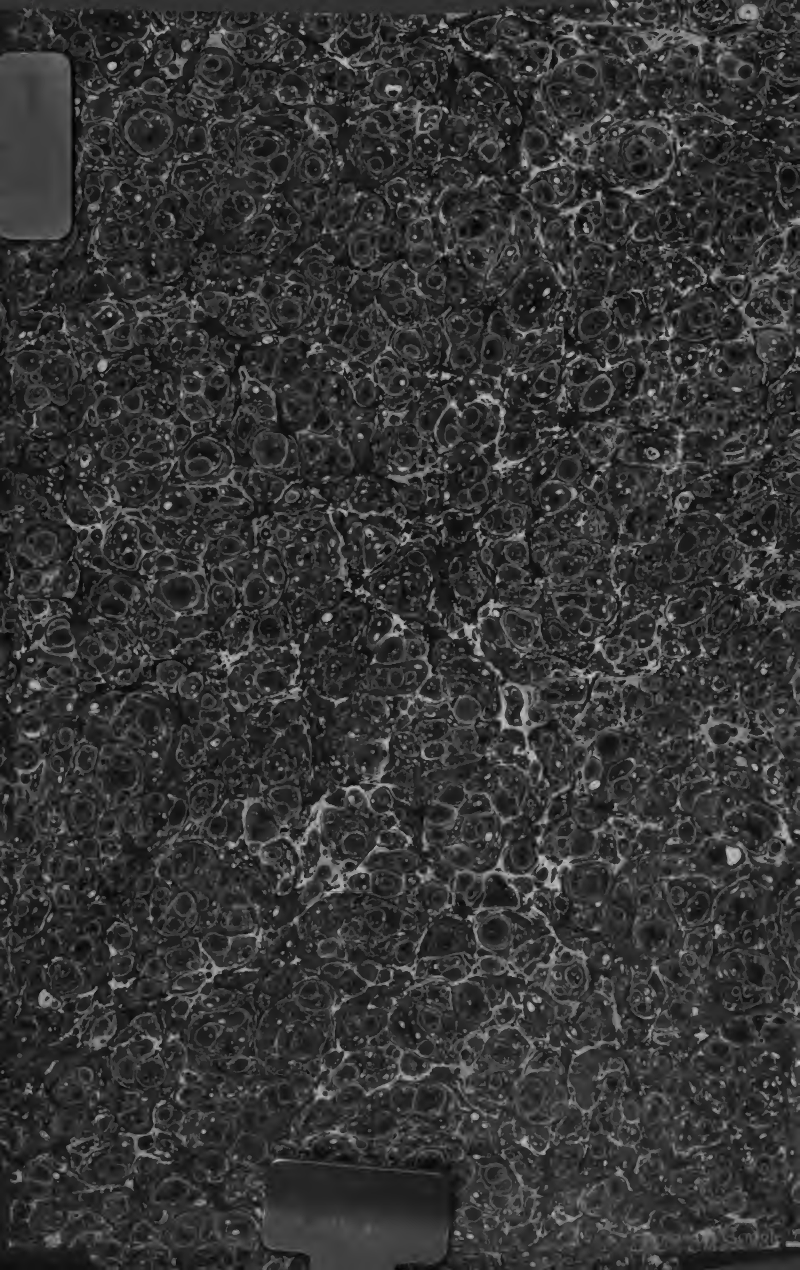
HISTOIRE PITTORESQUE DE L'ANGLETERRE ET DES SES POSSESSIONS...

Prudence Guillaume baron de Roujoux







H. Labouchere.

HISTOIRE PITTORESQUE

DE

L'ANGLETERRE

ET DE

SES POSSESSIONS DANS LES INDES.

III.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE A. ÉVERAT,
RUE DU CADRAN, 16.

HISTOIRE PITTORESQUE

DE

L'ANGLETERRE

ET DE SES POSSESSIONS

DANS LES INDES,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA RÉFORME DE 1832,

PAR

M. LE B^{ON} DE ROUJOUX;

PUBLIÉE PAR M. ALFRED MAINGUET,

sous la direction de

MM. TAYLOR ET CHARLES NODIER.

OUVRAGE ORNÉ DE GRAVURES SUR BOIS
ET DE CARTES GÉOGRAPHIQUES DE L'ANGLETERRE ET DE L'INDE,
A LEURS DIFFÉRENTES PHASES HISTORIQUES.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,
A L'ADMINISTRATION DE L'HISTOIRE PITTORESQUE D'ANGLETERRE,
RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 8.

1836.


KONINKLIJKE
BIBLIOTHEEK



Histoire Pittoresque d'Angleterre

Dessiné et Gravé par P. Tardieu

HISTOIRE PITTORESQUE

DE

L'ANGLETERRE

ET

DE SES POSSESSIONS DANS L'INDE.

ÉLISABETH.



ès* que la nouvelle de la mort de Marie se fut répandue, le peuple anglois tout entier parut se réjouir; et, sans aucune acception de croyances, sans se rendre compte de la situation nouvelle où le plaçoit l'avènement d'une souveraine dont les principes étoient diamétralement opposés à ceux de la princesse qu'il venoit de perdre, il sembla respirer de l'oppression qui l'avoit accablé. L'illégitimité déclarée d'Élisabeth, son attachement aux dogmes de Henri VIII et d'Édouard VI, ne soulevèrent pas contre elle la plus légère objection. Las des querelles théologiques, mécontent du gouvernement de Marie, les grands et les membres influents de la confédération sociale se livrèrent à des démonstrations de joie peu réfléchies, et comme le parlement se trouvoit assemblé depuis peu de jours, l'archevêque d'York, Heath, lord chancelier d'Angleterre, annonça aux chambres que Dieu avoit disposé de lady Marie, leur dernière souveraine (1558, 17 novembre), et leur en avoit donné une autre dans la personne de lady Élisabeth sa sœur. Les deux chambres retentirent à l'instant des cris de « longue vie à la reine Élisabeth! » et des hérauts la proclamèrent

* La lettre initiale qui commence le règne d'Édouard VI est la dernière qui soit tirée de manuscrits: les autres ont été et seront copiées d'après les lettres ornées que contiennent les plus beaux livres imprimés, publiés au commencement de chaque règne.

à Westminster et à Temple-Bar, en présence du lord-maire et des aldermen.

Élisabeth résidoit en ce moment à Hatfield. Une députation du conseil vint lui apprendre la mort de sa sœur et son avènement au trône. Elle la reçut avec grâce, et répondit à ses félicitations par un discours spirituel et plein de sens, en annonçant que sous peu de jours elle nommeroit un nouveau conseil dans lequel elle avoit l'intention de faire entrer la plupart des personnes honorables et prudentes qui avoient joui de la confiance de son père, de son frère ou de sa sœur, mais qu'elle montreroit à tous qu'elle leur savoit gré des services dont l'état leur étoit redevable. En effet, elle conserva onze des conseillers de Marie, distingués par leur capacité ou leur influence, et comme ils étoient tous catholiques, elle balança leur autorité en leur adjoignant huit collègues attachés à la communion protestante, et parmi lesquels on remarquoit sir William Cecil, jadis secrétaire d'Édouard VI, qu'elle créa secrétaire d'état; sir Nicolas Bacon, auquel elle confia les sceaux; le marquis de Northampton et le comte de Bedford.

Ayant provisoirement pourvu aux plus importantes affaires du royaume, Élisabeth notifia aux cours étrangères la mort de Marie ainsi que son avènement par droit de naissance et du consentement de la nation angloise. Philippe, qui se trouvoit alors en Belgique, répondit à l'ambassadeur Cobham qu'il désiroit ne rien omettre pour conserver une amitié aussi précieuse, et donna l'ordre à son représentant à Londres, le duc de Féria, de faire à la reine des propositions de mariage. Élisabeth n'ignoroit pas l'extrême aversion que le peuple avoit marquée pour l'alliance de Marie avec un prince espagnol, et elle étoit trop habile pour s'exposer à subir le reproche de vouloir livrer son pays à la domination étrangère; elle fit conséquemment une réponse obligeante, mais évasive, et Philippe en conçut assez d'espérance pour s'empresser de solliciter en cour de Rome les dispenses nécessaires à l'accomplissement de cet hymen. Il ne se doutoit pas que le principal obstacle à ses desseins dût provenir du Saint-Père lui-même.

Sir Édouard Carne, d'après les ordres de sa souveraine, annonça au pape qu'Élisabeth avoit remplacé Marie, et que l'un des principes de son gouvernement seroit de n'exercer aucune violence sur les croyances religieuses et les consciences de ses sujets. Paul IV ne s'exprima point sur cette ouverture avec toute la sagesse qu'on devoit attendre d'un successeur du prince des apôtres. Il mit une extrême dureté dans sa réponse, et une opiniâtreté plus grande encore à en maintenir les expressions, lorsque des membres influents du sacré collége tentèrent de lui inspirer plus d'indulgence et d'esprit de conciliation. Il déclara que la témérité d'Élisabeth étoit étrange d'avoir osé s'emparer du titre et de l'autorité de reine, elle qui n'étoit pas née en mariage légitime, elle dont la mère avoit été flétrie du nom de concubine par les sentences de Clément VII et de Paul III; que sa conduite étoit un attentat aux droits imprescriptibles du saint-siége; qu'il lui sembloit que la reine d'Écosse possédoit seule des titres licites à la couronne comme descendante de Henri VIII; qu'en sa qualité de souverain pontife, il pourroit, en agissant à la rigueur, punir cette audace inouïe; mais qu'il étoit disposé à ouvrir les trésors de sa miséricorde, et à traiter Élisabeth avec indulgence, si elle vouloit soumettre la discussion à son arbitrage et s'abandonner à ce qu'il lui plairoit de décider. La reine, étonnée, n'attribua cette absence de modération qu'à la foiblesse d'esprit et de raisonnement d'un grand âge; Paul IV avoit alors plus de quatre-vingts ans; et elle se contenta de rappeler son ambassadeur.

Mais les intrigues du clergé catholique et celles des puissances rivales de l'Angleterre changèrent la face de la question. Marie Stuart, reine d'Écosse, avoit épousé François, dauphin, fils de Henri II; elle prit le titre et les armes de reine d'Angleterre, qu'elle écartela de celles d'Écosse et de France. Le pape donna son adhésion à cette mesure, et prononça que, selon les principes du catholi-

cisme, Élisabeth, fruit de l'adultère, n'avoit aucun droit héréditaire à la couronne. A cette nouvelle, dont les conséquences étoient de nature à ébranler l'état, les partisans d'Élisabeth l'engagèrent à répudier promptement une religion qui la déclaroit illégitime. Ce fut surtout le secrétaire Cécil qu'elle consulta. Celui-ci l'assura que la plus grande partie de la nation avoit affectionné les doctrines de la réformation depuis le règne de Henri VIII, que les intérêts de la reine étoient d'accord avec l'inclination du peuple; mais que, bien que les anathèmes et les excommunications de Rome fussent devenus, près des esprits sages, un objet de ridicule plutôt que de terreur, il étoit prudent d'agir avec circonspection, et de marcher à pas mesurés afin qu'ils fussent plus sûrs. Il lui conseilla donc de se former un plan secret de conduite dont les principales dispositions étoient d'effrayer le clergé catholique par des procès de *Præmunire*, de défendre tous les sermons quels qu'ils fussent, d'avilir par des accusations et de destituer tous les magistrats et les dépositaires de l'autorité sous le dernier règne; de distribuer aux protestants les emplois civils et militaires, les chaires universitaires, les dignités ecclésiastiques, d'instituer enfin un comité pour réviser et corriger la liturgie publiée par Édouard VI. Le marquis de Northampton, les comtes de Bedford et de Pembroke et le lord John Gray eurent seuls connaissance de ces résolutions préparatoires, qui ne commencèrent à transpirer que lorsqu'on s'aperçut que la reine rappeloit de l'exil et faisoit mettre en liberté les théologiens proscrits et condamnés sous le règne de Marie, et qu'elle défendoit qu'on élevât l'hostie en sa présence, lorsqu'on célébroit devant elle le sacrifice de la messe.

Cependant les obsèques de Marie s'étoient accomplies avec toutes les solennités du rituel catholique; mais, peu de temps après, White, l'évêque de Winchester, fut emprisonné pour les doctrines émises dans le sermon qu'il avoit prêché à ces funérailles, et l'évêque de Londres, Bonner, qui, lorsqu'il s'étoit présenté devant la reine avec les prélats afin de la féliciter sur son avènement, n'en avoit été accueilli qu'avec le sentiment d'horreur que pouvoit inspirer son caractère sanguinaire, fut cité pour rendre compte de certaines amendes prononcées par ses ordonnances et perçues à son profit. Ce fut alors aussi que Élisabeth fit défendre au clergé la prédication, et enjoindre de se conformer en tout lieu à la manière d'officier usitée dans sa propre chapelle, jusqu'à ce qu'une consultation entre la reine et les trois états en parlement eût déterminé la liturgie. Ces dispositions alarmèrent tellement les évêques qu'ils se rassemblèrent et décidèrent entre eux qu'il leur étoit impossible d'officier au couronnement d'une princesse qui annonçoit ainsi l'intention formelle de violer les libertés de l'église catholique. L'évêque de Carlisle, toutefois, consentit à la couronner à condition qu'elle se conformeroit à tous les rites accoutumés, et qu'elle prêteroit le serment d'usage. Comme elle se rendoit à l'église, un enfant qui représentoit la vérité descendit d'un arc de triomphe érigé par les corps de métiers, et remit à la reine une bible en langue angloise. Elle reçut gracieusement le livre saint, et caressa l'enfant qu'elle retint auprès d'elle. On en augura qu'elle ne tarderoit pas à se déclarer hautement en faveur de la religion réformée. (1559, 2 janvier.)

On attendoit avec impatience l'ouverture du parlement dont les élections n'avoient pas paru favorables aux catholiques. Il est vrai qu'ils avoient fait peu d'efforts pour se donner la majorité, et que, d'une autre part, la cour avoit envoyé aux shériffs la liste de ses candidats avec de pressantes recommandations. La reine assista en grand appareil à la première séance. Le garde des sceaux mit sous les yeux des chambres le tableau de la situation du royaume, peignit tous les maux, tous les crimes, tous les abus qui avoient affligé les peuples sous le règne de Marie, et déploya, en perspective, les félicités qui les attendoient sous Élisabeth. La reine désiroit que le parlement se consultât sur un réglement uniforme de religion, et qu'il adoptât un livre de commune prière qu'elle lui faisoit

présenter; elle demandoit encore que l'on pourvût à la sûreté de l'état contre tous ses ennemis, qu'ils fussent étrangers ou indigènes. La chambre des communes vota d'abord une adresse pour inviter la reine à contracter une alliance qui assurât promptement son bonheur et la succession à la couronne. Quoique mécontente de cette tentative d'intervention dans ses engagements personnels, Élisabeth eut la prudence, en repoussant cette requête, de ne se servir que d'expressions dont nul ne pouvoit se blesser. « Il convenoit peu, » disoit-elle, à une princesse indépendante » d'écouter des représentations de cette nature; elle avoit épousé l'Angleterre, et ne » se considéroit pas comme stérile au milieu » d'une semblable famille. Elle ne désiroit » personnellement, pour sa gloire, qu'un tombeau sur lequel on graveroit son règne et » sa mort comme *Vierge reine;* mais si » le ciel vouloit dans sa sagesse qu'elle prît » un époux, son seul but en le choisissant seroit le bonheur et la grandeur de son peuple. » Cette affaire ainsi terminée, le parlement s'occupa du changement de religion. La reine fut déclarée gouvernante suprême de l'église; on rapporta la plupart des actes de Marie, et l'on fit revivre ceux de Henri VIII et d'Édouard VI; on déclara que tous ceux qui maintiendroient l'autorité du pape seroient sujets à la pénalité du statut de *Præmunire*, qui de la confiscation s'élevoit, en cas de récidive, à l'emprisonnement perpétuel et à la mort; on astreignit tous les ecclésiastiques, entrant dans les ordres ou possesseurs de bénéfices, tous magistrats ou officiers gagés, tous laïques faisant hommage ou demandant l'investiture d'une terre, à reconnoître la reine comme directrice suprême en toute cause spirituelle ou temporelle, et à répudier toute juridiction étrangère. Le clergé opposa une vive résistance à ces bills, et la reine institua cinq évêques et trois docteurs catholiques d'un côté, ainsi que huit théologiens réformés de l'autre, pour que les articles controversés fussent livrés à une discussion publique. Le lord garde des sceaux, Nicolas Bacon, fut nommé leur arbitre, et les séances des deux chambres furent suspendues, afin que les membres du parlement eussent la faculté de s'instruire des objets sur lesquels ils étoient appelés à prononcer. Les catholiques devoient ouvrir la conférence, et les réformés répondre à leurs questions ou à leurs objections. Les prélats prétendirent que cet arrangement leur apportoit un grand préjudice, en mettant tout l'avantage de la discussion du côté de leurs adversaires. Ils s'en plaignirent si amèrement que le chancelier Bacon crut de son devoir d'envoyer à la Tour les évêques de Winchester et de Lincoln. La discussion continua devant les six autres opposants qui se présentèrent tous les jours à l'assemblée, mais qui refusèrent de prendre part aux débats. Les défenseurs de la religion romaine furent donc condamnés à l'amende comme opiniâtres et rebelles, et ceux de la religion de la cour triomphèrent sans difficulté. Le parlement ne manqua pas d'adopter ensuite le livre de prières communes. Ainsi fut accomplie en peu de jours, par la volonté d'une jeune femme, une des plus importantes révolutions religieuses qui aient tourmenté le monde.

Lorsque le parlement se fut séparé, Élisabeth fit demander aux évêques le serment de reconnoissance de sa suprématie, et tous se refusèrent à le prêter, à l'exception de celui de Landaff. Un grand nombre de membres du haut clergé et des universités imitèrent leur exemple; mais le clergé inférieur prit en général un autre parti, et lorsque l'on eut transféré les dignités ecclésiastiques à ceux qui montroient le plus de capacité, le nombre des prêtres ne se trouva plus assez considérable pour suffire à tous les besoins; on permit donc à des espèces de ministres improvisés, tirés de la classe des artisans, de lire le service dans l'église, en leur interdisant toutefois l'administration des sacrements. Les dignitaires de la hiérarchie nouvelle restèrent même assez long-temps dans une singulière position, parce qu'aucun prélat catholique ne voulut sacrer le métropolitain réformé, et ce ne fut qu'après de longues discussions que deux des évêques nommés sous Édouard VI et déposés sous Marie, le-

vèrent l'obstacle qui embarrassoit la marche de l'église renaissante.

Durant ces opérations religieuses, la France, l'Espagne et l'Angleterre, lasses des longues guerres qui les désoloient, traitoient de la paix par des ambassadeurs à l'Abbaye de Cercamps. Après quelques fluctuations dans l'état des négociations, Cateau-Cambresis devint le théâtre des conférences. Le roi d'Espagne et le roi de France ne tardèrent pas à s'entendre, et l'une des conditions du traité proposé fut que Philippe épouseroit la fille de Henri II, et Philibert de Savoie la sœur de ce monarque. Le cabinet anglois, pressé par la pénurie du trésor, par l'incertitude où les dissensions religieuses jetoient les esprits, et par le défaut absolu d'armée régulière, donna l'ordre à ses plénipotentiaires de stipuler, s'il étoit possible, la restitution de Calais, mais de conclure la paix à tout prix si cette condition étoit repoussée. L'article principal du traité porta donc que le roi de France rendroit Calais dans huit années, sous un dédit de cinq cent mille couronnes et la garantie de huit commerçants étrangers; mais que si la reine Élisabeth, ou ses sujets en son nom, faisoient par les armes aucune tentative directe ou indirecte contre les territoires ou les sujets du roi de France ou de la reine d'Écosse, Élisabeth perdroit tout droit à recouvrer la ville de Calais. Le peuple ne se trompa point sur la valeur réelle de cette concession. Il sentit que ce n'étoit qu'un subterfuge qui permettoit à la reine d'abandonner un peu moins honteusement une place si importante à l'Angleterre. On essaya de détourner son attention et de satisfaire son juste mécontentement, en déférant aux tribunaux les gouverneurs qui avoient rendu Calais et les châteaux voisins. Ils furent condamnés à diverses peines, mais on n'exécuta jamais la sentence.

La tranquillité parut ainsi rétablie en Europe; mais Élisabeth n'avoit pas oublié l'injure qu'elle pensoit avoir reçue de Marie Stuart, et quoiqu'elle même continuât à prendre le titre vain de reine de France, elle regardoit comme un cruel outrage que Marie se parât aussi de celui de reine d'Angleterre. Elle n'hésita point toutefois à conclure à Cateau-Cambresis un traité de paix avec sa rivale, mais elle se réserva secrètement le droit de lui susciter autant d'ennemis qu'il lui seroit possible d'en soulever. Elle y parvint aisément en favorisant les entreprises des imitateurs écossois de la réforme d'Angleterre, parmi lesquels on comptoit le comte d'Argyle et son fils, les comtes de Morton et de Glencairn et d'autres grands seigneurs. Les principales dignités de l'église catholique d'Écosse appartenoient presque toutes aux puinés des plus importantes familles, gens sans instruction et sans mœurs, et dont la plupart, abbés et prieurs des plus riches abbayes, n'étoient pas même dans les ordres sacrés. Leur conduite désordonnée, qui les rendoit l'objet du mépris populaire, ne tendoit que trop à faire remarquer la régularité des prêtres du nouvel évangile dont les progrès finirent par alarmer le régent comte d'Arran. Les reformateurs s'étoient associés secrètement sous le nom de congrégation du Seigneur, en opposition à l'église romaine qu'ils nommoient la congrégation de Satan; le régent, effrayé, obtint de deux parlements consécutifs de nouvelles peines contre les fauteurs de doctrines hérétiques, et le primat Hamilton fit juger et condamner au feu un prêtre, jadis catholique, devenu protestant. Il se nommoit Watter Milne, et menoit, dit-on, une vie irréprochable. Le nouveau martyr subit son affreux supplice avec un courage remarquable, et il en advint que le spectacle que l'on avoit imaginé pour intimider les partisans de la réforme, leur valut un grand nombre de proselytes, indignés de la cruauté des catholiques, ou entraînés par cet enthousiasme qui s'empare souvent des plus flegmatiques à la vue des actions empreintes d'un grand caractere. Un mouvement politique qui transféra la régence des mains du comte d'Arran dans celles de la reine-mère, laissa respirer les réformateurs. Le célèbre Jean Knox revint alors de Genève où il étoit en exil, établit sa chaire à Perth, et se mit à déclamer avec sa rude éloquence et sa violence ordinaire contre les abominations de l'église



Portrait de Jean Knox.

de Rome. Il communiqua ses fureurs à son auditoire qui, s'armant de torches et d'instruments de destruction, se précipita sur la Chartreuse, arracha de l'autel le prêtre qui accomplissoit le sacrifice de la messe, renversa les statues des saints, brisa, dispersa les vases sacrés, livra aux flammes les ornements sacerdotaux, et démolit ce monastère ainsi que les autres couvents de la ville. Les habitants de Couper, dans la province de Fife, ne tardèrent pas à suivre l'exemple des reformés de Perth.

Ces violences irritèrent enfin la régente qui marcha sur Perth, accompagnée de deux mille François et d'un petit nombre d'Écossois. La congrégation entreprit de se défendre; divers projets de pacification furent proposés, mais ils étoient violés aussitôt qu'adoptés. Un nouvel acte d'association ou *covenant* fut signé entre les réformés qui, devenus plus audacieux par l'indulgence qu'on opposoit aux fureurs de leur zèle, renouvelerent à Crail, à Cambuskennet, à Anstruther, Scone, Stirling, Linlithgow, les scènes de Perth et de Couper. La régente fut forcée de chercher un asile à Dunbar, et la cause des catholiques sembla perdue; mais, par suite de cet esprit d'inconstance qui s'attache dans l'histoire à toutes les déterminations des chefs Écossois, les forces des insurgés diminuèrent tout à coup, tandis que celles de la reine augmentèrent dans une même proportion. Elle

s'avança donc sur Édinbourg dont les réformés s'étoient emparés; *les saints* s'effrayèrent à leur tour, et elle leur offrit une capitulation qu'ils acceptèrent.

Le cabinet de Londres avoit fomenté les mouvements des insurgés écossois, et, quoiqu'Élisabeth répugnât à entretenir la rebellion parmi les sujets d'une souveraine son alliée et sa voisine, son secrétaire intime, Cécil, lui fit entendre que l'union des couronnes de France et d'Écosse, si préjudiciable à l'Angleterre, pourroit entraîner sa ruine personnelle, si le roi de France, qui ne la regardoit que comme une reine illégitime, parvenoit à diriger à son gré les affaires de l'Écosse. Élisabeth équipa donc une flotte de treize vaisseaux qu'elle fit partir pour le Forth sous le commandement de Winter, et elle assembla une armée de huit mille hommes à Berwick; elle conclut un traité de défense mutuelle avec la congrégation, traité qui devoit conserver toute sa force tant que dureroit le mariage de François II et de Marie Stuart, et les opérations commencèrent. (1560.)

L'ambassadeur françois à Londres fit connoître à sa cour les intentions hostiles du cabinet anglois, quoiqu'Élisabeth persistât à déclarer que sa ferme resolution étoit de maintenir la paix de Cateau-Cambresis. La régente s'étoit retirée à Leith où elle s'étoit fortifiée, et ses armes eurent d'abord assez de succès; mais les réformés furent bientôt rassurés par l'arrivée de la flotte de Winter qui s'empara des vaisseaux de la régente, et donna des secours aux insurgés. La régente se plaignit à Élisabeth d'une telle infraction aux traités. Celle-ci parut montrer quelque sollicitude pour le maintien de la paix, et chargea Norfolk, son lieutenant dans le nord, d'excuser l'amiral, en mettant sa conduite sur le compte d'une erreur; mais en même temps elle prenoit part à diverses conspirations ourdies en France pour le massacre des Guise et le triomphe des protestants. Tout tend à prouver qu'elle étoit instruite de la conjuration d'Amboise. Elle avoit reçu à Londres La Renaudie, amené par son ambassadeur Throckmorton, et lui avoit fourni des fonds et donné des promesses de secours. La conspiration fut déjouée, et La Renaudie périt dans le combat auquel cette découverte donna lieu. C'étoit le cas d'abandonner l'intrigue et d'agir ouvertement; mais Élisabeth préféra les routes détournées, et, tout en déclarant que le roi et la reine de France étoient ses grands et bons amis, et en défendant de faire aucun tort à leurs sujets, elle s'engagea à ne pas poser les armes avant qu'elle eût chassé tous les François de l'Écosse. Son armée vint camper devant Leith, et entreprit un siége dont son humeur irrésolue paralysa les opérations. Les assiégeants enfin furent repoussés avec d'assez grandes pertes, et la reine donna l'ordre à Cecil de traiter de la paix avec les commissaires françois, Randan et Montluc. Les préliminaires furent signés à Bervick; mais tout à coup la régente fut atteinte d'une grave maladie; elle fut transportée au château d'Edinbourg, et y expira le 10 juillet 1560. Les plénipotentiaires achevèrent apr. s sa mort le traité commencé; il fut convenu que les troupes françoises évacueroient l'Écosse, à l'exception de Dunbar et d'Ichkeith; que les états se réuniroient après leur départ; que, sur une liste de vingt-quatre personnes, arrêtée par cette convention, ils désigneroient cinq membres, et la reine sept autres, lesquels formeroient un conseil chargé du gouvernement du royaume; que les grandes charges de la couronne seroient réservées aux Écossois seuls, et que le roi et la reine ne pourroient déclarer la guerre ou faire la paix sans le consentement des états. Élisabeth, afin de hâter l'exécution de ce traité, envoya des vaisseaux qui transportèrent les troupes françoises dans leur patrie, et, par une convention subséquente, on stipula que François II et Marie, reconnoissant que le trône d'Angleterre appartenoit légitimement à Élisabeth, renonceroient à porter le titre et les armes de la souveraineté de ce royaume et de celui d'Irlande. Élisabeth, que cet article remplissoit de joie, se hâta de ratifier ce nouveau traité; mais le cabinet de France s'y refusa, sous le prétexte que les points principaux du traité d'Édinbourg n'a-

voit pas été accompli, que les états s'étoient assemblés sans l'autorisation royale, que cette réunion avoit aboli l'ancien culte par un statut illégal, qu'elle avoit indignement dépouillé les ecclésiastiques catholiques, et qu'Élisabeth elle-même continuoit à soutenir les rebelles dans leur désobéissance.

La mort inopinée de François II, et surtout la régence de Catherine de Médicis rendirent à Marie Stuart le séjour de la cour de France insupportable. Rappelée en Écosse par un parti qui se flattoit d'être puissant, elle résolut d'y retourner, et fit demander à Élisabeth un sauf conduit pour traverser ses états. Le cabinet anglois lui répondit qu'elle ne devoit s'attendre à obtenir une telle faveur d'une souveraine qu'elle avoit offensée en refusant de ratifier le dernier traité, qu'en lui donnant à cet égard toute satisfaction. Cecil, le conseiller intime d'Élisabeth, avoit fait remarquer à sa souveraine que, bien que Marie eût cessé de prendre le titre de reine d'Angleterre depuis la mort de François II, elle n'avoit cependant fait aucune renonciation formelle à ses prétentions, et qu'elle étoit trop jeune pour ne pas choisir un nouvel époux qui les feroit revivre. En conséquence, Élisabeth prit la résolution de s'emparer de la princesse qu'elle regardoit comme sa rivale, ou de l'empêcher au moins de se rendre en Écosse, et elle envoya en même temps un agent aux membres de la congrégation, afin de les déterminer à conclure une ligue perpétuelle avec l'Angleterre. Le comte d'Arran, alors duc de Chatellerault, les lords Argyle, Morton, Glencairn, Maitland, le lord Jacques, propre frère de Marie, s'engagèrent à servir les intérêts d'Élisabeth.

La reine d'Écosse avoit alors dix-huit ans; et, depuis la mort de François, elle résidoit en Lorraine chez ses oncles maternels, les ducs de Guise. Elle fut indignée du refus outrageant d'Élisabeth, et repondit à l'ambassadeur anglois Throckmorton, qui la pressoit de ratifier le traité : « Votre maîtresse, dont » j'aurois désiré l'amitié, ne conserve aucun » ménagement pour ma personne; je retour» nerai dans mon royaume sans sa permis» sion, comme je suis venue en France malgré » les embûches de son frère Édouard. Elle » me reproche ma jeunesse; c'est un défaut » que chaque jour corrige; mais, à plus forte » raison, elle me reprocheroit ma folie, si » dans ce jeune âge, sans l'avis de mon par» lement, je me permettois de ratifier des » traités. Je suis reine comme elle, et ne suis » pas sans amis. Elle a l'âme grande, je puis » l'avoir aussi grande qu'elle, et tous les » procédés devroient être égaux entre nous. » Je n'ai nulle intention de favoriser les mé» contents de son royaume, et je suis affligée » de la voir fomenter des intrigues avec les » rebelles du mien. Je desirerois que nous » fussions aussi intimement unies par les » liens d'une mutuelle affection que nous le » sommes par ceux du sang. Elle trouveroit » en moi une bonne parente comme une » bonne voisine et notre alliance seroit alors » solide et durable. » Ces paroles de l'aimable Marie n'eurent d'autre résultat que d'exciter l'humeur et la jalousie d'Élisabeth. La reine d'Angleterre chargea Winter de croiser dans le détroit, sous prétexte de donner la chasse aux pirates, mais en résultat pour s'emparer de la reine d'Écosse. Avertie de cet odieux procédé, Marie n'hésita cependant pas à entreprendre le voyage; elle s'embarqua à Calais, accompagnée de trois de ses oncles, le duc d'Aumale, le grand-prieur de France, le marquis d'Elbeuf, et d'un grand nombre de courtisans. Deux galères et quatre bâtiments de transport composoient son escadre. Marie fit ses adieux dans les termes les plus touchants à cette terre hospitalière et bien-aimée où son enfance avoit été si heureuse, sur laquelle elle avoit régné, et qu'elle ne devoit plus revoir (1). Un épais brouillard la

(1) On connoît de la veuve de François II plusieurs morceaux de poésie remplis de grace et de sentiment. Les vers qu'elle fit en quittant la France méritent d'être cités :

Adieu, charmant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance.
Adieu, France! adieu, mes beaux jours!
La nef qui disjoint nos amours

déroba aux recherches de l'amiral anglois qui traversa cependant sa petite escadre et s'empara d'un de ses vaisseaux. Elle mit pied à terre à Leith; et, bien qu'inattendue, elle fut accueillie par toute la population avec des transports de joie et d'admiration. Son extrême beauté, sa jeunesse, son affabilité, la politesse exquise de ses manières, les charmes de son esprit, lui firent un parti nombreux dès le premier moment. On decouvrit bientôt en elle un caractère humain et bienfaisant, un goût parfait dans les beaux-arts, des qualités aussi solides qu'aimables, et ce fut au milieu de l'allégresse universelle qu'elle fit son entrée dans sa capitale (août 1561). Élisabeth s'excusa d'avoir fait courir ses vaisseaux sur l'escadrille de Marie en disant que son amiral avoit cru attaquer des pirates que le roi d'Espagne lui avoit signalés.

Bien que la reine d'Angleterre donnât constamment à entendre que dans le haut degré de gloire et de puissance où elle étoit montée, le célibat seul pouvoit lui conserver sa félicité, on croyoit peu qu'elle persévérât dans la résolution de le garder; et les princes étrangers comme les principaux de ses sujets, aspiroient à l'honneur d'attirer ses regards et de fixer son cœur. Philippe d'Espagne, jadis son beau-frère, avoit été le premier à solliciter sa main en la complimentant sur son avénement; mais Élisabeth hésitoit à épouser un prince qui avoit avec elle un tel degré d'affinité, et, quoique beaucoup de motifs combattissent en faveur de cet hymen, elle n'avoit donné qu'une réponse évasive tout en faisant placer dans sa chambre à coucher le portrait de Philippe. Le roi d'Espagne, qui n'entendoit pas filer le parfait amour et qui ne se marioit que par politique, épousa peu de semaines après une princesse françoise, et laissa le champ libre aux autres poursuivants. On distinguoit parmi ceux-ci l'archiduc Charles d'Autriche fils de l'empereur Ferdinand; mais la différence de religion et le refus d'accorder au prince une chapelle catholique à Londres pour son usage, nuisirent à la négociation et la mirent au néant. Éric, roi de Suède, envoya son frère, le duc de Finlande, en Angleterre, afin de déposer sa couronne aux pieds d'Élisabeth; il fit des présents magnifiques que la reine accepta; son représentant ne se rendoit jamais à la cour sans jeter de l'or à la populace, et beaucoup de vœux se réunissoient pour ce généreux souverain, quand la reine, instruite que le roi de Suède se disposoit à venir en personne faire valoir ses prétentions, lui fit écrire de remettre son voyage à l'époque où elle prendroit la fantaisie de se donner un époux. Éric ne répondit à cet affront qu'en partageant son trône avec une femme d'une beauté supérieure qui le rendit parfaitement heureux. Enfin le duc de Holstein, Adolphe, se mit aussi sur les rangs; beau, jeune, distingué par ses qualités guerrières, il fit un temps l'ornement de la cour d'Élisabeth, qui le combla d'honneurs, le décora de l'ordre de la jarretière, lui assigna sur le trésor une pension considérable, et parut l'aimer autant qu'il lui étoit donné d'éprouver un tel sentiment, mais pas assez pour qu'elle consentît à lui donner le titre de roi. A côté de ces princes se présentoit le comte d'Arran, fils de l'héritier présomptif de la couronne d'Écosse, l'un des plus ardents réformateurs, et qui se flattoit d'être récompensé par Élisabeth de son zèle pour la religion évangélique. Des députés de la congrégation et du parlement Écossois, les comtes de Morton, de Glencairn et Maitland expliquèrent à la reine quelle étoit la récompense que le comte d'Arran attendoit de ses services, et ils se retirèrent en témoignant le plus grand mécontentement, après avoir entendu la réponse, que Dieu ne lui avoit donné aucune inclination pour le mariage et qu'elle ne désiroit rien au-delà de sa position actuelle. Arran fut tellement affecté de ce refus qu'il en perdit la raison.

Si la reine traitoit avec des formes toutes royales ses amants souverains, elle accordoit à ceux que le sort avoit fait ses sujets, des sourires et des distinctions qui flattoient sin-

N'a ci de moi que la moitié;
Une part le reste; elle est tienne;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

gulièrement leurs espérances. Sir William Pickering, homme d'une naissance obscure, naguère simple chargé d'affaires près de quelques petits princes de l'Allemagne, osa se mettre au rang des concurrents. La régularité de ses traits, l'élégance de sa stature, quelques talents, un goût assez remarquable dans les arts d'agrément qu'il cultivoit, lui valurent l'attention de la reine. Élisabeth l'honora même de tant de bontés, durant quelques semaines, que les courtisans ne mettoient plus en doute l'accomplissement prochain du plus étrange hymen; mais cette fantaisie déplacée céda bientôt à l'amour moins flétrissant que lui inspira le jeune lord Robert Dudley, frère du feu duc de Northumberland, et proscrit à l'époque où ce seigneur avoit été décapité. La reine Marie, sœur d'Élisabeth, lui avoit pardonné; Élisabeth le nomma maître de la cavalerie, le créa chevalier de la jarretière et lui accorda une grande influence sur ses résolutions. Ils devinrent inséparables, et peut-être, dans les premiers moments de son entraînement, la reine l'eût-elle épousé, s'il n'eût été déjà marié. Lady Dudley étoit la fille et l'héritière de sir John Robsart; le lord Robert la relégua dans une demeure solitaire du Berkshire appelée Cumnor, où bientôt après elle mourut. On en rapporta d'étranges circonstances et le bruit courut que Robert l'avoit assassinée dans l'intention d'aplanir le seul obstacle qui s'opposât à son mariage avec la reine. L'enquête juridique, ordonnée pour imposer silence à ces propos, établit que la mort de lady Dudley étoit accidentelle, et les courtisans furent plus que jamais convaincus que Dudley ne tarderoit pas à porter la couronne; on alla jusqu'à publier que la reine, dans la vivacité de son ardeur, lui en avoit donné la promesse solennelle, et l'on cita même les personnes de l'intérieur du palais qu'elle avoit prises à témoin de sa parole. Le secrétaire intime Cecil s'effraya de l'ascendant toujours croissant que prenoit le jeune lord, et, n'osant témoigner ouvertement à la reine sa désapprobation du projet qu'elle avoit formé, il eut recours à l'habileté de l'ambassadeur Throckmorton qui, sous prétexte d'informer la souveraine de tout ce qui se disoit dans les cours étrangères, lui envoya un messager secret chargé de lui faire part des remarques indiscrètes qui s'adressoient au caractère de la reine en cette circonstance et qui accusoient Dudley de mœurs infâmes. Élisabeth écouta le messager tantôt de l'air du dédain, et en faisant des éclats de rire, tantôt en se couvrant le visage dans ses mains comme accablée de honte. Elle lui répondit enfin que sa démarche étoit fort inutile, qu'elle n'avoit point formé un tel projet d'union; mais que d'ailleurs elle possédoit des preuves certaines de l'innocence de Dudley faussement accusé du meurtre de sa femme. Quoi qu'il en soit, on continua durant plusieurs années à penser que ce mariage auroit lieu.

Tandis que Dudley jouissoit ainsi de toutes les faveurs de la reine, et se flattoit d'obtenir le plus haut rang que puisse convoiter un ambitieux, le comte d'Arundel, descendant d'une maison aussi ancienne qu'illustre, espéroit de son côté fixer le choix d'Élisabeth. Il possédoit une expérience politique appréciée de tous les hommes d'état, et une immense fortune, mais il comptoit déjà près de cinquante années. La reine usa de beaucoup de coquetterie envers ce soupirant. Elle en accepta de riches présents et des fêtes splendides qui absorbèrent la plus grande partie de ses richesses; ce fut de lui qu'elle reçut la première paire de bas de soie qu'on eût encore vue en Angleterre. Lorsque le dérangement des affaires du comte lui eut interdit la faculté de concourir avec la même magnificence aux amusements d'Élisabeth, elle accabla cet amour suranné du poids de ses rigueurs, et, quelques années après, elle lui fit ordonner par le conseil, de garder à perpétuité les arrêts dans sa maison.

Les amours éphémères d'Élisabeth ne portoient point obstacle au cours habituel de son insidieuse politique, devenue le rempart et l'appui des protestants des diverses nations de l'Europe; elle entroit dans toutes les intrigues ourdies par les partis religieux, et elle fomentoit, surtout en France, les fureurs

d'une guerre intestine soutenue par les calvinistes sous le commandement du prince de Condé, de l'amiral de Coligny, et d'Andelot, et par les catholiques à la tête desquels on remarquoit la régente, le connétable de Montmorency et le duc de Guise. Les conseils de l'ambassadeur anglois Throckmorton, et les promesses de secours qu'il fit aux protestants, amenèrent une partie des calamités qui déchirèrent la France. Quatorze armées se mirent en mouvement, et toutes les horreurs des guerres civiles, signalèrent également les triomphes momentanés des deux partis. Élisabeth conclut avec le prince de Condé un traité secret, par lequel elle s'engagea à lui fournir une somme de cent mille couronnes, et une armée de six mille hommes (juillet 1562), et le prince de son côté promit de lui remettre la ville du Havre, et celle de Dieppe. L'ambassadeur françois à Londres réclama vainement contre cet acte qu'avec assez de sens il qualifioit de trahison ; les remontrances ne furent pas écoutées ; les six mille hommes débarquèrent au Havre et à Dieppe qui furent livrés à l'Angleterre, et le prince de Condé qui, déjà possédoit la ville de Rouen, se crut au moment de faire prévaloir en France ses opinions religieuses et son autorité.

Aux vives plaintes du cabinet françois, Élisabeth affecta de témoigner la plus grande surprise ; elle éprouvoit une vive affection pour son jeune frère le roi de France, et elle s'étonnoit qu'il ne la remerciât pas du secours qu'elle avoit envoyé à ses peuples, afin de les mettre en état de repousser la tyrannie de la maison de Guise. Une proclamation dans ce sens, qu'elle fit publier en Normandie, indigna les François attachés à leur patrie ; de toutes les provinces ils accoururent dans les rangs de l'armée royale, et le duc de Guise mit le siége devant la ville de Rouen qui fut emportée d'assaut, nonobstant les efforts d'un détachement que le comte de Warwick, chargé du commandement de toutes les troupes angloises, étoit parvenu à jeter dans ses murs. La garnison fut passée au fil de l'épée et la ville livrée au pillage.

Cet échec étoit de nature à exciter un tel mécontentement dans l'esprit de la reine que ses ministres n'osèrent lui en donner connoissance ; Dudley seul pouvoit se charger de le lui annoncer ; ce qu'il fit en lui reprochant sa parcimonie, cause évidente de la perte qu'on venoit de faire. Élisabeth l'écouta avec patience, convint de ses torts, et donna l'ordre de lever en Allemagne une armée de douze mille hommes. Ces mercenaires ne tardèrent pas à porter leurs ravages sur le sol de la France ; réunis aux Anglois et aux protestants, ils rencontrèrent les royalistes catholiques aux environs de Dreux (5 janvier 1563), et furent défaits par le duc de Guise. Les résultats de ce combat furent étranges. Le prince de Condé et le connétable de Montmorency commandoient les deux armées opposées ; l'un et l'autre restèrent prisonniers de leurs ennemis. Le duc de Guise qui ne servoit que comme simple gentilhomme s'empara du commandement, déploya autant de sang-froid que de talent, et remporta une victoire qui avoit semblé plus que douteuse dès le commencement de la bataille. L'amiral de Coligny sauva les débris de son armée et demanda de nouveaux secours à l'Angleterre.

Élisabeth avoit promis beaucoup d'argent, son extrême avarice la retenoit toutes les fois que le moment arrivoit de réaliser ses promesses. Cependant il devenoit urgent de prendre un parti. Elle convoqua un parlement, et, sous le prétexte que la maison de Guise avoit fomenté des conspirations contre sa personne, elle fit approuver sa conduite envers la France et obtint un subside considérable sur les terres et les biens-meubles. La conspiration dans laquelle étoient entrés les Guises, à ce qu'on prétendoit, avoit été tramée par deux frères, neveux du feu cardinal Pole, et qui aspiroient à obtenir dans l'état le rang qui leur étoit dû comme descendants directs du duc de Clarence, frère d'Édouard IV. Une indisposition de la reine ayant donné lieu à des propos populaires sur le peu de durée de l'existence qui lui étoit réservée, les frères Pole formèrent le projet de passer sur le continent, si elle venoit



Costumes militaires du commencement du règne d'Élisabeth.

à mourir, d'y réunir un corps de troupes, de débarquer sur les côtes du pays de Galles, et d'y proclamer Marie Stuart, héritère présomptive d'Élisabeth. L'un des deux devoit épouser la nouvelle reine d'Angleterre, et l'autre prendre le titre de duc de Clarence. Ce roman ne fut pas tenu suffisamment secret; Élisabeth en eut connoissance et fit arrêter, juger et condamner les deux frères, mais elle ne tarda pas à manifester sa clémence et elle leur pardonna.

Le parlement, dans cette session, soumit aux peines les plus graves les personnes qui pouvoient douter du droit de la reine à la suprématie ecclésiastique; et, par un nouveau statut, il étendit l'obligation de prêter ce serment aux membres de la chambre des communes, aux tuteurs, aux procureurs, aux maîtres d'école, à toute personne ayant jamais tenu un emploi dans l'Église sous ce règne ou sous les trois précédents; à quiconque enfin seroit soupçonné de désapprouver le culte établi ou auroit assisté à la célébration d'une messe. La peine de mort étoit prononcée contre tout individu qui refuseroit le serment de suprématie après deux sommations. Cet épouvantable statut devoit faire couler tant de sang que la reine, effrayée de cette horrible perspective, obtint du métropolitain une lettre circulaire et confidentielle qui prescrivoit à tous les évêques chargés de recevoir le serment, de ne jamais le demander une seconde fois sans ordre de la cour. Cette humaine et prudente conduite comparée à celle de Marie valut un grand nombre de partisants à Élisabeth, et l'affermit beaucoup mieux sur le trône que n'auroit pu le faire un nouveau déploiement de rigueurs. La convocation du clergé prépara ensuite un symbole de croyance nationale qui fut rédigé et publié en peu de jours; et la reine donna une seconde preuve

de sagesse en refusant son assentiment à la proposition de considérer et de punir comme hérétique toute personne qui n'adopteroit pas en totalité les doctrines contenues dans ce livre. Les chambres, instruites de l'opinion d'Élisabeth, repoussèrent comme inutile la loi pénale présentée par la convocation.

Tandis que les factions religieuses ne se combattoient en Angleterre que par les paisibles moyens des délibérations parlementaires, les catholiques et les protestants ou huguenots couvroient la France de sang et de larmes; mais à peine le duc de Guise eut-il succombé sous l'arquebuse d'un lâche assassin que, nonobstant le subside envoyé par Élisabeth, le prince de Condé, se rappelant qu'il occupoit le haut rang de premier prince du sang, signa un traité d'accommodement avec les chefs catholiques; une amnistie enveloppa tout le passé, les religionnaires promirent leurs services au roi de France comme bons et loyaux sujets, et les troupes allemandes furent congédiées.

Élisabeth, à qui le prince de Condé fit part de cette pacification inattendue, en l'invitant à restituer la ville du Havre au roi de France, répondit, dans son indignation, que, puisqu'on avoit traité sans la consulter, elle jugeoit convenable de conserver le Havre comme garantie de la restitution de Calais. Le gouvernement françois lui proposa vainement d'exécuter dans tous ses points le traité de Cateau-Cambresis, et lui offrit de nouveaux otages et de nouveaux engagements: elle refusa tout accommodement et même de recevoir le remboursement des sommes qu'elle avoit avancées aux huguenots. Cependant, lorsqu'elle vit que les troupes royales pressoient fortement le siége du Havre, elle revint sur les propositions faites et voulut entrer en négociation. Il étoit trop tard. Une maladie pestilentielle enlevoit chaque jour une partie de la garnison; deux brèches furent pratiquées en peu de jours; le comte de Warwick ne se crut pas assez fort pour soutenir un assaut, et il capitula (28 juillet 1563). La nécessité d'obtenir la paix fut bientôt, par cet événement et plusieurs autres, démontrée à Élisabeth qui s'empressa d'envoyer des ambassadeurs en France; mais la chance avoit complétement tourné: l'un d'eux, Smith, fut arrêté et retenu au château de Melun, comme caution de la personne du duc de Foix, l'ambassadeur françois à Londres, que la reine avoit fait mettre en prison, et Throckmorton fut renfermé à Saint-Germain, comme instigateur de la dernière guerre civile. Élisabeth accrédita d'autres agents que l'on reçut avec un tel dédain, que ce ne fut qu'après cinq mois qu'ils parvinrent à se faire écouter. Le résultat du nouveau traité assura la possession de Calais à la France, et les otages, livrés comme sûreté de la restitution de cette ville, furent mis en liberté contre le paiement du quart de la somme promise dans l'origine. La reine d'Angleterre, en signant ce traité humiliant, se reprocha vivement la faute qu'elle avoit commise en contrevenant à celui de Cateau-Cambresis.

La reine d'Écosse, par la grande douceur de son caractère, sembloit avoir conquis l'amitié d'Élisabeth. Les deux reines entretenoient une correspondance remplie des expressions les plus tendres; les deux seigneurs le plus en crédit dans les deux cours, lord Robert Dudley et lord Jacques Stuart, imitoient leurs souveraines, et les deux secrétaires d'état ou ministres, Cecil et Maitland, s'écrivoient également sur les intérêts de l'Angleterre et de l'Écosse avec une apparence touchante de confiance et de sincérité. Le différend entre les deux princesses, la reconnoissance des droits d'Élisabeth et la renonciation de Marie Stuart aux armes et au titre d'Angleterre, n'étoit cependant pas encore ajusté. Marie paroissoit disposée à satisfaire en tout Élisabeth, mais elle vouloit que celle-ci, à défaut d'enfants légitimes, la déclarât son héritière. Élisabeth n'accueillit point cette proposition. On imagina une entrevue et une conférence entre les deux reines dans un des comtés du nord, avec l'espoir d'aplanir toutes les difficultés; et déjà Marie avoit reçu ses passe-ports et sauf-conduits pour elle et sa suite, lorsque

la reine d'Angleterre refusa le rendez-vous sous les plus futiles prétextes. Le fait est que, vaine de sa beauté, devant laquelle ses courtisans étoient en adoration, elle ne voulut pas s'exposer à la comparaison qu'ils en eussent faite avec les charmes, les graces naturelles et l'air de jeunesse qui brilloient en Marie Stuart, qualités puissantes à une époque où les principaux états de l'Europe étoient gouvernés par des femmes.

La maison de Guise avoit formé le projet de donner la main de Marie à l'archiduc Charles; et Marie fit part à Élisabeth de la demande de ce prince. La reine d'Angleterre ne manqua pas de se montrer jalouse de la reine d'Écosse; et, pour supplanter sa rivale, elle noua une intrigue en Allemagne, afin d'engager l'empereur à reprendre les négociations qui avoient existé entre elle et l'archiduc; mais Ferdinand répondit assez durement qu'il n'entendoit pas être dupé une seconde fois. Repoussée de cette cour, Élisabeth voulut engager Marie à refuser elle-même le fils de l'empereur; elle lui envoya des agents secrets chargés de lui faire entendre que du choix de son époux dépendoit l'admission de ses prétentions à la succession d'Angleterre; Élisabeth, en se résignant au célibat, ne désapprouvoit pas le mariage de sa *jeune sœur,* mais elle vouloit la voir unie à un seigneur anglois; car il falloit que cet époux fût aimé de ses sujets, qu'il eût assez de connoissance des intérêts des deux nations pour accroître et conserver l'union qui devoit exister entre les deux couronnes; et l'archiduc d'Autriche, présenté par le cardinal de Lorraine, devoit être considéré comme un ennemi de l'Angleterre. La reine d'Écosse, moins habile que sa rivale et sans dissimulation, lui demanda quel étoit cet époux que recommandoit son auguste sœur, et, après quelques mois d'hésitation, Élisabeth lui désigna son favori, Robert Dudley, qu'elle venoit de créer comte de Leicester (1564). Cette proposition singulière ne plut ni à Marie, ni à l'amant en titre de la reine d'Angleterre. Leicester, fier, insolent, intéressé, sans honneur et sans générosité, mais insinuant, doué d'une belle figure et de manières agréables, et assez adroit pour avoir su cacher à sa souveraine les vices odieux de son caractère, soupçonna Cecil d'avoir imaginé ce projet afin de lui faire perdre les bonnes graces d'Élisabeth, qui lui eût à l'instant retiré ses faveurs s'il eût montré la plus légère satisfaction d'un établissement si glorieux; et il pensa toutefois que l'homme jugé digne de recevoir la main d'une reine, l'étoit également de recevoir celle de l'autre. Marie répondit qu'il étoit au-dessous de sa dignité d'épouser un simple sujet; Élisabeth parut blessée de cette déclaration, et la correspondance des deux rivales fut quelque temps interrompue.

Les sujets de la reine d'Écosse insistoient cependant pour qu'elle se donnât un époux; et le lord Darnley, fils du comte de Lennox, qui descendoit des rois d'Angleterre par sa mère, et des rois d'Écosse par son père, se mit sur les rangs. Le lord Darnley touchoit à peine à sa vingtième année; ses traits étoient agréables et réguliers, sa taille élégante et bien prise. Marie n'écouta point sans plaisir l'ouverture qui lui fut faite de réunir en un faisceau tous les droits à la succession d'Angleterre en épousant ce cousin, et dépêcha vers Élisabeth le lord Melville, l'un de ses confidents, afin de s'assurer des intentions réelles de la reine d'Angleterre, et de faire cesser, s'il se pouvoit, un refroidissement qui l'affligeoit. Melville, aimable, adroit, insinuant, parvint à mettre en défaut la méfiance d'Élisabeth, et à lire dans son cœur. Il reconnut qu'un amour-propre sans mesure y régnoit avec toute la déraison qu'un esprit de jalouse coquetterie pouvoit inspirer à une femme. Il avoit beaucoup voyagé; il parla à la reine des parures diverses qui ajoutoient aux charmes du beau sexe dans les lieux qu'il avoit parcourus, et la reine affecta de se montrer chaque jour à l'ambassadeur sous le costume féminin de l'une des nations qu'il avoit citées. Élisabeth tiroit grande vanité de la beauté de ses cheveux, quoiqu'ils fussent d'un blond très-ardent, et elle prit l'habitude de se coiffer à l'ita-

lienne parce que Melville lui avoit dit que l'usage des femmes de l'Italie étoit de les laisser flotter sur les épaules. Elle poussa son inquiète indiscrétion jusqu'à lui demander, en exigeant une réponse catégorique, quelle étoit la plus belle, ou d'elle ou de Marie. Melville se tira de ce mauvais pas en répondant que la reine qui l'interrogeoit étoit la plus belle personne de l'Angleterre, et Marie la plus belle de l'Écosse. Élisabeth voulut entrer dans les détails les plus étranges sur les charmes et les qualités de sa rivale; elle s'informa du rapport de sa taille à celle Marie; et, en apprenant que Marie étoit la plus grande, elle s'écria: « Elle est donc trop grande, car ma taille est dans les plus justes proportions. » Enfin elle déploya devant Melville ses talents sur le clavecin, pour l'amener à confesser que ceux de Marie étoient de beaucoup inférieurs. Melville, en bon courtisan, parut transporté d'admiration, mais les foiblesses du caractère de la reine d'Angleterre l'effrayèrent pour l'avenir de sa souveraine; et il se hâta de lui faire savoir qu'elle ne devoit jamais compter sur l'affection d'Élisabeth.

La conduite de la reine d'Angleterre envers Marie étoit en effet pleine de ruse et de fausseté, et presque inexplicable. Elle permit au comte de Lennox de passer en Écosse, et fit insinuer à Marie qu'il seroit convenable de le réhabiliter dans ses honneurs et ses biens; puis elle lui proposa de nouveau de prendre Leicester pour époux; et, comme Marie sembloit irrésolue, elle permit au lord Darnley de suivre son père à Édinbourg. La présence du jeune lord acheva de décider la reine d'Écosse, et elle informa Élisabeth qu'elle accordoit sa main à Darnley, et l'appeloit à partager son trône. A cette nouvelle, Elisabeth envoya la comtesse de Lennox et son second fils à la Tour, fit saisir tous leurs biens, et donna l'ordre à l'immoral Throckmorton de partir pour la cour d'Écosse où il protesta, se plaignit et menaça comme si l'on eût outragé la reine d'Angleterre. Quand cet ambassadeur se fut bien convaincu que la résolution de Marie étoit inébranlable, il s'adressa aux lords mécontents, prétendit que la nouvelle religion couroit le plus grand danger par cette union, les excita à la révolte, et leur promit le secours de l'Angleterre. Les démêlés politiques deviennent inextricables lorsque les discussions religieuses les alimentent. On répandit le bruit que Marie faisoit des tentatives pour restituer aux évêques catholiques une partie de leur juridiction civile; qu'elle avoit écrit au concile de Trente une lettre où elle protestoit de son attachement à la foi de ses pères, et qu'elle nourrissoit l'espérance de faire rentrer un jour ses états dans le sein de l'Église universelle. Le comte de Murray, frère utérin de Marie, le comte d'Arran duc de Chatellerault, les comtes d'Argyle, de Rothes, de Glencairn, les lords Ochiltree, Boyde, Kirkaldy de Granges, Pittarow et d'autres se réunirent, déclarèrent que la religion de l'Évangile étoit en danger, et formèrent le projet de semparer de Marie, de Lennox et de Darnley, de tuer ces deux derniers, d'enfermer la reine à Lochlevin, et de confier le gouvernement au comte de Murray. Ils choisirent pour l'exécution de leur complot, le moment où Marie se rendoit de Perth à Callendar. Le duc de Chatellerault occupa Kinneil, Argyle Castle-Campbell, Rothes Parret-Wall, Murray Lochlevin; ils devoient se rassembler dans l'église de Leith et se saisir de la reine à son passage; mais elle fut informée de ces dispositions, et elle atteignit Callendar avant l'heure fixée pour leur réunion. Déçus dans leur espoir, les lords se rencontrèrent à Stirling, et, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de la religion, ils s'engagèrent à se défendre mutuellement, et demandèrent de prompts et efficaces secours à Élisabeth qui leur envoya dix mille livres sterling.

Instruite de la réunion de Stirling, Marie se hâta de publier une apologie de ses desseins, déclara que jamais elle ne troubleroit aucun de ses sujets dans sa croyance et son culte; appela tous ceux qui lui étoient fidèles à sa défense, conféra au lord Darnley

les titres de comte de Ross et de duc d'Albany, ordonna la publication de ses bans, et l'épousa dans la chappelle de Holy-Rood, en prescrivant de lui donner le titre de roi et de placer en tête de ses ordonnances les mots: « De par Marie et Henri, reine et roi d'Écosse. » L'activité et la résolution de ces mesures lui valurent en peu de jours une nombreuse armée. Elle prit le ton qui convenoit à une souveraine, pria sa bonne sœur de ne point se mêler du gouvernement de son royaume, marcha contre les lords mécontents avec dix-huit mille hommes, et les força de chercher un asile en Angleterre. Murray se rendit à Londres, et Élisabeth, qui n'aimoit les traîtres que lorsqu'ils avoient réussi, refusa d'abord de le recevoir; mais comme elle avoit à cœur de persuader qu'elle étoit entièrement étrangère à la conspiration, elle l'admit avec l'abbé de Kilwinning, agent du duc de Chatellerault, en présence des ambassadeurs de France et d'Espagne: elle les obligea de convenir à genoux qu'ils n'avoient point agi par ses conseils et qu'elle n'avoit aucune part à la rébellion; puis elle les chassa de sa présence en les accablant des noms les plus odieux. Pour les consoler de leur bassesse, elle leur accorda une petite pension (1565).

Tandis qu'Élisabeth entouroit d'obstacles le mariage de la reine d'Ecosse, elle prenoit elle-même la résolution de se marier, mais elle hésitoit dans le choix de l'époux qu'elle vouloit se donner. Si son amour la portoit vers Leicester, son orgueil la détournoit d'un homme qui n'avoit ni richesse, ni pouvoir personnel, ni influence sur l'esprit du peuple, entaché de l'horrible accusation du meurtre de sa femme, violent, jaloux par caprice, et quelquefois si indifférent qu'il la forçoit à répandre des larmes et à ébruiter dans sa folle ardeur le scandale d'une passion effrénée. Les conseillers d'Élisabeth parvinrent à lui persuader qu'elle ne pouvoit songer qu'à un prince souverain. Elle en fit part à Leicester qui feignit un grand desespoir et s'absenta de la cour; mais la reine le rappela; ils se réconcilièrent, et elle parut renoncer aux poursuivants étrangers. Catherine de Médicis la demanda pour son fils Charles IX, alors âgé de quatorze ans; mais, après quelques réflexions, Élisabeth refusa en alléguant la différence d'âge. On en revint à l'archiduc Charles; l'empereur ne paroissoit plus si opposé à cet hymen, mais il mourut durant la négociation: elle continua toutefois, et l'indécise Élisabeth la fit durer près de trois années par ses intrigues et son inconstance; enfin elle imagina d'exiger que l'archiduc renonçât à la religion catholique. Ce prince, s'apercevant alors qu'il étoit dupe de la dissimulation de la reine d'Angleterre, épousa la fille du duc de Bavière.

La reine d'Écosse étoit loin d'avoir trouvé le bonheur dans son union avec le lord Darnley. Si la jeunesse et les avantages personnels de ce seigneur l'avoient d'abord séduite, son insolence, sa violence et son ingratitude le lui présentèrent bientôt sous un jour moins favorable. Les goûts les plus grossiers, les plus scandaleux excès, dissipèrent l'illusion de Marie; elle lui avoit prodigué ses bienfaits et son pouvoir, elle reconnut trop tard que l'ambition de cet époux tendoit à en abuser, et elle résolut de mettre plus de réserve dans sa confiance. Elle convoqua un parlement afin d'assurer la punition des rebelles fugitifs et la liberté de conscience à ses sujets catholiques. Darnley, qui s'étoit aperçu de la froideur de la reine, demanda que le bill de proscription atteignît le duc de Chatellerault et ses partisans; mais Marie s'y refusa, et se contenta d'un exil momentané en France. Darnley indigné jura de se venger. David Riccio, Piémontois, qui jadis avoit suivi en Écosse un ambassadeur de Savoie, avoit été placé par la reine, sur la recommandation de ce ministre, parmi les pages de la chambre. Il chantoit avec goût, jouoit du luth, et possédoit parfaitement la langue françoise. Cette connoissance lui valut la place de secrétaire pour les dépêches de France; et, comme toute la correspondance avec les princes étrangers se faisoit en françois, elle passa par les mains de

Riccio qui eut occasion d'approcher souvent de la reine et de lui donner des preuves d'intelligence et de dévouement. A l'époque de son mariage, elle le créa garde du trésor privé, et il se fit bientôt un ennemi de Darnley en lui refusant de l'argent sans l'autorisation de Marie. Darnley mit en oubli tous les services que Riccio lui avoit rendus en se servant de la confiance dont la reine l'honoroit pour faire réussir l'hymen auquel ce seigneur prétendoit, et l'amitié qu'il avoit jurée au secrétaire se changea en une haine implacable. Les lords mécontents, mais qui n'avoient pris dans la rebellion aucune part ostensible, instruits de la colère de Darnley, conçurent l'idée de l'engager à faire cause commune avec eux et les exilés. Les lords Morton, Lindlay, Ruthwen, Maitland, éveillèrent sa jalousie et lui inspirèrent des soupçons sur la nature des relations de Riccio et de Marie, quoique Riccio fût loin d'avoir une figure agréable; mais il étoit étranger et catholique. Le clergé réformé saisit avec avidité cette occasion de répandre dans le peuple une opinion défavorable à la reine, et Georges Douglas, l'ami de Darnley, se chargea du soin d'aigrir son ressentiment en lui parlant incessamment de l'ambition de Riccio, de son insolence, de son avidité, et lui répétant toutes les fables qu'inventoient les protestants. Égaré par des conseils perfides, Darnley souscrivit un engagement avec les lords exilés, Argyle, Boyde, Rothes, Murray, Ochiltree, et promit de les soutenir, de défendre leur religion, d'obtenir leur grace, tandis que, de leur côté, ils s'obligèrent à lui maintenir durant sa vie la part qu'il devoit avoir comme roi dans le gouvernement de l'Écosse; à le servir en fidèles sujets, et à faire prévaloir, à la mort de Marie, ses justes prétentions à sa succession. Un article de cet odieux traité portoit l'engagement secret de saisir et de tuer partout où l'on pourroit les rencontrer, David Riccio, les comtes de Huntley, de Bothwell et d'Athol; les lords Fleming Livingston, et sir James Balfour.

La reine ouvrit le parlement le 7 mars 1566, et la chambre des lords présenta le bill de proscription; il devoit être discuté peu de jours après; mais le samedi 9, vers 8 heures du soir, Morton, accompagné de quatre-vingts hommes armés, s'empara des portes du palais, et fit prévenir le roi que le moment d'agir étoit arrivé. Marie, que fatiguoit une grossesse très-avancée, étoit en ce moment à souper dans un cabinet attenant à sa chambre à coucher, avec la comtesse d'Argyle, sa sœur naturelle, et l'abbé commendataire de Holy-Rood-House. Erskine, le capitaine des gardes, Beton, le grand-maître de la maison, et Riccio, se trouvoient ce jour-là de service et entouroient la table. Le roi pénétra dans l'appartement par un passage dérobé, s'assit près de la reine, et lui passa un bras autour de la ceinture comme pour lui dérober le spectacle qu'on lui préparoit ou l'empêcher de fuir. Le lord Ruthwen, le sire de Ruthwen, et les lords Douglas, Ballentyne et Kerr le suivirent armés de pied en cap. Ce fut Ruthwen qui frappa d'abord les regards de Marie; effrayée à son aspect, elle lui ordonna de sortir, sous peine d'être puni comme traître pour avoir osé s'introduire, sans son ordre, dans la chambre royale; mais Ruthwen, fort de l'assentiment de Darnley, répondit arrogamment qu'il venoit dans l'intention de faire subir à Riccio le châtiment qu'il méritoit. L'infortuné secrétaire courut vers sa souveraine, et tenta de se mettre à l'abri derrière son fauteuil, en implorant sa protection et criant à genoux : « Justice! ô ciel! justice! » La reine employa les pleurs, les supplications, les menaces pour le sauver, mais on les dédaigna; Kerr osa lui présenter un pistolet, Ballentyne leva sur elle un poignard, et Douglas, saisissant la dague de Darnley, en porta un coup terrible à Riccio par-dessus l'épaule même de Marie, et au risque de la blesser. Le fer resta enfoncé dans le corps du malheureux qui, luttant contre la mort, renversa la table, et couvrit de son sang les vêtements de la reine. Les assassins le traînèrent à travers la chambre à coucher jusqu'à l'antichambre où ils achevèrent de le massacrer, et ils revinrent se vanter devant

Marie de leur action déloyale. La princesse indignée essuya ses larmes, déclara qu'elle n'oublieroit jamais l'outrage qu'elle venoit de recevoir, et jura de se venger ; mais elle étoit prisonnière. Le tumulte et le bruit avoient inutilement attiré quelques-uns de ses amis : ils ne soutinrent qu'un léger combat. Bothwell et Huntley furent forcés de s'échapper par une fenêtre, et les autres capitulèrent après s'être défendus dans les chambres. Darnley cassa le parlement, et promit aux conspirateurs de ne point s'opposer à l'emprisonnement de Marie dans la forteresse de Stirling ; mais la douceur de la reine, la modération qu'elle montra dans une entrevue subséquente avec son époux, lui rendirent une partie de son ascendant ; elle le fit rougir de s'être ainsi livré à ses propres ennemis, le convainquit de son imprudence, et lui fit sentir la nécessité de recouvrer une liberté qu'il avoit perdue aussi bien qu'elle. Les préparatifs de leur départ ne demandèrent qu'un petit nombre d'heures, et, dans la nuit du 12 mars, le roi et la reine, accompagnés de quelques serviteurs, quittèrent sans bruit leur palais, et gagnèrent le château Dunbar, où l'étendard royal fut arboré. Marie avoit plus d'amis que les révoltés ; en peu de jours une armée de huit mille hommes se rassembla autour d'elle ; elle s'avança sur Édinbourg ; les conjurés prirent la fuite, et se trouvèrent heureux d'atteindre le sol de l'Angleterre où Élisabeth n'osa, dans sa politique, les accueillir ouvertement : cette princesse leur ordonna même de sortir de ses états, mais en les faisant prévenir secrètement qu'ils pouvoient y rester, pourvu qu'ils se conduisissent avec prudence. Elle envoya féliciter sa bonne sœur, la reine d'Écosse, de ses succès, et songea à lui préparer de nouvelles embûches.

Henri Darnley imagina de publier une apologie de sa conduite, et de déclarer qu'il n'avoit eu aucune connoissance de la conspiration. Il se perdit dans l'estime de ses amis et ne put recouvrer celle de Marie, bien qu'elle affectât de croire à ses protestations. L'indulgente et facile souveraine ne poursuivit sa vengeance et le châtiment des assassins de Riccio qu'avec une grande modération. Un petit nombre fut puni ; elle accorda grace entière à Murray et à ses adhérents ; mais Darnley ayant repris ses désordres accoutumés, elle l'accabla de ses dédains et le réduisit à une complète nullité. Enfin le moment de ses couches arriva, événement qui intéressoit l'Angleterre autant que l'Écosse. Elle mit au jour un fils, et dépêcha sur l'heure Melville pour annoncer cette nouvelle à Élisabeth. La reine d'Angleterre présidoit aux plaisirs d'un bal à Greenwich, lorsque l'ambassadeur lui fut présenté. Sa joie s'évanouit ; elle parut atteinte d'un mal subit, et tomba dans une profonde mélancolie ; mais le lendemain elle reprit sa dissimulation, remercia Melville de lui avoir rapidement apporté une aussi bonne nouvelle, déclara qu'elle vouloit être la marraine de l'enfant, et chargea le comte de Bedford et George Cary, fils du lord Hunsdon l'un de ses parents, de la représenter au baptême du prince d'Écosse. Le fils de Marie Stuart reçut le nom de Jacques, et, nonobstant les malheurs de sa mère et la haine persévérante d'Élisabeth, il fut destiné par la Providence à réunir sur sa tête les couronnes d'Angleterre et d'Écosse.

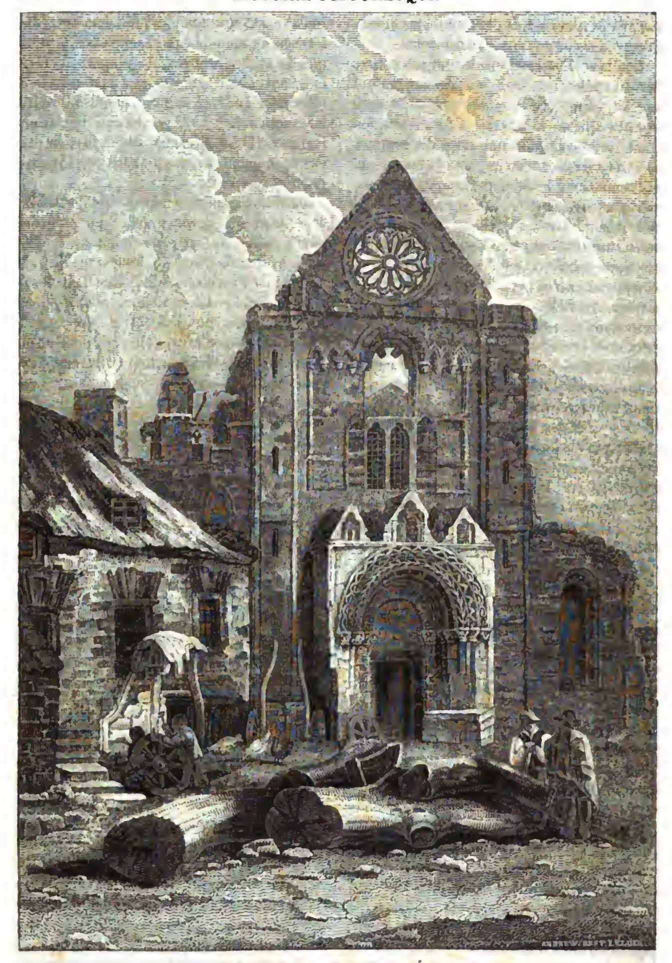
Élisabeth s'aperçut bientôt que la naissance du fils de Marie, avoit ramené au parti de cette princesse une foule de personnes jusqu'alors indifférentes. Après avoir prorogé six fois le parlement, la reine se vit forcée par la détresse de ses finances à le convoquer sérieusement, et, en dépit de toutes les contraintes imposées par les ministres à la liberté de la parole, la chambre des pairs, prenant l'initiative, sollicita Élisabeth de s'expliquer sur l'objet délicat de la succession au trône, et sur celui d'un mariage. Elle voulut encore éviter de donner une réponse catégorique, et ses courtisans déclarèrent officieusement aux chambres qu'ils l'avoient entendue dire positivement qu'elle étoit résolue à se marier ; mais la chambre des communes ne se contenta pas de cette assertion, et refusa de voter aucun subside

jusqu'à ce que la reine eût au moins assuré l'ordre de la succession à la couronne.

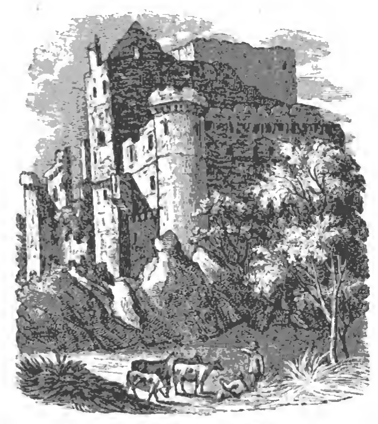
L'altière Élisabeth qui n'étoit pas encore lasse du rôle et du titre de reine-vierge dont elle se paroit effrontément, répondit avec aigreur que la demande de la déclaration d'un successeur étoit une sorte d'attentat à la sûreté de sa personne, que la faveur qui environnoit un héritier présomptif et les espérances que l'on fondoit sur son prochain avénement, pouvoient creuser la tombe du souverain titulaire; que les communes agissoient en rebelles, et n'eussent pas osé se comporter envers son père comme elles le faisoient envers elle; qu'elle sauroit choisir des conseillers plus sages et plus discrets que des politiques brouillons, et qu'elle feroit part aux lords de sa décision quand elle jugeroit le moment favorable. Cette réponse déplut aux deux chambres et souleva dans la discussion des idées que les possesseurs du pouvoir n'avoient pas l'habitude d'entendre, car il y fut dit en termes exprès qu'une grande nation ne devoit pas être sacrifiée aux fantaisies d'une femme capricieuse, et que si la souveraine négligeoit son devoir, les lords et les communes avoient le droit de la forcer à l'accomplir. Le parlement lui présenta donc une pétition qui fut lue par le garde des sceaux en présence d'une nombreuse députation. La reine répondit avec gravité, mais elle enveloppa sa pensée dans des phrases obscures sous lesquelles il étoit difficile de la reconnoître. Ces paroles énigmatiques ne satisfirent nullement la chambre des communes. On y parla avec plus de force que jamais, et la reine envoya défense de s'occuper plus long-temps de cette affaire. Les subsides cependant restoient en souffrance, et, après quelques négociations, la reine se crut obligée de céder; elle révoqua ses ordres, et, par cette concession, elle obtint l'impôt qu'elle sollicitoit; mais à peine le bill fut-il passé qu'elle prononça la dissolution du parlement, et, dans son discours de clôture, elle avertit les membres de cette assemblée, du ton le plus amer et le plus hautain, de ne pas se jouer désormais à mettre la patience de leur souveraine à une aussi violente épreuve. Elle les assuroit toutefois que, malgré les dégoûts qu'elle avoit éprouvés, la plupart d'entre eux pouvoient compter sur son affection (2 janvier 1567). Les autres, c'est-à-dire les lords qui avoient laissé percer leur opinion en faveur de Marie Stuart et de son fils, eurent dès ce moment à redouter sans cesse la disgrace d'Élisabeth.

Parmi les partisans déclarés de l'ordre de succession qui devoit appeler au trône le prince d'Écosse, on remarquoit en Angleterre le duc de Norfolk, les comtes de Leicester, de Pembroke, de Bedford, de Northumberland, le cauteleux ambassadeur Throckmorton lui-même et la plupart des lords du premier ordre. Un petit nombre de protestants rigides penchoit en faveur de la comtesse de Hertford; cependant son mariage avoit été déclaré nul, et de nouvelles discussions se seroient élevées si elle eût été désignée comme l'héritière du trône. Marie réunissoit donc presque tous les suffrages; on aimoit la modération de son caractère, on admiroit sa bienveillance universelle; mais cette facilité même l'entraîna dans les plus étranges erreurs, et ses imprudences la livrèrent sans défense à tous les piéges que lui tendirent la politique et la haine d'Élisabeth.

La reine d'Écosse ne pouvoit oublier l'outrage qu'elle avoit reçu par l'assassinat de Riccio. Elle traitoit Darnley, son époux, en prince, mais elle ne partageoit point avec lui l'autorité souveraine, et, loin de lui donner la couronne qu'il en avoit attendue, elle le laissoit sans influence et sans pouvoir. Elle forma un nouveau conseil, qu'elle composa de Huntley chancelier, de Bothwell amiral héréditaire d'Écosse, de son frère Murray, et du comte d'Argyle. Comme elle avoit manifesté l'intention d'accorder un entier pardon à Maitland, Darnley s'y opposa de tous ses moyens, et peut-être cette vive opposition la détermina-t-elle à presser l'expédition des lettres de grace à la demande de Bothwell et de Murray. Darnley furieux menaça Murray de le tuer, et demanda son exclusion du con-



Ruines de l'abbaye de Jedburg en Écosse.



Vue du château de Craigmillar.

seil d'état ainsi que celle de Bothwell et de Huntley. Marie ne manqua pas de s'y refuser, et Darnley, s'absentant de la cour, se retira à Stirling, d'où il annonça le projet de quitter le royaume. Le comte de Lennox son père parvint à l'en dissuader, et le ramena à Édinbourg où Marie, l'accueillant avec sa grace accoutumée, le prit par la main, le conduisit devant le conseil, le conjura dans les termes les plus précis de détailler ses plaintes, de ne point dissimuler ce qui causoit son déplaisir, et le pria de lui pardonner si elle avoit commis quelque faute involontaire. Elle l'engagea ensuite à ne point se séparer d'elle. Darnley déclara que la reine ne lui avoit jamais donné aucun sujet de plainte, mais il se garda de s'expliquer avec autant de franchise sur son projet de voyage. Il repartit bientôt pour Stirling, et, dans une lettre à Marie, il lui apprit que le sujet réel de son mécontentement venoit du peu d'autorité qu'elle lui laissoit, et du dédain que lui marquoit la oblesse.

Une affaire d'état ayant appelé la reine à Jedburgh avec les lords du conseil, elle alla faire une visite au comte de Bothwell, qu'un proscrit avoit tenté d'assassiner quelques jours auparavant, et cette démarche fut mal interprétée par les ennemis de la princesse. Marie fut atteinte dans cette ville d'une indisposition si grave, que les lords furent au moment de retourner à Édinbourg, afin de pourvoir au gouvernement, d'en exclure Darnley, et de confier la régence à Murray; mais la reine se rétablit, et reprit assez de forces pour aller passer le temps de sa convalescence au château de Craigmillar au-delà de Berwick. Darnley vint l'y visiter, et son orgueil lui interdit tout rapprochement avec les lords du conseil, qui engagèrent Marie à faire prononcer son divorce. La princesse s'y refusa; elle se trouvoit sans doute bien offensée, mais elle craignoit qu'une telle action ne nuisit aux droits de son fils. Elle répondit donc que Darnley peut-être parviendroit à se corriger, elle ne vouloit pas entacher sa conscience ni son honneur, et elle pensoit que les choses pouvoient aller jusqu'à ce qu'il

plût à Dieu d'y apporter remède. Les lords ennemis de Darnley se résolurent alors à l'assassiner : un compromis fut rédigé par sir James Balfour, et signé avec lui de Huntley, Bothwell, Argyle et Maitland. Bothwell se chargeoit de l'exécution du crime, et les autres le garantissoient contre toutes ses conséquences.

De Craigmillar la reine se rendit à Stirling, où elle fit administrer à son fils le sacrement de baptême avec une grande solennité; mais Darnley, quoique présent au château, refusa de paroître à la cérémonie. Marie saisit la circonstance pour accorder une amnistie au comte de Morton, et à soixante-seize proscrits. Darnley vit une nouvelle offense dans cet acte de grace, et se retira à Glascow, où il fut attaqué de la petite-vérole; ce qui fit dire qu'il avoit été empoisonné. Marie accourut afin de lui prodiguer ses soins; elle lui témoigna beaucoup de tendresse, son affection parut renaître, et dès qu'il put voyager elle le ramena à Édinbourg, et le plaça dans une maison hors des murs, appartenant au prévôt de Sainte-Marie, et vulgairement nommée l'église du Champ. On assigna pour motif à cette disposition, la nécessité de tenir le convalescent en bon air. La reine s'établit elle-même dans un appartement de cette maison, au-dessous de celui qu'occupoit Darnley, et ne parut occupée que de lui donner des marques d'intérêt.

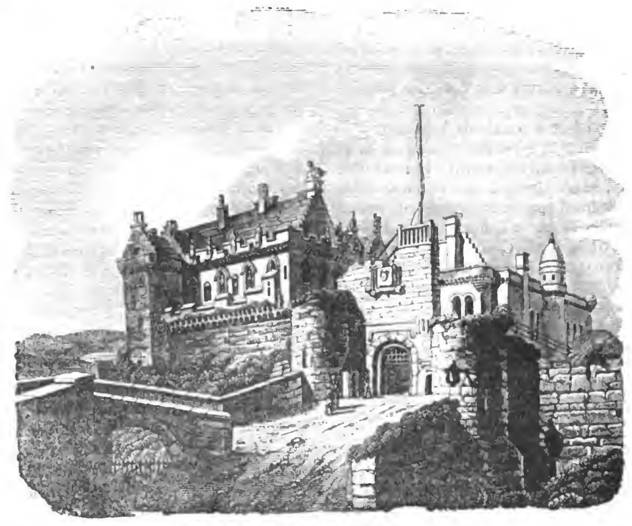
Mais tandis que les époux sembloient réconciliés, une épouvantable catastrophe se préparoit. Le comte de Morton avoit dépassé les frontières; il s'étoit arrêté à Wittingham, parce qu'il lui étoit défendu d'approcher de la cour à une distance de sept milles; mais Bothwell et Maitland s'étoient hâtés d'aller à sa rencontre, et, dans leur conférence, le meurtre de Darnley avoit été définitivement arrêté. Le 9 février 1567, Marie, après une conversation assez tendre avec son époux, lui annonça qu'elle coucheroit cette nuit au château de Holy-Rood, afin d'assister, selon sa promesse, à un bal masqué donné à l'occasion du mariage d'une de ses femmes, Marguerite Carvood, avec un des officiers de sa maison, nommé Sébastiani. La reine resta près de Darnley, depuis six heures jusqu'à onze heures du soir, montra beaucoup de gaîté, tira de son doigt un fort bel anneau qu'elle passa à celui de son mari, et l'embrassa en partant. La route de Kirk-of-Field à Holy-Rood-House fut éclairée par des flambeaux. Marie parut au bal enjouée et radieuse, et se retira peu après minuit. On se sépara dès qu'elle fut partie, et le palais fut bientôt plongé dans un profond silence. Vers deux heures du matin, une commotion terrible qui ébranla toutes les maisons, alarma les habitants de la ville comme ceux du château, et bientôt se répandit l'horrible nouvelle, qu'une explosion de poudre avoit détruit la maison de l'église du Champ, que le roi n'existoit plus, que son corps et celui de son page Taylor gisoient dans un jardin ou un champ voisin, et que trois autres personnes et un enfant avoient péri sous les ruines.

Lorsque l'on apprit à la reine qu'elle n'avoit plus d'époux, elle versa des larmes, déplora le sort de Darnley, déclara qu'elle pensoit qu'on avoit voulu la rendre également victime de l'attentat, et annonça qu'elle étoit résolue à tirer une vengeance éclatante des coupables. Elle s'habilla de deuil, se renferma dans une chambre tendue en noir, et n'admit près d'elle qu'un petit nombre de serviteurs dévoués. Des récompenses furent offertes à qui procureroit la découverte et l'arrestation des assassins; et des lettres adressées aux cours étrangères leur apprirent les douleurs de Marie, et les mesures qu'elle prenoit pour la punition des meurtriers de son époux. Cependant les mêmes seigneurs se pressoient autour de sa personne et composoient son conseil, et elle ne laissa percer aucun soupçon sur leur participation au crime. Cette conduite parut étrange; car la voix publique accusoit Bothwell et ses serviteurs, et la faveur dont l'honoroit Marie étoit si déclarée qu'elle indigna les masses populaires, et que bientôt le bruit courut qu'elle-même étoit complice

de l'assassinat de son mari. Des placards injurieux répandirent cette accusation : la reine en eut connoissance, et fit chercher les libellistes avec plus de rigueur peut-être qu'on n'en mettoit à la poursuite des régicides.

Cependant le comte de Lennox qui, de son côté, avoit réuni des preuves contre les assassins de son fils, écrivit à la reine pour lui demander justice, en accusant le comte de Bothwell comme instigateur, et comme complice sir James Balfour, Gilbert Balfour son frère, David Chalmers et quatre officiers du palais. Le parlement fut convoqué, et Lennox appelé à la cour afin de soutenir son accusation. Il quitta en effet Glascow, mais à peine rendu à Stirling, il apprit que Bothwell, quoique accusé, n'avoit pas cessé de siéger au conseil, qu'il logeoit au palais habité par la reine, qu'il se faisoit escorter d'une troupe de gens armés, et que son complice, sir James Balfour, commandoit le château d'Édinbourg. Intimidé par ce déploiement de puissance, Lennox écrivit pour solliciter un ajournement. On n'eut aucun égard à sa prière, et le jury s'assembla ; le comte de Caithness remplit les fonctions de chancelier. Bothwell se rendit au Talbooth où se tenoit l'assise, et se fit accompagner de deux cents soldats et de quatre mille gentilshommes ; Maitland étoit à ses côtés, à cheval. Le comte d'Argyle présida en qualité de grand-juge héréditaire de l'Écosse, et Morton présenta la défense de l'inculpé, qui fut acquitté à l'unanimité, attendu qu'il ne se présenta pas d'accusateur. Cunningham, l'un des serviteurs de Lennox, avoit, avant le jugement, protesté sans succès contre l'illégalité de la procédure. Bothwell offrit le combat singulier à tout Écossois, Anglois ou François qui oseroit affirmer sa culpabilité. La session du parlement s'ouvrit deux jours après. Les partisans de Bothwell s'y trouvèrent en majorité. Ils avoient redouté la dernière année. durant laquelle la loi permettoit au souverain, qui n'avoit pas encore atteint vingt-cinq ans, de révoquer les concessions de propriétés qu'il auroit faites au détriment du domaine de la couronne. La généreuse et facile Marie avoit abusé de la faculté de concéder. Darnley l'avoit souvent blâmée de son imprévoyance, et même en avoit obtenu des révocations partielles. Ses ennemis savoient qu'il se proposoit de l'engager à retirer ses donations avant qu'elle eût atteint l'âge de vingt-cinq ans, et la crainte qu'il ne réussit dans son influence renaissante n'avoit pas été étrangère à la détermination de le mettre à mort. Pour éviter toute nouvelle appréhension de ce genre, les lords obtinrent du parlement la confirmation des donations faites à Bothwell, Murray, Huntley, Morton, Maitland, Rothes et autres, et une décision qui privoit la reine et ses héritiers au trône de tout pouvoir révocateur à l'avenir. Le parlement ratifia ensuite l'acte de la convention de 1560, qui abolissoit la juridiction papale ; et par un autre statut, déclara que tous les Écossois étoient libres de servir Dieu selon la direction de leur conscience. Cette session (avril 1567) ne dura pas plus de six jours. A peine terminée, les lords se réunirent au nombre de vingt-quatre et signèrent un pacte par lequel, reconnoissant l'innocence de Bothwell, ils s'obligèrent à le défendre envers et contre tous, dans son corps, ses héritages et ses biens, et promirent d'engager la reine à l'épouser aussitôt que la loi et les convenances le permettroient.

Cette infâme association, tache éternelle pour la noblesse d'Écosse, fut nécessairement suivie d'entreprises audacieuses contre la foiblesse de Marie Stuart. Cette imprudente et malheureuse princesse s'étoit rendue à Stirling dans l'intention d'embrasser son fils qu'elle avoit confié à la fidelité du comte de Marr. Bothwell jugea cette circonstance favorable à ses intérêts. Il rassembla un corps de cavalerie sous prétexte de donner la chasse à des brigands qui infestoient les campagnes ; mais il se mit en embuscade pour attendre le retour de la reine, et il se saisit de sa personne en un lieu nommé Foulbriggs, à un demi-mille d'Édinbourg.



Vue du château de Stirling.

Huntley, Maitland et Melville, qui accompagnoient Marie, furent arrêtés en même temps, et conduits au château de Dunbar. Le lendemain, on les relâcha, mais la reine fut retenue et séparée de ses amis pendant dix jours, après lesquels on publia qu'elle acceptoit volontairement la main de Bothwell et l'épousoit sans contrainte.

Les ennemis de Marie Stuart prétendoient que cette affaire étoit arrangée depuis longtemps, que la princesse s'étoit éprise d'amour pour Bothwell du vivant de Darnley; qu'elle étoit complice du meurtre de son mari, et qu'on avoit eu l'air d'user de violence uniquement afin de ménager sa réputation : toutefois, les propres aveux de Marie, dans des circonstances solennelles, sont faits pour écarter ces assertions. Suivant elle, Bothwell l'avoit informée de son désir de l'épouser, mais elle avoit repoussé son audace avec une telle fermeté, qu'il s'étoit convaincu que la force seule pourroit le faire réussir : de là l'enlèvement de la reine et sa détention. Durant le séjour de cette princesse à Dunbar, Bothwell, en la suppliant d'attribuer sa conduite à la violence de son amour, lui avoit donné connoissance du pacte signé par les lords, ce qui, loin de dompter la répugnance de Marie, n'avoit fait qu'accroître son indignation. Elle avoit espéré que ses amis embrasseroient énergiquement sa cause; mais tandis qu'il lui étoit impossible de faire connoître au dehors ses volontés réelles, on en avoit supposé, on l'avoit calomniée, et nulle épée n'étoit sortie du fourreau pour sa défense. Enfin elle ne s'étoit déterminée à épouser Bothwell qu'après que les instances importunes

de ce sujet audacieux, *accompagnées de violences*, lui eurent rendu tout refus impossible. Melville, son serviteur dévoué, affirma que cette violence étoit l'attentat le plus criminel contre sa personne.

Quelles que fussent les causes de cet hymen, et la répugnance ou l'acquiescement volontaire de la reine, et quoique Bothwell eût épousé déjà la sœur du comte de Huntley, les cérémonies du mariage ne tardèrent pas à s'accomplir. Un divorce entre Bothwell et Jeannette Gordon fut prononcé par les tribunaux ecclésiastiques des protestants et des catholiques, la cour consistoriale sous prétexte d'adultère, et la cour archiépiscopale pour cause de consanguinité. A peine ces divers jugements eurent-ils été rendus, que la reine, en présence de la cour d'assises, déclara, par un acte gracieux, qu'elle pardonnoit à Bothwell toutes ses violences; elle le créa le lendemain duc des Orkneys; et, le 15 mai 1567, un ministre protestant maria Bothwell et Marie Stuart dans la grande salle de Holy-Rood-House. L'infortunée princesse ne recouvra cependant pas sa liberté; des gardes veillèrent constamment sur toutes les issues de son appartement; nul ne put désormais parvenir en sa présence sans l'approbation expresse de Bothwell; et bientôt elle ne compta ses journées que par ses humiliations et ses souffrances.

La conduite peu mesurée de Bothwell envers Marie, conduite qui exclut toute supposition d'un amour mutuel ou d'une passion désordonnée de la reine, ne fut cependant pas suffisamment appréciée par la nation écossoise pour écarter le soupçon de sa complicité dans l'assassinat de Darnley. Les ministres protestants, qui la haïssoient parce qu'elle professoit la religion catholique, contribuèrent à répandre contre elle les impressions les plus défavorables; mais ce qui paroîtra plus extraordinaire, c'est que les les lords mêmes qui avoient tant insisté pour conclure son mariage avec Bothwell, qui avoient souscrit l'engagement de défendre le comte, de le soutenir envers et contre tous, furent les premiers à l'abandonner, à se liguer pour le renverser du haut rang où ils l'avoient élevé, et cela, moins de deux mois après l'avoir assis sur le trône de Marie.

On ignore les motifs réels qui les déterminèrent. Il paroît qu'Élisabeth, sans intervenir directement avec une armée pour venger la mort de Darnley, fit signifier secrètement aux principaux membres de la noblesse d'Écosse, qu'afin d'éviter d'être considérés comme complices du crime de Bothwell et dévoués à l'infamie, il ne leur restoit qu'à prendre immédiatement les armes contre l'assassin. D'une autre part, l'indiscrétion de Bothwell avoit probablement laissé percer des vues plus ambitieuses encore, et quelques tentatives qu'il fit, dit-on, pour se rendre maître de la personne du jeune prince d'Écosse, héritier présomptif de la couronne, donnèrent lieu de craindre qu'il ne voulût se défaire de cet enfant comme il s'étoit délivré du père. Les lords se rassemblèrent donc à Stirling, et formèrent une nouvelle association dans laquelle entrèrent les comtes d'Argyle, de Morton, de Marr, d'Athol, de Glancairn, de Ruthwen; les lords Montrose, Home, Semple, Lindsay, Sinclair; les lairds Kirkaldy de Grange et Tullibardine, le secrétaire d'état Liddington. Ils résolurent de s'emparer de Bothwell et de la reine; et le lord Home, avec huit cents chevaux, s'avança pour les investir au château de Borthwick. Le comte eut avis de la tentative projetée, et gagna la forteresse de Dunbar avec Marie. Il est probable que si Bothwell eût laissé ses ennemis tenir la campagne, le défaut d'argent et de subsistances les eût promptement dispersés; mais son orgueil ne lui permit pas de différer, et, suivi d'un petit nombre de troupes, il marcha contre les confédérés qu'il rencontra près de Corbery-Hill, à six milles d'Édinbourg. L'ambassadeur françois, Lecroc, usa de toute l'autorité que lui donnoit sa position, pour opérer une réconciliation; Marie offrit une amnistie générale; les lords exigèrent qu'elle abandonnât Bothwell au châtiment qu'il avoit mérité. Le comte offrit

alors le combat singulier à Morton ou à tout autre de ses accusateurs : Tullibardine et Lindsay acceptèrent successivement, mais les confédérés s'y opposèrent, et, après quelques discussions, il fut arrêté que Bothwell auroit la liberté de se retirer, que la reine seroit reconduite à Édinbourg, et qu'elle y retrouveroit les honneurs et l'obéissance qui lui appartenoient comme souveraine. Ces conditions acceptées, Bothwell partit pour Dunbar, d'où il parvint à se rendre en Danemarck; et le lord Kirkaldy de Grange, offrant la main à la reine, la conduisit à l'armée des lords, où Morton la reçut en fléchissant le genou.

La liberté que Marie croyoit avoir recouvrée n'étoit qu'une cruelle captivité. Une heure suffit pour lui apprendre le sort qu'on lui réservoit. Elle fut insultée par les cris de la populace à son entrée dans sa capitale; et, pour comble d'outrage, on déploya sous ses yeux une bannière où l'on avoit représenté le cadavre sanglant de Darnley, et le prince son fils à genoux, s'écriant : « O mon Dieu! sois le vengeur de ma cause! » On l'enferma pendant vingt-quatre heures dans la prison du prévôt, où elle fut privée de tout secours, même de celui de ses femmes de service. Le désespoir s'empara de cette malheureuse princesse; elle se crut réservée à quelque affreux supplice; sa tête s'égara, elle s'approcha d'une fenêtre à plusieurs reprises, et, dans un misérable état, inondée de larmes, ses longs cheveux épars sur ses épaules et sur son sein, elle appela le peuple à la délivrance de sa souveraine. Ses ennemis craignirent alors que les habitants d'Édinbourg, émus de pitié, ne s'armassent pour sa défense, et ils se déterminèrent à l'éloigner de la capitale. Vers neuf heures du soir, ils vinrent la prendre à sa prison, la conduisirent à Holy-Rood-House où ils lui accordèrent une heure de repos, et la remirent ensuite à une escorte de quatre cents hommes commandée par Athol et Morton; à quelque distance d'Édinbourg, les deux comtes furent remplacés par Ruthwen et Lindsay qui déposèrent la reine au château de Lochlevin, résidence de la mère de Murray, secrètement épousée, mais non reconnue, par le feu roi d'Écosse, père de Marie. Il sembloit qu'on eût choisi cette demeure pour abreuver la captive de douleurs et d'humiliations (18 juin 1567).

L'outrage fait à la reine d'Écosse frappa vivement la reine d'Angleterre. Elle ne redoutoit plus en Marie une rivale de puissance et de beauté; elle songea aux conséquences que pouvoit entraîner un tel exemple, et s'indigna de ce que des sujets eussent osé porter leurs mains profanes sur la personne sacrée d'une souveraine. Dans cette situation d'esprit, elle envoya en Écosse Throckmorton avec des instructions pour exiger la liberté de Marie tout en blâmant hautement la conduite qu'elle avoit tenue. Throckmorton ne pouvoit se dispenser d'obéir à sa maîtresse, et de menacer les seigneurs écossois d'une prompte vengeance s'ils refusoient satisfaction à Élisabeth; mais le secrétaire Cecil, l'ennemi de Marie, lui avoit donné des instructions particulières, et il s'arrangea secrètement, de manière à ne point obtenir ce qu'il demandoit. On ne lui permit pas de voir la prisonnière; et, tandis qu'il échangeoit avec la reine d'Angleterre une lente correspondance, les lords du conseil, excités par les chefs de l'Église réformée, discutoient et arrêtoient des mesures qui enlevoient la couronne à Marie Stuart. Par la première, elle devoit abdiquer en faveur de son fils; par la seconde, le comte de Murray étoit élevé à la régence; et par la troisième, un conseil de gouvernement étoit créé pour diriger les affaires du royaume jusqu'à l'arrivée de Murray, alors sur le continent. L'inflexible et fanatique lord Lindsay fut chargé de présenter ces actes à la reine et de l'engager à les signer. En entrant dans la chambre de cette infortunée, il les jeta sur une table en lui intimant, de la part du conseil, l'ordre d'y apposer sa signature si elle ne vouloit être envoyée à l'échafaud comme complice de l'assassinat de Darnley. Marie, en versant des torrents de larmes, fit observer que de pareils actes

ne pouvoient, en aucun temps, être considérés comme légaux, et les signa sans daigner même jeter un regard sur leur contenu.

Le jeune prince fut sacré et couronné sous le nom de Jacques VI, en vertu de cette abdication, le 29 juillet 1567. Ce fut Morton qui prêta le serment en son nom, car l'enfant royal ne comptoit guère que deux ans et demi, et de plus cent comtes, évêques ou lords qui avoient voix au parlement, il ne s'en présenta pas douze à la cérémonie.

A peine Murray fut-il arrivé (15 août), qu'il se hâta de visiter, à Lochlevin, la royale captive. Marie étoit sa sœur; elle l'avoit constamment comblé de marques d'affection, elle s'étoit dépouillée pour l'enrichir; et quoiqu'il fût entré dans tous les complots qui avoient menacé sa puissance ou sa vie, elle lui avoit constamment pardonné sa trahison, et lui avoit conféré de nouveaux honneurs. La reine se jeta dans ses bras en l'apercevant; mais Murray se montra froid et réservé, elle n'en n'obtint aucune parole de consolation, et, après le morne repas qu'ils prirent ensemble, le comte lui parla avec la plus cruelle dureté, la menaça du tribunal et de l'échafaud, et lui recommanda le repentir: « Que Dieu soit votre » refuge, » lui dit-il, en la quittant après minuit, « car vous n'avez à espérer qu'en » sa miséricorde! » Le lendemain, toutefois, il la revit, et parut s'adoucir. La pauvre Marie, en écoutant des paroles de paix, après une nuit d'angoisse et de terreur, crut entendre un ange qui lui promettoit le ciel; elle l'embrassa et le supplia de ne point refuser la régence afin de lui sauver la vie et celle de son fils. C'étoit là justement ce que demandoit la politique de Murray. Il parut hésiter, puis il consentit à se charger d'un si grand fardeau, uniquement à cause de son attachement pour elle, mais à condition qu'elle n'agiroit que d'accord avec lui et qu'elle n'essaieroit pas de fuir. On le proclama régent deux jours après, et il prétendit n'avoir cédé qu'aux larmes et aux prières de Marie.

L'autorité de Murray, homme habile et ferme, parut, dès les premiers temps, prendre un caractère de solidité que son parti n'eût osé espérer. Mais l'ambition de quelques grands, le mécontentement des autres, la pitié qu'inspiroit au peuple la situation d'une princesse que la nature sembloit n'avoir comblée de ses dons que pour lui faire éprouver, dans toute son horreur, l'amertume des jalousies et des brutalités sociales, amenèrent une révolution dans les esprits et les portèrent à la réflexion. Il ne fut pas difficile de voir que, si les lords complices de Bothwell tenoient autant à ce que le comte leur fût abandonné par la reine, c'est qu'ils espéroient que sa punition suffiroit à la vindicte générale, et que le silence seroit gardé sur leur participation au crime. Marie avoit proposé de convoquer les états, de leur soumettre la question de la validité de son mariage et celle de la punition des meurtriers, et de s'en rapporter à leur détermination. Cette proposition sembloit raisonnable, mais ses ennemis vouloient encore rendre illégitime l'enfant qu'elle portoit dans son sein; et comme elle refusoit de sacrifier son honneur à leur bon plaisir, ils concertèrent les moyens de prouver qu'elle avoit été l'instigatrice du meurtre de Darnley. Une cassette en argent que François II avoit donnée à Marie et dont Bothwell avoit fait usage, tomba, l'on ne sait trop comment, dans les mains de Morton, et il s'y trouva des lettres de la reine qui la compromettoient étrangement. Ces lettres, qui furent niées par Marie lorsqu'elle en eut connoissance long-temps après, étoient sans signature, et n'ont jamais paru en original. Leur plus grande singularité, c'est qu'elles sembloient disposées pour faire considérer Bothwell et Marie comme les seuls coupables, et que dans leurs détails intimes, n'apparoissoient jamais les noms de Morton ni de Maitland. On les communiqua secrètement aux chefs du parti et à la reine d'Angleterre, et six mois après leur découverte, on en fit usage au parlement pour accuser Marie d'adultère et de meurtre; à cet acte

d'accusation l'on en joignit un second tendant à la confiscation des biens de Bothwell, à qui l'on reprochoit, comme délit capital, d'avoir employé la plus odieuse violence pour forcer la reine à l'épouser. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer la contradiction qui existoit entre les deux actes, car, si Bothwell étoit coupable de violence, Marie ne pouvoit passer pour sa complice : ce motif et ceux que nous avons énumérés frappèrent une partie des lords de l'Écosse; ils se rassemblèrent à Hamilton, et se proposèrent de servir les intérêts de leur souveraine.

Mais tandis que l'opinion publique se manifestoit en faveur de Marie, elle songeoit elle-même à recouvrer la liberté. Lady Douglas, mère du régent, et ancienne maîtresse de Jacques V, chargée de la surveiller au château de Lochlevin, s'étudioit à lui rendre son existence pénible; mais, dans ses fonctions de geôlière et de duègne, elle ne put empêcher que Georges Douglas, le second de ses fils, ne fût touché de la beauté de Marie, de sa grace ravissante et du charme qu'une douceur inaltérable et une profonde mélancolie imprimoient à toute sa personne. Douglas étoit un des meurtriers de Riccio, il parvint à obtenir son pardon de sa belle souveraine, et, d'accord avec Beton, l'un des fidèles serviteurs de Marie, qui se tenoit caché dans un des villages voisins, il introduisit pr.s de la reine une blanchisseuse dont elle prit les vêtements et le panier. Le château de Lochlevin étoit situé au milieu d'un lac; Marie monta dans le bateau qui devoit la conduire près de ses amis; mais un des rameurs ayant soulevé le plaid dont elle se couvroit le visage, elle essaya vainement de repousser l'insolent, et celui-ci s'aperçut à la blancheur de ses mains qu'il n'avoit pas affaire à une blanchisseuse : reconnue et ramenée à Lochlevin, Marie vit multiplier autour d'elle les verrous auxquels se fioit à peine sa jalouse marâtre. Georges chercha son salut dans la fuite; mais en partant il confia son secret à un page âgé tout au plus de seize ans, et l'enfant, avec tout l'enthousiasme d'un cœur neuf et chevaleresque, jura de délivrer cette reine si belle et si malheureuse. Cinq semaines s'écoulèrent durant lesquelles le page eut soin de redoubler d'attentions dans son service près de lady Douglas qu'il étoit chargé de servir à table. Enfin ses yeux de furet parvinrent à reconnoître le lieu où sa geôlière déposoit les clefs de la forteresse durant son repos : il eut le bonheur de s'en emparer un soir tandis qu'elle soupoit, et, sans perdre un moment, il conduisit hors du château Marie et Kennedy, l'une de ses filles d'honneur. Georges Douglas et Beton attendoient les fugitives dans un bateau qui les reçut. Les eaux du lac engloutirent les clefs de la prison dont ils avoient fermé les portes pour éviter d'être poursuivis. Marie atteignit bientôt une maison hospitalière appartenant au lord Seton; elle y passa le reste de la nuit, et le lendemain elle arriva au château de Hamilton (3 mai 1568). A peine remise de ses fatigues et des émotions qu'elle avoit éprouvées dans son évasion, la reine révoqua, par un acte authentique, la résignation de la couronne d'Écosse, illégalement arrachée à sa foiblesse, durant sa captivité à Lochlevin. Les seigneurs qui avoient blâmé les rigueurs dont elle étoit victime, accoururent en foule auprès de leur souveraine; et, parmi eux, l'on remarquoit les comtes d'Argyle, de Huntley, de Rothes, de Montrose, Eglinton, Cassilis, Errol, Crawford, Sutherland, neuf évêques, autant de barons, dix-huit lords de la plus haute distinction : une armée tout entière se trouva bientôt à sa disposition.

Ce fut alors seulement, disent les défenseurs de Marie, qu'elle reçut pour la première fois quelques détails circonstanciés sur le crime de Bothwell, dont on la prétendoit complice, et sur l'histoire *réelle* du meurtre de Darnley. Elle écrivit à Murray pour l'engager à soumettre à un parlement libre toutes les causes de dissensions qui les séparoient, et à s'en remettre à la justice de la recherche et de la punition de toutes les personnes qui auroient pu tremper dans l'assassinat de son premier mari. Cette proposition



Portrait de Marie Stuart.

porta l'effroi dans l'ame de Morton et de Maitland; ils arrêtèrent les messagers de Marie, et le conseil déclara ses partisans traîtres à la nation. La force des choses eût cependant amené un rapprochement, si la fatalité qui poursuivoit Marie ne l'eût mise en présence de Murray, un matin où elle se rendoit à cheval au château de Dunbarton. Elle étoit accompagnée de ses plus zélés serviteurs; la troupe que commandoit le régent leur étoit inférieure en nombre, et quand on l'aperçut, les partisans de Marie, ne considérant que leur supériorité, l'attaquèrent sans ordre et confusément; mais leurs ennemis étoient parfaitement disciplinés; ils soutinrent le choc avec courage, et après un combat sanglant, que l'on nomma le combat de Langside, ils mirent en pleine déroute les défenseurs de la reine (15 mai). L'infortunée princesse n'eut de ressource que dans la fuite la plus prompte, et, après une course de soixante milles, elle atteignit l'abbaye de Dundresman. Dans son désespoir, elle exprima la résolution de chercher un asile en Angleterre, près de sa *bonne sœur* Élisabeth. Ce fut en vain que ses amis s'y opposèrent, que l'archevêque de Saint-Andrew se jeta à ses genoux pour la détourner de cette funeste détermination; Marie persista dans son dessein. Les derniers procédés de la reine d'Angleterre lui sembloient si généreux qu'il étoit impossible qu'ils ca-

chassent un mauvais vouloir. En effet, Élisabeth, durant ces événements, s'étoit déclarée hautement la protectrice de la reine d'Écosse, avoit refusé à Murray de le reconnoître comme régent, défendu à son ambassadeur d'assister au couronnement du jeune prince, annoncé aux puissances étrangères qu'elle se proposoit de rétablir Marie sur le trône, et demandé d'un ton péremptoire qu'on la remît en liberté. La confiante Marie envoya par Beton, à Élisabeth, un anneau de diamants, qu'elle en avoit reçu comme gage d'affection et garant d'assistance dans les dangers qu'elle pourroit courir, et, s'embarquant sur le Solway, dans un bateau pêcheur, elle descendit le même jour au port de Workington, à trente milles de Carlisle, où elle se rendit le lendemain. Elle envoya un courrier à Londres pour prévenir la reine de son arrivée, implorer sa protection et solliciter la permission de la voir.

Mais cette démarche, cette fuite, cette bataille perdue, avoient bien changé la face des affaires. Le secrétaire d'État, Cecil, lié comme l'on sait avec les ennemis de Marie, prit la résolution de détourner l'orage qui menaçoit d'accabler Murray et son parti. Ce ministre habile donna d'abord de grands éloges à la générosité d'Élisabeth, mais il l'engagea à peser diverses considérations qui se présentoient dans cette circonstance critique. La faction qui gouvernoit alors en Écosse se composoit des partisans de l'alliance angloise; ils professoient la même religion qu'Élisabeth, et leurs intérêts politiques étoient identiquement les mêmes. Leur bannissement en Angleterre aliéneroit les réformés et rendroit aux catholiques un espoir qu'à grande peine étoit-on parvenu à comprimer. Marie, victorieuse en Écosse du parti protestant, deviendroit un instrument dans la main des Guise, qui ne manqueroient pas, sous son égide, de former une ligue entre les catholiques d'Écosse, d'Angleterre et de France, contre la religion et le gouvernement d'Élisabeth; que d'ailleurs il ne seroit pas séant que la *reine vierge*, si glorieuse de la rigidité de ses mœurs, admît en sa présence une femme accusée d'adultère et de meurtre; que la honte d'une action déshonorante retomberoit sur tous ceux qui la souffroient ou l'autorisoient; que le moment étoit venu où la reine d'Écosse devoit prouver son innocence, et que le résultat d'une enquête exacte apprendroit au monde si le soulèvement des Écossois contre leur coupable souveraine étoit justifiable, ou si la reine d'Angleterre devoit le généreux secours de son amitié à une princesse si indignement persécutée. Élisabeth fut facile à persuader. En conséquence, elle chargea le lord Scrope, gouverneur des marches, et sir Francis Knolles, son chambellan, de visiter Marie en son nom, et de lui déclarer que la reine ne pourroit l'admettre en sa présence que lorsqu'elle auroit détruit les accusations de ses ennemis devant un conseil de commissaires anglois qu'Élisabeth, en vertu de sa souveraineté, avoit le droit de lui imposer. Marie répondit avec dignité qu'elle ne concevoit pas qu'une personne, quelle qu'elle fût, osât se proposer comme son juge; qu'elle n'en reconnoissoit aucun; qu'elle étoit reine indépendante, et n'abaisseroit jamais la couronne d'Écosse en la soumettant à une autre couronne. Elle se bornoit en conséquence à demander la liberté de retourner dans ses états, ou de traverser l'Angleterre pour se rendre en France. Le conseil d'Élisabeth se garda bien d'accorder cette faveur, qui n'étoit qu'une justice, et Marie, en reconnoissant le piége où elle étoit tombée, versa des larmes abondantes. Ses lettres à Élisabeth portent l'empreinte d'un noble caractère. « D'après quel principe légal la retenoit-on prisonnière? Elle n'étoit pas la sujette d'Élisabeth, et n'étoit venue dans son royaume que sur une invitation expresse. Ses ennemis n'étoient pas ses égaux, mais ses sujets; elle préféroit la mort à les regarder comme ses pairs; qu'on la mît en liberté, et alors elle se feroit une loi de prouver son innocence devant sa bonne sœur, mais comme amie et non comme juge, et elle confondroit et Morton et Maitland, véritables fauteurs du meurtre de son mari. »

Les ministres anglois persistèrent dans la proposition de la transférer au château de Boltop, sous prétexte qu'ayant jadis affirmé son droit à la couronne d'Angleterre, elle pourroit encore le faire valoir si on lui rendoit la liberté, et fomenter des troubles parmi les catholiques, dont elle partageoit la croyance. Quant au jugement, l'adresse de Cecil lui suggéra un moyen terme qui n'étoit qu'un nouvelle artifice pour égarer l'imprudente captive : il s'agissoit de faire le procès, non de Marie, mais de ses ennemis, qui conserveroient leurs domaines et leurs dignités, s'ils se justifioient, et dans le cas contraire, seroient abandonnés à la merci de leur souveraine. La reine d'Écosse, nonobstant l'avis de ses plus sages conseillers, adopta ce parti qui devoit la perdre, et la reine d'Angleterre fit signifier à Murray de se présenter devant une commission nommée par elle, et chargée d'examiner sa conduite. Le régent, rassuré par les avis secrets de Cecil, déclara qu'il étoit disposé à obéir aux ordres d'Élisabeth, mais en même temps demanda l'assurance que Marie ne retourneroit jamais en Écosse, dans le cas où elle seroit convaincue. Marie, de son côté, insista pour qu'il fût exprimé dans ses pouvoirs, délivrés aux membres de la commission, qu'Élisabeth engageroit sa parole royale à la rétablir sur son trône.

Les conférences se tinrent dans la ville d'York. Élisabeth désigna, pour examiner cette odieuse affaire, le duc de Norfolk. le comte de Sussex et sir Ralph Sadler, créatures de Cecil; Lesley, évêque de Ross, les lords Norris, Livingstone, Boyd et trois autres personnes se présentèrent en qualité de commissaires de Marie; Murray, Morton, lord Lindsay, l'évêque des Orkneys, l'abbé de Dumfermline, Maitland, également connu sous le nom de Liddington, assistés de l'historien Georges Buckanam et de quatre autres conseillers, se portèrent accusateurs de Marie Stuart, sous prétexte de se défendre personnellement.

Les commissaires de la reine d'Écosse commencèrent par protester que le fait de leur comparution ne pourroit jamais être considéré comme un acte de dépendance de la couronne d'Écosse envers celle d'Angleterre. Les commissaires anglois répondirent par des réserves ; et les premiers, comme plaignants, accusèrent Murray et ses associés d'avoir outragé leur souveraine depuis son mariage avec Bothwell, d'avoir traîtreusement pris les armes contre elle, de l'avoir enfermée au château de Lochlevin, d'avoir abusé de sa captivité pour lui arracher par la terreur une renonciation à sa couronne, rejeté toutes ses propositions d'accommodement, attaqué et défait les troupes qui protégeoient sa personne après son évasion de sa prison, et de l'avoir enfin forcée, pour sauver sa vie, à se réfugier sur le territoire de l'Angleterre. Murray repoussa ces griefs par un récit sommaire et tronqué des événements; il rappela l'enlèvement de la reine par Bothwell, le meurtrier de Darnley, l'influence qu'il avoit exercée sur l'esprit de Marie, sa scandaleuse sentence de divorce et son mariage plus scandaleux encore, la honte qui en rejaillissoit sur la nation, et le danger auquel étoit exposé le jeune prince destiné à la gouverner. Voilà ce qui avoit engagé la noblesse écossoise à prendre les armes, ce qui l'avoit portée à s'assurer de la personne de sa souveraine, afin que dans son amour violent pour Bothwell elle ne s'opposât pas au jugement et à la punition de cet assassin et de ses complices; il ajouta qu'elle n'avoit point abdiqué par terreur, mais simplement par dégoût des soins et des soucis de la royauté. Les défenseurs de Marie répliquèrent qu'ils s'étonnoient que tout la noblesse du royaume eût tant insisté auprès de la reine pour l'engager à épouser Bothwell, si elle avoit eu le soupçon que ce seigneur, solennellement acquitté par un jury, étoit cependant un meurtrier ; que Marie avoit constamment témoigné le désir qu'on le punît s'il étoit coupable, et qu'il étoit facile de prouver que des dangers trop réels qui la menaçoient incessamment l'avoient contrainte à résigner sa couronne.

L'avantage dans cette discussion restoit

tout entier à la reine d'Écosse; et les partisans de Murray s'étonnoient de la foiblesse de la défense. Les historiens opposés à Marie prétendent que le régent n'agissoit ainsi qu'afin d'amener la princesse aux termes d'un accommodement raisonnable, et de se soustraire ainsi que ses amis à une implacable vengeance si les forces de l'Angleterre étoient employées à la replacer sur le trône. Rien ne prouve qu'une pareille transaction avec Marie ait été tentée de bonne foi. Murray, cependant, alla trouver en secret le duc de Norfolk, et lui offrit de lui communiquer des pièces qui établiroient la culpabilité de la reine d'Écosse, pourvu qu'on lui donnât la certitude que la commission angloise étoit autorisée à prononcer sentence définitive contre Marie, qu'elle exerceroit cette faculté, que le jeune prince seroit reconnu roi, et que lui-même, comte de Murray, conserveroit les fonctions de régent.

Les pièces dont Murray entendoit faire usage pour perdre sa sœur se composoient principalement de huit lettres trouvées, disoit-il, dans la cassette d'argent de Bothwell; ces lettres, écrites par Marie à Bothwell avant le meurtre de Darnley, et depuis sa captivité, étoient accompagnées de deux contrats de mariage signés des deux coupables, et d'une suite de sonnets adressés par la reine à son amant.

Norfolk consulta Élisabeth, et les plaidoiries semblèrent un moment suspendues. Une foule d'intrigues subalternes se nouèrent durant cet intervalle dans la ville d'York, et toutes avec le but coupable d'abuser de la position et de la foiblesse de la reine d'Écosse. Le comte d'Arran, duc de Chatellerault, héritier présomptif après le jeune prince, redoutoit les menées de Murray et les prétentions rivales de la maison de Lennox; et vouloit que le trône fût rendu à Marie, Jacques VI élevé près d'Élisabeth, et le gouvernement dirigé par un conseil de nobles placés à raison de leur rang. Murray consentoit à abandonner son accusation contre Marie, à condition qu'elle ratifiât son abdication, et qu'elle consentît à vivre en Angleterre avec un revenu considérable. Norfolk lui-même, à l'instigation de Maitland qui lui garantissoit, en secret, l'innocence de Marie, nonobstant les pièces accusatrices, ne cachoit point assez qu'il aspiroit à la main de cette princesse. Les ministres profitèrent du conflit de ces ambitions; ils répondirent à Murray que ses preuves sembloient insuffisantes, qu'on ne pouvoit s'éclairer facilement par une correspondance souvent interrompue, et qu'il étoit nécessaire que deux commissaires de chaque parti se rendissent à la cour, afin de donner à la reine toutes les informations qu'elle pourroit désirer. Marie s'étonna de cette mesure, mais elle y consentit, dans l'espoir qu'enfin Élisabeth voudroit prendre elle-même connoissance de sa cause; elle envoya donc près de la reine l'évêque de Ross et le lord Herreis; Murray délégua deux de ses défenseurs.

L'infortunée prisonnière se berçoit des plus flatteuses chimères, et dans un prochain avenir, entrevoyoit sa réintégration sur un trône qui lui coûtoit tant de larmes. Mais tout à coup elle apprit que Murray s'étant rendu à Londres, avoit été admis en présence d'Élisabeth, en violation de la parole royale. Dévorée d'inquiétudes, elle chargea ses commissaires de solliciter pour elle une audience de la reine, afin qu'elle pût déduire, établir, prouver son innocence et combattre des accusateurs que l'on avoit écoutés. Élisabeth ne donna aucune réponse. Les commissaires s'adressèrent au conseil, présentèrent des pétitions, et protestèrent contre la procédure, ils allèrent enfin jusqu'à déclarer la conférence terminée, de l'avis des ambassadeurs de France et d'Espagne : tous leurs efforts furent inutiles. Le ministère refusa de recevoir leurs protestations et déclarations; et Murray, à qui la reine avoit répondu d'une manière encourageante, accusa Marie Stuart « d'avoir projeté, conseillé et commandé l'assassinat de son mari, et d'avoir destiné à une mort pareille le jeune prince, son propre fils, en âge d'innocence, afin de

» transférer la couronne d'Écosse à un » meurtrier couvert de sang. »

Cette épouvantable accusation, dénuée de toute vraisemblance, au moins quant au second chef, fut appuyée de la communication des lettres, engagements et sonnets trouvés dans la cassette de Bothwell, et d'autres papiers qui pouvoient expliquer leur contenu. La reine ordonna que les principaux membres de la noblesse angloise seroient adjoints à la commission primitive; et l'on appela, sous le secret, les comtes de Warwick, de Worcester, de Northunberland, de Huntingdon, de Shrewsbury, de Westmoreland, qui, sans s'expliquer sur l'authenticité des pièces, ou l'impression qu'elles avoient faite sur leur esprit, répondirent simplement à la question de savoir si Marie pouvoit être admise en présence d'Élisabeth, qu'il n'étoit pas convenable à la modestie d'une reine vierge d'accorder une telle faveur : il fut donc signifié aux commissaires de la reine d'Écosse d'avoir à se justifier comme elle croiroit pouvoir le faire.

A peine Marie eut-elle connoissance de ce qui s'étoit passé, qu'elle donna l'ordre à ses commissaires de déclarer à la reine et au conseil que Murray et ses complices, qui prétendoient qu'elle avoit projeté, conseillé ou commandé le meurtre de son mari, avoient faussement, traitreusement et méchamment menti en lui imputant le crime dont ils étoient les auteurs, inventeurs et fauteurs, et quelques-uns d'eux les exécuteurs; que s'ils avoient osé dire que l'intention d'une mère étoit de faire mourir son fils, son enfant unique, le sentiment seul de l'amour maternel suffisoit pour repousser une fausseté qui révoltoit la nature, tandis qu'ils avoient, eux, tenté de détruire son fruit dans ses entrailles, par le meurtre inopiné de Riccio en sa présence; que de pareilles calomnies ne pouvoient être passées sous silence, et qu'elle demandoit que l'on remît copie des pièces à ses commissaires, afin qu'elle les examinât, engageant sa parole de convaincre du meurtre plusieurs de ses accusateurs, pourvu qu'on lui permît de voir la reine, et qu'on lui donnât le temps de recueillir ses preuves.

On croira difficilement que l'on ait pu refuser à Marie l'inspection des lettres qui l'accusoient. Ce fut cependant ce qui arriva, et sous les prétextes les plus insignifiants. On vouloit l'amener à une nouvelle ratification de son abdication, et elle repoussoit ce genre de transaction de toute l'énergie de son caractère. On tiroit contre elle un grand argument de culpabilité de son refus de plaider, si ce n'étoit devant la reine; tandis qu'en réalité, elle n'étoit pas placée dans les mêmes conditions de faveur que ses adversaires, qui étoient libres et qui présentoient leurs pièces en personne. Mais au moment où elle apprit qu'Élisabeth ne consentoit point à sa demande, elle écrivit à ses commissaires de reprendre les conférences, en rejetant l'accusation sur les accusateurs. Cette détermination effraya Murray, qui sollicita d'Élisabeth l'autorisation de retourner en Écosse, et qui même en reçut un secours de cinq mille livres sterling; il emporta les pièces originales et les copies qu'on en avoit faites, et toute cette affaire parut assoupie. Après son départ, la reine d'Angleterre, persuadée que Marie, accablée par ses malheurs, s'estimeroit heureuse de couler le reste de sa vie à l'abri des orages qui l'avoient agitée, lui fit promettre l'oubli de tout ce qui s'étoit passé, pourvu qu'elle consentît à céder volontairement sa couronne à son fils, et à reconnoître Murray comme régent, durant la minorité; mais Marie répondit constamment : « Je suis résolue à » mourir, plutôt que de le faire, et ma » dernière parole sera celle d'une reine » d'Écosse. » Élisabeth, alors, ordonna de transférer sa captive à Tutbury, dans le comté de Stafford, et la plaça sous la garde du comte de Shrewsbury.

Le duc de Norfolk, le président des conférences, aussi élevé par la haute considération dont il jouissoit dans l'état que par l'éclat de son nom et l'immensité de sa fortune, possédoit la faveur de sa souveraine, et s'en rendoit digne par sa prudence, son dévoue-

ment et sa modération. L'affection du peuple lui étoit acquise; on célébroit en tout lieu sa bienfaisance, son affabilité, sa générosité; et la régularité de ses mœurs, comme la douceur de son caractère, lui valoient à la fois l'attachement des catholiques et des protestants. Lorsqu'il reparut à Windsor, à son retour de la ville d'York, Élisabeth le reçut avec froideur, et, comme il s'informoit du motif des rigueurs de la reine, elle lui dit: « S'il convient à la tranquillité de mon » royaume, et à la sûreté de ma personne, » que vous épousiez ma sœur d'Écosse, j'ai » lieu de croire qu'il vous sera doux de m'o» béir? » Norfolk, surpris, répondit avec assez d'adresse: « J'espère que jamais Votre » Majesté ne me voudra forcer à épouser une » femme qui a osé lui disputer le trône; un » mari ne sauroit dormir en paix sur son oreil» ler. » Il est probable que ce sarcasme fut suffisant pour détruire les soupçons d'Élisabeth, car elle parut satisfaite, et rendit à Norfolk ses bonnes graces. Mais le duc trouva dans cette singulière ouverture matière à réflexion; il en entretint ses amis; ce mariage leur parut tout-à-fait convenable, et Murray, avant son départ pour l'Écosse, eut, avec Norfolk, une entrevue où furent posées les bâses d'une transaction qui avoit cet hymen pour objet. Marie, à qui l'on en donna connoissance, répondit que le célibat étoit le seul état qui convînt désormais à son cœur, qu'elle n'avoit rien à prévoir au-delà, tant qu'elle étoit en captivité, mais que lorsqu'elle auroit recouvré son autorité, son amour pour le bien public la porteroit à obéir aux vœux de sa noblesse et de son peuple.

Cette adhésion de Murray à une alliance qui devoit nécessairement lui enlever la régence, n'étoit qu'un acte de duplicité. Il savoit que de puissants amis de Marie, soutenus par les comtes de Northumberland et de Westmoreland, qui commandoient dans les provinces du nord, où il falloit qu'il passât, se proposoient de l'attaquer et de s'emparer de sa personne. Il n'ignoroit pas que le duc de Chatellerault et les comtes d'Argyle et de Huntley, se donnoient pour les lieutenants de Marie, et préparoient peut-être un soulèvement. Il falloit éviter ces deux dangers, et il y parvint, en obtenant des lettres de Norfolk pour les lords gouverneurs des marches, et des invitations de Marie à ses lieutenants, afin qu'ils renonçassent à toute hostilité.

Le point important de cette affaire étoit l'approbation d'Élisabeth, et il sembloit si difficile de l'obtenir, que Throckmorton, chargé d'en conférer avec le comte de Leicester, finit par croire que Leicester, seul, pourroit obtenir de la fille de Henri VIII une faveur qui donneroit enfin une couronne à ce favori, avec lequel la reine vierge hésitoit à partager la sienne. Leicester en eut un moment la fantaisie, mais après quelques réflexions, il pensa que la main de Marie ne convenoit qu'à Norfolk. On communiqua ce projet à une assemblée de comtes, où se trouvoient l'évêque de Ross, l'agent de Marie, Vood celui de Murray, et les comtes de Pembroke, d'Arundel, de Southampton, de Derby, de Bedford, de Sussex et plusieurs autres. Leicester y abjura toutes ses prétentions, et il fut convenu que l'on écriroit, en leur nom, une lettre à la reine d'Écosse, dans laquelle la noblesse d'Angleterre lui offriroit de la replacer sur le trône, et de lui assurer son droit à la succession de la Grande-Bretagne, sous condition de ne jamais porter atteinte aux droits d'Élisabeth et des héritiers de son sang; de conclure une paix perpétuelle, offensive et défensive, avec l'Angleterre; de tolérer l'établissement de la réformation religieuse dans ses états; d'accorder amnistie générale à ses sujets désobéissants; de révoquer l'abandon des droits qu'elle pouvoit avoir fait au duc d'Anjou; et enfin, d'épouser le duc de Norfolk (1569). Marie répondit favorablement sur tous les articles; elle exprima seulement, quant au dernier, sa ferme volonté d'obtenir préalablement le consentement d'Élisabeth. Elle avoit fait une douloureuse expérience du mariage, et elle attribuoit tous ses maux au secret que l'on avoit fait à

sa sœur d'Angleterre de son hymen avec Darnley.

On ne se rend pas compte de l'imprudence avec laquelle tant de grands personnages ourdissoient une intrigue qui devoit changer la face d'un état, sans rechercher l'aveu de leur souveraine, qui ne laissoit cependant pas impunément toucher à son autorité, et qui étoit nécessairement l'arbitre absolue des conditions. Il y avoit de l'aveuglement à méconnoître une vigilance dont elle donnoit des preuves journalières, et à penser qu'elle ignorât leurs desseins. Quoi qu'il en soit, on proposa dans le conseil la liberté de Marie, et les quatre premiers articles de leur convention secrète furent adoptés. Quant au mariage, on remit à en parler au moment où Maitland seroit revenu de l'Écosse, et ce fut sur lui qu'on se reposa de cette ouverture. Norfolk, par l'intermédiaire de l'évêque de Ross, se mit en correspondance avec Marie; Bothwell, retiré en Danemark, envoya son consentement au divorce; les rois de France et d'Espagne, consultés en secret, exprimèrent leur assentiment par leurs ambassadeurs; et il ne restoit plus qu'à obtenir l'adhésion d'Élisabeth et celle du parlement écossois aux articles proposés, pour terminer enfin cette déplorable affaire.

Mais ce n'étoit pas là le but de Murray. Il est probable que, par l'organe de Wood, son agent, il avoit déjà fait connoître à la reine ce qui se tramoit; et lorsque le parlement fut assemblé, il usa, en particulier, de toute son influence pour l'empêcher de prendre en considération la délivrance de Marie. On rejeta donc les propositions du cabinet anglois. Maitland, qui s'étoit chargé de la première explosion de l'humeur d'Élisabeth, en lui faisant part de l'accord pacifique des lords anglois et écossois, du mariage projeté de Norfolk et de Marie, et de la généreuse abnégation de Murray dans ses intérêts ambitieux, reconnut avec terreur la perfidie du régent. Il étoit lui-même trop compromis dans le meurtre de Darnley pour n'avoir pas tout à redouter d'une pareille trahison, et il se hâta de chercher un asile dans le clan du comte d'Athol, son ami. Murray dépêcha vers Élisabeth, qui résidoit en ce moment à Farnham, un envoyé pour l'informer que les Écossois ne consentiroient jamais à la restauration de Marie; et, de ce moment, la reine prit la détermination de faire connoître que l'intrigue et les prétentions de Norfolk ne lui étoient pas tout-à-fait étrangères. Sur un mot qu'elle laissa échapper, le bruit se répandit à la cour que Norfolk et Marie s'étoient secrètement fiancés l'un à l'autre, et que le comte de Leicester avoit servi de témoin. Leicester fut vivement pressé par ses amis de déclarer à la reine tout ce qu'il savoit; il hésita; et, à la suite d'un dîner, Élisabeth dit, en le regardant, et du ton le plus sinistre: « Il y a des gens qui devroient faire » attention à l'oreiller sur lequel ils reposent leurs têtes! » Leicester, effrayé pour lui-même, et cruellement tourmenté de la crainte de causer la perte de ses amis, tomba dangereusement malade à Tichfield, où la cour s'étoit transportée. Élisabeth, dont la foiblesse sentimentale duroit encore, sentit s'évanouir sa colère à l'aspect du danger que couroit son favori; elle vint s'asseoir au chevet de son lit, lui pardonna avant qu'il eût parlé, reçut sa confession au milieu des sanglots, des larmes, des reproches et des protestations, et, dans un élan d'amour et de bienveillance universelle, promit de ne punir Norfolk que par une réprimande. Sa sévérité envers le duc fut telle toutefois, que les courtisans, qui s'aperçurent du dédain constant dont la reine l'accabloit depuis cette époque, cessèrent de rechercher sa compagnie. Cette situation lui sembla insupportable; il jugea convenable de quitter la cour, et se retira dans ses terres, d'où il écrivit à la reine, avec l'espoir de regagner sa faveur, et de l'adoucir par sa soumission. Élisabeth lui fit intimer l'ordre de revenir sans délai.

On apprit, vers ce temps, qu'un page soupçonné de complicité dans l'assassinat de Darnley, avoit été arrêté en Écosse. Élisabeth demanda que cet homme lui fût en-



Costumes du temps d'Élisabeth (1565 à 1569). Tiré de la collection de Jefferies.

voyé ; mais on avoit redouté ses révélations, et l'on s'étoit hâté de l'exécuter. Toutefois, on envoya deux dépositions du malheureux, faites avant son jugement. Par la première, datée du 9 août 1569, il accusoit Maitland de l'invention du complot ; Argyle, Huntley et Balfour d'avoir été ses complices ; et Morton, Lindsay et Ruthven de s'être associés à Bothwell. Il n'étoit nullement question de Marie dans cette déclaration ; mais une seconde déposition, datée du 10, établit que Marie avoit été avertie de ce qui se tramoit et qu'elle y avoit donné son consentement. Le perfide Murray, en possession de ces pièces, fit juger rapidement et mettre à mort le page, et, sous des semblants d'amitié, ayant engagé Maitland à se rendre au conseil à Stirling, il le fit arrêter. Le régent vouloit profiter de la position dangereuse de l'ex-secrétaire d'état pour l'obliger à dénoncer le duc de Norfolk à la reine d'Angleterre ; mais ne pouvant y parvenir, il se fit lui-même le délateur d'une intrigue qu'il avoit contribué à ourdir ; il envoya les lettres du duc à Élisabeth, en rejetant le silence qu'il avoit gardé sur la nécessité de pourvoir à sa sûreté personnelle durant son voyage. La reine chargea Fitz-Garret d'arrêter Norfolk à St-Albans, et de le conduire à la Tour de Londres, où il fut confié à la garde de sir Henri Nevil. Les comtes de Leicester, d'Arundel, de Pembroke reçurent défense de paroître à la cour ; l'évêque de Ross, le lord Lumley, Throckmorton et plusieurs autres furent mis aux arrêts ; et l'on transféra la reine d'Écosse à Coventry, sous la surveillance rigoureuse des comtes de Shrewsbury et de Huntingdon, et du vicomte de Hereford. On interrogea séparément les prévenus ; on compara ensuite leurs réponses, qui donnèrent lieu à de nouveaux interrogatoires où on leur posa des séries de questions tout-à-fait insidieuses, et il n'en résulta d'autre délit que celui d'avoir traité avec une princesse étrangère sans avoir pris l'autorisation de leur souveraine.



Vue du château de Coventry.

La détention de Marie en Angleterre commençoit à entraîner des conséquences que les conseillers d'Élisabeth n'avoient pas prévues. Tous les cœurs généreux s'intéressoient au sort d'une princesse jeune et belle, dont l'esprit naturellement juste s'étoit encore éclairé par ses malheurs, et qui montroit dans sa conduite autant de raison que de modestie et de dignité. Le nombre de ses amis s'accroissoit journellement; on n'accueilloit plus qu'avec l'expression du doute le récit des crimes qu'on lui imputoit; et les personnes qui l'approchoient, séduites par le charme de sa conversation, la finesse et la douceur de son esprit, la grâce et l'élégante simplicité de ses manières, se trouvoient disposées à défendre sa cause et à s'indigner de ses infortunes prolongées. La pitié qu'elle inspiroit redoubla le zèle de ses partisans, et ils se proposèrent d'agir ouvertement en sa faveur. Marie, effrayée elle-même de se trouver sous la garde de deux de ses plus ardents ennemis, songea à leur échapper, et elle eut l'imprudence d'inviter les comtes de Westmoreland et de Northumberland à tout tenter pour l'arracher aux mains de ses bourreaux. Ces seigneurs, ainsi excités, s'entendirent avec le lord Égremont Ratcliffe, frère du comte de Sussex, avec le lord Léonard Dacres, avec les familles nombreuses et puissantes des Norton, des Markenfield, des Tempest, et bientôt la cour fut alarmée des bruits de révolte qui se propageoient. L'ordre donné d'arrêter Northumberland détermina l'explosion du mouvement que l'on préparoit sans doute, mais qui n'étoit pas encore définitivement convenu. Ce lord partit en toute hâte pour Branspeth, réunit ses vassaux à ceux du comte de Westmoreland, et,

d'accord avec lui, leva l'étendard de l'insurrection. Ils publièrent un manifeste adressé aux catholiques, dans lequel, en jurant une fidélité inébranlable à Élisabeth, ils déclaroient que leur but unique étoit de délivrer Marie Stuart, de rétablir la religion de leurs ancêtres, d'arracher à sa ruine l'ancienne noblesse du royaume, d'éloigner certains esprits dangereux du conseil de Sa Majesté, et de réconcilier Norfolk avec la reine. Ils justifioient leur conduite par l'exemple même d'Élisabeth qui n'avoit pas hésité à soutenir les calvinistes de France contre leur souverain, parce qu'ils réclamoient le droit de leur conscience.

Les insurgés s'étoient trompés dans leur calcul. La plupart des gentilshommes catholiques rejoignirent l'armée royale. Il fallut renoncer au projet de délivrer la reine d'Écosse, et se retirer, par prudence, avec sept mille hommes au château de Raby. Sir Georges Bowes, qui commandoit un corps pour Élisabeth, fit le siége de la forteresse de Barnard, où ils avoient jeté un détachement, et s'en empara en peu de jours, tandis que les deux comtes prenoient possession de Hartlepool. De cette position, ils expédièrent une nouvelle proclamation à la noblesse des comtés, et appelèrent à leur aide toutes les personnes qui s'intéressoient à la prospérité du royaume; mais ils reçurent peu de renforts. L'armée du comte de Sussex, lieutenant de la reine, et qui commandoit à York, s'accrut au contraire de douze mille hommes que le comte de Warwick et le lord amiral Clinton venoient de lever dans les provinces méridionales. Sussex prit alors l'offensive, et les insurgés, hors d'état de tenir tête à de telles forces, abandonnèrent toute idée de résistance. L'infanterie se retira comme elle le put dans ses foyers; cinq cents hommes de cavalerie, accompagnés de trois cents Écossois partisans de Marie, traversèrent la frontière à Liddesdale, et se crurent sauvés sur une terre hospitalière (décembre 1569). Cependant un misérable traître, Hector Grœme de Harlow, vendit à Murray le comte de Northumberland qu'Élisabeth ne manqua pas de réclamer : Murray, toutefois, n'osa commettre ce nouveau crime, qui eût soulevé l'Écosse, et se contenta de l'enfermer au château de Lochlevin.

Les clans écossois de Kerr, de Hume, de Scot, de Maxwell, de Johnston accueillirent le comte de Westmoreland et la comtesse sa femme, les lords Norton, Egremont Ratcliffe, Tempest, Swinburn, Markenfield et d'autres, nonobstant les menaces du régent et de la reine, et leur facilitèrent les moyens de passer sur le continent; mais une impitoyable sévérité frappa les malheureux qui ne purent quitter l'Angleterre; la loi martiale fut déployée dans les campagnes, et plus de huit cents personnes périrent par la mains du bourreau. Dans le comté de Durham, le nombre des accusés fut si grand, qu'au dire de l'évêque, il ne restoit plus d'innocents pour juger les coupables.

Toutefois, lorsque l'ardeur de la vengeance fut un peu amortie, Élisabeth fit publier une proclamation fort sage en explication de sa conduite et de ses intentions. Elle ne réclamoit, disoit-elle, aucune autorité ecclésiastique, que celle qui lui provenoit de ses prédécesseurs; elle ne songeoit nullement à gêner son peuple pour ses opinions religieuses, et ne vouloit être hostile qu'à ceux qui s'opposoient aux écritures et à la foi catholique et apostolique, et qui troubloient les cérémonies saintes; elle ne prétendoit en rien au droit de définir les articles de foi, de changer les anciens rites, ni d'administrer les sacrements de Dieu; elle regardoit seulement comme de son devoir de pourvoir à ce que l'Église fût gouvernée et instruite par les archevêques, évêques et ministres. Cette première révolte, nonobstant son peu de succès, fut suivie d'une tentative plus imprudente encore, excitée par Léonard Dacres, chef de la famille des Dacres de Gillsland. Ayant appris que le comte de Sussex avoit reçu l'ordre de l'arrêter comme coupable de haute trahison, il rassembla trois mille hommes, et s'avança contre un corps d'armée commandé par le lord Hunsdon. Il combattit avec autant de

courage que d'habileté, mais il ne put résister à des forces supérieures, et après une action sanglante, il s'embarqua et se réfugia en Flandre.

Sur ces entrefaites, le comte de Murray périt assassiné (23 janvier 1570). Il avoit insulté la femme d'un gentilhomme mommé Hamilton de Bothwellhang, et si gravement, que cette infortunée en avoit perdu la raison. Hamilton jura de la venger, et ayant rencontré le régent dans une des rues de Linlithgow, il lui plongea son épée dans le cœur. Les partisans de Marie, le duc de Chatellerault, les comtes d'Argyle et de Huntley, s'emparèrent à l'instant des rênes du gouvernement, comme lieutenants de la reine d'Écosse, et Kirkaldy de Grange leur remit le château d'Edinbourg; mais les ordres d'Élisabeth ne se firent pas attendre. Le comte de Sussex et le lord Scroop passèrent les frontières, et ravagèrent de la manière la plus barbare, les clans des Johnston, des Kerr et des Scot; Hume, Castle et Falcastle furent livrés aux flammes; on détruisit de fond en comble les domaines des Livingston, des Hamilton et de plusieurs autres seigneurs, et les Écossois se virent forcés de s'humiler de nouveau sous le sceptre de la reine d'Angleterre. Elle signifia sa volonté, et le comte de Lennox, le père de Darnley, le grand-père du jeune roi, fut élu régent à la place de Murray.

Les remontrances des rois de France et d'Espagne, et les efforts des hommes d'État qui regardoient la détention de Marie comme un fardeau pour l'Angleterre, parurent enfin disposer Élisabeth à rendre sa captive à la liberté. Cecil et Walter Mildmay furent chargés d'en discuter les conditions avec Marie, alors détenue à Chatsworth; elles étoient aussi rigoureuses qu'on pouvoit les attendre d'une rivale jalouse, et Marie déploya dans la discussion une logique et une perspicacité qui étonnèrent ses antagonistes. Contrainte par la nécessité, la reine d'Écosse céda sur tous les points; mais il restoit encore à négocier un accommodement entre les deux partis qui divisoient ses sujets, et qu'on nommoit les lords du roi et les lords de la reine. Élisabeth consentit à les entendre contradictoirement. Les lords du roi, par l'organe de Morton, soutinrent une thèse qui déplut souverainement à l'auguste conciliatrice; c'étoit le droit que possèdent les sujets, de déposer leurs souverains immoraux ou illégitimes. Les lords de la reine discutèrent sur les sûretés qu'on exigeoit de Marie; et quand il fallut conclure, leurs adversaires prétendirent qu'ils n'avoient pas reçu de pouvoirs assez étendus pour accorder ce qu'on demandoit. Il en arriva qu'Élisabeth, mécontente d'une part des principes républicains émis par l'un des partis, et peu disposée d'ailleurs à rendre sa couronne à une princesse qu'elle avoit si cruellement outragée, congédia les commissaires, en invitant ceux du roi à se faire donner des pouvoirs plus explicites par le parlement, et ceux de Marie à se représenter quand ils seroient appelés de nouveau.

Durant ces discussions, le pape Pie V étoit parvenu au trône pontifical. Il n'avoit pas hérité de l'esprit de conciliation de son prédécesseur, et, considérant ce genre de prudence comme l'oubli de ses devoirs, il se crut personnellement engagé à tenter la délivrance d'une princesse qu'il regardoit comme le dernier espoir des catholiques en Angleterre ainsi qu'en Écosse. Il fit donc commencer des procédures contre Élisabeth, comme hérétique, renonçant à son ancien culte, établissant un nouveau système de croyance, déposant et emprisonnant les évêques canoniques, et s'arrogeant le titre de chef suprême de l'Église. Douze Anglois, exilés pour cause de religion, servirent de témoins et d'accusateurs, et bientôt après parut une bulle (25 février 1570) qui déclaroit Élisabeth coupable d'hérésie, la dépouilloit de ses prétendus droits à la couronne d'Angleterre, et relevoit ses sujets de leur allégeance. Les foudres du Vatican n'avoient plus la puissance de renverser les trônes; mais ils avoient encore celle de troubler les consciences populaires, et d'irriter les monarques contre lesquels se dirigeoient leurs

carreaux. Élisabeth, tout en affectant le plus profond dédain de l'inutile agression du successeur des apôtres, s'en plaignit à tous les potentats, comme d'un outrage à la majesté des souverains, et défendit, sous les peines les plus rigoureuses, l'introduction, en Angleterre, des copies de la bulle d'excommunication et de déposition. Cependant, le matin du 15 mai, on en reconnut une affichée à la porte du palais épiscopal de Londres. Des recherches sévères mirent bientôt sur la trace des coupables. Un étudiant en droit de Lincoln's-inn, chez lequel on découvrit une autre copie de la bulle, fut mis à la torture, et la violence des tourments lui arracha l'aveu qu'il l'avoit reçue d'un gentilhomme nommé John Felton, de Southwark. Felton étoit un riche propriétaire doué de grandes qualités, et d'une fermeté inébranlable. Il n'attendit pas la torture pour avouer qu'il avoit distribué des copies de la bulle, comme tout bon chrétien s'y trouvoit obligé, mais il refusa constamment de nommer ses instigateurs ou complices. Felton subit la mort des traîtres, et les catholiques le mirent au rang des martyrs de la foi; mais les ministres d'Élisabeth répandirent le bruit que Marie n'étoit pas étrangère à la publication de la bulle. Le parlement d'Angleterre s'ouvrit le 2 avril 1571, et plusieurs bills témoignèrent de l'effet que cette imputation avoit opéré sur les esprits. L'un d'eux comprit au rang des traîtres tout individu qui, du vivant de la reine, réclameroit un droit quelconque à la couronne, affirmeroit que ce droit pourroit appartenir à quelque autre qu'à Élisabeth, publieroit qu'elle étoit schismatique, hérétique, tyran ou usurpatrice; et nieroit que l'héritage de la couronne pût se régler par des statuts parlementaires; un autre bill, appliqua la pénalité de *præmunire* à quiconque consigneroit dans un écrit, ou imprimeroit qu'une personne spéciale étoit héritière de la reine, à moins qu'il ne fût question de sa descendance naturelle (1). D'autres bills encore étendirent la même pénalité à tout individu qui solliciteroit, obtiendroit ou mettroit à exécution aucune bulle, aucun mandat ou acte de l'évêque de Rome, qui introduiroit des *Agnus Dei*, croix ou chapelets bénits par ledit évêque ou ses agents, qui recevroit la communion sous l'ancienne forme. Il fut enfin ordonné à toute personne qui auroit quitté le royaume, avec, ou sans permission, d'y rentrer dans le délai de six mois, sous peine de confiscation de ses biens et meubles, au profit de la reine.

Les puritains, classe de religionnaires instruits et formés par les ministres protestants qui, dans leur exil sous la fille aînée de Henri VIII, s'étoient nourris des doctrines de Calvin, pressèrent alors la reine de pousser à ses fins la réformation commencée. Ils proscrivoient la suprématie des évêques, la juridiction des cours épiscopales, le signe de la croix dans le baptême, l'anneau bénit dans le sacrement du mariage, l'observance des fêtes, la musique religieuse et les vêtements sacerdotaux durant la célébration du service. Il se trouva que beaucoup de points, dans la conduite des puritains, blessoient l'orgueil de la reine qui, nonobstant son rare savoir en théologie, ne s'étoit pas rendu probablement un compte bien exact des doctrines des réformateurs. Ils avoient écrit contre le gouvernement des femmes, et vouloient que l'Église fût indépendante. Élisabeth s'arma de tout son pouvoir, pour écarter de semblables discussions, et créa un conseil de délégués qu'elle chargea de rechercher et de poursuivre toutes les doctrines hérétiques, erronées ou dangereuses. Les catholiques furent les premiers atteints par ce tribunal d'inquisition, mais bientôt les puritains devinrent également l'objet de son attention. Sampson, doyen de Christ-Church, Humphrey, principal du collége de la Madeleine, et trente-sept membres du clergé de Londres, furent suspendus comme dissidents, jusqu'à ce qu'ils se fussent conformés aux ordonnances de la reine sur les vê-

(1) Le bruit couroit alors que la reine-vierge avoit deux enfants de Leicester. Un nommé Marsham fut jugé et condamné à cent livres sterlings d'amende, pour avoir osé le dire en public.

tements et la liturgie. Cet acte de rigueur souleva les puritains; ils abandonnèrent les églises et formèrent des conventicules séparés. On les poursuivit dans ces réunions, et l'on en arrêta plus de cent, dont trente-un furent détenus pendant plus d'une année. Le parlement se rassembla de nouveau (avril 1571), et, dans une de ses premières séances, Strickland présenta sept bills tendant à obtenir une réformation plus complète. La reine lui fit intimer, par le conseil, défense de reparoître à la chambre des communes. Cet acte d'autorité fut attaqué avec vigueur. Carleton s'écria que Strickland n'étoit pas un simple particulier, mais le représentant d'un grand nombre de citoyens, que les priviléges parlementaires étoient violés, et qu'à la chambre seule appartenoit le droit de juger un de ses membres, s'il étoit accusé. Yelverton ajouta qu'il étoit convenable qu'on n'attentât jamais à l'autorité du prince, mais qu'elle étoit limitée par les lois, et que le souverain, qui ne les faisoit pas, n'avoit pas non plus le droit de les détruire. La discussion fut vive. Des principes nouveaux furent posés sur les priviléges des membres de la chambre, sur leur importance personnelle, sur la nécessité de résister aux prétentions arbitraires de la couronne. Le conseil n'osa montrer de l'obstination contre ce langage énergique; on chercha un expédient pour céder avec honneur, et l'on crut l'avoir trouvé. Le président invita la chambre à surseoir à toute délibération, et le lendemain Strickland reçut de la reine la permission de reprendre son siége, ce qu'il fit aux acclamations générales. Les bills tombèrent d'eux-mêmes, et le parlement se montra respectueux et soumis jusqu'à la fin de la session. Mais Élisabeth ne put entièrement dissimuler son ressentiment, et le garde des sceaux, en congédiant la chambre des communes, lui dit, au nom de la reine, que plusieurs de ses membres avoient montré une audace, une arrogance, une présomption que rien n'excusoit, qu'ils avoient fait la sottise de s'occuper de choses qu'il ne leur appartenoit pas de connoître comme fort au-dessus de la capacité de leur entendement, et que si l'injonction des plus sages ne suffisoit pas pour réprimer cette présomption, cette arrogance et cette audace, la reine trouveroit d'autres moyens de les corriger.

Le but que la politique d'Élisabeth se proposoit d'atteindre étoit évidemment d'interdire au parlement la connoissance des affaires de l'état et de celles de l'Église, qu'elle entendoit réserver exclusivement à elle-même, ou à son conseil et à ses divers ministres, quand il lui plairoit de se confier à quelqu'un d'entre eux. Elle lui laissoit le contrôle des affaires qui ressortissoient de la police générale du royaume, les manufactures, les ponts et routes, la répression de la mendicité, les lois municipales, les subsides, la condamnation des ministres tombés, et la légitimation sans discussion des actes d'autorité trop excessifs du souverain. Si la nation avoit des plaintes à porter, si l'abus des monopoles devenoit excessif, s'il étoit mis des entraves à la liberté du peuple ou à son industrie, ce n'étoit point au parlement qu'il falloit s'adresser; un représentant se rendoit criminel en proposant des remontrances, même dans la forme la plus respectueuse. Telles étoient les maximes d'Élisabeth, et elle les posoit et les développoit sans ménagement, et avec toute la hauteur, toute l'amertume d'un prince irrité parlant à de tremblants esclaves. Cependant elle étoit admirée de ses sujets, tellement accoutumés à la servitude, que la plupart ne pensoient pas qu'il en pût être autrement, et ce furent, en réalité, les puritains qui, en portant avec courage l'examen dans les principes et les réglements de la religion, amenèrent d'autres esprits à discuter les doctrines du gouvernement, les prérogatives et la liberté du peuple, les ordonnances administratives et les constitutions de l'état.

Un mariage fut projeté entre Elisabeth et le duc d'Anjou. Le prince écrivit à la reine d'Angleterre qu'on lui avoit offert la main de Marie Stuart; mais qu'il ne sacrifieroit point aux plus hautes espérances du monde entier, si elles lui étoient permises, celle qui

touchoit le mieux son cœur, la félicité d'adorer la beauté la plus parfaite que Dieu eût envoyée à la terre, depuis plus de cinq cents ans. Cette ridicule flatterie plut à Élisabeth, qui déclara qu'elle étoit résolue à se marier. Les négociations s'ouvrirent, mais elles se prolongèrent durant quelques semaines, parce que la reine vouloit absolument que le duc d'Anjou renonçât à la foi catholique. Ce délai amortit son ardeur, et elle annonça définitivement sa détermination de vivre et de mourir sans époux. Comme le confident et l'agent du duc d'Anjou, le comte de Lignerolles, périt alors assassiné, on ne manqua pas d'attribuer sa mort à la jalousie de deux des amants d'Élisabeth, Leicester ou Hatton, et ces propos se tinrent hautement à la cour de France. La reine, qui le sut, exprima son humeur dans les termes les moins modérés, et les diplomates craignirent qu'un traité d'alliance offensive et défensive, qui se préparoit alors entre les deux couronnes, n'eût le sort de l'hymen avorté. Les négociations, en effet, se prolongèrent sans mesure, mais elles eurent un heureux terme, et le 22 avril 1572, le traité fut signé par les deux puissances.

Si les protestants aimoient et admiroient une reine qui les favorisoit en toute circonstance, on sent qu'il n'en pouvoit être de même des catholiques, qu'accabloit l'intolérance des lois civiles et religieuses. Exclus de toutes les fonctions publiques, les pères avoient perdu les plus petites places à émoluments, et l'autorité qui s'attachoit à leur position sociale; les enfants n'avoient plus de perspective, plus de carrière dans laquelle ils pussent servir l'état et se distinguer. L'indigence atteignit les familles nobles trop orgueilleuses pour se livrer à des occupations industrielles; les plus riches craignoient sans cesse que leur fortune ne tentât la cupidité des favoris d'Élisabeth, et qu'une application du statut de *præmunire* ne vînt les priver de leurs rentes et de leurs biens. Les catholiques en étoient donc arrivés à désirer un nouveau souverain, sans lequel ils ne pouvoient espérer un changement de système, et ils rêvèrent une révolution et son succès. Mais il leur falloit un chef et ils jetèrent les yeux sur le duc de Norfolk, sorti depuis quelque temps de la tour. Ils entrèrent en négociation avec l'ambassadeur d'Espagne, et, par son intermédiaire, avec le duc d'Albe, qui commandoit en Belgique. Ce prince flatta leur espoir et leur promit des secours. Cependant les agents d'Élisabeth surveilloient avec soin leurs démarches, et ils arrêtèrent à Douvres un des gens de la reine d'Écosse, porteur d'un paquet de lettres écrites en chiffres. Ces lettres, quoique de nature fort innocente, donnèrent des soupçons; le porteur fut mis à la torture, et déclara que Rudolphi, jadis banquier florentin à Londres, ménageoit, par son entremise, des relations entre le duc d'Albe et les mécontents. Cette ouverture n'étoit pas suffisante pour compromettre les personnes soupçonnées, mais elle accrut la surveillance des ministres, et, peu de temps après, un nommé Brown apporta au conseil un sac d'argent qu'un des secrétaires du duc de Norfolk envoyoit à son intendant. On trouva dans le sac une lettre qui donnoit à entendre que cet argent étoit destiné au service de la reine d'Écosse. Norfolk fut ramené à la tour; Higford et Barker, ses secrétaires, Bannister, son intendant, l'évêque de Ross et d'autres personnes furent arrêtées. L'intendant et les secrétaires, appliqués à la question, avouèrent tout ce qu'ils savoient et tout ce que l'on voulut. On rédigea, d'après leurs déclarations, une série de charges, sur lesquelles on interrogea successivement Norfolk. L'évêque de Ross, surpris de voir les ministres d'Élisabeth si bien instruits, crut de son honneur de faire connoître la vérité, afin d'atténuer le mal que pourroient causer des aveux inexacts. On apprit donc, avec une sorte de certitude, que l'argent envoyé par le duc à Bannister, provenoit de l'ambassadeur de France, et devoit être remis à la reine d'Écosse; que Rudolphi avoit reçu de Marie des instructions, comme ambassadeur près des puissances étrangères; que Nor-

folk avoit lu et corrigé la lettre qui l'accréditoit; que Rudolphi avoit présenté au duc deux projets : l'un tendant à arrêter Élisabeth au moment où elle se rendroit à la chambre des lords, l'autre, consistant à favoriser un débarquement du duc d'Albe, à Harwick, à la tête de dix mille hommes, et dans le but de forcer la reine à changer ses ministres, à reconnoître Marie pour son héritière, à consentir au mariage de Norfolk avec cette princesse, et à rendre à ses sujets la liberté de conscience et de culte. On ne savoit auquel des deux plans s'étoit arrêté le duc; mais il étoit notoire que l'Italien Rudolphi avoit quitté l'Angleterre, et s'étoit présenté au pape, au roi d'Espagne et au duc d'Albe.

Élisabeth voulut que les conspirateurs fussent poursuivis avec toute la rigueur des lois. L'instruction dura deux mois. Vingt-six pairs, choisis par les ministres, reçurent l'ordre de se réunir à Westminster-Hall, et le comte de Shrewsbury fut nommé lord grand-sénéchal. L'acte d'accusation établissoit que le duc de Norfolk avoit comploté la mort de sa souveraine, en persistant à épouser Marie Stuart, qui réclamoit la couronne d'Angleterre et considéroit Élisabeth comme usurpatrice, en préparant l'invasion du royaume par les puissances étrangères, en fournissant de l'argent aux Anglois rebelles et aux Écossois ennemis de la reine. Le duc répondit que la reine d'Écosse ne réclamoit pas la souveraineté d'Angleterre, que dans les conférences qu'il avoit eues avec Rudolphi, il n'avoit été question que de procurer des secours aux Écossois, privés de ressources par suite de leur fidélité; qu'il n'avoit point envoyé d'argent à des Anglois rebelles, et qu'il ne comprenoit pas qu'on lui fît un crime d'avoir permis que son domestique se chargeât d'une somme d'argent pour le lord Herries, l'un des serviteurs de Marie Stuart, parente d'Élisabeth.

Norfolk étoit condamné d'avance; il avoit été fort imprudent, mais il n'avoit comploté ni la mort de la reine, ni l'invasion étrangère. Il étoit détenu depuis dix-huit mois, sans communication avec ses amis. Il n'apprit qu'on lui faisoit son procès, que la veille même de son jugement. La lecture de l'acte d'accusation lui fut faite à la barre, et on lui refusa l'assistance d'un conseil. Il s'éleva contre les extraits tronqués de ses lettres, dont on faisoit de fausses applications, et contre des témoignages arrachés par la torture. On lui répondit que les déposants avoient juré de dire la vérité, et que ses dénégations ne pouvoient infirmer leurs aveux. Il protesta de son innocence; mais on lui opposa un message de la reine qui annonçoit qu'un ambassadeur étranger avoit confirmé à Sa Majesté la culpabilité de Norfolk, déclaration royale qui seule suffisoit pour éclairer le tribunal, et dont il seroit imprudent de divulguer les détails en public. La consultation des jurés ne dura qu'une heure, et le verdict, qui faisoit un coupable de l'accusé, fut rendu à l'unanimité. Le duc, en écoutant sa sentence, conserva un calme rempli de dignité, et prononça peu de paroles : « Vous me déclarez » traître, mylords, et cependant je suis aussi » fidèle à la reine qu'aucun de vous. Vous » me rejetez de votre sein, j'espère une » meilleure place dans le ciel; mais que la » reine, au moins, prenne en pitié mes en» fants orphelins; mon attachement pour » elle étoit aussi loyal que celui que je porte » à mon pays : adieu, mylords! »

On étoit alors au samedi; la reine signa l'ordre de son exécution pour le lundi. Le lendemain, des terreurs, qui n'étoient pas sans fondement, s'emparèrent de l'esprit d'Élisabeth. Norfolk, chef de la noblesse angloise, honteusement décapité, laisseroit des amis, des partisans nombreux, et assez puissants pour se faire redouter: elle révoqua donc son mandat. Les ministres lui représentèrent que sa clémence attireroit sur elle de nouveaux dangers. Elle hésita, signa encore, puis retira une seconde fois sa signature. On lui répéta enfin si souvent que sa couronne et sa vie seroient en danger, tant qu'elle ne porteroit pas la hache dans la racine du mal, qu'elle consentit, après qua-

tre mois d'indécision, à sacrifier le duc à des craintes chimériques. Les communes, à l'instigation du secrétaire Cecil, ayant déclaré que l'existence de cet infortuné étoit incompatible avec la sûreté de la reine, obtinrent une troisième signature de l'ordre sanguinaire, et Norfolk fut livré au bourreau. Il mourut avec fermeté, et son exécution n'ajouta aucun degré d'évidence au crime dont il étoit chargé. C'étoit un ambitieux, ce n'étoit pas un traître.

La vie de la reine d'Écosse pesoit à la reine d'Angleterre. On n'osoit toutefois se porter contre elle aux dernières extrémités, mais on favorisoit la publication d'une foule de libelles qui tendoient à prouver qu'Élisabeth étoit tenue, en conscience, à faire mettre à mort la coupable Marie, adultère, meurtrière, conspiratrice, blasphématrice, idolâtre et abandonnée de la Providence qui vouloit son châtiment. Des avis en ce genre, où la question étoit discutée et résolue par des jurisconsultes, des monitoires où des théologiens faisoient parler la volonté divine, furent adressés aux membres des deux chambres du parlement, qui prirent la résolution de mettre en jugement la malheureuse captive. Élisabeth s'effraya d'une procédure dans laquelle il falloit nécessairement fouler aux pieds cette inviolabilité qu'elle considéroit, dans son propre intérêt, comme le droit imprescriptible des têtes couronnées; en conséquence, elle défendit aux chambres de poursuivre. Les ministres insinuèrent alors à leurs affidés de présenter un bill qui déclarât Marie incapable de succéder. Élisabeth s'en formalisa comme d'un attentat à sa prérogative, prorogea le parlement, et envoya vers Marie le lord Delaware et trois autres commissaires, pour lui reprocher les torts dont elle s'étoit rendue coupable, et en demander réparation. La prisonnière se justifia fort pertinemment pour des esprits non prévenus : il n'y avoit pas d'hostilité envers Élisabeth à épouser Norfolk; elle n'avoit correspondu avec le banquier Rudolphi que pour ses arrangements pécuniaires et personnels; et ses demandes aux puissances étrangères s'étoient bornées à solliciter leur médiation, afin d'obtenir la liberté, et leur assistance pour ses sujets fidèles de l'Écosse. Si quelque délit, quelque imprudence avoient été commis, ce ne pouvoit être de son fait à elle, captive, et privée de toute libre communication. Cette apologie ne satisfit pas Élisabeth; elle resserra la prison de sa rivale, et porta ses regards sur les événements qui se passoient en Écosse. Une partie des amis de Marie occupoit la forteresse de Dunbarton, que l'on regardoit comme imprenable; mais le régent Lennox s'en empara par surprise, et reconnoissant, parmi les prisonniers, l'archevêque de Saint-Andrew, membre de la famille des Hamilton, qu'il détestoit, il le fit pendre sans autre formalité. De Dunbarton, il se rendit à Édinbourg, y convoqua un parlement tout à sa disposition, et en obtint la proscription de Maitland, comme meurtrier de son fils, et de trois Hamilton, comme ses ennemis personnels. Mais Kirkaldy de Grange, qui commandoit le château d'Édinbourg, se déclara ouvertement pour Marie, et força Lennox à se retirer à Stirling. Le régent y fut poursuivi par un détachement des partisans de Marie, sous les ordres de Huntley, de Claude Hamilton et de Scot de Buccleugh, qui parvinrent à se rendre maîtres de sa personne, et le poignardèrent en lui disant : « Souviens-toi de l'archevêque de Saint-Andrew! » La mort même du régent ne fut point favorable au parti de Marie, affoibli par ses pertes réitérées et ses propres fureurs. Les lords dissidents confièrent la régence au comte de Marr, homme énergique et prudent, et la reine d'Angleterre déclara ouvertement l'intention où elle étoit de le soutenir.

Vers la même époque, on fit sortir du château de Lochlevin, le comte de Northumberland, le partisan dévoué de Marie. Il gémissoit dans cette prison depuis deux ans et demi, et on lui laissa croire que le vaisseau sur lequel on l'embarqua, faisoit voile pour la Flandre; mais il étoit livré, ou plutôt

vendu à Élisabeth, et Morton en avoit reçu quelques mille livres sterling pour cette odieuse trahison. On le mit à terre au port de Berwick, d'où il fut conduit à York, et décapité sans jugement; il étoit proscrit par acte du parlement, et l'identité n'étoit pas douteuse.

La France se trouvoit alors dans la plus douloureuse position. Le fanatisme religieux, mêlé aux intrigues de l'ambition, avoit armé les protestants et les catholiques. Ils s'égorgeoient sans remords de part et d'autre, rompant les traités les plus solennels, commettant les crimes les plus atroces, abreuvant de sang, couvrant de cadavres les champs de cette malheureuse contrée, portant l'incendie et la dévastation du prêche à l'église, et de la chaumière au château. L'amiral de Coligny, noble et vertueux vieillard, étoit le directeur tout-puissant, l'ame de la faction des réformés, et le jeune roi de Navarre en étoit le chef nominal. Un édit de Charles IX avoit commandé, et sembloit avoir obtenu, la réconciliation des deux partis. Le prudent Coligny lui-même, persuadé que la cour savoit enfin que les moyens violents n'ont jamais que des suites funestes, avoit fait taire le désir de vengeance qu'il nourrissoit dans son cœur, et, repoussant toute incertitude et tout soupçon, il se livroit avec sécurité aux protestations et aux caresses d'un jeune roi dont le caractère impétueux sembloit écarter toute idée de perfidie. Charles offrit au roi de Navarre la main de sa sœur, et les membres les plus distingués de la noblesse protestante furent invités à embellir de leur présence les fêtes du mariage. Ils s'y rendirent, quoique avec méfiance, dans l'espoir que cet événement éteindroit les haines allumées par la différence des religions et l'exaspération des guerres civiles. Tandis que l'on se livroit au plaisir, la reine de Navarre se plaignit de douleurs que l'on attribua au poison, et Coligny fut blessé au détour d'une rue, par un assassin. Le souvenir des maux passés se réveilla plus poignant que jamais dans l'ame des huguenots : ils coururent en foule à l'hôtel de Coligny, nommant les fauteurs de l'attentat et demandant justice ou vengeance. Le roi Charles, qui paroissoit affectionner Coligny, se répandit en imprécations contre les assassins, versa des larmes, et se rendit, accompagné de sa mère et de ses frères, au logis de l'amiral. Coligny voulut lui parler en particulier, et Charles fit éloigner sa mère qui, durant cette conférence, fut livrée à d'incroyables terreurs, tant sa conscience étoit bourrelée. Catherine rompit enfin l'entretien, sous le prétexte de l'intérêt que lui inspiroit la santé du blessé.

Durant la nuit, elle eut une conférence avec le duc de Guise, le cardinal de Lorraine et ses confidents, et le massacre des huguenots y fut décidé; mais il restoit à faire adopter au roi ce hardi coup d'état, auquel il n'étoit nullement préparé. Catherine de Médicis et les membres de son conseil de sang rappelèrent à Charles les révoltes successives des protestants, lui dépeignirent la puissance formidable que l'amiral avoit usurpée, et qui en faisoit comme un second souverain dans le royaume, lui représentèrent qu'une trame odieuse, inouïe, s'étoit formée parmi les chefs de ce parti, et que divers rapports, dignes de foi, annonçoient que sa mère, ses frères, ses amis les plus dévoués, et lui-même peut-être seroient, dès le lendemain, livrés à la rage des réformés. Il falloit prévenir une telle cruauté, il falloit agir contre eux avec des armes semblables. Le jeune roi hésitoit; on fit parler le ciel, et il fut enfin subjugué par l'ascendant de la reine sa mère; il donna son consentement en s'écriant, dit-on, qu'il espéroit, au moins, qu'on n'en laisseroit aucun en vie, qui pût, dans la suite, lui reprocher une action aussi épouvantable. Le 24 d'août 1572, à quatre heures du matin, le tocsin sonna à Saint-Germain-l'Auxerrois et au palais du parlement, et les protestants furent abandonnés à la fureur de la populace catholique, soutenue par les troupes royales, les courtisans et le roi lui-même. Coligny, le jeune Téligny, son gendre, la Rochefoucauld, Soubise, Caumont de la Force, Pardaillan, Lavar-

din, une foule d'hommes distingués par leur rang, par leurs grandes actions dans les guerres, par leur fortune, par leurs vertus, furent massacrés sans pitié; on n'épargna pas même les enfants. Le duc de Nevers et le maréchal de Tarannes étoient à la tête des égorgeurs. Orléans, Lyon, Rouen, Toulouse, Bordeaux, renouvelèrent les scènes sanglantes de Paris.

Un cri d'horreur s'éleva dans toute l'Angleterre, à la nouvelle de cet attentat. En vain la cour de France essaya-t-elle de pallier ce crime, en donnant ordre à son ambassadeur de déclarer qu'on avoit découvert une conspiration des huguenots, dans le but de se rendre maîtres, à force ouverte, de la personne du roi, et que la haine qui existoit entre les princes de Lorraine et la maison de Coligny, avoit amené le conflit que l'on déploroit : les protestants anglois ne virent, dans l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy, que le résultat d'une conspiration des catholiques, tendant à la destruction de la nouvelle religion et de ses adhérents. Les ministres d'Élisabeth ne lui donnèrent pas le conseil d'en venir à une rupture ouverte avec le roi de France; mais d'équiper ses flottes, d'exercer ses troupes, de favoriser les efforts intérieurs des réformés, et de se tenir prête à leur porter secours selon l'urgence, et les principes d'une sage politique. Ils l'exhortèrent, en outre, à se délivrer d'une rivale, d'une ennemie que son impatience et son impétuosité avoient précipitée dans de fausses démarches, et dont l'existence mettoit incessamment en péril la sûreté du royaume et la vie de sa souveraine. On ne sauroit s'empêcher, même en supposant Marie coupable de la mort de Darnley, d'être étonné de l'acharnement avec lequel les hommes d'état de l'Angleterre poursuivoient une malheureuse prisonnière qui, dans la position où ils l'avoient réduite, ne pouvoit certainement nuire, en aucune façon, à la grandeur ou à la puissance de leur reine, ni à la tranquillité dont jouissoient ses sujets; mais Marie Stuart, nièce des Guise, reine catholique, veuve d'un roi de France, étoit une noble victime que l'on pouvoit frapper en représailles de l'attentat de la Saint-Barthélemy, et la jalousie d'Élisabeth accueillit avec avidité la proposition de ses prudents conseillers. Toutefois, il faut le dire à son honneur, la mort de la reine Marie ne devoit pas être un assassinat, mais le résultat d'une instruction judiciaire et d'une sentence solennelle prononcée par un tribunal choisi parmi ses plus implacables ennemis en Écosse. Le lord Killegrew fut donc envoyé près du régent, avec la mission d'opérer un accommodement ostensible entre les partisans de Marie, qui se défendoient encore au château d'Édinbourg, et les lords révoltés. Si Killegrew reconnoissoit dans les lords des dispositions à servir le ressentiment d'Élisabeth, un article du traité devoit établir que la reine d'Angleterre remettroit Marie aux lords du roi, « pour recevoir ce qu'elle » avoit mérité, selon l'ordre de la justice. »

Le comte de Marr n'étoit point de caractère à écouter de semblables propositions; son vœu le plus ardent étoit d'obtenir les moyens de guérir les blessures de sa malheureuse patrie, et de rallier tous les intérêts autour de son jeune pupille, le fils de Marie, dont il ne jugeoit ni équitable ni convenable de perdre et déshonorer la mère. Lorsque Killegrew arriva près de lui, il traitoit avec les lords de la reine pour la reddition du château. Les conditions, déjà réglées, étoient de nature conciliante, et les sages Écossois s'en rejouissoient publiquement; mais il tomba subitement malade, et expira en peu de jours. Le bruit courut qu'il étoit mort empoisonné. Les lords du roi procédèrent à l'instant à la nomination d'un nouveau régent, et ce fut Morton, soutenu par les intrigues de l'Angleterre, qui l'emporta sur les concurrents. Cet ennemi de Marie exigea sur-le-champ la reddition du château d'Édinbourg sans conditions. Kirkaldy et Maitland s'y refusèrent, et se disposèrent à soutenir un siége. Ils ne s'attendoient pas à voir arriver, sous le commandement de Drury, maréchal de Berwick, une armée angloise et une

artillerie formidable qui eut bientôt investi la place. Après trente-quatre jours de combats, ils se virent forcés de capituler, et se rendirent à la reine d'Angleterre, qui les livra au régent. Maitland s'empoisonna pour échapper aux supplices que lui réservoit Morton, et Kirkaldy périt sur l'échafaud dans les tortures épouvantables qu'on infligeoit aux coupables de haute trahison.

Les événements se pressoient en France et tenoient en éveil Élisabeth et ses ministres. La reine accorda généreusement un asile dans ses états et des secours pécuniaires aux protestants qui fuyoient la patrie où leur conscience et leur vie étoient menacées. Les réformés du Poitou et des provinces voisines s'étoient emparés de La Rochelle et s'y maintenoient à l'aide des armes et de l'argent qu'ils recevoient de l'Angleterre. C'étoit bien un acte d'hostilité envers la France; mais Élisabeth, dans sa politique tortueuse, ne se déclaroit pas ouvertement, et protestoit sans cesse de ses intentions pacifiques. Charles IX mourut (1574, 30 mai). Henri III, qui lui succéda, devenu un objet de haine pour les réformés, vit son frère, le duc d'Alençon, et le roi de Navarre, son beau-frère, se mettre à la tête des insurgés et renouveler les horreurs de la guerre civile. Ces deux princes sollicitèrent la reine d'Angleterre de se déclarer en leur faveur. Les amis de la paix l'emportèrent sur les partisans de la guerre et, par l'entremise d'Élisabeth, un accommodement fut conclu, qui permettoit, à certaines restrictions près, l'exercice du culte réformé. Ce fut alors que se forma cette association si célèbre par les crimes dont elle fut la source, qui versa tant de maux sur la France, et que l'on connoît sous le nom de la Sainte Ligue. Son but étoit de maintenir la religion catholique, son clergé, son hiérarchie et les formes de son culte contre leurs ennemis; mais elle devint un état dans l'état. Le foible roi Henri III, forcé de se soumettre à des hommes qui le tinrent en tutelle au nom de Dieu, y donna son adhésion (février 1577), et une guerre intestine, longue et furieuse, en fut le résultat.

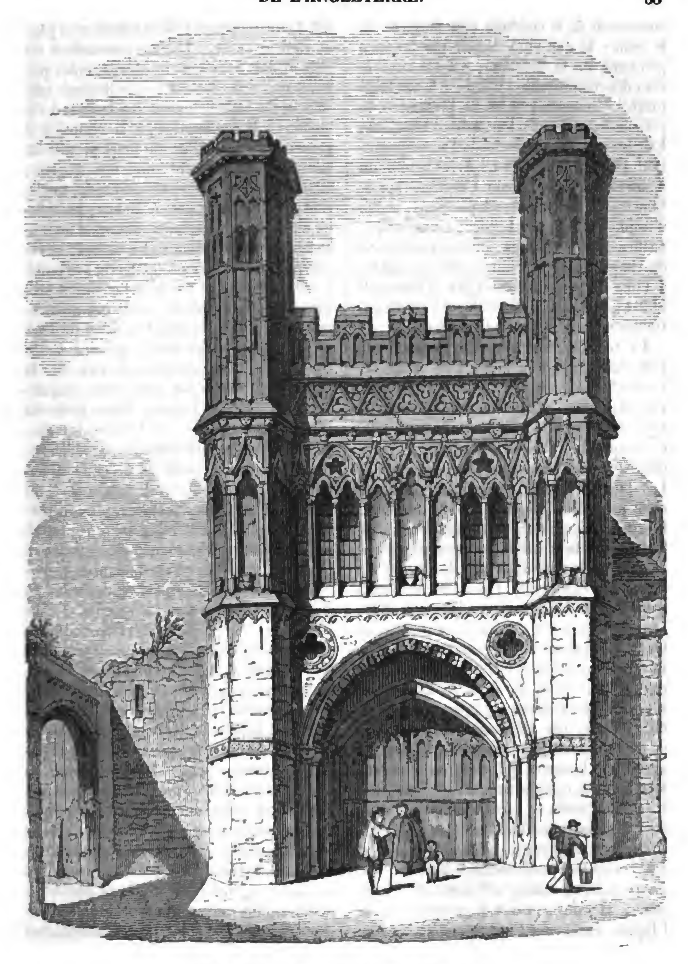
Ce n'étoit pas seulement en France que la politique d'Élisabeth remuoit les populations et fomentoit des troubles civils; elle avoit permis à des aventuriers anglois, commandés par sir Humphrey Gilbert et Thomas Morgan, de marcher sous les drapeaux des Belges révoltés contre le joug des Espagnols, et ce fut en partie à l'aide de ces bandes que le prince d'Orange s'empara du gouvernement de la Hollande et de la Zélande, et parvint à se faire nommer Stathouder. Mais du moment que le prince fut vainqueur, les vues d'Élisabeth prirent une autre direction, et elle travailla de tout son pouvoir à réconcilier le roi d'Espagne, Philippe, avec ses sujets révoltés. Cette bonne volonté dura jusqu'au moment où don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, fut chargé de reconquérir les Pays-Bas. Le prince d'Orange, qui avoit flatté l'amour-propre de la reine en lui offrant la souveraineté ou le protectorat de ces contrées, lui écrivit que le projet de don Juan étoit moins la conquête des provinces unies que celle de l'Angleterre, et, comme la fatalité vouloit que le nom de l'infortunée Marie fût toujours prononcé quand il s'agissoit d'exciter la colère d'Élisabeth, le prince ajoutoit que don Juan devoit épouser la reine d'Écosse par procuration, et venir sur le sol même de la Grande-Bretagne disputer la couronne à la fille de Henri VIII. Il est impossible aujourd'hui de démêler parmi les récits contradictoires des historiens de cette époque ce que cette assertion renfermoit de vrai ou de controuvé. L'ambitieux don Juan, enivré des succès de sa jeunesse, pouvoit bien avoir formé de tels desseins; mais d'une idée fortuite et passagère, d'une rêverie frivole, aussitôt oubliée que conçue, il y avoit loin à l'exécution. Quoi qu'il en soit, Élisabeth embrassa de nouveau la cause des insurgés, prit à sa solde une armée d'Allemands qui combattoit pour eux, autorisa un emprunt que le prince d'Orange ouvrit à Londres, et conclut avec les États une alliance offensive et défensive.

Le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou par l'avénement de Henri III, combattoit

aussi dans les Pays-Bas. Ce prince avouoit hautement son amour pour Élisabeth, et ses prétentions à la main de cette souveraine qui sembloit recevoir avec plaisir ses déclarations; elle admit même dans son intimité un envoyé du duc, nommé Simier, homme adroit et spirituel, qui la pressa vivement de se prononcer, sans s'effrayer des menaces de Leicester. Élisabeth manifesta le désir de voir le duc d'Anjou, et ce prince, averti par son agent, arriva déguisé à Greenwich. La reine ne s'offensa point de cette démarche; elle permit au jeune duc de rester près d'elle, durant quelques jours, à la faveur de l'incognito, et parut se plaire à sa conversation: il partit avec de grandes espérances.

Élisabeth rassembla son conseil et lui fit part de ses intentions. Quelques membres objectèrent la religion du duc d'Anjou et l'âge de la reine, dont une grossesse, si elle pouvoit avoir lieu, mettroit la vie en danger. Surprise de cette opposition, Élisabeth exhala son humeur en paroles amères, versa des larmes et montra le dépit d'un enfant. Elle renvoya ses conseillers qui, cependant, étoient tous revenus à son avis, et leur donna à entendre qu'elle sauroit en choisir de meilleurs : ils ne manquèrent pas de lui témoigner, dans la soirée même, une soumission absolue à ses volontés; et un traité préliminaire fut négocié avec Simier. Deux mois après, la reine avoit changé d'avis. Sa résolution suivoit la fluctuation des affaires de la Flandre que le duc d'Anjou espéroit conquérir. Enfin, une ambassade régulière vint demander la main de la princesse, et, par un traité régulier, l'on arrêta que le mariage se contracteroit dans six semaines (1581, juin). Divers incidents et la crainte de s'engager dans une guerre avec le roi d'Espagne fournirent encore à Élisabeth des objections à la célébration de cet hymen. Le duc d'Anjou revint en Angleterre où il fut reçu par la reine avec les démonstrations du plus vif attachement, et elle donna *au poursuivant d'amour* une déclaration écrite de sa main de regarder les ennemis du duc comme les siens, et de lui prêter assistance en toute occasion. A la fête de l'anniversaire de sa naissance, qui eut lieu à quelques jours de là, elle lui remit l'anneau nuptial, et ordonna aux comtes de Leicester, de Bedford, de Sussex, aux lords Hatton et Walsingham, et à l'évêque de Lincoln, de signer un acte qui régloit les cérémonies à observer et la formule du contrat de célébration.

L'union des augustes fiancés ne présentoit plus de doute, et les ambassadeurs en firent part à leurs cours respectives. Mais Leicester, bien qu'écarté du trône à jamais, n'en désiroit pas moins conserver sur le cœur de la reine un ascendant qui lui échappoit si le duc d'Anjou devenoit roi d'Angleterre. Il gagna les femmes d'Élisabeth, qui les trouva un soir baignées de larmes et feignant une étrange désolation. La reine les força de s'expliquer, et elles lui avouerent, à genoux, qu'elles gémissoient sur les maux que lui préparoit son hymen avec le duc, jeune prince qui ne tarderoit pas à l'abandonner pour une autre maîtresse. Elles lui parlèrent du mécontentement de ses sujets, de sa propre gloire qu'elle terniroit en épousant un papiste, du péril où l'exposeroit la naissance d'un enfant. Ces femmes obtinrent un tel crédit sur l'esprit d'Élisabeth que, dès le lendemain, elle signifia au duc, en pleurant, qu'elle étoit déterminée à sacrifier son bonheur aux préjugés même de son peuple qui ne se soumettroit qu'avec peine au gouvernement d'un étranger, et dont la tranquillité lui étoit plus précieuse que sa vie. Le duc répliqua; Hatton, qui étoit présent, osa prendre la parole pour dire que la reine avoit quarante-neuf ans, et que, sans perspective de postérité, le mariage n'avoit plus de but raisonnable. Le prince irrité se retira en jetant l'anneau d'Élisabeth et se récriant sur l'esprit capricieux et mobile comme les flots des femmes de l'Angleterre; il sollicita la permission de quitter le royaume. Ce furent alors des scènes d'une autre nature; la reine déclara qu'elle ne pouvoit supporter l'idée d'une telle séparation; elle accabla le duc de caresses et le retint encore trois mois au milieu des amusements qu'elle inventoit pour le fixer. Enfin il fallut se quitter. Le peuple



Porte de Saint-Augustin, cathédrale de Canterbury.

murmuroit de la conduite peu mesurée de la reine; le duc étoit appelé par les états généraux de la Belgique, qui lui envoyèrent des commissaires; Élisabeth le conduisit jusqu'à Canterbury et lui fit promettre de revenir dans un mois. Par ordre d'Élisabeth, Leicester et six autres lords l'accompagnèrent jusqu'à Bruxelles où il fut revêtu du manteau ducal de Brabant. Une année après, vaincu et abandonné de ses partisans, le duc d'Anjou mouroit en France, empoisonné, au dire de quelques-uns, d'intempérance ou de chagrin selon les autres. Sa mort mit fin à l'une des amoureuses folies d'Élisabeth (1584), et la sauva des malheurs qu'eût entraînés un mariage aussi imprudent.

La reine d'Angleterre ne donnoit pas tout son temps aux affaires de cœur, et l'orthodoxie de son église étoit l'objet de ses plus sérieuses sollicitudes. Il fut ordonné à tous ses sujets de pratiquer le culte religieux qu'elle pratiquoit elle-même, dans les mêmes formes et avec la même discipline. Les puritains et les catholiques devinrent donc passibles des peines les plus sévères. Les premiers comptoient de nombreux partisans dans la chambre des communes, et ils eurent l'espoir d'obtenir la liberté de conscience et de culte. Quand ils se virent trompés dans leurs conjectures, ils se livrèrent à des actes de violence, et publièrent les libelles les plus outrageants pour la reine. Burchet, un des plus furieux, tua un officier public, dans un accès de fanatisme. L'archevêque Grindal, soupçonné de trop de tolérance par Élisabeth, fut suspendu de ses fonctions. Son successeur, Whitgrif, obtint que le statut qui déclaroit crime de félonie toute composition, impression, distribution d'écrits en vers ou en prose, tendant à encourager l'insurrection ou la révolte dans le royaume, fût appliqué aux auteurs de tout traité contre le livre de commune prière, comme offensant la souveraine, et subvertissant la constitution de l'Église. Thacker et Copping, ministres non conformistes, jugés pour ce délit, furent condamnés et moururent en martyrs de leur foi. Les catholiques étoient traités avec plus de rigueur encore. Les uns cherchoient un asile au-delà des mers; les autres, épiés par leurs ennemis, étoient journellement convaincus de catholicisme et condamnés à l'amende, à la confiscation, à la réclusion à perpétuité. Le nombre de leurs prêtres diminuoit si rapidement, que des Anglois, attachés à leur ancienne croyance, fondèrent à Douay, et ensuite à Reims, un collége où de jeunes étudiants, animés d'un zèle ardent, venoient prendre les ordres, et retournoient ensuite en Angleterre, s'exposer à toute la sévérité des lois. Le conseil prononça la peine capitale contre ces missionnaires, et trouva bientôt l'occasion de l'appliquer. Un ecclésiastique, nommé Cuthbert Maine, fut convaincu d'avoir dit la messe dans la maison d'un riche propriétaire, du nom de Trégian. Maine périt du supplice des traîtres, et Trégian fut condamné à la prison perpétuelle; ses bien furent confisqués au profit de la reine. D'autres infortunés subirent le même sort, et suivant l'expérience des siècles, plus on persécutoit, plus le zèle religieux se reproduisoit avec énergie. La compagnie de Jésus se montra plus active qu'aucune autre corporation catholique à répandre des missionnaires de son ordre dans le royaume. On sut bientôt que Robert Persons et Édouard Campion faisoient de nombreux prosélytes dans les campagnes, et les promesses et les menaces furent employées au nom de la reine, pour découvrir ces deux jésuites. On représenta au parlement leur existence dans le royaume, comme une preuve de complot papiste permanent, et des lois plus rigoureuses encore vinrent effrayer toutes les personnes qui pouvoient avoir des rapports quelconques avec un prêtre catholique. Campion, ou plutôt ses amis en son nom, publièrent une lettre aux lords du conseil, et un autre écrit dont le ton hardi parut un délit des plus graves, indépendamment des doctrines que l'on y discutoit. L'activité des recherches redoubla; Campion fut enfin arrêté, conduit à la tour, et quatre fois appli-

qué à la question. Il laissa échapper, dans les tourments de la torture, des expressions où l'on crut reconnoître une allusion à quelque complot contre la vie de la reine ; et il fut mis en jugement avec douze autres prêtres, sous l'accusation de conspiration. Campion se défendit en alléguant qu'il n'avoit jamais existé aucune relation entre lui et ses prétendus complices, qu'il étoit catholique, mais nullement assassin ni conspirateur. Un verdict les condamna en masse. Deux de ces malheureux furent immédiatement livrés au bourreau avec Campion ; trois autres, dont un jésuite, obtinrent, par diverses concessions, que la peine de mort fût commuée, à leur égard, en détention perpétuelle ; les six derniers eurent, un peu plus tard, le funeste sort des premiers ; ils moururent, comme eux, en protestant de leur innocence et de leur fidélité à leur souveraine.

Aucune secte n'étoit à l'abri des poursuites du clergé anglican. Les anabaptistes s'étoient glissés à Londres, sous la protection de l'église hollandoise. Un ordre royal leur enjoignit de sortir du royaume dans un bref délai. On saisit, bientôt après, vingt-sept personnes qui n'avoient point obéi. Les évêques de Londres et de Rochester, et trois magistrats, les interrogèrent, et les déclarèrent hérétiques. Ceux qui témoignèrent du repentir furent chassés de l'Angleterre, après avoir fait amende honorable à Saint-Paul. Peters et Turwert, qui persistèrent dans leur croyance, périrent à Smithfield, au milieu des flammes ; et les années suivantes, les bûchers s'allumèrent encore pour de malheureux anabaptistes que la reine « avoit retranchés du troupeau du Christ. »

L'infortunée Marie gémissoit toujours dans une déplorable captivité. On avoit diminué le nombre de ses domestiques, réduit les dépenses de sa table, et défendu sa présence à tout étranger, même à l'ambassadeur françois. Elle s'épuisoit en présents qu'elle jugeoit devoir être agréables à Élisabeth, broderies, robes de Paris, gants parfumés ; et, quoique la reine d'Angleterre les acceptât, parce qu'ils étoient toujours choisis et donnés avec ce tact et cet à-propos qui distinguoient le goût de Marie, Élisabeth n'accordoit à sa victime aucune des faciles jouissances qu'elle réclamoit, de l'air et de l'exercice, si nécessaires à sa santé. La reine étoit convaincue que sa propre sûreté étoit inconciliable avec la délivrance de Marie ; et, persuadée aussi que les graces séduisantes de sa rivale étoient irrésistibles, elle se méfioit de toutes les personnes qu'elle chargeoit de la surveiller, et les entouroit elles-mêmes d'agents secrets qui épioient constamment leur conduite. Le régent d'Écosse, Morton, étoit le seul homme dont la haine pour Marie lui inspiroit une confiance entière. Mais la rapacité de ce meurtrier de Darnley et l'altération des monnoies ayant excité des plaintes générales, les principaux membres de la noblesse se réunirent et lui intimèrent l'ordre de résigner son autorité, qu'ils exercèrent eux-mêmes, sous le patronage du jeune roi, Jacques VI, quoi qu'il ne fût encore que dans sa treizième année. Les lords de la famille Erskine, deux mois après, introduisirent Morton dans la forteresse de Stirling, et, lui confiant de nouveau l'enfant royal, lui rendirent l'autorité qu'il avoit perdue. Quelques escarmouches, entre les deux partis, furent suivies d'une réconciliation. Mais la facilité avec laquelle Morton avoit cédé à l'injonction de quitter le pouvoir, donna la mesure de sa foiblesse. Le jeune roi, usant pour la première fois de sa puissance, avoit fait revenir de France le lord d'Aubigny, Esmé Stuart, fils du lord Ochiltree ; s'étoit attaché à ce jeune seigneur, l'avoit créé comte, et l'avoit comblé d'honneurs et de fortune. Morton voulut se délivrer de ce favori, et publia que c'étoit un agent du duc de Guise ; mais un jour qu'il présidoit le conseil en présence de l'enfant royal, Stuart, se jetant à genoux, accusa Morton du meurtre de Darnley, père du roi, et s'offrit à le prouver. Il fallut que Morton se constituât prisonnier. Il se retira dans sa propre maison ; mais on l'envoya au château de Dunbarton. Élisabeth voulut défendre son protégé, et elle envoya à Edin-

bourg son agent le plus adroit. Celui-ci sollicita la vie de Morton près du roi, du conseil et des états; mais tous répondirent que le roi étoit engagé, par honneur, à suivre la procédure. Élisabeth menaça de faire marcher un corps de troupes sur la frontière; Randolphe essaya de susciter une guerre civile; le prince d'Orange et le roi de Navarre écrivirent en faveur de Morton : Jacques fut inébranlable, et le procès commença.

On prouva contre Morton qu'il avoit, à Whittingham, fait partie du conciliabule où s'étoit résolu le meurtre de Darnley; qu'Archibald Douglas, son cousin et son ami, et Binning, son domestique, avoient été agents actifs de l'assassinat; que le premier cri de Marie, quand on l'arrêta à Carberry-Hill, avoit été, en le voyant : Voici l'un des assassins; qu'il étoit un des signataires de l'engagement souscrit pour préserver Bothwel du châtiment de l'attentat, acte produit par sir James Balfour; et qu'enfin Bothwel, à son lit de mort, en Danemark, en avoit fait la déclaration écrite. Le verdict de culpabilité fut rendu à l'unanimité. Mais le roi ne voulut point qu'il subit le supplice des traîtres, et le commua en décapitation. Le misérable Morton avoua son crime aux ministres chargés de le préparer au passage de l'éternité, et témoigna sur l'échafaud des craintes horribles par ses sanglots, ses gémissements et ses convulsions. Binning avoit été supplicié la veille, Douglas se sauva en Angleterre.

Les jésuites, surpris, mais satisfaits du caractère que déployoit le jeune roi d'Écosse, dans un âge aussi tendre, firent concevoir aux catholiques d'Angleterre l'espérance qu'un jour ce prince seroit leur roi, et que son retour au culte de ses pères n'étoit pas une chose improbable. Deux jésuites reçurent donc l'ordre de se rendre secrètement à la cour de Holy-Rood. Ils y furent traités avec bonté, et Jacques consentit à en conserver un près de lui, comme maître de langue italienne. Cet ecclésiastique l'entretint de la déplorable situation de Marie, et n'eut pas de peine à en obtenir l'aveu du ressentiment qu'il en éprouvoit; mais il étoit roi sans revenu, et à la discrétion d'Élisabeth. Persons, car c'étoit lui-même, ne s'en tint pas à cette stérile explication; il partit pour Paris, vit le duc de Guise, le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne, l'archevêque de Glascow, résident de Marie à la cour de France, Mathieu, provincial des jésuites, Allen, directeur du séminaire des missionnaires anglois, et convint avec eux que Jacques et Marie devoient gouverner conjointement comme roi et reine. Divers articles restés inconnus furent délibérés et arrêtés. Le roi d'Espagne et le pape s'engagèrent à fournir quelque argent; et cette espèce de traité fut présenté à Marie qui l'approuva, mais qui témoigna sur toute chose le désir que son fils y donnât son consentement. La teneur de cet acte alarma un moment le jeune Jacques, lorsqu'on le lui communiqua; on lui avoit inspiré tant de prévention contre sa mère qu'il craignit qu'elle n'entendît s'arroger l'entier exercice de l'autorité souveraine qu'il vouloit lui-même se réserver. On le désabusa, et il donna son assentiment.

Mais, comment agir aussi ouvertement en Écosse sans éveiller l'attention des agents de l'Angleterre? Les projets de Persons ne purent long-temps se dérober à leur vigilance, et la politique d'Élisabeth organisa une nouvelle révolution dans cette contrée. Le comte de Gowrie, ayant invité le roi Jacques à sa terre de Ruthven, s'assura de la personne du jeune souverain qui n'avoit conçu aucun soupçon d'un tel complot, et se fit conférer l'autorité de régent par les lords Lindesay et Boyd, le comte de Marr, les seigneurs de Glamis et d'Oliphant, les abbés de Dumfermline, de Paisley et de Cambuskennet. Ces personnages formoient l'élite de la faction angloise, et ils gouvernèrent sans obstacle sous le protectorat d'Élisabeth. Jacques savoit déjà dissimuler; il affecta d'approuver la conduite de ses oppresseurs, et renferma dans son sein ses projets de vengeance.

Lorsque Marie apprit quel étoit le sort de son fils, elle crut y retrouver une image de sa propre destinée; et, du lit où la retenoit une

grave indisposition, elle écrivit à Élisabeth une lettre aussi touchante que sagement raisonnée. Elle supplioit la reine de se transporter avec elle, en idée, devant le trône du Tout-Puissant, leur commun juge, et d'écouter la confession que, dans la pureté de son cœur, elle faisoit à Dieu, devant lequel tout mensonge étoit impossible; elle racontoit alors les injustices accumulées dont elle étoit victime, et les atroces calomnies auxquelles on l'avoit abandonnée; elle énuméroit les maux que lui avoient fait souffrir les ministres de sa sœur, la reine d'Angleterre, dont l'or et les promesses avoient animé contre elle ses sujets égarés; elle disoit que sa sœur, loin de la recevoir dans ses bras, quand elle étoit venue s'y jeter volontairement, l'avoit réduite à une captivité plus dure que celle qu'elle fuyoit, et cependant son innocence avoit été pleinement prouvée aux conférences d'York et de Westminster; maintenant on plaçoit dans la même conformité de situation son fils, cet enfant si cher, le seul objet d'attachement qui lui restât au monde! Qui donc vouloit-on punir en cette circonstance? Quelle nouvelle offense avoit-elle commise envers Élisabeth? Qu'on l'accusât; et si elle ne réfutoit toutes les charges avec la plus entière évidence, elle appeloit elle-même le châtiment qu'elle auroit mérité. Le seul crime qu'on eût à lui reprocher, étoit d'être la plus proche parente et l'héritière présomptive de la reine d'Angleterre. Hélas! elle étoit au bord de la tombe; ses chagrins, plus encore que sa captivité, l'y avoient conduite; elle ne pensoit à d'autre royaume qu'au royaume de Dieu, et pourtant on lui refusoit les consolations de sa propre croyance, les secours spirituels dont on ne privoit pas les plus vils criminels dans les pays les plus barbares. Enfin elle imploroit l'équité, l'humanité, la douceur naturelle d'Élisabeth; elle conjuroit la reine de revenir à son propre caractère, de la délivrer de sa prison, d'embrasser les intérêts de son fils, et la supplioit, dans le cas où elle devroit rester captive, de lui accorder au moins un prêtre catholique pour la préparer à la mort, et deux servantes pour lui donner des soins durant sa maladie.

La politique d'Élisabeth ne vouloit pas que Marie recouvrât une portion quelconque d'autorité, et elle déroba soigneusement à tous les regards l'impression que cette lettre avoit pu faire sur son esprit; mais le roi de France, Henri III, redoutant la puissance de la faction angloise en Écosse, envoya la Motte-Fénélon à Édinbourg, afin de rendre le courage aux partisans de Jacques VI, et d'aider le jeune monarque à ressaisir sa liberté. Jacques, avec une dissimulation qui n'étoit pas de son âge, mais qui formoit le trait principal de son caractère, trompa la vigilance de ses gardes, prit possession du château de Saint-Andrew et y convoqua ses amis; il y vinrent en assez grand nombre pour effrayer la faction opposée. On leur offrit une amnistie, et tout sembla rentrer dans l'ordre accoutumé. Élisabeth, mécontente, écrivit à Jacques, et, sous l'autorité d'Isocrate, lui reprocha la violation de ses engagements; Jacques répondit en s'étayant du même orateur, et elle envoya Walsingham à titre d'ambassadeur. Le jeune roi le reçut froidement, et la reine d'Angleterre s'en plaignit à Marie, quoiqu'elle fût étrangère à ce qui se passoit.

D'autres intrigues se nouoient en France, soit pour délivrer Marie à force ouverte, en fournissant des troupes à Jacques VI, soit en traitant directement avec Élisabeth et Marie. La princesse captive refusa de donner son approbation au premier moyen qui eût été le signal de sa mort. Élisabeth consentit à traiter sur des bases pacifiques, et Marie but encore à la coupe de l'espérance. Mais la reine d'Angleterre, avec son inconstance ordinaire, mit fin aux conférences dont le résultat, suivant elle, eût été trop défavorable aux protestants d'Écosse (1584).

Les catholiques d'Angleterre entretenoient des correspondances avec ceux qui avoient quitté leur patrie, et ils inspiroient à la reine de vives inquiétudes. Afin de les déjouer dans leurs projets, elle chargea Wal-

singham de les faire surveiller. Les moyens dont se servit cet homme rusé, sont loin de mériter aucune approbation. Il envoya mystérieusement, aux personnes suspectes, des espions qui se présentoient comme agents confidentiels de Marie, et qui en exhiboient des lettres contrefaites. La délation fut autorisée, et des piéges furent tendus aux plus loyaux et aux plus circonspects. Un gentilhomme du comté de Warwick, nommé Arden, ayant eu des discussions d'intérêt avec Leicester, tint des propos inconvenants, et fut arrêté. Somerville, son gendre, dans un accès de folie, attaqua, l'épée nue, des voyageurs, en criant qu'il vouloit tuer la reine et tous les protestants. Il partagea bientôt la prison de son beau-père, ainsi que sa belle-mère, sa femme, sa sœur et le prêtre missionnaire Hall, que l'on trouva dans leur maison. La torture en obtint les aveux que l'on voulut. Arden subit le supplice des traîtres; Somerville, atteint de folie, périt étranglé dans son cachot; et les autres reçurent leur grace. Cette exécution épouvanta les catholiques. Le lord Paget et Charles Arundel, se hâtèrent de passer sur le continent. Mais on saisit plusieurs lettres qui compromettoient le comte de Northumberland et son fils, Francis et Georges Throkmorton, le comte d'Arundel et sa femme, son oncle et l'un de ses frères. Francis, trois fois appliqué à la question, avoua, à la quatrième, qu'un projet d'invasion et de révolte avoit été concerté. Il rétracta ensuite cet aveu, qu'il attribua aux douleurs insupportables de la torture; mais on le trouva suffisamment convaincu, et il fut exécuté. Northumberland se tira un coup de pistolet dans le cœur. Arundel mourut en prison. L'ambassadeur d'Espagne, Mendoza, reçut l'ordre de quitter le royaume.

Le roi de Navarre, Henri de Bourbon, chef des réformés en France, étoit devenu l'héritier présomptif de la couronne, et une puissante opposition à l'exercice futur de ses droits s'étoit organisée sous la direction du jeune duc de Guise. Élisabeth sentit que ses intérêts étoient étroitement liés à ceux du roi de Navarre; elle lui envoya des sommes considérables, et lui fit offrir un asile en Angleterre, si sa tête se trouvoit compromise en France. Les Belges, de leur côté, vinrent se jeter aux pieds de la reine, pour la supplier d'annexer les provinces unies à ses états, et de les délivrer du joug insupportable des Espagnols. Elle n'accepta point cette souveraineté, mais elle se déclara leur alliée, dans le dessein de recouvrer les franchises et libertés que l'Espagne leur avoit ravies, et elle leur donna une armée de six mille hommes, dont la solde fut garantie par la remise en ses mains des villes de Flessingue et de Brielle et du fort de Rammekins. Dans cette position, l'amitié de l'Écosse étoit nécessaire à l'Angleterre. Élisabeth se méfioit de la sincérité du comte d'Arran, qui sembloit gouverner le jeune roi, et elle envoya comme ambassadeur près de Jacques VI, l'intrigant Wolton, qui parvint à exciter, entre les principaux membres de la noblesse, des querelles d'où provenoient souvent des combats particuliers et la mort. Le lord Russel, fils du comte de Bedford, périt dans une de ces rencontres. Le conseil d'Angleterre prétendit découvrir dans cet événement les traces d'un complot pour provoquer des hostilités entre les deux nations. Le comte d'Arran fut accusé de protéger l'assassin Kerr de Ferniliurst, et Jacques se vit forcé de le mettre aux arrêts dans un de ses châteaux. Wotton profita de son absence forcée, pour ourdir, avec quelques partisans d'Élisabeth, un complot, afin de se saisir de la personne du roi et de le conduire à Windsor. Après quelques alternatives de revers et de succès, les Écossois amis de la reine d'Angleterre s'emparèrent par trahison du château de Stirling, et le roi se trouva complétement à leur merci. On ouvrit, en son nom, une négociation avec Élisabeth, et bientôt un traité fut signé, par lequel la reine d'Angleterre et le roi d'Écosse s'obligeoient mutuellement à défendre la croyance réformée, contre les efforts coalisés des puissances catholiques. Jacques reçut de la reine une pension égale

au produit annuel de l'héritage de sa grand'-mère, la comtesse de Lenox, et promit de tenir à la disposition d'Élisabeth, en cas d'invasion sur le territoire anglois, un corps de deux mille chevaux et de cinq mille fantassins; Élisabeth devoit fournir trois mille cavaliers et six mille hommes de pied, si l'invasion avoit lieu en Écosse (1586, 5 juillet).

Le comte de Leicester commandoit les armées de la reine en Hollande; mais le favori étoit loin d'atteindre à la profondeur de vues de sa souveraine. La vanité seule étoit le mobile qui le faisoit agir; il ne pénétra pas le motif qui avoit engagé Élisabeth à refuser la souveraineté nominale des provinces unies, et il se fit donner orgueilleusement, par les États, la charge de capitaine-général, la direction de l'armée, des finances et des cours judiciaires, et le titre, encore inusité, d'excellence; il manda, en outre, près de lui la comtesse de Leicester, afin de tenir une cour aussi brillante que celle de Windsor. Mais tout cet éclat, cette présomption, cette vanité, déplurent à la reine, qui n'y vit que du mépris pour l'autorité royale, et dans un accès de colère, s'écria que, sous son obéissance, il n'existoit qu'une seule cour, et qu'elle sauroit anéantir l'insolent aussi facilement qu'elle l'avoit élevé. Les amis de Leicester mirent tout en œuvre pour calmer le ressentiment de la reine, et en même temps écrivirent au comte pour le presser de donner quelques marques de soumission. Leicester connoissoit trop bien son pouvoir sur le cœur de la reine, pour s'effrayer de ses menaces. Il continua durant trois mois à donner des fêtes magnifiques, et il ne lui fallut qu'une flatterie pour obtenir un sourire et de nouvelles faveurs de sa souveraine. Ses opérations militaires, loin d'être satisfaisantes, avoient cependant fini par exciter les murmures des membres des États; dans un mouvement d'humeur, Leicester ordonna la dissolution de cette assemblée, qui refusa de se séparer, et les conséquences de cette imprudence eussent été probablement fort graves, si, dans ce moment même, Élisabeth n'eût rappelé près d'elle son favori. Le long drame de la captivité de Marie Stuart touchoit à sa fin, et la reine d'Angleterre avoit besoin des conseils de Leicester.

Les amis de l'infortunée princesse l'entraînoient à sa perte autant que ses ennemis. Son nom se trouvoit prononcé par tous les factieux, unis ou désunis, dans leur patrie ou en exil, et s'il servoit à encourager le zèle des uns, il nourrissoit la cupidité des autres, favorisoit le monopole de certaines opinions, escomptoit l'avenir au profit de l'intrigue actuelle, et grossissoit la tempête de maux qui s'amassoit sur la tête de Marie, de toutes les terreurs qui troubloient le sommeil d'Élisabeth. Le lord Paget et sir Thomas Morgan, tous deux exilés, administroient en France les domaines personnels de Marie; ils se plaignirent, et ce ne fut pas sans raison, des missionnaires jésuites qui s'arrogeoient à eux seuls le droit de défendre la reine d'Écosse dans les cours étrangères, au préjudice de Marie elle-même dont ils dévoiloient la confession, et qui avoient rendu le gouvernement anglois plus soupçonneux. Les jésuites répondirent qu'il falloit se défier de Paget et de Morgan, imprudents promoteurs de projets dangereux. Élisabeth avoit contre Morgan, à ce qu'il paroît, des motifs particuliers de haine, et quand elle envoya l'ordre de la jarretière à Henri III, elle demanda l'extradition de Morgan. Henri n'osa l'accorder, mais il fit enfermer Morgan à la Bastille, et envoya ses papiers à la reine d'Angleterre. Morgan, exaspéré, et peu surveillé dans sa prison, chercha les moyens de correspondre avec Marie, et les trouva par l'entremise d'un nommé Pooley, catholique à Paris, protestant en Angleterre, et bien pis que cela, l'espion de Walsingham. Ce misérable procura, pour sa correspondance, à Morgan, deux autres traîtres comme lui, élevés dans les séminaires jésuitiques, et qui avoient pris les ordres. Ils étoient soldés comme renégats par le ministère anglois, et comme catholiques dévoués par les agents de la reine d'Écosse. Un quatrième émissaire, sous l'uniforme d'officier, et portant le nom



Piquier. Sir Philippe Sidney. Noble en armure de guerre. Elisabeth. Dame noble. Courtisan.

de Fortescue, étoit en réalité un prêtre catholique nommé Ballard, et celui-ci s'étoit mis spécialement en relation avec l'ambassadeur espagnol Mendoza.

On remarqua bientôt que Marie n'accordoit à ces aventuriers que peu de confiance, et qu'elle se tenoit en garde contre leur caractère suspect. Ses amis la mirent alors en rapport avec un jeune exalté, de bonne famille, riche et distingué par son esprit et son éducation. Il se nommoit Babington, et témoigna bientôt l'attachement le plus chevaleresque pour sa belle et malheureuse souveraine. Babington, instruit du projet formé

par un autre conspirateur, du nom de Savage, pour assassiner Élisabeth, fit observer qu'un seul homme ne suffisoit pas pour une tentative de cette espèce, et il promit de réunir six hommes de confiance et déterminés qui délivreroient la reine d'Écosse, tandis que Savage accompliroit son funeste dessein. Il travailla en effet à décider quelques compagnons de ses plaisirs à risquer leur fortune et leur vie pour servir la princesse captive; mais il trouva en eux une résistance qu'il n'avoit pas prévue; et, pour les déterminer, une correspondance s'ouvrit entre eux et lui. Gifford, créature de Walsingham, devint un des correspondants, et toutes les lettres écrites par Marie à Babington furent par lui communiquées à son patron. On eut ainsi connoissance du chiffre de la reine d'Écosse et du sceau particulier qu'elle employoit. Walsingham fit contrefaire le sceau par Arthur Gregory, et prépara des lettres fausses qui la placèrent parmi les conspirateurs et la rendirent passible des peines prononcées contre eux par les lois angloises. Lorsque toutes ces pièces se trouvèrent entre les mains de Walsingham, il rendit compte de la conspiration à Élisabeth qui le blâma fortement d'avoir exposé peut-être sa vie royale en retardant le rapport qu'il devoit en faire au conseil. Elle donna elle-même l'ordre d'arrêter les inculpés, et ne prit de repos que lorsqu'elle sut qu'aucun d'eux ne s'étoit échappé. On conduisit d'abord dans la Tour de Londres Babington, Gage, Charnock, Barnwell et Donne; Salisbury, Abington, Travers, Jones, Tichbourne et Tilney, ne tardèrent pas à les y rejoindre.

Il y avoit de grandes différences dans les degrés de culpabilité de ces conspirateurs. Babington et Savage étoient des assassins; Salisbury, Donne et Abington n'avoient consenti qu'à délivrer la reine d'Écosse de sa prison, et le délit des autres consistoit dans le silence qu'ils avoient gardé. Quatorze d'entre eux, condamnés à subir le supplice des traîtres, furent exécutés à la fois, spectacle atroce qui manqua de susciter une émeute.

Au moment où l'on arrêtoit ces conspirateurs, Pawlet, gardien de la reine Marie, avoit reçu l'ordre de s'emparer de ses papiers. Afin de lui ôter tous soupçons, il permit à sa captive de prendre l'air, et la conduisit dans un lieu nommé Tixal où il l'enferma et la retint durant trois semaines au secret. A son retour à Chertsey, Marie vit ouverts ses cabinets, ses coffres, ses armoires, et reconnut qu'on avoit emporté ses sceaux, son argent et ses papiers. Elle conserva toute sa dignité et, dans sa douleur, se contenta de dire à Pawlet: « Il me reste encore deux choses, » monsieur, mais vous ne pouvez me les retirer: » c'est ma naissance royale qui constitue mon » droit à la couronne d'Angleterre, et mon » attachement à la religion de mes pères! »

Les attentats de Babington et de Savage contre la vie d'Élisabeth et la tranquillité du royaume avoient évidemment été conçus en faveur de Marie et peut-être avec son concours, et la reine d'Angleterre prit la détermination de fixer le sort d'une rivale dont le nom seul lui suscitoit sans cesse de nouveaux dangers. Elle demanda l'avis de ses conseillers. Quelques-uns pensèrent que l'âge avancé de Marie et ses infirmités la mettoient désormais dans l'impossibilité de nuire, et dispensoient la reine d'avoir recours à des mesures dont l'histoire ne parloit jamais qu'avec horreur; d'autres soutinrent que la sécurité de la religion réformée exigeoit la mort d'une de ses plus puissantes ennemies. Leicester ne rougit pas de proposer le poison. Walsingham insista pour un jugement public, et son avis prévalut.

Élisabeth créa une commission composée de quarante-sept personnes, pairs, conseillers privés et juges, qu'elle revêtit du pouvoir d'interroger et de juger Marie, *autrefois* reine d'Écosse et héritière de Jacques V, conformément à l'acte passé dans la vingt-septième année du règne de la reine. Trente-six membres de la commission se rendirent au château de Fotheringay où l'on avoit préalablement transféré Marie. Sir Amyas Pawlet et sir Walter Mildmay remirent à la princesse une lettre d'Élisabeth, qui lui annonçoit l'ouverture de son procès. Marie les

reçut avec dignité, sans marquer trop d'émotion ni d'étonnement, mais elle déclina leur autorité qui ne provenoit que d'Élisabeth. « La couronne d'Écosse étoit indépendante, » et, puisqu'elle avoit l'honneur de la porter, » elle ne feroit rien qui dérogeât à la majesté » royale. L'infortune n'avoit point abattu » son courage; elle ne connoissoit ni les lois » ni les coutumes de l'Angleterre; elle ne » voyoit dans cette contrée personne qui pût » à son égard se qualifier du titre de pair. » Elle n'avoit pas joui de la protection des lois » dont on lui parloit, puisqu'elle avoit été re» tenue captive, et que sa résidence étoit in» volontaire. Le monde avoit les yeux ouverts » sur elle, et ce théâtre étoit plus vaste que » celui de l'Angleterre. » Le lendemain, le vice-chancelier, sir Christophe Hatton, en répondant à ses objections, lui fit entendre que l'inutile privilége de sa dignité royale ne lui seroit actuellement d'aucun secours, qu'elle devoit se fier à son innocence, se soumettre, pour son propre honneur, à la nécessité, et se désister d'un système de silence qu'on pourroit attribuer à la conscience de sa culpabilité. Marie se laissa persuader par ce discours artificieux; elle se contenta de demander que sa protestation fût admise, ce qu'on lui accorda, et, par ce consentement irréfléchi, elle donna une apparence de légalité à la procédure.

La malheureuse princesse se trouvoit placée dans la plus funeste position. Seule, sans amis, sans conseil, sans notes, sans connoissance des lois ni des formes judiciaires, comment pouvoit-elle prouver l'innocence qu'elle alléguoit? Et quels étoient la plupart des hommes chargés de prononcer sur son sort? Des gens de loi, créatures de la reine et déjà consultés par elle, des réformés exaltés, des seigneurs, favoris d'Élisabeth, qui, depuis longues années, avoient demandé sa mort au parlement ou au conseil. Toutefois, et l'on ne peut se lasser de l'admirer, elle se défendit avec autant d'esprit que de noblesse, et, si elle ne triompha pas de tous ces gens qui pourchassoient sa mort et qu'elle réduisit souvent au silence, c'est que d'avance elle étoit condamnée.

Les avocats de la couronne l'accusèrent d'avoir conspiré 1° l'invasion du royaume, 2° la mort de la reine d'Angleterre. Le premier chef étoit prouvé, suivant eux, par des lettres interceptées, écrites ou par elle, ou par le jésuite Allen qui lui donnoit le titre de reine d'Angleterre, ou par l'ambassadeur espagnol Mendoza, et les lords Paget, le père et le fils. Marie nia l'authenticité de la plupart de ces lettres; quant aux autres, elle ne pouvoit diriger le style ou le protocole dont vouloient se servir les personnes qui lui écrivoient. Le reste étoit frivole; elle ne se croyoit point liée par les statuts anglois; égale d'Élisabeth, elle ne reconnoisoit entre elles que la loi de la nature; elle avoit offert à sa persécutrice des conditions toutes raisonnables; mais, détenue contre le droit des gens, contre celui de l'humanité, voyant que ses prières, ses concessions, ses pleurs mêmes étoient dédaignés, elle avoit accepté les offres de service de ses amis. Qui donc pouvoit la blâmer en de telles circonstances?

A l'exposé des preuves relatives à l'assassinat d'Élisabeth, Marie versa des torrents de larmes et repoussa cette accusation avec la plus grande véhémence. On lui donna lecture de deux lettres, l'une à elle adressée par Babington qui lui confioit que six gentilshommes, ses amis dévoués, se chargeoient de l'assassinat de l'usurpatrice; l'autre, venant d'elle-même, en réponse à la première, et disant qu'il seroit temps de se servir de ses gentilshommes quand les troupes seroient prêtes au dedans comme au dehors du royaume. La reine d'Écosse nia formellement avoir reçu de pareilles lettres de Babington, et, par conséquent, d'y avoir jamais répondu, et s'étonna beaucoup de ce qu'on ne lui reproduisoit pas les originaux. Les avocats de la couronne se contentèrent de dire qu'ils avoient existé, que Babington avoit avoué sa lettre et la réponse de Marie; que Nau et Curle, les deux secrétaires de la princesse, mis à la torture, avoient fait l'aveu qu'ils avoient écrit en chiffres à Babington par ordre de leur maitresse, et que la copie, actuellement produite, leur sembloit la repro-

duction correcte de ce que la reine Marie leur avoit dicté. Marie répliqua qu'il eût fallu conserver Babington comme témoin au lieu de le faire mourir; qu'une confession faite dans les tourments de la question étoit sans valeur; que Nau et Curle, gens simples et timides, avoient pu penser qu'un tel aveu sauveroit les jours de leur maîtresse, mais qu'ils ne soutiendroient pas devant elle un tel mensonge, et elle demanda qu'ils lui fussent confrontés. On lui refusa cette satisfaction: ce n'étoit pas, dit-on, la coutume.

Parmi les moyens de défense auxquels se rattachoit l'illustre accusée, il lui échappa de dire qu'il n'étoit pas difficile de contrefaire une écriture chiffrée, et que Walsingham étoit accusé de posséder ce malheureux talent ou du moins de se servir souvent de cet infâme artifice. Walsingham répondit que tous les moyens étoient bons à un ministre pour découvrir les complots tramés contre la personne sacrée de sa souveraine, ou contre son autorité, et que, si, en effet, il avoit eu recours à des expédients indignes de son caractère, il étoit étonnant qu'aucun des criminels ne l'eût pris à partie durant l'instruction du procès ou au moment de son exécution. Cette réponse n'étoit qu'évasive; mais Marie n'osa pousser plus loin la discussion; Walsingham étoit un de ses juges. Elle essaya même de l'apaiser en le priant de ne pas ajouter plus de foi aux calomnies dont on la rendoit victime qu'elle n'en ajoutoit elle-même aux fausses imputations dont on pouvoit l'accabler. Elle demanda ensuite d'être entendue au parlement ou devant le conseil en présence de la reine. On ne lui fit aucune réponse. Le président de la commission se leva et ajourna l'assemblée au 25 octobre suivant (1586).

Ce jour-là même, on entendit Nau et Curle, mais en l'absence de Marie rigoureusement gardée à Fotheringay. Si l'on en croit les rapports imprimés du procès, ils persistèrent dans leurs aveux; si l'on s'en réfère à leur propre apologie publiée par Nau sous le successeur d'Élisabeth, ils avoient repoussé courageusement les accusations dont on vouloit qu'ils souillassent les vertus de leur maîtresse. Leur audition terminée, les commissaires prononcèrent, signèrent et scellèrent une sentence de mort contre la reine d'Écosse, en ajoutant, toutefois, que cette sentence n'enlevoit rien au droit ni à l'honneur de Jacques, roi d'Écosse, et qu'il jouiroit toujours des mêmes rangs, prérogative et dignités, que si elle n'eût jamais existé.

Le but que poursuivoit Élisabeth depuis tant d'années étoit donc atteint; la vie de la reine d'Écosse, de cette rivale qu'elle avoit tant haïe, tant redoutée, étoit actuellement à sa merci; on ne pouvoit plus la soustraire aux effets de sa vengeance; le roi de France, au sein des guerres religieuses, avoit cessé d'être redoutable; le roi d'Espagne étoit trop occupé en Flandre pour songer à une diversion; le roi d'Écosse, gouverné par le parti anglois, se trouvoit dans l'impossibilité de prendre les armes; et désormais d'un seul mot d'Élisabeth dépendoit l'existence de Marie Stuart, reine douairière de France, reine d'Écosse par le sang, reine légitime d'Angleterre. Mais ce mot, il falloit le prononcer, et ici reparut toute l'indécision du caractère d'Élisabeth. Elle-même alloit se trouver jugée à un tribunal dont les têtes couronnées ne peuvent repousser la juridiction; elle frémissoit à l'idée de l'opprobre dont son nom resteroit entaché si elle versoit le sang de sa parente, d'une souveraine qui s'étoit jetée dans ses bras en réclamant l'hospitalité. Déjà bourdonnoient à ses oreilles les reproches des rois, des grands, des peuples, du siècle et de la postérité: elle avoit foulé aux pieds les droits du sang, l'éclat de la majesté royale, les priviléges sacrés de l'humanité; son imagination se peuploit de fantômes, et elle en étoit réduite à chercher des appuis contre elle-même. Enfin, elle vint à songer qu'en prenant des délais il pourroit arriver que les infirmités de Marie devinssent plus graves et qu'une mort naturelle la délivrât d'un tel fardeau. Dans cette pensée, la reine convoqua un parlement, lui fit soumettre les actes de la procédure et chargea ses commissaires de parler de la tendre compassion qu'elle éprouvoit pour la prisonnière; mais

les lords et les communes présentèrent une pétition pour solliciter la prompte exécution de la sentence. Élisabeth alors, dans un discours assez embarrassé, demanda quelque temps pour en délibérer, et conjura les membres du parlement d'examiner s'il n'existeroit pas un expédient qui pût garantir la sûreté de ses jours et la tranquillité de l'Angleterre, et qui lui épargnât la douleur de signer l'arrêt de mort de sa parente. Le parlement ne reçut cette communication qu'avec impatience et répondit que la clémence, dans un cas semblable, étoit une cruauté envers les Anglois, une injustice faite au corps de la nation. La reine recommença ses protestations et ne donna encore qu'une réponse ambiguë qui ne terminoit rien.

Cependant il devenoit nécessaire d'avertir la reine d'Écosse du sort que venoient de lui faire une femme et tant d'hommes acharnés à sa perte. Le lord Buckhurst et le secrétaire du conseil Beal, lui notifièrent en présence de Pawlet, son gardien, la sentence des commissaires, la ratification du parlement et les sollicitations de ce corps pour en hâter l'exécution ; ils l'engagèrent à ne mettre aucun espoir dans la miséricorde de la reine, parce que son existence étoit incompatible avec la sécurité de la religion reformée. « La sentence est bien injuste, reprit Marie avec » calme ; je le vois, mon seul crime est mon » attachement à ma religion ; je meurs donc » martyre, et que le saint nom de Dieu soit » béni ! » Elle demanda qu'on lui permît de faire venir un aumônier catholique, ce qu'on ne lui accorda que pour un temps déterminé, et elle se retira pour écrire au pape et à l'archevêque de Glascow. Tandis qu'elle s'occupoit de ce devoir, Pawlet donna l'ordre d'enlever le dais de parade de son appartement et défendit de lui rendre désormais les respects dont on entouroit les têtes couronnées.

Le jugement de Marie Stuart fut publié, à Londres, à son de trompe ; les cloches sonnèrent, en réjouissance, durant vingt-quatre heures, et des feux de joie brillèrent dans les rues. La malheureuse princesse obtint la permission d'écrire à la reine d'Angleterre, et de lui adresser ses dernières requêtes. Cette lettre, pleine de noblesse, où règne un admirable esprit de douceur et de charité, est un modèle d'éloquence et de grace douloureuse et touchante. Marie demandoit que son corps fût envoyé en France, et inhumé près de celui de sa mère ; qu'on n'enlevât point aux domestiques qui l'avoient aimée, qui avoient souffert, qui avoient pleuré avec elle, les petits legs qu'elle vouloit leur laisser, et qu'enfin on l'exécutât publiquement, afin d'ôter à la calomnie la possibilité de dire que le désespoir l'avoit portée à abréger ses jours. Élisabeth ne fit aucune réponse à cette lettre.

Et les rois de l'Europe, quel intérêt prenoient-ils à Marie ? Par quelles démarches espéroient-ils la sauver ? Henri III, en représailles de la haine que lui portoit la maison de Guise, abandonnoit-il une princesse de leur sang aux horreurs de l'échafaud ? C'est ce que l'histoire ne sauroit éclaircir. Bellièvre fut chargé de tenir à Élisabeth un langage énergique et sévère. Son arrivée à Londres fut d'abord retardée par la nécessité de rechercher quatre assassins à gages, qui devoient s'être glissés au nombre de ses serviteurs. On prétendit ensuite que ses gens apportoient en Angleterre une maladie contagieuse, et durant quelques jours, on les tint en séquestre. Enfin, il parut devant la reine, qui le reçut en grande cérémonie sur son trône, et entourée des officiers de la couronne. Bellièvre s'exprima avec assez de mollesse. Élisabeth répondit avec aigreur, et promit de faire connoître sa résolution définitive sous deux jours. Un mois après, il ne l'avoit pas encore reçue, et plusieurs historiens affirment qu'en particulier, ses exhortations à la reine, au nom de son maître, étoient moins énergiques qu'on ne devoit le supposer. Le résident Laubespine, qui continua la négociation, après le départ de Bellièvre, fut, tout d'un coup, accusé de tramer un complot contre Élisabeth. On intercepta ses dépêches, on arrêta son secrétaire, mais peu après, on cessa les poursuites ; le cabinet anglois fit des excuses au cabinet de

France, et tout s'évanouit en fumée. Les démarches du roi d'Espagne ne commencèrent qu'après la mort de Marie. Celles du roi d'Écosse devoient mériter de grandes considérations : sa jeune ambition, qu'il avoit trop laissé percer, s'accommodoit sans doute d'un événement qui lui assuroit la couronne sans rivalité ; mais c'étoit sa mère qui alloit subir une mort ignominieuse. Il écrivit donc à Élisabeth, et terminoit sa lettre en disant que si les sentiments de la nature ne lui faisoient pas un devoir de venger cette mère tant outragée, l'honneur seul l'exigeroit de lui, et qu'il étoit déterminé à braver tous les dangers pour la sauver. Jacques VI envoya successivement trois délégués, sir Robert Keith, le lord Gray et sir Robert Melville, qui se réunirent à son ambassadeur, Archibald Douglas, pour demander, au moins, que l'on épargnât la vie de Marie, à condition qu'elle résignât le trône à son fils ; mais on répondit que Marie condamnée n'avoit plus rien à résigner. L'histoire inexorable a enregistré comme un fait certain, l'infamie des envoyés de Jacques, qui pressoient en secret Élisabeth de ne pas retarder plus long-temps une mort nécessaire à sa politique.

Élisabeth, dans son irrésolution, désiroit que des mains hardies lui épargnassent l'horreur de tremper les siennes dans le sang d'une reine. Divers messages, à cet effet, furent expédiés pour sonder les despositions de Pawlet et de Drury, son adjoint ; mais bien que ces fanatiques réformés détestassent leur captive, et la regardassent comme une émanation de l'enfer, ils avoient d'ailleurs des principes trop honorables pour charger d'un meurtre leur conscience, et ils refusèrent d'obéir. Après beaucoup de tergiversations, il fallut en venir aux formes accoutumées. L'ordre d'exécution fut signé par Élisabeth, revêtu du grand sceau, et confié aux comtes de Shrewsbury et de Kent, qui se transportèrent à la forteresse de Fotheringay.

Le 7 février 1587, le comte de Shrewsbury fit annoncer à Marie son arrivée, et demanda d'être introduit près d'elle. La princesse s'attendoit à cette horrible catastrophe ; elle ne parut point effrayée, se leva de son lit, s'habilla simplement, mais avec une sorte de recherche, s'assit près d'une petite table, et fit ranger autour d'elle ses serviteurs des deux sexes. Le comte de Shrewsbury entra la tête découverte, suivi du comte de Kent, du shériff et de plusieurs gentilshommes du comté. Beal, le secrétaire du conseil, lut à haute voix le warrant qui ordonnoit l'exécution. Marie l'écouta d'un air calme, fit le signe de la croix, et prenant la parole, dit d'un ton de voix fort doux : « Je n'aurois » jamais cru que ma sœur pût consentir à » ma mort ; mais puisque telle est sa volonté, » je remercie le Ciel que ce jour soit enfin » arrivé. Depuis vingt ans, je languis en prison, inutile à moi-même, et nuisible à mes » meilleurs amis. Je quitte la vie, heureuse » de verser mon sang pour la religion. » Après avoir énuméré les maux qu'elle avoit soufferts, et les sacrifices qu'elle avoit voulu faire pour les éviter, elle posa la main sur le livre des Saintes-Écritures, et prit Dieu à témoin que jamais elle n'avoit trempé dans aucun complot tendant à la mort de la reine. « — Votre serment, s'écria le fanatique » comte de Kent, est fait sur une Bible papiste, et il est nul. — Oui, reprit-elle, » c'est une Bible catholique ; mais c'est celle » que je révère le plus, et vous devez regarder mon serment comme le meilleur qui se » puisse. » Le doyen de Péterborough, savant théologien anglican, désigné par la reine, se présenta pour l'assister, mais Marie le refusa, et demanda, comme dernière grace, un aumônier catholique. Elle ne put l'obtenir.

Lorsque les comtes se furent retirés, les gémissements comprimés éclatèrent parmi les gens de la maison. Marie leur imposa doucement le silence : « Dans peu d'heures, » dit-elle, mes infortunes seront terminées, » je meurs pour ma religion, résignez-vous, » et laissez-moi à mes dévotions. »

Elle se fit servir à souper, mangea peu, mais comme à l'ordinaire, et consola ses do-

mestiques qui ne pouvoient cacher leur douleur. Elle prit un verre qu'elle remplit de vin et but à tous ses gens qui lui firent raison à genoux et la prièrent de leur pardonner les fautes qu'ils avoient commises dans leur devoir ; à son tour, elle leur demanda pardon des mortifications qu'elle avoit pu leur causer ; elle leur donna ensuite de sages conseils pour leur conduite future dans la vie, et ce solennel adieu fut accompagné de torrents de larmes et de sanglots.

Une partie de la nuit fut employée par Marie à écrire son testament et diverses lettres ; elle se retira ensuite dans un cabinet où elle lut la passion de N. S. Jésus-Christ et pria jusqu'à quatre heures du matin ; alors elle se jeta sur un lit, mais elle ne put reposer, et elle pria encore.

Vers le point du jour, Marie se revêtit d'une magnifique robe de soie et de velours : car il étoit convenable, dit-elle, que dans une telle solennité une reine parût en habit décent. Elle lut à haute voix son testament où ses bienfaits étoient énoncés, et elle distribua entre tous ses domestiques ses meubles, sa garderobe, ses bijoux et son argent. Elle embrassa ensuite toutes les femmes et donna aux hommes sa main à baiser. Ils la suivirent à son oratoire où ils s'agenouillèrent et prièrent derrière elle.

Le shériff entra vers huit heures et lui annonça qu'on l'attendoit. Après un court délai, Marie prit un crucifix de sa main droite et, portant son livre de prières de la gauche, elle s'avança lentement, guidée par le shériff. Ses serviteurs vouloient la suivre, mais on le leur défendit ; ils se jetèrent à genoux en sanglotant, et la reine se tournant vers eux leur donna sa bénédiction. On ferma les portes de la salle qui retentit des cris de douleur comprimés par respect jusqu'à ce moment.

Les comtes de Kent et de Shrewsbury, les gardiens, Amyas Pawlet, Drue Drury, et plusieurs seigneurs de distinction, la rejoignirent au bas de l'escalier où elle trouva aussi André Melville, le grand maître de sa maison. Ce vieillard se précipita à ses pieds en se tordant les mains et s'écriant : « Ah ! » que je suis malheureux ! quel homme aura » porté tant de douleur que moi, quand je » dirai dans ma patrie : ma bonne maîtresse, » ma gracieuse souveraine a péri en Angle- » terre sous le fer d'un bourreau ! » Ses pleurs couvrirent sa parole, et Marie, partageant son émotion sans montrer de foiblesse, lui répondit : « Cesse de t'affliger, » mon bon Melville, tu as plus de sujet de te » réjouir que de pleurer ; les peines de Ma- » rie Stuart sont à leur fin. Tout est vanité » en ce monde ; il renferme plus d'amertu- » mes que n'en rachèteroit un océan de lar- » mes. Rapporte à tous que je meurs fidèle » à ma religion, fidèle à l'Écosse et à la » France, mes deux patries. Que Dieu par- » donne à ceux qui ont recherché mon sang » comme le cerf un ruisseau pour se désal- » térer. O mon Dieu, toi l'auteur de toute » vérité, toi la vérité elle-même, tu connois » les replis les plus secrets de mon cœur, tu » sais que j'ai toujours désiré de rétablir » l'union entre l'Écosse et l'Angleterre ; » puisse ma mort étouffer de si funestes dif- » férends ! Et toi, Melville, dis à mon fils de » se souvenir de sa mère, dis lui que malgré » mes maux je n'ai rien fait de préjudiciable » à la dignité ni à l'indépendance du royaume » d'Écosse ! » L'infortunée, alors, le visage baigné de larmes, se pencha vers Melville, l'embrassa et lui dit encore : « Adieu ! bon » Melville, une dernière fois adieu, prie » pour ta maîtresse et reine. »

Cette scène de douleur, les admirables paroles de la princesse, n'eurent aucune puissance sur les cœurs inflexibles des comtes de Kent et de Shrewsbury, fanatiques féroces et inexorables ; et lorsque Marie demanda pour dernière grace qu'il fût permis à ses serviteurs de la suivre au lieu de son supplice, le comte de Kent la refusa, sous prétexte qu'ils importuneroient de leurs cris les spectateurs, qu'il se livreroient à quelque pratique superstitieuse de la religion catholique, ou peut-être même qu'ils voudroient tremper leurs mouchoirs dans le sang répandu. « Mylords, dit Marie, je donne pour » eux ma parole ; ils ne mériteront aucun re-

» proche. Votre maîtresse, une vierge reine, » connoît trop les bienséances de son sexe » pour ne pas approuver que j'aie, à ma » mort, mes femmes auprès de moi. On ne » le refuseroit point à une personne d'un » rang inférieur. » Et comme les commissaires gardoient le silence, elle ajouta : « Ne » suis-je donc plus la cousine de votre reine, » issue du sang royal de Henri VII, veuve » d'un roi de France, et sacrée reine d'Écosse? » Le comte de Kent parut ébranlé, il eut une courte conférence avec le comte de Shrewsbury, et il permit enfin que deux des filles d'honneur de Marie et quatre officiers de sa maison l'accompagnassent. La reine chargea Melville de soutenir son manteau.

Le cortége s'avança : la salle où il entra étoit tendue de noir ainsi que l'échafaud. Marie en soutint la vue sans foiblesse, et elle accepta le bras que Pawlet lui offrit pour en monter les marches. « Je vous remercie, lui dit-elle, » c'est la dernière peine que je vous donnerai et le plus agréable service que vous » m'ayez rendu. » Elle s'assit sur un tabouret, ayant les deux comtes à sa droite, le shériff et le secrétaire Beal à sa gauche, l'exécuteur en face, vêtu de velours noir. Beal donna lecture de la sentence, et Marie s'étant levée harangua d'une voix sonore les spectateurs nombreux dont l'émotion et l'attendrissement sembloient extrêmes. Elle déclaroit dans ce discours apologétique qu'elle périssoit victime de l'injustice et de la violence; mais qu'elle pardonnoit à tous ses ennemis et remercioit Dieu de lui avoir donné l'occasion de faire publiquement sa profession de foi. Le docteur Fletcher, doyen de Peterborough, s'avança vers elle, l'interrompit et, dans l'excès de son zèle, lui annonça, en insultant aux sentiments qu'elle venoit d'exprimer, qu'il étoit envoyé pour la ramener dans la véritable voie du salut, dans la communion du Christ, hors de laquelle on ne rencontroit que damnation éternelle et juste châtiment de perversité. Durant la longue prédication de Fletcher, Marie ne put s'empêcher de témoigner de l'impatience, et elle le pria de ne pas se fatiguer à la tourmenter. L'opiniâtre théologien continua son insolent sermon et donna l'ordre à la princesse d'abjurer à l'instant ses opinions erronées, mais la victime s'écria : « N'insistez » pas davantage, je suis née, j'ai vécu et je » meurs dans la religion catholique romaine. » Puis, se tournant de côté, elle se mit à réciter des prières. Le prédicateur fit alors quelques pas et, se retrouvant en face de Marie, recommença ses exhortations déplacées qui ne cessèrent que lorsque la reine d'Écosse, ayant achevé ses prières latines, se mit à implorer le Ciel en anglois pour l'église persécutée, pour son fils, Jacques VI, et pour la reine Elisabeth. Le comte de Kent, s'étant aperçu que Marie baisoit souvent le crucifix, lui dit d'un ton farouche : « Cessez ces farces papistes, c'est dans le cœur qu'il faut » avoir le Christ et non dans les mains. — » C'est aussi là, dit-elle, que je porte ses » souffrances, mais leur sainte représentation me les rappelle sans cesse. »

Ses femmes, baignées de larmes, commencèrent à la déshabiller; mais l'exécuteur, à qui appartenoient de droit les vêtements qu'il avoit touchés, se hâta d'y porter la main. Marie voulut faire quelques objections : elles ne furent point admises, et elle dit aux deux comtes, avec un sourire, qu'elle n'étoit point accoutumée à de tels valets, ni à se déshabiller en si nombreuse compagnie. Ses femmes ne purent alors retenir leurs sanglots; elle se tourna vers elles, et mit le doigt sur sa bouche pour les rappeler au silence; elle leur donna sa bénédiction et leur recommanda de prier pour elle. Elle s'assit. Kennedy, l'une de ses filles d'honneur, lui couvrit les yeux avec un mouchoir brodé d'or. Les exécuteurs la prirent alors par les bras et la conduisirent vers le billot. Avertie de s'agenouiller, elle le fit et se plaça elle-même, en répétant plusieurs fois d'une voix ferme : « O mon Dieu, » je remets mon ame en tes mains! »

Comme le bourreau se disposoit à la frapper, des cris de douleur s'élevèrent de toutes les parties de la salle qui contenoit plus de deux cents spectateurs, et cet homme trou-

blé manqua son coup ; il redoubla, mais ce ne fut qu'au troisième que la tête fut séparée du corps. Il prit cette tête sanglante, la montra au peuple toute contractée par les convulsions de la mort, et s'écria : « Vive la reine Élisabeth ! — Ainsi périssent tous ses ennemis ! reprit le doyen de Peterborough. — Et les ennemis de l'Évangile ! ajouta le comte de Kent (8 février, 1587). »

Le silence seul de l'assemblée répondit à cette provocation, et l'on n'entendit plus qu'un murmure général d'horreur, d'admiration et de pitié ! Marie Stuart avoit atteint l'âge de quarante-cinq ans, et, depuis dix-neuf années, elle étoit prisonnière d'Élisabeth. Son corps, inhumé dans l'église de l'abbaye de Peterborough, y resta vingt-cinq ans et fut ensuite transporté à Westminster par les ordres du roi Jacques.

L'hypocrisie d'Élisabeth se montra tout entière quand on lui apprit la mort de la reine d'Écosse. Elle feignit une grande surprise et même de l'indignation. Elle versa des larmes, se répandit en regrets et en lamentations, et prit le deuil le plus rigoureux. Elle menaça de sa vengeance les ministres qui avoient abusé de sa confiance, et s'étoient rendus coupables du crime irrémissible d'avoir mis à mort sa bonne sœur la reine d'Écosse. Elle les suspendit en effet de leurs fonctions, mais il ne leur fut pas difficile de s'excuser, et ils ne tardèrent pas à rentrer en charge et en faveur. Toutefois elle ordonna de mettre à la tour son secrétaire Davison, qui, dépositaire du *Warrant* de mort scellé du grand sceau, l'avoit remis à Walsingham. La reine, qui le détestoit parce qu'il avoit osé blâmer ses rigueurs envers Marie, et qu'il avoit refusé de faire partie de la commission de Fotheringay, le fit condamner à dix mille livres sterling d'amende et à garder prison à la volonté royale.

Ce ne fut qu'après un mois que le roi d'Écosse apprit la mort de la reine, sa mère. Il montra une extrême douleur et le plus vif ressentiment. Il rappela son ambassadeur. Les états partagèrent son indignation, et protestèrent qu'ils étoient prêts à tous les sacrifices pour venger le meurtre de Marie. Les grands l'excitèrent à prendre les armes, et le lord Sinclair parut même un jour devant lui, armé de toutes pièces, et déclarant que c'étoit là le deuil qu'il falloit prendre pour la reine. Élisabeth, cependant, écrivit à Jacques VI, et fit écrire, par Walsingham, au secrétaire d'état d'Écosse, Thirlestone. La reine affirmoit qu'elle étoit innocente de la mort de Marie, et qu'elle puniroit sévèrement ses ministres, qui avoient abusé de sa signature. Walsingham, en profond politique, s'étonnoit qu'un monarque aussi prudent, aussi modéré que Jacques, pût se livrer à des résolutions violentes ; que l'inégalité de force des deux états devoit lui ôter tout espoir de succès ; que cet événement, déplorable sans doute pour un fils, ne portoit aucun préjudice à ses droits ni à ses espérances ; qu'il étoit actuellement l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, et qu'il ne falloit pas compromettre la certitude d'obtenir un jour ce magnifique héritage, en offensant une reine qui pouvoit l'en priver. Jacques étoit, dit-on, naturellement pacifique. Les conseils de la prudence furent écoutés ; les cris de vengeance cessèrent peu à peu, et le manteau royal d'Angleterre devint le voile qui couvrit, en perspective, le corps ensanglanté de Marie. Peut-être le jeune ambitieux avoit-il redouté, pour lui-même, la rivalité de sa mère. Il se contenta de la pleurer. Quelques amicales avances faites par Élisabeth, à l'ambassadeur de France et à Henri III lui-même, que les guerres civiles tenoient fâcheusement engagé, rétablirent les anciennes relations entre les deux puissances, et la mort de Marie fut, en définitive, laissée sans vengeance et mise en oubli.

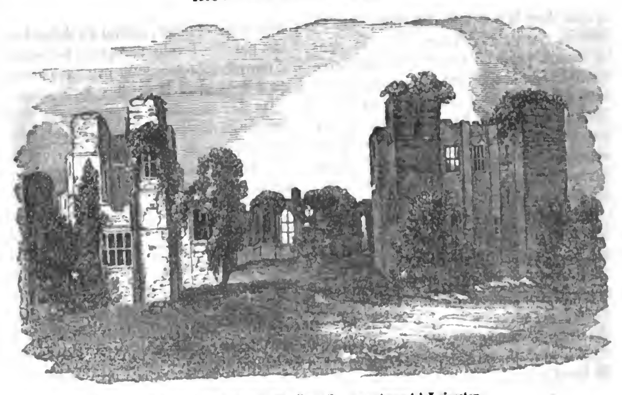
Tandis que cette rivalité de deux reines, si tragiquement terminée, tenoit à la cour les esprits en suspends, les peuples se livroient, avec une sorte de frénésie, à ce goût de découvertes, de voyages lointains, d'entreprises aventureuses qui caractérise le seizième siècle, et qui fut le germe d'une immense révolution dans les sciences, dans

les arts, dans la politique des états, dans les relations des nations entre elles, et dans les mœurs particulières (1). L'Angleterre n'étoit pas restée spectatrice oisive des entreprises maritimes des Espagnols, Portugais, Génois ou Hollandois. Les premières courses de ses navigateurs n'eurent, toutefois, pour but, qu'un immense profit qui s'obtenoit au mépris des lois de l'humanité. Les aventuriers se livroient aux plus affreux excès, et, si l'on peut louer leur courage, leur persévérance, leur habileté, on ne peut que détester leur avarice, leur cruauté, leurs déréglements et tous les crimes dont ils accablèrent le nouveau monde, et dont ils donnèrent à l'ancien le hideux spectacle.

Sir Francis Drake, l'un des capitaines qui, sous le commandement de l'amiral sir John Hawkins, avoit dévasté les côtes d'Afrique, et combattu la flotte qui conduisoit au Mexique le vice-roi d'Espagne, étoit parvenu, contre toute justice, à faire approuver, par la reine, son odieuse conduite, et elle l'avoit chargé de faire, aux Indes Occidentales, trois voyages de dévastation, dont elle avoit partagé le produit. C'étoit le résultat de la destruction en pleine mer, ou sur des rades, de plus de cent vaisseaux marchands de toutes nations, du pillage de la ville de Nombre de Dios, et de la capture d'un convoi de mulets chargés d'or et d'argent. Drake avoit aperçu l'océan Pacifique du sommet des montagnes de l'isthme de Darien, et, dans son enthousiasme, cet homme, que rien n'épouvantoit, mêlant au débordement des passions les plus déréglées, les pratiques d'une piété sincère, avoit pris Dieu à témoin qu'il déploieroit le pavillon de sa reine sur cette mer inconnue. Élisabeth, que flattoit toujours le développement des grandes idées, fut frappée de la gigantesque entreprise que Drake étala sous ses yeux. Elle lui remit une somme considérable de son épargne, et fut imitée par les ministres et les courtisans. Cinq navires, montés par cent soixante hommes seulement, traversèrent l'Atlantique, passèrent le détroit de Magellan, pénétrèrent dans le grand Océan, et ravagèrent toutes les côtes du Pérou, s'emparant des vaisseaux, pillant les villes et les brûlant, détruisant les ports, commettant tout le mal qu'ils purent imaginer. Après trois années d'absence, après avoir bravé d'incroyables dangers, Drake arriva enfin à Portsmouth. Il n'avoit plus qu'un vaisseau, il étoit souillé de sang, il ne s'étoit effrayé d'aucun crime; mais la *Biche d'or* qu'il ramenoit étoit chargée d'un trésor de huit cent mille livres sterling; et l'Angleterre ne vit que la gloire d'avoir, pour la première fois, accompli le tour du monde. La reine lui donna le témoignage le plus remarquable de sa satisfaction, en acceptant un banquet que Drake lui donna sur son vaisseau, et en lui conférant l'ordre de la chevalerie.

Les déprédations avoient été si excessives, les actes de piraterie si cruels, que le roi d'Espagne ne put se dispenser d'en demander raison. Élisabeth répondit avec fierté; et, confiant les vaisseaux de la marine royale à l'habileté et à la bravoure du capitaine pirate, sir Francis Drake, elle lui donna l'ordre de repartir pour les Indes Occidentales. Le nouveau commodore brûla Sant-Iago, Carthagène, Saint-Domingue, et rasa quelques forteresses espagnoles. Sir Thomas Cavendish, autre aventurier, se dirigea en même temps vers les îles de la Sonde et les Moluques, s'empara de plusieurs vaisseaux espagnols chargés d'or et de marchandises précieuses, et revint en Angleterre avec d'immenses richesses. De

(1) *Note importante.* — Ici devoit commencer l'histoire des établissements de l'Angleterre dans les deux Indes, vaste empiètement de sa puissance commerciale et politique sur les deux plus belles parties du monde, mais cette narration ainsi placée auroit eu le désavantage de couper trop souvent le récit rapide de l'histoire spéciale de l'Angleterre, et de détourner l'intérêt du lecteur, en le fixant sur un épisode dont l'importance n'est, après tout, que secondaire. L'éditeur, frappé de cet inconvénient, a prié l'auteur de réserver pour un volume à part l'histoire de la colonisation et de la domination angloise en Amérique, en Asie et même en Afrique. L'auteur a consenti à scinder ainsi son ouvrage et à ne parler ici des établissements extérieurs de la Grande-Bretagne qu'autant qu'il est absolument nécessaire.



Ruines du château de Kenilworth, appartenant à Leicester.

ce moment, une foule d'expéditions se préparèrent dans les ports, à la destination des deux Indes, mais toutes confiées à la rapacité, à la fureur des flibustiers, et n'ayant pour but que le vol et le pillage. Ces attaques réitérées, ces outrages qui n'étoient pas désavoués par le gouvernement anglois, achevèrent d'irriter le roi d'Espagne, que les secours accordés aux insurgés belges avoient déjà provoqué. Leicester étoit revenu à Londres. La reine lui avoit rendu toute sa confiance, tout son amour; elle l'avoit nommé lord intendant de sa maison et grand maître des eaux et forêts au midi de la Trent. Il profita de la défection de Stanley, qui avoit passé sous les drapeaux espagnols avec treize cents hommes, pour insinuer à la reine qu'on l'amusoit par de feintes négociations, en lui proposant d'être l'intermédiaire de la paix entre les Belges et Philippe, et que les escadres ennemies finiroient par se réunir, afin de tenter une invasion sur le territoire de l'Angleterre; il lui conseilla donc d'envoyer le commodore Drake, surveiller les ports de l'Espagne, et s'opposer à la jonction des flottes espagnoles, si l'on essayoit de l'opérer. L'amiral accomplit cette mission en véritable pirate. Il ne s'arrêta point à la lettre de ses instructions; il entra hardiment dans le port de Cadix, détruisit les galères espagnoles, qui ne s'attendoient pas à cette attaque; prit, brûla ou coula plus de vingt bâtiments de guerre et une foule de vaisseaux marchands chargés d'objets précieux venant des Indes, longea ensuite les côtes du Portugal, insulta le marquis de Santa-Cruz, amiral d'Espagne, dans les eaux du Tage, et s'empara du *Saint-Philippe*, caraque de la plus vaste dimension, et très-richement chargée (1587).

Après de tels exploits, la continuation de la paix étoit impossible. Drake avoit été reçu par les Anglois avec enthousiasme; mais Élisabeth redoutoit une guerre aussi sérieuse que celle qui se préparoit. Elle écrivit aux plénipotentiaires d'Espagne, en Belgique, que Drake avoit dépassé ses pouvoirs, et qu'elle le puniroit de son audace. On lui répondit qu'on savoit ce qu'il falloit attendre de l'obéissance et de la foi d'un pirate, et qu'on lui renouveloit la proposition de négocier la paix sous ses auspices; mais en même temps on fit assiéger le fort de Sluys ou l'Écluse, dont la garnison ne se compo-

soit guère que d'Anglois. Elle sollicita vainement la levée du siége; il fallut faire partir Leicester avec cinq mille hommes et beaucoup d'argent, ce qui n'empêcha pas l'Écluse de capituler. Les États indignés déclarèrent que l'avarice d'Élisabeth les avoit vendus à l'Espagne, et Leicester devint l'objet de l'exécration du peuple hollandois, qui l'accusa hautement d'aspirer à la souveraineté des Provinces Unies. On cita plusieurs faits qui sembloient le prouver: l'amour-propre de la reine s'en offensa; Leicester perdit toute influence sur son esprit, et elle se hâta de le rappeler, en se plaignant de l'ambition démesurée de son ancien favori. Leicester, averti du danger qu'il couroit, n'attendit pas les reproches de la reine : il se jeta à ses pieds, et la conjura d'avoir pitié de celui qu'elle avoit tant aimé. Élisabeth s'attendrit. Toutefois le comte reçut une sommation de paroître devant le conseil. Il s'y présenta en effet, mais en juge, à sa place accoutumée, et non en accusé. Au moment où le secrétaire alloit lire l'acte d'accusation, il se leva, déclama contre la perfidie de ses accusateurs, et en appela à l'équité de sa souveraine. Les membres du conseil échangèrent quelques regards; on passa aux travaux ordinaires, et le lord Buckhurst, l'accusateur, fut envoyé dans une prison rigoureuse, où il resta jusqu'à la mort de Leicester.

A la même époque, la reine investit de la charge de lord chancelier, sir Christophe Hatton, le danseur le plus admiré de la Grande-Bretagne. Sa stature, son adresse et sa grace l'avoient fait remarquer dans un bal. Élisabeth ordonna de le lui présenter, en fit son capitaine des gardes, puis son chambellan, et enfin son chancelier. Hatton, par bonheur, ne se trouva point au-dessous du poste élevé qu'il avoit si singulièrement acquis.

Le roi d'Espagne, durant ces intrigues de cour, préparoit une immense expédition, dans le but de s'emparer de l'Angleterre, et d'y rétablir la religion catholique. Il fit part de ses projets au pape Sixte V, qui lui promit un subside d'un million de couronnes, payable aussitôt que l'armée espagnole auroit un pied sur le territoire anglois. Le marquis de Santa-Cruz, officier de marine d'une haute réputation, fut choisi pour commander l'armée navale, qui se composoit de vingt mille soldats et de huit mille matelots répartis sur cent trente-cinq navires de toutes dimensions. Des renforts, qui devoient suivre la première expédition, étoient disposés dans les principaux ports de mer, et composoient à eux seuls une armée de plus de trente-cinq mille hommes. On abattit la forêt de Waës, en Flandre, pour construire des bâtiments de transport. Anvers, Gravelines, Dunkerque, Newport, devinrent les arsenaux de la flotte, et se remplirent d'artificiers. Toutes les routes furent long-temps couvertes de troupes qui se rendoient à leur destination. La plus haute noblesse d'Italie et d'Espagne s'empressa de partager l'honneur de cette grande entreprise.

Le bruit de tant de préparatifs n'avoit pu échapper à l'attention des ministres d'Élisabeth; mais on ignoroit si l'orage devoit fondre sur l'Angleterre ou sur la Belgique. La reine cependant consentit à l'établissement d'un conseil de défense, et à ce qu'on enrôlât tous les hommes de dix-huit à soixante ans, mais non à ce qu'on les mît en activité, ce qui eût été trop coûteux. Elle ordonna ensuite (1588) la levée de cinq mille matelots. A son armée navale, qui se composoit de trente-quatre vaisseaux de guerre, la ville de Londres ajouta trente-trois bâtiments, plusieurs particuliers en donnèrent dix-huit, et la noblesse en loua quarante-trois qu'elle arma et équipa. L'amiral d'Angleterre, lord Hovard d'Effingham, eut le commandement de cette flotte, dont on confia les meilleurs vaisseaux à des marins qui avoient acquis une grande expérience dans les voyages de piraterie, de découvertes ou de commerce. Drake fut nommé lieutenant de l'amiral.

La prudence d'Élisabeth, et la vigueur qu'elle déploya, parurent supérieures aux dangers qui la menaçoient. Elle n'obtint point, du roi Jacques, une coopération active, mais



Costume militaire du règne d'Élisabeth.

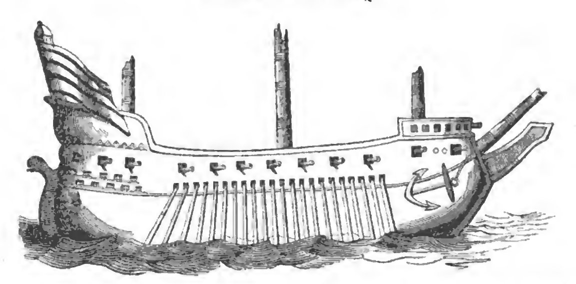
elle parvint à le maintenir en neutralité, en lui faisant de magnifiques promesses. Les Belges, touchés du péril qui s'accumuloit sur leur ancienne alliée, oublièrent les griefs dont ils avoient à se plaindre, et lui envoyèrent une escadre de vingt vaisseaux, en s'engageant à intercepter la navigation de l'Escaut. Il existoit, dans l'intérieur du royaume, une classe d'hommes plus à craindre alors que les efforts de l'Espagne et les délais du roi Jacques; il s'agissoit des catholiques, dont le nombre s'élevoit peut-être à la moitié de la population. On avoit à redouter qu'ils ne reçussent les ennemis comme des libérateurs, et qu'ils ne voulussent se venger, par la rébellion, de la persécution dont on les accabloit. Le conseil proposa contre eux l'expédient d'un complot supposé, et une contre-épreuve de la Saint-Barthélemy; mais Élisabeth repoussa cet avis barbare avec horreur, et néanmoins fit mettre en surveillance toutes les personnes soupçonnées de papisme. Elle fut récompensée de son humanité par l'énergie avec laquelle se prononcèrent les gentilshommes catholiques, dont beaucoup se présentèrent pour combattre comme volontaires. Afin d'exciter encore le génie belliqueux de ses sujets, Élisabeth parut à cheval au camp de Tilbury, et parcourut les rangs en parlant aux soldats, et en les assurant que, quoique femme, elle les conduiroit elle-même à l'ennemi, et périroit plutôt que de survivre à la honte et à l'esclavage de son peuple.

On ne trouvera pas singulier, qu'au milieu de ces préparatifs, Élisabeth et Philippe continuassent à négocier la paix avec une apparente bonne foi. On se trompoit de part et d'autre; mais à bon escient et pour passer le temps, car aucun des deux cabinets ne supposoit qu'un accommodement fût possible. Enfin, après cinq années d'attente, la flotte espagnole, qui se donnoit elle-même le titre pompeux de l'invincible Armada, se trouva prête au commencement de mai 1588. Mais le marquis de Santa-Cruz vint à mourir, et le roi le remplaça par le duc de Medina-Si-

donia, qui peut-être montoit un vaisseau pour la première fois. Cet imprudent amiral négligea les sages avis de son prédécesseur, qui avoit surtout engagé le cabinet espagnol à s'assurer d'un port capable de recevoir sa flotte en cas d'événements fâcheux sur cette mer étroite et orageuse, et le duc de Parme avoit sollicité la permission de réduire celui de Flessingue. Philippe n'admit aucun délai, et donna l'ordre d'appareiller au premier vent favorable. L'armada quitta donc l'embouchure du Tage le 19 mai 1588, et ce majestueux spectacle fit concevoir de grandes et flatteuses espérances; mais, après deux jours de folles joies, une tempête furieuse accueillit la flotte à la hauteur du cap Finistère, dispersa les vaisseaux, en fit échouer plusieurs sur les côtes de la Galice, d'autres sur celles de France, en démâta un grand nombre et causa des avaries considérables à la plupart. Le duc de Medina relâcha dans le port de la Corogne, et consacra trois semaines à réunir sa flotte et à la réparer. On annonça ce désastre à Élisabeth, comme la destruction complète de l'armada, et la fin de l'expédition. Revenue, d'après cette nouvelle, à ses habitudes d'économie ou d'avarice, elle donna l'ordre de désarmer les principaux vaisseaux de la marine royale; l'amiral heureusement osa désobéir, et fit voile vers la baie de Biscaye, afin de reconnoître l'état de la flotte espagnole. Le vent, qui le protégeoit, changea tout à coup, et l'obligea de rentrer à Plymouth, où il étoit à peine rendu que l'on signala l'escadre espagnole à la hauteur du cap Lézard.

Les instructions données par Philippe au duc de Medina lui prescrivoient d'éviter toute hostilité partielle, de faire voile jusqu'aux côtes de Flandre, en longeant celles de France, de se réunir au duc de Parme, de se rendre dans la Tamise et d'opérer le débarquement de toute l'armée, afin d'arriver d'un seul effort à la conquête de l'Angleterre. Cette immense escadre pénétra donc fièrement dans la Manche, mais elle fut suivie par la flotte angloise dont les vaisseaux plus légers, manœuvrant avec plus de facilité, coupèrent les bâtiments les plus lents et engagèrent une vive canonnade avec le commandant de l'arrière-garde, Ricaldez (21 juillet). Le lendemain, l'amiral espagnol sentit la nécessité de ralentir sa marche afin de protéger les navires qu'un audacieux ennemi désemparoit par des engagements successifs, ou forçoit de se jeter à la côte sur des bas-fonds inconnus. Après six jours, il n'avoit pas encore atteint les côtes de Flandre et il avoit commis la faute de jeter l'ancre dans le voisinage de Calais. Quatorze mille hommes cependant l'attendoient à Dunkerque, et une division de troupes aussi forte, à Nieuport, étoit déjà embarquée sur les bâtiments de transport. La nuit du 29 juillet, sombre et orageuse, fut éclairée par de nombreux brûlots qui s'avançoient rapidement sur la flotte espagnole. Les commandants n'eurent d'autre ressource, pour échapper à l'incendie, que de couper les câbles et de gagner la haute mer; mais, dans l'obscurité, dans la terreur, dans la confusion inévitable d'un tel mouvement, plusieurs navires s'abordèrent et se mirent hors d'état de servir. L'armada, au point du jour, se trouva dispersée le long de la côte, de Calais à Ostende. Une canonnade, entre les deux masses principales des escadres ennemies, s'ouvrit avec fureur dans la direction de Gravelines (30 juillet). Les vents furent défavorables aux Espagnols qui perdirent des vaisseaux sur les bas-fonds des Bouches-de-l'Escaut; néanmoins le gros de l'escadre parvint à sortir du danger.

Mais la position générale de cette magnifique armada étoit alors bien compromise. Elle ne pouvoit, sans se livrer à une perte certaine, retourner par la Manche ou tenter à force ouverte le transport de l'armée. Elle avoit déjà perdu quinze vaisseaux et environ quatre mille huit cents hommes. Medina consulta ses capitaines, et, sans tenir compte des cent vingt voiles qui leur restoient encore et d'une armée dix fois plus nombreuse que leurs pertes, ceux-ci résolurent de prendre la fuite devant l'escadre angloise et de faire route en contournant le nord de l'Écosse et de l'Irlande, et en affrontant des mers ora-



Vaisseau de l'Armada, d'après une tapisserie du temps d'Élisabeth, conservée au parlement et détruite dans le dernier incendie.

geuses qui leur étoient inconnues. Ils auroient couru beaucoup moins de dangers en suivant les conseils du courage et en attaquant l'armée angloise qui avoit aussi éprouvé des pertes, quoique beaucoup moindres, et qui ne put pas même les poursuivre à défaut de munitions. L'*armada* eut à lutter dans l'océan du Nord contre la violence des tempêtes qui jetèrent plusieurs vaisseaux sur les rochers des Orcades, les îles occidentales de l'Écosse et les côtes inhospitalières de l'Irlande. Dix-sept navires et cinq mille quatre cents hommes y périrent, et lorsque l'amiral espagnol atteignit enfin le port de Saint-André, il constata une perte totale de trente vaisseaux de premier rang et de plus de dix mille hommes.

Philippe remerçia Dieu de lui avoir donné d'assez grandes ressources pour supporter et réparer des pertes aussi considérables. Les Espagnols ne se considérèrent point comme vaincus, mais comme victimes d'un événement qu'aucune prudence humaine ne pouvoit empêcher, et les moines déclarèrent que si le Ciel leur avoit refusé la victoire c'étoit uniquement parce que le gouvernement souffroit que des Maures et des Juifs vécussent paisibles sur le territoire de l'Ibérie.

Ce fut ainsi, et par un effet du hasard, que l'Angleterre se vit délivrée des dangers dont la menaçoit depuis si long-temps cette gigantesque expédition. Élisabeth récompensa les services de ses braves marins; mais ce fut principalement sur Leicester que tombèrent ses faveurs; elle le nomma lord lieutenant d'Angleterre et d'Irlande, charge nouvelle qui conféroit au favori une autorité presque égale à celle de la souveraine. Et quelle en étoit la cause? Ce n'étoit pas que Leicester eût combattu les Espagnols, il n'avoit pas quitté la cour; mais lorsqu'au camp de Tilbury, la belliqueuse Élisabeth, à cheval et distinguée par son panache blanc, avoit témoigné son intention de marcher elle-même à l'ennemi, il avoit pris la liberté de s'opposer fortement à ce projet : « Car, s'étoit-il écrié, le monde a-t-il rien » de plus nécessaire à conserver, rien de plus » précieux que votre personne sacrée? Je périrai plutôt, très-chère reine, que de vous » voir affronter le danger. Plus votre grandeur d'ame est rare et royale, moins vos » sujets doivent consentir à ce que vous vous » exposiez ! » L'ambitieux Leicester ne put jouir de sa nouvelle grandeur ; il tomba gravement malade et mourut avant que la commission qui la lui conféroit fût scellée. Quelques personnes prétendirent que sa femme l'avoit empoisonné. Élisabeth versa des larmes abondantes, mais sa douleur ne tarda pas à s'évanouir ; d'autres passions prirent place dans ce cœur sensible, et elle oublia si bien ce favori qu'elle fit vendre publiquement ses



Portrait de Leicester, d'après l'original en la possession du marquis de Salisbury, à Hatfield.

biens, afin d'obtenir le prompt remboursement de certaines sommes qu'elle lui avoit prêtées.

La défaite de l'*armada* fut suivie de mesures sevères contre les catholiques qui avoient laissé percer publiquement un trop funeste espoir. Nombre d'ecclésiastiques périrent du supplice des traîtres, et l'on conduisit également à l'échafaud les imprudents qui leur avoient donné asile. Le comte d'Arundel, le partisan de Marie Stuart, détenu depuis longues années, étoit parvenu dans sa prison à se faire dire la messe et à tenir des conférences avec des prêtres; il fut accusé d'avoir imploré, dans des prières dites en commun, la défaite d'Élisabeth et le triomphe des Espagnols. Cité devant vingt-quatre pairs, il fut déclaré coupable et condamné à la peine de mort. Élisabeth cependant eut égard aux malheurs qui l'avoient frappé durant toute sa vie depuis la perte du comte son père, et elle défendit de mettre la sentence à exécution, mais elle ne lui fit pas connoître cet acte de clémence, et elle le laissa constamment sous l'appréhension cruelle d'une mort toujours présente. On prétend que l'animosité de la reine provenoit d'une époque où, jeune et brillant, Arundel étoit de toutes les parties d'Élisabeth. Un mot imprudent l'avoit à jamais perdu.

Nous ne suivrons pas les historiens dans le détail qu'ils donnent des poursuites exercées contre les catholiques durant les dernières années du règne d'Élisabeth. Elles se termi-

noient par des amendes qu'on imposoit aux riches et la prison qu'on infligeoit aux plus pauvres. Les visites domiciliaires étoient communes et l'on confisquoit tous les biens des personnes qui receloient des prêtres. Ces mesures étoient rigoureuses, mais on sévissoit avec encore plus de sévérité contre les non-conformistes, parce que ceux-ci croyoient avoir leurs principes à défendre et qu'ils en appeloient au public par une suite de libelles déclamatoires et grossiers, mais mordants et populaires. La reine se crut obligée à restreindre l'exercice de l'art d'imprimer; et ses prohibitions multiplièrent les copies des écrits nuisibles. Les ultra-réformistes, ou puritains, eurent une presse ambulante que les agents ministériels découvrirent enfin et brisèrent. Cartwright, Udal, une foule d'autres auteurs, distributeurs ou commentateurs de ces pamphlets théologiques, mandés devant la commission ecclésiastique, furent enchantés de trouver cette occasion d'ouvrir une controverse sur les points en discussion, et leur condamnation leur valut plus de prosélytes que ne l'auroit fait leur acquittement. Hacket déclara un beau jour que son corps étoit animé par l'esprit de Saint-Jean-Baptiste; on fit fouetter ce pauvre fou en public; des gens aussi fous que lui, et jouissant d'une assez grande fortune et de quelque considération, accompagnèrent la charrette qui traînoit cet homme en débitant que la reine seroit privée de la couronne puisqu'elle ne voyoit pas que Hacket étoit revêtu d'un corps glorieux. Au lieu de les enfermer et de les confier aux soins des médecins, on les condamna comme traîtres. Le parlement, afin de ramener tous les sectaires à l'unité du culte, ordonna que les réfractaires catholiques, puritains, disciples de Cartwright, Brownistes, séparatistes ou autres, eussent à prêter serment de se conformer à la religion anglicane dans le délai de trois mois après avoir été cités; les ministres Penry, Barrow et Greenwood, ayant bravé la puissance de la reine, subirent la peine de mort; mais enfin, quand on s'aperçut que l'intolérance ne réduisoit pas l'opiniâtreté des dissidents, et que la prison et le bannissement n'en diminuoient pas le nombre, on cessa graduellement de les poursuivre, et, plusieurs années avant la mort d'Élisabeth, ils pouvoient se livrer assez tranquillement aux pratiques de leur religion.

Les dépenses causées par la guerre et par la victoire remportée sur l'invincible *armada* avoient été excessives. La reine, ayant exposé ses besoins au parlement, en obtint divers subsides, et les communes la supplièrent de venger l'Angleterre de l'insulte qu'elle venoit de recevoir de Philippe (février, 1589). Elle répondit que son trésor étoit épuisé; mais l'enthousiasme anglois ne l'étoit pas; une association se forma et un armement de deux cents voiles, monté par vingt et un mille hommes, se réunit à Plymouth sous le commandement de Drake et Norris. La comtesse de Leicester, veuve du favori d'Élisabeth, avoit, en premières noces, épousé le comte d'Essex qui lui avoit laissé un fils. Ce jeune homme, distingué par ses graces et son esprit, s'étoit fait présenter par son beau-père à la souveraine qui l'avoit accueilli avec bonté; elle en avoit fait son grand écuyer et, à l'apparition de l'*armada*, elle l'avoit nommé colonel général de la cavalerie. Il avoit à peine vingt ans. Au camp de Tilbury, elle lui conféra l'ordre de la jarretière et, dès que Leicester fut mort, elle exigea qu'il résidât constamment près d'elle. Le comte d'Essex ne put voir sans envie l'expédition de Plymouth, il brûloit du désir d'en partager la gloire et les dangers, et, certain qu'Élisabeth lui refuseroit la permission de la quitter, il partit en secret et s'embarqua sur le *Swiftsure*, vaisseau royal qui mit immédiatement à la voile. Le comte de Huntingdon, chargé par la reine de lui ramener le fugitif, n'arriva qu'après son départ.

Les instructions d'Élisabeth portoient l'ordre d'établir sur le trône de Portugal don Antonio, prieur de Crato, qui disputoit cette couronne à Philippe; mais Drake avoit conservé l'habitude de n'obéir qu'à ses propres impulsions; il attaqua la Corogne, prit quelques vaisseaux marchands, brûla des magasins dans les faubourgs, perdit beaucoup de monde et fit à la reine un ré-



Dame de qualité. Riche marchand. Gentilhomme.

(1589.) *Tirés de la collection de Jefferies.*

cit exagéré de ses succès. Le comte d'Essex s'étoit rendu directement en Portugal, avoit pris terre à Péniche, s'étoit emparé du château et avoit dirigé la partie de l'escadre qui lui obéissoit vers l'embouchure du Tage. Il débarqua ses troupes et, par Torre-Vedras et Saint-Sébastien, s'avança sans obstacles jusqu'aux portes de Lisbonne. Le cardinal Albert le força de se retirer et lui prit un convoi de malades et une partie de ses équipages. Le peuple ne se souleva point en faveur d'Antonio comme il s'en étoit vanté ; il fallut se rembarquer et s'exposer de nouveau à la violence d'une tempête dont la flotte avoit déjà beaucoup souffert. L'amiral Padilla poursuivit avec succès Drake et Essex, et, quand cette expédition rejoignit Plymouth, il lui manquoit près de la moitié des troupes qui l'avoient formée, et plus de quatre cents gentilshommes des familles les plus honorées. On dissimula les pertes et l'on exagéra les avantages.

Essex à son retour n'eut pas de peine à reconnoître combien son absence lui avoit nui dans l'esprit de la reine. Sir Walter Raleigh et sir Charles Blount sembloient en possession des faveurs d'Élisabeth et composoient sa cour la plus intime. Sir Walter s'étoit distingué devant le conseil par une éloquence rare dans une querelle avec le lord Grey, et la reine, qu'il amusoit par une conversation piquante et variée, et par les plus adroites flatteries, ne pouvoit plus se passer de sa présence. Elle le consultoit sur toute chose, et il l'accompagnoit dans ses promenades. Ce fut lui qui jeta un jour son manteau dans la boue afin d'en faire un tapis à sa souveraine. Elle lui avoit concédé un terrain de douze mille acres

en Irlande, et il paroissoit destiné à la plus haute fortune. Sir Charles Blount, second fils du lord Mountjoie, simple étudiant, avoit été remarqué par la reine dans un dîner public, elle lui avoit donné sa main à baiser, et, quelques jours après, l'ayant reconnu dans un tournoi, elle lui envoya une reine de jeu d'échec en or; il la portoit à son bras, attachée à un ruban couleur de feu. Essex ne tarda pas à se délivrer de ses deux rivaux; il se battit avec Blount, fut blessé et, la reine, charmée d'une querelle causée par ses *charmes*, lui rendit toutes ses bontés. Quant à sir Raleigh, il l'envoya, par ordre, planter ses douze mille acres en Irlande.

Des événements plus graves se passoient en France; le duc de Guise fut tué aux états de Blois; une révolution s'opéra dans la ville de Paris; le duc de Mayenne s'empara de l'autorité, et Henri III ne trouva de ressource que dans l'amitié du roi de Navarre avec lequel il se réconcilia. Les deux monarques marchèrent sur la capitale, mais le fanatisme arma la main d'un misérable moine, et Jacques Clément assassina le roi de France. Le roi de Navarre lui succéda sous le nom de Henri IV. Il étoit calviniste, et cet événement parut devoir être favorable aux protestants. Élisabeth s'empressa de lui envoyer un secours en argent et quatre mille hommes de troupes éprouvées; elles furent sans doute utiles à la cause de Henri IV; mais ce prince étoit loin de partager les systèmes politiques de la reine d'Angleterre. Il lui renvoya ses soldats et, trouvant que « Paris valoit bien une messe, » il abjura la religion reformée et se déclara catholique romain. Malgré les mécontentements d'Élisabeth, un traité d'alliance offensive et défensive entre elle et Henri IV contre le roi d'Espagne fut rapidement négocié et conclu dans la ville de Melun.

L'esprit de la reine étoit constamment agité par des craintes d'assassinat et d'empoisonnement. Élisabeth et Philippe s'accusoient réciproquement d'attentat à leurs jours. Essex conçut des soupçons sur Rodrigo Lopez, médecin juif attaché au service de la reine. Accompagné de Cecil, devenu lord Burleigh, et du fils de ce ministre, il opéra des recherches chez Lopez, et ne découvrit rien. Élisabeth regarda cette démarche comme une injure personnelle, réprimanda Essex et en exigea des excuses. Le comte mortifié renouvela les enquêtes, et parvint à fonder une accusation de haute trahison contre le juif et deux autres Portugais. Les aveux de ces derniers les conduisirent tous trois à la mort, et l'on demeura convaincu qu'ils n'avoient agi qu'à l'instigation des ministres de l'Espagne.

L'Angleterre cependant étoit généralement paisible: son commerce prospéroit, son agriculture étoit florissante, sa marine brilloit par-dessus toutes les autres; et la part que prenoit son gouvernement aux guerres qui désoloient le continent, étoit son unique sollicitude. Élisabeth n'avoit pas secouru la France, malgré ses promesses, parce qu'elle vouloit obtenir la ville de Calais; cette place venoit d'être prise par les Espagnols, et Henri IV, mécontent, avoit dit qu'il préféroit un soufflet d'un homme, à une chiquenaude d'une femme. Drake et Hawkins, chargés de détruire les établissements espagnols du nouveau monde, étoient partis pour cette expédition sans gloire; et comme l'ennemi menaçoit d'une nouvelle attaque, l'amiral Howard et le comte d'Essex déterminèrent la reine à mettre en mer une escadre destinée à combattre les vaisseaux espagnols, et à les poursuivre jusque dans leurs ports. Essex reçut le commandement de l'armée de terre, et la flotte quitta la rade de Plymouth. Vingt-deux navires hollandois la rejoignirent, et portèrent le nombre de ses vaisseaux à cent cinquante-six. Le 20 juin 1592, cette flotte parut devant Cadix, força l'entrée de la rade, et, durant six heures, soutint un combat acharné contre les Espagnols; mais ceux-ci ne comptoient que quinze vaisseaux de guerre; dans l'impossibilité de résister plus long-temps, ils brûlèrent leur escadre et les bâtiments marchands, dont ils avoient débarqué les cargaisons. Essex mit quinze cents hommes à terre, et, nonobstant la résistance des habitants, parvint à s'établir dans les faubourgs. Le lendemain, les Espagnols capitulèrent,

achetèrent leur existence pour une somme de cent vingt mille couronnes, et abandonnèrent aux vainqueurs la ville, les marchandises et toutes leurs propriétés. Cadix fut incendiée, et les chefs de l'expédition, au lieu de poursuivre leurs avantages, reprirent la mer après beaucoup d'altercations, et revinrent à Plymouth. La reine ne leur fit qu'un froid accueil, tandis que le peuple accueilloit les vaisseaux avec transport. Le vieux secrétaire d'état, Cecil, désiroit que son fils, Robert Cecil, le remplaçât au ministère, et il l'avoit demandé pour adjoint. Le crédit d'Essex avoit, durant six années, écarté Robert de ce poste; mais, en l'absence du favori, la reine céda aux instances de Burleigh, et, de ce moment, des soupçons sur la conduite d'Essex, sur ses galanteries et ses extravagances, s'insinuèrent dans l'esprit d'Élisabeth. Elle déclara hautement qu'elle avoit trop suivi les volontés du comte, et que désormais elle lui apprendroit à obéir.

Instruite que les commandants de l'expédition avoient partagé entre-eux tout l'argent provenant des dépouilles de l'ennemi, la reine leur ordonna de fournir, de leurs deniers, les fonds nécessaires pour solder les matelots et l'armée. L'adroit Essex ne se plaignit pas; mais il prit des manières graves, parut continuellement à l'église, et feignit un recueillement et une dévotion qui amusèrent ses compagnons, et ne parurent pas toucher la reine. Elle l'accabla de questions durement exprimées, et il répondit que si l'épargne royale n'avoit pas reçu les sommes qui devoient lui revenir, c'est que le trésorier, lord Burleigh, s'étoit opposé à ce qu'il fit voile pour Terceire, où il se seroit emparé du trésor des Indes : il n'avoit donc pu remettre à la reine que cent pièces de canon, conquises au péril de ses jours. On apprit, en effet, que les galions avoient rapporté vingt millions de dollars au roi d'Espagne. Élisabeth tourna sa colère contre Burleigh, mais elle conserva sa confiance au jeune Robert Cecil, qui rapportoit toutes ses actions au divin jugement de sa souveraine. Elle traitoit Essex en enfant gâté, surveilloit ses intrigues, les déjouoit et le grondoit. Essex se plaignoit de son insensibilité, et lorsque Élisabeth lui refusoit ses demandes, il feignoit une indisposition et se mettoit au lit.

Philippe, indigné de l'événement de Cadix, conçut de nouveau le projet insensé de s'emparer de l'Angleterre, et cette fois il y joignit l'intention de donner cette couronne à l'infante d'Espagne, sa fille. Les jésuites anglois, exilés, composèrent un traité dans lequel ils établirent que l'infante étoit l'héritière d'Élisabeth, comme représentant la ligne de Jean de Gand, fils d'Édouard III. Ce traité flatta l'amour-propre de Philippe, qui n'épargna aucune dépense pour obtenir un armement formidable, dont il donna le commandement à l'amiral de Castille, qu'il nomma son adelantade. Élisabeth prépara, de son côté, une flotte nombreuse qu'elle confia au comte d'Essex; mais cette flotte parut destinée à n'éprouver que des malheurs. Elle fut retenue, durant plusieurs semaines, par des vents contraires. Elle sortit enfin, et n'avoit pas fait quarante lieues, qu'elle fut forcée de rentrer à Plymouth, par une tempête qui brisa un grand nombre de vaisseaux. Après les réparations indispensables, le comte remit à la voile, mais il ne se trouvoit plus assez fort pour attaquer de front l'escadre espagnole. Il changea de route, atteignit les Açores et se rendit maître des petits îles de Fayal et de Flores. Les galions s'étoient réfugiés à Terceire; ils échappèrent à ses poursuites, et il fut obligé de revenir vers l'Angleterre. Les Espagnols sortoient, à la même époque, du Ferrol, dans le dessein de s'emparer de l'île de Wight, ou d'un point fortifié sur la côte de Cornwall, tel que le mont Saint-Michel. Le comte d'Essex se trouva dans l'impossibilité d'aller à leur rencontre. L'adelantade parcourut fièrement la Manche, et cependant n'osa opérer son débarquement. Il regagna les ports de l'Espagne, après avoir perdu seize vaisseaux dans une tempête.

Élisabeth reçut le comte d'Essex d'un air sévère et lui fit de grands reproches. Les querelles du favori et de la souveraine suspendirent le cours des affaires publiques;

ce fut la princesse qui céda, et l'imprudent Essex fut nommé comte maréchal. Sir Robert reçut, en même temps, la commission d'ambassadeur extraordinaire près la cour de France, mais avant son départ, afin de n'avoir pas d'ennemi près d'Élisabeth, il se réconcilia avec le comte, lui fit faire, par la reine, un présent de cochenille d'une grande valeur, et lui obtint, pour en vendre hors du royaume, une licence qui lui valut plus de cinquante mille livres sterling. Essex, par reconnoissance, veilla loyalement aux intérêts du secrétaire d'état pendant son absence. Le but du voyage de Cecil avoit été de porter obstacle à la paix que vouloit conclure le cabinet de France avec l'Espagne, mais, n'ayant pas réussi, sa politique, à son retour, fut d'engager la reine à traiter enfin avec Philippe. Essex exprima vivement une opinion contraire, et la jalousie qui avoit divisé ces hommes d'état, ne tarda pas à renaître. Elle éclata lorsque Élisabeth voulut nommer un lord député en Irlande. Les deux antagonistes présentèrent chacun un candidat. Durant le débat, la reine adressa quelques mots piquants au comte, qui tourna le dos avec dédain. Elisabeth, en fureur, lui cria : « Va-t'en au diable! » et lui donna un soufflet. Essex porta la main à son épée; il fut retenu par le lord amiral, et sortit en exhalant sa rage contre « le roi en cotillon. »

Cette honteuse querelle mit toute la nation en suspens. Quel genre de satisfaction exigeroit une reine ainsi outragée? Les négociations à cet effet durèrent deux mois; la réconciliation s'opéra sans bruit, et le comte reparut à la cour; mais l'amour d'Élisabeth avoit fait place à la haine, et elle attendit que l'indiscrétion et la légèreté d'Essex lui fournissent l'occasion de se venger.

John Perrot, député en Irlande, avoit ramené cette contrée à un état de tranquillité jusqu'alors inconnu; mais la sévérité de son caractère lui avoit fait de nombreux ennemis, et l'on insinua à la reine qu'il vouloit se former un royaume pour lui-même. Son plus grand crime étoit d'avoir plaisanté du chancelier dansant, Hatton. Mais on l'accusa de haute trahison, et l'on ne manqua pas de le trouver coupable, quoique son fils eût épousé la sœur d'Essex, ce qui, dans tout autre temps, auroit étoit sa plus sûre sauvegarde. Quelques années avant qu'on lui fît son procès, le comte de Tyrone, descendant des anciens rois de l'Ulster, s'étoit proclamé O' Nial et avoit été reconnu comme prince par ses concitoyens. Il vivoit en paix avec les gouverneurs, mais on l'accabla de tant de vexations qu'il prit les armes, battit les troupes angloises et leur tua quinze cents hommes au combat de Blackwater. Essex montra le desir d'être nommé lord député, et la reine, après beaucoup de résistance, lui accorda ce qu'il demandoit, une armée de dix-huit mille hommes, un présent considérable en argent et des priviléges dont jamais n'avoient joui ses prédécesseurs; tels que celui de conclure la paix ou de prolonger la guerre à sa volonté. Élisabeth, en le congédiant, employa des expressions qui marquoient une vive tendresse; mais c'étoit un piége que l'on tendoit à l'imprudence du comte, et ses ennemis se réjouissoient déjà de sa perte. Ses exploits contre le comte de Tyrone se bornèrent durant l'été à la réduction de deux châteaux et à la problématique soumission de quelques chefs indigènes; après ce temps, il demanda des renforts que la désertion de ses soldats et les maladies lui rendoient nécessaires; Élisabeth les refusa. Essex, mécontent, marcha vers le principal corps de Tyrone avec trois mille hommes seulement. Il n'y eut pas de combat; mais un armistice fut conclu, et le comte d'Essex se chargea de soumettre à la reine les justes réclamations de l'O' Nial, dont la première étoit la tolérance du culte catholique. On désiroit aussi que les juges et les principaux officiers fussent choisis parmi les indigènes, que l'O' Nial et ses partisans rentrassent en possession des terres enlevées à leurs ancêtres depuis deux cents ans, et qu'une portion de l'armée d'occupation fût composée d'Irlandois, Essex demandoit pour lui-même le titre de vice-roi.



Portrait de Robert Devereux, comte d'Essex, d'après l'original de Hilliard, actuellement en la possession du comte de Verulam.

Élisabeth, toujours méfiante, pensa qu'il étoit possible qu'Essex, à l'aide de l'O'Nial, aspirât à la couronne d'Irlande. Elle y songeoit, lorsque le comte parut devant elle, dans sa chambre à coucher, et, se jetant à ses pieds, la supplia de lui pardonner son apparition inattendue, et de ne l'attribuer qu'à l'excès de son zèle. La reine, qui n'étoit pas habillée, ne se montra ni satisfaite, ni irritée, elle lui donna sa main à baiser, et le comte, sortant radieux de cette audience, annonça à ses amis qu'il avoit conjuré la tempête et ramené le calme parfait; mais l'orage éclata le soir même. Le comte reçut ordre de se considérer comme prisonnier, et fut placé sous la surveillance du garde des sceaux.

Sa témérité, loin de lui réussir, avoit accru la colère d'Élisabeth. Elle se plaignit, en jurant, de cette conduite inconsidérée. « Par le fils de Dieu, s'écria-t-elle, je ne » suis donc plus reine! Cet homme est au- » dessus de moi! Nous verrons comment il » soutiendra la lutte! » La voix publique cependant se déclara en faveur d'Essex. On le plaignit, même à la cour. On pria pour lui dans les églises, on fit allusion à la sévérité de la reine dans les sermons; le peuple, qui l'aimoit, exprima hautement un tel mécontentement, que Cecil et le lord amiral, devenu comte de Nottingham, sentirent la nécessité d'apaiser la reine. Mais sa fureur étoit au comble, elle vouloit se venger; son intention, disoit-elle, n'étoit pas de le perdre, mais de le corriger, et pour y parvenir, elle désiroit qu'il fût accusé de

haute trahison. Les juges qu'elle consulta ne trouvèrent, dans la conduite d'Essex, rien qui pût fonder une telle accusation; et elle défendit de laisser pénétrer dans sa prison aucun de ses amis, ni même la comtesse son épouse. Essex tomba gravement malade. Élisabeth prétendit que son indisposition étoit feinte, et lui refusa un médecin. Cependant le mal devint si sérieux qu'on perdit l'espoir de conserver sa vie; elle s'attendrit alors, et lui envoya une tasse de bouillon versée de sa propre main. Le comte revint à la vie pour son malheur, et la haine d'Élisabeth se remontra à mesure qu'il se rétablissoit. Plusieurs mois s'écoulèrent, et l'on pensoit que cette longue attente seroit suivie d'une décision favorable; mais la sœur d'Essex, lady Rich, ayant eu l'imprudence de publier une lettre qu'elle avoit écrite à la reine, en faveur de son frère, Élisabeth mit le comte en jugement devant dix-huit commissaires, sous prétexte de justifier sa propre conduite. Les délits d'Essex étoient sa conférence et son traité avec Tyrone, sa négligence dans la guerre d'Irlande, et son retour en Angleterre sans autorisation. La commission le condamna à être suspendu de ses trois hautes fonctions, de conseiller privé, de grand maître de l'artillerie et de comte maréchal, et à garder prison au bon plaisir de la reine.

Essex, frappé dans ce que son amour-propre avoit de plus cher, montra une humilité sans exemple, parut consacrer son temps à des exercices de dévotion, annonça qu'il avoit fait divorce avec le monde, que les larmes de son repentir, comme celles de Nabuchodonosor, étoient la rosée qui éteignoit le feu de son ambition, et qu'il n'avoit plus qu'un seul but sur cette terre, celui d'etre pardonné de la personne qu'il révéroit comme l'image vivante du Tout-Puissant. Élisabeth, touchée, eut pitié de son ancien amant, elle relût quelques-unes des lettres où il lui disoit: « Je prie Dieu » que le pouvoir divin de Votre Majesté ne » soit jamais plus éclipsé que votre incom- » parable beauté... J'espérois ce matin avoir » les yeux charmés de votre beauté sans » pair... Votre admirable beauté me con- » damne au supplice de Tantale... » Elle s'attendrit, et commanda que le comte d'Essex ne fût désormais prisonnier que sur sa propre parole.

Le comte possédoit plusieurs priviléges lucratifs. Le bail du monopole de la vente des vins doux expira, et la reine refusa de le lui continuer, en accompagnant son refus de la phrase méprisante qu'il étoit prudent de diminuer le fourrage aux animaux indomptables. Au jour anniversaire de son couronnement, Essex, suivant l'usage, lui envoya un présent magnifique, accompagné d'une lettre éloquente et bien calculée pour lui rappeler le souvenir de son ancienne affection. La lettre resta sans réponse, et l'ame du comte en fut ulcérée. De ce moment, il changea diamétralement de conduite; il franchit toutes les bornes de la prudence, et, cessant de se contraindre, il ouvrit à la foule les portes du palais d'Essex. Tous les aventuriers hardis et intrigants, toutes ses anciennes créatures, les plus zélés des prédicateurs puritains, furent admis dans son intimité. On s'y permit les propos les plus libres sur la personne d'une vieille reine qui prétendoit encore à la palme de la beauté; on y discuta des questions véritablement séditieuses, et le comte osa même envoyer un agent secret au roi Jacques, pour lui faire des protestations d'attachement, lui apprendre qu'une faction puissante dans le cabinet s'étoit liguée pour engager Élisabeth à reconnoître l'infante d'Espagne pour son héritière présomptive, et lui conseiller de forcer immédiatement cette reine à prononcer. Jacques envoya deux messagers au comte, pour l'assurer de sa protection, et combiner avec lui les mesures à prendre en cette circonstance. Mais, avant leur arrivée, il fut convenu qu'on se réuniroit à Drury-Lane, hôtel du comte de Southampton, qu'on marcheroit en force vers le palais, qu'on s'empareroit des portes, et que le comte, ainsi que plusieurs membres de la noblesse, se jetteroient à genoux,

et refuseroient de se relever jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu ce qu'ils désiroient. Les ministres, avant le jour fixé pour l'exécution de ce complot, avertis du concours de peuple qui se portoit au palais d'Essex, lui envoyèrent l'ordre de paroître au conseil, et une main inconnue lui fit tenir un billet qui l'avertissoit que sa vie étoit en danger, et qu'une prompte fuite devenoit sa seule ressource. Essex crut pouvoir se fier à son activité. Il rassembla ses amis dans la nuit, leur dit qu'on en vouloit à ses jours, et les pria de l'accompagner chez la reine, dont il iroit solliciter la justice et la protection. Avant l'heure fixée pour leur départ, le lord garde des sceaux, Egerton, le comte de Worcester, le contrôleur, Knollys et le lord grand juge Popham, se présentèrent chez le comte. Surpris de cette apparition, Essex les introduisit par une espèce de guichet, et défendit qu'on laissât entrer les gens de leur suite. Egerton, en apercevant plus de trois cents gentilshommes de la plus haute distinction, demanda la cause de cette réunion. Essex lui répondit qu'ils étoient rassemblés pour défendre leur existence compromise par un complot de meurtriers et de faussaires; que des assassins étoient gagés pour le tuer dans son lit, et qu'on avoit contrefait des lettres en son nom. « Prouvez-le, dit Popham, nous » en ferons un fidèle rapport, et la reine vous » rendra justice. » Quelques voix s'écrièrent alors: « On nous abuse, mylords, nous per» dons notre temps. » Egerton leur ordonna de déposer les armes. La foule cria qu'il falloit tuer ces envoyés, mais Essex se contenta de les enfermer dans une salle-basse. Il mit alors l'épée à la main, et s'élança dans la rue, suivi des comtes de Southampton et de Rutland, des lords Sands et Mounteagle et de plus de quatre-vingts gentilshommes, auxquels se joignirent le comte de Bedford, le lord Cromwell et deux cents autres personnes. Cette troupe s'avança en criant: « Pour » la reine, pour la reine, pour ma bonne » maitresse! » Mais le peuple resta calme, et peu de personnes accrurent le nombre des révoltés. Rendus au palais, ils en trouvèrent les avenues fermées et fortifiées, et tous les passages obtrués de chaises et de voitures. Tandis qu'ils délibéroient dans la maison d'un sheriff, nommé Smith, le comte de Cumberland et le lord Burleigh, précédés d'un héraut, proclamèrent, au nom de la reine, qu'Essex étoit un traître, et mirent sa tête à prix: comme ils ajoutoient qu'un pardon général étoit accordé à tous ceux qui revenoient à leur devoir, le nombre des adhérents d'Essex diminua tellement, que le malheureux comte n'eut d'autre ressource que de retourner à son palais, où il croyoit pouvoir soutenir un siége. Quelques moments suffirent pour le désabuser, et il se rendit à la première sommation qui lui fut faite. Essex et Southampton furent conduits à la tour.

Le procès ne tarda pas à commencer. Essex, dans sa défense, annonça qu'il ne parloit pas pour sauver sa vie, mais pour préserver son honneur. Il n'avoit point attenté aux jours de la reine, et n'avoit pris les armes que par nécessité et pour échapper aux assassins payés par le lord Cobham et par sir Walter Raleigh. Southampton soutint qu'aucun projet n'avoit été définitivement conclu dans les réunions de Drury-House, qu'on n'y avoit jamais parlé de soulever la Cité, et que consulter n'étoit pas déterminer. Les sophismes sont de tous les temps.

Essex et Southampton furent déclarés coupables. Essex déclara qu'il ne solliciteroit pas sa grace, mais qu'il supplieroit qu'on lui accordât celle de Southampton, qui ne s'étoit compromis que par amitié pour lui. Il souhaita que sa mort fût utile à la reine, et demanda qu'on lui permît de recevoir les secours spirituels du ministre puritain Ashton.

Ce théologien rigide reçut à la tour les aveux du comte d'Essex; mais quand Essex voulut protester de son innocence, Ashton refusa d'écouter les vains subterfuges d'une conscience coupable, et le menaça de la vengeance du juge qui sait tout. Il parvint à faire plier le caractère d'Essex, et en obtint une humble confession dans laquelle il prioit ses ennemis de lui pardonner, et révéloit sa négociation avec le roi d'Écosse. Il trahit



Portrait de Cecil, lord Burleigh, d'après Marc-Gérard, actuellement en la possession du marquis d'Exeter, à Burleigh-House.

ainsi le secret des hommes que lui-même avoit séduits.

On ne pouvoit croire que la reine envoyât Essex à l'échafaud : on en donnoit des motifs qui n'étoient pas tous honorables pour une reine vierge. Généralement on pensoit que le souvenir de son affection l'emporteroit sur sa colère ; mais Élisabeth vit une lettre d'Essex où l'ingrat disoit, en parlant de sa bienfaitrice : « Cette vieille femme, » aussi disgraciée d'esprit que de corps ; » et la mort du comte fut résolue. Le fatal arrêt fut signé le 24 février 1601, et mis à exécution le lendemain à huit heures du matin. L'infortuné courtisan montra une profonde humilité, et se fit admirer dans ses derniers moments, par sa courageuse résignation. Il n'avoit que trente-trois ans.

La popularité de la reine fut ensevelie dans le tombeau d'Essex. Ce brillant favori, aussi généreux que brave, avoit conquis l'affection du peuple. Depuis sa mort, jamais Élisabeth ne fut accueillie par les acclamations auxquelles elle étoit auparavant accoutumée, et ses conseillers ne reparurent en public que poursuivis par les témoignages bruyamment exprimés de l'exécration générale. On n'osa exécuter Southampton, à qui l'on accorda un sursis indéfini ; mais sept ou huit autres individus, compromis par des déclarations irréfléchies, périrent sur l'échafaud. Tout le reste fut amnistié.

Les messagers de Jacques VI, le comte de Marr et le prieur de Kinross, n'arrivèrent que pour être témoins du supplice d'Essex et du désespoir de ses amis. Ils eurent l'adresse de déclarer qu'ils étoient envoyés pour féliciter la reine, mais en même temps ils donnèrent à entendre à Cecil, que le moment viendroit où ce seroit au roi d'Écosse, devenu roi d'Angleterre, à demander compte du passé. L'habile Cecil, qui ne régloit ses sentiments que sur son intérêt personnel, avoit remarqué l'affoiblissement progressif de la santé d'Élisabeth, et, par l'intermédiaire du lord Howard, il prit l'engagement de préparer en silence les voies qui devoient, sans obstacle, conduire au trône le roi Jacques. En témoignage de sa sincérité, il fit augmenter de deux mille livres sterling, la pension de ce prince, Toutefois, il exigea le secret comme condition indispensable; car si la reine eût conçu le moindre soupçon de l'intrigue de Cecil, l'échafaud se fût dressé pour lui, et l'exhérédation eût frappé le prétendant.

Les Espagnols se disposoient, en ce moment, à l'envahissement de l'Irlande. Ils débarquèrent quatre mille hommes à Kinsale, et le duc d'Aguilar, qui commandoit l'expédition, employa tous ses efforts à soulever les indigènes contre une reine excommuniée et déposée par le pape. Le lord-député Mountjoy résista courageusement aux envahisseurs, mais il demanda des secours à Élisabeth. Cette princesse, accablée par les soucis, encore plus que par les ans, convoqua le parlement, et s'y montra dans tout l'appareil de la royauté; mais elle s'affaissa sous le poids de l'or et des diamants qui devoient, par leur éclat, déguiser sa caducité, et, sans l'aide d'un seigneur qui se trouva tout près d'elle, et la porta sur le trône, elle eût fait une chute plus douloureuse, plus dangereuse pour elle, par le déshonneur qu'elle y eût attaché, que par l'accident lui-même. Elle demanda des subsides que les communes accordèrent généreusement, mais en sollicitant le redressement de leurs griefs, et surtout la destruction des monopoles, droits de vente exclusifs, devenus intolérables. Les défenseurs de la couronne, n'ayant rien à opposer à la justice des réclamations et des plaintes, se retranchèrent dans la prérogative royale, qu'on ne pouvoit attaquer sans se rendre coupable de haute trahison. Mais le cri populaire étoit de telle nature, qu'il fallut



Costumes irlandais du temps d'Élisabeth, d'après un imprimé extrêmement rare de la collection de feu M. Douce; au-dessus se trouvent ces mots : DRAVN AFTER THE QVICKE (*dessiné d'après nature*).

abandonner cette doctrine. Élisabeth manda le président, le remercia des bons conseils qui lui avoient fait connoître ces abus, et promit de révoquer, par proclamation, toutes les licences qui porteroient préjudice aux libertés de ses sujets, et de suspendre les autres. Les communes, charmées, remercièrent « la divinité » qui vouloit bien les écouter, et la reine fut enchantée d'avoir conservé sa prérogative.

Ces subsides servirent à combattre l'expédition espagnole. Le comte de Tyrone, roi O' Nial, fut battu par le lord Mountjoy; le duc d'Aguilar capitula, rendit Kinsale, et put se retirer avec ses vaisseaux, ses gens, ses armes et ses approvisionnements. L'O'-Nial fut vivement poursuivi après leur départ; il offrit de déposer les armes et de reconnoître l'autorité de la reine à des conditions honorables; mais la fierté de la reine vouloit une soumission sans condition. Les plus sages représentations n'opéroient aucun changenent dans une obstination sur laquelle l'avarice même n'avoit plus d'influence. Elle cédoit, et le lendemain elle envoyoit des instructions contraires. Mountjoy, instruit de la fin prochaine d'Élisabeth, prit sur lui de traiter avec l'O'Nial, qui consentit à renoncer à son titre, et qui obtint en échange la confirmation de celui de comte de Tyrone, la restitution de ses terres, la conservation de ses honneurs et une amnistie pour ses partisans. Peu de temps après qu'il eut signé, on apprit la mort de la reine, et son désespoir fut au comble. Mais, en homme de bonne foi et de conscience, il exécuta honorablement les clauses du traité.

La soumission de l'O' Nial étoit un événement des plus heureux pour l'Angleterre; mais Élisabeth n'étoit plus en état d'en goûter les avantages; la décrépitude envahissoit rapidement toutes ses facultés. Elle affectoit la vigueur et la gaîté de la jeunesse, elle essayoit de se livrer aux exercices qui lui plaisoient jadis, à la chasse, aux courses de chevaux, à d'autres amusements pénibles, mais ses infirmités l'accabloient, et les soins que l'on prenoit, d'après ses ordres, pour en dérober la connoissance au public, ne pouvoient empêcher que sa situation ne fût devinée. Les courtisans dépensoient toute leur adresse pour arracher à Cecil son secret sur la nomination du successeur. Il répondoit constamment que, serviteur fidèle d'Élisabeth, il obéiroit à ses ordres, mais que cette nomination ne le concernoit en rien. Toutefois il étoit mêlé dans la plupart des intrigues qui se formoient pour disposer du nouveau cabinet, ou plutôt il les connoissoit et les surveilloit sans se laisser maîtriser par aucune.

Une profonde mélancolie s'empara bientôt d'Élisabeth. Elle s'aperçut que les personnes dont l'amitié lui étoit la plus chère, cherchoient un soleil levant pour l'adorer. Elle apprit, par un document que le hasard mit entre ses mains, qu'elle avoit vécu trop long-temps. Elle se vit tout à coup dans le miroir de la vérité, vieille, laide, infirme, méchante, haïe de tous et coupable envers plusieurs. Elle douta de toutes les loyautés. Le sort d'Essex lui revint en mémoire, et elle déplora amèrement sa rigueur. On prétend que la comtesse de Nottingham, qui vint alors à mourir, lui fit un aveu terrible. Essex avoit reçu de la reine une bague qu'il devoit lui faire représenter, si jamais il tomboit en disgrace et quel que fût son crime. A ce gage d'un tendre sentiment étoit attaché son pardon. Essex, avant de mourir, avoit confié sa bague à la comtesse de Nottingham, en la priant de la remettre à la reine, et la comtesse, dans sa haine, n'avoit pas exécuté la commission. Élisabeth, en apprenant cette horrible infidélité, chargea de malédictions sa mourante amie, et passa désormais ses jours dans les larmes, et ses nuits dans d'épouvantables terreurs. Elle refusa de prendre des aliments, elle repoussa toute parure, et resta plusieurs jours sans changer de vêtements. Elle eut l'étrange idée que s'il lui arrivoit de se coucher désormais dans un lit, elle ne s'en relèveroit plus. Dans cette pensée, elle resta

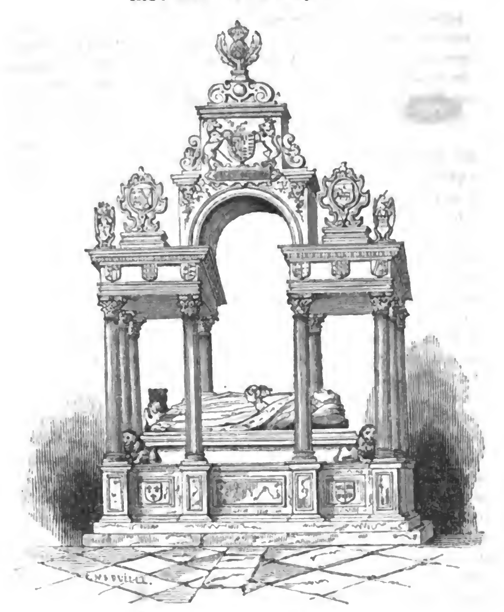
durant dix jours par terre, étendue sur un tapis, appuyée sur des coussins, s'emportant sans mesure contre les dames qui la servoient, les menaçant avec d'incroyables imprécations, d'une épée qu'elle avoit auprès d'elle, et brisant les vases qu'on lui présentoit.

Cependant il devenoit de la plus haute importance qu'elle désignât son successeur. On parvint à la mettre au lit, et le garde des sceaux, le lord amiral et l'archevêque, appelés par Cecil, la prièrent de se rappeler que son trône étoit le trône des rois. — « Certainement! s'écria-t-elle, comme sortant » d'un rêve, un drôle, un coquin ne peut » pas me succéder, et j'entends que ce soit » un roi. » Cecil la pria d'expliquer ce qu'elle entendoit par là, et elle répondit encore : « Un roi, un roi! mon parent, mon » cousin d'Écosse. » Elle perdit alors l'usage de la parole, et tomba dans un état d'anéantissement qui dura plusieurs heures. Vers trois heures du matin, le 24 mars 1603, elle exhala son dernier soupir. Elle étoit âgée de soixante-dix ans, et elle en avoit régné quarante-cinq.

Les ministres et conseillers privés, de l'avis de tous les lords présents, prirent la résolution de proclamer roi d'Angleterre, Jacques Stuart, roi d'Écosse, héritier par le droit du sang de la reine Élisabeth, et appelé au trône par la volonté dernière de cette auguste souveraine.

Le règne d'Élisabeth est compté parmi ceux que l'on appelle grands et heureux. Elle redoutoit la guerre, et surtout la guerre intestine, dont les peuples étrangers lui présentèrent long-temps des exemples à éviter. La longue paix qu'elle sut maintenir dans ses états, développa le génie commercial et maritime de l'Angleterre, et valut à ce royaume un rang élevé parmi les premières nations de l'Europe. Les richesses nouvelles dont les expéditions d'heureux aventuriers indiquèrent la source, ces mondes inconnus qui se découvroient sans cesse comme une proie inépuisable pour le courage, l'adresse et la persévérance, devinrent le but vers lequel tendirent les vues, jusqu'alors rétrécies, des spéculateurs; elles s'agrandirent, se généralisèrent; un succès faisoit naître l'espoir d'un succès plus étonnant encore; toutes les forces de l'esprit humain furent mises à l'œuvre; il se reconnut une énergie dont il n'avoit pas encore su faire usage, et l'amour des richesses et de la domination devint le stimulant qui le lança dans la carrière des progrès infinis.

Élisabeth avoit reçu l'éducation la plus complète. Elle parloit cinq langues et elle traduisit en anglois le Testament grec. Ses connoissances en littérature, mais surtout en littérature sacrée et en théologie, étoient vastes et variées. Elle aimoit la musique, et jouoit avec talent de l'épinette ou du clavecin. La danse étoit son amusement favori. Elle y excelloit dans sa jeunesse, et se livroit encore à ce divertissement à l'âge de soixante-neuf ans. Il est vrai qu'elle avoit la prétention de ne pas vieillir. Sous ce rapport, sous celui d'un amour-propre excessif, qui lui persuadoit qu'aucune femme ne possédoit des charmes comparables aux siens, elle poussoit l'étrangeté jusqu'à la folie. Elle vantoit elle-même sa beauté. Elle fit paroître un portrait officiel de sa personne, et ordonna de détruire tous les autres, peints ou gravés, s'ils n'étoient la copie fidèle de celui qu'elle publioit. Elle recevoit comme vérité, et récompensoit avec magnificence, l'adulation la plus extravagante, et se montroit tellement avide de louanges, que ses courtisans avoient épuisé même les formules les plus gigantesques de l'hyperbole des Orientaux, et que ses ministres, en traitant devant elle les affaires les plus importantes, ne manquoient pas d'y mêler les plus grossières flatteries sur des charmes que l'âge avoit flétris, et pour lesquels ils marquoient une admiration insensée. Elle étoit convaincue qu'on ne pouvoit la contempler sans éprouver à l'instant le sentiment de l'amour. Toujours occupée du soin de faire impression sur les cœurs, elle portoit l'extravagance de la parure plus loin qu'aucune femme ne le fit jamais, et



Tombeau d'Élisabeth à Westminster.

lorsqu'elle mourut, elle laissa, dit-on, trois mille vêtements dans sa garde-robe, et la plus nombreuse collection de bijoux qui existât au monde.

Le caractère de cette reine se composoit d'une excessive irritabilité qui provenoit probablement du sentiment exagéré de sa grandeur, d'un esprit d'économie qui ressembloit quelquefois à la plus sordide avarice, et d'une irrésolution qui donne lieu de croire que lorsqu'elle fit le mal, ce n'étoit pas par irréflexion. Elle eut constamment la prétention de passer pour une princesse de vertu rigide, en se donnant elle-même le plus singulier titre, celui de reine-vierge. Cependant le scandale de ses amours remplissoit le monde, et ses habitudes licencieuses se montroient encore sous les glaces de la vieillesse; elle avoit plus de soixante ans lorsque le comte d'Essex devint son amant avoué, et long-temps elle partagea ses faveurs entre Leicester, Hatton, Raleigh, Blount, Oxford, Simier, le duc d'Anjou, etc.

Élisabeth tenoit de son père son principe de gouvernement: l'autorité absolue dans le souverain, l'obéissance passive dans les sujets. Elle ne consultoit point les chambres par nécessité, mais par goût, mais afin de plaire à son peuple. Les parlements n'avoient d'autre objet que d'accorder de l'argent, et de faire des lois relatives au commerce et aux intérêts locaux. Elle se croyoit le droit



Voitures de la reine Élisabeth et de sa suite, d'après un imprimé de cette époque.

de suspendre l'effet des statuts existants, et de donner force de loi à ses ordonnances; elle s'arrogeoit donc un pouvoir discrétionnaire, abus intolérable rendu plus odieux encore par la vénalité de ceux qui l'entouroient.

Lorsque les persécutions religieuses eurent chassé de France et des Pays-Bas une foule de familles protestantes, elles apportèrent leur industrie en Angleterre, et les fabriques prirent une extension d'autant plus considérable, que les nouvelles relations avec les deux Indes offroient de grands débouchés à leurs produits. La Bourse ou Royal-Exchange fut construite à cette époque, aux frais de sir Thomas Gresham, et la reine honora cette munificence de son approbation. En 1600, elle accorda les premieres lettres patentes à la compagnie des Indes-Orientales. L'usage des carrosses fut introduit en Angleterre vers l'année 1580, par le comte d'Arundel; et ce fut à peu près au même temps que l'établissement des postes reçut une forme, et devint l'origine d'une immense administration.

La littérature eut peu d'attraits pour la cour d'Élisabeth. La reine avoit hérité du goût de sa famille pour les études et les controverses théologiques, et elle n'estimoit que les ouvrages ascétiques, où ses doctrines étoient admirées. Elle n'encouragea jamais la poésie, qu'elle dédaignoit, et, à son exemple, les seigneurs firent peu de cas des poètes et de leurs productions. Le seul Spenser, étoile de cette époque, auteur de la *Reine-fée*, fut encouragé dans sa carrière par le lord Philippe Sidney, qui se déclara son protecteur; mais quoique ce poète fût sans doute le plus élégant des écrivains anglois de son siècle, sa versification brillante, son style harmonieux, son imagination gracieuse, n'obtinrent que des succès sans résultats utiles; peut-être même dût-il sa réputation plutôt à ses défauts qu'à ses beautés; car on retrouve en lui l'affectation, l'obscurité, les jeux de mots qui plaisoient à Élisabeth, et qui rendoient sa correspondance si diffuse. Spenser perdit le lord qui le protégeoit, et la misère l'atteignit avec toutes ses horreurs.

Sous le règne d'Élisabeth, la nation se trouva divisée, par les dissentions religieuses, en deux partis presque égaux en nombre, les protestants et les catholiques, mais la puissance gouvernementale appartenant aux premiers, ils se trouvèrent assez forts pour opprimer les seconds, et une moitié de la nation souffroit et gémissoit du bonheur de l'autre, qui, dans son contentement, ne trouvoit pas assez d'éloges à donner au système d'où lui venoient tant d'avantages. Cette position n'étoit pas digne d'envie. Ce n'est point avec du despotisme, ce n'est point avec de l'intolérance que l'on s'attache les peuples éclairés, et que l'on fonde la stabilité d'un trône.

JACQUES Ier.



Vainement la politique d'Élisabeth avoit-elle laissé incertaine la succession de la couronne d'Angleterre; elle ne fut pas un instant disputée, et Jacques VI, roi d'Écosse, le fils de l'infortunée Marie Stuart, remplaça sur le trône l'assassin de sa mère, sans la plus légère opposition. Il ne rencontra d'obstacles ni dans l'exclusion que le testament de Henri VIII avoit donnée à la ligne écossoise, ni dans les intrigues des catholiques, qui pouvoient redouter l'accession nouvelle d'un prince protestant, ni dans les craintes des membres de l'église anglicane, intéressés à repousser un chef nourri des doctrines de Calvin, ni même dans les nobles qui avoient trempé leurs mains dans le sang de sa mère. Les nobles avoient d'avance stipulé leur paix particulière avec le nouveau souverain; les catholiques, dont le dévouement à la maison de Stuart leur avoit coûté si cher, osèrent espérer un peu de tolérance de la part d'un monarque dont la mère avoit partagé leur communion; le clergé d'Angleterre crut aux protestations réitérées du roi, et aucun autre prétendant ne se mit sur les rangs. Le fils de Marie Stuart et de Darnley prit le nom de Jacques Ier.

A peine Élisabeth eut-elle fermé les yeux, que le secrétaire d'état, Cecil, réunit les membres du conseil, et, se mettant à leur tête, se rendit à White-Hall, et à la Croix de Cheapside, où ils proclamèrent solennellement le roi d'Écosse (24 mars 1603). Comme tout ce qui est nouveau est sujet de joie pour le peuple, ses acclamations, ses feux de joie et le son des cloches, témoignèrent sa satisfaction.

Jacques se hâta de venir prendre possession d'un trône sur lequel il n'apercevoit que des prospérités; il croyoit avoir usé à jamais tous les chagrins, toutes les misères, toutes les craintes dont il avoit été jusqu'à ce jour assailli dans sa rude patrie. Des fêtes lui furent données sur sa route, par la haute et la petite noblesse, et les Écossois qui le suivoient prirent pour de l'enthousiasme un empressement qui n'étoit que du devoir ou de la curiosité. Jacques avoit alors trente-sept ans, et l'aspect de sa personne fut loin de plaire aux Anglois. De grands yeux roulant dans le creux d'un profond orbite, une langue épaisse et sortant de sa bouche, une barbe si rare qu'on pouvoit douter de la virilité du possesseur, une démarche sans grace, une répugnance singulière pour la foule qui se pressoit sur ses pas, ne lui furent point favorables, et bientôt une proclamation qui défendoit, sous de frivoles prétextes, le concours du peuple autour de sa personne, et la partialité qu'il montra pour ses compatriotes, provoquèrent de graves mécontentements qui furent encore augmentés par la comparaison de l'affabilité

d'Élisabeth, et de la popularité dont elle aimoit à faire parade dans les réjouissances publiques. Il eût été difficile que Jacques s'expliquât avec un excès d'admiration et une apparence d'affection sur les grandes qualités de feue la reine et sur sa personne, mais il eut le tort de ne pas rendre justice à ses talents, de donner des signes de déplaisir quand on citoit son nom, et surtout de ne point honorer les funérailles d'Élisabeth de sa présence ; il déclara même qu'il se tiendroit pour insulté, si l'ambassadeur françois prenoit le deuil suivant l'usage.

Le conseil étoit divisé en deux factions. A la tête de l'une, se trouvoit Cecil, le secrétaire d'état; l'autre comptoit pour ses chefs le comte de Northumberland, les lords Grey et Cobham et sir Walter Raleigh. Cecil fut confirmé dans son emploi, et Northumberland reçut la promesse d'être admis aux faveurs royales. Mais Jacques ôta la charge de capitaine des gardes à Raleigh, et laissa totalement dans l'oubli les lords Cobham et Grey. Il fit sortir de prison, et appela près de lui, le comte de Southampton, cet ami d'Essex, presque miraculeusement échappé à la mort. De l'avis de Cecil, qui s'étudioit à lui plaire, il admit au conseil six Écossois, le duc de Lennox, le comte de Marr, le lord Hume, sir George Hume, Bruce de Kinloss et Elphinstone ; et, pour tenir la balance égale, il accorda le même honneur aux comtes de Northumberland et de Cumberland, aux lords Henri et Thomas Howard, et aux barons Zouch et Burrough. Mais bientôt après, il prodigua les titres et les honneurs avec une telle profusion, et si peu de choix, qu'il excita de nombreux murmures. En moins de trois mois, il conféra la dignité de chevalier à plus de sept cents individus. Trois Howard furent promus au rang de comtes, ainsi que sir George Hume, sous le titre de comte de Dunbar, sir Hay, sous celui de comte de Carlisle; Ramsay, de comte de Holderness. Cecil devint lord Effindon, vicomte Cranborne et comte de Salisbury, et le public reconnut, à l'accumulation de tant de faveurs, que l'adroit courtisan d'Élisabeth ne s'étoit pas montré, en secret, moins habile avec Jacques, et qu'il avoit su mettre en défaut la vigilance et les soupçons de la reine.

Parmi les ambassadeurs que les puissances étrangères envoyèrent à Jacques Ier, celui qui excita le plus l'attention publique, fut le célèbre Rosny, duc de Sully, le favori de Henri IV, roi de France. Soit par la finesse de son esprit, son éloquence et ses flatteries, soit par les présents et les pensions qu'il sut répandre parmi les conseillers de Jacques, il parvint à acquérir une grande influence sur l'esprit de ce monarque; et il en obtint un traité par lequel, la France et l'Angleterre, s'unissoient afin de fournir des secours aux Provinces-Unies, contre le despotisme de l'Espagne.

La paix sembloit régner dans toute l'Angleterre, et le peuple jouissoit à cet égard, d'une prospérité complète, lorsque l'on découvrit une conspiration assez obscure dans son objet, mais qui tendoit cependant, à ce qu'il paroît, au renversement du gouvernement, et à l'élévation au trône de lady Arabella Stuart, de la branche de Lennox, parente du roi et descendant, comme lui, de Henri VII. Jamais complot ne fut plus mystérieux, et l'historien manque absolument des documents nécessaires pour le bien connoître. On accusa le lord Cobham et sir Walter Raleigh, *le libre penseur*, d'en être les instigateurs, avec deux prêtres catholiques, Watson et Clarke; et cette partie du complot, car il se divisoit en deux sections, se nommoit *the main*, le supérieur; l'autre partie, tout aussi cachée, portoit le nom de *the bye*, ou l'inférieure, et elle étoit dirigée par sir George Brooke, frère du lord Cobham, sir Griffin Markham, Copeley et Parham. On comprend difficilement la liaison qui put exister entre des puritains, des anglicans et des catholiques. Cette liaison, cependant, exista : les conspirateurs, afin de s'emparer de Jacques, se donnèrent rendez-vous à Hanworth, où il devoit se livrer au plaisir de la chasse; mais des altercations s'élevèrent entre eux, et ils parurent

abandonner leur projet. Le secrétaire d'état, Cecil, qui depuis long-temps épioit leurs démarches, fit arrêter les membres du complot appelé *the bye*. Ce n'étoient que des agents inférieurs, et, dans leur effroi, ils dénoncèrent Northumberland et Raleigh. Le premier fut acquitté, et le second l'eût été pareillement, si Cobham, qui se crut trahi, ne l'eût accusé, par esprit de vengeance. Ils se perdirent donc mutuellement. Raleigh essaya de se tuer en se frappant d'un coup de poignard.

Effrayé de cette conspiration mystérieuse, Jacques se hâta de se faire couronner par l'archevêque de Canterbury, devant un petit nombre de personnes, malgré les ravages d'une maladie pestilentielle qui sembloit devoir mettre obstacle à toute solennité. Il partit ensuite, sans aucun retard, pour la campagne, et le procès des conspirateurs fut quelque temps suspendu ; mais enfin ils furent jugés à Winchester, et comme ils s'accusèrent les uns et les autres, tous furent condamnés, à l'exception de sir Édouard Parham. Raleigh n'avoit fait aucun aveu, et l'on ne possédoit contre lui que la déclaration de Cobham. Celui-ci se rétracta, ce qui jeta l'avocat-général dans un tel accès de colère, qu'il appela Raleigh araignée d'enfer, détestable athée et exécrable traître. Raleigh répliqua dans les termes les plus modérés ; cependant les jurés rendirent contre lui un verdict de culpabilité. Les lords Cobham et Gray avoient été mis en jugement devant les pairs ; le premier ne montra que de la bassesse et de la lâcheté, mais le puritain Gray conquit l'estime des hommes qui le condamnèrent. On exécuta d'abord les deux prêtres, en leur arrachant les entrailles ; Brooke leur succéda à l'échafaud. Gray et Markham furent ensuite livrés aux bourreaux. Tous les préparatifs de leur funeste supplice se firent sous leur yeux, et, comme ils se disposoient à la mort, on amena Cobham devant eux. Ce malheureux les croyoit déjà exécutés et il eut à subir, à son tour, l'épouvantable aspect des apprêts de la torture qu'on lui destinoit. La foule des spectateurs, muette d'effroi, s'étonnoit des rigueurs nouvelles qu'elle entrevoyoit, et frissonnoit d'horreur du surcroît de peine qu'on infligeoit aux condamnés, lorsque le shériff s'avança et déclara que le roi, de son gracieux vouloir, accordoit la vie aux coupables. La miséricorde royale s'étendit à Raleigh ; Markham, Capeley, et Brookesby furent bannis pour la vie ; Gray mourut dans la tour, après une captivité de onze années ; Cobham fut mis en liberté, en récompense de ses aveux. Les partisans de Jacques élevèrent aux nues sa clémence.

Le roi donna ses premiers soins à bien fixer sa position entre les catholiques, les puritains et les anglicans. Il promit aux premiers de ne point les rechercher dans le secret de leurs consciences, mais avec injonction sévère de ne pas exercer publiquement leur culte, et de se conduire loyalement et paisiblement. Les puritains furent plus difficiles à contenter. Jacques avoit été élevé dans leurs principes ; mais une fois sur le trône d'Angleterre, il jugea que la hiérarchie de l'église anglicane convenoit beaucoup mieux à la stabilité de sa puissance que les formes indépendantes d'une secte républicaine. Les puritains réclamèrent et demandèrent la réforme complète des hommes et des choses, du clergé et de la liturgie. Le roi les appela à une conférence qui se tint à Hamptoncourt ; il avoit auparavant convoqué les évêques, et en avoit obtenu quelques concessions. Les puritains arrivèrent à la convocation avec leurs demandes toutes formulées ; ils réclamoient la pureté des doctrines, la correction du livre de commune prière, la réformation des tribunaux ecclésiastiques et l'instruction des ministres. Le savant Jacques argumenta contre eux avec une grande habileté, traitant avec facilité les questions théologiques les plus abstraites. Il finit par conclure que le presbytérat écossois s'arrangeroit avec la monarchie, comme le diable avec Dieu, et que le roi aviseroit. Les puritains, en définitive, obtinrent qu'on rédigeroit un catéchisme na-

tional, qu'on publieroit une nouvelle traduction des écritures, et qu'on expliqueroit quelques expressions obscures. On limita le nombre des juges de la haute cour de commission, et l'on arrêta qu'on les choisiroit parmi les personnes les plus distinguées de l'état. Les prélats toutefois ne se pressèrent nullement d'exécuter les réformes consenties, et les puritains furent mécontents de leurs théologiens qui avoient oublié de déployer devant le roi leur fier esprit d'indépendance. Mais Jacques, ravi, reçut de toutes parts les éloges les moins mesurés; il n'avoit pas existé un tel roi depuis la venue du Christ, et l'esprit de Dieu avoit parlé par sa bouche.

Le parlement s'assembla le 19 mars 1604. Le roi déploya, dans son discours d'ouverture, de l'éloquence et des lumières. Mais les membres de la chambre des communes, ulcérés d'une imprudente proclamation dans laquelle Jacques avoit prétendu établir, de sa propre autorité, les règles à observer dans l'élection des députés, résolurent de renoncer au système de concessions que le despotisme d'Élisabeth avoit jusqu'alors obtenu, et l'orateur, dans sa réponse, déclara nettement qu'au parlement seul, et dans les formes accoutumées, appartenoit le droit de créer de nouvelles lois, et de réformer celles qui paroissoient imparfaites. Jacques prétendit que les priviléges de la chambre ne dépendoient que de la faveur royale. Les représentants répliquèrent qu'ils leur appartenoient par droit de naissance comme Anglois. La discussion devint orageuse, et elle resta telle durant toute la session. Aucune des mesures religieuses désirées par le roi ne fut adoptée, et il ne put même obtenir un subside additionnel au droit de tonnage et pondage. On poussa le ressentiment jusqu'à rétablir, contre les catholiques, le code sanguinaire d'Élisabeth dans toute son extension, en y ajoutant de nouvelles rigueurs.

La convocation du clergé, qui eut lieu en même temps que celle du parlement, composa un code de cent quarante-une lois ecclésiastiques, lequel fut confirmé par lettres patentes revêtues du grand sceau. Les puritains refusèrent de se conformer à ces canons. Ils présentèrent des pétitions, et l'inexorable Jacques destitua les pétitionnaires; plusieurs même furent emprisonnés, d'autres s'exilèrent; et si d'un côté l'entêtement fut déraisonnable et digne de blâme, de l'autre, la persécution se montra violente et inhumaine. Le roi fut accusé de papisme par les puritains opprimés. Il se justifia en ordonnant le bannissement de tous les missionnaires catholiques, et la stricte exécution des lois pénales. Or, la pénalité appliquée aux réfractaires ne leur avoit jamais été remise, seulement l'exécution n'avoit pas suivi les condamnations, dans l'espoir que la douceur pourroit vaincre leur obstination: ce résultat n'étant pas obtenu, on exigea, de tous les catholiques reconnus, l'amende mensuelle à laquelle ils étoient astreints, non-seulement pour l'avenir, mais pour tout le temps de la suspension, ce qui forma, pour certaines familles, des sommes si fortes, qu'elles furent réduites à la misère. Ce ne fut pas tout, le roi Jacques, ne sachant comment récompenser plusieurs de ses compatriotes qui lui avoient rendu de grands services en Écosse, et qui l'avoient suivi en Angleterre, leur transféra la faculté de procéder judiciairement, en son nom, contre les plus riches réfractaires, et de composer avec eux, soit pour une somme considérable, immédiatement payée, soit pour des annuités viagères.

Cette mesure imprudente, qui tendoit à transformer les pénalités légales en transactions particulières et personnelles, souleva des haines immenses, et réduisit au désespoir des chefs de famille qui, jusqu'alors, n'avoient montré que de la modération. Elle eut pour résultat un des plus étranges événements que l'histoire ait transmis à la postérité, pour son effroi et son instruction, la fameuse conspiration des poudres.

Sir Robert Catesby, d'Ashby-Saint-Léger, dans le Northamptonshire, étoit un gentilhomme d'ancienne race, riche dans ce can-

ton, et possédant aussi plusieurs domaines dans le comté de Warwick. Sa jeunesse avoit été ardente et licencieuse, il avoit même abandonné le culte de ses pères; mais en 1598, il rentra dans le sein de l'église catholique, et se fit remarquer par ses tentatives extravagantes pour délivrer, disoit-il, ses frères du joug de fer qui leur étoit imposé. Il attaqua une fois le comte d'Essex, fut blessé, mis en prison, et relâché pour une somme de trois mille livres sterling. Il prit part ensuite à toutes les intrigues espagnoles, et lorsqu'elles se furent évanouies en fumée, lorsqu'il fut convaincu que les catholiques n'avoient plus aucun secours à attendre de la France, de l'Espagne, et même du pape, il prit la résolution, non pas de se défaire seulement du roi et de ses enfants, attentat inutile qui ne serviroit qu'à préparer des places aux membres d'une autre famille, mais, avec lui et sa race, des deux chambres du parlement et des ministres présents à la séance solennelle qu'il choisiroit pour l'exécution de son projet. Il se promit de les faire sauter tous ensemble, au moyen d'un amas de poudre à canon.

Catesby confia cette épouvantable pensée à l'un de ses amis, Thomas Winter, de Huddington en Worcestershire. Celui-ci recula d'horreur à une pareille ouverture; mais Catesby parvint à lui persuader que ce ne seroit qu'une juste représaille de toutes les rigueurs exercées contre les catholiques, depuis longues années. Winter fit un voyage en Flandre, afin de vérifier le bruit répandu que l'Espagne avoit envoyé dans ce pays le connétable de Castille, afin de conclure la paix avec l'Angleterre; quand il se fut convaincu de ce fait, il s'aboucha avec un nommé Fawkes, ancien militaire, dont il se fit un utile auxiliaire, et le ramena dans sa patrie, où il le présenta à Catesby. Celui-ci avoit communiqué son projet à Thomas Percy, parent du comte de Northumberland, et intendant de sa maison, ainsi qu'au nommé Jean Wright, beau-frère de Percy. Les conjurés se trouvèrent donc au nombre de cinq, et ils se prêtèrent mutuellement serment d'agir ensemble, et de se garder le secret, en recevant la communion des mains du père Gérard, missionnaire jésuite. Ils s'exhortèrent à périr pour la délivrance de leurs frères, comme de nouveaux Machabées, et commencèrent à préparer les moyens d'exécuter leur affreux complot.

Près du vieux palais de Westminster, ils découvrirent une maison vacante, avec un jardin sur l'un des côtés duquel existoit une masure appuyée contre l'édifice du parlement. Percy loua cette habitation, et les conjurés se mirent à ouvrir la mine, en travaillant seize heures par jour, et en divisant entre eux la tâche, de manière à ce qu'il y eût toujours deux personnes au travail, tandis que deux autres se reposoient. Fawkes, sous le nom de Johnson, et en qualité de domestique de Percy, faisoit la garde autour de la maison. Au bout de quinze jours, ils apprirent que le parlement étoit prorogé du 24 décembre 1604 au 3 octobre 1605, et ils séparèrent en se donnant parole de se rejoindre.

Durant leur séparation, Catesby, que sa conscience tourmentoit, ou qui vouloit combattre par de bonnes raisons les objections que lui avoient faites ses compagnons, eut une entrevue avec le provincial des jésuites, Garnet, et lui soumit diverses questions, comme, par exemple, de savoir si, dans le cas où un militaire, au milieu d'une guerre juste, seroit commandé pour prendre part à des actions qui devoient nécessairement faire périr l'innocent avec le coupable, il pourroit en conscience obéir. Garnet répondit que, selon les théologiens, l'obéissance étoit légitime, et cette solution parut à Catesby un ordre de Dieu.

Le nombre des conspirateurs s'accrut de deux personnes, un frère de John Wright, nommé Christophe, et un frère de Thomas Winter, du nom de Robert. On reprit les travaux de la mine, mais on fut arrêté par des infiltrations et par un mur de neuf pieds d'épaisseur. On continuoit cependant à percer, lorsqu'on reconnut qu'il existoit, au-

dessus du point attaqué, et justement sous la chambre des lords, une cave voûtée où l'on renfermoit du charbon. Fawkes alla louer cette cave, sous le nom de Percy, et en peu de jours, les conjurés y transportèrent trente-six barils de poudre qu'ils cachèrent sous des fagots, des bûches et des pierres. Tout étant ainsi préparé, les conspirateurs se donnèrent rendez-vous pour la fin de septembre.

La persécution des catholiques ayant augmenté de rigueur durant ce long espace de temps, entretint Catesby dans sa fanatique résolution. Il jugea à propos de s'attacher quatre autres conspirateurs, Keys, son intime ami, Grant de Norbrook, Ambroise Rookvood de Stamingfield, dans le comté de Suffolk, lequel pouvoit lui fournir des chevaux de course, et Bates, valet de confiance qu'il chargea de préparer des armes et des munitions. Quelques démarches maladroites, faites en Flandre par Fawkes, près des officiers catholiques anglois, à la solde de l'Espagne, donnèrent l'éveil aux agents de Cecil, qui l'avertirent que les exilés préparoient quelque machination clandestine. D'une autre part, les nombreux amis de Catesby remarquèrent ses mystérieuses absences, et ils s'attendirent à un grand événement. Ce chef de complot eut une nouvelle conférence avec le jésuite Garnet, et voulut le forcer à s'expliquer sur la légitimité de son entreprise; Garnet s'y refusa, ne se jugeant pas suffisamment autorisé par le pape, à donner son assentiment à de telles actions; mais après diverses altercations, il fut arrêté que sir Édourd Baynham se rendroit en Italie, et solliciteroit un avis du saint-père, sur les tentatives des catholiques, pour se délivrer des maux qui les accabloient.

Le parlement fut encore prorogé du 3 octobre au 5 novembre, et il est probable qu'on dut à ce retard la non réussite du complot. L'argent commençoit à manquer à Catesby, qui, depuis un an, nourrissoit et entretenoit les familles de ses complices, et qui avoit fait de grandes dépenses en équipements militaires et en armes. Il lui falloit de grosses sommes pour le jour de l'explosion, et il se vit forcé de confier son secret à deux catholiques d'une grande opulence, sir Édouard Digby et François Tresham. Ce dernier étoit d'un caractère changeant et timide; on le lia par de terribles serments, et il donna deux mille livres sterling; mais de ce moment Catesby éprouva des craintes qu'il n'avoit pas jusqu'alors ressenties.

Le moment de l'exécution approchoit. Les conjurés firent la liste des pairs et des membres de la chambre des communes qu'il étoit désirable de sauver, et il fut arrêté que la matin de l'explosion, tous ceux qui étoient à Londres recevroient un message qui les engageroit à s'éloigner de Westminster; mais assez tard pour ne pas avoir à redouter leur indiscrétion. On destina Guy Fawkes à mettre le feu à la mine, et un navire dut se tenir prêt en rivière, pour le transporter sur-le-champ en Flandre, d'où il devoit envoyer des secours en hommes et en munitions. Percy fut chargé de s'emparer de la personne du jeune prince Charles, et de le conduire au rendez-vous des conspirateurs. Tresham et Grant reçurent la commission d'y amener la petite princesse Élisabeth, Catesby de proclamer l'héritier présomptif à Charing-Cross, ainsi que l'abolition des monopoles, des tutelles et du droit de pourvoyance. Le lieu du rendez-vous fut fixé à Dunchurch.

Catesby éprouvoit souvent des remords de conscience, et il dévoila en confession son projet au jésuite Greenway, qui condamna son dessein, mais foiblement, et fit part de tous les détails de la conspiration au père provincial Garnet. Celui-ci lui donna l'ordre, si l'on en croit sa déclaration, de détourner le conspirateur de son projet sanguinaire, et résolut lui-même d'aller le trouver, afin de lui faire voir ce que les suites auroient d'horrible; mais il ne put le rencontrer. Tresham, de son côté, vint visiter Catesby, à White-Webbs, d'un air embarrassé; il demanda que son beau-frère, le lord Mounteagle, reçût avis du danger, et que l'opération fût différée jusqu'à ce qu'il eût terminé

des ventes, sans lesquelles il ne pouvoit fournir l'argent qu'il s'étoit engagé à donner. Catesby, qui soupçonnoit sa loyauté, parut se rendre à ses prières.

Quelques jours après, le lord Mounteagle, étant à souper avec plusieurs personnes, à sa maison de campagne, reçut une lettre sans date ni signature, et d'une écriture déguisée. On lui disoit que le parlement devoit recevoir un coup terrible, sans voir qui pouvoit le frapper, et on l'invitoit à se retirer dans ses terres, en attendant l'événement. Le lord ne lut pas la lettre lui-même, mais la fit lire tout haut par un de ses affidés qui, le lendemain, se rendit chez Winter, et lui apprit ce qui s'étoit passé, en ajoutant que le lord Mounteagle avoit porté la lettre au secrétaire d'état. Winter fut assez maître de lui pour ne rien laisser percer de son émotion; il se hâta d'avertir Catesby, et tous deux pensèrent que la lettre venoit de Tresham. Ils ne perdirent pas l'espérance; mais ils songèrent à tuer l'indiscret. Tresham, interrogé par eux, repoussa l'accusation de perfidie, et détourna si bien leurs soupçons, qu'ils n'osèrent attenter à sa vie. Ils chargèrent alors Fawkes d'examiner l'état de leur mine. Celui-ci trouva toutes choses à leur place, reconnut qu'aucune perquisition n'avoit été faite dans ce lieu ni aux environs, et promit de visiter tous les jours le cellier jusqu'au 5 novembre.

Le secrétaire d'état avoit remis la lettre au roi, et les ministres eurent entre eux une longue conférence. L'affidé du lord Mounteagle le fit encore savoir à Winter, et, dans une entrevue avec Tresham, en apprit que les ministres avoient eu connoissance de l'existence de la mine. Les conspirateurs tinrent conseil; quelques-uns proposèrent de prendre immédiatement la fuite; mais, encore indécis sur la certitude de la découverte, ils résolurent d'attendre Percy, qui étoit absent. Celui-ci, à son arrivée, fut loin de partager leurs craintes; il essaya de leur prouver, par l'inertie même des ministres, que leur lâche collègue ne disoit pas la vérité, et que son seul but étoit de se tirer du danger. Il parvint à les convaincre, et ils se séparèrent plus décidés que jamais à mettre à fin leur entreprise.

Le soir du 4 novembre, le lord chambellan, accompagné du lord Mounteagle, alla, selon son devoir, visiter le palais du parlement, sous prétexte de voir si les préparatifs nécessaires pour l'ouverture étoient achevés. Il entra dans le cellier, y trouva Fawkes et lui fit quelques questions qui paroissoient sans objet, sur l'usage que vouloit faire son maître d'une aussi grande quantité de charbon. Fawkes étoit tellement préoccupé de l'exécution de son projet, qu'il fit peu d'attention aux investigations du lord chambellan, et qu'il résolut de ne plus quitter la mine, et d'y mettre le feu au premier avis, dût-il y périr avec tous les ennemis du catholicisme.

Enfin, le 5 novembre (1605), vers deux heures du matin, Fawkes, vêtu et botté comme un voyageur, ouvrit la porte du caveau dans lequel il avoit passé une partie de la nuit; mais à l'instant, il fut appréhendé au corps par sir Thomas Knevett et une compagnie de soldats. On trouva sous les fagots deux muids et trente-deux barils de poudre, dans les poches du conspirateur, trois mèches à feu ou allumettes, et derrière la porte, une lanterne sourde contenant une lumière. Deux heures après, Fawkes comparoissoit devant le roi et son conseil.

Il conserva, nonobstant la position extrême où il se trouvoit, un air ferme et recueilli. Il se nommoit Johnson, son maître étoit Percy; il n'avoit point de complices; son but avoit été d'anéantir le parlement, afin de mettre un terme aux persécutions religieuses. Transféré à la tour, et appliqué à la question, il résista aux douleurs, et ne fit aucune révélation sur ses associés. Ceux-ci ne se regardoient pas encore comme perdus. Catesby et Percy étoient montés à cheval dès qu'ils avoient appris l'arrestation de Fawkes, et s'étoient hâtés de rejoindre leurs amis à Dunchurch. Ils leur firent part

de la découverte du complot, et, traversant les comtés de Warwick et de Worcester, ils se rendirent à Holbeach, au château d'Étienne Littleton. Ils comptoient sur le secours des catholiques, mais personne ne vints à leur aide, et ils résolurent de se défendre contre les troupes envoyées à leur poursuite. Ils étoient au nombre de quatre-vingt, bien montés et bien armés, et une victoire leur eût valu des partisans et leur eût donné la possibilité de pourvoir à leur sûreté. Mais une étincelle enflamma leurs poudres, et l'explosion blessa plusieurs d'entre eux. La plupart s'enfuirent dans la confusion causée par cet accident. Le shériff et ses soldats arrivèrent une heure après, cernèrent le château et sommèrent ses habitants de se rendre. Ils préférèrent un combat inégal où ils espéroient mourir, à une honteuse reddition qui ne les conduiroit qu'à l'échafaud. Catesby, Percy et les deux Wright furent mortellement blessés. Thomas Winter, Rookwood, Grant et Keys, que l'explosion avoit mis hors d'état de combattre, furent faits prisonniers. Digby fut pris dans un bois. Une servante livra Robert Winter et Littleton, qui s'étoient cachés dans une maison particulière. Ils furent tous condamnés comme traîtres.

Les interrogatoires des prisonniers, continués au sein des tortures, avoient amené le soupçon que les jésuites Garnet, Gérard et Greenway, étoient au nombre des membres de la conspiration, et la proclamation qui tendoit à obtenir leur arrestation déclara que, comme fauteurs du complot, ils étoient aussi coupables que les exécuteurs. Gérard et Greenway parvinrent à se rendre sur le continent. Garnet se cacha à Henlip, près de Worcester, dans la maison de Thomas Abington, beau-frère du lord Mounteagle; mais Humphrey Littleton, dans l'espoir de sauver sa vie, dénonça cette retraite, et, après dix jours de recherches, on découvrit une cachette où se tenoient les jésuites Garnet et Oldcorne. On arrêta en même temps leurs domestiques, Owen et Chambers. Owen fut torturé jusqu'à la mort. Oldcorne fut pendant cinq jours, et durant cinq heures chaque fois, appliqué à la question; il ne fit aucun aveu; mais il eut l'imprudence de communiquer, par lettres, avec plusieurs amis, et d'entretenir Garnet à travers une double porte qui séparoit les deux cellules. Deux personnes cachées entendirent Garnet affirmer qu'il n'y avoit qu'un seul homme au monde qui sût jusqu'à quel point il pouvoit être compromis dans le complot, et avouer qu'il avoit récité un hymne qui contenoit des allusions à la conspiration. On peut juger de sa surprise, lorsque devant le conseil on lui lut toute sa conversation avec Oldcorne; il fut mis à la torture, et ne put nier ce qu'il avoit dit; mais il essaya de donner un autre sens à ses aveux, en expliquant que le père Greenway l'avoit consulté en confession, et que la sainteté du sacrement l'avoit forcé au silence. Le roi, touché de ce motif, ne signa point l'ordre de le conduire à l'échafaud immédiatement après son jugement, et plusieurs semaines s'écoulèrent, durant lesquelles on croyoit à une commutation de peine. Mais Jacques l'ayant interrogé sur la doctrine de l'équivoque, Garnet répondit qu'il considéroit l'emploi de l'équivoque comme légitime, et qu'il pensoit même qu'on pouvoit l'appuyer par un serment, si l'on avoit des raisons qui justifiassent cette conduite aux yeux de Dieu. Il devint dès-lors impossible au roi de croire à ses protestations d'innocence, et l'ordre d'exécution fut donné. Garnet fut écartelé. Les autres coupables avoient depuis long-temps subi leur sentence.

Le comte de Northumberland fut condamné pour avoir reçu Percy au nombre de ses gentilshommes sans en avoir exigé le serment de suprématie, à la prison, à une amende de trente mille livres sterling, et à la perte de toutes ses charges. Les lords Stourton et Mordaunt, et le vicomte Montague éprouvèrent un sort pareil, parce que les aveux des coupables apprirent que des avis leur avoient été transmis, et qu'ils

avoient pris la résolution de s'absenter le jour de la réunion du parlement. Le lord Mounteagle fut récompensé de sa loyauté par le don d'une terre considérable et une pension viagère.

Lorsque le parlement se rassembla de nouveau, le 21 janvier 1606, les communes reprirent le système de résistance qu'elles avoient déployé dans la dernière session, et prétendirent que toute demande d'argent, de la part de la couronne, devoit être balancée par l'offre d'une concession importante. Les ministres cependant obtinrent les subsides dont ils avoient besoin, sans accorder les réformes que l'on désiroit; mais ils ajoutèrent aux lois pénales contre les catholiques de nouvelles sévérités en soixante-dix articles, rigueurs si extrêmes qu'elles firent honte à ceux mêmes dont elles étoient l'ouvrage, et qu'elles détruisirent en peu d'années toutes les racines du catholicisme en Angleterre. Tel fut le résultat de la conspiration des poudres : tel sera constamment celui de tout attentat dirigé contre un gouvernement, lorsque le complot n'aura pas réussi. Les rois et les ministres, en les supposant même atteints de la haine publique, y puiseront nécessairement des forces nouvelles contre leurs ennemis, et trouveront constamment des appuis dans ces masses sociales qui frissonnent à l'idée d'un changement opéré par la violence et le crime.

Le pape, Paul V, écrivit à Jacques pour solliciter sa protection en faveur des catholiques innocents; mais à la réception d'une réponse assez froide, il rendit un bref qui blâmoit le serment d'allégeance comme illégitime. Ce bref anima le ressentiment du roi d'Angleterre, et la persécution, qui se seroit peut-être adoucie, recommença plus terrible que jamais. Plusieurs prêtres furent envoyés à l'échafaud. Jacques se lança énergiquement sur la mer des controverses, publia une *apologie du serment d'allégeance*; répondit à ses adversaires en cour de Rome, tels que Persan et le cardinal Bellarmin; adressa un *avertissement à tous les princes chrétiens*, et reproduisit encore son ouvrage théologique sous d'autres formes. Beaucoup de catholiques refusèrent ce serment, mais tous les pairs, à l'exception d'un seul, le prêtèrent,

Les œuvres théologiques de Jacques Ier, ses discours et ses proclamations, sembloient annoncer un monarque appliqué, grand ami du travail et sage politique. Il n'en étoit rien cependant. Jacques étoit l'homme du monde le plus niaisement dissipé, amateur outré des combats de coqs, passant à la chasse le temps qu'il déroboit à ces intéressants animaux, et se livrant avec excès aux plaisirs de la table. Les ambassadeurs étrangers, ses propres ministres, ne pouvoient approcher de sa personne, durant des mois entiers et les affaires les plus importantes restoient en souffrance. Il reçut des avertissements anonymes; on le bafoua sur les tréteaux, et enfin ses secrétaires d'état se jetèrent à ses pieds pour l'engager à donner deux heures par jour à ses devoirs royaux. Ils n'en obtinrent aucune concession : sa santé avoit besoin d'exercice et de récréation, c'étoit la santé de tous, et il n'entendoit pas nuire au bien-être général de son peuple, en bâillant à la table du conseil, ou en s'enfermant avec d'ennuyeux ministres, dans un sombre cabinet. La reine sa femme, Anne de Danemark, à laquelle on accordoit des talents et de l'esprit, avoit manifesté, en Écosse, beaucoup de mépris pour les foiblesses du roi, et souvent elle avoit osé lui disputer l'exercice de l'autorité royale; mais de sages conseils la détournèrent en Angleterre de toute tendance aux intrigues politiques, et elle porta plus loin que le roi lui-même l'esprit de dissipation et de profusion qu'on reprochoit au monarque. Il ne fut plus question à la cour que de bals, de mascarades, de spectacles. Le bon goût ne brilloit pas toujours dans ces fêtes, mais on y admiroit la richesse des vêtements, la somptuosité des repas, et le mysticisme des inventions. Le roi de Danemark, Christian IV, vint visiter son beau-frère. A la suite d'un dîner, où les hommes et les femmes se livrèrent à une honteuse intem-

pérance, on lui donna la représentation du temple de Salomon. La reine de Saba se trouva dans un tel état d'ivresse, qu'elle tomba aux pieds de sa majesté danoise. Le roi d'Angleterre, privé de sa raison, voulut danser avec la protégée de Salomon, nonobstant l'accident qui venoit d'arriver; mais il chanceloit tellement qu'on fût obligé de l'emporter. L'espérance, la foi et la charité essayèrent vainement de se faire entendre, il fallut les déposer sur des lits, où elles ne tardèrent pas à s'endormir. La fête et les diverses parades préparées pour l'amusement de Christian IV, n'en continuèrent pas moins, malgré ces burlesques disgraces, et le lendemain les courtisans racontèrent que jamais joyeuse solennité n'avoit été plus élégante et plus digne d'admiration.

Jacques et ses favoris se livroient sans réflexion à ce genre de plaisirs, lorsqu'une vaste insurrection vint troubler la paix des comtés de Northampton, de Warwick et de Leicester. Le principal grief des insurgés étoit l'envahissement progressif des terres communales par les propriétaires de manoirs, qui les faisoient clore, non pour les mettre en culture, mais pour accroître leurs terrains de chasse. Les paysans avoient souvent réclamé au conseil, mais n'ayant jamais reçu de réponse, ils imaginèrent de se rendre justice eux-mêmes. Un nommé Reynolds se mit à leur tête, se fit appeler le capitaine Pouch (poche), par allusion à une poche énorme qu'il portoit au côté, et les dirigea dans leurs attaques contre les clôtures des parcs, dont ils abattirent les murs, comblèrent les fossés et arrachèrent les haies. Jacques, effrayé, tenta de calmer les esprits par ses proclamations, mais elles n'eurent aucun succès, et il fallut recourir aux armes. Des corps nombreux de cavalerie parcoururent les campagnes, et, après de longs efforts, parvinrent à se saisir du capitaine Pouch et de ses principaux associés. Ils furent mis à mort. Mais l'indolence du roi et celle de ses ministres n'en excitèrent pas moins des plaintes générales.

Les comtes de Northampton et de Salisbury devinrent les favoris de Jacques. Salisbury, jadis Cecil, dont le caractère soupçonneux et l'adresse à inventer des expédients qui cachoient le but que le roi vouloit atteindre, se rapportoient parfaitement aux idées timides et circonspectes du fils de Marie Stuart, acquit un grand ascendant sur l'esprit de son souverain. Jacques le nommoit son petit basset; il lui avoit confié la charge de grand maître de la cour des pupilles, l'office le plus lucratif que possédât un sujet dans aucun des états chrétiens, et il y ajouta celle de grand trésorier. Northampton devint garde du sceau privé et président du conseil, et, afin d'égaler ses émoluments à ceux de Salisbury, le roi lui alloua une table splendidement entretenue à la cour, et lui donna des fiefs qui rapportoient cinq mille livres sterling de revenu.

L'union des royaumes d'Angleterre et d'Écosse étoit vivement désirée par le roi; mais le parlement manifestoit une extrême répugnance pour cette mesure. Jacques ne songeoit pas que, depuis des siècles, de cruelles animosités subsistoient entre les deux nations, et qu'il ne pouvoit faire disparoître, par ordonnances, des haines aussi profondes, ni concilier des intérêts aussi opposés. Le parlement d'Écosse en reçut la proposition avec horreur; celui d'Angleterre avec une froideur calculée, et plus difficile à vaincre que les élans impétueux du peuple rival, quoiqu'il fût question, pour celui-ci, de la perte de sa nationalité. Jacques obtint cependant une nomination de commisaires de part et d'autre, pour délibérer sur la possibilité d'une réunion. Mais leurs conférence n'aboutirent qu'à l'abolition des lois hostiles entre les deux nations, et à la liberté du commerce dans tous les états du roi. Jacques accepta ces préliminaires comme les bases du traité qu'il projetoit, et prit le titre de roi de la Grande-Bretagne (1606). Cette mesure précipitée nuisit au succès de sa proposition. Les discussions s'aigrirent, l'orgueil des Écossois s'exaspéra, ils dédaignèrent ce qu'on leur offroit comme un bienfait, et le roi fut obligé d'ajourner la

question. Il parvint toutefois à établir la naturalisation de ses sujets dans les deux royaumes, disposition qui devoit, en un certain nombre d'années, ne faire qu'un seul peuple des Anglois et des Écossois.

Les prodigalités de Jacques l'avoient réduit à une singulière détresse, et ses principes en finance n'avoient pas une grande portée. Quand on lui faisoit des remontrances, il prétendoit que son affaire, à lui, étoit de dépenser, et celle de ses ministres de remplir les coffres de l'état. Le trésorier, Cecil, parvint à mettre de l'ordre dans l'administration des revenus de l'état, et en deux années il paya près d'un million de livres sterling aux créanciers du roi. Il est vrai qu'il osa imposer des taxes nouvelles, sans l'autorisation de la législature, sur les marchandises provenant du commerce étranger. Le parlement ne fut convoqué qu'en février 1610, et le trésorier lui exposa les besoins du roi et un plan de finance dont il espéroit beaucoup. Il demanda un secours immédiat de six cent mille livres sterling, et une addition annuelle de deux cent mille livres au revenu du monarque, en déclarant que le souverain mesureroit sa libéralité envers son peuple à celle qui lui seroit montrée.

Une première plainte fut portée. Le roi avoit autorisé, avec approbation particulière, la publication d'un ouvrage intitulé *L'interprète*, où l'on soutenoit que le souverain n'étoit pas engagé par les lois du royaume; qu'en vertu de sa prérogative il pouvoit faire des lois sans le consentement des chambres, et que leur concours n'étoit point un droit, mais une faveur toujours révocable. Les communes s'alarmèrent. Jacques défendit la vente de l'ouvrage et envoya l'auteur en prison. Une autre discussion s'éleva, relativement à l'illégalité de certains droits assis sur les importations et les exportations. Jacques prétendit que nier son pouvoir, c'étoit nier celui de Dieu; que les rois ne devoient de compte à personne; qu'il vouloit bien gouverner les Anglois avec les lois de l'Angleterre, mais qu'il n'entendoit pas qu'on lui contestât le droit de lever des impôts à volonté. Les puritains et les bons citoyens se scandalisèrent d'une pareille théorie, soutenue par le monarque en personne, et les communes, sans s'arrêter aux défenses de Jacques, déclarèrent que toute perception d'un impôt, de l'unique autorité de la couronne, étoit un attentat à la charte. Elles demandèrent ensuite l'abolition du droit de pourvoyance, et celle des tutelles ou gardes-nobles. Après bien des résistances, Jacques consentit à cette suppression, et les communes alors lui firent don du supplément de revenu qu'il avoit sollicité de leur générosité.

Beaucoup de demandes de redressement de griefs furent présentées au roi, dans cette session, et, entre autres, on le pria d'accorder aux accusés le droit de faire comparoître des témoins pour leur défense. Jacques en témoigna un grand mécontentement; il prorogea le parlement pour neuf semaines, et déclara que, dans sa conscience, accorder une pareille faveur, ce seroit encourager et multiplier le parjure. On comprenoit la justice, à cette époque, autrement que de nos jours.

Le plan de Cecil cependant n'avoit pas réussi. Le trésor étoit vide, et il fallut mettre en vente une portion des terres de la couronne, et opérer des emprunts forcés dans les provinces. Le trésorier mourut à la peine. Atteint d'une indisposition d'abord légère, il alla prendre les eaux de Bath, où sa maladie acquit une extrême gravité; il voulut être transporté à Londres; mais il expira en route, à Marlborough (24 mai 1612).

Lady Arabella Stuart, cousine germaine de Jacques Ier, étoit rentrée en grâce après la découverte du complot de Raleigh et du lord Cobham. Le roi lui avoit donné un appartement au palais, et lui allouoit une pension considérable, mais il l'avoit destinée au célibat. Arabella, qui ne se crut pas liée par la politique de Jacques, épousa en secret William Seymour, fils du lord Beauchamp, descendant, comme elle, de Henri VII. Instruit de cette désobéissance, le



Costume de Henri, fils de Jacques, d'après le Polyolbion de Drayton.

roi envoya Seymour à la Tour de Londres, et confina lady Arabella au palais de Lambeth. Les deux époux furent peu surveillés. Arabella, déguisée en homme, atteignit une barque françoise qui l'attendoit au bas de la rivière, où Seymour, sous l'habit d'un médecin, devoit la rejoindre s'il parvenoit à s'échapper de la tour. Son évasion réussit, mais il ne retrouva pas sur-le-champ la barque françoise, et dans son impatience, il fréta un bâtiment charbonnier qui le débarqua en Flandre. La barque françoise, en quête de Seymour, fut prise par un corsaire anglois, et Arabella reconnue, fut envoyée à la Tour. La rigueur de sa prison augmenta peu après, à raison de quelque offense nouvelle envers le roi, et son esprit, cédant au désespoir, se dérangea. Elle mourut après une détention de quatre années. Comme Henri, le fils aîné de Jacques, mourut aussi peu de mois après, les ennemis du roi attribuèrent ce malheur à la vengeance divine. Le jeune Henri avoit atteint dix huit ans. Fidèle aux instructions de sa mère, il faisoit profession publique de haine et de dédain pour son père, le vouoit au ridicule, et n'hésitoit pas à se vanter de la conduite qu'il tiendroit lui-même lorsqu'il seroit parvenu au trône. Une fièvre maligne l'emporta en peu de jours (6 novembre 1612), et les puritains, dont il avoit flatté les passions, répandirent le bruit que son père l'avoit fait empoisonner.

Jacques avoit eu sept enfants. Il ne lui restoit alors que deux fils et une fille nommée Élisabeth. La princesse fut demandée en mariage par le jeune roi d'Espagne, et par Frédéric, comte palatin du Rhin. Les protestants et tout le clergé se soulevèrent à l'idée d'une alliance de ce genre avec un catholique, et les avantages immenses d'un tel hymen furent sacrifiés à la crainte de

voir un jour le droit à la succession appartenir à un souverain papiste. Frédéric fut accepté. Il vint épouser la princesse en Angleterre, et la cérémonie du mariage brilla d'un éclat inaccoutumé; mais la jeune Élisabeth, qui touchoit à peine à sa seizième année, troubla la gravité de la fête par de hauts éclats de rire que les graves et superstitieux Anglois regardèrent comme des présages de malheur.

La mort de Cecil, comte de Salisbury, avoit laissé vacante la position de favori. Jacques s'attacha d'abord à Robert Carr, jeune Écossois qui s'étoit cassé la jambe d'une chute de cheval, en présentant au roi un bouclier dans un tournoi. Le roi, touché de compassion, l'avoit fait porter dans un de ses appartements. Il étoit allé lui-même le visiter; il s'étoit ressouvenu que le père de ce jeune homme, Carr de Fernihurst, avoit souffert pour la cause de Marie Stuart; il avoit admiré sa beauté personnelle et goûté la tournure de son esprit; et Carr n'étoit pas encore rétabli, que déjà les richesses et les honneurs dont il étoit accablé, en faisoient un objet d'envie. Jacques se mit à lui apprendre le latin, et à lui pincer les joues. Il le nomma baron Branspeth, puis vicomte de Rochester, et lui conféra l'ordre de la jarretière; enfin, à la mort du comte de Salisbury, ce fut Rochester qui remplit les fonctions de premier ministre, sans en avoir le titre. Le favori ne s'arrêta pas là. Amoureux de la jeune et belle lady Essex, fille de Howard, comte de Suffolk, et lord chambellan, il parvint, avec l'appui du roi, à faire annuler le mariage qui unissoit le comte d'Essex à lady Francis Howard, et fut, en cette circonstance, créé comte de Somerset. Jamais scènes ne furent plus scandaleuses et plus criminelles que celles qui se passèrent à l'occasion de ce divorce et de cet hymen adultère.

Le parlement fut de nouveau convoqué le 5 avril 1614; et Jacques, à qui les difficultés qu'il avoit éprouvées dans les dernières sessions, en faisoient appréhender de nouvelles, permit à ses ministres d'user de toute leur influence, et même de supercherie, pour composer une majorité qui lui fût dévouée. Cette mesure ne put rester secrète. Le peuple fit éclater une inquiétude extraordinaire. Les agents ministériels reçurent le nom d'entrepreneurs; on les chassa des lieux d'élections, toutes les fois qu'on les découvrit, et les choix furent diamétralement opposés à ceux que la cour avoit désirés. Le discours royal, tout conciliateur qu'il étoit, fut écouté avec défaveur. La chambre des communes, mécontente, se plaignit hautement des entrepreneurs, cassa plusieurs élections, et ne permit au procureur-général, sir Francis Bacon, de siéger dans ses rangs que comme tolérance, et sous prétexte de nécessité d'état. Loin d'accorder le subside demandé par le roi, elle se mit à discuter son prétendu droit à lever des impositions et à créer des monopoles; enfin elle exigea la punition de l'évêque de Lincoln qui, dans la chambre haute, s'étoit permis de dire que l'opposition des communes à cette prérogative de la couronne avoit une tendance séditieuse. L'évêque fut forcé de désavouer l'intention qu'on lui supposoit, et il protesta de son respect pour la chambre des communes, en versant des larmes. Jacques, effrayé, prit le parti d'ordonner à la chambre de discuter, sans autre délai, la question du subside. Il punit son refus d'une ordonnance de dissolution, et il envoya à la Tour les membres qui lui étoient le plus hostiles. Le peuple nomma ce parlement « le parlement stérile. »

Le comte de Northampton vint à mourir, et la charge de lord trésorier, qu'il occupoit, fut donnée au comte de Suffolk, que remplaça Somerset dans celle de lord chambellan: celui-ci étoit en même temps lord du sceau privé; et ces deux ministres s'entendirent à merveille pour vendre honteusement tous les emplois qu'ils ne donnoient pas à leurs familles. La place d'échanson échut, par cet infâme moyen, au jeune George Villiers, de Brookesby, dans le comté de Leicester. Le figure distinguée, l'esprit vif, le caractère facile, la politesse exquise de George



Costume de Robert Carr, comte de Somerset, et de Lady Essex, son épouse, d'après un imprimé de celle époque.

Villiers, qui avoit résidé quelque temps à la cour de France, attirèrent l'attention de Jacques. Le comte de Somerset, tourmenté par sa conscience, depuis la mort d'Overbury, l'un de ses amis, qu'on l'accusoit d'avoir empoisonné, avoit perdu son humeur enjouée, et le roi ne lui témoignoit plus le même empressement. Les courtisans songèrent donc à lui donner un rival, et, comme ils craignoient l'opposition de la reine, ils députèrent à la princesse l'archevêque Abbot, afin de solliciter sa coopération. La reine répondit d'abord : « Vous ne savez ce » que vous demandez; si Villiers obtient la » faveur du roi, vous et moi nous en serons » les premières victimes; le roi lui apprendra » à nous traiter avec hauteur et mépris. » Elle céda toutefois, recommanda au roi son nouvel échanson, et ne s'étonna pas de le voir créer chevalier le jour suivant.

De ce moment Somerset fut perdu. La mort d'Overbury revint en mémoire aux ennemis du ministre; ils en parlèrent au roi, et l'ordre d'arrêter le comte fut expédié au lord grand juge, sir Édouard Coke. Somerset n'eût aucun avis de ce qui se tramoit contre lui. Jacques le reçut avec ses démonstrations ordinaires, et il avoit le bras passé autour du cou de son favori, et le baisoit sur la joue, lorsque le messager d'état, Royston, pénétra dans la chambre royale, et signifia l'ordre d'arrestation. Somerset, surpris, s'écria qu'on faisoit injure au roi. « Silence! s'écria Jacques, si Coke m'en» voyoit prendre moi-même, je marche» rois! » Et comme Somerset, atteré, suivoit le messager, le roi ajouta : « Que le » diable t'accompagne, j'espère bien ne plus » te revoir! Que la malédiction de Dieu re» tombe sur moi si je te pardonne! »

Le procès s'instruisit avec activité, et le grand juge présenta au roi un rapport qui établissoit que Françoise Howard, comtesse d'Essex, devenue épouse de Rochester, comte de Somerset, étoit une sorcière qui se servoit du grimoire et du poison pour en venir à ses fins ; qu'Overbury, s'étant honorablement opposé aux manœuvres ténébreuses de Françoise et de Rochester, avoit été envoyé par celui-ci à la Tour ; que mistress Turner avoit procuré trois sortes de poisons à lady Essex, et que celle-ci étoit parvenue à les faire administrer à Overbury, dans sa prison, ce qui avoit occasioné la mort du détenu.

Ce ridicule tissu d'horreurs n'eut pas tout le succès que s'en promettoient les auteurs, et, pour lui donner crédit, Édouard Coke, à l'aide d'une lettre mystérieuse d'Overbury et de quelques conjectures adroites, accusa le comte de la mort du prince de Galles Henri, et d'avoir reçu de l'argent du roi d'Espagne, pour livrer à ce monarque la personne de l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

Que l'empoisonnement d'Overbury fût ou non prouvé, il n'en conduisit pas moins à l'échafaud quatre accusés subalternes, Weston, gardien du prisonnier, Elwes, lieutenant de la Tour, Franklin, apothicaire, et mistress Turner, entremetteuse. La comtesse fut condamnée à mort, et Somerset partagea sa sentence, après une longue délibération. Peu de jours après, le roi leur accorda une grace entière, que la comtesse accepta, mais que refusa le favori tombé. Il étoit, disoit-il, innocent et outragé, et il ne pouvoit accepter que l'abolition du jugement inique dont il étoit frappé.

Le grand juge Coke ne goûta pas longtemps le fruit de sa bassesse. Il possédoit de profondes connoissances en jurisprudence ; mais son orgueil lui faisoit chaque jour de nouveaux ennemis. Les chefs des cours souveraines se plaignirent des atteintes qu'il portoit à leur jurisprudence ; il eut la maladresse de s'écarter de l'avis *infaillible* du roi, dans une cause importante, et de continuer une procédure de « commendam » au mépris des ordres du souverain ; enfin une enquête sur divers délits, dont il étoit accusé, fut commencée par ordre de Jacques. Édouard Coke reçut défense de siéger et ne tarda pas à être remplacé dans sa charge de grand juge, par le garde des archives Montague. Le procureur général, Francis Bacon, qui ne craignoit d'autre concurrence que celle de sir Édouard Coke pour la place de lord chancelier, dont les infirmités d'Ellemère, vicomte Brackley, présageoient la prochaine vacance, avoit été l'un des plus ardents à perdre le grand juge dans l'esprit du roi, et il fut récompensé de son ambitieuse sollicitude par la dignité qu'il convoitoit.

Sur ces entrefaites, une trève avoit été conclue entre l'Espagne et les Provinces-Unies, et celles-ci s'étoient engagées à rembourser à l'Angleterre une somme de huit cent mille livres sterling par annuités de quarante mille livres, sur lesquelles Jacques devoit employer vingt-six mille livres en solde de garnisons. Les états lui proposèrent d'anéantir cette obligation, en recevant de lui les villes de garantie, en lui payant immédiatement la somme de deux cent cinquante mille livres sterling, et en incorporant dans leurs armées, les garnisons à la solde de l'Angleterre. Jacques ne vit, dans cette proposition, qu'une question d'argent qui lui étoit avantageuse ; il fit évacuer les villes d'otage, possession précieuse qui retenoit la Hollande dans un état de sujétion envers l'Angleterre, et les Provinces-Unies recouvrèrent une pleine liberté, dont elles surent faire un usage souvent préjudiciable aux plus grands intérêts de leur ancienne protectrice.

Jacques se consola des humiliations que lui valoit sa pénurie continuelle et les moyens qu'il adoptoit pour satisfaire à ses prodigalités, en prenant part à la dispute qui s'étoit élevée entre les Arméniens et les Gomaristes. Il écrivit contre le professeur de Leyde, Arminius, et imagina de faire accuser, devant les états hollandois, par son

ambassadeur Winwood, le théologien Worstius, qui s'avisoit de jeter des doutes sur la divinité de Jésus-Christ, et de rechercher comment on pouvoit comprendre la spiritualité, l'immensité et l'omniscience de Dieu. Les Hollandois, surpris, repoussèrent une intervention étrangère dans leurs dogmes religieux, et Jacques leur envoya, écrite de sa propre main, une admonition dans laquelle il vouloit bien faire grace de la potence à Worstius, pourvu qu'il se rétractât. Les États commencèrent par le dédain, mais craignant que Jacques ne se séparât de leur alliance, selon sa menace, ils obligèrent Worstius à s'expatrier. Les querelles politiques vinrent donner une couleur plus prononcée aux discussions théologiques. Maurice, commandant des armées, fit arrêter Barnevelt, Grotius et Hogerbets, sacrifia ces grands hommes à son ambition, et chassa du territoire hollandois plus de sept cents familles arminiennes, à la grande satisfaction du roi Jacques.

Le fils de Marie régnoit en Angleterre depuis quatorze années, lorsqu'il se souvint qu'il avoit promis à ses anciens sujets de les visiter au moins tous les trois ans. Il avoit constamment manqué d'argent; mais dès qu'il eut touché celui de la Hollande, il fit les préparatifs de son voyage en Écosse. Le parlement se réunit à son arrivée (juin 1617), et le discours du roi, dans lequel il reprocha aux Écossois la barbarie de leurs coutumes, et leur présenta les Anglois pour modèles à imiter, fut loin de plaire à ses compatriotes. Son projet étoit de déterminer la supériorité du pouvoir civil sur la juridiction ecclésiastique, d'augmenter le pouvoir épiscopal, et de régler les cérémonies du culte. Il obtint peu de chose du parlement, et il se hâta de le dissoudre. Il se rendit ensuite à Saint-André, où s'étoient rassemblés les principaux membres du clergé. Trois d'entre eux, Simpson, Ewart et Caldervood, furent, par ses ordres, traduits devant la cour de haute commission, comme auteurs de remontrances injurieuses à la suprématie, et condamnés à l'emprisonnement et à l'exil; il enjoignit aux autres de suivre les coutumes angloises, relativement à l'eucharistie, au baptême et aux grandes fêtes de l'année, et il repartit pour l'Angleterre.

Le clergé d'Écosse avoit gardé le silence tant que le souverain avoit été présent; mais aussitôt qu'il fut parti, des murmures éclatèrent, et les ministres se mirent à examiner jusqu'à quel point les prescriptions de Jacques étoient conformes à l'Écriture. Ils ne tardèrent pas à les déclarer juives, papistes, païennes et superstitieuses, et, dans leur assemblée, à Saint-André, ils prirent la détermination de ne s'y pas conformer. Cependant ils consentirent, à Perth, dans une réunion postérieure, à quelques concessions dont le roi se contenta, tant il redoutoit le caractère indomptable des religionnaires d'Écosse (1617).

Les Irlandois s'étoient félicités de l'avénement au trône d'un prince qui, suivant eux, descendoit de leur race royale de Milésius. Le culte catholique n'avoit pas été abandonné par eux, et les protestants ne se trouvoient en masse que dans les lieux où l'Angleterre entretenoit des garnisons. A la nouvelle de la mort d'Élisabeth, une foule de villes reprirent ouvertement leur ancien culte, et les ordres du lord député ne purent empêcher Corke, Limerick, Waterford, Clonmel, Cashel, de relever les autels du catholicisme romain. Mountjoy pensa qu'il falloit agir avec autant de promptitude que de vigueur; il se mit à la tête d'un corps de troupes considérable, et, marchant de ville en ville, il obligea les habitants à se soumettre. Il leur promit une amnistie générale, et repassa, triomphant, en Angleterre, accompagné de Tyrone et d'O'Donnel, et de leurs principaux affidés.

Ces deux chefs importants furent gracieusement accueillis par le nouveau roi; Tyrone recouvra ses anciens honneurs, et O'Donnel reçut le titre de comte de Tyrconnel. En apprenant cette nouvelle, les catholiques espérèrent qu'on leur accorderoit le libre exercice de leur religion; mais Jacques regarda comme un outrage la demande qu'ils lui adres-

sèrent à ce sujet, et fit emprisonner leurs envoyés. Deux ans après, il fit intimer à tous les prêtres catholiques l'ordre de quitter l'Irlande, sous peine de mort, et aux principales familles, celui de paroître aux exercices du culte réformé, si elles ne vouloient se voir condamner à l'amende et à la prison. Tous ceux qui osèrent réclamer pour leurs concitoyens, furent arrêtés et renfermés à la Tour de Londres. Le mécontentement général devint alors si grand, que Jacques se vit obligé de créer une commission de graces, et, pour s'attirer la faveur publique, il fit prononcer, par la cour du banc du roi, l'illégalité des anciennes coutumes de Tanistry et de Gavelkind. Cette mesure fut reçue par les Irlandois avec reconnoissance; elle délivroit la masse du peuple de sa dépendance envers d'anciens maîtres, et ruinoit la puissance féodale des seigneurs; mais comme on n'accorda pas en même temps la liberté du culte, le peuple ne se rattacha en rien aux intérêts du trône, et se tint prêt à obéir au premier qui voudroit flatter ses passions avec quelque apparence de succès. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Tyrone et Tyrconnel reconnurent qu'on les avoit induits en erreur par de belles et perfides paroles, et que le gouvernement anglois se proposoit d'anéantir à jamais la religion des indigènes. Réunis à Richard Nugent, baron d'Elvin, dans son château de Maynooth, ils prirent la résolution de défendre leur culte, fût-ce à force ouverte, s'il devenoit nécessaire; et Tyrone se chargea de sonder le roi d'Espagne sur ses dispositions à l'égard des Irlandois catholiques. Jacques reçut avis secret de cette démarche, et, pour attirer Tyrone sur le territoire de l'Angleterre sans éveiller sa méfiance, il le fit mander à Londres, sous prétexte de s'expliquer relativement à l'exercice de droits considérables sur des terres réclamées par la couronne. Mais Tyrone et Tyrconnel soupçonnèrent une trahison, et s'embarquèrent avec tous les membres de leurs familles pour les côtes de la Normandie, qu'ils atteignirent heureusement, et d'où ils se rendirent à Bruxelles. Jacques demanda leur extradition comme traîtres, et ne put l'obtenir. Il s'en vengea sur les amis des fugitifs, et confisqua, au profit de la couronne, environ deux millions d'acres de terre, qui formoient la presque totalité des comtés de Tyrone, Tyrconnel, Fermanagh, Armagh, Derry et Cavan. Sous le règne d'Élisabeth, on avoit tenté quelques efforts infructueux pour coloniser l'Ulster. Ce projet fut repris à cette époque, et l'on suivit un nouveau plan qui laissoit plus de chances à la réussite. On divisa le terrain en lots de mille, quinze cents et deux mille acres. Les plus grandes portions furent concédées, sous de légères redevances, aux officiers civils et militaires de la couronne, et les autres à des indigènes tenus de faire le serment de suprématie. Toutefois, à peine un quart fut-il colonisé; mais la présence d'une force militaire nécessaire pour la protection des colons tint en respect une population turbulente; ce fut afin de solder cette armée permanente que fut créé le titre de baronnet, intermédiaire entre ceux de baron et de chevalier; on mit ce titre en vente à des prix élevés, et il se rencontra un assez grand nombre d'acheteurs.

Après vingt-sept années de suspension, le parlement irlandois s'assembla en 1613; mais il arriva que les protestants et les catholiques se querellèrent pour le choix d'un orateur, et si vivement, que le lord député se vit forcé de proroger l'assemblée. Les deux partis en appelèrent à la justice du roi. Les catholiques se plaignirent des vexations sans nombre dont on les accabloit. Ils étoient exclus des fonctions publiques et des honneurs. Leurs avocats ne pouvoient plaider dans les cours de justice. On leur dénioit le droit d'envoyer leurs enfants étudier dans les universités étrangères, et les classes inférieures périssoient de misère, surchargées d'amendes et d'autres châtiments. Les lords Gormanstown et Dunboyne, deux chevaliers et deux avocats, furent chargés de porter ces plaintes au roi, et de les discuter devant son conseil. Jacques les reçut d'abord avec

bonté; mais après avoir examiné leur pétition, il prit la résolution de n'y pas faire de réponse, et il accusa les députés de déloyauté, à raison de leur religion. Il leur permit cependant de retourner en Irlande; et bientôt parut une proclamation, qui ne laissoit au clergé catholique que le choix entre le bannissement et la mort. Une rébellion générale étant devenue imminente, un nouveau lord député, Chichester, reçut l'ordre de flatter les esprits, au lieu de les irriter, et quelques douces paroles ramenèrent l'harmonie parmi les membres du parlement, qui se réunit de nouveau (1615), reconnut à l'unanimité le droit de Jacques à la couronne, et confirma le bill de proscription de Tyronne, de Tyrconnel, d'O'Dogherty, ainsi que la colonisation de l'Ulster.

Peu d'années après, Jacques fit ordonner à tous les écclésiastiques catholiques de quitter le royaume d'Irlande dans le délai de cinquante jours; et, afin d'extirper définitivement le catholicisme de cette contrée, il jugea convenable de coloniser tous les comtés comme celui de l'Ulster. Des recherches dirigées contre les possesseurs de terres apprirent que la plupart de leurs titres étoient défectueux, et qu'elles appartenoient en réalité à la couronne. Les bords de la mer, entre Dublin et Waterford, furent d'abord colonisés, puis les comtés de Longford et de Leitrim, et ceux du roi, de la reine et de Westmeath. On laissoit un quart de la terre au premier occupant, et les trois quarts étoient distribués à de nouveaux venus, qui n'y avoient d'autre droit que d'être protestants. On transplanta des clans entiers d'un comté dans un autre, avec défense de revenir aux lieux de leur naissance, sous peine de mort. Les agents du domaine réclamèrent alors toute la province de Connaught et le comté de Clare. Mais les propriétaires, loin de se laisser dépouiller, montrèrent des dispositions si hostiles et si fermes, qu'on leur proposa un accommodement; ils s'engagèrent au paiement d'une rente annuelle, et ils échappèrent ainsi à la rapacité des envahisseurs. L'injustice et la cruauté avec lesquelles furent traités les malheureux Irlandois en général, n'ont pas d'exemple dans l'histoire des âges et des peuples européens. Il en résulta que les indigènes conservèrent un profond ressentiment des violences dont ils furent les victimes, que ceux mêmes que le hasard avoit épargnés, déplorèrent le sort de leurs compatriotes; et que, sous une fausse apparence de tranquillité, se cachoit une haine inextinguible contre le gouvernement anglois.

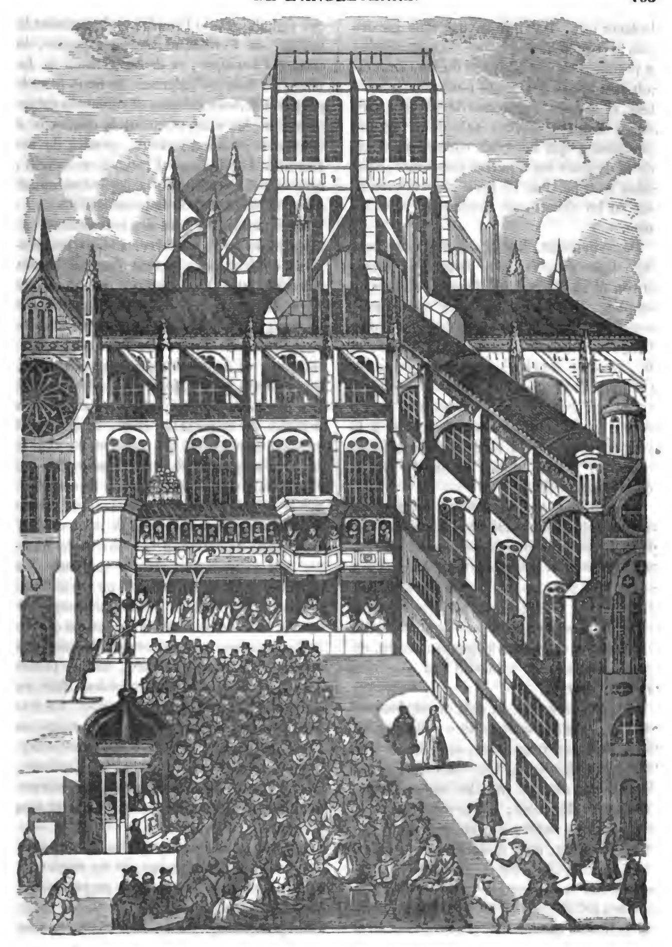
Villiers, le favori de Jacques, avoit été successivement créé, par son maître, baron, comte, vicomte et marquis de Buckingham. Il étoit devenu conseiller privé, chevalier de l'ordre de la Jarretière, grand-écuyer, et enfin lord grand-amiral. Il régnoit en réalité; créant des pairs, disposant des emplois, et disposant même des dignités ecclésiastiques. Il étendoit son influence à toutes les divisions du gouvernement, et ce fut à lui que Bacon dut le titre de lord chancelier, avec des pensions considérables, indépendamment des émoluments de sa charge. On achetoit la faveur de Buckingham par des sommes considérables en argent, et Jacques approuvoit tout, jusqu'à l'avidité de son favori. C'étoit Buckingham qui donnoit le ton à la cour; il ordonnoit les fêtes, les bals, les mascarades, et il avoit recours aux plus basses bouffonneries pour plaire à son maître. Les puritains se scandalisèrent, et crièrent contre le libertinage des courtisans. Mais Buckingham poursuivoit sa route, renversoit les anciens partisans de Sommerset, et faisoit condamner son beau-père Suffolk à une amende de trente mille livres sterling.

L'un des amants les plus exaltés d'Élisabeth, le spirituel et intrépide, mais immoral sir Walter Raleigh, avoit passé treize années à la Tour. Secouru par le comte de Northumberland, amateur éclairé des arts, Raleigh s'étoit d'abord occupé de chimie, puis de littérature, et enfin d'histoire générale. Deux années avant sa sortie de prison, il avoit publié une histoire du monde, dont les matériaux avoient été fournis par des voyageurs, et que la sollicitude de ses amis

avoit recueillis. On admira le profond savoir de l'infortuné captif, et de l'admiration on s'éleva bientôt à la commisération. On s'étonna de la rigueur inexorable de Jacques; la reine, le prince de Galles, le roi de Danemark, échouèrent dans leurs sollicitations en faveur de Raleigh; mais on s'avisa d'offrir quinze cents livres sterling au favori, et Jacques accorda sur-le-champ la liberté du prisonnier.

Dès 1584, sir Walter Raleigh avoit obtenu, d'Élisabeth, des lettres-patentes qui lui concédoient le droit de découvrir et de conquérir des terres étrangères, sous de certaines conditions. Sa première expédition, sans résultat avantageux pour sa fortune, avoit été l'origine de la colonisation de la Virginie. En 1596, il imagina d'aller à la recherche de la ville d'or de Manoa, au pays d'Eldorado. Il massacra l'établissement espagnol de la Guiane, et, guidé par le gouverneur Berreo, qu'il emmena comme prisonnier, il remonta l'Orénoque, avec des barques, à plusieurs centaines de milles; mais après avoir échappé à mille dangers, il fut obligé de revenir à ses vaisseaux. Il retourna en Angleterre, et se mit à vanter les mines d'or dont il prétendoit avoir fait la découverte. D'autres desseins l'éloignèrent de ses idées aventureuses; mais lorsqu'il eut recouvré la liberté, il sollicita du roi la permission d'aller à la recherche du pays de l'or, et il finit par l'obtenir, mais avec défense de nuire à aucun des sujets du roi d'Espagne. Quatorze voiles composèrent son expédition. Raleigh oublia bientôt les prescriptions pacifiques de Jacques, et, à peine rendu aux rives de l'Orénoque, il fit attaquer l'établissement de Saint-Thomas par le capitaine Keynin et l'un de ses neveux. Son fils faisoit aussi partie du détachement de guerre. Le gouverneur de Saint-Thomas étoit frère de l'ambassadeur d'Espagne près du roi Jacques; il fut tué dans l'action, et les Anglois, après s'être emparés de la ville, craignant de se diriger, en présence de l'ennemi, couvert par un bras de rivière, vers les montagnes où l'on supposoit que les mines d'or étoient situées, jugèrent prudent de mettre le feu à Saint-Thomas, et de rejoindre leurs embarcations. Raleigh ne les vit revenir qu'avec désespoir. Il avoit perdu son fils dans le combat, et le succès lui étoit nécessaire pour sauver sa tête du châtiment qui l'attendoit. Keynin, après une vive altercation avec son chef, mit fin à son existence, et Raleigh, successivement abandonné par les vaisseaux qui avoient arboré son pavillon dans l'espérance d'un gain considérable, et même par les troupes qu'il commandoit immédiatement, revint à Plymouth; l'on croit qu'il y fut forcé par les gens de son équipage; et en arrivant, il reconnut aisément que ses ennemis ne lui pardonneroient pas. On lui offrit un asile en France, et une barque fut mise à sa disposition; mais il hésita, et fut arrêté par son parent Stukeley, vice-amiral de Devon. Le malheureux Raleigh, qu'effrayoient les rigueurs de la Tour, eut l'idée de se faire passer pour fou ou bien atteint d'une maladie contagieuse, et un charlatan, qui le vendit ensuite, lui donna des drogues dont la causticité le couvrit, en un instant, de pustules. Les médecins le jugèrent en grand danger, et le roi consentit à ce qu'il demeurât dans sa propre maison. Un de ses amis, le capitaine King, se mit en quête d'un navire sur lequel il pût s'échapper; mais Stukeley, averti par le charlatan du projet d'évasion de Raleigh, eut l'air de le favoriser pour mieux tromper l'infortuné; il en reçut même un joyau d'une valeur très grande, et un billet de mille livres sterling. Son but étoit de se procurer la preuve des relations de Raleigh avec la France. Lorsqu'il l'eut accompagné à une secrète entrevue avec le résident françois, il eut l'infamie de faciliter son embarquement sur la Tamise, et de l'arrêter de nouveau au moment où il se croyoit sauvé. Raleigh fut enfermé à la Tour.

L'ambassadeur d'Espagne, exaspéré de la mort de son frère, ne cessa de réclamer satisfaction, au nom de son maître, que lorsque Jacques lui eut promis que justice seroit faite, et les juges ne tardèrent pas à



Costumes du règne de Jacques, d'après une gravure de cette époque, représentant un prêche à la croix de Saint-Paul, en présence du roi et de la cour.

déclarer que, Raleigh se trouvant encore sous le coup d'une sentence de mort rendue la première année du règne du roi, ne pouvoit être mis en jugement pour aucun autre délit, et que cette sentence devoit être exécutée. Raleigh objecta vainement qu'une commission qui lui avoit conféré droit de vie et de mort sur d'autres personnes, équivaloit à un pardon. Le président l'interrompit, en lui disant que l'exécution étoit admise.

De ce moment, Raleigh déploya un courage digne du plus grand caractère, dans la prison et sur l'échafaud. Conduit au lieu du supplice, il salua les lords qui étoient présents, demanda la hache qui alloit le jeter dans l'éternité, en essaya le tranchant, et dit, avec un sourire : « Cette médecine est » aiguë; mais c'est un remède certain à » tous les maux! » Il posa sa tête sur le billot; et, comme l'exécuteur tardoit à le frapper, il s'écria : « Pourquoi ne frappes» tu pas? frappe donc, homme! » Et la tête tomba (1618).

Le peuple considéra Raleigh comme une victime injustement sacrifiée à l'orgueil espagnol. Les plus grands personnages de l'état, et même la reine, s'intéressèrent à son sort ; elle alla jusqu'à prier Buckingham d'intercéder en faveur du navigateur malheureux. Peu après elle se retira d'abord à Greenwich, et ensuite à Hamptoncourt, où une hydropisie la conduisit au tombeau (1619 1er mars).

L'Angleterre étoit en paix depuis longues années, lorsque le fanatisme religieux du siècle vint l'entraîner dans une guerre lointaine et désastreuse. Les états protestants de Bohème avoient pris les armes contre l'empereur Matthias; et, persévérant dans leur rebellion contre son successeur Ferdinand de Gratz, qui, deux ans auparavant, avoit été couronné roi de Bohème, ils repoussèrent la ratification qu'il leur offroit de leurs privilèges, parmi lesquels on comptoit la liberté de conscience. Ils exigeoient le rétablissement complet de leurs anciennes lois et de leur constitution. Tous les princes catholiques de l'empire embrassèrent la défense de Ferdinand II. La Pologne, la Saxe et l'Espagne, se déclarèrent en sa faveur. La Bohème, alarmée de leurs grands préparatifs, sollicita aussi des alliances étrangères, et les états offrirent la couronne à l'électeur palatin Frédéric, gendre du roi Jacques. L'ambitieux Frédéric se rendit, sans différer, à Prague, et se fit couronner solennellement roi de Bohème (1619).

Cette nouvelle excita des transports d'enthousiasme en Angleterre. Jamais les peuples de l'Europe n'avoient marqué autant d'ardeur pour la délivrance même de la Terre-Sainte. Les prédicateurs tonnèrent du haut de leurs chaires; cette révolution étoit bien évidemment annoncée par l'Apocalypse, et la fermentation devint telle, que toute la nation, pour ainsi dire, se jeta aux pieds de Jacques afin de l'engager à prendre les intérêts de Dieu, évidemment attachés à ceux de son gendre. Le timide Jacques n'approuvoit point l'entreprise de Frédéric. Il ne lui convenoit pas de sanctionner le principe que des sujets, pour cause de religion, eussent le droit de déposer leur souverain ; cependant il ne pouvoit abandonner son gendre aux efforts combinés des puissances ennemies. Il prit un parti intermédiaire. Il refusa de reconnoître son gendre roi de Bohème; mais il lui envoya quatre mille hommes, sous le commandement des comtes d'Essex et d'Oxford, afin de protéger ses propriétés patrimoniales. Mais ce corps ne put changer la destinée. La bataille de Prague renversa de son trône ce nouveau roi. Les états de Bohème reconnurent leur ancien souverain, et Frédéric, mis au ban de l'empire, parvint à se sauver en Hollande, dont les états lui firent une pension par politique.

L'inaction de Jacques excita les murmures de toute l'Angleterre, et les ministres lui conseillèrent de convoquer un parlement qui pourroit lui fournir des subsides suffisants pour s'engager avec succès dans une guerre extérieure. Jacques y consentit, mais à regret. Il connoissoit l'esprit audacieux

des chefs populaires, et il redoutoit les majorités qui pouvoient se former, et combattre ses volontés. Il ouvrit la session par un discours conciliateur (1621); mais les communes, exaspérées contre le catholicisme, rédigèrent un bill qui bannissoit tous les réfractaires à une distance de dix milles de Londres, et donnoit à la couronne les deux tiers de leurs propriétés. Elles se plaignirent ensuite de l'emprisonnement de quatre membres du dernier parlement pour des faits relatifs à leur opinion dans la chambre, et Jacques déclara que son intention étoit de maintenir désormais la liberté de la parole dans toute son étendue.

Le parlement vota ensuite deux subsides, dont le roi, par politique, se montra satisfait, bien qu'ils fussent insuffisants pour l'objet que l'on avoit en vue. Il remercia gracieusement son parlement, et l'exhorta à se livrer au redressement des griefs dont la nation pouvoit avoir à se plaindre, en réitérant l'assurance qu'il étoit disposé à y faire droit. Un comité d'enquête fut en effet nommé. La conduite des juges et celle des officiers de la couronne fut soumise à une sévère investigation, et des abus nombreux furent reconnus, punis et déracinés. Enfin, la chambre des communes se ressaisit du droit tombé en désuétude, de citer les criminels d'état devant la chambre des pairs. Les monopoles créés par lettres patentes attirèrent ensuite son attention. Ces patentes concédoient à des individus des droits exclusifs, comme, par exemple, celui de tenir auberge dans toute l'Angleterre, de fabriquer, seuls, des fils d'or et d'argent, etc. On découvrit, en ce genre, les fraudes les plus odieuses; le favori et son frère, qui avoient accordé leur protection aux monopoleurs, devoient se trouver compromis dans les poursuites; et pour les sauver, on eut l'idée de dissoudre le parlement; mais cette mesure étoit trop dangereuse pour qu'on l'adoptât légèrement. Buckingham eut soin de faire donner à Villiers, un emploi au-delà des mers, et quand il le sut hors d'atteinte, il joua le stoïcisme patriotique, et déclara que si son frère étoit criminel, il l'abandonnoit au châtiment qu'il avoit mérité. Les coupables ne furent pas punis avec une grande rigueur. Toutefois les communes, enhardies par le succès, élevèrent leurs prétentions à la répression d'abus d'une nature plus importante, et s'attaquèrent à un homme qui occupoit une des plus hautes fonctions de l'état. Le célèbre Francis Bacon, créé lord Verulam, et vicomte de Saint-Albans, génie vraiment supérieur, et dont la patrie devoit retirer une gloire éternelle, avoit eu, dans sa charge de lord chancelier, la vanité de prétendre égaler, par ses dépenses, celles des plus riches seigneurs qui vécussent à la cour. Afin d'y subvenir, il n'avoit pas eu le courage de repousser les présents offerts par les plaideurs, selon l'usage de ses prédécesseurs; et cependant il avoit constamment rendu les arrêts les plus équitables. C'étoit un immense grief aux yeux des plaideurs qui avoient cru acheter sa justice. On exagéra l'accusation, et le bruit se répandit qu'en trois années, il avoit reçu plus de cent mille livres sterling. La chambre des communes le mit en jugement; et le roi, qui ne l'aimoit pas, déclara qu'il le puniroit sévèrement, si le délit étoit prouvé. Malheureusement la chose n'étoit pas difficile. Accusé d'avoir reçu des présents en vingt-deux occasions, et d'avoir toléré la corruption des gens de sa maison, Bacon prétexta une maladie, et, de sa chambre, écrivit une lettre au parlement, dans laquelle il reconnoisoit sa faute, avouoit chaque fait en particulier, et prétendoit pour sa défense, que les sommes reçues ne l'avoient été par lui que comme des prêts qu'il devoit rembourser. Il fut condamné à une amende de quarante mille livres sterling, et à garder prison à la volonté du roi. Il fut aussi déclaré incapable de remplir jamais aucune fonction publique, gratuite ou soldée (3 mai 1621).

L'emprisonnement de cet homme extraordinaire, dont les œuvres ont rendu d'immortels services aux progrès de l'esprit humain, ne dura pas long-temps. Il paroit que



Tombeau de Bacon à Westminster.

le roi lui fit remise de l'amende, à laquelle il étoit condamné, et lui accorda même une pension de huit cents livres sterling, sous condition de reviser ses ouvrages, et de les faire traduire en latin, tâche à laquelle il ne se livra qu'avec répugnance, ayant toujours les regards fixés vers la cour, et cherchant tous les moyens de s'y faire rappeler. Ses pétitions, ses lettres, les énumérations, renouvelées sans cesse, de ses anciens services, ne furent reçues par Jacques qu'avec froideur. De ce moment, Bacon ne montre plus qu'un caractère de bassesse indigne de ses talents et de son éminent savoir. Le philosophe avoit disparu, et l'homme mourut, cinq ans après sa disgrace, de cette douleur profonde et sans remède que le ciel réserve aux ambitieux tombés, pour la consolation des gens de bien (1626, 9 mai).

Après la punition de Bacon, le parlement continua ses enquêtes, et la chambre des lords condamna, à diverses peines, l'évêque de Landaff-Field, accusé de fraude et de corruption; sir John Bermet, juge à la cour des prérogatives de Canterbury, pour avoir reçu de l'argent, afin de permettre l'exécution de testaments contraires à la loi, et sir Henri Yelverton, procureur-général, pour avoir secondé les monopoleurs dans leurs exactions. En rendant ces sentences, les chambres étoient dans les limites de leurs priviléges; mais elles allèrent bientôt plus loin. Un nommé Floyd, avocat catholique, détenu, comme réfractaire, à la prison de la Flotte, fut assez indiscret pour témoigner sa satisfaction de la défaite de l'électeur Palatin, en Bohême, et de ce que le *bonhomme et la bonne femme Palsgrave*, ainsi nommoit-il l'électeur Frédéric et l'électrice, avoient été chassés de la ville de Prague. Cette niaiserie exaspéra les anglicans. Un papiste qui avoit l'impiété de se réjouir du désastre d'un prince protestant méritoit au moins le pilori; aussi la chambre des communes le condamna-

elle à subir cette peine, plus, à une amende de mille livres sterling, et à être conduit par la ville, sur un cheval, la tête tournée vers la queue de l'animal. Le roi, surpris, demanda comment la chambre des communes, dont le seul droit étoit celui d'accuser, se permettoit aussi de juger. Les communes soutinrent que, pouvant recevoir un serment, elles pouvoient aussi prononcer un arrêt. Les lords ne s'arrêtèrent pas à cette réponse; mais si la défaite des communes fut évidente, leur esprit de vengeance religieuse reçut une satisfaction barbare. Les lords condamnèrent Floyd, non-seulement au pilori et à l'amende, mais à l'emprisonnement perpétuel, à la dégradation de noblesse, à la flétrissure d'infamie, et de surcroît, à recevoir le fouet depuis la prison jusqu'à Westminster-Hall, attaché à une charrette. Le roi fit remise à ce malheureux du supplice du fouet; mais la disproportion du châtiment au délit, lui parut elle-même un véritable délit du parlement, et sa patience en fut épuisée. En conséquence, il fit annoncer au parlement (mai 1621) que son intention étoit de renvoyer la session à l'hiver suivant. Les communes, mécontentes, demandèrent une prolongation. Le roi leur accorda quinze jours, qu'elles refusèrent avec humeur; et les chambres furent ajournées au mois de novembre.

Williams avoit remplacé Bacon dans la charge de lord chancelier, et il engagea le roi, afin de réduire au silence les meneurs populaires à la prochaine réunion du parlement, à prononcer l'abolition des trente-six patentes de monopole les plus vexatoires, à s'occuper efficacement de favoriser le commerce avec l'étranger, et à réclamer hautement, par ses ambassadeurs, en faveur du palatin. Les efforts de Jacques, en ce dernier point, n'eurent aucun résultat; et lorsque le parlement rouvrit sa session (4 novembre 1621), les orateurs populaires se montrèrent mécontents et irrités. Sir Édouard Coke et sir Edwin Sands, les plus distingués d'entre eux, avoient été, durant l'intérim, soumis à des enquêtes; le premier, comme juge, à raison de ses richesses que l'on supposoit mal acquises; le second sur quelque charge secrète qui lui avoit valu une arrestation d'un mois. Leurs amis à la chambre prétendirent qu'ils n'avoient été poursuivis que par vengeance, et les représentèrent comme des martyrs de la cause du peuple. Dans leur exaspération, les communes rédigèrent une remontrance, ou pétition, où elles établirent que le pape aspiroit à la domination spirituelle sur tous les états de l'Europe, et le roi d'Espagne à la monarchie universelle; que les papistes anglois, encouragés par ces deux puissances, ne cachoient plus leur espoir, et entendoient la messe dans les chapelles des ambassadeurs étrangers; elles invitoient donc le roi à prendre part à la guerre d'Allemagne, en se déclarant hautement pour l'électeur palatin; à envoyer une expédition sur le territoire espagnol; à ne marier son fils qu'à une princesse protestante; à ordonner que tous les enfants des papistes leur fussent enlevés, afin de les instruire dans la religion anglicane, et à faire annuler, par une loi, toutes les compositions favorables, jusqu'à ce jour accordées aux réfractaires catholiques.

Jacques reçut, à Newmarket, une copie furtive de cette remontrance, qui le jeta dans une grande colère. Il écrivit immédiatement au président, qu'il ne comprenoit pas que la chambre se permît des discussions si étrangères à ses privilèges; qu'il défendoit expressément qu'elle s'immisçât dans des mystères d'état qui ne concernoient que le roi, tels que le mariage de son fils; et qu'il ne lui convenoit pas qu'on attaquât le caractère du roi d'Espagne, ni d'aucun autre prince de ses amis ou alliés. Il ajoutoit que la couronne saurait, au besoin, châtier les déportements des membres du parlement dont les indiscrets principes pourroient insulter à la majesté royale.

Les communes, loin de céder, présentèrent une justification de leur conduite, en termes plus respectueux, il est vrai, mais énergiques. Jacques, dans sa manie de controverse, répondit par une lettre étudiée, rem-

plie de sarcasmes et d'amères allusions. Une petite guerre de remontrances, de pétitions, de répliques et de récriminations s'engagea entre le souverain et les chambres; la colère du roi s'apaisa, et, par un message qui pouvoit passer pour conciliateur, il essaya de détourner ce que les débats avoient de trop acerbe; mais les communes protestèrent contre les doctrines que contenoit ce message, et déclarèrent que les libertés, franchises, privilèges et juridictions du parlement, étoient l'ancien et incontestable droit de naissance, et l'héritage des sujets de l'Angleterre. Jacques, furieux, se fit apporter les registres de la chambre, déchira de sa main la malencontreuse protestation, en présence du conseil, et prononça la dissolution du parlement.

Ce ne fut pas tout; dans l'état d'irritation où se trouvoit le roi, il lui devint impossible de garder quelque ménagement. En conséquence, il cita devant le conseil deux membres de la chambre des pairs, les comtes d'Oxford et de Southampton, et quatre membres de la chambre des communes, Coke, Pym, Philips et Mallory. Les premiers furent enfermés à la Tour, et les seconds à la prison de la Flotte. D'autres encore, tels que sir Dudley Diggs, sir Thomas Crew, sir Nathaniel Rich et sir James Perrot, dont les opinions étoient sans doute opposées à celles du ministère, mais dont la conduite étoit inattaquable, reçurent l'ordre de se rendre en Irlande, sous prétexte d'y remplir quelques emplois publics créés pour la circonstance. La prérogative royale permettoit alors au souverain de disposer de ses sujets, même contre leur volonté, pour les attacher à un service public; et ce privilége devenoit un moyen d'exil honorable, lorsque le conseil ne savoit comment atteindre les personnes dont la présence le gênoit.

Jacques, à diverses reprises, avoit essayé de marier le prince de Galles, Henri, soit avec une princesse de France, soit avec une infante d'Espagne; et Henri n'étoit pas encore inhumé, que déjà le roi demandoit, pour son dernier fils, Charles, la main de la princesse Christine, ou celle de l'infante dona Maria. Les négociations ouvertes avec la cour de France se prolongèrent tellement, qu'elles détournèrent Jacques de cette alliance, et que toute sa sollicitude se reporta sur la maison d'Espagne, qui consentit enfin à l'hymen proposé, en stipulant, pour la princesse, le libre exercice de la religion catholique en Angleterre. Mais il falloit encore obtenir du pape une dispense, et le pontife refusa de l'accorder, à moins qu'il n'en résultât quelques grands avantages pour l'église. Jacques, afin de satisfaire à cette condition, ordonna qu'un pardon, par le grand sceau, seroit accordé à tous les catholiques réfractaires qui le réclameroient dans le cours de cinq ans, et fit mettre en liberté tous ceux qui voulurent donner caution de comparoître ultérieurement. Les protestants se plaignirent de cette indulgence. Les catholiques, loin d'en être satisfaits, se récrièrent sur ce qu'on leur mettoit ainsi les fers aux pieds, et le nombre des mécontents augmenta. En 1623, enfin, le 5 janvier, les puissances qui négocioient arrêtèrent que la dot de la princesse seroit fixée à deux millions de ducats, et que les fiançailles se célébreroient quarante jours après l'arrivée de la dispense du pape.

Tandis que ces choses se passoient, le prince de Galles, dont Buckingham avoit rempli la jeune imagination d'idées romanesques, partit secrètement avec ce favori, pour la capitale de l'Espagne. Il espéroit par ce trait galant et hardi, se faire aimer de la jeune princesse, et terminer, en un jour, un traité qui tenoit en suspens les deux nations depuis près de sept années. Les deux aventuriers allèrent descendre chez le comte de Bristol, l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, et dès que le prince de Galles eut été reconnu, le roi, la noblesse et même la population espagnole, l'accueillirent avec des transports de joie et des honneurs inaccoutumés; on ouvrit les prisons, on lui donna le pas sur le roi lui-même, on lui confia des clés d'or qui ouvrirent à toute heure les appartements royaux. Le prince ne tarda pas à s'apercevoir que l'on regardoit sa vanité

comme un gage anticipé de sa conviction à la foi catholique, et il se vit bientôt obligé d'écrire à son père pour lui demander jusqu'à quel point il devoit reconnoître l'autorité du souverain pontife. Jacques, effrayé, se hâta de lui répondre qu'il ne savoit ce qu'on vouloit lui dire, que pour le monde entier, il ne reconnoîtroit la suprématie spirituelle du pape, et qu'il ne changeoit pas de religion comme de chemise.

Quand on connut en Angleterre le voyage du prince et la réception qu'on lui avoit faite à la cour de Madrid, le mécontentement général éclata hautement. Le clergé voulut faire des remontrances au roi qui, cependant, refusa de les écouter, envoya au prince Charles des officiers, des bijoux, des chapelains, lui fournit les moyens de soutenir avec honneur le haut rang d'héritier de la couronne d'Angleterre, et conféra le titre de duc à Buckingham. Il s'engagea de plus, à ratifier tout ce que *Baby Charles* et *Dog Steenie*, ridicules surnoms dont il affubloit son fils et son favori, pourroient conclure avec le ministère espagnol. Les négociations s'ouvrirent entre eux et le duc d'Olivarèz, et il en résulta deux traités, l'un public, l'autre secret. Le premier stipuloit tout ce qui concernoit la célébration du mariage, d'abord en Espagne, puis en Angleterre, et la concession d'une église et d'une chapelle pour le culte de l'infante et de ses serviteurs, dont les chapelains seroient Espagnols et ne ressortiroient que de leur évêque national. Le second établissoit que les lois pénales contre les catholiques ne seroient plus exécutées, que le culte catholique seroit toléré dans les maisons particulières, qu'on ne détourneroit point la princesse de la loi de ses pères et que le roi Jacques demanderoit au parlement le rapport des lois pénales. Le traité public fut juré par le roi et les lords du conseil, dans la chapelle de Westminster; mais il jura seul l'exécution du traité secret à l'hôtel de l'ambassadeur espagnol.

Mais, pendant ce temps, les agents du roi d'Espagne en Angleterre jetoient dans leurs correspondances des doutes sur la loyauté de Jacques; le prince s'impatientoit des lenteurs apportées par les Espagnols dans la ratification des traités, et Buckingham, par la légèreté de ses manières et la dépravation publique de ses mœurs, se faisoit un ennemi irréconciliable du comte-duc d'Olivarèz. Grégoire XV vint à mourir sur ces entrefaites; la dispense qu'il avoit accordée se trouva nulle de plein droit, et il devint nécessaire d'en solliciter une autre. Durant ce délai, le roi d'Espagne proposa d'ajouter aux traités un article additionnel, par lequel le prince Charles s'engageoit à épouser l'infante à Madrid, à l'arrivée de la réponse de Rome (juillet 1623), et le roi d'Espagne à la lui envoyer à Londres au mois de mars suivant. Charles, qui entendait que sa femme le suivît à son retour, et qui ne consentoit pas à l'épouser sans cette clause, pria son père de le rappeler immédiatement. Jacques lui envoya l'ordre de revenir près de lui, et de nouveaux arrangements furent pris pour les fiançailles; elles devoient avoir lieu à Noël, et don Carlos, frère de Philippe, étoit chargé de représenter le prince de Galles. La procuration fut déposée entre les mains de l'ambassadeur anglois, le comte de Bristol, dont les intrigues avoient concouru à perdre Buckingham dans l'esprit des Espagnols. L'infante prit le titre de princesse d'Angleterre; on lui forma une cour convenable; Philippe et Charles se traitèrent en frères en se séparant, et les deux favoris en ennemis acharnés.

A peine le prince Charles fut-il rendu à Ségovie qu'il expédia au comte de Bristol l'un des secrétaires de Buckingham, nommé Leclerk, chargé d'une lettre qui défendoit à l'ambassadeur, de remettre au roi la procuration du prince, avant d'avoir la garantie que l'infante ne se retireroit pas dans un monastère après la célébration du mariage. La manifestation de cette crainte, étoit presque une injure à la loyauté de Philippe, mais il ne jugea pas à propos de s'en formaliser; il donna au comte de Bristol toutes les garanties qu'on pouvoit désirer, et celui-ci en fit part au roi Jacques. D'autres intrigues furent



Portrait du duc de Buckingham d'après l'original de Jansen, actuellement en la possession du comte de Clarendon.

alors ourdies pour empêcher la remise de la procuration ; elles échouèrent par la droiture même et la bonne foi des ministres espagnols. La dispense arriva, et Philippe fixa le 29 novembre pour le jour des fiançailles, et le 9 du mois suivant pour celui du mariage. On fit de grands préparatifs de fêtes et de réjouissances publiques, et dans quatre jours les cérémonies nuptiales devoient commencer, lorsque trois courriers qui se succédèrent à peu d'heures de distance, apportèrent au comte de Bristol défense de livrer la procuration, ordre de retourner en Angleterre, et des instructions pour informer Philippe que Jacques consentiroit à terminer le mariage, si le roi d'Espagne s'engageoit à prendre la défense de l'électeur Palatin, et à commencer immédiatement les hostilités en sa faveur. Indigné, non sans raison, le souverain des Espagnes et des Indes, déclara qu'ayant reçu les serments des princes anglois, il les croyoit tenus à remplir leurs obligations, comme lui-même à remplir les siennes. Il contremanda les fêtes de l'hyménée, prescrivit à l'infante de quitter le titre de princesse d'Angleterre, et ordonna des préparatifs de guerre. Le comte de Bristol reçut en arrivant dans sa patrie la défense de paroître à la cour, et Jacques refusa constamment de le voir et d'entendre sa justification.

Le roi reçut avec des démonstrations de joie son fils et le duc de Buckingham, que le peuple avoit surnommés les chevaliers

errants; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ses sujets ne le considéroient plus que comme un prince fourbe et dissimulé qui employoit sans vergogne le mensonge dans ses transactions, et qui manquoit honteusement aux engagements les plus solennels. Le chagrin l'accabla; il avoit compté sur la dot de l'infante pour se délivrer de ses embarras pécuniaires, et il se voyoit obligé de convoquer un parlement pour dernière ressource. Malgré ses répugnances, il fallut cependant se résoudre à user de ce moyen, et le 19 février 1624 il ouvrit la session par un discours dont l'humilité contrastoit singulièrement avec la hauteur qu'on avait constamment observée dans tous les autres. Il demandoit qu'on jugeât sa conduite avec indulgence, et prétendoit que dans tous ses projets de traités publics ou secrets, il avoit toujours fait des réserves pour la cause de la religion. Buckingham fit aux chambres réunies en conférence générale, un long et spécieux récit de ses démarches et négociations à Madrid. Le comte de Bristol auroit pu seul en démontrer le peu de véracité, mais il étoit exilé, et tous les torts furent rejetés sur l'Espagne, nonobstant les représentations et les protestations de l'ambassadeur de cette puissance. Les chambres accordèrent toute croyance à Buckingham et se contentèrent de répondre que le discours du favori n'attaquoit que les actes du ministère espagnol et nullement le caractère du souverain. Les communes, qui ne cherchoient que l'occasion de déclarer la guerre aux papistes, conseillèrent au roi de rompre immédiatement les traités relatifs au mariage du prince et à la restauration du palatinat qui en étoit une condition.

Forcé de céder au torrent, Jacques fit connoître aux communes que, pour commencer la guerre avec quelque chance de succès, il lui falloit des sommes considérables, que son trésor étoit vide et que ses dettes étoient énormes. Les chambres, dans une seconde adresse qui fut présentée au roi, par l'archevêque de Canterbury, le même qui peu de temps auparavant avoit donné son entière adhésion aux articles religieux du traité avec l'Espagne, offrirent leurs personnes et leurs fortunes en termes trop généraux pour avoir une grande valeur. Jacques s'expliqua nettement : il demanda sept cent mille livres sterling pour les préparatifs de guerre, et un subside annuel de cent soixante mille livres pour éteindre ses dettes. Les communes toutefois ne votèrent que trois cent mille livres, et la rupture des traités avec l'Espagne fut officiellement annoncée. On remit en vigueur les lois pénales contre les catholiques; on examina quelques patentes de monopoles qui furent annulées, et les meneurs de l'opposition parlementaire, accusèrent devant la chambre des pairs le lord trésorier Cranfield, comte de Middlesex. Cette accusation étoit un effet de la vengeance de Buckingham que le trésorier avoit blessé en plusieurs circonstances; et le favori, afin de perdre son ennemi, s'étoit lié par un compromis avec les chefs du parti patriote. Le foible Jacques avoit pressenti qu'en ouvrant ainsi la porte aux persécutions parlementaires, Buckingham et même le prince Charles, qui ne vivoit, selon l'expression triviale du roi, que des accusations *dont il se farcissoit le ventre*, donnoient aux communes une arme qu'elles tourneroient bientôt contre eux-mêmes ; il le leur avoit dit fort rudement, mais sans montrer assez de caractère pour les arrêter dans la fausse route qu'ils suivoient. Le trésorier, poursuivi avec acharnement, fut donc sacrifié à Buckingham ; il n'eut que trois jours pour préparer sa défense et fut privé de l'avantage d'un conseil, tandis que ses accusateurs étoient assistés des plus célèbres avocats. Déclaré coupable sur plusieurs points, comme prévaricateur et corrupteur, il fut condamné à l'emprisonnement, à la perte de son siége au parlement et à une amende de cinquante mille livres sterling; mais ses plaintes amères sur cette jurisprudence, qui accordoit toutes les faveurs à l'accusation, et qui privoit la défense des moyens de faire connoître la vérité, amenèrent de grandes améliorations pour l'avenir ; les lords arrêtèrent

que désormais l'accusé recevroit copie des dépositions faites pour ou contre lui, et que sur sa demande un conseil lui seroit accordé.

La puissance de Buckingham, étayée de celle du prince Charles, étoit alors si absolue que les ambassadeurs d'Espagne se crurent intéressés d'honneur à prévenir le roi Jacques qu'il étoit aussi prisonnier dans son propre palais que François Ier l'avoit été à Madrid, que nul n'osoit exécuter ses ordres sans en avoir préalablement référé au favori, et que Buckingham et le prince conspiroient pour s'emparer du trône, reléguer le roi dans une campagne, et régner l'un comme régent, et le second comme unique et tout puissant ministre. Buckingham, à qui Jacques s'en ouvrit, protesta de sa loyauté, se plaignit qu'on lui faisoit injure, et profita de quelques accès de fièvre dont il fut atteint pour annoncer que le doute seul le conduiroit au tombeau. Jacques conçut des craintes pour la vie de son favori; et, sur le refus des ambassadeurs de faire connoître le nom des accusateurs, il déclara que Buckingham étoit complétement justifié à ses yeux. Les envoyés d'Espagne demandèrent immédiatement leurs passe-ports.

Le gouvernement anglois prit alors la ferme résolution de reconquérir le Palatinat. Le comte Mansfeldt, célèbre aventurier, et seul espoir de Frédéric, vint en Angleterre et se mit à sa solde. On leva une armée de douze mille hommes (1624) qui fit voile pour la Zélande où elle ne tarda pas à être décimée par une maladie épidémique. En peu de temps Mansfeldt perdit cinq mille hommes; il n'en poursuivit pas moins sa marche vers le Rhin, mais son courage et son habileté ne purent détruire les obstacles réunis contre lui.

Jacques, cependant, suivoit avec persévérance le projet de donner en mariage à son fils la fille d'un roi, malgré l'antipathie de ses sujets pour toute alliance avec une



Costumes militaires. — Chef de Piquiers et cuirassier. (Tirés de la collection de Meyrick.)

puissance catholique. Baby Charles et Dog Steenie, en traversant la France l'année précédente, s'étoient présentés comme de simples étrangers à la cour du Louvre, et ils avoient remarqué dans un bal la princesse Marie-Henriette, la plus jeune des filles du feu roi Henri IV, âgée seulement de quatorze ans. Le lord Kensington et le comte de Carlisle furent chargés de présenter solennellement une demande en mariage, qui fut agréée du ministre alors tout-puissant, le cardinal Richelieu. Les conditions de cet hymen furent que les contractants seroient mariés comme Henri IV l'avoit été à Marguerite de Valois, que la princesse et sa suite jouiroient du libre exercice de leur religion, et qu'elle surveilleroit l'éducation domestique de ses enfants jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de treize ans. La dot devoit être de huit cent mille couronnes, mais le cardinal exigea, comme clause indispensable à l'honneur de la France, que les avantages promis aux catholiques par le traité de Madrid fussent garantis par celui de Paris. Cette prétention manqua de rompre la négociation; mais après de longues discussions, un engagement secret, signé du roi Jacques et de son fils, promit aux catholiques anglois plus de liberté de culte que ne leur en eût valu l'alliance espagnole. Cet engagement fut bientôt remplacé par un compromis plus explicite qui portoit que tous les catholiques arrêtés pour cause de religion seroient relâchés, que les amendes perçues seroient restituées, et qu'ils jouiroient du libre exercice privé de leur culte. On peut remarquer déjà dans ces concessions, si contraires à l'esprit national, l'origine de ces actes clandestins qui effrayèrent les Anglois sur le maintien de leur religion, leur apprit à douter de la loyauté de leurs souverains, et préparèrent la catastrophe du règne suivant.

La sollicitude de Jacques en faveur de son fils arrivoit enfin à un résultat recherché et attendu depuis neuf années; mais il ne lui étoit pas donné d'en jouir. Une grave indisposition vint suspendre les préparatifs qu'il se plaisoit à diriger. Vers le printemps de l'année 1625, une fièvre tierce, une goutte remontée, d'autres affections peut-être que méconnurent les médecins, et sa propre obstination à refuser les remèdes qu'on lui prescrivoit, le mirent promptement à l'extrémité. Il déploya dans ses derniers moments un courage, une sérénité d'esprit, une générosité de sentiments qui arrachèrent des larmes à tous ses serviteurs. Il reçut le sacrement le onzième jour de sa maladie, et protesta dans ce moment solennel de son profond attachement à la religion anglicane. Le 27 mars il expira dans la vingt-troisième année de son règne et la cinquante-neuvième de son âge. Il avoit eu sept enfants, mais deux seulement lui survivoient, Elisabeth, princesse palatine, reine titulaire de Bohême, et Charles, son successeur.

Avec un caractère peu entreprenant et fort inoffensif, le roi Jacques, nonobstant son incontestable habileté, ne fut qu'un prince foible et méprisé de ses sujets. Son indécision, ses puériles partialités, ses craintes perpétuelles influoient d'une manière fâcheuse sur la rectitude de son jugement, et chacune des vertus qu'on lui accordoit étoit souillée par le contact du vice voisin. Sa prudence touchoit à la ruse, sa générosité à la profusion, son amour de la paix ressembloit à de la pusillanimité; ses amitiés n'étoient dirigées que par un vain caprice, et sa vanité l'exposoit souvent au ridicule. Le célèbre Sully, l'ami de Henri IV, le nommoit le plus sage des fous de l'Europe, tandis que ses flatteurs l'appeloient le Salomon de la Grande-Bretagne. Il ne manquoit peut-être pas de courage personnel, quoiqu'il tremblât à la vue d'une épée nue, mais il manquoit essentiellement de courage politique. Le but dominant de toutes ses actions étoit la conservation d'un bien-être spécial auquel il sacrifioit ses intérêts et ses devoirs. Il cherchoit ses aises sur toute chose, se délivrant sur ses ministres et ses favoris du poids des affaires publiques, donnant sa parole et se parjurant à sa convenance, approuvant les mesures même que son bon sens condamnoit, accroissant par des pro-



Portrait de Jacques Ier.

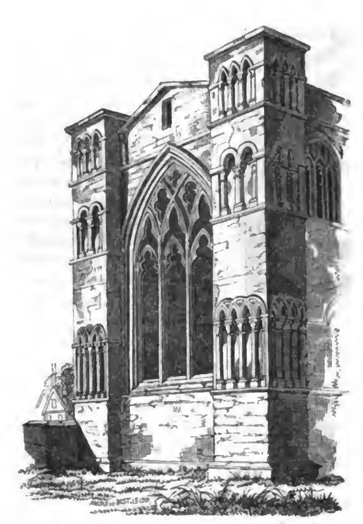
digalités des dettes qui l'affligeoient, pour se soustraire au désagrément d'un refus; et négligeant tous les soins du gouvernement pour quelques débauches de table, quelques parties de chasse, quelques bouffonneries de saltimbanques. Ses attachements pour Somerset et Buckingham ont été l'objet d'une accusation qui exige de grandes preuves pour être admise; peut-être n'y eut-il dans sa conduite envers ses favoris que de l'imprudence et de la puérilité.

Le roi Jacques Ier porta fort loin l'orgueil littéraire et la suffisance d'auteur, ce qui lui valut le dédain et les moqueries des véritables savants. Il se croyoit le premier théologien du monde, ridicule qu'il partagea avec Henri VIII, Edouard VI et même Elisabeth, singulière et cruelle race de défenseurs de la foi. Il s'occupa aussi de démonologie, prouva très-pertinemment, au dire de ses adulateurs, l'existence des sorciers, et parvint à découvrir la raison qui portoit le diable à communiquer plutôt avec les vieilles femmes qu'avec les jeunes. Fort de cette prétendue science, il fit brûler tous les ans un certain nombre de sorcières, et plaça, dans la jurisprudence angloise, la sorcellerie au rang des plus grands crimes. Le savant et judicieux Bacon versoit cependant alors l'éclatante lumière de son génie sur la route des progrès de l'esprit humain.

La poésie dramatique s'honora sous le roi Jacques des principaux ouvrages de l'illustre Shakspeare. Comme ceux de beaucoup d'écrivains illustres, les chefs-d'œuvre de ce grand homme furent peu goûtés de ses contemporains, et ce ne fut qu'après de nombreuses sollicitations, long-temps repous-

sées, que Jacques lui accorda une espèce de grange appelée le Globe (*the Globe*) pour y faire représenter ses pièces. Fairfax et Harrington traduisirent en vers, l'un la *Jérusalem délivrée* du Tasse, l'autre le *Roland furieux* de l'Arioste. Donne composa des satires dans un style aussi dur que boursouflé. Raleigh écrivit avec succès l'histoire grecque et romaine, et cet auteur infortuné sert encore aujourd'hui de modèle à quelques amateurs des formes naïves des vieux temps.

Les revenus de la couronne ne dépassèrent pas sous ce règne la somme de 450,000 livres sterling, et les dépenses du roi excédoient ce total de 36,000 livres.



Vue de l'extrémité est de la cathédrale d'Oxford.

CHARLES Iᵉʳ.



n doit avoir remarqué dans l'exposé des règnes précédents combien les monarques anglois redoutoient la convocation des parlements, où leurs actes étoient souvent examinés avec sévérité, et dont les conseils et les prétentions se montroient constamment en opposition avec leur volonté royale; Charles, au contraire, montra une extrême impatience de réunir les chambres, dans la pensée peut-être que la générosité de ses sujets s'empresseroit d'étayer, par le don de quelques subsides, les premiers pas de son gouvernement. Cependant il se vit forcé de renvoyer l'ouverture de la session jusqu'au 18 de juin, par des prorogations répétées, afin de se donner le loisir de ratifier, comme roi, le traité conclu, comme prince, avec la France, et de se livrer au bonheur de recevoir avec magnificence une jeune et belle princesse, qui venoit unir sa destinée à celle du nouveau souverain.

Charles Iᵉʳ ne comptoit encore que vingt-cinq ans (1625). Crédule et sans expérience des hommes, il prenoit pour sincères les louanges dont on l'accabloit, et Buckingham n'eut aucune peine à capter toute sa confiance, ainsi qu'il s'étoit emparé de celle du roi Jacques qu'il avoit presque tenu en tutelle dans ses dernières années. Ce fut ce favori qui ramena en Angleterre la royale épouse. Charles la reçut à Douvres à la tête de sa noblesse, et la conduisit promptement au palais de Hamptoncourt, sans faire d'entrée solennelle à Londres, à cause des ravages affreux qu'exerçoit alors une maladie épidémique de nature pestilentielle. Le nombre des morts dans la capitale dépassoit, dit-on, celui de quatre mille par semaine.

A l'ouverture du parlement, il fallut annoncer que le dernier roi avoit laissé pour sept cent mille livres sterling de dettes. Ce n'étoit pas la faute du nouveau souverain et lui-même avoit besoin de subsides, soit pour commencer la guerre votée par le dernier parlement, soit pour couvrir les dépenses de son mariage. Une opposition d'abord cachée, mais bientôt ouverte, se forma dès le premier jour dans les deux chambres. Le comte de Pembroke devint son chef et le renversement de l'influence de Buckingham fut le but qu'elle se proposa. Les puritains de la chambre des communes, qui voyoient partout le catholicisme comme un fantôme envahisseur, se réunirent au parti des patriotes qui s'occupoient peu de croyances religieuses, mais qui combattoient pour la réforme des abus et la conservation des libertés du peuple. La liberté civile et la véri-

table religion devinrent donc le but avoué de leurs efforts, et tout ce qui sembloit s'écarter de leurs principes étoit taxé par eux de superstition ou de servilité. Leur première démarche fut de présenter au jeune monarque qui venoit d'épouser une princesse catholique une adresse tendant à remettre à exécution les statuts existants contre les réfractaires et missionnaires papistes. Charles n'osa leur témoigner le mécontentement qu'il éprouvoit, et se borna à leur faire une réponse gracieuse mais peu concluante. Il en résulta que la chambre des communes ne vota qu'un subside d'environ cent cinquante mille livres sterling, et ne lui accorda que pour une année la jouissance des droits de tonnage et de pondage qui se votoit ordinairement pour toute la durée d'un règne. Charles indigné ajourna le parlement au 11 juillet suivant dans la ville d'Oxford.

Cette session nouvelle fut moins satisfaisante encore, et s'écoula tout entière en querelles et en récriminations. On attaqua la conduite de Buckingham et son peu d'habileté dans les affaires; on se plaignit de son insatiable ambition. Charles embrassa la défense de son favori, et ce ne fut qu'en dissolvant le parlement qu'il parvint à détourner l'acte d'accusation que les chambres se préparoient à porter contre le duc.

Buckingham, peu de jours après, se rendit à Plymouth en sa qualité de lord-amiral d'Angleterre, afin de presser les préparatifs de l'expédition. Charles, pour se procurer de l'argent, leva, sans bill régulier, des droits sur les marchandises, tira, sous le sceau privé, des mandats sur les membres les plus riches de la noblesse et de la bourgeoisie, suspendit le paiement de tous les gages et traitements de sa maison, et réduisit sa propre table au plus strict nécessaire. Il parvint, par ces moyens, à mettre en mer une escadre de quatre-vingt-dix vaisseaux, qui se dirigea sur la ville de Cadix, sous le commandement d'Édouard Cécil, créé alors lord Wimbledon. Cet officier débarqua d'abord quelques troupes qui s'emparèrent du fort du Puntal; mais ses soldats ayant pénétré dans les caves se prirent de vin et montrèrent une telle insubordination que le commandant crut devoir les rappeler à bord, quoique aucun ennemi ne se fût présenté. Il chercha ensuite à intercepter un riche convoi de vaisseaux marchands qui revenoient des Indes, mais il fut aussi malheureux dans cette tentative que dans la première : le convoi lui échappa à la faveur de la nuit, et, après une croisière infructueuse de soixante-dix jours, il revint à Plymouth avec les débris d'une armée décimée par une maladie contagieuse et sans avoir combattu l'ennemi. De grandes plaintes s'élevèrent contre cette expédition sans résultat; le roi qui l'avoit ordonnée fut généralement blâmé. Il s'étoit livré à des espérances illusoires de victoires et de dépouilles, et il se trouvoit en définitive plus endetté qu'auparavant. Il ordonna une enquête, mais d'autres événements rejetèrent bientôt celui-ci dans l'oubli.

Charles avoit donné sa parole royale de convoquer le parlement avant Noël (1626), et comme cette époque approchoit, il usoit de tous ses efforts afin de diviser les membres de l'opposition. Le lord Williams, garde des sceaux, dont il redoutoit le caractère, eut ordre de remettre ses fonctions au procureur général sir Thomas Coventry. Le roi effaça lui-même de la liste des shérifs plusieurs noms qu'il remplaça par ceux de membres influents de la chambre des communes, ennemis de Buckingham, afin de les écarter de la représentation, grossier expédient qui ne servit qu'à hâter l'explosion du mécontentement qu'il redoutoit. Le parlement ouvrit sa session quatre jours après le couronnement de Charles Ier. La Chambre des communes institua sur-le-champ trois comités, le premier de religion, le second de griefs, le troisième de malheurs, causes et remèdes. Le comité de religion poursuivit les papistes avec plus de rigueur que jamais, celui des griefs dénonça seize abus attentatoires aux libertés du peuple, et parmi lesquels on comprenoit la levée illégale par le lord trésorier des droits de tonnage et pondage, qui n'avoient été votés que pour une année. On s'oc-

cupa ensuite des subsides demandés par le roi, et l'on déclara qu'ils lui seroient accordés lorsqu'il auroit pourvu au redressement des griefs. Sa colère fut grande, il s'emporta, il menaça; mais, au même moment, le comité des malheurs, causes et remèdes prit la résolution d'accuser Buckingham de plusieurs crimes et malversations devant la chambre des pairs.

Tandis que cette guerre intestine se poursuivoit, le roi commit l'imprudence de chercher à exclure de la chambre des pairs le lord Arundel, comte maréchal. Son fils, le lord Maltravers, avoit épousé la fille du duc de Lennox sans demander le consentement du roi. Charles refusa de recevoir les excuses du comte et signa l'ordre de le conduire à la Tour. C'étoit, suivant le monarque, un ennemi de moins pour Buckingham; mais les lords demanderent à l'instant la délivrance du comte, en représentant que l'arrestation de l'un d'eux, durant les sessions, étoit un attentat aux priviléges de leur chambre. Après un débat, où les reproches ne furent pas épargnés, les lords prirent la résolution de ne plus siéger jusqu'à ce qu'Arundel leur eût été rendu. Charles fut encore forcé de plier et le comte maréchal reprit sa place en triomphe.

Le duc de Buckingham avoit un autre ennemi fort à redouter, car il possédoit tous les secrets du voyage en Espagne, c'étoit le comte de Bristol. Afin de l'écarter de la chambre des pairs, Charles avoit ordonné de retenir sa lettre de convocation. Bristol s'en plaignit par un mémoire adressé à ses collègues, et le roi, averti de cette démarche, lui fit envoyer immédiatement sa lettre mais avec défense de s'en servir sous peine d'encourir la disgrace royale. Bristol communiqua cet ordre à la chambre en sollicitant la permission d'accuser, du lieu de sa retraite, l'homme qui le privoit de ses droits et de sa liberté. Afin de prévenir cette accusation contre Buckingham, le procureur général fut chargé d'accuser immédiatement Bristol de haute trahison à la barre de la chambre. Les lords, qui devinèrent le motif de cette mesure hâtive, ordonnèrent que les deux causes seroient successivement vidées, en maintenant à Bristol toute la validité de son témoignage.

L'accusation contre Buckingham portoit sur des points moraux et politiques. Selon Bristol, il avoit conspiré avec l'ambassadeur d'Espagne pour attirer le prince à Madrid et le déterminer à changer de religion; la corruption publique de ses mœurs avoit inspiré à cette cour étrangère un profond mépris pour l'Angleterre qui se servoit de tels représentants; il n'avoit conseillé de rompre le traité de mariage que par esprit de vengeance, et ses mensonges et faux rapports avoient induit en erreur son propre souverain et le parlement. On ignore ce que Buckingham eût répondu, car les chambres furent dissoutes avant de pouvoir s'occuper de ce procès. L'accusation contre Bristol étoit tout-à-fait insignifiante, il justifia sa conduite dans une des séances, et la chambre se déclara satisfaite.

Les charges accumulées contre Buckingham par la chambre des communes avoient une importance plus réelle. Treize chefs de délits lui étoient reprochés, parmi lesquels étoient compris ceux d'avoir extorqué des sommes considérables à la compagnie des Indes Orientales, d'avoir prêté une escadre angloise pour agir contre les protestants, d'avoir acheté à prix d'argent et remis sur sa personne les plus hauts emplois du royaume, d'avoir élevé ses pauvres parents aux richesses et aux honneurs, et d'avoir fait prendre une médecine au feu roi sans l'ordonnance des docteurs. Ce dernier délit considéré comme empoisonnement entraînoit la peine de mort. Deux députés, sir Dudley Digges et sir John Elliot, en présentant cet acte d'accusation, laissèrent entendre qu'un plus haut personnage avoit trempé dans la conspiration contre la vie de Jacques Ier. Le roi indigné les fit conduire à la Tour et demanda vengeance pour son caractère souverain méconnu à la chambre des lords. Les Communes de leur côté réclamèrent la liberté de leurs membres, et Charles céda encore, avec le regret peut-

être d'avoir aigri le parlement sans aucun avantage.

Charles prit alors la résolution de dissoudre les chambres, et comme les lords insistoient pour obtenir un délai, il leur répondit avec humeur: « Pas une minute, pas un instant de plus! « Et le même jour, il ordonna l'emprisonnement du comte d'Arundel et du comte de Bristol.

Le roi, en se séparant des chambres, les avoit menacées de suivre de *nouveaux conseils*; il fallut bientôt en essayer, car sa détresse étoit au comble. Il étoit entré avec la Hollande et le Danemark, à l'instigation de Buckingham, dans des traités et engagements peu conformes à ses habitudes pacifiques, et ses alliés lui faisoient chaque jour de nouvelles demandes; afin d'y subvenir il autorisa la levée des droits de pondage, et tonnage, nonobstant l'absence de tous bills à cet égard. Il fit donner à long bail les terres de la couronne, sous condition du paiement immédiat d'une finance considérable; il nomma des commissaires chargés de rechercher les arriérés et de les faire rentrer, ainsi que d'entrer en composition pour le paiement des amendes religieuses. On tira, sous le sceau privé, des mandats sur les seigneurs, les gentilshommes et les négociants bien famés; il exigea impérieusement de la ville de Londres une avance de cent vingt mille livres sterling; il força enfin les villes maritimes à entretenir un certain nombre de vaisseaux armés sous prétexte de protéger le commerce, et chargea les lords lieutenants des comtés de réunir les habitants et de les exercer au maniement des armes. Tous ces actes illégaux excitèrent au plus haut degré l'indignation publique; beaucoup de personnes refusèrent d'acquitter les mandats de l'emprunt forcé; on en jeta un grand nombre dans les prisons et cinq d'entre eux eurent le courage de demander hautement aux lois du pays leur élargissement comme une justice. La cause fut portée à la cour du ban du roi et toute la nation fut attentive au dénoûment. Charles cependant redoubla de rigueur afin de montrer, disoit-il, qu'il n'avoit pas le caractère foible qu'on lui supposoit. Il fit loger par billets dans les maisons particulières les soldats revenus de Cadix; on surchargea d'un grand nombre de ces hôtes incommodes les personnes qui avoient refusé ou différé le paiement de l'emprunt, plusieurs furent enlevées pour le service de la flotte ou de l'armée. Ces actes arbitraires et vexatoires accumuloient sur le malheureux roi des haines et des vengeances dont il étoit loin de prévoir le résultat.

Dans ces circonstances difficiles, où le monarque avoit tout à ménager au dedans et au dehors, il imagina tout à coup de rompre avec la France. Les motifs qui le dirigèrent sont à peine croyables.

Le duc de Buckingham, comme on l'a déjà vu, avoit été chargé de ramener en Angleterre la jeune princesse Henriette, et les mémoires fidèles du temps ont rapporté que la noble et belle figure du favori de Charles, sa grâce, sa magnificence n'avoient pas déplu à la reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII. Encouragé par les regards de la reine, le présomptueux Buckingham avoit eu l'audace de revenir secrètement à Paris et de pénétrer sans se faire annoncer dans la chambre à coucher d'Anne d'Autriche, qui ne lui avoit ordonné de sortir qu'avec une apparente rigueur. Louis XIII, informé de cette démarche inouïe, avoit depuis constamment refusé de recevoir le duc, bien qu'à trois reprises différentes le roi Charles eût voulu le lui faire agréer comme ambassadeur. Buckingham alors jura qu'il verroit la reine en dépit de la puissance françoise, et il usa de toute son influence sur l'esprit du roi pour l'engager à rompre avec son beau-frère. Afin d'y parvenir il excita des tracasseries entre Charles et sa jeune épouse, fit renvoyer brutalement en France la maison de la reine d'Angleterre, nonobstant les clauses du contrat de mariage, excita les armateurs anglois et même les vaisseaux de guerre à s'emparer de navires marchands françois, qu'il fit ensuite déclarer de bonne prise par sentence de l'amirauté. Ces infractions aux traités et à la paix jurée attirèrent de vives

représentations de la part du cabinet françois. Ce n'étoit pas assez : Buckingham vouloit la guerre, et il engagea le foible Charles à embrasser le parti des protestants soulevés en France et à leur fournir des secours. Le duc de Soubise et le comte de Brancas furent accrédités en Angleterre comme agents des huguenots. Une flotte de cent voiles, avec sept mille hommes de troupes de débarquement, fit voile pour la Rochelle, le boulevart des réformés à cette époque : Buckingham la commandoit. Ses instructions publiques lui prescrivoient d'employer ses forces en faveur de l'électeur Palatin, et ses ordres secrets, de pénétrer dans la ville de la Rochelle où devoit le recevoir le duc de Rohan à la tête d'une armée. Mais les mesures avoient été si mal combinées que les Rochellois, qui n'avoient reçu aucun avis de l'expédition des Anglois en leur faveur, craignoient de se donner un maître, et s'opposèrent à son introduction. De la Rochelle, Buckingham se porta sur l'île de Ré, y opéra une descente, ne sut pas profiter de ses premiers succès, et, par un repos de cinq journées qu'il laissa prendre à ses troupes, donna au gouverneur Toiras le loisir de s'approvisionner et de se fortifier dans le château de Saint-Martin, la principale forteresse de l'île. (1627)

Les Rochellois, séduits par les promesses du duc de Rohan et celles de Buckingham, se déclarèrent enfin, ils levèrent l'étendard de la révolte et envoyèrent des députés à l'amiral anglois pour le supplier de venir à leur secours; mais Buckingham, après un siége inutile de deux mois et demi, se trouvoit lui-même dans une position difficile ; il étoit surveillé par un corps nombreux de François sous les ordres du maréchal Schomberg; il prit le parti de se rembarquer après une affaire où sa cavalerie fut enfoncée et où il perdit deux mille hommes. Le résultat de son expédition avoit été de placer les Rochellois dans la position de rebelles, et de préparer la catastrophe qui les soumit au monarque françois et à son ministre Richelieu, après un siége meurtrier.

Le mécontentement étoit au comble en Angleterre. Les libertés publiques étoient ouvertement violées; on percevoit au nom du roi des taxes illégales, le commerce étoit anéanti par la guerre avec l'Espagne et avec la France. Pas une famille qui n'eût à déplorer la perte d'un fils ou d'un frère; et tous ces maux étoient attribués à l'aveuglement du roi qui persistoit à n'écouter, à ne suivre que les conseils d'un favori capricieux, frivole et débauché, et la désaffection et le mépris pénétroient rapidement dans tous les rangs de la société. Ce que Charles redoutoit le plus au monde étoit la convocation d'un parlement; cependant il falloit s'y résoudre afin d'obtenir les subsides nécessaires pour préparer une expédition plus fructueuse, qui réhabilitât l'honneur des armes angloises. Les représentants des communes s'y montrèrent animés d'un esprit d'indépendance plus favorable que jamais à la cause de la liberté, et l'on remarqua que le choix en avoit été tel que la masse de leurs richesses étoit trois fois plus considérable que celle de la chambre des lords. Afin de se concilier l'opinion publique, Charles fit mettre hors de prison toutes les personnes arrêtées pour avoir refusé le paiement de l'emprunt forcé; l'archevêque Abbot, suspendu de ses fonctions pour avoir refusé la prédication d'un sermon politique ordonné par le roi, fut réintégré dans l'exercice de son autorité; l'ex-garde des sceaux, Williams, et le comte de Bristol furent rendus à la liberté avec permission de siéger à la chambre des lords. On devoit donc s'attendre à quelque modération dans le discours du trône; mais le malheureux Charles étoit aussi variable dans ses idées que dans sa conduite, et son langage témoigna de l'aigreur qui l'animoit : « La voie » parlementaire dit-il, est la plus prompte » pour obtenir les subsides nécessaires au » salut de l'état. Si votre conscience ne vous » engage pas à contribuer à ses besoins pressants, la mienne m'ordonnera d'user des » autres moyens que Dieu a mis dans mes » mains. Ce que je dis n'est pas une menace, » je la dédaigne, si ce n'est avec mes égaux : » c'est un avertissement que je vous donne

» et souvenez-vous-en; je vous le répète, » souvenez-vous-en.

Les dispositions du roi étoient si claires que les chefs de l'opposition sentirent que pour tempérer la rigueur de leurs résolutions bien arrêtées, il convenoit d'agir avec une grande modération. Ils accordèrent donc un subside considérable, mais ils ne lui donnèrent pas encore la forme exécutoire d'un bill, réservant cette formalité comme le prix de l'obtention des libertés qu'ils entendoient réclamer. La chambre des communes ne tarda pas à s'emparer de l'affaire des cinq personnes courageuses qui, l'année dernière, arrêtées à raison de l'emprunt forcé, en avoient appelé aux lois du pays. Elles prirent à ce sujet diverses résolutions, qui établissoient que nul homme libre ne pouvoit être emprisonné si le motif d'arrestation n'étoit exprimé dans le mandat; que l'*habeas corpus* pouvoit toujours être invoqué, bien que l'ordre d'arrestation partît du roi ou du conseil privé; que tout homme libre possédoit le droit incontestable de jouir de l'absolue propriété de ses biens et domaines, et que le roi ni ses ministres ne pouvoient imposer des taxes, emprunts ou dons gratuits sans l'autorisation du parlement. Charles tenta vainement de conserver la faculté d'arrêter et d'emprisonner à volonté. La chambre haute donna son adhésion aux principes de la chambre des communes; et le roi fut réduit à l'adoption étudiée d'un système de fausseté qui acheva de lui aliéner les cœurs de ses sujets. Par des réponses évasives il espéra se soustraire à la nécessité d'approuver les bills qui lui étoient présentés, mais les discours les plus véhéments furent prononcés dans la chambre des communes, et plusieurs voix éloquentes arrachèrent des larmes aux auditeurs. La chambre alors se forma en comité secret afin de délibérer sur les moyens de sauver la patrie. Un ajournement immédiat, ordonné par le roi, suspendit les débats. Ils furent repris le lendemain, et l'accusation de Buckingham en eût été le résultat, si Charles, effrayé du danger que couroit son favori, ne fût venu s'asseoir sur son trône, et n'eût déclaré qu'il sanctionnoit les bills des droits. Les plus vives acclamations suivirent cet acte de condescendance, et les deux chambres s'empressèrent d'offrir au souverain des subsides considérables.

De nouveaux débats s'ouvrirent dans les chambres et elles résolurent de présenter au roi une remontrance par laquelle elles attribuèrent au duc de Buckingham tous les malheurs de l'Angleterre, sa marine et son commerce anéantis, ses ressources épuisées, sa réputation ternie, sa religion menacée; elles supplioient le monarque d'éloigner de sa personne l'auteur de ces calamités. Le bill sur le droit de pondage et tonnage n'étoit pas encore adopté, mais, sans s'arrêter à cette difficulté, le roi, indigné, convoqua la chambre des communes dans la chambre des pairs, leur reprocha de vouloir empiéter sur ses prérogatives, déclara nettement qu'il regardoit le droit de pondage et tonnage comme légalement voté pour tout son règne et prorogea le parlement (25 juin 1628). Mais, dans la sanction du bill des droits, ce corps avoit obtenu les plus importants avantages pour la nation, et ses libertés reposoient désormais sur une base inébranlable.

La Rochelle, cependant, étoit assiégée par terre et menacée d'un blocus par mer. Charles éprouva quelques remords d'avoir jeté dans une telle extrémité une population protestante qui s'étoit fiée à sa parole, et il envoya le lord Denbigh, beau-frère de Buckingham, avec une flotte nombreuse, pour secourir les Rochellois. Denbigh revint en Angleterre après une station de deux mois devant l'ennemi sans l'avoir combattu. On attribua encore ce retour déshonorant aux instigations du favori, et le peuple, dans son aveugle indignation, massacra le docteur Lamb, son médecin. Buckingham, dans l'intention de réparer l'échec des armes angloises, annonça qu'il prendroit lui-même le commandement de la flotte, et fit embarquer un corps de troupes considérable. Il y mettoit une grande activité, lorsqu'un placard, affiché sur les murs de Londres, lui apprit que sa vie étoit menacée. Ce placard était ainsi conçu: « Qui gouverne le royaume? le roi.



Maison où fut assassiné Buckingham.

» Qui gouverne le roi? le duc. Qui gouverne » le duc? le diable; et si le duc n'y prend » garde, il aura le sort de son docteur. »

Peu de jours avant celui qu'il avoit fixé pour son départ de Portsmouth, Buckingham eut quelque débat assez vif avec le duc de Soubise et d'autres gentilshommes françois. Comme il se disposoit à partir il fit deux pas dans la salle et se retourna pour dire deux mots au colonel Fryar; mais au même moment il fut frappé dans le sein gauche avec un couteau que l'assassin laissa dans la blessure; il arracha lui-même le couteau, en s'écriant: « Ah! le vilain, il m'a tué! » et il expira.

On pensa d'abord que les François étoient coupables de ce crime, et leur vie fut menacée; mais on trouva un chapeau au fond duquel se trouvoit un papier écrit où Buckingham étoit signalé comme l'ennemi du royaume, et dans la foule on aperçut un homme sans chapeau; on se jeta sur lui et il dit alors à haute voix: « Oui, c'est moi qui l'ai tué! » Cet assassin se nommoit Felton; il étoit protestant, et il avoit servi dans l'armée comme lieutenant. Il déclara aux juges qu'en son ame et conscience, Buckingham avoit mérité son sort, et qu'il regardoit comme glorieux de s'être fait l'exécuteur des vengeances nationales; il croyoit avoir sauvé l'Angleterre en frappant le favori. Georges Williers, duc de Buckingham, n'avoit pas alors plus de trente-six ans, et il est probable que s'il eût vécu la hache du bourreau eût terminé ses jours, nonobstant la puissance que lui donnoit son influence inouïe sur l'esprit du roi. Mais ce qui parut étrange, ce fut l'apparente sérénité de Charles quand il reçut la nouvelle de ce tragique événement. On pensa qu'il n'étoit pas fâché de se voir délivré d'un ministre que haïssoit toute la nation. Toutefois, il s'abandonna en particulier aux angoisses d'une



Cavalerie. Marine. Infanterie.

Costumes militaires du règne de Charles Ier.

profonde douleur, paya les dettes du favori, adopta ses enfants et fit déposer ses restes dans l'abbaye de Westminster.

Le comte de Lindsey remplaça Buckingham au commandement de l'expédition de La Rochelle, mais en présence même de la flotte angloise, cette ville se rendit à discrétion, et les protestants perdirent cette espèce de république indépendante qu'ils avoient formée au sein de la France.

Cette terminaison, prévue d'ailleurs par tous les esprits clairvoyants, d'une longue et sanglante guerre de religion, faisoit de la France un état compact, uni par des intérêts identiques, et il ne lui manquoit pas même un grand ministre pour la conduire à de hautes prospérités; mais le premier résultat de la chute du protestantisme dans ce royaume devoit être d'affoiblir l'autorité de Charles au parlement. Le 20 janvier 1629 le parlement s'assembla de nouveau, et, dès les premiers debats, *les saints* réclamèrent et obtinrent la priorité pour les affaires du roi du ciel sur celles d'un roi de la terre. On poursuivit à la fois le papisme et l'arminianisme; mais bientôt les patriotes s'occupèrent exclusivement des affaires publiques et découvrirent que les imprimeurs du roi, dans la publication de la pétition, devenue bill des droits, avoient omis, par ordre de Charles, la sanction royale et l'avoient remplacée par sa première déclaration ambiguë. Cette maladroite duplicité donna lieu aux orateurs de la chambre des communes d'exprimer une haute indignation. Le roi chercha vainement à prendre le ton de la conciliation, les discussions sur la levée illégale du droit de tonnage et pondage devinrent plus vives que jamais. On voulut punir les officiers des douanes d'avoir obéi aux ordres du roi; Charles déclara qu'il ne le souffriroit pas. La chambre des communes les qualifia d'ennemis publics, de traîtres à la li-

berté angloise, et comme elle alloit plus loin encore, l'huissier de la chambre haute vint lui signifier que la session étoit ajournée. Quelques jours après le parlement fut dissous.

Le roi, déterminé à sévir contre les membres les plus violents de l'opposition, fit arrêter neuf d'entre eux et les envoya dans différentes prisons. Ils réclamèrent l'application de l'acte d'*habeas corpus* et demandèrent d'être élargis ou admis à fournir caution. Afin de leur enlever cet avantage, Charles les fit déposer à la Tour, ce qui renvoyoit toute décision jusqu'à la session suivante. Le procureur du roi informa criminellement contre trois d'entre eux, Elliot, Hallis et Valentine, et, quoiqu'ils déclinassent l'autorité de la cour, ils furent condamnés à la prison et à de fortes amendes. Ce léger succès encouragea l'imprudent monarque, et il prit la résolution de gouverner désormais sans l'intervention du parlement. Il annonça par une proclamation qu'il reviendroit à cet usage quand le peuple comprendroit mieux ses intérêts et le motif des actions de son souverain.

La nouvelle position où il se plaçoit exigeoit qu'il terminât promptement les guerres onéreuses que l'Angleterre soutenoit contre la France et l'Espagne. Des négociations s'ouvrirent, et bientôt les relations de commerce et d'amitié furent rétablies entre l'Angleterre et la France; elles ne tardèrent pas à l'être également avec l'Espagne, sous la condition secrète que Charles joindroit ses armes à celles de Philippe pour la réduction de la Hollande, et que Philippe restitueroit à l'électeur Palatin la portion de ses états occupée par les troupes espagnoles; mais quand il fallut exécuter ce traité, Charles trouva des subterfuges pour éluder ses promesses et perdit tout le fruit de ses démarches en faveur de son beau-frère.

Les besoins d'argent étoient toujours les mêmes, et, dans l'omnipotence qu'il s'attribuoit, il usa des moyens les plus illégaux pour remplir le trésor. Augmentation des taxes sur les marchandises, droit de tonnage et pondage, retrait des terres de la couronne, jadis aliénées; sommation à tous les baronnets, chevaliers et grands propriétaires fonciers de payer un impôt arbitraire, dit de chevalerie; rétablissement des priviléges et monopoles, amendes religieuses, amendes pour constructions nouvelles prohibées, sous prétexte que la ville de Londres étoit trop étendue et trop peuplée; toute ressource lui sembloit sage et licite pourvu qu'elle fût productive.

Les persécutions religieuses reprirent également une grande activité, et ne portèrent pas sur les seuls catholiques. Laud, évêque de Londres, poursuivoit avec plus d'ardeur les arminiens et puritains que les papistes. On les frappoit d'amendes, d'emprisonnements, de destitution de leurs emplois. Un grand nombre d'entre eux se résolurent à demander la liberté de conscience à une terre plus tolérante, plus hospitalière; ils émigrèrent en Amérique et posèrent les fondements de ces vastes et puissantes colonies qui, de nos jours n'ont rien à envier à la vieille Europe. L'Angleterre y perdit une foule d'industrieux artisans et des capitaux qui allèrent enrichir d'autres états.

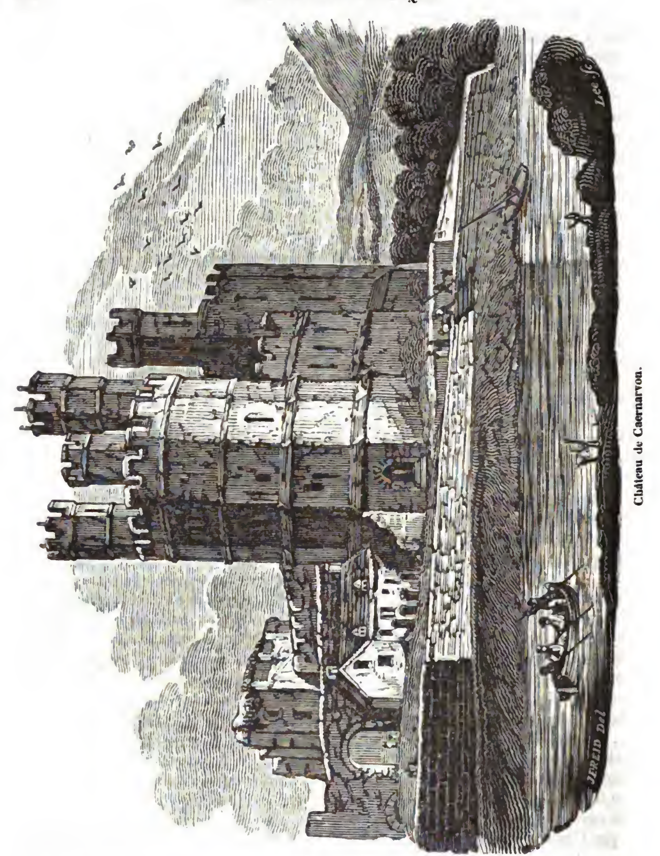
Charles ne traitoit pas avec plus de ménagement ses sujets écossois que ceux de l'Angleterre. Il s'étoit déjà aliéné la plupart des familles puissantes du royaume de ses ancêtres, en reprenant à son profit les anciennes terres ecclésiastiques, cédées, distribuées, vendues par son père et par les régents Morton et Murray, lorsqu'il prit la résolution de visiter l'Écosse et de s'y faire couronner. Il le fut en effet par l'archevêque de Saint-André, mais il eut la maladresse de faire intervenir dans la cérémonie Laud, l'évêque de Londres, que l'on accusoit de papisme, à raison de formes inusitées qu'il introduisoit dans la religion anglicane, et qui faisoient de ce prélat un objet d'horreur pour les puritains. Charles ouvrit ensuite le parlement qui vota par acclamation un subside considérable, mais qui se refusa à reconnoître à la couronne le droit de régler le costume des ecclésiastiques, et repoussa énergiquement la juridiction épiscopale. L'insis-

tance du roi et ses menaces ne firent qu'accroître la résistance et préparer les scènes sanglantes qui marquèrent ce règne malheureux.

Peu de temps après le retour de Charles en Angleterre, Abbot, archevêque de Canterbury, vint à mourir, et le roi lui donna Laud pour successeur. Juxon fut nommé évêque de Londres, et sa promotion ne fut approuvée de personne, quoique ce prélat eût constamment montré des mœurs pures, un jugement sain, et beaucoup d'humanité. Mais les opinions puritaines qui commençoient à prévaloir, lui reprochoient trop d'amour pour les cérémonies mondaines et d'attachement pour certains amusements, tels que la chasse et l'équitation. L'élévation de Laud fut également considérée comme un nouveau pas vers l'introduction du catholicisme, on répandit le bruit que le successeur des apôtres avoit offert de le nommer cardinal et ce bruit s'accrédita d'autant plus aisément que l'oratorien Panzani, agent secret de la cour de Rome, avoit été autorisé à demeurer à Londres, et qu'il avoit obtenu du roi de tolérer la résidence d'un évêque catholique en Angleterre, si le pape accordoit son approbation au serment d'allégeance.

Les actes qui émanèrent de la chambre étoilée accrurent le mécontentement général et eurent une grande influence sur les événements subséquents. L'ex-garde des sceaux, Williams, évêque de Lincoln, prélat très-populaire et distingué par son savoir, vivoit dans son diocèse avec beaucoup de magnificence. Laud, son ennemi, le faisoit surveiller, et il obtint la preuve que Williams avoit prononcé quelques paroles imprudentes, et qu'il s'étonnoit hautement des rigueurs que l'on déployoit contre les puritains au lieu de les gagner par l'indulgence; Williams fut donc accusé devant la chambre étoilée : on prétendit qu'il avoit révélé les secrets de l'état et il fut condamné à tenir prison au bon plaisir du roi, et à une amende de dix mille livres sterling. Tandis qu'on le condamnoit on saisissoit à Lincoln ses livres et papiers, on y trouva des lettres d'un maître d'école à Williams où il étoit question d'un *petit grand homme* et d'un *petit hérisson*. On prétendit que ces épithètes s'appliquoient à Laud, et Williams fut puni par une seconde amende de huit mille livres sterling. Le maître d'école, Osbaldestone, fut condamné à avoir les oreilles coupées, mais il parvint à se soustraire au supplice par une prompte fuite (1637).

Après Williams, la chambre étoilée cita devant elle un avocat de Lincoln, nommé William Prynne, puritain rigide, grand ennemi des spectacles et qui prédisoit que la fréquentation des théâtres par les jeunes gens conduiroit directement la nation au paganisme. La danse étoit, disoit-il dans un gros livre in-4° intitulé *Histriomatrix*, la profession du diable; les auteurs, des ministres de Satan; les ladies dansantes, d'immodestes *madames* frisées ou tondues; les cartes, les perruques, la musique, les plongeons et bonnétades des ecclésiastiques devant les autels, la chasse et les étoffes de soie autant de chaînes qui entraînoient vers l'enfer. Ce triste fanatique déclara vainement que ses traits satiriques n'étoient dirigés ni contre le roi ni contre la reine, ni contre aucune lady vertueuse, eût-elle dansé toute sa vie, il fut, par jugement de la chambre étoilée, chassé du barreau, exclus du collége des avocats de Lincoln, dégradé à Oxford, exposé au pilori à Westminster et à Cheapside; il eut une oreille coupée à chacune de ces infamantes stations; vit brûler son livre par la main du bourreau, paya une amende de cinq mille livres sterling, et subit une prison perpétuelle. Cette épouvantable sévérité, loin d'intimider les puritains, excita plusieurs d'entre eux, tels que Bastwich et Henri Burton, à stygmatiser dans de nouveaux écrits les mœurs des prêtres et prélats anglicans, et à les traiter de loups dévorants, de membres de la bête, de champions de l'antechrist. Ces injures ne méritoient que le mépris, mais Laud n'en jugea pas ainsi, et la chambre étoilée les condamna à deux heures de pilori, à la perte des oreilles, à cinq mille



Château de Caernarvon.

livres sterling d'amende, et à la prison perpétuelle. Les spectateurs admirèrent la fermeté des patients, prirent leurs souffrances en pitié, et témoignèrent leur désapprobation par des cris et des sifflets. L'archevêque au lieu de s'adoucir, redoubla de rigueur; il obtint l'ordre de transférer les trois victimes aux châteaux de Lancastre, de Launceston et de Caernarvon; mais le peuple les considéroit comme des martyrs; leur

marche fut un triomphe, les routes furent couvertes d'amis et de gens qui, touchés de commisération, leur offroient des secours en nourriture, en vêtements, en argent. Le cruel Laud, exaspéré, traduisit tous ceux qui avoient ainsi témoigné leur compassion aux prisonniers, devant une commission siégeant à York, et en fit condamner un grand nombre à faire amende honorable et à payer des sommes de 250, 300 et 500 livres sterling. Prynne fut enfermé à Jersey, Bastwick aux îles Scilly, et Burton à Guernesey. Ces exemples, et beaucoup d'autres encore, loin d'affermir l'autorité royale et celle de l'Église, leur suscitèrent des ennemis implacables qui n'attendoient que l'heure de les renverser.

Le comte de Portland, lord trésorier, étant décédé, Laud devint le chef d'une commission chargée de l'administration du trésor, et son ignorance, en de semblables matières, le plongea dans un dédale de difficultés. La première provint des recherches qu'il ordonna de faire sur les limites primitives des forêts dont l'étendue étoit immense du temps des rois normands. On obligea tous les propriétaires limitrophes à exhiber leurs titres, et ceux qui ne purent en produire de suffisants furent condamnés comme usurpateurs. Des sommes immenses, provenant d'amendes ou de compositions, furent versées au trésor; mais le bruit se répandit que la plus grande partie des terres des comtés seroit aussi réclamée par le roi, et les esprits s'échauffèrent au point de faire craindre une insurrection générale. On n'osa pousser plus loin cette enquête fiscale. Mais les gens du trésor se souvinrent que d'anciennes ordonnances obligeoient les ports et comtés maritimes à entretenir en certaines occasions les vaisseaux de la marine royale; et Charles imagina de se former par ce moyen une flotte puissante sans surcroît de dépense; la menace fut étendue à tout le royaume, et il posséda bientôt en effet une escadre de soixante voiles, qu'il n'obtint toutefois qu'en faisant emprisonner tous ceux qui se refusoient à payer leur quote part d'une taxe aussi arbitraire. Elle n'avoit d'autre base légale qu'un arrêté du conseil, fondé sur la délibération d'une commission de juges et jurisconsultes qui avoient été d'avis que, pour la sûreté du royaume, le roi, seul appréciateur du danger, possédât le droit de lever la taxe de la marine, d'en établir une pour la création d'une armée, de rassembler cette armée, et même de la conduire en pays étranger. Ces axiomes de puissance absolue furent déclarés communs à l'Écosse et à l'Irlande.

Un seul homme osa combattre cette tendance au despotisme, et son courage et son patriotisme l'ont rendu aussi célèbre que, cher aux partisans d'une sage liberté; il se nommoit John Hampden: c'étoit un gentilhomme du comté de Buckingham, d'un caractère doux et qui passoit pour timide, mais son esprit droit ne cédoit jamais qu'à la force de la vérité et aux arguments d'une raison supérieure; sa quote part avoit été de vingt shillings; il refusa de la payer et vint expliquer ses motifs devant les barons de l'échiquier qui s'adjoignirent les juges du banc du roi; la cause fut discutée durant douze séances: Les juges employèrent ensuite trois mois à délibérer, puis ils se prononcèrent en faveur de la prérogative royale, à la simple majorité de sept contre cinq. La nation avoit été en suspens, et elle admira la généreuse conduite de Hampden, qui n'avoit pas hésité à sacrifier, dans cette circonstance, la sûreté de sa personne et le repos de sa vie; mais la cour triompha par le fait. Cependant la discussion des questions d'intérêt national, posées par Hampden, réveilla le peuple de sa léthargie; il reconnut que la constitution étoit renversée, et il appela de tous ses vœux la convocation d'un parlement que lui dénioit son souverain.

Les peuples de l'Irlande n'étoient pas moins foulés que ceux de l'Angleterre; ils étoient accablés d'amendes, de contributions, de violences de toute nature; mais ils souffroient avec patience, et ne sembloient nullement disposés à recouvrer leurs droits et leurs libertés à force ouverte. l'Écosse, plus

ardente et blessée dans ses habitudes religieuses, adopta la première le principe de la résistance aux volontés royales, et ralluma l'incendie qui se répandit sur les trois royaumes et qui consuma la vieille monarchie angloise.

La piété de Charles, stimulée par les conseils de Laud, s'attacha, comme à un devoir, au projet d'introduire en Écosse la liturgie angloise. Un code ecclésiastique rédigé par quatre prélats et révisé par les évêques de Londres et de Norwich et par l'archevêque de Canterbury, eut pour objet de déterminer les formes de l'adoration publique, et reçut l'approbation du roi. Charles n'étoit pas également chef de l'Église écossoise comme de l'Église anglicane, et, lorsque ces nouveaux canons furent présentés au clergé d'Écosse, afin qu'il s'y conformât, la plupart de ses membres évoquèrent les malédictions du Ciel sur ceux qui livroient l'autorité de l'Église à celle du magistrat civil. Cependant l'évêque et le doyen d'Édinbourg, accompagnés des lords du conseil et des juges, se rendirent, le 23 juillet 1637, à la cathédrale, dans l'intention de célébrer l'office selon la nouvelle liturgie; mais à peine le doyen eut-il ouvert son livre que des cris, des sifflets, des imprécations s'étendirent de toutes parts; Baal, disait-on, étoit dans l'Église, c'étoit la venue de l'antechrist; on imposoit un pape aux fidèles. L'évêque voulut se faire entendre dans la chaire; on lui lança des tabourets; les femmes insultèrent les lords du conseil et les magistrats, qui se frayèrent avec peine un passage. Les ecclésiastiques ne s'échappèrent qu'après avoir couru de grands dangers; on poursuivit l'évêque jusque dans la rue, et il n'atteignit Holyrood-House qu'à travers une grêle de pierres, dont heureusement il ne fut pas touché. Cette insurrection religieuse ne fut pas réprimée comme elle eût dû l'être par les lords du conseil; on jugea à propos d'en référer au roi et d'attendre sa réponse. Des milliers de pétitions furent présentées contre le nouveau service. D'autres émeutes succédèrent à la première; et, enfin, le clergé presbytérien, la grande et la petite noblesse, et les habitants des bourgs, se concertèrent pour élire chacun une *table*, ou bureau de représentants. Chaque table donna quatre de ses membres pour former un comité de surintendance, chargé de recueillir les opinions des autres et de prononcer en dernier ressort sur toutes les questions. Les tables de la capitale se mirent en relation avec celles des comtés, et partout leurs ordres furent exécutés avec promptitude et respect. Elles sollicitèrent la révocation de la liturgie, du livre des canons et de la cour de haute commission et accusèrent les évêques d'être les auteurs des troubles. Il falloit, sans doute, porter un remède urgent à ce mouvement insurectionnel, mais Charles ne se décidoit pas avec tant de rapidité, et ce ne fut qu'après sept mois qu'il déclara les tables illégales. Le pétitionnaires réunis en grand nombre à Stirling et à Edinbourg, protestèrent contre la proclamation royale, et l'esprit de faction se mêlant à celui de religion, fit éclater de toutes parts les symptômes d'un soulèvement général. Les tables se rassemblèrent, et afin de communiquer à leurs partisans l'unité de vues nécessaire au succès de leur système, elles composèrent le *Covenant* ou acte d'alliance, déclaration célèbre qui contenoit une abjuration formelle des doctrines et pratiques de la cour de Rome, l'énumération des statuts parlementaires qui confirmoient les dogmes et la discipline de l'Église presbytérienne et prononçoient des peines contre les opposants, et se terminoit par le serment d'union des signataires de défendre la vraie religion au nom du Seigneur Dieu, de repousser toutes erreurs contraires et de se liguer pour la défense du roi et pour la garantie des libertés et des lois du royaume. A peine cet acte fut-il connu qu'on vit arriver des villes et des campagnes, de la plaine et des hauts pays une foule d'habitants des deux sexes, de tout rang et de toute profession qui venoient signer le Covenant, et l'enthousiasme fut tel que la proportion des signataires aux abstenants fut de cent pour un.

Charles, après avoir encore perdu trois

mois en délibération, envoya en Écosse le marquis de Hamilton, en qualité de commissaire, avec ordre de promettre que la pratique de la liturgie et des canons ne seroit jamais obligée que par des moyens légaux. A la nouvelle de son arrivée, les Covenantaires se rassemblèrent au nombre de plus de soixante mille, et l'accompagnèrent à Édinbourg. Hamilton, effrayé de cette unanimité, cacha ses instructions, revint à Londres et reçut des ordres plus favorables. Le roi consentoit à l'abolition des canons, de la liturgie, et de la haute cour de commission; convoquoit une assemblée du clergé et promettoit un parlement pour l'année suivante; mais, conformément à son caractère de duplicité, ses premières lettres au marquis de Hamilton lui apprirent qu'il ne faisoit de telles concessions qu'afin de gagner du temps. Les chefs écossois furent bientôt instruits des préparatifs de guerre qui les menaçoient; ils se gardèrent d'un sommeil qui les eût perdus, persévérèrent dans leur union et s'occupèrent activement des élections ecclésiastiques qu'ils maîtrisèrent. Chaque paroisse y envoya son doyen et quatre assesseurs. L'assemblée se tint à Glascow et elle annonça la ferme détermination d'abolir l'épiscopat. Henderson, le modérateur ou le commissaire du roi, se vit forcé d'en prononcer la dissolution; mais le comte d'Argyle s'étant mis à la tête des Covenantaires, inspira une telle confiance aux membres de cette assemblée qu'elle déclara illégale et attentatoire sa dissolution, continua ses délibérations, condamna la liturgie, les canons, la haute cour de commission, abolit l'épiscopat et excommunia les évêques et leurs adhérents. Charles annula ces actes; mais on méconnut son autorité et les Covenantaires se disposèrent à combattre pour leur religion. Ils enrôlèrent tous les hommes en état de porter les armes, se donnèrent pour commandant des officiers vieillis au service, reçurent des armes et des munitions de leurs compatriotes établis en Hollande, se cotisèrent pour former un trésor et acceptèrent cent mille couronnes du roi de France, charmé de trouver une occasion de se venger de l'intervention de l'Angleterre dans sa guerre des huguenots. Lesley, général expérimenté, prit le commandement de cette milice religieuse.

Les hostilités commencèrent du côté des Écossois. Lesley s'empara du château d'Édinbourg (21 mars 1639), le fort de Dalkeith lui fut livré le lendemain et celui de Dumbarton le jour suivant. Le comte de Marr, qui tenoit le château de Stirling, se déclara Covenantaire; et bientôt il ne resta plus au roi que la forteresse de Karlavarock.

D'une autre part, Hamilton pénétra dans le Frith avec une flotte nombreuse, mais il n'osa tenter un débarquement; Charles se rendit à Berwick avec vingt mille hommes commandés par le comte d'Essex, et trois mille chevaux sous la conduite du comte d'Arundel. Lesley prit position à Dunslaw; son armée, pleine d'enthousiasme, étoit disposée à répandre son sang pour le Dieu qu'elle adoroit, et les étendards portoient comme devise les mots: La couronne du Christ et le Covenant. Tout le temps qui n'étoit pas employé aux exercices militaires étoit consacré aux sermons, au chant des psaumes et aux prières.

Dès le premier engagement partiel, les Anglois prirent la fuite, et Lesley annonça l'intention de marcher immédiatement sur l'armée royale. Charles s'effraya et proposa un accommodement. Des commissaires écossois vinrent près de lui, et, après quelques discussions, conclurent un traité fort ambigu, que cependant les chefs covenantaires acceptèrent. Les deux armées furent dissoutes. Le roi, toutefois, n'osa se rendre à Edinbourg comme il l'avoit promis; il essaya de ramener sous les drapeaux les principaux lords du parti presbytérien, mais il ne put convertir que le lord Montrose. Avant son départ de Berwick il chargea le comte de Traquaire de présider l'assemblée du clergé et de tenir le parlement.

L'assemblée ne démentit point ses principes; elle prononça de nouveau l'abolition de l'épiscopat, de la liturgie, des canons et

de la haute cour de commission, elle ajouta seulement dans le Covenant une déclaration expresse d'allégeance envers le monarque, et le commissaire donna la sanction royale à ces articles, qui furent considérés comme le triomphe de la religion. Quant au parlement il se disposoit à ratifier tous les actes de l'assemblée, lorsque Traquaire prorogea la session à six mois. Le parlement protesta, mais il se sépara loyalement.

Charles conservoit cependant l'intention de réduire les Écossois par la force des armes; mais il manquoit d'argent, et il fallut encore recourir à la convocation d'un parlement. Avant d'user de cette dernière ressource, le roi s'adressa au parlement d'Irlande, et ce corps stimulé par les promesses de lord Wentword vota tous les subsides demandés. Wentword fut créé comte de Strafford.

La générosité du parlement d'Irlande devoit servir d'exemple au parlement anglois. Mais celui-ci ne se piqua nullement d'émulation et s'occupa des griefs de la nation, et, sans s'arrêter à la rébellion de l'Écosse, il se plaignit de l'archevêque et de ses innovations en matière de religion, des monopoles et de l'agrandissement des forêts royales, et de la violation de ses priviléges par l'ordre qui avoit ajourné la dernière session sans le consentement des chambres. Le roi, mécontent, exigea une résolution immédiate sur les subsides, et comme il vit que la chambre des communes n'étoit nullement disposée à les accorder, il prononça la dissolution du parlement, trois jours après l'ouverture de la session (1640).

Cette mesure violente et précipitée affligea profondément la nation. Des menaces de vengeance populaire se firent entendre, et Laud, l'archevêque de Canterbury, désigné sous le nom de William-le-Renard, le destructeur du parlement, fut insulté dans son palais de Lambeth, dont les mutins brisèrent les fenêtres. Charles vouloit que l'on sévît contre les factieux que les troupes avoient arrêtés, mais le peuple parvint à les mettre en liberté, et un seul qui ne put s'échapper fut jugé et exécuté. La convocation ecclésiastique continua sa session nonobstant la dissolution du parlement et vota quelques subsides. Avec cet argent, le produit de divers emprunts et des taxes imposées sur les commerçants, le roi parvint à reprendre les hostilités contre l'Écosse. Les Coventenaires instruits de ses projets se rassemblèrent de nouveau, et Lesley traversa la Tweed avec vingt-trois mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie, en publiant qu'il ne marchoit pas contre le peuple anglois, mais contre les athées, papistes, arminiens et prélats, tisons d'enfer et perturbateurs d'Israël.

L'armée angloise étoit commandée par le lord Conway qui entreprit de défendre le passage de la Tyne; mais après quelques efforts et une charge de cavalerie assez heureuse, cette armée fut saisie d'une terreur panique et s'enfuit sur Durham et Newcastle d'où elle se rendit à marches forcées sur les frontières du comté d'York. Le Northumberland se trouvoit ainsi à la merci des Écossois, mais les chefs jugèrent convenable d'agir avec prudence et ils envoyèrent au roi des députés chargés de lui faire de nouvelles protestations de dévouement et de lui présenter respectueusement le vœu des Covenantaires. Le plus sombre avenir s'ouvroit alors devant le malheureux Charles accablé de honte, et toutes les voies lui sembloient bonnes pour sortir de cette position. Il accueillit donc les demandes qui lui étoient faites, et promit d'y faire droit en grand conseil des pairs d'Angleterre, convoqué à York pour le 24 septembre suivant; ce conseil n'avoit pas été réuni depuis plusieurs siècles, mais le roi préféra cette assemblée inusitée à celle du parlement complet, dont il redoutoit les énergiques remontrances. Les pairs nommèrent seize d'entre eux afin de négocier à Rippon avec les commissaires désignés par les Covenantaires, et demandèrent l'ouverture d'un parlement comme le seul remède à l'état des choses; une pétition de dix mille habitants de Londres exprima le même vœu, et Charles se vit forcé d'y consentir.

Il étoit évident pour les esprits sages qu'une grande révolution se préparoit. On discutoit depuis long-temps les limites de la prérogative et du privilége, et les usurpations de la couronne étoient si manifestes que le parti populaire, défenseur des droits du peuple, avoit acquis une immense autorité. Ce ne fut donc qu'avec de vives appréhensions que Charles assembla un parlement, si connu depuis dans l'histoire sous le nom du long parlement. Le discours de la couronne fut court et conciliant. Réforme des abus, paiement de l'armée, et répression des rebelles : tels furent les points soumis à l'attention des chambres. Toutefois le mot de rebelles déplut ; on s'en expliqua hautement, et il fallut déclarer qu'il n'étoit applicable qu'aux sujets qui avoient pris les armes contre leur souverain.

Lenthal, avocat distingué, homme populaire, fut élu président de la chambre des communes, malgré les efforts des ministres pour faire nommer Gardiner, garde des archives de la couronne. Parmi les principaux membres de l'opposition, on distinguoit les lords Falkland, Hyde, Selden, Digby, Rudyard, Denzil-Hollis, fils du comte de Clare, Nathaniel-Fiennes, fils du lord Say ; Henri Vane, fils du secrétaire d'état, Pym, Hampden et St-John. Les comtes de Bedford et d'Essex, les lords Kimbolton et Say se rangèrent à leurs opinions, et furent bientôt imités par les lords Warthon, Brook, Paget et Howard, et les comtes de Warwick et de Hertford.

L'opposition s'attaqua d'abord aux catholiques et força le monarque à les chasser de la cour et de l'armée, et à bannir leurs prêtres du royaume dans le délai de trente jours. On rétablit dans leurs bénéfices les ecclésiastiques destitués comme non conformistes. On révisa les jugements de la chambre étoilée, et l'on rappela de leur exil Pryme, Burton et Bastwich ; ils rentrèrent à Londres au milieu d'un cortége triomphal, et l'on condamna leurs juges à payer à chacun d'eux cinq mille livres sterling d'indemnité. Les deux chambres portèrent ensuite leurs regards sur une foule d'abus qu'elles signalèrent, et elles prirent la résolution d'accuser le comte de Strafford.

Strafford, ministre habile, intrépide, et dévoué à la cause royale, avoit été surnommé le Grand Apostat de la cause du peuple. Il avoit gouverné l'Irlande durant huit années, avec activité, vigilance et prudence, mais tous ses actes étoient empreints d'une rigueur excessive, et ses amis mêmes ne pouvoient excuser sa hauteur et sa dureté. Les Écossois, qu'il avoit appelés traîtres et rebelles, haïssoient autant que les Irlandois cet énergique soutien du pouvoir absolu, et la chambre des communes résolut de dresser contre lui un bill d'accusation. Strafford avoit hésité à se présenter au parlement, mais Charles, ayant jugé que sa présence lui seroit utile, l'assura de toute sa protection, et le comte arriva dans la capitale. Dès le lendemain, Pym, au nom de la chambre des communes, se rendit à la barre des lords accompagné de la majeure partie de ses collègues, et accusa Strafford de haute trahison. Il étoit alors en conférence avec le roi, mais, quand il apprit ce qui se passoit, il se hâta de venir occuper son siége à la chambre. On lui cria de se retirer, puis on lui ordonna de s'agenouiller à la barre. Il voulut parler, mais on lui imposa silence, et le lord garde des sceaux le remit sous la garde de l'huissier à verge noire.

De l'accusation de Strafford à celle de Laud il n'y avoit qu'un pas. Hollis ne tarda pas à l'accuser de haute trahison comme instigateur des mesures prises pour la convocation du clergé qui avoit voté un subside sans l'assentiment du parlement et publié des constitutions préjudiciables aux libertés du peuple. Laud voulut répliquer, mais le comte d'Essex et lord Say le rappelèrent à l'ordre. On le remit à la garde de l'huissier et peu après il fut déposé à la Tour.

Le lord garde des sceaux, Finch, eut le sort de Laud et de Strafford, et fut accusé de haute trahison ; mais, plus adroit ou moins confiant que l'archevêque et le ministre, il parvint à s'échapper et trouva un asile en

Hollande. Le secrétaire d'état Windebank, également menacé, imita le lord Finch et se sauva en France.

En peu de jours, Charles se trouva ainsi privé des conseils de ses ministres les plus dévoués, et l'autorité de la chambre des communes se vit en mesure de braver celle de la couronne. Le roi parut s'abandonner à son sort avec indifférence; il espéroit que la conclusion du traité avec l'Écosse, et le licenciement de l'armée covenantaire lui laisseroit le loisir de recouvrer bientôt sa puissance, et il approuva tous les articles de la négociation, tels que la confirmation des derniers actes du parlement, la nomination des seuls indigènes au gouvernement des châteaux royaux, et même la punition des incendiaires. On appeloit ainsi les fonctionnaires qui avoient obéi à ses ordres. Il s'y refusa d'abord en alléguant que l'on exigeoit son déshonneur, puis il céda sur de nouvelles instances. Enfin, il accorda la restitution des vaisseaux capturés et des indemnités qui furent réglées l'une à 125,000 livres sterling par la chambre des communes, pour solde de l'armée écossoise, et l'autre à 300,000 livres comme subside amical pour les frères d'Écosse.

Les Écossois chargés de négocier la paix ne se bornoient pas à leur mission politique. Un parti puissant vouloit remplacer l'épiscopat en Angleterre et lui substituer le presbytérianisme, et ce parti s'entendoit avec les délégués afin d'arriver à son but. L'église qu'on avoit assignée à ceux-ci pour l'exercice de leur culte fut remplie du matin au soir; leurs théologiens y prêchèrent leurs dogmes devant une foule immense, et il en résulta que de nombreuses pétitions d'habitants et de ministres sollicitèrent l'abolition de l'épiscopat. Charles, d'après l'avis du marquis de Hamilton, adopta, bien qu'à regret, la mesure de faire entrer dans son conseil les chefs du parti populaire, afin de conjurer leur hostilité. Les lords Saville, Say, Mandeville; les comtes d'Essex, de Bristol, de Hertford, de Bedford furent donc appelés au conseil privé, à la grande satisfaction des patriotes; mais comme leur langage devint moins acerbe, on ne tarda pas à se récrier sur leur apostasie et à les accuser de perfidie et de corruption. Cependant la question de l'abolition de l'épiscopat se trouva renvoyée à une autre époque, et la chambre des communes se borna à déclarer que les évêques devoient être dépouillés de leurs pouvoirs judiciaires et législatifs dans la chambre des lords, comme préjudiciables à l'exercice de leurs fonctions sacrées, et conséquemment à l'état.

Le procès du comte de Strafford vint détourner l'attention publique de toute autre affaire et la fixer sur cet infortuné diplomate. Les Irlandois présentèrent un tableau du misérable état où son despotisme avoit réduit cette île, et demandèrent vengeance de l'oppression qu'il avoit déversée sur ses habitants. Naguère, ces mêmes hommes avoient épuisé toutes les formules d'un langage adulateur pour louer la sagesse de son administration. Les Écossois le traitèrent d'incendiaire et se montrèrent avides du sang d'un prétendu serviteur du roi, qui, suivant eux, avoit fait verser celui des plus fidèles sujets. Quant à l'Angleterre, elle suscita contre le malheureux ministre une telle multitude d'ennemis implacables qu'il étoit impossible que l'homme même le plus innocent échappât à leurs poursuites envenimées.

Il fut d'abord établi par un ordre des lords, approuvé par le roi, que les conseillers privés seroient interrogés, sous serment, relativement aux avis que Strafford pourroit avoir donnés, mesure imprudente autant qu'injuste, puisqu'elle devoit empêcher toute liberté de discussion au conseil dans la crainte d'une accusation postérieure. Les commissaires ensuite s'imposèrent le secret sur toutes leurs opérations, afin d'enlever au comte la facilité de préparer ses moyens justificatifs.

On disposa Westminster-Hall pour le jugement de Strafford comme pour une grande solennité. Les communes siégeoient sur des bancs élevés de chaque côté des lords; venoient ensuite les députés de l'Irlande et les



Femme de citoyen. Gentilhomme. Femme du lord maire.

Costumes civils du règne de Charles Ier.

commissaires de l'Écosse. Le roi et la reine se tenoient dans une tribune fermée par un rideau, derrière le trône. Les dames du plus haut rang occupoient une galerie de la longueur de la salle ; et une barre placée dans l'intérieur séparoit le public des juges et de l'accusé. L'affluence étoit telle dans la galerie des femmes et à la barre, qu'afin d'obtenir des places, chèrement payées, il falloit s'y rendre dès cinq heures du matin. Strafford étoit amené à neuf heures ; on discutoit un des points de l'accusation ; on interrogeoit les témoins ; la cour alors se retiroit durant l'espace d'une demi-heure ; Strafford consultoit son conseil ; la cour reprenoit séance ; l'accusé présentoit sa défense et faisoit entendre ses témoins ; les accusateurs répliquoient, et la séance étoit levée (mars 1641).

Vingt-huit chefs d'accusation furent présentés contre Strafford : trois consistoient en actes qualifiés de trahison, et les autres en actions et paroles qui, prises ensemble, étoient appelées « trahison cumulative. » Les trahisons directes étoient d'avoir levé une armée en Irlande afin de soumettre ce royaume ; d'avoir placé des garnisaires chez les citoyens pour les forcer d'obtempérer à des ordres illégaux ; d'avoir, pour l'entretien des troupes régulières, imposé, de sa propre autorité, une taxe sur les habitants du comté d'York. Les trahisons cumulatives se composoient d'expressions violentes et injustifiables qui faisoient connoitre sa tendance au despotisme, de procédés illégaux avantageux à sa fortune et préjudiciables aux libertés et aux biens des sujets du roi.

Strafford déploya dans sa défense tant de génie, tant de présence d'esprit et de capacité, tant d'éloquence et de modération, qu'il arracha des éloges à ses plus ardents adversaires, et que l'on crut un moment qu'il triompheroit de ses ennemis. Il se prévalut des ordres du roi, nia certaines accusations dont l'exposé seul étoit une absurdité, allégua pour certains faits l'usage constant des lords gouverneurs de l'Irlande, mais surtout protesta énergiquement contre la trahison cumulative, expression barbare, qu'il ridiculisa, dont il stygmatisa les inventeurs de toute la puissance de son génie et avec l'accent d'une haute conviction.

Un document d'une funeste importance fut alors produit contre l'accusé; c'étoit une note dans laquelle il disoit au roi: « Vous » avez une armée en Irlande que vous pou» vez employer à réduire ce royaume sous » votre obéissance, car je suis certain que » les Écossois ne peuvent tenir plus de cinq » mois. » Quel étoit ce royaume que Strafford donnoit le conseil de réduire? N'étoit-ce pas l'Angleterre, lorsque l'Écosse ne seroit plus à redouter? Après de longs débats la question fut résolue contre le ministre prisonnier. Un bill d'*attainder* ou de conviction, comme coupable d'attentat aux libertés du peuple, fut adopté à la chambre des communes, nonobstant la plus forte opposition, pendant que le comte essayoit de se justifier à la chambre des lords. Il y répétoit en d'autres termes ce qu'il avoit déjà dit, se défendoit du crime de trahison, et déclaroit, quant à la trahison cumulative, que deux cents chiens blancs ne pouvoient jamais faire un cheval blanc. L'argument étoit sans réplique; mais l'aveuglement des partis n'admet de raisonnements sages que ceux qui flattent leurs passions, et l'on a vu de nos jours, au dix-neuvième siècle, le mot « tendance » recevoir la même acception que ceux dont on se servoit au dix-septième pour perdre Strafford.

L'accusé en appela, en terminant son discours, à ses pairs: « Mon malheur, leur » dit-il, peut devenir le vôtre; si des hom» mes habiles invoquoient avec adresse contre » vous toutes les circonstances de votre vie, » vos intentions les plus pures, vos paroles » les plus innocentes, si l'on admettoit vos » ennemis en témoignage, si l'on refusoit » tout accès près de vous à vos amis et à vos » conseils, si l'on fabriquoit un acte d'accu» sation de pièces de rapport réunies par » des sophismes, ne seroit-il pas facile de » rendre vos seigneuries coupables? C'est » cependant l'exemple qui est donné en ma » personne. Ceci vous concerne vous et » votre postérité. Si ce n'étoit dans votre » intérêt, si ce n'étoit dans l'intérêt d'une » sainte actuellement au ciel, qui m'a » laissé sur la terre deux gages du plus ten» dre amour... » (Ici sa voix foiblit, couverte par ses larmes; elles roulèrent sur ses joues amaigries, et il garda un moment le silence.) « Si ce n'étoit cela, prendrois-je le soin de » défendre ma personne, vieil édifice en » ruines qui ne pourroit trouver pour quitter » le monde un moment plus opportun que » celui où il donne à Dieu, au roi, à la patrie, » un témoignage de sa fidélité. Ma voix et » mes forces m'abandonnent; écoutez mes » dernières paroles: Gardez-vous d'élever » sur votre route un écueil que vous ne » puissiez plus éviter. Quel que soit d'ail» leurs votre jugement, je le croirai juste. *In* » *te, Domine, confido, non confundar in* » *æternum!* »

Mais le bill d'*attainder* avoit décidé du sort de l'infortuné comte. Le roi, cependant, fit donner à son ami l'assurance qu'aucune sollicitation ou violence ne l'amèneroit à sacrifier la vie ou la fortune de l'homme qui l'avoit si fidèlement servi. Charles eut d'abord l'intention de transférer Strafford de la Tour à une autre prison, dans l'espoir de lui procurer les moyens de s'échapper en route; mais le lieutenant Balfour refusa d'obéir aux ordres du roi, et repoussa l'offre d'une somme de vingt-deux mille livres sterling et quelques autres avantages. Le roi s'engagea ensuite à laisser au comte de Bedford la disposition de toutes les hautes charges de l'état pour prix de la vie de



Portrait du comte de Strafford.

Strafford ; par malheur, Bedford mourut ; et fut remplacé par le lord Say, qui conseilla au roi de mander les deux chambres et de leur déclarer qu'il ne pouvoit considérer Strafford comme coupable de trahison, que ce ministre avoit commis sans doute quelques malversations, que pour le punir il le priveroit de tout emploi, mais qu'aller plus loin ce seroit faire violence à sa conscience. Cette déclaration devint l'arrêt de mort du prisonnier. Des flots de furieux, dont les passions étoient excitées par des prédications fanatiques, se répandirent autour du palais de White-Hall en criant : Justice ! justice ! et demandant la tête de Strafford. Ils se rendirent ensuite dans la cour du palais de Westminster, la menace à la bouche contre les députés soupçonnés favorables à la proposition du roi. Les orateurs entretinrent la chambre des communes de prétendus complots, de dangers imaginaires, de secours attendus de la France pour s'emparer de la Tour ; et Pym fit la proposition de signer une protestation par laquelle les membres de la chambre s'engageroient à défendre le roi contre les ennemis de la nation, la liberté contre le despotisme, et la religion contre les entreprises des papistes. Cet acte fut signé avec enthousiasme et porté à la chambre des lords qui l'accueillirent avec la même ardeur. Une députation se rendit chez le roi pour demander au nom des cham-

bres qu'il revêtit de sa sanction le bill d'attainder, et, pressé par la reine qui s'effrayoit et qui n'avoit jamais aimé Strafford, Charles promit d'acquiescer au vœu du parlement le lundi suivant.

Strafford, instruit des terreurs qui assiégeoient le monarque eut le noble courage de de lui abandonner sa vie. « Je suis innocent, » lui écrivit-il, personne ne le sait mieux » que vous, mais si ma tête peut être le gage » d'une réconciliation entre le peuple et son » souverain, je la livre avec joie; mon con» sentement, sire, vous acquittera devant » Dieu. Je pardonne à tout le monde, et vous » supplie seulement de jeter un regard de » bonté sur mon pauvre fils et ses trois » sœurs. »

Charles, dans l'excès de sa douleur, manda les évêques et leur fit part des irrésolutions de sa conscience. Juxon, l'évêque de Londres, lui conseilla de ne point verser le sang d'un homme qu'il croyoit innocent; les autres lui rappelèrent les dangers où son refus alloit le jeter ainsi que sa famille. Le roi versa beaucoup de larmes, puis il désigna quatre lords pour donner au bill, en son nom, la sanction qui lui étoit si impérieusement demandée. Le malheureux comte, en apprenant que Charles avoit enfin signé son arrêt de mort, ne put maîtriser sa surprise, et s'écria: « Ne mettez pas votre con» fiance dans les princes ni dans les enfants » des hommes, car on n'en peut espérer » aucun salut! »

Strafford demanda un sursis afin de mettre ordre à ses affaires; mais ses ennemis, nonobstant les prières du roi, se montrèrent inexorables. Charles, cependant, avoit espéré qu'en se servant de la voix innocente du jeune prince de Galles, il obtiendroit pour son ami une commutation de peine. L'enfant remit aux lords une lettre où le roi sollicitoit en faveur de Strafford la prison perpétuelle; il n'y fut donné aucune attention, et le 12 mai 1641 le condamné marcha vers l'échafaud.

Conduit sur l'esplanade de la Tour, Strafford s'arrêta sous la fenêtre de la cellule de Laud et sollicita sa bénédiction dans ce moment terrible. Le vieux primat parut, il leva la main, et, d'une voix entrecoupée, adressa de tendres consolations à son ancien ami; mais, succombant à sa douleur, il ne put achever, et il tomba privé de sentiment. Supérieur à sa destinée, le comte ne perdit pas un instant l'air de calme et de dignité qui le caractérisoit. Il protesta de nouveau de son innocence, dit un dernier adieu à ses amis présents, et les chargea de porter ses bénédictions aux chers objets de ses constantes affections. Il livra ensuite sa tête au bourreau qui, d'un seul coup, la sépara du tronc.

Telle fut la destinée du comte de Strafford, le plus énergique serviteur du roi, son ami, et le défenseur constant du système d'absolutisme que Charles avoit trop souvent adopté. Les historiens l'ont diversement jugé, quoique tous aient rendu un juste hommage à sa haute capacité. Quelques-uns n'ont vu dans la sentence qui le frappa qu'un crime immense, triste et honteuse satisfaction accordée aux passions populaires. D'autres écrivains, rassis et modérés, n'ont pu se dispenser de le représenter comme l'ennemi le plus actif et le plus redoutable des libertés du peuple, homme naturellement impérieux, colère et vindicatif. Les plus sévères le peignent comme un grand coupable et ne reconnoissent dans la touchante éloquence qui arracha des larmes à ses juges, que le talent étudié d'un adroit comédien. Ce passage de la défense où des pleurs lui échappèrent en parlant de sa première femme, et le forcèrent un moment au silence, ne fut qu'un moyen remarquable de sa rhétorique, car on n'ignoroit pas qu'il l'avoit frappée dans une grossesse avec une brutalité sans égale et lui avoit ainsi donné la mort. Quelque intérêt, au reste, qui se rattache à la mémoire d'un ministre si inhumainement poursuivi, on ne sauroit se dissimuler qu'après avoir été le ferme défenseur des droits du peuple, il n'eût fait ses efforts pour élever sur leurs ruines la puissance du trône dès qu'il fut attaché à la cour; qu'en Irlande il n'eût mis au néant toute liberté nationale; qu'en

Écosse il n'eût violé les lois du pays. Il étoit coupable, sans doute; mais avoit-il pu éviter de l'être à une époque où la nature des délits politiques se trouvoit encore dans le doute et n'avoit jamais été clairement définie. La doctrine de trahison cumulative étoit d'ailleurs un odieux attentat aux plus saines règles de l'équité, et seule elle suffit pour appeler l'indulgence de la postérité sur la mémoire du malheureux Strafford.

Les chambres s'occupèrent ensuite des affaires générales. Elles abolirent la cour de présidence d'York, la haute cour de commission et la chambre étoilée, institutions peu légales, dont les jugements arbitraires avoient souvent indigné la nation angloise. Elles arrêtèrent de plus que des parlements pourroient se réunir après trois ans sans être convoqués par le roi, et que désormais ils ne seroient dissous, prorogés ou ajournés que de leur consentement préalable. Charles donna son assentiment à ces deux actes qui lui enlevoient une importante partie de sa souveraineté et toute garantie contre les envahissements dont il étoit menacé. Les pairs commencèrent alors à s'effrayer de la tendance de la chambre des communes à une domination illimitée. Le roi s'aperçut de leur mésintelligence croissante, et, afin de l'augmenter et de se rendre favorables les chefs de l'opposition, il promut le comte d'Essex, le lord Say, le comte de Hertford et le comte de Leicester aux charges de lord chambellan, de président de la cour des pupilles, de gouverneur du prince de Galles et de lord lieutenant d'Irlande. Leur influence sur la chambre des pairs modifia promptement l'esprit de cette branche du pouvoir législatif, et elle repoussa le bill qui tendoit à exclure les évêques de leurs siéges.

Charles avoit flatté ses sujets d'Écosse de l'espérance de le voir dans le courant de l'été. Il partit en effet pour Édinbourg et fut accueilli par une députation des États. Sa politique nouvelle lui conseilloit de faire de grandes concessions aux religionnaires; il écouta en effet leurs longs sermons, et céda plusieurs branches importantes des prérogatives de la couronne, afin d'obtenir quelque sécurité pour ses anciens amis « les incendiaires. » Les Covenantaires satisfaits se prêtèrent à un accommodement et tout sembloit se disposer pour un heureux succès quand un fâcheux incident vint troubler l'harmonie renaissante.

Le comte de Montrose, devenu partisan du roi, lui dénonça le marquis de Hamilton et le comte d'Argyle comme agents des Covenantaires, pour lesquels ils trahissoient les secrets de leur souverain. Étoit-ce une vengeance de Montrose alors enfermé au château d'Édinbourg comme conspirateur, c'est ce que l'on ignore. Mais Hamilton, son frère et le comte d'Argyle, soupçonnant que Charles avoit l'intention de les faire arrêter et transporter en Angleterre sur une frégate, se hâtèrent de prendre la fuite. Ils se retirèrent à Kinneil. Une vive alarme se manifesta dans la ville. Le roi se rendit au parlement avec cinq cents hommes de garde, témoigna sa surprise de l'insulte faite à son caractère et sollicita une enquête. Les États hésitoient, mais ils finirent par y consentir. Elle eut lieu en secret, et le résultat fut qu'Argyle reçut du roi le titre de marquis, Lesley celui de comte de Leven, London et Lindsey celui de comtes; qu'un comité du parlement fut chargé du procès des incendiaires et conspirateurs, et que Charles se réserva de prononcer le jugement.

Tandis qu'il essayoit de satisfaire les Écossois, le roi reçut la nouvelle d'un soulèvement en Irlande, accompagné de massacres et d'incendies. Les Irlandois se demandoient par quel motif ils n'obtiendroient pas comme les Écossois la jouissance de leurs anciens priviléges et la liberté du culte. Deux races existoient dans cette contrée; la race indigène et celle des colons anglois, auxquels le gouvernement conquérant avoit transféré les propriétés des anciens habitants. Les deux races s'étoient mêlées par des mariages, mais leurs sentiments et leurs habitudes différoient essentiellement. Les indigènes étoient catholiques pour la plupart. Le roi,

pressé par son parlement de délivrer l'Angleterre de la crainte toujours renaissante de l'armée irlandoise de huit mille hommes levée par Strafford, avoit annoncé qu'il l'engageroit au service de l'Espagne et l'enverroit servir en Flandre. Mais il n'en étoit rien au fond; et ses agents, munis d'instructions secrètes, persuadèrent aux indigènes et aux Anglois catholiques, que le roi se reposoit sur eux pour défendre le trône et prévenir la destruction de leur religion. Un homme d'antique naissance, Roger Moore de Ballynagh, fit comprendre ses espérances au chefs irlandois de l'Ulster, Cornelius Mac-Guire, baron d'Inniskillen et sir Phelim O'Nial, chef du clan de Tyrone. Une conspiration s'organisa, le 23 septembre 1641. Quelques hommes dévoués formèrent le projet de s'emparer de Dublin; mais le complot fut découvert, et les principaux d'entre eux furent arrêtés. Mac-Guire et Mac-Mahon s'échappèrent et se rendirent dans l'Ulster où le mouvement préparé s'étoit opéré. Phélim O'Nial s'étoit emparé de Dungannon et Charlemont, O'Quin étoit entré à Mountjoy, O'Hanlan à Tenderage, et Mac-Ginnis à Newry. Tout le pays ouvert dans le Tyrone, le Monaghan, le Leitrim, Fermanagh, Cavan, Derry et d'autres comtés, s'insurgea et fut bientôt imité par les districts jusqu'alors les plus soumis. La guerre que firent les révoltés aux colons protestants fut horriblement cruelle; non-seulement ils pilloient, dévastoient et incendioient les habitations, mais ils massacroient, sans distinction d'âge ou de sexe, tous les Anglois qui tomboient entre leurs mains; et des misères sans nombre accabloient les familles qui étoient parvenues à se placer sous la protection des garnisons les plus voisines.

Le mot de religion retentissoit cependant de toutes parts, et les chefs des rebelles publièrent un manifeste où ils déclaroient qu'ils ne combattoient que pour elle et le roi dont le parlement Anglois avoit envahi toutes les prérogatives. Ils montrèrent une commission supposée de Charles qui les autorisoit à recourir aux armes; et, pour multiplier le nombre de leurs partisans, ils annoncèrent qu'une armée de Covenantaires se disposoit à passer en Irlande afin d'en convertir les habitants au protestantisme par le fer et par le feu.

Charles, informé du soulèvement de l'Irlande, communiqua la nouvelle au parlement écossois, qui se contenta de faire passer dans l'Ulster un petit corps de troupes pour y défendre ses colons. Le roi nomma le comte d'Ormond commandant de l'armée d'Irlande et reprit le chemin de l'Angleterre. Les habitants de Londres le reçurent avec joie et l'applaudirent, ce qui l'engagea à bien augurer de l'avenir; mais ses adversaires au parlement lui préparoient de nouvelles mortifications, et, dès l'ouverture de la session, ils lui présentèrent une remontrance dans laquelle ils énuméroient une foule de griefs réels ou imaginaires, proposoient divers remèdes, et se plaignoient des intrigues de la faction papiste et épiscopale de la chambre des lords. Charles répondit avec modération qu'il n'avoit repoussé aucun bill tendant au redressement des abus, et qu'avec l'aide de Dieu et du parlement il parviendroit sans doute à prévenir les desseins des ennemis de l'état.

Mais le parti de l'opposition avoit formé le projet de s'emparer de la formation et même de la direction de l'armée. Avant l'arrivée du roi, les chambres nommèrent un conseil de guerre, autorisèrent le comte de Leicester à faire des levées d'hommes destinés à servir en Irlande, et se permirent de revêtir de leur approbation le choix des officiers. Ces troupes, toutefois, se levoient lentement, et la chambre des communes se plaignoit de la nonchalance de la chambre des pairs, prétendant d'ailleurs que cette chambre n'étoit qu'une réunion d'individus privés qui ne représentoient que le privilége, tandis que la chambre des communes étoit la représentation nationale, et menaçant de s'adjoindre les pairs animés d'un véritable esprit de patriotisme, afin de former avec eux un corps compacte qui pût sauver l'Angleterre. Le roi eut le tort de se mêler de cette

discussion, et l'effervescence fut bientôt au comble. On ne rencontroit dans les rues que des masses de peuple, armées, disoient-elles, pour protéger le parlement. Des gentilshommes et des officiers se réunirent également à White-Hall dans l'intention de défendre le roi et sa famille. On s'injuria de part et d'autre, mais le sang ne fut pas encore versé.

Douze évêques, menacés dans leur existence, et n'osant se présenter à la chambre des lords, afin d'y occuper leurs siéges, signèrent une déclaration par laquelle ils protestoient contre la validité de tous les votes et de toutes les résolutions de la chambre durant leur absence forcée (27 septembre 1641). Cet acte excita une indignation générale, et les communes dressèrent immédiatement contre les douze prélats une accusation de haute trahison. Williams, alors archevêque d'York, et réconcilié avec la cour, déclara hardiment qu'il étoit prêt à se défendre; mais les autres s'humilièrent et présentèrent des excuses. On ne les en envoya pas moins à la Tour. Leurs ennemis répandirent le bruit qu'ils étoient en secret soutenus par la reine, et qu'il conviendroit d'étendre l'accusation à cette princesse.

Ces paroles, peut-être oiseuses, furent rapportées au roi qu'elles animèrent d'une colère furieuse, et qui, dans son irritation, commit la fatale imprudence d'envoyer au parlement le procureur-général Herbert, chargé d'accuser de haute trahison, au nom de Sa Majesté, le lord Kymbolton et cinq membres de la chambre des communes, Hampden, Pym, Hollis, Haslerig et Stroud. Le roi leur reprochoit de conspirer pour lui aliéner les cœurs de ses sujets par les plus noires imputations, exciter l'armée à la désobéissance, influencer la majorité des députés par la terreur, encourager une puissance étrangère à faire une invasion dans le royaume. Charles espéroit que les lords alloient se soumettre et faire déposer dans les prisons les députés accusés, comme ils venoient de l'ordonner pour les évêques; mais, dans l'étonnement où les jeta cette mesure hardie, ils ne virent rien de mieux que de nommer un comité pour rechercher les précédents. Le roi, surpris de ce retard, s'emporta sans ménagement, et envoya aux communes un sergent d'armes pour demander qu'on lui livrât les accusés. Or, ces accusés étoient les chefs de l'opposition, et la chambre se borna à déclarer qu'ils comparoitroient pour répondre aux charges légales. Le lendemain, le roi lui-même, accompagné de ses gardes et d'une foule d'officiers armés, se rendit à la chambre. Il entra seul dans la salle, alla droit au président qui lui offrit son fauteuil, et s'assura d'un coup d'œil que les accusés n'étoient pas présents. Charles demanda au président ce qu'ils étoient devenus, et Lenthal, s'agenouillant, répondit : « La volonté de la chambre me donne seule des oreilles pour entendre et une voix pour répondre. » Le roi s'assit et dit: « Dans les cas de trahison, il n'existe de privilége pour personne. Je suis venu pour arrêter moi-même les accusés, mais je m'aperçois que les oiseaux se sont envolés. J'attends de votre fidélité qu'ils me soient envoyés dès qu'ils reparoîtront, sinon j'aurai recours à d'autres moyens. » Il se leva pour se retirer, et il entendit de toutes parts murmurer autour de lui les mots de privilége! privilége!

L'imprudent monarque n'avoit rien calculé, et la guerre, une guerre à mort, étoit déclarée entre ses sujets et lui! Les accusés s'étoient retirés dans la cité, dont les bourgeois prirent les armes afin de les protéger. Une commission de la chambre des communes se tint en permanence à White-Hall (l'Hôtel-de-Ville de Londres), et, au jour fixé pour la comparution des accusés, elle les accompagna par eau à la chambre, sous l'escorte de deux mille mariniers armés et de détachements de troupes régulières, avec huit pièces de canon. Quatre mille hommes à cheval, venus du Buckingham-Shire, dans l'intention de maintenir l'innocence de Hampden, les reçurent au rivage. Une musique militaire et de bruyantes acclamations firent retentir les airs quand ils traversèrent White-Hall, et la populace hurla les propos les plus

sinistres contre le roi, qui, dans son effroi, s'étoit déjà retiré à Hampton-Court.

Les hostilités étoient imminentes entre les deux partis. Le roi étoit secrètement et rapidement informé des délibérations de ses ennemis par le lord Falkland, par Colepeper et Hyde, qui faisoient partie du bureau et des comités; les patriotes avoient également des affidés dans le conseil de Charles, et ses plus secrets desseins étoient aussitôt divulgués que conçus. Le gouverneur de Portsmouth, le lord Goring, reçut des chambres l'invitation de n'obéir qu'à leurs ordres, et un garde fut chargé de surveiller la Tour, afin de garantir Londres de toute surprise. Le lord Digby et le colonel Lunsford, qui commandoient les gentilshommes défenseurs du roi, furent mis en accusation. Charles, embarrassé, et toujours inconsidéré, imagina dans cette position qui demandoit une grande détermination, de faire une apologie de sa conduite et de proposer une amnistie générale. Ses adversaires, devenus puissants par sa foiblesse, exigèrent comme base d'un accommodement, que le gouvernement des forteresses et le commandement des armées de terre et de mer fussent confiés à des officiers nommés par les deux chambres. C'étoit en réalité dépouiller la royauté d'un pouvoir essentiel, et Charles eut d'abord l'intention de s'y refuser; mais son caractère de duplicité ne lui permit pas une explication franche et positive; il pensa que ce qui étoit illégal en soi ne sauroit devenir légal par la sanction royale forcément accordée; qu'un acte du parlement, subversif des anciennes constitutions de l'État, ne pouvoit engager pour toujours le monarque, et qu'il lui seroit loisible de revenir, à d'autres époques, contre les concessions qu'on lui arrachoit. Par suite de ce raisonnement, il consentit à dépouiller les évêques de leurs siéges au parlement, promit de ne point pardonner à aucun catholique sans l'assentiment des deux chambres, approuva le choix des officiers à qui l'on vouloit confier le commandement des armées, sanctionna une ordonnance qui, de l'autorité parlementaire, nommoit cinquante-cinq personnes, prises parmi les lords et les simples roturiers, avec le pouvoir de choisir des officiers et de réprimer les insurrections, invasions et rébellions, et signa le bill qui enrôloit des soldats au moyen de la presse. L'autorité royale étoit expirante, et le roi sembloit ne pas s'en douter.

L'intention secrète de Charles étoit de se préparer à la guerre. La reine avoit conduit sa fille Marie au prince d'Orange, son époux, et elle avoit profité de ce voyage en Hollande pour acheter des armes et des munitions, emprunter de l'argent sur ses pierreries, et solliciter le secours des puissances étrangères. Le roi s'éloigna peu à peu de la capitale et fixa bientôt sa résidence à York. Il y reçut l'expression des sentiments personnels de la noblesse qui l'exhortoit à se délivrer de l'esclavage qui le menaçoit; et autour de lui se forma un noyau d'armée levé par les gentilshommes des comtés septentrionaux. Mais le malheur, ou plutôt l'imprévoyance de Charles entravoient constamment l'exécution de ses desseins. D'immenses magasins étoient réunis à Hull sous la garde de sir John Hotham, qu'on représentoit comme un ennemi de la cause populaire. Le roi, qui pouvoit peut-être en obtenir la remise par un ordre direct, voulut user de ruse; il envoya le duc d'York, son fils et le prince électeur, son neveu, en partie de chasse vers Hull, où Hotham les accueillit avec les marques du plus profond respect. Le lendemain, ce gouverneur apprit par une lettre que le roi viendroit dîner avec lui ce jour-là; mais une autre missive lui annonçoit qu'au moindre doute sur sa fidélité, il seroit mis à mort. Hotham prit à l'instant la résolution de fermer au roi l'entrée de la forteresse, et les ordres, les prières, ni les menaces de Charles ne purent rien changer à sa détermination. Pour dernière ressource le roi ordonna de proclamer à son de trompe que Hotham étoit un traître. Les chambres informées de cet événement déclarèrent que cette proclamation violoit les priviléges du parlement. Charles prétendit que la forteresse étoit sa propriété comme roi, et que les

armes qu'elle renfermoit avoient été achetées de ses propres deniers. Le parlement répondit par une levée de seize mille hommes, fit transporter à la Tour de Londres les armes qui étoient à Hull, ordonna un emprunt forcé, donna le commandement des troupes disciplinées au général Skippon, celui de la flotte au comte de Warwick et nomma le comte d'Essex général en chef. Les membres des deux chambres jurèrent de mourir, s'il le falloit, pour la cause nationale. (Juillet 1642.) Instruit de ces menaces aggressives, le roi demanda de l'argent aux diverses classes de la noblesse qui s'empressèrent de répondre à son appel; la reine lui envoya de Hollande un vaisseau chargé d'armes et de munitions, avec seize pièces de canon; le clergé et les universités se cotisèrent pour grossir le trésor royal; enfin des commissions d'équipement furent séparément adressées, d'après l'ancien usage, aux divers comtés. Il en arriva que dans chaque province, dans chaque paroisse on levoit en même temps des troupes au nom du roi et au nom du parlement; que les partis se rencontroient tous les jours et que le sang couloit sur toute la face de l'Angleterre.

Les hommes sages des deux opinions conservoient cependant l'espoir d'une réconciliation. Les parlementaires présentèrent dix-neuf articles comme base d'une pacification, mais ils étoient rédigés sur le modèle des concessions obtenues pour les Écossois, et Charles, en accédant à quelques-uns des principes qu'ils établissoient, se refusoit à reconnoître les autres, sans donner aucun motif plausible de son entêtement, si ce n'est la phrase banale: « Nous ne voulons pas » changer les lois de l'Angleterre. » La crise devint imminente et les hostilités ne tardèrent pas à commencer.

Ce fut à Portsmouth que s'alluma l'incendie. Le colonel Goring, gouverneur de cette ville, nommé lieutenant général par le parlement, se déclara pour le roi, et fit prêter serment d'allégeance à ses troupes et aux habitants. Le comte d'Essex assiégea Portsmouth avec l'armée parlementaire et s'en empara. Charles proclama immédiatement traîtres Essex et ses officiers, et somma tous ses sujets au nord de la Trent, et à vingt milles au sud de cette rivière de le rejoindre en armes à Nottingham. Le même jour (22 août 1642) il fit déployer dans une vaste prairie, en présence de sa garde personnelle, de trois mille hommes d'armes et des habitants, un étendard qui portait la devise: « Rendez à César ce qui est à César. » On donna à cette cérémonie le nom de levée de l'étendard, et le parlement la regarda comme une déclaration de guerre.

Ainsi la guerre civile, la plus horrible des calamités qui puissent frapper les peuples, fut appelée par les vœux et les actes de l'inconsidéré Charles Ier sur la nation dont la Providence lui avoit confié le gouvernement. Les droits imprescriptibles du peuple avoient été successivement attaqués ou envahis par les princes absolus de la maison de Tudor. Ceux de la branche des Stuart n'avoient pas douté un instant qu'ils ne possédassent légitimement des pouvoirs arbitraires qu'ils regardoient comme la propriété, comme le privilége de leur couronne; et Charles, sans réfléchir que depuis un demi-siècle ses sujets avoient étudié, commenté, discuté, la validité des principes admis dans le cabinet, s'étoit attaché avec opiniâtreté à ne rien céder de ce qu'il nommoit sa prérogative. On lui demandoit des sûretés nécessaires à la conservation des libertés nationales, il les refusoit constamment ou ne les accordoit qu'avec des restrictions qui ne servoient qu'à faire mieux ressortir ses honteuses habitudes de duplicité. L'opinion avoit marché; il s'étoit posé en obstacle à ses progrès; exaspérée, gonflée, accumulée, comme les laves vomies par le volcan, elle alloit renverser l'antique édifice du pouvoir royal et en pousser les débris vers l'abîme.

Lorsque Charles aperçut rassemblée sous son étendard, l'élite des hommes les plus distingués de l'Angleterre, par leur naissance, leur richesse, leur influence, il se crut assuré de la victoire. Mais il fallut bientôt reconnoître que la plupart d'entre eux étoient

incapables d'endurer les rigueurs de la discipline militaire, que plusieurs désapprouvoient cette guerre impie, que d'autres, attachés aux principes parlementaires, n'étoient retenus que par un sentiment de pudeur nobiliaire qui ne devoit pas tarder à les quitter, et que presque tous n'étoient mus que par une ambition demesurée de places, d'honneurs et de commandements. Les catholiques seuls présentoient un dévouement qui pouvoit inspirer quelque sécurité, parce que ce qu'ils redoutoient le plus au monde c'étoit le parlement et son intolérance sans bornes ; mais Charles, qui ne savoit pas distinguer ses véritables défenseurs, tenoit à prouver son orthodoxie, et, durant son sejour à York, il fit mettre à mort deux prêtres catholiques. Bientôt cependant il se vit dans la nécessité d'accepter les services de tous ses sujets, quelle que fût leur croyance.

Si l'armée royaliste se composoit de la plupart des membres de la noblesse et de leurs vassaux, l'armée parlementaire comptoit dans ses rangs les négociants des villes, les marchands, la bourgeoisie des campagnes. L'enthousiasme religieux animoit ces adversaires du pouvoir royal autant que l'amour des libertés publiques. Ils se disoient seuls véritablement dévots et se donnoient le nom de « saints. » Des surnoms distinguèrent bientôt les deux partis : on appela « Cavaliers » les défenseurs du trône et de l'épiscopat, tandis qu'on désignoit les parlementaires sous la dénomination de « têtes-rondes » à cause de leur affectation à porter des cheveux courts. Les têtes-rondes comme les cavaliers déployèrent également dans ces circonstances difficiles un caractère de dévouement et de courage, un esprit d'héroïsme et de résignation qui mériteroient l'admiration de la postérité si les grandes actions des guerres civiles n'entraînoient pas constamment avec elles un sentiment d'horreur et de regret.

Charles marcha de Nottingham vers Shrewsbury à la tête d'environ six mille hommes dont les rangs se grossirent si promptement qu'en moins de huit jours il comptoit vingt mille combattants sous ses drapeaux. Le comte de Lindsey commandoit cette armée, dans laquelle se trouvoient les princes Rupert et Maurice, neveux du roi et fils de l'électeur palatin. Les troupes parlementaires, sous les ordres du comte d'Essex, rencontrèrent les royalistes à Edgecoat, et bientôt l'engagement commença. Le prince Rupert enfonça d'abord la gauche de l'ennemi, et Wilmot obtint sur la droite un égal succès. Mais le centre offrit plus de résistance; tous les corps de l'infanterie royale qui l'attaquèrent furent successivement défaits : Lindsey reçut une blessure mortelle ; son fils tomba dans les mains des parlementaires ; l'étendard de Charles fut pris et repris. A la fin de cette journée, les deux armées retournèrent à leurs premiers quartiers, en réclamant de chaque côté les honneurs de la victoire : il avoit péri près de six mille hommes de part ou d'autre. (23 oct. 1642.)

Le roi se rendit à Banbury, dont il s'empara ainsi que du château de Warvick, et marcha jusqu'à Oxford, où il fut accueilli avec joie. Les chambres effrayées songèrent à traiter. Mais Essex avoit encore subi un échec à Brentford où cinq cents hommes et quinze pièces de canon étoient tombés dans les mains des royalistes, et Charles se montra fort difficultueux dans la négociation qui fut entamée. Essex eut le temps de rassembler ving-quatre mille hommes et de se porter à Turnham-Green, en face de l'armée royale. Charles se crut trop foible pour attaquer ses ennemis et opéra sa retraite sur Reading, puis sur Oxford.

Durant l'hiver qui suivit ce triste conflit, l'Angleterre essuya toutes les misères qu'inflige la guerre civile. Deux armées vivoient de pillage sur son territoire ; des factions furieuses divisèrent les villes, les bourgs, les simples hameaux, et se livroient à tous les excès par le fer et la flamme; les communications étoient interrompues; les opérations commerciales suspendues, et les terres restoient sans culture dans un grand nombre de comtés.



Château de Warwick.

Les peuples écrasés d'impôts et de vexations, et redoutant les vengeances royales, firent entendre leurs voix et présentèrent aux chambres de si nombreuses pétitions en faveur de la paix, que le parlement jugea prudent d'accepter une suspension d'hostilités offerte par le roi, et d'envoyer à Oxford une députation chargée de négocier avec le monarque. Charles demanda que la nomination au gouvernement des forteresses et des châteaux lui fût réservée, et refusa de licencier son armée par réciprocité du licenciement de l'armée parlementaire. Les chambres ne pouvant rien gagner sur son esprit à cet égard, rappelèrent leurs commissaires après vingt jours de délibérations et de contestations.

La guerre reprit donc avec fureur. L'infatigable Henriette, toujours en Hollande, envoyoit incessamment au roi des armes, des munitions, de l'argent et des officiers expérimentés, afin d'instruire les troupes. Elle revint enfin en Angleterre (25 février 1643), éluda la vigilance de l'amiral Batten et débarqua au port de Burlington dans le Yorkshire; mais elle ne put se rendre à Oxford dont les têtes-rondes obstruoient toutes les avenues, et elle fut forcée de demeurer quatre mois dans le comté d'York, sous la protection de quelques détachements de cavaliers. Les communes conçurent le projet de la mettre en jugement, et Pym l'accusa de haute trahison; mais les lords ne se prêtèrent point à la tâche odieuse de juger leur souveraine, et la poursuite fut abandonnée. Pym, afin de tenir ses amis en alerte et d'occuper l'attention publique, dénonça alors au parlement un complot tramé par le poète Edmond Waller et quelques complices. On trouva dans leurs papiers une liste des habitants de Londres divisés en trois classes : les modérés, les royalistes et les parlementaires, ce qui suffit pour établir que les accusés avoient formé le projet de s'emparer de la ville et de livrer le parlement. Traduits devant une cour martiale, six d'entre eux furent condamnés à mort. On en exécuta deux, et la peine de Waller fut commuée en une amende de dix mille livres sterling et un exil perpétuel sur le continent.

Les hostilités se continuoient cependant. Le célèbre Hampden, blessé mortellement à

Chalgrove dans un engagement avec le prince Rupert, laissa vacante une place éminente dans l'opposition. Sa modestie, ses manières insinuantes, son intégrité, donnoient un grand poids aux opinions qu'il émettoit. Les patriotes pleurèrent sa mort; les royalistes s'en réjouirent; d'autres hommes, d'autres talents ne tardèrent pas à le faire oublier : en révolution la perte d'un chef n'est jamais irréparable.

William Waller, lieutenant-général, éleva bientôt sa renommée au-dessus de celle du comte d'Essex à qui l'on reprochoit trop de lenteur et de circonspection; mais ses premiers succès, qui lui avoient valu le surnom de William le conquérant, furent suivis de deux défaites consécutives. Le parlement, dans sa détresse, répondit aux menaces de Charles par de nouveaux efforts. Une ligne de défense fut tracée autour de Londres dans une circonférence de douze milles, par les habitants eux-mêmes qui se rendoient tous les jours au travail avec leurs femmes et leurs enfants, enseignes déployées et tambours battants. Waller reçut le commandement de dix mille hommes, et le comte d'Essex celui d'un corps de douze mille soldats. Les royalistes de leur côté se croyoient à la veille d'un succès définitif; les généraux parlementaires, lord Fairfax et Olivier Cromwell avoient été défaits, le premier près d'Atherton Moor, le second à Gainsborough en Lincolnshire; et les comtés du Nord s'étaient déclarés pour le roi, à l'instigation du marquis de Newcastle. Le roi cependant ne put déterminer en totalité son armée à entreprendre le siége de Londres; il prit donc le parti d'attaquer Gloucester. Essex, qui en eut avis, marcha rapidement dans l'intention de faire lever le blocus qui commençoit, et son arrivée obligea les assiégeants à se retirer; il approvisionna la place et reprit la route de Londres. Mais à Newbury, l'armée royale se trouva disposée à lui disputer le passage. Le combat dura jusqu'au milieu de la nuit, et les deux armées attendirent le jour sur le champ de bataille. Au lever du soleil, Charles ayant reconnu ses pertes se retira sur Oxford, et le comte d'Essex fit à Londres une entrée triomphale. Il usa de la nouvelle influence que lui donnoit la victoire pour obtenir le renvoi de son rival Waller le conquérant.

Quels que fussent les avantages qui résultoient du combat de Newbury, le parlement




Costumes du règne de Charles Ier. — Effigies de l'alderman Blackleach et de son épouse, sur leur tombeau dans la cathédrale de Gloucester.

anglois jugea qu'il étoit temps de demander du secours aux Écossois, et quatre commissaires, Vane, Darley, Armyn et Hatcher, accompagnés du ministre presbytérien Marschal et du ministre indépendant Rye, furent envoyés à Edinbourg avec de pleins pouvoirs. Les Écossois, en cherchant à intervenir comme médiateurs ou arbitres plutôt qu'en partie belligérante, exprimèrent préalablement le désir d'une union plus intime entre les deux églises, celle des covenantaires et celle des presbytériens. Henderson le modérateur proposa une ligue et un convenant solennels qui engageassent les deux nations à poursuivre les incendiaires publics, à maintenir l'autorité du roi, en défense de la vraie religion et des libertés des deux royaumes, à extirper le papisme, l'épiscopat, l'hérésie et l'impiété, et à établir dans toute l'île la conformité de doctrine, de discipline et de gouvernement de l'Église. Ces principes furent revêtus d'une ambiguïté d'expression qui convenoit aux vues de tous les partis, et la ligue et le convenant reçurent dans cette nouvelle forme une sanction unanime. Les États écossois prononcèrent la malédiction de Méroz sur tous ceux qui se refuseroient à soutenir le Seigneur contre le puissant, appelèrent aux armes tous les sujets de seize à soixante ans, et confièrent le commandement des troupes au général Lesley. Le parlement anglois prit l'engagement de solder au prix mensuel de trente et un mille livres sterling une armée écossoise de vingt et un mille hommes, à faire une avance de cent mille livres pour leur équipement, et à leur donner une récompense au rétablissement de la paix. On assigna pour sûreté de cette promesse les domaines des prélats, des papistes et des royalistes des comtés du Nord.

Charles, de son côté, s'étoit adressé aux Irlandois; la guerre dévastatrice qui désoloit leur malheureuse patrie avoit lassé les indigènes autant que les troupes royales. Les principaux chefs Owen O'nial, Preston, Barry, Garret et John Burke, tentèrent quelques rapprochements. Une suspension d'armes fut conclue pour une année comme démarche préparatoire vers la paix, et le roi profita de cet accommodement passager pour rappeler près de lui l'armée qu'il entretenoit en Irlande. La plupart de ceux qui la composoient ne parurent qu'un moment sous ses drapeaux, et passèrent bientôt sous ceux de ses ennemis.

Afin de combattre l'influence qui s'attachoit au nom du parlement comme dépositaire des pouvoirs constitutionnels de l'état, Charles imagina de convoquer les deux chambres à Oxford pour le 22 janvier 1644. Quarante-trois pairs et cent dix-huit députés des communes obéirent à la sommation, et le roi ouvrit la cession de ce parlement antagoniste de celui de Westminster par un discours dont l'esprit étoit entièrement pacifique. Les membres de cette assemblée écrivirent au comte d'Essex pour l'inviter à faire connoître « aux personnes dont il possédoit la confiance » que le parlement d'Oxford désiroit que de part et d'autre on nommât des commissaires afin d'aviser à un accommodement. Essex répondit qu'il ne pouvoit remettre une lettre qui déclinoit l'autorité du parlement de Westminster. Charles alors ne crut pas au-dessous de sa dignité d'écrire lui-même « aux lords et aux communes du parlement assemblé à Westminster » pour solliciter cette nomination de commissaires « au nom des lords et des communes du parlement assemblé à Oxford. » Les deux chambres de Westminster considérèrent la lettre du roi comme un outrage, parce qu'elle laissoit supposer que le parlement n'étoit pas libre, et elles le sommèrent de se réunir à elles en déclarant que sa démarche étoit une pratique papale et jésuitique qui tendoit à rejeter l'Angleterre dans l'idolatrie et l'esclavage. Les chambres d'Oxford à leur tour déclarèrent que l'acte de pacification accordé aux Écossois avoit été violé par eux; que les Anglois qui tenoient leur parti étoient des traîtres et des ennemis de l'État, et que le prétendu parlement de Westminster, coupable de haute trahison, devoit être poursuivi comme tel.

La guerre fut donc plus envenimée que

jamais; les opérations se poursuivirent au sein de l'hiver, et les troupes arrivées d'Irlande s'avancèrent rapidement contre l'armée parlementaire, qui prit d'abord le parti de la retraite; mais la garnison de Nantwich arrêta leur marche. Sir Thomas Fairfax, accouru du Yorkshire, leur livra bataille, rompit leurs rangs et fit mettre bas les armes à seize cents hommes.

Tandis que ce guerrier relevoit ainsi le courage de son parti, les Écossois passoient la Tweed et prenoient possession du port de Sunderland. Après quelques engagements de peu d'importance avec le marquis de Newcastle, ils parvinrent à rejoindre l'armée de Fairfax. Newcastle se renferma dans la ville d'York, où le général parlementaire vint l'assiéger. D'une autre part, Essex et Waller, rentrés en grâce, marchoient à la tête de deux corps séparés dans l'intention de cerner le roi ou de l'investir dans Oxford. Charles, par une maneuvre habile, vint à bout d'atteindre Worcester, et, trompant une seconde fois les prévisions de Waller, il revint sur ses pas à Oxford après avoir grossi considérablement son armée. Il livra ensuite à Copredybridge un combat où Waller fut repoussé, et, profitant de son avantage, il se mit à la poursuite du comte d'Essex.

Le seul but de Charles en ce moment étoit d'échapper aux corps d'armée qui l'enveloppoient comme d'un réseau, dans l'espoir qu'un événement heureux ne tarderoit pas à relever sa fortune; mais les dépêches du marquis de Newcastle lui apprirent que la ville d'York étoit hors d'état de se défendre plus long-temps. Afin de secourir cette place importante, il chargea le prince Rupert d'y conduire les troupes qu'il commandoit. Le prince accomplit sa mission avec bonheur et força l'armée combinée à reculer de quelques milles. Les généraux écossois et parlementaires se postèrent au marais de Marston. Rupert les suivit et jugea convenable de les attaquer dans cette position. Les deux armées, à peu près d'égale force, comptoient chacune environ vingt-trois mille hommes. Le combat eut d'abord des chances diverses; mais la victoire se déclara bientôt pour les parlementaires, qui s'emparèrent de toute l'artillerie des royalistes, leur firent un grand nombre de prisonniers et les obligèrent de prendre la fuite en laissant trois mille morts sur le champ de bataille. (2 juillet 1644.)

Le prince Rupert et le marquis de Newcastle se reprochèrent mutuellement la perte de la bataille de Marston-Moor, qui détruisoit d'un seul coup toute la puissance des royalistes dans les comtés du nord. Rupert alla reprendre son ancien commandement dans l'ouest; le marquis de Newcastle redoutant les justes réprimandes du roi, chercha un asile sur le continent; la ville d'York se rendit; Fairfax s'établit dans ses murs; les Écossois s'emparèrent de la forteresse de Newcastle et prirent leurs quartiers d'hiver dans le voisinage de leur pays.

Le comte d'Essex poursuivoit en même temps le plan qu'il avoit formé de détruire l'association royaliste dans les comtés de Cornwall, de Somerset et de Devon. La reine Henriette, retirée à Exeter, y étoit accouchée d'une fille, quinze jours avant la bataille de Marston-Moor; elle craignit de tomber aux mains d'Essex, et cette courageuse princesse, nonobstant le danger que couroit sa santé, se rendit à Falmouth, où elle s'embarqua. Dix vaisseaux flamands ou hollandois l'escortèrent, la préservèrent des attaques de la flotte angloise de Torbay et la déposèrent à Brest, le 25 juillet suivant. Essex cependant, coupé de ses communications avec Londres, se trouva bientôt resserré entre la mer et les divers corps commandés par le roi, le prince Maurice et sir Richard Greenville. Ses soldats effrayés refusèrent de lui obéir; ils capitulèrent, et le comte n'eut d'autre ressource pour sauver sa personne que de s'enfuir dans un bateau jusqu'à Plymouth avec quelques officiers. En arrivant dans sa demeure, il réclama lui-même une enquête sur sa conduite; et les chambres, loin de l'accuser, lui envoyèrent une députation pour le remercier de sa fidélité et le féliciter de n'avoir pas douté de la justice de la patrie.

Cette généreuse politique du parlement ranima le zèle de ses partisans au moment même ou Charles se flattoit de le réduire à recevoir la paix. On plaça de nouvelles troupes sous les ordres d'Essex ; Waller et Manchester réunirent les leurs à ce corps d'armée, et peu de jours après les parlementaires combattirent une seconde fois les royalistes à Newbury, où ils reprirent quelques-unes des pièces de canon qu'ils avoient perdues naguères. Charles se retira sur Wallingford, mais sans être inquiété, et il fut impossible aux habitants de la capitale de mettre au rang des victoires le combat de Newbury. Les généraux parlementaires se reprochèrent mutuellement leur incapacité, ou même de criminelles intentions, et leurs jalousies personnelles mirent à deux doigts de sa perte la cause même qu'ils défendoient.

Parmi ces généraux on distinguoit principalement le comte de Manchester, jadis lord Kymbolton, orateur disert et habile administrateur militaire ; Olivier Cromwell, cousin germain de Hampden et représentant de Cambridge au parlement dont il captivoit constamment l'attention par l'originalité de ses vues et la hardiesse énergique de son éloquence ; il commandoit un corps de cavalerie levé par lui-même et composé de jeunes gens enthousiastes de religion autant que de patriotisme ; il prioit et combattoit avec eux et cachoit déjà peut-être son ambition naissante sous les dehors d'une austère piété. L'Écossois Crawford, rigide presbytérien, rival de Cromwell et son ennemi en religion, parce que Cromwell soutenoit le droit commun à tous les hommes d'honorer Dieu selon les directions de leur conscience ; Essex enfin, Waller, Fairfax et Skippon.

Crawford accusa Cromwell d'avoir quitté le champ de bataille de Marston-Moor sous prétexte d'une légère blessure au cou ; Cromwell répondit que Crawford n'en pouvoit rien savoir puisque les Écossois avoient fui lâchement, et il articula de tels faits contre son rival, que le comité se vit forcé de lui ôter son commandement ; mais les Écossois le regardèrent comme un martyr de leur religion. L'affaire indécise de Newbury servit de texte à de nouvelles querelles. Cromwell et Waller reprochèrent à Manchester d'avoir ménagé le corps commandé par le roi ; Manchester répliqua qu'on ne savoit en quel lieu s'étoit porté le lieutenant général Cromwell avec la cavalerie, durant le combat, et il s'entendit avec Essex pour accuser Cromwell de nourrir le projet d'abolir la chambre des lords, de dissoudre le covenant et de créer un nouveau gouvernement à l'aide des indépendants. Cette accusation tomba promptement dans l'oubli. Mais Cromwell, afin d'éloigner ses antagonistes du parlement, se hâta de proposer à la chambre des communes un bill qui fut plus tard connu sous le nom de l'ordonnance d'abnégation de soi-même, et qui excluoit les membres des deux chambres de toute fonction civile ou militaire. Les lords s'opposèrent à l'adoption de cette mesure ; mais le comité des deux royaumes présenta un système de réforme militaire qui donnoit le même résultat. Les Écossois l'adoptèrent afin d'éloigner Cromwell de l'armée, et les Anglois dans l'intention de mettre fin aux dissensions des généraux. Fairfax fut nommé général en chef de toutes les troupes dans leur organisation nouvelle, et Skippon, commandant en second ; peu de jours après, le bill d'abnégation de soi-même fut adopté par les deux chambres ; celle des lords y donna son adhésion en considération d'une déclaration des communes qui portoit qu'elles se croyoient dans l'obligation de maintenir la pairie dans les droits et priviléges de chambre des pairs, priviléges égaux aux leurs et tendant au même but.

Le principe de la guerre que les Anglois livroient à leur roi étoit, selon les enthousiastes de cette époque, la nécessité de renverser l'idolâtrie papiste et de purger l'Église de la superstition et de la corruption : c'étoit une lutte entre le Christ et l'antechrist. Toutefois en persécutant les prêtres catholiques on ne les mettoit plus à mort avec cet acharnement qui avoit déshonoré les tribunaux dans les années précédentes ; on se

contentoit de saisir leurs biens et ceux des laïques, tenus en toute équité, selon leurs adversaires, de payer les dépenses d'une guerre causée par leurs intrigues. L'épiscopat étoit aboli. On réforma l'université de Cambridge en attendant que l'on pût également atteindre celle d'Oxford. Une assemblée de saints théologiens fut convoquée à Westminster, dans le but de fixer les opinions sur la grande question de la liberté de conscience. Les presbytériens vouloient une gradation hiérarchique d'autorité spirituelle dévolue à des presbytérats, classes, synodes et assemblées, comprenant successivement la censure, la suspension, la destitution et l'excommunication. Les indépendants au contraire prétendoient que toutes les congrégations d'adorateurs de Dieu étoient égales et libres, et que la tolérance religieuse étoit dans le droit humain. Cromwell, Vane, Whitelocke, Selden, Lilbourne,



Costume puritain. — Lilbourn, d'après un imprimé de cette époque.

S.-John et d'autres grands caractères du siècle admettoient cette doctrine, qui eut bientôt des partisans nombreux dans l'armée, et les indépendants accrurent leurs rangs par l'adjonction des sectes multipliées qui réclamoient la liberté de conscience et qui portoient les noms de millenaires, d'anabaptistes, d'antinoniens, d'erastiens, d'arminiens, etc. La controverse dura plus de dix-huit mois dans l'assemblée des Saints, et fut terminée par un accommodement à la suite duquel le livre des prières communes fut aboli et remplacé par un autre recueil intitulé le Directoire.

L'archevêque Laud sembloit oublié dans sa prison depuis près de trois années, lorsqu'un incident inattendu vint le rappeler à la haine de ses ennemis. Les lords lui avoient ordonné de ne conférer les bénéfices vacants qu'à des personnes par eux désignées ; le roi lui avoit fait pareille injonction en faveur de ses créatures. Un recteur vint à mourir; le roi lui nomma un successeur; les lords en choisirent un autre et intimèrent à l'archevêque l'ordre de confirmer immédiatement leur décision. Laud hésita et chercha des excuses à son refus; mais les lords mécontents envoyèrent aux communes un message afin qu'elles eussent à s'occuper du procès du prélat. Un comité fut nommé. On saisit tous les papiers du prisonnier, et après six mois de recherches un acte d'accusation qui comprenoit vingt-quatre articles fut présenté par les communes. Ces articles pouvoient se réduire à trois points principaux, la destruction des lois nationales, des droits du parlement et de la religion. Laud se défendit avec courage et talent ; on lui accorda des avocats pour les matières de droit, mais on employa contre lui le même système de trahison cumulative et d'évidence constructive qui avoit conduit Strafford à l'échafaud, et il présenta pour le combattre les mêmes arguments que le malheureux ministre, c'est-à-dire qu'aucun des délits qu'on lui reprochoit ne constituoit en soi la haute trahison, et que leur nombre n'en pouvoit changer la qualité. Les communes lui répondirent par un bill d'attainder ou de proscription. Dans l'impossibilité où elles se trouvoient de prouver sa culpabilité, et sans autre examen il fut condamné à subir l'horrible supplice des traîtres. On remar-



Portrait de William Laud, d'après l'original de Van Dyk.

qua qu'aucun témoin n'avoit été entendu et qu'on n'avoit pas même lu leurs dépositions faites devant le comité.

Les lords cependant, après avoir comparé les preuves établies par les commissaires et les défenses de l'archevêque eurent peine à se convaincre de sa culpabilité et refusèrent d'adopter le bill jusqu'à ce que leurs consciences fussent suffisamment éclairées. Afin d'obtenir les lumières qui leur manquoient on convint de convertir la fête de Noël en un jour de jeûne et d'humiliation publique. Les églises retentirent de sermons adaptés à la circonstance et qui tendoient tous à présenter les crimes de l'archevêque sous un aspect effrayant. Un comité de saints se chargea d'éclairer la conscience des lords, et la majorité, composée de six membres seulement de la chambre des pairs, adopta le bill d'attainder. Le vénérable vieillard se soumit à son sort avec une admirable résignation et montra sur l'échafaud la sérénité d'un martyr. Le supplice de la haute trahison avoit été commué en décapitation. (1645.)

Laud, au faîte du pouvoir, s'étoit montré inexorable dans ses inimitiés, et sa sévérité n'avoit pas eu de bornes envers les dissidents. Il avoit de grands reproches à se faire, mais il étoit revenu à des principes plus humains, et la haine religieuse des puritains l'avoit seule conduit à l'échafaud.

L'horizon se découvroit brillant et serein pour les partisans du parlement, tandis qu'il s'obscurcissoit avec rapidité du côté des royalistes. La suspension d'armes en Irlande n'avoit pas été d'un grand avantage au roi, qui n'avoit osé rappeler la totalité de ses forces avant d'avoir assuré la paix par un traité. Quand il fallut le conclure, les Irlandois, avertis de la situation difficile où se

trouvoit Charles, s'appuyèrent de l'exemple des Écossois, et soumirent l'envoi d'un secours à l'obtention de certaines conditions que le monarque ne pouvoit leur accorder, telles que l'exercice public du culte catholique et la révocation des lois pénales. Le marquis d'Ormond reçut ordre de leur répondre qu'aussitôt que le roi seroit vainqueur de leurs ennemis communs, il engageoit sa parole de ne pas tromper leurs justes espérances; ils ne se contentèrent pas de ces vagues promesses, et le marquis fut autorisé à conclure la paix à tout prix.

Le comte de Montrose, jeune seigneur doué de talents remarquables et d'une ambition plus grande encore, après avoir combattu en Écosse dans les rangs des covenantaires, s'étoit entièrement voué au service du roi. Le comte d'Antrim et lui, rapprochés par les mêmes goûts et les mêmes opinions, ennemis personnels du comte d'Argyle, que les états écossois avoient nommé lieutenant du royaume, formèrent le projet de se venger de cet adversaire en servant les intérêts de Charles. Antrim leva quinze cents hommes parmi ses vassaux de l'Ulster, en Irlande, et parvint à les envoyer jusqu'au pied des monts Grampiens, où ils trouvèrent Montrose qui se mit à leur tête et pénétra dans le comté d'Athol, où il déploya l'étendart royal. Plusieurs clans se joignirent à ce petit corps d'armée. Montrose combattit à Tippermuir le lord Elcho, le mit en fuite et s'empara de Perth, d'où il se dirigea sur Aberdeen (septembre 1645). Cette ville, abandonnée par le lord Burley, tomba au pouvoir de Montrose, qui la livra au pillage. Argyle accourut au secours des comtés envahis; mais l'infatigable Montrose lui tint tête au milieu d'un hiver rigoureux, le repoussa dans des défilés couverts de neige et le força de se sauver par mer sur un esquif. Puis il dévasta les domaines du lieutenant d'Écosse et assouvit cruellement sa vengeance sur de malheureux vassaux. Argyle rassembla une nouvelle armée de covenantaires à Innerlochy dans le Lochabar, mais ses gens furent encore mis en déroute, et Montrose, vainqueur, marcha sur Dundée dont il entreprit le siége. Il étoit temps de l'arrêter; une puissante armée de covenantaires, sous les ordres d'Urrey et de Baillie, sauva Dundée et poursuivit les royalistes qui rentrèrent à marches forcées dans leurs montagnes. Cette courte campagne jeta des rayons de gloire sur la tête de Montrose et en même temps lui valut l'exécration des habitants des contrées qu'il avoit parcourues. La cruauté de ce général resta longtemps proverbiale; mais s'il fit trembler les covenantaires, aucune de ses actions ne fut en réalité utile à la cause royale. Son exemple même devint nuisible à la subordination. Les chefs de l'armée angloise, divisés par des nuances d'opinions, refusoient de servir sous des rivaux, désobéissoient aux ordres de Charles, toléroient les débauches de leurs officiers et laissoient les soldats vivre à discrétion chez leurs amis comme chez leurs ennemis. Las de leurs excès, les habitants des comtés de Somerset, Devon, Wilts, Worcester, Dorset, formèrent des associations sous le nom de clubs, dans l'intention de protéger les propriétés et de punir les pillards. Ces associés rassemblèrent des armes et se réunirent souvent au nombre de six et même de dix mille hommes; ils portoient des rubans blancs pour se reconnoître et massacroient tous les soldats isolés qu'ils rencontroient. Le parlement s'en effraya, quoiqu'en général leurs efforts se dirigeassent contre les royalistes, et la force militaire reçut l'ordre de les dissoudre.

Le lieutenant général Olivier Cromwell devint à cette époque l'objet d'une tolérance particulière, qui eut sans doute une grande influence sur son avenir et celui de l'Angleterre. D'après l'ordonnance d'abnégation de soi-même dont il étoit l'auteur, il avoit dû donner sa démission de ses emplois à l'armée; mais le général Fairfax représenta qu'un officier aussi expérimenté lui étoit absolument nécessaire, et les chambres accordèrent à Cromwell un délai de quarante jours. Peu de temps après, à l'occasion d'un combat, elles suspendirent encore l'effet de l'ordonnance pour trois mois, en sa faveur,

et la même tolérance lui fut successivement renouvelée jusqu'au moment où il s'empara du pouvoir.

L'armée parlementaire, organisée d'après le nouveau système et à l'exclusion des membres des deux chambres, présentoit un étrange aspect. Les soldats partageoient leur temps entre la prière et l'accomplissement des devoirs militaires. Les officiers exerçoient les fonctions d'aumôniers et n'entretenoient leurs subordonnés que d'idées pieuses, de sermons et d'exhortations; la lecture de l'Écriture sainte, les conférences religieuses facilitoient dans les ames les progrès de la grace; la mort dans les combats n'étoit considérée que comme un martyre qui conduisoit directement au ciel les élus de Dieu; on chantoit des psaumes et des cantiques en se précipitant sur les rangs ennemis, et l'on massacroit les royalistes en invoquant le nom du Seigneur.

Charles quitta Oxford au printemps, fit lever le siége de Chester et s'empara d'assaut de la forteresse de Leicester. Fairfax qui s'étoit porté sur Oxford suivit les traces de l'armée royale, et atteignit son arrière-garde entre Harborough et Daventry. Il n'étoit pas prudent au roi de tenir tête à une armée de fanatiques animés d'un enthousiasme sans égal et dont les chefs vouloient prouver que leur inexpérience prétendue valoit la science dogmatique et méticuleuse des lords, leurs prédécesseurs; il attendoit d'ailleurs de nombreux renforts dont la présence lui eût assuré la victoire; mais les cavaliers méprisoient trop les têtes-rondes pour supposer même qu'ils osassent résister à une attaque vigoureuse, et l'ordre du combat fut donné le 14 juin 1645, près de Naseby. Le prince Rupert commandoit l'aile droite des royalistes, et Ireton, gendre de Cromwell, lui fut opposé par les parlementaires; le roi dirigeoit le corps d'armée que Fairfax et Skippon se chargèrent de contenir, et sir Marmaduke-Langdale conduisoit l'aile gauche contre Cromwell et sa cavalerie. Dès la première charge le prince Rupert enfonça la gauche des parlementaires, leur prit six pièces de canon et s'empara du général Ireton blessé d'un coup de lance; mais tandis qu'il s'abandonnoit imprudemment à la poursuite des fuyards, Cromwell parvenoit à prendre en flanc la cavalerie de sir Marmaduke, et, après l'avoir mis en fuite, dirigeoit ses forces contre le principal corps d'armée déjà ébranlé par l'énergique résistance de Fairfax. Charles avec toute la valeur d'un soldat fit de vains efforts pour sauver son infanterie. Une partie fut taillée en pièces, une autre mit bas les armes, et en peu d'instants la déroute fut complète. Environ deux mille hommes restèrent sur le champ de bataille et en nombre à peu près égal dans les deux partis; mais les parlementaires firent trois mille prisonniers et s'emparèrent de neuf mille fusils, du parc d'artillerie, du bagage de l'armée royale et de la cassette du roi. Cette cassette contenoit la correspondance de Charles avec la reine Henriette. Le parlement la fit imprimer afin de prouver au peuple anglois la fausseté des promesses de son souverain et de justifier la conduite des deux chambres.

La perte de la bataille de Naseby porta le dernier coup à la puissance du malheureux Charles; il déploya vainement un courage au-dessus de sa fortune; les royalistes les plus fidèles déclarèrent eux-mêmes sa cause désespérée. Il se retira d'abord sur Hereford, puis se rendit au château de Ragland et enfin à Cardiff, pour se mettre en communication avec Rupert. Fairfax reprit la ville de Leicester, dispersa un petit corps d'armée commandé par Goring, força Bridgewater, forteresse qu'on regardoit comme imprenable, à capituler, et s'empara de Pontefract et de Scarborough, tandis que les Écossois pénétroient dans les remparts de Carlisle. Charles revint encore à Oxford à travers mille dangers, et il y reçut la nouvelle qu'à Kilsyth près Stirling, Montrose avoit battu l'armée des covenantaires commandée par Baillie, que cinq mille de ceux-ci étoient restés sur le champ de bataille, que Glascow et les comtés voisins avoient sollicité la clémence du vainqueur, et que la

cavalerie écossoise qui s'étoit portée jusqu'à Nottingham s'étoit retirée sur la Tweed. Ces succès inespérés rendirent toute confiance aux partisans du roi qui marcha sur Hereford avec cinq mille hommes, afin de faire lever le siége de cette ville; il y réussit et il se hâta de se diriger sur Bristol où le prince Rupert étoit renfermé; mais à peine sorti des murs de Hereford il apprit que Rupert avoit capitulé et qu'il avoit livré cette place à Fairfax. Charles, dans sa colère, s'écria que le prince n'étoit qu'un lâche ou un traître; il oublia les services importants que Rupert avoit rendus à sa cause au prix de son sang; il lui retira les fonctions qu'il lui avoit confiées et lui envoya l'ordre de repasser à l'instant les mers. Les revers du monarque n'étoient pas à leur terme. Peu de jours après la reddition de Bristol, le général écossois Lesley surprit l'armée de Montrose à Philiphaugh dans le comté de Tweedale, et la mit en déroute complète. Ses chefs ne se sauvèrent qu'à grand'peine dans les montagnes. Le roi perdit encore le port de Chester, le seul point par lequel il pût se mettre en communication avec l'Irlande, et il prit la résolution de passer l'hiver à Newark.

Sa situation étoit d'autant plus cruelle qu'il avoit perdu toute confiance dans ses amis et ses parents, à l'exception du seul lord Digby; mais on lui envia jusqu'à la satisfaction qu'il trouvoit dans cette intimité. On prétendit que Digby gouvernoit l'esprit facile du roi, et ne lui conseilloit que des fautes. Charles se vit forcé de se séparer de son ami qu'il chargea d'opérer une diversion à la tête de quelques troupes, d'accord avec Montrose qui étoit parvenu à réunir encore des montagnards en faveur de la cause royale; mais Digby et son collègue, après un léger succès dans le voisinage de Duncaster, furent abandonnés de leurs soldats. Digby se retira près d'Ormond en Irlande et fut sagement inspiré, car le prince Rupert, nonobstant la colère du roi, vint, accompagné du prince Maurice, son frère, du lord Gérard et de vingt officiers supérieurs, insulter à Newark même aux sentiments de l'infortuné monarque, et lui reprocher son ingratitude qu'ils attribuoient aux insinuations de Digby. Charles indigné leur intima plus énergiquement que jamais l'ordre de quitter pour toujours sa présence. Ils partirent en effet, sans toutefois sortir du royaume; mais il fallut que le roi songeât aussi à son départ, car les parlementaires et les Écossois se portoient en masse sur Newark. Charles se sauva dans la nuit, traversa les postes ennemis à l'aide de guides expérimentés, et le second jour se trouva en sûreté dans les murs d'Oxford.

Rassuré pour quelque temps, Charles crut entrevoir dans les ressources de l'intrigue, les moyens de détruire les deux partis qui lui étoient opposés : les presbytériens et les indépendants. Il se persuada qu'il pourroit facilement séduire l'un des deux, s'en servir pour combattre l'autre, l'écraser à son tour, et, selon les expressions de sa correspondance, « devenir de nouveau véritablement roi. » Il fit donc offrir aux indépendants une tolérance complète et de grandes récompenses. Ce fut Montreville, l'ambassadeur françois, qui se chargea du soin de sonder les esprits. Ce diplomate s'adressa en même temps aux Écossois et aux indépendants. Il paroît que les Écossois proposèrent au roi de lui donner asile dans leur armée et de se déclarer en sa faveur s'il adhéroit franchement aux conditions qu'il avoit posées dès le commencement de la guerre, et que les indépendants n'admirent ces conditions qu'avec des changements importants que Charles ne pouvoit adopter. Quoi qu'il en soit, Montreville l'avertit que les indépendants ne cherchoient qu'à prolonger la discussion, afin d'avoir le temps de s'emparer de sa personne et qu'au moins les Écossois l'acceptoient pour roi, ce qui le maintenoit dans une haute position qui pouvoit s'améliorer; mais Charles tenoit trop fortement à l'épiscopat pour accéder à son abolition, et il s'y refusa formellement. (1646.)

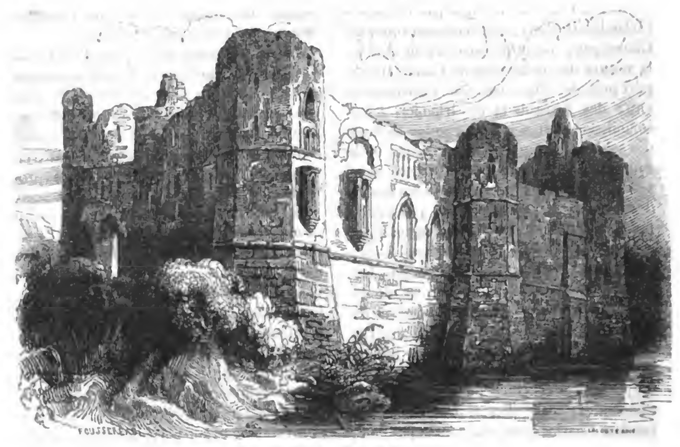
Durant ces négociations, les copies d'une

commission secrète délivrée par Charles à l'Irlandois Herbert, créé à ce sujet comte de Glamorgan, furent découvertes au fond de la voiture de l'archevêque de Tuam qui avoit péri près de Sligo dans une escarmouche entre des Écossois et des Irlandois. Cette commission contenoit l'autorisation de lever des soldats, d'employer les revenus de la couronne à leur entretien, de battre monnoie, et d'accorder aux catholiques irlandois des faveurs qu'il n'eût pas été prudent de publier. Cette pièce étoit accompagnée d'une promesse de Charles de ratifier tous les engagements que souscriroit Glamorgan, fussent-ils en opposition aux lois, et de diverses lettres pour le pape, le nonce et les princes dont on attendoit des subsides. Les intrigues de Glamorgan n'avoient pas eu tout le succès qu'il en attendoit, quoi qu'il fût parvenu à conclure un traité avec les catholiques; mais elles avoient placé l'imprudent Charles dans une fausse position, et lorsque les chambres prirent connoissance de ces importants documents, il se trouva dans la nécessité et en même temps dans l'impossibilité de se justifier aux yeux de ses sujets. Il l'essaya néanmoins; il protesta qu'il n'avoit remis à Glamorgan d'autre commission que d'enrôler des soldats, désavoua les engagements que ce seigneur avoit pu prendre avec les catholiques, déclara qu'il avoit commandé au conseil privé d'Irlande de le poursuivre et de le punir, et prétendit qu'il ne se souvenoit nullement de lui avoir donné aucune garantie quelle qu'elle fût. Tandis que Charles cherchoit ainsi à donner le change au parlement, Glamorgan, qui avoit réuni six mille hommes, s'étoit avancé à grandes journées dans l'intention de faire lever le siége de Chester. Il n'étoit arrivé que pour être témoin de la reddition de cette place, et s'étoit vu forcé de dissoudre rapidement son armée; celle du Cornwall s'étoit dispersée à la même époque. Le prince de Galles avoit pris la détermination de se réfugier à Jersey, et, dans sa détresse, Glamorgan, suivi d'un petit nombre de soldats fidèles, avoit regardé comme un bonheur d'avoir pu rejoindre Montrose aux montagnes d'Écosse.

Toujours dominé par la pensée qu'il existoit dans les chambres des hommes influents qui désiroient un accommodement et n'attendoient que sa présence pour se déclarer, Charles sollicita pour la seconde fois une conférence personnelle à Westminster, en offrant une tolérance entière à tous les protestants dissidents, et en accordant pour sept années au parlement la nomination au commandement des armées de terre et de mer, celle des juges et le choix des officiers d'état. Un silence outrageant accueillit ce message: une troisième tentative resta également sans réponse; mais comme le parlement craignoit que le roi ne se rendit en secret dans la capitale, les chambres déclarèrent que s'il passoit les lignes de défense il seroit emprisonné ainsi que sa suite à laquelle on feroit l'application de la loi martiale, comme ayant porté les armes contre la patrie.

Cependant les Écossois persistoient dans leur proposition de donner un asile au roi sous de certaines conditions. La possession de la personne du monarque devoit leur conférer des avantages inappréciables sur leurs antagonistes dans les conseils, et il fut convenu, par l'entremise de Montreville, que les Écossois recevroient Charles comme leur souverain, ne feroient aucune violence à sa conscience, protégeroient ses domestiques et partisans, et uniroient leurs efforts aux siens pour conclure une paix honorable et solide: et que le roi de son côté s'engageroit à satisfaire les Écossois en toutes leurs demandes sur des matières civiles; qu'il écouteroit les ministres de la religion, et feroit toutes les concessions que lui suggéreroit sa conscience, qu'il n'amèneroit avec lui que ses deux neveux et M. Ashburnam.

Soit que Montreville se fût trop avancé, soit qu'on eût voulu l'induire en erreur, il reconnut, en rendant compte de sa mission à l'armée écossoise, que si quelques chefs désiroient l'accomplissement de l'ar-



Château de Newark.

rangement qu'il avoit préparé, les commissaires des états n'avoient pas les mêmes vues ; et il s'empressa de prévenir Charles que s'il s'attendoit à quelque chose de plus qu'à la garantie de sa personne royale il étoit complétement dans l'erreur. Le monarque resta donc à Oxford jusqu'à ce que ses ressources fussent épuisées. Fairfax s'approchoit rapidement, et Charles inquiet fit agir près du colonel Rainsborough, commandant, des troupes du siége, afin d'en obtenir la facilité de se rendre à Londres sous sa protection. Rainsborough résista à toutes ses promesses. Le roi prit alors la résolution de s'enfuir et de se livrer aux Écossois, et le 27 avril 1646, à minuit, il quitta la ville d'Oxford, accompagné du seul Ashburnam, et guidé par un ecclésiastique nommé Hudson, dont il passoit pour le valet. Les fugitifs tournèrent Hentley et Brentford, évitèrent Saint-Albans, et gagnèrent Harborough. Ils n'y rencontrèrent aucun ami. Hudson partit pour Newark; Charles et Ashburnam trouvèrent un asile durant deux jours à Downholm dans le Norfolkshire. Hudson vint les y chercher et les conduisit à Southwell au logement de Montreville qui présenta sur-le-champ le roi au général Lesley, comte de Leven, et aux officiers et commissaires écossois. Ceux-ci affectèrent la plus grande surprise, quoique prévenus par l'ambassadeur, et lui rendoient les témoignages extérieurs du respect dû à leur souverain. Mais lorsque Charles, agissant en roi, oublia qu'il étoit prisonnier, et voulut donner le mot d'ordre, Lesley l'interrompit en lui disant : « Je suis ici le plus » ancien soldat, sire. Cet office est le mien, » et je pense que votre majesté fera sagement de me le laisser. »

Dépositaires de ce gage important, les Écossois n'attendirent pas qu'il leur fût réclamé par les Anglois; ils levèrent le camp de Newark et se retirèrent à Newcastle. Cependant les presbytériens et les indépendants les accusèrent de perfidie, et les généraux reçurent des ordres pour surveiller leurs mouvements ; mais cette mésintelli-

gence qui pouvoit prolonger la guerre cessa tout à coup par suite des protestations des Écossois et des lettres de Charles qui demandoit aux chambres de lui envoyer des propositions de paix, et prescrivoit à ses officiers de rendre sans délai les forteresses qui tenoient encore pour sa cause. Le parlement et ses généraux agirent dans cette circonstance avec une politique aussi adroite qu'humaine; on facilita aux royalistes le rachat de leurs propriétés confisquées; on accorda des conditions honorables aux officiers; tous se soumirent, et les vainqueurs eurent la sagesse de ne pas souiller de sang les derniers et funestes lauriers de la guerre civile, commencée par Charles, lorsqu'il leva l'étendard à Nottingham : elle avoit duré quatre années. Le farouche Montrose ne voulut être ni témoin ni acteur des nouveaux événements qui se préparoient, et il prit la route du continent.

Charles avoit promis de faire ses efforts pour se convertir à la religion presbytérienne, et il accepta pour instructeur Henderson, le plus célèbre des prédicateurs de cette secte. Le monarque, aidé d'un théologien, combattit Henderson avec habileté; il soutenoit que l'épiscopat avoit été établi par les Apôtres, et qu'il étoit de droit divin; Henderson avançoit que les Apôtres n'avoient pas créé l'épiscopat; et tous deux défendoient leur doctrine avec opiniâtreté. « Mais qui donc nous jugera, demanda enfin » le roi; qui prononcera entre nous? » Ce furent les arguments politiques qui décidèrent la question. La nation écossoise annonça que, tout entière, elle se déclareroit en faveur de Charles, s'il adoptoit le presbytérianisme, et qu'elle le replaceroit sur le trône de ses ancêtres; mais que dans le cas contraire il ne devoit pas ignorer quelles seroient les conséquences de sa détermination. L'entêtement ou peut-être la conscience du roi s'opposèrent à ce qu'il adoptât cette condition. « A son avénement au trône, di» soit-il, l'épiscopat étoit établi dans l'Église; » il avoit fait serment de le maintenir; son » père, de sage et prudente mémoire, pro» fessoit la maxime : « sans évêque, pas de » roi; » il partageoit cette opinion, et le droit » de disposer de la chaire, sans supérieurs » qui eussent la puissance d'en réprimer les » écarts, étoit dans ce siècle de trop grande » importance pour qu'il abandonnât ce re» doutable instrument à des hommes per» vers ou malhabiles. »

Ce fut à cette époque (août 1646), qu'on soumit enfin à son examen les propositions de paix combinées entre le parlement et les commissaires écossois. Charles n'y fit d'autre observation que de déclarer qu'une conférence étoit nécessaire entre les parties pour discuter les divers articles de ce traité, et qu'il étoit disposé à se rendre à Westminster, s'il le pouvoit avec sûreté, honneur et liberté. Les indépendants triomphèrent de cette déclaration qui leur donnoit gain de cause sur les presbytériens. Cependant les commissaires écossois exprimèrent leur empressement à concourir aux menaces que l'opiniâtreté du roi rendoit nécessaires, et s'engagèrent à ramener leurs troupes en Écosse, sous la condition préalable d'une indemnité pour leurs services passés. Ils conservoient tacitement l'espoir de conduire avec eux Charles à Edinbourg; mais leur politique fut devinée par les parlementaires, qui se hâtèrent de fixer à quatre cent mille livres sterling la balance de compte en faveur de l'Écosse, et qui arrêtèrent que le droit de disposer de la personne du monarque appartenoit à l'Angleterre. Les Écossois surpris réclamèrent : Charles étoit leur roi avant d'être celui de l'Angleterre, et les deux nations avoient au moins un intérêt égal à la chose. Les Anglois répliquèrent que les Écossois n'avoient été que leurs auxiliaires, et que leur royaume, indépendant comme il étoit, n'avoit aucun droit à exercer hors de ses limites. La discussion s'envenima. L'Angleterre manifesta l'intention d'appuyer par les armes la prétention qu'elle avoit émise; et les deux chambres ayant assigné à Charles, pour le lieu de sa résidence, la forteresse de Holmby près de Northampton, en donnèrent avis aux commissaires écos-

sois. Ceux-ci consultèrent leur parlement qui ordonna d'abord un jeûne solennel afin de s'attirer les lumières du ciel, et consulta les principaux membres du clergé. Les ministres presbytériens, qui n'entrevoyoient qu'avec regret une rupture imminente entre les deux nations, décidèrent qu'il n'étoit pas digne d'un peuple aussi pieux que le peuple écossois de faciliter la restauration d'un prince qui refusoit d'admettre les saintes doctrines du Covenant. Les états consentirent donc à ce que Charles prît sa résidence à Holmby, jusqu'à ce qu'il eût accepté les propositions de paix qui lui étoient offertes, et stipulèrent qu'il ne seroit fait aucune violence à sa personne, qu'aucun obstacle ne seroit opposé à la succession légitime de ses enfants, et qu'il ne seroit rien changé aux formes actuelles du gouvernement des deux royaumes. Les communes ne donnèrent aucune attention à cet amendement. Elles prirent les plus promptes mesures pour solder les deux premiers termes du paiement promis à l'Écosse; et les Écossois, fidèles à leur traité, repassèrent les frontières de leur pays, après avoir déposé l'infortuné Charles dans sa prison de Holmby (16 février 1647).

Les historiens anglois les plus célèbres ont jugé avec une grande sévérité la conduite de l'Écosse dans cette grave circonstance. Nouveaux Judas, les commissaires écossois auroient vendu la personne du roi après l'avoir attiré dans un piége par de fallacieuses promesses; et cet infâme marché auroit même fait une impression si vive sur les états, qu'au premier moment ils auroient pris la résolution de protéger Charles et de réclamer sa liberté, dût-on y employer la force des armes. Il n'en est cependant pas ainsi. Les faits les mieux avérés démontrent que les commissaires n'avoient point adhéré aux conditions que le roi vouloit obtenir avant de se rendre à l'armée écossoise; que les négociations s'étoient trouvées rompues par son assistance; que Montreville l'avoit nettement averti que les chefs covenantaires n'entendoient lui garantir que sa sûreté personnelle; que quatre mois s'étoient écoulés depuis ces conférences jusqu'au moment où Charles désespéré s'étoit déterminé à venir au camp des Écossois à tous risques et périls, tant il craignoit de tomber dans les mains de Fairfax; que le paiement de la moitié de l'indemnité due à l'Écosse, quoiqu'il coïncidât malheureusement avec l'époque de la remise de Charles aux Anglois, étoit fixé depuis près de cinq mois, et qu'il avoit fallu, pour que le parlement obtînt cette remise, des menaces et des préparatifs de guerre. Les Écossois avoient pu considérer encore que la résidence de Charles à Holmby entraînoit de droit la dissolution de l'armée de Fairfax, ennemie déclarée du roi, et laissoit ainsi aux parlements des deux royaumes la liberté nécessaire pour opérer la restauration du trône et fonder définitivement la religion, conformément au covenant. Après avoir lavé la tache odieuse que la reddition de la personne royale avoit jetée sur les Écossois, nous ajouterons cependant qu'aucun sentiment de loyauté ou de compassion n'étoit entré dans les cœurs des covenantaires, et que le fanatisme et l'intérêt donnoient seuls quelque couleur aux froids calculs de leur caractère politique.

Charles, dans sa prison de Holmby, ne fut pas traité avec toute la rigueur qu'il avoit d'abord redoutée. On lui refusa l'assistance de ses douze chapelains, et à son tour il repoussa les secours spirituels de deux ministres presbytériens qu'on lui envoya de Londres; ses domestiques étoient choisis par les commissaires; les personnes étrangères à sa maison devoient solliciter une permission du parlement pour obtenir accès près de lui, et ses gardes avoient l'ordre de chasser les individus qui se présenteroient sous prétexte de se faire toucher comme atteints de maladies scrofuleuses. Il pouvoit toutefois monter à cheval et se promener dans le voisinage : c'étoit une de ses occupations favorites. Il employoit aussi une partie de la journée à jouer à la boule, et passoit le reste du temps dans son cabinet, où il écrivoit à ses amis et se berçoit de l'inutile espérance d'une diversion favorable à sa cause, en Irlande.

Après trois mois, sans communication officielle avec les chambres, Charles leur écrivit pour leur signifier son consentement aux principaux points des propositions qu'on lui avoit faites. Il confirmoit pour trois années le gouvernement presbytérien, en se réservant, pour lui et sa maison, la liberté de culte; après ce délai, l'établissement définitif de la religion seroit légalement arrêté par lui, les chambres et vingt théologiens à sa nomination, adjoints à l'assemblée du clergé, à Westminster. Il concédoit aux chambres, pour dix années, le droit de conférer le commandement des armées de terre et de mer, et s'engageoit à donner toute satisfaction sur l'affaire d'Irlande, conduite par Glamorgan.

L'armée étoit devenue à cette époque (1647) le refuge des religionnaires indépendants, et les presbytériens ne voyoient qu'avec crainte et jalousie que Fairfax tolérât tous les systèmes de prédication et toutes les formules de prières. Le caractère de ce chef, fort éloigné de l'austérité presbytérienne, étoit doux et conciliant. Soldat actif et audacieux, il montroit, hors du champ de bataille, le naturel et la docilité d'un enfant; il se laissoit constamment guider par les avis de ses compagnons, et ne savoit rien refuser aux désirs que lui exprimoit sa femme, l'une des filles de Cromwell. Mais la confiance du général appartenoit surtout à son beau-père, dont l'ambition, qui bientôt n'eut pas de bornes, commençoit alors à se développer. Cet Olivier Cromwell, qui gouvernoit Fairfax en lui insinuant ses idées, qu'il paroissoit ensuite adopter comme si elles eussent été le fruit de la pensée du général, s'étoit fait adorer des soldats, dont il affectoit de partager les privations. Il parloit avec eux le langage mystique du fanatisme, s'adjoignoit à tous leurs conventicules, déployoit son éloquence en faveur de la tolérance et de la liberté, et tonnoit contre les injustices qu'éprouvoient les religionnaires. Également aimé des officiers, il déploroit avec eux la bigoterie jalouse des membres du parlement, l'ingratitude des absurdes légistes qui le dirigeoient à leur gré, leur système d'engouement ou de méfiance qui portoit le plus nul personnage au haut de la roue de la fortune, et repoussoit sans motif le patriote le plus méritant; et il leur laissoit entendre que le moment arrivoit où cette lutte entre les avocats et l'armée devoit enfin prendre un terme.

Les presbytériens, dans l'intention d'amener la dissolution de l'armée, prétendirent que, d'après le départ des Écossois et la soumission des royalistes, il devenoit urgent de soulager le pays du fardeau d'une multitude en armes désormais inutile. Le parlement prit donc la résolution d'envoyer en Irlande trois régiments de cavalerie et huit d'infanterie, de ne conserver en Angleterre que le nombre d'hommes suffisant pour le service des garnisons avec six mille chevaux, et de remercier tous les officiers d'un grade supérieur à celui de colonel, à la seule exception du général en chef Fairfax. L'armée, composée en grande partie d'indépendants, n'apprit cette mesure qu'avec indignation; elle quitta ses cantonnements près de Nottingham, et se rapprochant de la capitale, prit ses quartiers dans le comté d'Essex, sous le prétexte apparent de se procurer des subsistances qui manquoient dans une contrée ruinée par la guerre; mais en même temps les soldats signèrent et présentèrent une pétition par laquelle ils réclamoient un bill d'indemnité qui les mît à l'abri de toute recherche relativement aux actes illégaux dont ils se seroient rendus coupables durant la guerre, l'exemption de la presse pour le service étranger, le paiement de la solde arriérée, une solde hebdomadaire jusqu'au licenciement définitif, des récompenses pour les blessés, des pensions pour les veuves et leurs familles. Les deux chambres, surprises, publièrent une déclaration qui rangeoit les signataires de cette pétition parmi les ennemis de l'état et les perturbateurs du repos public, s'ils persistoient dans leur conduite illégale. Elles n'avoient pas songé, en adoptant cette mesure rigoureuse, que les pétitionnaires avoient l'épée

à la main. Le mécontentement de l'armée devint général. « Pourquoi, disoient les » soldats, serions-nous frustrés des privi- » léges du reste de la nation? Le comté » d'Essex, la ville de Londres, ont pu faire » des pétitions contre nous; et nous, qui » avons versé notre sang, nous ne pour- » rions établir nos griefs et justifier notre » caractère? » A l'instant même, les officiers munis de commissions se réunirent et formèrent un corps délibérant; il s'en constitua un autre composé de deux représentants de chaque compagnie, sous le nom d'assistants; et tous deux, à l'instar des deux chambres de Westminster, entreprirent de diriger l'armée, par des discussions et des résolutions en forme parlementaire. Les chambres leur envoyèrent une commission dont les membres étoient Cromwell, Ireton, Fleetwood et Skippon, avec ordre de dire qu'ils étoient chargés de reconnoître la *maladie* qui tourmentoit l'armée, et d'y porter remède. Le parlement militaire répondit qu'il n'existoit aucune maladie dans l'armée, mais beaucoup de *souffrances* qui excitoient ses justes plaintes. Les chefs du parti presbytérien, à cette réplique, prirent la détermination de licencier les troupes sans délai; mais Fairfax rassembla ses deux nouveaux conseils, qui décidèrent que toute l'armée devoit se réunir, afin de délibérer en commun sur ce nouvel incident.

Sur ces entrefaites, un officier qui faisoit partie de la chambre des assistants, ou des agitateurs, comme les nommoient leurs adversaires, s'étoit présenté au roi Charles, à Holmby, et lui avoit remis une pétition de l'armée qui l'invitoit à se laisser conduire au quartier du général en chef, qui le rendroit au trône et à ses honneurs. Charles n'accepta pas cette proposition, soit qu'il craignît de tomber dans un piége, soit qu'il se berçât d'une autre espérance. Cette tentative sembloit oubliée depuis six semaines, lorsque Joyce, cornette dans les gardes du général, et ancien tailleur de profession, arriva, suivi de cinq cents chevaux, à deux milles de distance de Holmby (2 juin 1647), et se rendit seul à cette résidence, où il trouva le roi occupé à jouer à la boule. Les gardes et les commissaires du parlement ne pouvant douter de l'intention de Joyce, et ne voulant pas entreprendre une résistance inutile, se retirèrent et livrèrent les portes aux survenants. Ceux-ci placèrent leurs factionnaires à toutes les issues, et passèrent la journée du trois en délibération. Le soir, à dix heures, Joyce pénétra dans la chambre du roi, et l'informa que ses camarades et lui désiroient le conduire dans un lieu où sa personne seroit plus libre et plus en sûreté. « Je consens à vous suivre, dit Charles, » mais il convient que votre proposition me » soit faite publiquement. — Elle le sera, re- » prit Joyce. »

Le 4 juin, en effet, le roi se plaça sur le seuil de la porte, à six heures du matin; les compagnies défilèrent devant lui, et Joyce, un peu en avant de la ligne, lui annonça qu'il falloit partir à l'heure même. « Et où vou- » lez-vous me conduire? lui dit Charles; » — A l'armée, répondit Joyce. — Mais de » quelle autorité procédez-vous, monsieur » Joyce, pour prendre charge de ma per- » sonne? — De l'autorité de l'armée; ses » ennemis cherchent à inonder une seconde » fois le royaume de notre sang, et elle veut » prévenir leurs desseins. — Cette autorité » n'est pas légitime. Je ne puis connoître » que la mienne, et après elle, celle du par- » lement. Avez-vous une commission de sir » Thomas Fairfax? — J'ai celle de l'armée, » et le général en fait partie. — Ce n'est pas » répondre; le général est le chef de l'ar- » mée. Avez-vous une commission écrite? » — Je prie votre Majesté de ne pas prolon- » ger cet interrogatoire. Voici ma commis- » sion. »

Et en même temps Joyce montrait de la main les cavaliers qui le suivoient, hommes d'élite et parfaitement équipés. Le roi se mit à rire.

« Je n'ai jamais vu jusqu'ici, reprit Char- » les, de pareille commission; mais elle est » écrite en beaux caractères, et se fait lire



Dame de qualité. Femme de marchand.

Costumes du règne de Charles Ier.

» sans épeler. C'est une brillante compagnie » de gentlemen. Cependant je ne puis sortir » d'ici que comme contraint, et je pense que » vous n'hésiterez pas à me promettre que » je serai traité avec honneur et respect, et » ne serai forcé à rien faire contre ma con- » science. Au reste, si vous êtes maîtres de » ma personne, mon ame est au-dessus de » toute atteinte. »

Joyce répondit que les principes de ses camarades leur défendoient de violenter aucune conscience, et encore moins celle du souverain ; et sa troupe témoigna, par ses acclamations, qu'elle approuvoit la réponse du chef. Le roi s'informa ensuite du lieu où l'on vouloit le conduire; on parla d'Oxford et de Cambridge; mais il exprima le désir de se rendre à Newmarket, et Joyce y consentit. La troupe et le monarque se mirent en route après ces explications, et les commissaires du parlement rédigèrent une protestation contre le déplacement de la personne royale.

L'entreprise de Joyce n'avoit pas été révélée à Fairfax, qui en parut aussi surpris que le parlement lui-même; elle avoit été arrêtée dans le conseil des assistants ou agitateurs, et on la devoit aux insinuations de Cromwell. Le général en chef y donna toutefois son approbation, quand il vit l'ardeur de l'armée appuyée par le vœu général de la population. Les discussions parlementaires prirent un caractère de haine et d'aigreur, et de nombreuses pétitions, sorties des plumes de Lambert et d'Ireton, inspirées par Cromwell, reproduisirent incessamment les anciennes demandes de l'armée, qui exigea de plus l'expulsion de onze membres de la

chambre des communes, et spécialement de Hollis, Glyn, Waller, Stapleton et Clotworthy, chefs du parti presbytérien, accusés d'avoir voulu rendre l'armée suspecte au parlement. Les chambres se virent obligées de céder à des volontés exprimées le glaive en main, et elles nommèrent des commissaires pour traiter avec ceux de l'armée, comme s'ils eussent représenté une autorité légale. Si Charles avoit pu vaincre ses irrésolutions, et renoncer à cet esprit de duplicité qui l'avoit tant de fois déçu, il eût été possible que cette lutte des presbytériens et des indépendants eût amené sa restauration; mais, à force de se méfier de la sincérité des partis et de balancer entre leurs propositions, il leur laissa le temps de terminer le débat sans son intervention, et il se perdit au moment où s'ouvroit devant lui la perspective presque certaine de rentrer dans les droits qu'on lui dénioit depuis si long-temps.

Le conseil des officiers, ayant rédigé un plan pour l'organisation de la nation, le soumit à l'examen du roi et des commissaires du parlement. Ce plan, fondé sur les mêmes bases que les anciennes propositions de paix, renfermoit diverses modifications sur la durée des parlements et la liberté des élections, sur l'état de l'Église, sur celui de la milice, et sur le sort des royalistes. On réduisoit à cinq le nombre de ceux qui étoient exclus du pardon; on supprimoit la pénalité de la liturgie relativement à l'absence, et celle du covenant relativement au refus; on n'abolissoit pas la hiérarchie, mais on la privoit du droit de contraindre; et si Charles eût adhéré à ce plan, il recouvroit probablement son trône et son autorité; mais, dans son aveuglement, il répondit par un refus positif: « Vous ne pouvez vous maintenir sans mon » appui, dit-il aux officiers, et cet appui, je » n'en ferai pas si bon marché! »

La ville de Londres parut se déclarer en faveur des presbytériens. Les partisans des indépendants ou de l'armée, dans les deux chambres, tinrent conseil à Sion-House sur les mesures convenables dans les circonstances présentes, et prirent la détermination d'abandonner le parlement, où Hollis et ses collègues avoient repris toute leur influence, et se trouvoient appuyés par les royalistes. Les deux présidents, huit lords et cinquante-huit députés des communes partirent donc pour l'armée, après avoir fait serment de vivre et de mourir avec elle, et leur arrivée détermina Fairfax à marcher sur la capitale. Dans cette situation, qui devoit amener nécessairement une révolution nouvelle, les officiers en corps firent une dernière tentative près du roi, et le conjurèrent d'écrire à Fairfax une lettre par laquelle il approuveroit en général leur plan d'organisation, sauf à se réserver quelques modifications, remercieroit l'armée de ses égards pour lui, et désavoueroit tout dessein d'assister les presbytériens. Charles hésita. Deux jours s'écoulèrent; il écrivit enfin, mais il étoit trop tard : les événements s'étoient pressés, et sa lettre ne parut qu'un artifice pour déguiser ses relations réelles avec les ennemis de l'armée.

Les onze membres de la chambre des communes, expulsés par les indépendants, avoient repris leurs siéges; la Cité de Londres les appuyoit; dix mille hommes étoient sous les armes; quatre cents barils de poudre et d'autres munitions de guerre, extraits de la tour, avoient été distribués parmi les milices commandées par les généraux presbytériens Poyntz, Waller et Massey; le conseil commun venoit de voter un emprunt de dix mille livres sterling, par souscription, et de créer dix-huit nouveaux régiments; et une ordonnance invitoit le roi à venir à Westminster. Quand on apprit que Fairfax avoit pris son quartier-général à Hammer-Smith, l'enthousiasme militaire et politique des presbytériens s'évanouit à l'instant, et la peur s'empara des plus ardents. Rainsborough, envoyé par le général pour reconnoître les approches de la rivière, s'étant présenté devant Southwark, fut accueilli avec des transports de joie par la milice de ce bourg, qui se rangea sous son étendard; les lignes de défense furent abandonnées, et le lord maire, instruit de ce qui se passoit, ordonna l'ouver-

ture des portes. Le 6 août 1647, l'armée indépendante fit son entrée triomphale dans la ville de Londres; Fairfax étoit à cheval, entouré de ses gardes et d'une foule de gentilshommes, et suivi des deux présidents et des membres fugitifs des deux chambres, dans une file de voitures; la cavalerie ouvroit et fermoit la marche. Le maire et le conseil de ville les félicitèrent, et le général se rendit à Westminster, où il installa de nouveau les présidents Lenthal et Manchester; toutefois le lord maire, l'un des shériffs, et quatre aldermen, furent envoyés à la tour, les sept pairs, qui avoient siégé en l'absence de leurs collégues, mis en accusation, et Maynard et Glyn expulsés de la chambre des communes. Une résolution annula tous les actes passés du 26 juillet au 6 août.

Les chefs de l'armée désignèrent le palais de Hamptoncourt pour la résidence du roi; et durant quelque temps il y vécut avec une apparence de grandeur et de liberté, jouissant à volonté de la présence de ses enfants et du plaisir de la chasse, correspondant librement et en toute sûreté avec la reine, alors à Paris, et recevant sans obstacle toutes les personnes qu'il lui plaisoit de voir. A la demande des commissaires écossois, les deux chambres lui soumirent encore une fois les fameuses propositions. Toujours indécis, Charles répondit que le plan d'organisation proposé par l'armée lui sembloit mieux combiné, et qu'il étoit disposé à traiter, d'après ce plan, avec des commissaires nommés par le parlement et par l'armée. Cette offre plut aux officiers, et Cromwell parla aux communes, en sa faveur, avec une chaleur qui fit naître l'idée qu'il nourrissoit l'intention de faire un arrangement personnel avec le roi. Un grand comité fut nommé pour prendre en considération tout ce qui concernoit le monarque, et s'entendre avec une sorte de troisième chambre, le conseil de guerre, qui notifioit ses résolutions sous le titre de vœux de l'armée. Charles, cependant, ne flattoit les officiers qu'afin de couvrir les relations qu'il entretenoit avec le parti opposé, par l'intermédiaire du marquis d'Ormond et du lord Capel, revenus l'un et l'autre en Angleterre par autorisation du parlement. Ces deux amis du roi, et les commissaires écossois, complotèrent de faire entrer en Angleterre, au printemps, une armée écossoise, et d'appeler les presbytériens à leur aide. Charles devoit se mettre à la tête de cette armée, et s'il ne pouvoit se soustraire à la surveillance dont on l'entouroit, il se feroit remplacer par le prince de Galles. Cromwell eut connaissance de cette intrigue par ses affidés, ou la devina sur quelque parole indiscrète des commissaires de l'Écosse; il se plaignit au roi lui-même de son incurable mauvaise foi, et fit avorter ainsi des dispositions qui alloient rallumer la guerre civile.

A cette époque, le parti des rationalistes, ou niveleurs, commençoit à prendre rang entre les presbytériens et les indépendants. Suivant ces fanatiques d'une autre espèce, les hommes ne devoient user d'aucune autorité coërcitive envers qui que ce fût en matière de religion; mais, en politique, le peuple avoit des droits à conserver, et il étoit de son devoir de se faire justice lui-même quand ces droits étoient menacés ou envahis. En ce moment, le bien public se trouvoit sacrifié à l'intérêt particulier par le roi, par les officiers, par le parlement. Le premier vouloit recouvrer un pouvoir arbitraire; les seconds, obtenir de l'or, des titres, des commandements; le troisième, une autorité permanente. L'heure avoit sonné où les opprimés devoient se lever et se résoudre à perdre la vie pour reconquérir la liberté. Les hommes qui professoient ces doctrines n'étoient, disoient-ils, que d'humbles créatures que Dieu avoit douées de raison, comme d'un guide sûr, et qui n'agissoient que par les impulsions de cette raison; ils n'avoient nulle prétention aux talents oratoires ni aux connoissances futiles, et la tendance vers une grande sainteté étoit le but de toutes leurs actions. Les niveleurs, qui ne parloient du roi qu'en lui donnant le nom d'Achab, publièrent une brochure où ils exposèrent leurs doctrines pour le gouvernement du royaume: plus de roi ni de lord; souveraineté dans le

peuple, qui en délégueroit l'exercice à des représentants; égalité devant la loi, liberté de conscience, libération de service forcé après la guerre; parlement biennal, siégeant six mois; droit d'élection très-étendu, représentation mieux répartie. Cette brochure effraya les chambres, qui ordonnèrent d'en poursuivre les auteurs; mais elle obtint un grand succès dans le peuple et dans l'armée. Les officiers, qui n'avoient point encore songé qu'on pût se défaire de la personne d'un roi, passèrent pour suspects; Fairfax s'étonna de l'insubordination qui se manifesta parmi ses soldats; Ireton fut forcé de s'abstenir de paroitre au conseil, et l'on menaça Cromwell lui-même d'un acte d'accusation.

Ce fut ce moment que Charles choisit pour manquer à la parole qu'il avoit donnée au général, et d'après laquelle il jouissoit de tant de liberté. Sans avoir pris un sage conseil, sans même avoir formé aucun plan raisonnable pour la disposition de sa personne, il disparut le 11 novembre de Hamptoncourt, en laissant sur sa table un message aux chambres par lequel il promettoit de revenir quand il pourroit se faire écouter avec honneur, liberté et sûreté.

Trois jours après, l'infortuné Charles se trouvoit encore prisonnier dans l'île de Wight!

Accompagné d'un valet de chambre nommé Legge, et de deux affidés, Berkeley et Ashburnham, le roi étoit sorti le soir de Hamptoncourt, par un escalier dérobé. La nuit étoit sombre et orageuse. Il traversa la forêt, et gagna le manoir de Tichfield, où il fut reçu par la comtesse de Southampton. Berkeley et Ashburnham se rendirent le lendemain à l'île de Wight, où commandoit Hammond, officier dévoué à Cromwell, et qui avoit épousé une fille de Hampden. Ils lui demandèrent asile pour leur maître. Hammond répondit qu'il traiteroit le roi avec tous les égards dus à son sang, mais qu'il n'obéiroit qu'aux ordres de ses supérieurs. Il partit à l'instant pour Tichfield, avec un détachement de soldats, et se fit annoncer à Charles par Ashburnham. « Quoi, » s'écria le malheureux prince! vous l'avez » amené ici! Je suis un homme perdu! » Le roi essaya vainement de séduire le gouverneur; il n'en obtint que des phrases respectueuses, mais peu satisfaisantes, et il fut contraint de le suivre dans l'île de Wight, où Hammond le logea au château de Carisbrook.

La nouvelle de l'évasion de Charles pensa mettre en danger la vie de Cromwell. Les niveleurs prétendirent qu'il protégeoit la personne du monarque, et menacèrent de lui faire payer de sa tête les intrigues qu'on lui supposoit. Fairfax, afin de combattre les dispositions séditieuses de l'armée, fit assembler les régiments, leur lut une apologie de sa conduite, se plaignit des calomnies dont les patriotes étoient l'objet, et sur la désignation même des soldats, fit mettre en prison les distributeurs de pamphlets. Cependant, un des régiments, après avoir chassé ses officiers, prit pour devise: « La » liberté du peuple et les droits des soldats. » Cromwell pénétra lui-même dans ses rangs; arrêta les meneurs; fit fusiller immédiatement l'un d'entre eux; obtint la condamnation des autres, et prit des otages, comme cautions de la soumission de leurs camarades. Cet acte de vigueur rétablit la subordination, et un accommodement ne tarda pas à s'effectuer entre les officiers et leurs inférieurs; mais Cromwell reconnut la nécessité de se séparer entièrement du roi, et il ne songea plus qu'à se créer des partisans. Charles, de son côté, recommença ses intrigues; le passé n'avoit pas le don de l'éclairer. Il s'adressa secrètement aux Écossois, par l'intermédiaire du docteur Gough, chapelain de la reine, et à Cromwell et ses amis, par celui de sir John Berkeley. Ces messages furent reçus avec dédain, et dans ses nouvelles appréhensions, il médita encore un plan d'évasion à l'aide de la reine, qui devoit lui envoyer un bâtiment de guerre sur lequel il se transporteroit à Berwick. Il devoit profiter, pour sortir du château de Carisbrook, du mouvement causé par le départ des commissaires écossois, avec les-



Château de Carisbroock. — Vue de la fenêtre par laquelle Charles Ier tenta de s'échapper.

quels il avoit enfin conclu une sorte de traité ; mais le vigilant Hammond, s'étant aperçu de quelques démarches inaccoutumées, ferma les portes, doubla les gardes, confina le captif dans son appartement, et renvoya même une partie de sa suite. Un ancien capitaine de l'armée royale, nommé Braley, essaya d'opérer un soulèvement dans l'île de Wight en faveur du roi : il échoua dans sa tentative, et subit la peine des traîtres. Les chambres prirent la résolution de ne plus recevoir de message de Charles Ier, de ne plus lui envoyer d'adresses ni de suppliques, de déclarer passible des peines de haute trahison quiconque recourroit à son autorité, et d'établir un comité de sûreté publique, qui devoit agir sans le concours des étrangers. C'étoit annoncer aux Écossois que l'on renonçoit à leur entremise : ils le comprirent, et leurs commissaires se retirèrent. La garde de la personne du roi fut confiée à quatre soldats d'une fidélité à toute épreuve. Ils se tenoient près du prisonnier durant ses repas, ses dévotions, ses récréations, ses promenades ; ils veilloient à chacune des portes de sa chambre à coucher, et toutefois Charles parvint à éluder leur surveillance, et à entretenir des correspondances nombreuses avec la reine, à Paris, avec le duc d'York, en Hollande, avec les commissaires écossois, à Édinbourg, et avec les chefs des royalistes.

L'esprit public anglois étoit dans un état de fièvre ardente. Toutes les classes exprimoient un mécontentement plus ou moins prononcé. Les bienfaits de la paix, de sages institutions, sauve-gardes de la liberté, l'affranchissement des taxes de guerre, n'existoient encore que dans les rêves des gens de bien. Les niveleurs avoient trouvé dans la Bible, au livre des Rois, un passage qui annonçoit que Dieu réprouvoit le gouvernement monarchique : il étoit donc urgent d'établir une république, d'après le consentement général, et de traduire Charles en justice, comme responsable de tout le sang qui avoit été versé. Les *grandesses* du parlement et de l'armée, convoquées chez Cromwell, débattirent cette doctrine sans se prononcer encore ouvertement.

Mais l'Écosse, mécontente, prêchoit en ce moment une croisade en faveur de l'Église



Ruines du château de Chepstow.

et du trône, et nourrissoit l'espérance de renverser le parti des indépendants. Le duc de Hamilton, sous le prétexte de détruire le schisme et l'hérésie, travailloit à la restauration du monarque. Il feignit d'être un des plus zélés admirateurs du covenant, que les Anglois, dans leur délire, disoit-il, avoient traité d'almanach suranné; il parvint à obtenir la création d'un comité de danger, et le vote d'une levée de quarante mille hommes, qui s'effectua difficilement, entravée par l'énergique opposition du comte d'Argyle; et les royalistes de l'Angleterre reçurent l'invitation de se tenir prêts à opérer un soulèvement dès que les Écossois auroient passé la frontière, ainsi qu'il avoit été convenu à Hamptoncourt, entre le roi et les commissaires.

Le zèle inconsidéré des amis de Charles ne leur permit pas d'attendre le moment opportun. Le colonel Poyer, officier parlementaire, gouverneur du château de Pembroke, arbora l'étendard royal (3 mars 1648). Les cavaliers coururent aux armes de toutes parts, et leurs premières tentatives furent couronnées de succès. Ils assiégèrent Caernarvon, surprirent Chepstow, et repoussèrent le colonel Fleming, chargé d'arrêter leurs progrès. Mais bientôt l'arrivée de Cromwell, à la tête de cinq régiments, changea la face des événements : il reprit Chepstow, délivra Caernarvon, et s'empara de Pembroke, après six semaines d'un siége régulier. Tandis qu'il étoit ainsi retenu, diverses émeutes avoient lieu dans la cité même, à Canterbury, à Exeter, à Norwich, à Thetford, au cri de « Dieu et le Roi. » Fairfax, Lambert, Horton, Livesay, comprimèrent les révoltés. Cependant l'esprit d'insurrection se communiquoit à la marine, et six vaisseaux, entièrement équipés, se déclaroient en faveur du monarque; ils mirent à la voile pour La Haye, sous le pavillon royal, et offrirent leurs services au jeune duc d'York, qu'ils nommèrent leur amiral. Ce mouvement d'une partie de la flotte encou-

rageа les royalistes. Quoique les cavaliers eussent été battus par Fairfax, à Maidstone, le comte de Newport s'avança jusqu'à Black-heath, et demanda son admission dans la cité. Les amis du roi y étoient nombreux, et la circonstance parut tellement critique aux chefs indépendants du parlement, qu'afin de ramener à eux les presbytériens, ils mirent en liberté les membres des deux chambres, exclus par l'armée, et leur restituèrent leurs siéges. Cette sorte de réconciliation détruisit les espérances du comte de Newport; il se retira à Colchester, et prit la résolution d'occuper l'armée de Fairfax, assez long-temps pour l'empêcher de porter secours aux comtés du nord, avant l'arrivée des Écossois.

Ces alliés, tant attendus, traversèrent enfin la frontière (8 juillet 1648), au nombre de trente mille hommes, disoit-on; mais à peine en comptoient-ils quinze mille en réalité. Ils étoient suivis de trois mille vétérans de l'armée d'Irlande, commandés par Montrose, et de quatre mille hommes de cavalerie, sous les ordres de sir Marmaduke Langdale. Hamilton, avec cette belle armée, perdit un temps précieux par la lenteur de sa marche; les intervalles immenses qu'il laissoit maladroitement entre les différents corps qui la composoient, donnoient en outre à ses adversaires la possibilité de couper ses divisions. Il arriva néanmoins sur la rive gauche du Ribble, près de Preston. Cromwell et Lambert, réunis sur ce point, n'avoient pas en tout neuf mille hommes; ils attaquèrent cependant les Écossois avec ardeur, et les mirent dans une déroute complète (18 août), après six heures de combat. Jamais défaite ne fut si désastreuse et si générale. Les deux tiers de l'infanterie furent faits prisonniers par les habitants des campagnes; le duc de Hamilton se rendit au général Lambert et au lord Grey de Groby; les régiments de Montrose, et quelques détachements de traîneurs, atteignirent seuls les frontières de leur pays. Le comte de Holland qui, du parti du parlement étoit passé à celui du roi, et s'étoit avancé jusqu'à Kingston, tomba entre les mains des indépendants. Colchester se rendit à discrétion, nonobstant les efforts du comte de Newport; on fit grâce aux soldats; mais deux des officiers furent fusillés pour l'exemple; ils avoient été déclarés traîtres par le parlement.

Tandis que ces événements se passoient, le prince de Galles avoit pris le commandement de la flotte révoltée, et, réunissant dix-neuf voiles, s'étoit établi en station dans les Dunes, à l'embouchure de la Tamise, d'où il correspondoit avec les partisans de la royauté au parlement, et dans la cité. Il eût été plus sage de se présenter devant l'île de Wight, et d'en enlever le roi Charles; mais tout sembloit concourir pour préparer la perte de l'infortuné monarque. Les intrigues du prince n'eurent aucun résultat. Après six semaines d'inutiles négociations, il reprit la route des côtes de Hollande, sous le prétexte qu'il manquoit de vivres, triste et honteuse excuse pour un fils, dans une aussi grave circonstance! Poursuivi par Warwick, l'amiral anglois, il évita l'engagement qui lui étoit offert, et Warwick fut accusé de trahison par les niveleurs.

La victoire de Cromwell sur Hamilton détermina enfin les presbytériens à s'occuper du projet de transaction avec le roi. Le parlement chargea quinze commissaires, cinq lords, et dix membres de la chambre des communes, de poursuivre la négociation. Du château de Carisbrook, Charles fut amené à Newport, avec ses chapelains, ses domestiques, et ses conseillers qui n'avoient pris aucune part à la guerre. On discourut, on débattit, on discuta; mais les commissaires insistoient toujours sur le consentement du roi à chacune des propositions qu'on lui avoit soumises à Hamptoncourt. Les modifications que Charles présentoit étoient constamment repoussées par le parlement, et le monarque captif adhéra enfin à tout ce qui étoit exigé, à l'exception de l'abolition définitive de la prélature, de l'aliénation à perpétuité des terres épiscopales, du refus d'admettre à composer, pour leur délit, les

personnes qui l'avoient suivi, et du serment de fidélité au covenant. La session expira avant qu'aucun arrangement eût été conclu; et les niveleurs, les fanatiques, les enthousiastes de toutes les couleurs eurent le champ libre pour réclamer ce qu'ils nommoient le fruit de la victoire, c'est-à-dire la vengeance. Le roi, disoient les uns, étoit prisonnier; donc on ne pouvoit faire de traité avec lui, et la suprématie du peuple devoit être à jamais et nettement établie contre le veto du roi et des lords. Le parlement, disoient les autres, n'avoit pas pris suffisamment à cœur le sang versé, et Dieu ne pouvoit être satisfait d'une telle foiblesse : ils avoient lu dans le livre des Nombres que la terre ne pouvoit être lavée du sang versé que par le sang des meurtriers, et c'étoit au roi qu'il falloit en demander compte. Le colonel Ludlow, membre de la chambre des communes, étoit un des plus ardents fauteurs de cette funeste doctrine. Il ne parvint pas à la faire adopter à Fairfax; mais il séduisit Ireton qui engagea son régiment à signer une pétition pour demander la punition du crime, quel que fût le rang du coupable, et l'application de la peine de haute trahison à quiconque agiroit en faveur du roi, avant qu'il eût été acquitté. Le régiment du colonel Ingoldsby sollicita, en termes clairs et énergiques, que le monarque et ses adhérents fussent traduits en justice. Une assemblée d'officiers, à qui ces pétitions et nombre d'autres furent soumises, déclara qu'il falloit que le premier auteur des troubles et des maux du royaume fût promptement jugé comme coupable de trahison, et responsable du sang répandu et des malheurs de la patrie. Elle demanda de plus la dissolution du parlement, une représentation nationale mieux répartie, l'élection des rois à venir, et l'abolition à jamais du droit de veto. Cette remontrance, adressée à la chambre des communes, et non à celle des lords dont on infirmoit le privilége, fut prise en considération.

Les amis de Charles ne cessoient de le conjurer de céder enfin sur les articles réclamés par le parlement, s'il vouloit échapper à la rage de ses adversaires. Un ordre de Fairfax de le renfermer de nouveau dans le château de Carisbrook, vint ajouter à son effroi, quoique Hammond eût refusé de l'exécuter, en déclarant qu'il ne pouvoit, en ce point, obéir qu'au parlement qui lui avoit confié le soin de la personne royale. Charles alors céda, non sans effort, et consentit à remettre le sort de ses serviteurs à la merci du parlement, à suspendre toute fonction épiscopale, et à investir la couronne des biens attachés aux prélatures, jusqu'à ce que la religion eût été établie définitivement, de l'avis commun du roi et des chambres. Cette restriction, qui rassuroit la conscience du prisonnier, détruisit tout l'effet de sa soumission, et quand les commissaires prirent congé du monarque, il leur dit, avec une contenance fort triste et un son de voix chargé de douleur! : « Je crois que nous nous » sommes vus pour la dernière fois, my- » lords. La volonté de Dieu soit faite! J'ai » fait ma paix avec lui, et subirai sans crainte » le martyre que m'infligeront les hommes. » Que Dieu vous donne des amis plus fidèles » que ceux qui se sont dits les miens. Je con- » nois toutes les manœuvres des personnes » qui complottent contre moi, mes amis et » ma famille; mais rien ne m'afflige plus » que le sentiment que j'ai des misères de » mes sujets et des malheurs qui menacent » mes trois royaumes. Il n'en faut accuser » que les gens qui, sous le prétexte du » bien, poursuivent violemment leurs fins » et leurs intérêts. »

Hammond, qui partit avec les commissaires, fut remplacé à Carisbroock par Boreman, et à Newport par Rolfe qui, six mois auparavant, avoit tenté d'assassiner le roi. Le lendemain Charles fut averti, par un affidé, qu'une force militaire étoit en route pour s'emparer de sa personne. Le duc de Richmond, le comte de Lindsay, le colonel Coke, le supplièrent de fuir, et Coke même lui offrit ses chevaux et un canot. Avec son opiniâtreté ordinaire, le roi refusa de se rendre à leurs conseils. Il alla se coucher, et vers minuit arriva le colonel Cobbett avec

deux compagnies, l'une de cavalerie, et l'autre d'infanterie; à cinq heures du matin, Charles fut éveillé et conduit immédiatement au château de Hurst, situé sur un roc solitaire et inaccessible de la côte du Hampshire. (30 novembre 1648.)

Dans cette circonstance peu ordinaire, les presbytériens, alors en majorité dans la chambre des communes, annoncèrent que l'arrestation du roi avoit été faite sans leur consentement, et à la fin d'une séance qui dura quatre-vingt-quatre heures, ils déclarèrent que les offres et les concessions du souverain fournissoient une base suffisante pour l'organisation du gouvernement et de la religion. L'armée, blessée par cet acte courageux, mais intempestif, dirigea sur les chambres le colonel Skippon, qui remplaça leurs gardes par deux régiments dévoués; le colonel Pride et le lord Grey se placèrent sous le vestibule; Grey tenoit une liste à la main, et à mesure que les membres du parlement sortoient de la salle, il désignoit à Pride ceux dont sa liste portoit les noms. On arrêta ce jour-là cinquante-deux presbytériens des plus influents; d'autres éprouvèrent le même sort le lendemain; le surlendemain on les traduisit en diverses prisons, et la chambre, ainsi purifiée, se trouva réduite à environ cinquante membres que la voix satirique du peuple nomma le « parlement Croupion » (6 décembre 1648).

Cromwell n'étoit point à Londres à l'époque de cette étrange violation de la représentation nationale; il avoit poursuivi Montrose après la victoire de Preston, et entrepris le siége de Berwick. Sa politique adroite avoit relevé les espérances des ennemis du parti royaliste en Écosse; mais ils se trompèrent sur les intentions du général anglois. Les indépendants de ce royaume se hâtèrent de prononcer la malédiction de Méroz contre les adversaires du covenant; les paysans fanatiques accoururent de toutes parts, et, guidés par Eglington et Loudon, ils augmentèrent les masses qui obéissoient au comte d'Argyle. Cromwell leur fit offrir de marcher à leur aide, et bientôt Montrose et Laneric, vaincus, traitèrent avec les *Whiggamores*, qui leur garantirent leur existence et leurs propriétés, à condition que leurs troupes seroient licenciées. C'est de ce mot de Whiggamore, qui désignoit alors les antagonistes du roi, qu'est dérivé celui de Whig, appliqué de nos jours aux adversaires des doctrines de cour. On créa un comité des états sous la présidence d'Argyle; Cromwell et son armée furent invités à se rendre à Edinbourg dont le peuple les accueillit avec des transports de joie. On remit au général anglois les villes de Berwick et de Carlisle. Lambert resta momentanément à Edinbourg, afin de consolider la révolution qui venoit de s'y opérer, et Cromwell, devenu l'idole du soldat, revint à Londres où il fit son entrée aux acclamations du peuple. Conduit à White-Hall, dans les appartements royaux, il y reçut en grand appareil les remerciements de la chambre des communes, comme sauveur de l'état.

Les deux conseils militaires, dont l'un se composoit, comme on l'a vu, des principaux chefs ou grandesses, et l'autre des officiers inférieurs, s'entendirent pour demander à la chambre des communes un bill qui frappa d'étonnement les révolutionnaires les plus avancés. Ils prétendirent que le monde réclamoit un grand exemple, et qu'il falloit lui donner une preuve éclatante de la réalité de la souveraineté du peuple, et de la responsabilité des rois, en traduisant publiquement en justice Charles Ier. Vainement quelques hommes sages opposèrent-ils, en tremblant, leur voix méconnue, aux cris et aux menaces des niveleurs, on leur imposa silence : le roi étoit un grand coupable, et il devoit être puni comme les moindres criminels. On nomma un comité de trente-huit membres pour aviser aux moyens de procéder à ce fatal jugement; et sur son rapport, la chambre des communes arrêta que la guerre suscitée par un roi d'Angleterre, contre le parlement et le royaume, étoit un cas de haute trahison. En conséquence, une ordonnance créa une haute cour chargée de juger la question de fait : Charles Stuart

étoit-il coupable ou non de la trahison spécifiée? La chambre des lords repoussa ce bill à l'unanimité; mais les communes déclarèrent que, choisies par le peuple, seules elles représentoient le peuple, seules elles possédoient l'autorité suprême, et qu'elles engageoient la nation par leurs décrets, quoique le roi ni les lords n'y eussent en rien participé.

Dans cette circonstance, Cromwell ne sembla prendre la parole que pour recommander la modération dans son style mystique. « Son opinion, disoit-il, n'étoit pas encore » suffisamment élaborée, mais il se soumet» toit à la providence de Dieu qui sembloit » se reposer sur les membres du parlement » de cette haute et importante mission. » Fairfax se prononça ouvertement contre l'attentat qui se préparoit. Il déclara qu'il n'avoit pas signé les délibérations du conseil des officiers, quoiqu'on y eût apposé son nom, et il refusa d'assister aux séances de la commission aussitôt qu'il eut reconnu leur tendance. Du château de Hurst, Charles avoit été ramené au palais de St-James. Le colonel Harrison, l'un des plus furieux enthousiastes de l'armée, l'avoit arraché de son appartement au milieu de la nuit, et le malheureux captif s'étoit cru à son dernier moment. De St-James on le transféra à Windsor; toutes les marques extérieures de la souveraineté lui furent retirées; des soldats seuls lui portèrent ses repas; on ne lui présenta plus la coupe à genoux; et le monarque, blessé jusqu'au fond du cœur, prit la résolution de dîner désormais en particulier. « Rien » de plus abject, s'écrioit-il, qu'un roi mé» prisé! »

Les informations qu'il recevoit, relativement aux procédures qui se préparoient, étoient de nature à lui inspirer de sinistres réflexions; mais Charles aimoit à se flatter. Il ne voyoit dans les discours les plus menaçants que l'intention de l'effrayer pour obtenir son abdication; les puissances étrangères ne pouvoient certainement l'abandonner; les Écossois renouvelleroient leur intervention; ses sujets anglois lui étoient trop attachés pour ne pas revenir tôt ou tard de leur erreur; ses plus cruels ennemis mêmes n'oseroient le frapper, et ils seroient entièrement satisfaits s'il consentoit à céder le trône à son plus jeune fils. Hélas! les cours continentales n'envisageoient son sort qu'avec une cruelle indifférence. Son cousin germain, le roi de Danemark, Frédéric III, ne fit aucune démarche en sa faveur; le roi d'Espagne correspondoit amicalement avec le parlement; les dissensions de la fronde occupoient sérieusement la cour du jeune Louis XIV, et la reine Henriette étoit réduite, pour sa subsistance, à la charité du cardinal de Retz. Le parlement d'Écosse se contenta d'une protestation qui ne fut reçue qu'avec dédain et qui n'obtint pas de réponse.

La haute cour de justice se composa de cent trente-trois personnes choisies dans la chambre des communes, dans les colléges des avocats, dans la cité et dans l'armée. Le 20 janvier 1649, elle s'assembla à Westminster-Hall, dans la chambre peinte; son président étoit le jurisconsulte John Bradshaw; le procureur-général se nommoit Coke, et ses avocats généraux ou assesseurs, Aske, Steele, et Dorislans. En face du président on avoit placé un fauteuil pour le roi, et, après l'appel nominal et la lecture du rapport de la commission, Bradshaw ordonna d'introduire le monarque.

La contenance de Charles étoit assurée et majestueuse. Il entra sans se découvrir, s'assit d'abord, puis se leva et regarda la cour avec un air de hauteur qui passa pour du mépris, et lui rendit peu favorables les premières impressions des spectateurs. Le secrétaire lut l'acte d'accusation. Le roi ne parut l'écouter qu'avec indifférence, et le sourire du dédain effleura ses lèvres au passage qui le qualifioit de traître, tyran, meurtrier, ennemi public de l'Angleterre. Interpellé par Bradshaw, il déclara qu'il ne reconnoissoit pas l'autorité de la cour; qu'il étoit roi et n'avoit pas de supérieur sur la terre; qu'il transmettroit sa couronne intacte à sa postérité; que sa cause étoit celle

du peuple d'Angleterre qui ne devoit pas souffrir que la force altérât les lois fondamentales du royaume; que les communes, sans les lords, ne possédoient qu'une autorité usurpée, et qu'enfin Dieu lui avoit fait une loi de désavouer tout pouvoir illégal, soit qu'il envahît les libertés du peuple, soit qu'il touchât aux droits de la couronne. Il reproduisit les mêmes principes, à peu près dans les mêmes termes, durant trois séances consécutives; et le président, las de le voir mettre constamment en question la juridiction de la cour, finit par déclarer et faire insérer au procès-verbal que le prisonnier refusoit de répondre, et qu'il faisoit défaut.

Dans une quatrième séance, on reçut par témoins la preuve que le roi s'étoit montré, les armes à la main, dans plusieurs combats contre les troupes du parlement, et l'on délibéra sur la forme du jugement à prononcer. Charles, à ce moment suprême, demanda qu'on l'entendît : « Il ne vouloit, dit- » il, ni dénier, ni reconnoître l'autorité de » la cour, mais il désiroit lui épargner un » crime, et il réclamoit une conférence avec » un comité composé de lords et de mem- » bres des communes. » La cour se retira dans un appartement séparé, et, après une heure de délibération, elle rentra en séance en déclarant que la demande de Charles Stuart étoit rejetée.

Bradshaw, chargé de prononcer au roi le verdict de culpabilité, eut l'inhumanité de lui rappeler divers événements de son règne, en les chargeant de sa réprobation. Charles, indigné, voulut prendre la parole, mais on lui imposa rudement silence. On lui fit une seconde lecture de l'acte d'accusation, et celle de la sentence suivit immédiatement. Elle étoit conçue en ces termes : « La cour convaincue en sa conscience que » Charles Stuart est coupable des crimes » dont il est accusé, le déclare tyran, » traître, meurtrier, et ennemi public du » bon peuple de la nation; ordonne qu'il » sera mis à mort en séparant sa tête de son » corps. » Charles écouta sans émotion, et se contenta de sourire avec dédain et de lever les yeux au ciel. Quand la lecture fut achevée, il insista de nouveau pour parler; mais Bradshaw fit un signe, et les gardes entraînèrent l'infortuné monarque. On remarqua que Fairfax n'avoit pas assisté au jugement, et que lorsque son nom avoit été prononcé dans l'appel nominal, une voix de femme, sortie des galeries, s'étoit écriée : « Il a trop d'esprit pour être ici ! » La même voix interrompit Bradshaw lorsqu'il déclara que l'accusation avoit l'assentiment général du peuple d'Angleterre, et elle fit entendre les mots « pas seulement la dixième partie! » Cette voix étoit celle de lady Fairfax.

On raconte plusieurs anecdotes de ces jours déplorables de fanatisme, de vengeance populaire, et de deuil. Comme le roi entroit à la cour, des soldats, excités peut-être par leurs supérieurs, firent retentir ses oreilles des cris de justice, justice, exécution! « Pauvres gens, s'écria Charles, » je ne leur ai fait aucun mal, et, à l'occa- » sion, un peu d'argent leur en feroit dire » autant contre leurs chefs! » — A son retour, la foule qui se pressoit derrière un double rang de gardes lui cria : « Dieu sauve » votre majesté! » et un des soldats, enhardi par le nombre, exprima sa sympathie en disant : « Que Dieu vous bénisse, sire! » Mais un officier réprima ce mouvement de compassion en donnant au soldat un violent coup de canne sur la tête. « Pour cette fois, » dit le roi, il me semble que le châtiment » excède terriblement le délit! » Il avoit lui-même donné de tristes exemples de cet abus d'autorité, de cette puissance inexorable du fort sur le foible; mais l'adversité purifioit son ame, et Charles, dans la poussière, étoit plus grand que Charles sur le trône.

Trois jours s'écoulèrent entre le jugement et l'exécution. Les membres de la haute cour les passèrent à White-Hall, observant un jeûne rigoureux, et assistant à des sermons sur les jugements de Dieu. Le roi consacra tous ses moments à de pieux exercices dirigés par l'évêque de Londres, Juxon,

qu'on lui permit d'appeler. Plusieurs lords, le prince Rupert, le marquis de Hertford, le duc de Richmond, essayèrent de pénétrer jusqu'à lui ; mais il leur fit répondre, en sollicitant leurs prières, que ses dernières heures devoient toutes être employées à se



Charles Ier, d'après le tableau original de Van-Dyck, conservé au Musée de Paris.

préparer à paroître devant Dieu. Il demanda ses enfants, la princesse Élisabeth, et le jeune duc de Glocester encore en bas âge, les prit sur ses genoux, leur donna quelques conseils de père, et dit au jeune prince qui s'étonnoit de ses larmes : « Mon fils, » ils vont couper la tête de ton père! Tes » frères Charles et Jacques doivent être » rois un jour, et peut-être voudra-t-on leur » couper la tête pour te mettre à leur place. » On te tueroit aussi ; ne souffre jamais » qu'on te fasse roi! » L'enfant, qui comprenoit peu cette triste scène, lui répondit avec énergie : « Sois tranquille, je me ferois » plutôt mettre en pièces ! » Le roi sourit, et congédia bientôt ses enfants pour continuer ses dévotions.

On étoit au 30 janvier 1649. Charles dormit paisiblement jusqu'à quatre heures du matin. Il réveilla Herbert, son valet de chambre, et lui dit : « Ce jour est celui de mon » second mariage; je dois être convenable» ment paré pour me réunir à mon divin Jé» sus. » Il désigna lui-même les vêtements qu'il vouloit porter, et prit deux chemises, « car il fait froid, disoit-il, et si je frisson» nois, mes ennemis diroient que j'ai peur. » Je ne crains pourtant pas la mort, et je » bénis Dieu de m'y voir si bien préparé. » Juxon passa ensuite une heure seul avec lui, et à dix heures le colonel Hacker vint lui annoncer qu'on l'attendoit à White-Hall. Une haie de soldats bordoit la route de St-James au palais; il la suivit à pied, et quand il fut arrivé, il demanda d'être conduit dans son ancienne chambre à coucher. On lui servit à dîner, mais il ne prit qu'un peu de pain et un verre de vin. Deux heures s'écoulèrent, et il les employa en prières ou en conversations pieuses avec Juxon. Charles apprit alors que son fils, le prince de Galles, avoit envoyé un blanc-seing à Fairfax; toutes les conditions qui devoient sauver son père pouvoient y être insérées, et elles étoient d'avance accordées et scellées; mais le sortdu malheu reux monarque étoit irrévocablement fixé.

La dernière sommation lui fut faite par Hacker. A l'extrémité de la longue galerie que suivit le roi, on avoit pratiqué dans la muraille une ouverture à laquelle l'échafaud attenoit de plain pied. La plate-forme étoit drapée de noir; deux bourreaux masqués, le billot et la hache, se trouvoient placés à l'extrémité, et Charles aperçut au-dessous et au-delà, autant que la vue pouvoit s'étendre, des régiments de cavalerie et d'infanterie, et une foule innombrable de spectateurs. Il s'avança d'un air ferme et recueilli, et, sous cet appareil de mort, sa contenance ne perdit rien de sa dignité, de son calme, et de sa sérénité. La plupart des assistants étoient hors de la portée de la voix; néanmoins il prit la parole, et, s'adressant au petit nombre de personnes qui l'approchoient, il protesta de son innocence, et expliqua les motifs qui avoient dirigé sa conduite : « Si j'avois voulu être un roi absolu, » si j'avois consenti à suivre la route de l'ar» bitraire, à décider les questions gouver» nementales par le tranchant du glaive, je » ne serois pas ici. Je meurs martyr du » peuple. Puisse Dieu ne pas le charger de » ce crime! L'Éternel voit mon cœur; je » meurs chrétien suivant la foi de l'Église » d'Angleterre comme elle me fut trans» mise par mon père. » Et, se tournant vers Juxon, il lui dit : « Ma cause est bonne, » et j'ai pour moi un Dieu source de toute » miséricorde. »

Juxon répondit : « Vous n'avez plus qu'un » pas à faire; il est fâcheux et difficile, mais » il est court! Il vous portera de la terre » au ciel, et vous y trouverez le prix qui » vous est dû, la consolation et le bonheur. »

Charles reprit : « Je passe d'une couronne » corruptible à une couronne incorruptible! »

Et l'évêque ajouta d'un ton pénétré : « Vous changez une couronne terrestre et » périssable pour une couronne éternelle : » c'est un heureux échange! »

Le roi posa sa tête sur le billot, parut faire une courte prière mentale, puis il donna le signal à l'exécuteur en étendant les mains. La tête fut tranchée d'un seul coup. L'un des bourreaux s'en saisit et la présenta aux spectateurs, en criant d'une voix forte :



Vue extérieure de la chapelle de Saint-Georges, à Windsor.

« Voici la tête d'un traître! » Des gémissements se firent entendre, et les compagnies de cavalerie dispersèrent à l'instant la multitude dans toutes les directions.

Le corps de Charles, remis au comte de Richmond, fut embaumé et déposé à Windsor, dans la chapelle de St-Georges, près des restes de Henri VIII et de sa troisième femme, Jeanne Seymour.

Ainsi périt Charles Stuart, victime de ses propres erreurs autant que de l'esprit de faction et de fanatisme. L'illégalité de ses mesures, la duplicité constante de son caractère, son système d'usurpation sur les droits du peuple, la violation des libertés nationales, les actes d'oppression qui le placèrent souvent dans la nécessité d'en commettre de plus intolérables encore, lui ravirent l'affection de ses sujets, et il perdit son autorité le jour où ils lui ôtèrent leur confiance. Il n'étoit pas né méchant, et il possédoit même de rares vertus privées; mais il ne souffroit pas que l'on s'opposât à ses volontés, et le désir de vaincre les résistances parlementaires le poussa dans les voies dangereuses de la tyrannie. Sa mort fut une effrayante leçon jetée aux chefs des peuples, la réaction qu'amena plus tard cette mort funeste, un enseignement terrible rendu par la royauté aux peuples eux-mêmes.



Statue en bronze de CHARLES Ier, fondue en 1633.

LA RÉPUBLIQUE.



IVRE de liberté, le peuple anglois vient de consommer une révolution ; la royauté n'est plus ; quelle forme de gouvernement lui sera proposée? Quelques membres de la chambre des pairs avoient déjà pressenti l'opinion à ce sujet, et donné à penser que l'on pourroit placer sur le trône le jeune duc de Glocester, dont on limiteroit la prérogative royale par des lois suffisantes pour garantir à jamais les libertés du peuple ; mais la majorité s'étoit montrée hostile à ce projet, les lois, suivant elle, n'étant qu'une foible sauvegarde qui ne pouvoit résister à une volonté entreprenante et ambitieuse. Afin d'éviter un retour au despotisme, il étoit sage de placer le pouvoir suprême, qui appartenoit au peuple, dans les mains de ses représentants, et la république étoit la seule forme de gouvernement qui mît les intérêts de la nation à l'abri des vengeances et des entreprises calculées de ses ennemis.

Une proclamation, publiée au moment où tomboit la tête de la royale victime, déclara coupables de haute trahison ceux qui donneroient le titre de roi à qui que ce fût, et annonça que l'autorité suprême de la nation résidoit dans les représentants du peuple seuls. La chambre des pairs fut abolie comme une institution inutile et dangereuse, opposée par son principe à celui de la représentation par élection ; la chambre des communes concentra en elle-même tous les pouvoirs sous le nom de parlement, et elle se fit faire un grand sceau sur lequel on lisoit pour légende : Première année de la liberté restaurée par la bénédiction de Dieu, 1649. On renversa la statue du roi que l'on voyoit à la Bourse, et l'on plaça sur le piédestal l'inscription suivante : *Exiit tyrannus, regum ultimus.*

Le parlement institua d'abord un conseil d'état composé de quarante-un membres dont les pouvoirs étoient limités à une année. Presque tous furent choisis dans la chambre des communes; cinq pairs cependant, les comtes de Pembroke, de Salisbury, de Denbigh, de Mulgrave et le lord Grey de Werke, en firent partie, et ils prêtèrent serment d'adhérer au gouvernement futur de la nation, au moyen d'une république, sans roi ni chambre des pairs. Les décrets furent rendus désormais au nom des gardiens des libertés d'Angleterre. On exigea des juges la promesse de fidélité à la république ; on remplaça le petit nombre de ceux qui se refusèrent à ce serment, et l'on conserva d'ailleurs la plupart des anciennes formes judiciaires. La chambre, dont les bancs s'étoient dégarnis par la violente expulsion appelée « la purgation de Pride, » rappela dans son sein tous les députés qui consentirent à désavouer publiquement la déclaration que les concessions de Charles

fournissoient une base suffisante pour l'organisation du gouvernement, et par ce procédé elle parvint à réunir environ cent cinquante membres qui composèrent définitivement le parlement.

L'heure des réactions ne tarda pas à sonner. Les indépendants avoient jusqu'à ce moment montré la modération qui convient à des guerriers vainqueurs; mais des fanatiques, la Bible à la main, s'élancèrent du fond des conventicules, et vinrent demander la mort des ennemis de la religion et de l'état. Ces ennemis étoient le duc de Hamilton, comte de Cambridge, en Angleterre; le comte de Holland, Goring, comte de Newport et de Norwich, le lord Capel et sir John Owen. Hamilton étoit déjà condamné depuis quelques mois, par la chambre des communes, à une amende de cent mille livres sterling, et les autres, à une prison perpétuelle; mais on vouloit du sang. La résolution de la chambre fut annulée, et une haute cour de justice instituée pour juger ces anciens amis de l'infortuné Charles. Ils invoquèrent en vain les lois de la guerre, alléguant qu'ils avoient obtenu quartier; Hamilton, Écossois, n'avoit agi que par les ordres du parlement d'Écosse; Capel demandoit, selon les anciennes lois nationales, à être jugé par ses pairs. Bradshaw, président de la haute cour, répondit au premier que s'il étoit duc en Écosse, il étoit comte en Angleterre; au second, que la cour tenoit ses pouvoirs du parlement à qui l'on devoit entière obéissance; et à tous, que le quartier accordé sur le champ de bataille pouvoit remettre au fourreau le glaive du vainqueur, mais n'étoit pas une sauvegarde contre la vengeance des lois : monstrueux argument à l'usage du puissant contre le foible, et dont naguère encore la fureur d'un parti fit une terrible application en France à la personne d'un maréchal illustre. L'histoire contemporaine ne semble qu'une réminiscence du passé.

Les cinq accusés furent condamnés à mort. La sentence du duc de Hamilton et celle du lord Capel, confirmées à l'unanimité par la chambre, reçurent immédiatement leur exécution. Le lord Holland comptoit de nombreux amis parmi les indépendants, et les larmes de sa femme lui obtinrent un sursis; mais les saints se révoltèrent : Holland étoit un apostat de « la cause! » Sa mort fut résolue à la majorité d'une seule voix. Une seule voix aussi, celle de Lenthal, sauva Goring qui, certes, durant la guerre, n'avoit pas épargné les outrages à ses adversaires. Owen obtint en sa faveur une majorité de cinq voix, et fut ainsi arraché à la mort. Le lord Holland qui n'avoit pas su se poser franchement dans un parti, fut peu regretté des royalistes (mars 1649).

L'Angleterre cependant n'étoit pas heureuse. Le fardeau des taxes excédoit les facultés des contribuables, et une cruelle famine désoloit le royaume. Le blé manquoit non-seulement pour nourrir les habitants, mais pour ensemencer les terres; et l'avenir ne se présentoit que sous le plus sombre aspect. Mais ce qui plus encore effrayoit les hommes prévoyants, c'étoit le progrès rapide, dans l'armée, des opinions des niveleurs (*levellers*). Le colonel John Lilburne, officier distingué par son éloquence et sa bravoure, étoit à la tête de ces sectaires. Jadis la chambre étoilée l'avoit condamné, comme partisan de Bastwick, à recevoir cinq cents coups de fouet avec des cordes à nœuds, depuis la prison de la flotte jusqu'à Westminster; à être exposé au pilori et enchaîné dans sa prison avec de doubles fers aux pieds et aux mains. Ce cruel supplice avoit exaspéré Lilburne, et sa haine contre la tyrannie lui servoit de flambeau pour éclairer les pensées et les projets des hommes qui se disoient les plus zélés partisans des libertés populaires. Il soupçonna bientôt Cromwell, Ireton et Harrison de couvrir du voile du patriotisme le dessein d'aspirer à une haute prééminence; et quoiqu'on eût voté en sa faveur une indemnité de trois mille livres sterling, dans l'intention d'engager ce cerbère au silence, il présenta à la chambre une pétition dans laquelle il blâmoit énergiquement la mesure qui bornoit à six mois,

en deux années, la durée des sessions du parlement, et livroit durant dix-huit mois, au conseil d'état, le gouvernement de la nation. Son exemple fut imité. Nombre d'autres pétitionnaires demandèrent qu'un parlement nouveau fût élu tous les ans, et qu'aucun membre ne pût être réélu qu'après un intervalle; qu'un comité de la chambre exerçât le pouvoir suprême; que l'acte d'abnégation de soi-même devînt obligatoire; que les commandements dans l'armée ne fussent que temporaires; que la haute cour de justice et le conseil d'état, instruments possibles de tyrannie, fussent abolis; que les procédures se fissent en langue angloise; qu'on supprimât l'excise et les douanes; qu'on vendît les terres des délinquants pour indemniser les partisans de la bonne cause; qu'on réformât la religion selon la volonté de Dieu; que nul ne fût poursuivi pour cas de conscience; qu'on abolît les dîmes, et qu'on fixât à cent livres sterling par an le traitement des ministres du Seigneur. Lilburne publia une série de pamphlets où se trouvoient exposés des principes qui rejetoient toute idée de dépendance et de subordination, et qui réclamoient pour tous une égale distribution de propriétés et de pouvoir. L'un de ces libelles fut déclaré séditieux par le parlement, et un ordre du conseil emprisonna son auteur et trois de ses principaux adhérents, Walwyn, Overton, et Prince. Fairfax en même temps défendit, sous des peines sévères, les réunions d'officiers et de soldats qui tendoient à mettre le désordre dans l'armée.

Le parlement jugea opportun de tenter quelques efforts pour faire rentrer l'Irlande sous le joug de l'Angleterre. Les noms des régiments qui devoient être employés à cette expédition furent tirés au sort; mais ils refusèrent de marcher sous prétexte que ce n'étoit qu'un artifice, afin d'éloigner du royaume les véritables amis de la patrie, quand leur présence étoit nécessaire pour établir sur une base durable les libertés de la nation. On fut obligé d'en venir à des mesures de rigueur, et l'un des mutins, Lockyer, fut fusillé à Bischopsgate. Une foule de mécontents accompagnèrent son corps couvert de branches de romarin trempées dans son sang, et ces funérailles, où des cris de vengeance furent proférés, annoncèrent au parlement qu'il étoit urgent de prendre des mesures énergiques. Les régiments d'Harrison, de Scroop, d'Ireton, de Horton, de Skippon, et plusieurs autres ayant annoncé l'intention de se réunir et de marcher sur Londres, furent arrêtés dans leur résolution par l'activité de Fairfax et de Skippon, et la chambre déclara coupables de haute trahison les soldats qui tenteroient de changer le gouvernement. Le colonel Reynolds dissipa à Banbury un corps rassemblé par le capitaine Thompson pour venger « septante-sept fois » les souffrances de Lilburne et des martyrs, ses compagnons d'infortune. Près de Bedford, Fairfax et Cromwell réduisirent dix compagnies de cavalerie, et une plus nombreuse infanterie, à mettre bas les armes; ils firent exécuter un cornette et deux caporaux, et dispersèrent huit cents prisonniers dans divers régiments, après une détention de quelques jours. Ces avantages déconcertèrent les plans des niveleurs, et firent avorter les soulèvements partiels préparés dans divers comtés. Le parlement, le conseil d'état, et celui de l'armée, en rendirent grâce au Ciel, en assistant à un service solennel, et la ville de Londres leur offrit un banquet à Grocer-Hall. Le président Lenthal y reçut du lord maire l'épée de l'état comme jadis la recevoient les rois; il s'assit à la place d'honneur, ayant à sa droite le lord général Fairfax, et à sa gauche le président du conseil d'état, Bradshaw. A la fin du repas, une aiguière d'or et un bassin du même métal contenant mille livres sterling en or furent offerts à Fairfax par le maire, qui remit en même temps, et avec le même appareil, cinq cents livres à Cromwell, et un service de table en argent.

La situation de l'Irlande méritoit toute l'attention du parlement. Depuis le départ d'Ormond, le nonce du pape Rinuccini étoit devenu président du conseil suprême à Kil-

kenny; cet intrigant personnage s'entendit avec Owen Roe O'Nial, chef des habitants de l'Ulster, et concourut, par ses fausses mesures, à la défaite des armées catholiques de Leinster et de Munster, à Dungan-Hill et à Clontarf. Ces malheurs firent ouvrir les yeux sur l'ambition du nonce qui sembloit prétendre à l'exercice absolu de l'autorité temporelle; on forma un nouveau conseil, et l'on envoya une ambassade, composée du marquis d'Antrim, du lord Muskerry, et de sir Geoffroy Brown, à la reine Henriette, et à son fils Charles. Ils devoient ramener en Irlande le jeune prince, ou du moins un lieutenant catholique, et des secours en hommes et en argent.

Le lord Inchiquin, vainqueur des royalistes à Clontarf, se déclara tout à coup, ainsi que son armée, en faveur du roi contre le parlement, et proposa une suspension d'hostilités aux catholiques confédérés. Ses offres furent acceptées après quelques débats; nonobstant l'opposition de Rinuccini, appuyé de huit évêques, qui condamna le traité conclu, excommunia tous ceux qui s'y conformeroient, et mit en interdit les villes qui recevroient les nouveaux alliés; ensuite, sous prétexte qu'on vouloit le retenir prisonnier, il quitta Kilkenny secrètement, et se rendit près d'O'Nial à Maryborough. Le conseil et quatorze évêques protestèrent. Le nonce voulut convoquer un synode à Galway, où il comptoit sur l'appui du peuple; mais le lord Clanricard y conduisit son armée, et les portes de la ville lui furent ouvertes.

Rinuccini étoit donc parvenu à diviser les catholiques irlandois en deux partis déterminés à se faire la guerre : d'un côté, l'O'Nial qui avoit conclu des trèves avec les généraux parlementaires Jones et Monk, de l'autre Inchiquin réuni à Preston, et défendant l'autorité du conseil contre le nonce et l'O'Nial. Le conseil déclara l'O'Nial rebelle et traître, et accusa Rinuccini devant le pape. Le nonce ne tint d'abord aucun compte de ses ordres et de ses menaces; mais l'exécution du roi vint démontrer combien ses pernicieux conseils nuisoient en Irlande à la cause des catholiques; cette catastrophe terrible rallia les esprits divisés, et Rinuccini alla cacher sa honte en France.

Ormond revint en Irlande avec la qualité de lord lieutenant, et la cause royale y devint bientôt prédominante. Les côtes étoient explorées et gardées par la flotte du prince Rupert. Inchiquin dans le Munster, les régiments écossois dans l'Ulster, le conseil suprême à Kilkenny, et la masse des habitants catholiques avoient proclamé le roi et reconnu son lieutenant; les généraux parlementaires, Monk à Belfast, Coote à Londonderry, Jones à Dublin, étoient bloqués dans l'enceinte de leurs murailles. On attendoit avec impatience le nouveau roi qu'Ormond avoit annoncé; mais le prince ne parut pas, et ce retard compromit étrangement sa cause.

Le parlement, inquiet sur le sort de l'Irlande, déféra à Cromwell la charge de lord lieutenant. Ce général parut hésiter, et demanda le temps de consulter le Seigneur par ses prières. Il paroît que la réponse du Ciel fut favorable, car il accepta et consacra tous ses soins aux préparatifs de l'expédition. Ils demandoient du temps et de grandes dépenses; et tandis qu'on y travailloit, Cromwell essaya de concilier les intérêts des catholiques de l'Angleterre et de l'Écosse avec ceux des indépendants. On demandoit aux catholiques de concourir au service de la république par l'entretien de dix mille hommes, et on leur accordoit la tolérance de leur culte. Les négociations furent poussées si loin, qu'un prêtre séculier, Thomas White, publia un écrit dans lequel il établissoit que les déportements d'un magistrat civil peuvent délier le peuple du serment d'obéissance, et qu'une fois qu'il est déposé, à tort ou à raison, il convient de se soumettre au nouvel ordre de choses, dans l'intérêt de tous. Cette morale parut trop relâchée aux indépendants eux-mêmes, et de nouveaux ordres chassèrent de l'Angleterre les prêtres et les jésuites qui commençoient à s'y remontrer.

O'Nial, jaloux de la suprématie d'Or-

mond, ne voulut reconnoître d'autre autorité que celle de Charles II, et lui envoya directement un message. Le lord lieutenant commit la faute de l'attaquer et de réduire ses garnisons de Maryborough et d'Athy. Afin de se venger, O'Nial conclut un armistice de plusieurs mois avec le général Monk qui lui fournit des munitions; et ce chef empêcha la réunion de la grande armée d'Ormond aux régiments écossois du Nord.

Cromwell cependant avoit obtenu du parlement une armée de quarante-cinq mille hommes; on y ajouta encore douze mille vétérans, un supplément considérable de munitions de guerre et de bouche, et une somme de cent mille livres sterling. Ainsi préparé, et après avoir appelé solennellement la bénédiction de Dieu sur les armes des saints, il prit la route de Milford-Haven, entouré d'une brillante compagnie de gardes du corps dont chaque membre avoit le grade de colonel. Il trouva l'armée dans une grande fermentation. On désapprouvoit hautement le traité de Monk avec O'Nial : ce n'étoit pas ainsi qu'on entendoit la vengeance à tirer des Irlandois qui avoient tant versé de sang anglois. Le parlement annula le traité, et déclara que si Monk n'étoit pas sévèrement puni de son imprudence, il devoit cette indulgence à ses anciens et notables services. Mais tandis que l'armée parlementaire étoit retenue à Milford-Haven par son insubordination, l'armée royale s'étoit avancée pour entreprendre le siége de Dublin. Elle avoit pris position à Rathmines, et détaché quelques troupes, afin de s'emparer du seul pâturage dont l'ennemi se trouvât en possession. Le commandant de Dublin, Jones, averti que l'armée royale ne se tenoit pas parfaitement sur ses gardes, opéra une sortie vers le soir (2 août 1649), et mit en déroute le détachement, dont les fuyards jetèrent l'alarme dans le camp royaliste. Jones sut profiter de ce moment de désordre; il poursuivit sa victoire et défit successivement les régiments qu'on lui opposa. Ormond, surpris dans un premier sommeil, vola vainement de poste en poste : une terreur panique s'étoit emparée de ses soldats; ils fuyoient dans toutes les directions, et en peu d'instants l'artillerie, les tentes, les munitions, le bagage, tombèrent dans les mains des vainqueurs qui firent trois mille prisonniers. Cette perte fut irréparable pour la cause royale. Cromwell arriva peu de jours après la victoire de Rathmines. Sa première opération fut d'assiéger Drogheda, ville forte défendue par une garnison de deux mille cinq cents hommes d'élite, et par un officier distingué, sir Arthur Aston. Deux assauts, sans succès, furent donnés à la place; mais au troisième, commandé par Cromwell lui-même, les soldats parlementaires pénétrèrent dans la ville, et la saccagèrent de fond en comble. Le massacre dura cinq jours; la garnison fut passée au fil de l'épée, et mille infortunés sans défense, réunis dans la cathédrale, furent immolés impitoyablement, nonobstant la sainteté du lieu. La vengeance tant demandée effraya ceux mêmes qui étoient chargés de l'exécuter. De Drogheda, Cromwell se rendit à Wexford dont un traître livra, dit-on, la citadelle. Les scènes d'horreur et de meurtre y recommencèrent; trois cents femmes furent égorgées au pied d'une croix, et cinq mille habitants périrent sur les places, dans les rues, et dans les maisons. A la suite de ces événements, les régiments séduits par le lord Inchiquin furent ramenés à la cause républicaine par les insinuations du lord Broghill; et les garnisons de Kinsale, de Cork, de Bandon, d'Youghall, reconnurent l'autorité parlementaire.

Cromwell ne donna qu'un petit nombre de jours de repos à ses troupes, durant l'hiver. Dès le 29 janvier 1650 il se remit en campagne, à la tête d'une belle armée de vingt mille hommes. Il éprouva peu de résistance dans le Connaught, le Leinster et le Munster, et en peu de mois il réduisit la plupart des villes et châteaux des comtés de Tipperary, Limerick et Kilkenny, dont il fit mettre à mort presque toutes les garnisons. Ce système sanguinaire engagea ses adversaires à se défendre avec plus de vi-

gueur, et désormais ils combattirent si courageusement, et firent éprouver tant de pertes aux Anglois, que Cromwell, pour épargner ses soldats, fut obligé d'accorder des capitulations honorables aux dernières forteresses qu'il attaqua. Il se rendit enfin maître de Clonmel, et, rappelé en Angleterre par des événements importants, il laissa aux autres généraux le soin d'accomplir la conquête de l'Irlande.

Le jeune prétendant à la couronne d'Angleterre s'occupoit beaucoup plus sur le continent d'intrigues amoureuses que de se frayer honorablement un chemin vers le trône. Après un séjour infructueux à la Haye et à la cour de St-Germain, ses conseillers le décidèrent enfin à passer dans l'île de Jersey qui le reconnoissoit encore. Il y apprit la désastreuse bataille de Rathmines et ses suites funestes, et il y reçut des députés de l'Écosse qui l'informèrent des conditions sévères que ses sujets, dans ce royaume, entendoient lui imposer avant de l'admettre à l'exercice de l'autorité royale. Il étoit menacé de la colère de Dieu s'il n'approuvoit pas le covenant; il devoit bannir de sa cour tous les excommuniés qui avoient exposé leur vie pour sa cause, sous Montrose et Hamilton; établir le culte presbytérien, et se gouverner par les conseils du parlement pour les affaires civiles et militaires, et par ceux de l'assemblée des saints pour les affaires ecclésiastiques. Charles consentit à une conférence, et fixa la petite ville de Breda pour le lieu de la réunion; mais son but n'étoit que de gagner du temps. Il avoit donné une commission secrète à Montrose, et il attendoit tout du résultat de ses efforts.

Montrose en effet avoit déployé un zèle infatigable. Il s'étoit réuni avec quelques centaines d'hommes au lord Kinnoul, maître de Kirkwall, dans les Orcades, et bientôt deux mille royalistes étoient accourus sous sa bannière qui portoit un bras nu et une épée sanglante sur un fond noir. Mais le nom de ce général avoit perdu son influence magique sur les esprits; le bourreau brûla sa proclamation à Édinbourg, et David Leslie, avec quatre mille hommes, l'attaqua près de Corbiesdale (17 avril 1650). Les royalistes ne firent qu'une foible défense, quatre cents se rendirent prisonniers, la plupart des autres furent massacrés dans leur fuite par les paysans, et Montrose, trahi par un ami auquel il s'étoit confié, fut livré aux covenantaires. La haine de ces fanatiques qui l'avoient excommunié l'accabla de toutes les indignités, de tous les outrages. Aux portes d'Édinbourg, les magistrats qui l'attendoient le firent placer sur une charrette, les bras liés d'une corde, et la tête nue; vingt-trois officiers, compagnons de son malheur, marchoient deux à deux devant lui, et le bourreau les précédoit à cheval, revêtu du costume sanglant de son état.

Le parlement jugea l'infortuné général qui parut devant lui avec un maintien calme et plein de dignité; sa défense fut noble et généreuse; mais il étoit condamné d'avance, et le chancelier lui lut sa sentence. Elle portoit que James Graham seroit pendu à un gibet haut de trente pieds; que sa tête, coupée sur un échafaud, seroit clouée à la porte de la prison, que ses bras seraient exposés aux portes de Perth et de Stirling; ses jambes à celles de Glasgow et d'Aberdeen, et que son corps seroit enterré par le bourreau. Montrose, conduit au supplice, se montra supérieur aux insultes de ses ennemis; il protesta de l'innocence de sa conduite, et en appela des censures de l'Église à la justice du Ciel. Pour ajouter aux ignominies dont on l'accabloit, l'exécuteur lui attacha au cou, avec une corde, un livre où ses anciens exploits étoient célébrés; Montrose sourit dédaigneusement, et dit que cette décoration lui sembloit plus honorable encore que l'ordre de la jarretière dont son souverain avoit récompensé ses services. Après quelques ferventes prières, il se livra aux mains du bourreau. Plusieurs autres officiers d'une haute naissance et d'un grand caractère subirent le même sort.

Ces exécutions firent connoître au jeune Charles que s'il vouloit régner en Écosse il



Abbaye de Melrose, en Écosse, détruite en partie en 1650.

étoit nécessaire qu'il se soumit sans réserve aux demandes des commissaires. Il écrivit au parlement une lettre où il blâmoit la conduite de Montrose, et, s'embarquant sur une flotte de sept vaisseaux que lui confia le prince d'Orange, il arriva en sûreté au détroit de Cromartie (25 juin 1650). Les Écossois le reçurent avec les honneurs dus à son rang, et le parlement vota une somme annuelle de neuf mille livres sterling pour les dépenses de sa maison; mais on le sépara des seigneurs que l'on nommoit *engagers*, comme Hamilton, Dumfermline, Lauderdale et autres, et ce ne fut que sur ses sollicitations réitérées qu'on lui laissa le duc de Buckingham et lord Wilmot-Rochester, quoiqu'ils fussent Anglois.

L'arrivée de Charles en Écosse avoit été le motif du rappel de Cromwell. Ce général fut accueilli avec acclamation. On lui donna pour résidence le palais de St-James; et une dotation considérable en terres devint la récompense de ses exploits. Peu de jours après, Fairfax fut nommé général en chef de l'armée destinée à combattre en Écosse, et Cromwell, lieutenant général. Fairfax, qui désapprouvoit cette guerre, ne put se dispenser de dire qu'il la considéroit comme une violation du covenant, et, prétextant sa mauvaise santé, il résigna sa commission.

Elle fut remise à Olivier Cromwell qui reçut le commandement en chef de toutes les troupes levées ou à lever par ordre du parlement. Fairfax se retira dans ses domaines du Yorkshire.

L'actif Cromwell avoit passé la Tweed avec seize mille hommes avant que les levées écossoises eussent quitté leurs comtés respectifs. Les Anglois s'étonnèrent du silence et de la désolation qui régnoient sur le sol écossois; mais ils apprirent que le parlement avoit donné l'ordre de dévaster toute la contrée entre Berwick et Édinbourg, en répandant le bruit que Cromwell faisoit couper la main droite à tous les enfants de six ans à seize, percer le sein des femmes avec un fer rouge, et tuer tous les hommes de seize à soixante ans. La bonne conduite de ses troupes rassura cependant bientôt les habitants, et les provisions lui arrivèrent en abondance. Il rencontra l'armée écossoise derrière un retranchement, entre Leith et la capitale, et, durant un mois, le général Leslie parvint à éviter un engagement et à fatiguer excessivement ses adversaires. Cromwell, dans l'intention de forcer son ennemi à recevoir la bataille, ou à opérer sa retraite, fit marcher son armée sur Haddington et Dunbar, et prit position dans le voisinage de Broxmouth-House; Leslie occupoit les hauteurs de Lammermuir, et un ravin séparoit les postes avancés des deux armées. Les conseillers de Leslie firent violence à sa prudence accoutumée, et le déterminèrent à combattre. Cromwell remarqua le mouvement qui régnoit dans les rangs écossois, et dit tout à coup : « Le Seigneur nous les » a livrés! L'affaire s'engagea dès le lever du soleil (3 sept. 1650). Les lanciers écossois, soutenus par une formidable artillerie, rompirent au premier moment la cavalerie angloise, et se précipitèrent sur l'infanterie qui s'avançoit; mais Cromwell, s'adressant à son régiment, s'écria : « Que le Seigneur se lève et dissipe ses ennemis! » Et ses braves attaquèrent les lanciers avec tant de vigueur qu'ils les mirent en déroute complete. Un brouillard qui couvroit les deux armées se dissipa comme par miracle, et laissa voir aux Écossois la fuite de leur cavalerie; une terreur panique les saisit; ils jetèrent bas les armes, et se sauvèrent de toutes parts; il en resta trois mille sur-le-champ de bataille. Les Anglois s'emparèrent de leur artillerie, de leurs munitions, de leurs bagages, et leur firent dix mille prisonniers.

La défaite de Dunbar amena la reddition de Leith, d'Édinbourg, et de toute la contrée voisine du Forth. Le comité de l'Église se répandit en lamentation sur les treize causes de cette calamité nationale parmi lesquelles il comptoit l'impiété des méchants de la maison du roi, les voies tortueuses du traité de Breda, la présomption des officiers qui s'étoient promis la victoire sans avoir mis leur confiance en Dieu, l'égoïsme charnel des hommes du pouvoir qui portoit le Seigneur à verser sur son peuple un châtiment mérité. Le jeune roi, seul peut-être, ne regarda pas le désordre de Dunbar comme un grand malheur, et il n'eut pas même la politique de déguiser la joie que lui causoit la chute du parti d'Argyle, et des gens à paroles mystiques dont il étoit le servile instrument. Il conçut l'espoir de s'en délivrer, et se mit en relation avec les royalistes des montagnes et les chefs Athol, Huntley et Murrey. Argyle toutefois eut connoissance de ses projets, et prit des mesures pour en empêcher l'exécution. Charles s'étoit retiré à Perth; il s'en échappa sous le prétexte d'une chasse à l'oiseau, fit quarante-deux mille à cheval, et passa la nuit dans une méchante cabane. Il se dirigeoit sur les hautes terres (Highlands) avec le vicomte Dudhope, quand il fut atteint par le colonel Montgomery qui lui montra deux régiments de cavalerie à à peu de distance, et le ramena paisiblement à Perth où il donna pour excuse un faux avis d'après lequel on avoit dû, le jour même, le livrer à Cromwell. Le comité des états parut le croire sur sa parole, et, lui accordant plus de pouvoir qu'il n'en avoit obtenu jusqu'alors, se servit encore de son expérience pour obliger les royalistes montagnards à déposer les armes.

L'adroit Cromwell, sous l'auréole de la victoire, s'étudioit cependant à étaler une profonde humilité : « Dieu seul, disoit-il à ses » flatteurs, avoit déployé son bras et vengé sa » sainte cause ; au Seigneur seul en apparte- » noit la gloire! » Il jouoit le rôle de prédicant, invitoit ses auditeurs à pleurer sur l'aveuglement des Écossois, et à prier pour ceux dont l'orgueil s'étoit arrogé le droit de décider du véritable sens des paroles de la ligue covenantaire. Parmi les fanatiques de l'Écosse, il existoit un parti qui approuvoit l'exécution du dernier roi, et blâmoit la concession d'autorité faite à son fils, ne fût-elle que nominale. Deux ministres presbytériens, Guthrie et Gillespie, étoient les chefs de ces énergumènes qui comptoient de nombreux amis dans le parlement et dans l'Église. Le comité des États, afin de réparer le désastre de Dunbar, autorisa Gillespie à prêcher une sorte de croisade dans les comtés de Galloway, Renfrew, Ayr, Dumfries, et Wighton, où dominoit le rigorisme le plus prononcé. Les sermons du missionnaire rassemblèrent en peu de temps cinq mille hommes de cavalerie, sous les ordres de Kerr et de Strachan. Ces troupes inspirées refusèrent d'abord d'obéir à Leslie, et bientôt mirent en question la légitimité même de la guerre. Cromwell eut occasion de correspondre avec Strachan. Il lui communiqua ses opinions; et les officiers, les soldats, et les ministres, présentèrent à Charles et au comité des États une remontrance par laquelle ils déclaroient que le traité fait avec le roi étoit illégal et criminel, et accusoient les gouvernants d'avoir le projet d'envahir l'Angleterre. Argyle fit de vains efforts pour adoucir ces fanatiques; le parlement condamna la remontrance comme séditieuse; Strachan donna sa démission, et Montgomery reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de ses régiments. Kerr, dans l'intention de se faire faire prisonnier, attaqua Lambert qui n'eut aucune peine à repousser des troupes qui se dissolvoient volontairement, et Strachan passa au camp de Cromwell avec soixante officiers. Les partisans de la remontrance, privés d'armée, n'en conservèrent pas moins leurs principes, et leurs adversaires leur donnèrent le nom de « *protesters* » ou remontrants; les royalistes reçurent celui de « *résolutionners*, » et de part et d'autre on se persécuta avec fureur.

Le jeune Charles se fit couronner à Scone le 1er janvier 1651. Ce fut Argyle qui lui plaça la couronne sur la tête, et le fit asseoir sur le trône. Le nouveau roi, les bras levés au ciel, jura d'observer les deux covenants, et de ce moment il parut acquérir plus d'influence et d'autorité. Le parlement déclara Strachan traître et apostat, proscrivit ses adhérents, et accorda enfin tant de confiance au jeune monarque, qui avoit forcé ses amis à satisfaire la sévérité de l'Église par une pénitence publique, que Charles put prendre le commandement de l'armée et marcher à l'ennemi avec Leslie et Middleton qui le servoient en qualité de lieutenant.

Mais Cromwell et Lambert n'avoient rien perdu de leurs talents militaires et de leur activité. Après divers mouvements des deux armées et des engagements de peu d'importance, Lambert attaqua la division écossoise de Halburn près d'Innerkething, la mit en fuite, et se rendit maître du comté de Fife. Cromwell suivit ses traces, traversa le fleuve, chassa devant lui les Écossois, et assiégea la résidence même du gouvernement, la ville de Perth, qui vit bientôt flotter sur ses murailles l'étendard de la république d'Angleterre. (2 août 1651.)

Charles II, n'écoutant que son désespoir, annonça la résolution de pénétrer immédiatement en Angleterre dont les voies lui sembloient ouvertes. Cette entreprise hardie fut approuvée par ses généraux, et ils s'avancèrent à grandes journées de Stirling vers Carlisle, avec l'avantage immense de trois journées de marche sur l'armée angloise. Cromwell surpris déploya toutes les ressources de son génie; il détacha Lambert et Harrison avec trois mille hommes de cavalerie chacun, afin d'inquiéter l'arrière-garde et les flancs de l'armée royale; il laissa Monk en Écosse avec cinq mille hommes

seulement, et, suivi de dix mille soldats, il prit en hâte la direction d'York. Charles s'avançoit avec la plus grande rapidité, et il atteignit Worcester après quelques légères escarmouches. Ses troupes n'avoient pas augmenté en nombre, malgré ses appels aux royalistes fidèles et ses proclamations, et il ne comptoit pas plus de douze mille hommes sous ses drapeaux. Le 28 août, Cromwell, que l'on accusoit à Londres de s'entendre avec le roi, parut tout à coup devant l'armée royale. Une multitude de corps détachés s'étoient réunis à ses troupes, et plus de trente mille hommes composoient actuellement l'armée républicaine. Durant quelques jours, diverses attaques partielles abattirent et relevèrent successivement les espérances des deux partis; enfin, le 3 septembre, un combat terrible s'engagea. Montgomery, opposé par les ordres de Charles à Fleetwood, ne put empêcher ce général d'effectuer le passage du Team. Cromwell jeta un pont de bateaux sur la Severn, et, lorsque la moitié de ses troupes eut traversé la rivière, Charles s'avança, suivi de la cavalerie du duc de Hamilton et de toute l'infanterie disponible, dans l'espoir de détruire facilement son ennemi. Il obtint d'abord quelque succès, et s'empara des canons des assaillants; mais Cromwell, avec ses vétérans, rétablit le combat. Les royalistes plièrent à leur tour et s'enfuirent en désordre. Ils se rallièrent dans Friars-Street. Charles, à cheval au milieu d'eux, les conjura de reprendre courage et de le suivre encore au champ de bataille; mais ils jetèrent leurs armes. « Tuez-moi donc, leur crioit le prince; » je ne dois pas survivre à votre honte! » L'ennemi pénétroit alors dans la ville, et les amis du jeune monarque l'obligèrent à pourvoir à sa sûreté.

Le combat cependant continuoit; mais les forts tombèrent successivement dans les mains de Fleetwood et de Cromwell, qui ne firent aucun quartier à leurs défenseurs. Charles sortit de Worcester par la porte Saint-Martin. Le colonel Drummond qui commandoit le château capitula, et la ville fut livrée au pillage. Les royalistes perdirent trois mille hommes et plus de six mille prisonniers dans cette désastreuse affaire. Le duc de Hamilton périt sur le champ de bataille. Les républicains s'emparèrent des généraux Leslie, Massey, Montgomery, et Middleton; des lords Sinclair, Grandisson, Kenmure; des comtes de Cleveland, de Rothes, de Derby, de Lauderdale, de Kelly, et de beaucoup d'autres personnages de distinction.

Le parlement mit à prix la tête de Charles Stuart, et menaça des peines de haute trahison quiconque lui donneroit asile, ou lui porteroit des secours. Des troupes à cheval parcoururent tous les comtés; les magistrats exercèrent une stricte surveillance sur les havres et ports de mer; une police active fit des recherches dans toutes les maisons suspectes; le sort du prince fugitif resta durant cinquante jours enseveli dans le plus profond mystère.

Les aventures du malheureux roi sont curieuses et empreintes d'un intérêt douloureux. Il courut les plus grands dangers, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer du bonheur avec lequel il les évita, ou de l'inviolable fidélité des personnes qui possédèrent son secret. Il s'étoit séparé au milieu de la nuit d'un corps assez nombreux de cavalerie écossoise, avec une soixantaine d'affidés. Sur l'avis du comte de Derby, il renvoya encore ces amis, trop découragés pour résister long-temps au plus foible détachement. Il se rendit d'abord à Boscobel, métairie écartée du Staffordshire dont le propriétaire, Charles Giffard, le conduisit ensuite à vingt-cinq milles de distance à White-Ladies, autre métairie appartenant à quatre frères laboureurs du nom de Penderell. Là, pour le déguiser, on lui teignit les mains et le visage, on lui coupa les cheveux au ras de la tête, on lui donna les habits grossiers et usés d'un ouvrier, et on lui mit une coguée à la main. Au lever du soleil, l'un des Penderell, nommé depuis le fidèle Richard, le conduisit au plus épais d'un bois voisin, et, moins d'une heure après, le colonel Ashen-



Boscobel-Cottage.

hurst faisoit déjà des perquisitions à White-Ladies. Durant quelques jours, le roi n'eut pour lit qu'un peu de paille sous les arbres, et pour nourriture que le pain grossier de la ferme; il fut même obligé, à plusieurs reprises, de monter sur un chêne d'où il vit passer à ses pieds les soldats qui le cherchoient. Ce chêne, vénéré depuis dans la contrée, reçut à la restauration le nom de chêne royal.

Après avoir inutilement tenté de se rendre dans la principauté de Galles, Charles revint tristement chez les Penderell. Le lendemain il reçut par l'un d'eux un message du lord Wilmot qui lui offroit un autre asile chez M. Whitgrave, à Moseley; mais ses pieds se trouvoient enflés et si meurtris qu'il ne pouvoit marcher. Humphrey Penderell, meunier, lui donna le misérable cheval de son moulin. Le costume du monarque étoit analogue à la monture : un justeaucorps et des chausses de grosse serge verte devenue blanchâtre de vétusté, un vieux et sale pourpoint de cuir, des souliers découpés en lanières, des bas de laine verte percés aux genoux, un chapeau gris et pointu, et un bâton d'épine. Charles se plaignit du trot du cheval qu'il trouvoit dur : « Vous oubliez, répondit Humphrey, qu'il porte le » poids de trois royaumes ! »

A Moseley, Charles retrouva du courage et de l'espoir. La fille du colonel Lane de Bentley entreprit de le conduire à Bristol. Elle avoit un passeport pour visiter mistriss Norton, sa tante, qui demeuroit près de cette ville. Charles, vêtu en domestique, précéda sur un bon cheval la chaise de poste de sa maîtresse supposée, et, après trois jours d'appréhensions de toute nature, arriva chez mistriss Norton. Le chef d'office de la maison avoit jadis servi au palais de Richmond; il reconnut le roi, mais il fut discret, et lui amena même de nuit le lord Wilmot qui détermina Charles à se rendre le lendemain à Trent près de Sherburn, chez le colonel Windham, cavalier, dont la fidélité lui étoit connue. Ce fut encore l'adresse de miss Lane qui parvint à conduire le roi dans son nouvel asile de Trent. Plusieurs jours furent employés à chercher un navire dont le capitaine voulût bien transporter un seigneur et son valet, Wilmot et Charles, sur les côtes de France; mais il falloit se rapprocher du rivage. On fit croire à une bonne femme qui tenoit auberge à Charmouth, qu'une jeune personne du plus intéressant caractère, forcée de se soustraire aux mauvais traitemens dont l'accabloit un tuteur avare qui s'opposoit à son mariage, devoit se cacher chez elle avec son futur époux. Charles y vint en effet sous les habits d'un domestique, portant en croupe miss Juliana Koningsby, et accompagné de Wilmot et du colonel Windham. L'hôtesse accueillit

avec empressement les amants prétendus; mais le navire frété par Wilmot ne parut point dans la baie, et rien ne se faisoit apercevoir au large. Il fallut se séparer au point du jour; Wilmot se rendit à Lyme pour s'enquérir de son navire; Charles entra hardiment dans la petite ville de Bridport avec Windham, et traversa un corps de quinze cents soldats prêts à s'embarquer pour une expédition dans l'île de Jersey. Il conduisit lui-même ses chevaux à l'écurie; mais un nouveau danger l'attendoit dans le rôle qu'il étoit forcé de jouer. Un palefrenier prétendit l'avoir connu au service d'un certain sir John Potter, à Exeter, et le traita comme un ancien camarade. En effet, durant la guerre civile, Charles avoit logé chez ce gentilhomme, et cette circonstance devoit lui faire redouter une rémininiscence plus exacte; il paya d'audace, avoua qu'il avoit servi sir John Potter, prétexta des travaux pressés, et promit à son nouvel ami de renouveler avec lui plus ample connoissance devant un pot de bierre, à son retour de Londres.

Wilmot rencontra enfin le capitaine de son vaisseau; mais cet homme étoit effrayé, et rien ne put le déterminer à renouveler son premier engagement. On s'assura d'un second vaisseau à Southampton; il fut mis en réquisition pour le transport des troupes. Dans la crainte d'une indiscrétion, Charles fut forcé de quitter le château de Trent où il étoit retourné. Une veuve Hyde lui offrit une retraite à Heale, près de Salisbury; il y demeura cinq jours. Le colonel Gunter lui retint un bateau charbonnier à New-Shoreham où Charles se rendit par Hambleton et Brighton. En soupant dans ce dernier lieu avec le maître du bâtiment qui se nommoit Tattershall, il s'aperçut que celui-ci le regardoit fixement, comme un homme qui cherche à retrouver ses souvenirs. Tattershall en effet prit à part Gunter, se plaignit d'avoir été trompé, et déclara qu'il reconnoissoit le passager pour le prince de Galles. Charles averti, eut l'adresse de retenir Tattershall à boire et à fumer pendant le reste de la nuit. Le roi avoit encore été reconnu par l'aubergiste de Brighton qui, saisissant un moment où il étoit seul, lui baisa la main et lui dit : « Si je vis quelques années, » j'ai lieu de croire que je deviendrai lord, » et ma femme lady. » Charles se mit à rire, et posa un doigt sur sa bouche pour lui recommander le silence. Il prit enfin la route de Shoreham à quatre heures du matin, le 16 octobre 1651, et monta dans la barque avec Wilmot. Tattershall, un genou sur le sable, lui promit, en invoquant le nom de Dieu, de le déposer sain et sauf sur les rivages de la France, et dirigea son navire vers l'île de Wight, comme s'il se rendoit à Deal; mais à l'approche de la nuit, Charles, s'adressant à l'équipage, déclara aux matelots qui le composoient que son compagnon et lui étoient des négociants ruinés qui fuyoient d'impitoyables créanciers, et qu'il les supplioit de s'unir à lui pour déterminer le patron à le jeter sur une terre hospitalière. Il accompagna sa prière de la distribution d'une vingtaine de shillings. Tattershall parut faire beaucoup de difficultés pour se rendre à cette prière, et ne changea la direction du navire qu'avec une répugnance simulée. Au lever du soleil, on aperçut la ville de Fecamp; Tattershall mit la chaloupe en mer, et le monarque fugitif et son fidèle serviteur atteignirent enfin ce port de salut. Bientôt on publia le récit de ses merveilleuses aventures. Sa fermeté, son courage au sein de tant de dangers, semblèrent lui donner de nouveaux droits à l'intérêt général; mais la légèreté de son caractère, son amour extrême pour la dissipation, et le relâchement de ses mœurs, ne tardèrent pas à lui enlever les partisans qu'il devoit à l'apparence de quelques vertus.

Le désastre de Worcester avoit détruit en Angleterre tout l'espoir des royalistes, et laissé le champ libre au gouvernement républicain. Cette république prétendue n'étoit toutefois qu'une oligarchie mal déguisée; le parlement étoit nul, et un petit nombre d'individus armés du glaive, et qui disposoient de l'armée, régnoient despotique-

ment sous son nom. Le peuple avoit gagné peu de chose au changement d'administration. Les soldats et les officiers dont la paie étoit arriérée, se logeoient à discrétion chez les particuliers, et, par leur exigence, excitoient des réclamations universelles. Il fallut recourir à des augmentations d'impôt, afin d'abolir l'usage du logement militaire, et le fardeau des taxes parut bientôt aussi insupportable que celui que l'on avoit voulu éviter. Les soldats niveleurs n'avoient point oublié Lilburne, et quoiqu'ils parussent soumis, ils regardoient les fauteurs du gouvernement actuel comme de faux frères qui avoient déserté la bonne cause. Lilburne continuoit à écrire dans sa prison. Il publia un pamphlet virulent pour revendiquer les libertés légales et fondamentales de la nation. On jugea prudent de le délivrer, afin d'essayer l'empire de l'indulgence sur son esprit ulcéré; mais il n'usa de sa liberté que pour distribuer aux soldats deux écrits plus violents que le premier, et qui causèrent un soulèvement à Oxford. La Tour revit encore le fougueux démagogue, et quarante commissaires, présidés par Keble, furent chargés de le juger comme coupable de haute trahison. Lilburne effrayé sollicita la faveur de passer en Amérique; on la lui refusa, et, reprenant toute son énergie, il repoussa avec tant de vigueur et de logique les assertions de ses accusateurs, et fit à la grande charte et aux libertés angloises des appels si efficaces, que la commission ne put se dispenser de l'acquitter. Éclairé cependant sur sa position, Lilburne consentit à quelque transaction secrète, et son silence fut acheté pour une somme d'argent. Deux ans après, il le rompit au mépris de la parole jurée, et la chambre, usant envers lui de la plus grande sévérité, le condamna à une amende de sept mille livres sterling, et au bannissement à perpétuité. Lilburne passa sur le continent.

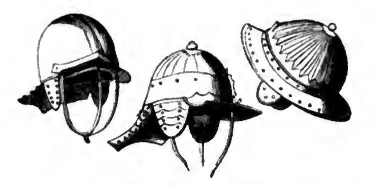
L'obligation de promettre fidélité à la république, sans roi ni chambre de lords, espèce de serment que l'on nommoit « l'engagement, » avoit dans l'origine été restreint aux fonctionnaires. On l'étendit à tous les Anglois âgés de plus de dix-sept ans, sous peine de la perte des droits civils; elle devint une nécessité et jeta beaucoup d'irritation dans les esprits.

Le parlement ne tarda pas à être instruit par le conseil d'état que les royalistes encouragés par les protestations des Écossois avoient formé un plan de soulèvement général, en divisant le royaume en associations ou districts; que Charles délivroit des brevets en blanc, revêtus de sa signature, pour être remis aux colonels et capitaines qui devoient se mettre à la tête des levées faites dans ces districts; qu'un conseil de bannis établi à Utrecht, puis à la Haye, correspondoit activement avec les mécontents; que cinq mille aventuriers anglois et allemands devoient débarquer sur les côtes de Kent, s'emparer de Douvres, et appeler à eux les presbytériens de la capitale, tandis que Charles, faisant une diversion en Écosse, passeroit la frontière avec un corps considérable de cavalerie. Afin de déjouer ce vaste complot, le parlement institua une haute cour de justice permanente où les accusations devoient être envoyées par le conseil d'état. Celui-ci créa de plus un système d'espionage, dirigé par un capitaine Bishop, dont les résultats furent tels que les agents secrets trompèrent à la fois les deux partis, en communiquant au roi des copies des papiers importants du conseil, et au conseil les lettres des délégués royalistes. A l'aide des renseignements obtenus par cette police à double jeu, on saisit un certain nombre de brevets en blanc dans les mains de Lewen, docteur en droit, et le colonel Eusèbe Andrews, le capitaine Benson, et le lieutenant sir John Gell, furent avec lui traduits devant la haute cour. Ils récusèrent vainement sa juridiction; Lewen, Andrews et Benson, condamnés à mort, subirent la peine des traîtres, et John Gell un emprisonnement à perpétuité. Cet exemple ne diminua pas l'ardeur des royalistes. Ils prirent les armes à Norfolk, dans le Hampshire, dans le comté de Kent; mais il suffit de quelques détachements de « têtes

rondes » pour les réduire; et tous ceux qui échappèrent au sort des combats et à la justice de la haute cour furent emprisonnés par mesure de sûreté. Love, l'un des plus célèbres ministres presbytériens de la cité, arrêté avec ses affidés, ne put nier d'avoir été le dépositaire de l'argent levé par les royalistes, d'avoir reçu des lettres de leurs chefs et d'y avoir répondu, et il fut décapité à Tower-Hill.

La république étoit partout victorieuse. Les îles de Man, de Scilly, de Jersey, de Guernesey, se soumirent après diverses vicissitudes. L'île de Man, étoit gouvernée par le comte de Derby qui repoussa avec horreur toutes les propositions qui lui furent faites. Après sa mort, la comtesse de Derby, françoise, de l'illustre maison de la Trémoille, se défendit long-temps avec une admirable intrépidité, et, si elle fut contrainte de se rendre, elle s'acquit du moins l'honneur d'avoir été la dernière personne des trois royaumes à céder l'une des forteresses confiées par Charles II au courage de ses partisans. Ireton, général en chef en Irlande avec la qualité de lord député, poursuivit sans relâche la carrière de triomphes ouverte par Cromwell. L'un de ses lieutenants, sir Charles Coote, battit les insurgés de l'Ulster commandés par l'évêque de Clogher qui fut pendu. La forteresse de Trecogham, défendue avec une rare vaillance par le lord Fitzgerald, tomba malgré ses efforts sous les coups des républicains; Duncannon ouvrit ses portes; Charlemont, Carlow, Waterford, capitulèrent. Ormond, presque toujours malheureux dans ses entreprises, convoqua une assemblée générale à Loughrea, et lui fit part de sa résolution de quitter le royaume; on le pria de rester dans l'espoir qu'il détermineroit enfin le jeune roi à passer en Irlande; mais le découragement gagna tous les esprits lorsque l'on connut la transaction que Charles avoit signée avec les Écossois, et par laquelle il s'engageoit à détruire la religion catholique dans ses états. Une assemblée d'évêques et d'ecclésiastiques, tenue à Jamestown, demanda que l'autorité fût enlevée à Ormond et remise à un gouverneur catholique. Ils accusèrent le marquis de perfidie et d'incapacité, déclarèrent le peuple irlandois délié du serment fait aux articles du traité, et fulminèrent une excommunication contre tous ceux qui prêteroient secours à Ormond comme à Ireton. Ormond, afin d'arrêter la fermentation qui se manifestoit dans le peuple, soutint que la déclaration de Charles, datée de Dumfermline, où l'on avoit qualifié les Irlandois de race de rebelles sanguinaires, n'étoit qu'un acte supposé. Il fut forcé cependant de reconnoître bientôt son authenticité, et quoiqu'il essayât d'expliquer dans un sens moins strict les paroles outrageantes de cette déclaration, la réunion de Jamestown répondit à toutes ses avances conciliatrices qu'elle ne pouvoit reconnoître en rien le représentant d'un prince qui nommoit ses défenseurs des rebelles sanguinaires. Ormond, convaincu que désormais sa présence en Irlande seroit nuisible aux intérêts de son souverain, résigna ses pouvoirs au marquis de Clanricard, seigneur catholique, et s'embarqua au port de Galway. Clanricard, dont les habitudes étoient peu belliqueuses, n'accepta qu'avec répugnance la mission difficile que lui laissoit Ormond; et à peine eût-il pris les rênes du gouvernement que les chefs parlementaires, dans l'intention de mettre fin à la lutte sanglante qui tendoit à faire un désert de la malheureuse Irlande, lui envoyèrent par l'entremise d'Axtel, gouverneur de Kilkenny, des propositions d'accommodement. Une foule d'officiers distingués et de membres de l'assemblée accueillirent avec transport cette ouverture, et représentèrent que le seul moyen de sauver le pays étoit d'entrer en négociation avec le parlement; mais Clanricard rejeta la proposition avec mépris, et déclara que ce seroit faire acte de trahison que de s'en occuper plus long-temps.

Charles, dont les maximes favorites étoient « que l'honneur et la conscience sont des chimères, et qu'un roi ne doit se gouverner que par les règles de sa prudence et de la nécessité, » avoit secrètement écrit à Clanricard



Casques du temps de Cromwell.

de continuer la guerre à tous risques, et il sacrifioit ainsi la vie et les propriétés de ses amis irlandois à l'espoir incertain de gagner une bataille au profit des Écossois, ses véritables ennemis, quoiqu'ils l'eussent reconnu pour roi. C'étoit cet ordre mal avisé qu'exécutoit Clanricard. Les suites du désastre de Worcester ne tardèrent pas à lui démontrer combien la politique de Charles avoit été funeste à l'Irlande.

Ormond, au nom du conseil, avoit l'année précédente (1650) dépêché le lord Taafe au duc de Lorraine, afin d'en obtenir des secours. Le duc avoit promis des hommes et de l'argent, mais il avoit exigé en retour le titre et les droits de Protecteur royal de l'Irlande. Taafe hésita et engagea le duc à envoyer le prince d'Henin, en qualité d'ambassadeur, au conseil suprême, avec les pouvoirs nécessaires pour conclure un traité. Le représentant du duc de Lorraine fut reçu par le clergé, la noblesse et le peuple, comme un sauveur venu du ciel. Il apportoit des armes, des munitions de guerre, de l'argent, et annonçoit des troupes. Clanricard se trouva dans un grand embarras. Le titre réclamé de Protecteur royal lui sembloit préjudiciable à l'autorité de Charles; les confédérés catholiques au contraire y voyoient un gage de sécurité contre le fanatisme des presbytériens. Clanricard toutefois fut inébranlable, et en recevant, pour les besoins pressants du pays, une somme de quinze mille livres sterling, il n'accorda qu'une nomination d'agents qui devoient conduire la négociation à Bruxelles sous les yeux de la reine mère et du duc d'York. Henriette et le frère de Charles furent moins sévères ou moins clairvoyants que Clanricard; ils permirent aux agents de conclure avec le duc de Lorraine un traité qui lui concédoit, ainsi qu'à ses héritiers et successeurs, au nom du peuple et du royaume d'Irlande, le titre de Protecteur royal, le commandement des forces militaires, et la suprême autorité civile, à charge de restituer le tout à Charles Stuart, après le remboursement des avances faites pour lui conserver l'Irlande, soit en argent, soit en armes, vaisseaux, et approvisionnements de toute nature. Clanricard n'eut connoissance de cet indigne traité que plusieurs mois après sa signature. Il voulut, dans le premier feu de sa colère, accuser ses envoyés de haute trahison; mais la défaite de Worcester avoit changé la face des choses. Charles lui écrivit de Paris, en donnant des éloges à sa fidélité, mais on le priant d'oublier son mécontentement et de regarder seulement le traité comme non avenu. Ce monarque déchu, toujours mal conseillé ou mal inspiré, se lança durant son séjour à Bruxelles dans une série d'intrigues qui inspirèrent des craintes au gouvernement espagnol; il fut arrêté et conduit comme prisonnier dans la ville de Tolède.

Limerick ouvrit enfin ses portes à Ireton qui se contenta de la vie de quatre des défenseurs de cette ville, en expiation de la résistance opiniâtre des assiégés. Ce général, bon militaire et grand homme d'état, mourut bientôt lui-même d'une maladie pestilentielle qui ravageoit l'Irlande occidentale.

(Nov. 1651.) Son corps, par ordre du parlement, fut transporté à Londres, exposé sur un lit de parade au palais de Somerset, et inhumé parmi les rois, dans la chapelle de Henri VII.

Ludlow remplaça Ireton au commandement de l'armée. Les confédérés sembloient las de la guerre. Fitz Patrick, chef du comté de Meath, mit bas les armes à d'honorables conditions. Clanricard demanda au général anglois une capitulation générale, mais Ludlow la refusa et préféra les soumissions partielles qui bientôt se succédèrent. Quelques royalistes, déterminés à défendre leur cause jusqu'à la dernière extrémité, résolurent cependant de continuer la guerre. Lord Muskerry parvint à rassembler cinq mille hommes; mais la forteresse de Ross, la plus importante de celles qu'il possédoit, ayant ouvert ses portes, il fut obligé de se soumettre. Clanricard, repoussé jusque dans l'île de Carrick, déposa aussi les armes. Le colonel Richard Grace se maintint quelques mois au château de Inchlough, et finit par capituler; et les partis errants dans les montagnes et les marais, sous les ordres d'O'Brian, de Cavanagh, de Bryne, de Machugh, suivirent son exemple. Au mois de mai 1653, l'Irlande se trouva conquise en totalité, et l'étendard de la république flotta dans les hameaux comme sur les murailles des forteresses.

Le général Lambert avoit succédé, au premier moment, à Ireton dans les fonctions de lord député (gouverneur); mais la veuve d'Ireton, fille de Cromwell, ayant épousé Fleetwood, on rappela Lambert, et Fleetwood reçut, avec le titre de lord-député, le commandement général des troupes et la direction de l'administration civile, pour laquelle on lui adjoignit quatre commissaires, Ludlow, Jones, Corbett et Weaver (août 1652). Ces commissaires établirent une haute cour de justice pour juger les catholiques accusés d'avoir versé le sang des protestants hors des champs de bataille. Cette cour, présidée par l'Irlandois Donnelan, assisté du général Reynolds et de l'avocat-général Cooke, l'un de ceux qui avoient agi dans le procès de Charles Ier, siégea d'abord à Kilkenny et se transporta successivement à Waterford, Cork, Dublin, et autres villes. Elle eut occasion d'exercer d'affreuses représailles, et fit décapiter ou pendre le lord Mayo, les colonels Tool, Bagnal, et plus de deux cents autres accusés. Sir Phelim O'Nial fut exécuté dans l'Ulster, et la mère du colonel Fitz Patrick fut brûlée vive. On acquitta les lords Muskerry, Clanmalière et quelques autres.

Comme on ne pouvoit exterminer toute la population catholique, on eut recours à l'expatriation forcée. Un acte du parlement bannit à perpétuité tous les officiers catholiques; mais on leur permit d'enrôler les soldats qui avoient servi sous leurs ordres, et de passer avec eux au service des puissances étrangères. Quarante mille hommes en état de porter les armes abandonnèrent en peu de mois une patrie qui n'avoit plus pour eux que des rigueurs et qui les repoussoit de son sein. Mais il existoit des femmes, des enfants, dont les maris, dont les pères, avoient succombé aux chances de la guerre ou aux ravages de la peste, ou que l'envahissement de leurs demeures réduisoit à la plus extrême détresse; on les rassembla par milliers, on les jeta sur des vaisseaux qui faisoient voile pour les Indes occidentales, et on les envoya périr, pour la plupart, sur les rivages ou dans les forêts du Nouveau-Monde. Mille jeunes filles, et autant de jeunes garçons, enlevés à leurs foyers, furent déposés sur les savanes de la Jamaïque. On fait monter à plus de cent mille le nombre de ces déportés catholiques : et voilà comment les républicains de cette époque entendoient la liberté.

Le sort des propriétaires fut réglé par un acte parlementaire intitulé : « Acte pour la constitution d'Irlande. » Les biens de tous les grands possesseurs de terres condamnés à mort furent confisqués. Les royalistes qui avoient porté les armes et obtenu capitulation perdirent les deux tiers de leurs propriétés; les catholiques qui ne s'étoient pas prononcés ouvertement en faveur du système

parlementaire, un tiers seulement de leurs terres, et l'on accorda pleine et entière amnistie à ceux qui ne possédoient pas en tout une valeur de dix livres sterling. On remarquera que la portion de terre remise par la république à chacun de ses copartageants ne fut pas prise dans leurs anciens domaines, mais dans le lieu que le parlement jugea efficace pour prévenir toute tentative nouvelle de rébellion. On parqua, pour ainsi dire, les catholiques dans le Connaught et dans le comté de Clare, au-delà du Shannon ; et les comtés de Waterford, de Limerick, de Tipperary dans le Munster, d'Antrim, de Down, d'Armagh dans l'Ulster, de West-Meath et East-Meath, du roi et de la reine dans le Leinster, furent partagés entre les Anglois à qui l'état devoit plusieurs années de solde, ou qui avoient généreusement prêté leurs fonds pour aider à la conquête de l'Irlande. Les confiscations faites dans les comtés de Kildare, de Dublin, de Cork et de Carlow furent réservées pour les besoins du gouvernement, et l'on affecta celles des autres comtés au paiement de la dette publique. Jamais contrée conquise n'avoit été soumise à des traitements aussi rigoureux. Un grand nombre de propriétaires dépossédés refusèrent, malgré les sévères proclamations des commissaires, de se transporter dans le Connaught et le Clare. Ils se réunirent, se retirèrent dans des marais, formèrent des corps armés, et ne subsistèrent que des déprédations qu'ils exercèrent sur les usurpateurs de leurs terres. Dans certains districts on mit leurs têtes à prix : deux cents livres sterling pour celle d'un chef de bande ; quarante livres pour un simple tory. Ce surnom, devenu celui des membres du parti aristocratique en Angleterre, dérivoit du mot *tornighim* qui signifioit poursuivre pour piller.

La loi martiale vint ajouter son sanglant arbitraire aux rigueurs des ordonnances. On punissoit de mort quiconque possédoit des armes ; quatre personnes réunies formoient nécessairement une assemblée factieuse, qu'il falloit dissoudre par la force. On obligea tous les catholiques à se munir de passeports, même pour aller vendre des denrées aux marchés; et tout Irlandois transplanté pouvoit être tué par le premier venu s'il étoit rencontré sur la rive gauche du Shannon. On outrageoit incessamment ces malheureux dans ce qu'ils avoient de plus cher, et les colons étrangers, les chefs des postes militaires, les petits tyrans qui environnoient leurs demeures versoient leur sang avec impunité.

Les Irlandois avoient principalement combattu pour le maintien de leur religion, et lorsqu'ils se soumirent on leur promit une sorte de tolérance, en ce qu'on déclara qu'ils ne seroient pas contraints à assister aux cérémonies d'un culte que réprouvoit leur conscience. Mais dès qu'ils cessèrent d'être à craindre, non-seulement on imposa une amende à ceux qui, le dimanche, se dispensoient d'assister au service paroissial, mais on enleva leurs enfants pour les élever en Angleterre. On proposa le serment d'abjuration à tous les jeunes gens âgés de vingt-un ans, et sur leurs refus on les condamna à la prison et à la perte des deux tiers de leurs propriétés. Les prêtres reçurent l'ordre de quitter l'Irlande sous peine de mort, et la même peine fut attachée au crime de leur donner asile. La persécution fut terrible. L'espoir des récompenses animoit les délateurs. On découvrit nombre de prêtres qui n'avoient pu se déterminer à abandonner leurs ouailles dans la détresse; on les pendit, on les égorgea, et toutefois des ecclésiastiques dévoués, dédaignant la mort, supportant avec courage la misère et la souffrance, se cachèrent dans les cavernes des montagnes, dans le dédale des marais, d'où ils sortoient la nuit pour distribuer les consolations de la religion aux habitants des chaumières comme aux possesseurs opprimés des châteaux. On voulut forcer enfin les plus jeunes religieuses à se marier, et, sur leur refus, on les déporta en France, en Belgique et en Espagne.

La condition de l'Écosse ne fut pas beaucoup plus heureuse que celle de l'Irlande dans les premières années de la république.

Tandis que Cromwell détruisoit à Worcester l'armée royaliste écossoise, Monk se rendoit maître de Stirling et envoyoit à Londres comme un trophée les archives nationales et les insignes et vêtements royaux conservés dans cette place, que la présence d'un vainqueur n'avoit jamais souillée. Il s'emparoit à Ellet, dans le comté d'Angus, des membres des comités des états et de l'église, de plusieurs pairs, et des personnes les plus considérables de la noblesse, qu'il dirigeoit sur la capitale de l'Angleterre; et, se rejetant sur Dundee, il enlevoit d'assaut cette place et en massacroit tous les habitants. Les villes de Montrose, de St-Andrews, d'Aberdeen, effrayées, ainsi que la plupart des forteresses, demandèrent à capituler. Argyle seul se maintint quelque temps au sein de son clan, dans l'espoir d'obtenir un accommodement honorable. L'Angleterre, pour dompter l'orgueil des Écossois, fit ériger des citadelles en pierre à Ayr, Perth, Inverness, Heith, et traverser les montagnes par une longue chaîne de postes militaires. Les domaines de la couronne devinrent propriétés nationales. Le parlement abolit toute autorité qui ne dérivoit pas de la sienne. Des juges anglois furent envoyés pour remplacer les membres des cours de justice. On annonça enfin aux Écossois que le parlement d'Angleterre entendoit incorporer les deux états dans une même république. Cette mesure parut le comble des maux à toute la nation; les ministres, en chaire, défendirent au peuple de s'y conformer; mais les commissaires anglois, forts de la puissance de l'épée, rassemblèrent à Dalkeith les représentants des comtés et des bourgs, et ne leur laissèrent d'autre alternative qu'une adhésion complète à cette réunion ou la ruine de leur patrie. On nomma donc des députés pour traiter des conditions à Westminster. Des événements d'une autre nature firent bientôt évanouir ce projet.

Victorieuse sur son territoire, la république songea qu'il étoit temps de faire respecter son pavillon à l'étranger. On a vu que le prince Rupert, à la tête d'une flotte sortie du Texel, et composée des vaisseaux dont les équipages s'étoient déclarés pour le roi, avoit long-temps croisé dans le canal d'Irlande et causé des pertes immenses au commerce anglois. Poursuivi par les amiraux Blake, Popham et Dean, il s'étoit d'abord retiré à Kinsale, où les Irlandois l'avoient généreusement approvisionné, et, traversant ensuite l'escadre ennemie, il étoit parvenu à gagner les côtes du Portugal, et il avoit trouvé un abri dans les eaux du Tage. L'amiral Blake le suivit avec dix-huit vaisseaux et demanda au roi de Portugal la permission d'attaquer ce pirate. Le roi s'y refusa et fit même tirer sur les navires anglois. Blake s'en vengea sur le commerce portugais. Le roi usa de représailles et s'empara des biens des négociants d'Angleterre. Cependant les doléances des habitants de Lisbonne l'engagèrent à renvoyer Rupert et à solliciter à Londres un accommodement par l'ambassadeur Guimaraëns (1651), dont les hauteurs déplurent tellement au gouvernement républicain qu'il reçut l'ordre de quitter sans délai le territoire de l'Angleterre. Le comte de Camera le remplaça, et un traité intervint qui concilia les intérêts des deux états.

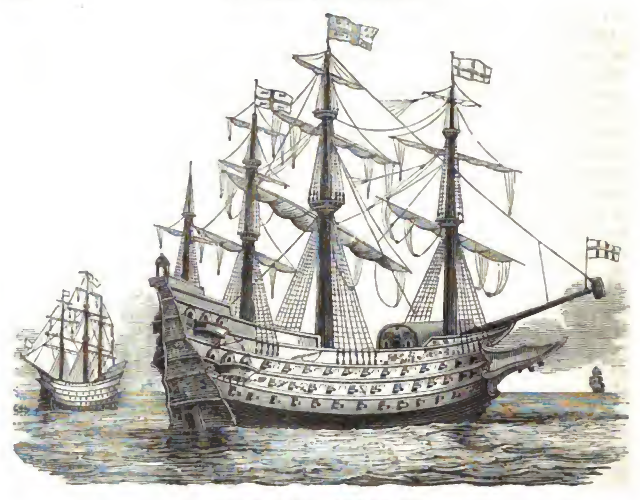
L'ambassadeur d'Espagne, Cardenas, loin de quitter Londres après l'exécution de Charles Ier, avoit sollicité une audience solennelle du parlement, et il avoit annoncé que le roi son maître accueilleroit avec faveur un ministre accrédité par la république. Le parlement confia cette mission à l'un des plus ardents antagonistes de la royauté, nommé Asham. Il débarqua à Cadix, prit la route de Madrid, sous la protection d'une escorte, et s'arrêta dans une auberge en attendant qu'on lui eût préparé une résidence convenable. Le lendemain de son arrivée (27 mai 1650), comme il prenoit son repas avec son interprète, six Anglois pénétrèrent dans son appartement en criant : « Soyez les » bienvenus, mes braves! » et en même temps les percèrent de coups. Cinq des assassins se réfugièrent dans une chapelle, d'où le roi d'Espagne les fit conduire en prison. Le sixième reçut asile à l'ambassade de Ve-

nise : c'étoit un domestique de Cottington et de Hyde, les envoyés de Charles II. Il parvint à s'échapper. Le peuple fanatique de Madrid murmura si hautement de ce que le monarque n'avoit pas respecté la sainteté du sanctuaire, que, pour éviter un soulèvement, on reconduisit les assassins dans la chapelle d'où on les avoit enlevés. C'étoit leur accorder leur grâce, car les dévots qui les nourrissoient au pied de l'autel leur fournirent peu de jours après les moyens de se sauver. Un seul fut repris, condamné et exécuté. Le parlement n'exigea pas d'autre réparation.

A la mort de Guillaume II, prince d'Orange, le parti démocratique, ayant repris de l'ascendant en Hollande, abolit la dignité de stathouder, et la république d'Angleterre, dont l'ambition secrète tendoit à incorporer les Provinces-Unies à ses états, envoya comme ambassadeurs extraordinaires à la Haye le lord grand-juge Saint-John, et l'ancien président Strickland. Leur entrée se fit avec appareil, mais ils furent insultés par la populace, à l'instigation du jeune duc d'York et du prince Édouard, fils de la reine de Bohême. Les négociations qu'ils étoient chargés d'ouvrir n'eurent aucun résultat, et ils revinrent en Angleterre, très-mécontents de leur réception. Cependant la nouvelle du désastre de Worcester vint apprendre aux états que le lion britannique n'avoit rien perdu de ses forces, et qu'il seroit prudent d'éviter sa colère. A leur tour ils envoyèrent des ambassadeurs ; mais les prétentions du gouvernement républicain s'étoient accrues avec la victoire, et le parlement ordonna de mettre à exécution l'acte de navigation qui interdisoit toute importation des produits de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique sur des vaisseaux étrangers. Cet acte ruinoit le commerce de la Hollande. Les états, par précaution peut-être, équipèrent une flotte nombreuse. Le parlement, en l'apprenant, donna l'ordre à ses vaisseaux de guerre de faire rendre au pavillon de la république, dans toutes les mers, les honneurs qu'on rendoit jadis au pavillon royal ; et le commodore Young, ayant trouvé dans la Manche une flotte de navires marchands escortée par des bâtiments de guerre, en exigea le salut, qu'on lui refusa, mais qu'il força de lui accorder. L'amiral van Tromp parut peu de jours après dans les dunes avec vingt-quatre voiles ; le commodore Blake le rencontra ; un combat s'engagea sans explication préalable, et les Anglois s'emparèrent de deux vaisseaux. Ainsi se trouva commencée la guerre entre les Provinces-Unies et la république d'Angleterre. En moins d'un mois, plus de soixante-dix bâtiments marchands hollandois devinrent la proie des Anglois.

Les Hollandois cependant n'usèrent point de représailles. A la nouvelle du combat de Blake et de van Tromp, les états envoyèrent à Londres le grand pensionnaire de Paw pour déclarer que Tromp n'avoit jamais eu l'intention d'attaquer la flotte angloise, qu'il préparoit même sa chaloupe afin d'aller complimenter l'amiral Blake, lorsque cet officier avoit donné l'ordre de commencer le feu. L'impérieux parlement ferma l'oreille à ces explications bienveillantes ; il exigea réparation et satisfaction entière pour toutes les pertes que les états avoient causées à l'Angleterre par leurs préparatifs hostiles et leurs attentats. Paw, ayant perdu tout espoir de conciliation, demanda son audience de congé.

La république prit d'actives mesures pour obtenir sur mer la prépondérance qu'elle ambitionnoit. Blake s'empara de l'escadre destinée à protéger les vaisseaux de pêche hollandois, et préleva sur ces barques un droit considérable, en leur défendant de pêcher à l'avenir. Van Tromp, envoyé dans le nord pour s'opposer aux tentatives de Blake, essuya une tempête furieuse qui dispersa ses vaisseaux, et perdit cinq frégates dont les Anglois firent leur proie. L'amiral de Ruyter lui succéda et rencontra le commodore Ayscue, bien supérieur en forces ; mais le talent et le courage de Ruyter rétablirent l'égalité dans le combat ; il sauva le convoi qu'il escortoit, et mit les Anglois hors d'état de le poursuivre. Divers enga-



Le Souverain des Mers, vaisseau anglois (1650).

gements eurent lieu successivement entre Blake et les Hollandois de Witt, Ruyter et van Tromp, qui avoit repris son commandement. Celui-ci força même l'amiral anglois à prendre la fuite après avoir perdu plusieurs vaisseaux (30 novembre 1652). Mais Blake eut un éclatant retour de fortune : deux mois après, en face de Weymouth et devant Boulogne, il coula neuf vaisseaux de guerre et captura vingt-quatre bâtiments marchands (20 février 1653). Tromp, vaincu, n'en recueillit pas une moins grande portion de gloire, car il sauva une flotte de plusieurs centaines de navires, et fit éprouver à ses adversaires des pertes en hommes presque égales aux siennes.

Le génie supérieur de Cromwell exerçoit à cette époque une immense action sur tous les esprits. Chef d'une armée nombreuse et dévouée, couronné par la victoire, courtisé par les envoyés étrangers, qui sollicitoient servilement l'appui de son influence, revêtu d'une puissance morale qui lui donnoit sur la nation un empire plus étendu que le vaste pouvoir dont il sembloit redevable à la volonté du parlement, ce général pouvoit sans présomption se livrer aux rêves les plus hardis des ames ambitieuses. Les membres du parlement, qui peut-être avoient pressenti l'usage que Cromwell pouvoit faire de son influence en se servant de l'armée, ne cessoient de vanter les héros de la flotte au détriment des officiers de terre. Ils rappeloient en toute circonstance que l'énorme fardeau des troupes régulières accabloit la nation sans nécessité, et qu'il étoit urgent d'y remédier par une prompte réduction. L'ensemble de leurs mesures enfin laissoit entrevoir qu'ils nourrissoient le dessein de réduire Cromwell à la subordination commune sous leur propre autorité. Cromwell les devina sans peine. A son retour de l'armée,

et lorsqu'il eut repris sa place au parlement (1651), il fit remettre à l'ordre du jour deux questions importantes, que les « hommes d'état », comme on nommoit les gouvernants, paroissoient avoir oubliées : un acte d'amnistie et la dissolution de la chambre actuelle. Le premier acte passa sans difficulté; mais il en fut autrement du second; cependant, après de violents débats, on fixa au 4 novembre 1654 l'époque de l'expiration des pouvoirs du parlement. Dans l'hiver qui suivit cette délibération, le lord général, ayant réuni chez le président Lenthal les principaux officiers et des membres de la chambre, leur proposa de discuter une question qui les remplit d'étonnement. Il s'agissoit de savoir ce qui convenoit le mieux à l'Angleterre, d'une république ou d'une forme mixte de gouvernement monarchique. Les officiers se prononcèrent pour la république, les gens de loi pour la monarchie tempérée. « Mais, dans ce cas, ajouta Cromwell, qui choisiriez-vous pour roi ? — Charles Stuart ou le duc d'York, répondit-on, s'ils adhéroient aux principes posés par le parlement ; autrement, le jeune duc de Gloucester, dont l'ame neuve encore recevroit aisément des impressions favorables aux libertés nationales. » Cette réponse ne plut point à Cromwell, qui s'étoit attendu à tout autre résultat. Il détourna la conversation, satisfait d'ailleurs d'avoir acquis la certitude qu'un grand nombre de personnes conservoient au fond du cœur des sentiments royalistes.

Les hommes d'état commençoient à soupçonner les projets de Cromwell, et ils résolurent de lui enlever les moyens de les réaliser. Ils demandèrent et obtinrent le licenciement du quart de l'armée, et une réduction proportionnelle dans les taxes de guerre. Peu de mois après, ils proposèrent une mesure semblable. L'armée s'en effraya, et Cromwell jugea convenable d'en écrire au président pour lui faire connoître les inconvénients qui devoient en résulter. On en reparla cependant, et six officiers se présentèrent à la barre de la chambre, au nom de l'armée, pour inviter le parlement à s'occuper des grandes améliorations attendues par la nation, de la réforme des lois et des abus, du paiement des arriérés, de la propagation de la religion, et non d'enlever à l'état des défenseurs dont le dévouement s'étoit fait connoître. Le parlement répondit avec aigreur, mais il n'osa passer outre.

Cromwell consulta le savant légiste Whitelock sur la situation des partis et sur la nécessité de recourir à une haute et puissante autorité qui pût réprimer à la fois les excès du parlement et ceux de l'armée. Le jurisconsulte répliqua que Cromwell seul suffisoit pour maintenir l'armée dans de justes bornes, et qu'à l'égard du parlement, dont tous les pouvoirs et ceux du général lui-même étoient émanés, il suffisoit de s'en rapporter au bon sens de la majorité. « Mais, s'écria brusquement le général, si quelqu'un se chargeoit de la royauté? — Et que donneroit de plus le titre de roi à votre excellence? reprit le jurisconsulte. Il n'augmenteroit ni votre gloire à l'intérieur, ni votre renommée à l'extérieur, ni votre ascendant sur la chambre, ni votre autorité sur l'armée, dont vous disposez en maître. Vous avez tous les pouvoirs d'un roi, moins la haine que ce nom doit exciter. — Ce titre n'inspireroit-il pas du respect au peuple, de la sécurité à mes partisans? — Il changeroit seulement la nature du différend, et d'une querelle nationale il feroit une querelle particulière. On a bien voulu détruire une monarchie pour créer une république ; mais qui voudroit combattre pour la famille de Cromwell contre la famille de Stuart?—Ceci est personnel, dit le général au légiste; mais votre avis sans déguisement, sans condition ? — Traitez avec le fils du dernier roi, et placez-le sur le trône en assurant les droits et les libertés de la nation, et en vous réservant la première place de l'état. — Le jeune homme est bien débauché, reprit le général; ce sujet d'ailleurs est d'une si haute importance, qu'il demande de profondes réflexions. »

Les réflexions étoient faites d'avance. Cromwell conçut le projet de dissoudre le parlement et d'investir de l'autorité souveraine un conseil de quarante personnes sous sa présidence. Il avoit l'espoir d'obtenir cette dissolution par le vote même de la chambre; mais auparavant il voulut sonder l'opinion des personnes influentes. Dans une réunion d'officiers et de membres du parlement assemblés au palais de White-Hall, qu'il habitoit, on débattit la question. St-John et la plupart des officiers adoptèrent la mesure; Whitelock, Widdrington, et plusieurs autres, la déclarèrent dangereuse. Le lendemain on reprit la discussion. Durant la conférence, le colonel Ingoldsby prévint le lord général que le parlement délibéroit en ce moment, non sur une dissolution devenue nécessaire, mais sur les moyens de se compléter par de nouvelles élections. Cromwell prit à l'instant la résolution d'agir. Il se rendit à la chambre accompagné de ses mousquetaires, et, laissant les militaires sous le vestibule, il entra paisiblement dans la salle et s'assit à sa place accoutumée. Il parut suivre attentivement les débats durant quelques moments; mais, comme le président se disposoit à mettre aux voix la proposition, il se tourna vers Harrison et lui dit à l'oreille : « N'est-il pas » temps d'en finir? — Prenez garde, répon- » dit le colonel, l'entreprise est périlleuse. » Songez-y deux fois. » Cromwell continua d'écouter, et l'on alloit recueillir les voix lorsqu'il dit encore à Harrison : « Il est temps, » et il le faut, ou jamais! » Il se leva pour parler, ôta son chapeau et s'exprima d'abord avec une extrême modération; mais, sur quelque mot prononcé près de lui et qui le blessa, il prit de l'humeur; son langage s'anima et s'éleva graduellement à toute la véhémence de la colère. Il accusa les membres du parlement d'égoïsme intéressé, de tyrannie, d'ambition, d'impiété, de déni de justice; ils ne vouloient que perpétuer un pouvoir inique, qu'accroître désordonnément leur fortune : le temps étoit venu; le Seigneur les désavouoit... Sir Peter Wentworth l'interrompit : « Est-ce là, dit-il, un » langage parlementaire? et par qui ces pa- » roles offensantes nous sont-elles adressées? » par un serviteur que nous avons trop » aimé, que notre bonté sans exemple, si ce » n'est notre foiblesse, a fait tout ce qu'il est » aujourd'hui! » Cromwell remit alors son chapeau sur sa tête, et s'avança en donnant des marques de la plus violente agitation : « Il faut que ce bavardage finisse, s'écria- » t-il; » et, frappant fortement du pied sur le plancher, comme s'il donnoit un signal, il ajouta : « Retirez-vous, vous n'êtes pas un » parlement. Par pudeur, retirez-vous. Cé- » dez à des hommes plus dignes; vous n'êtes » pas un parlement, vous dis-je. » La porte s'ouvrit et livra passage au colonel Worseley, suivi d'une vingtaine de mousquetaires. « Est-ce ainsi que l'on agit? s'écria sir Henri » Vane! Une telle action n'est-elle pas con- » traire à toute morale, à toute honnêteté? » — Qui donc parle ainsi? répliqua Crom- » well. Sir Henri Vane! Sir Henri Vane! » Mais c'est un fourbe; c'est lui qui n'a pas » d'honnêteté. Que le ciel nous délivre de » sir Henri Vane! — Et toi, Whitelock, qui » es-tu? un juge prévaricateur, un avocat » de mauvaises causes! — Et toi, Marten? » un vil débauché! — Toi, Challoner? un » ivrogne! — Toi, Wentworth? un adul- » tère! » Dans sa colère, Cromwell désigna ainsi successivement nombre de membres du parlement comme gens déshonorés, de mœurs corrompues, objets de scandale et de honte pour l'église et les hommes de piété; puis, se tournant vers ses gardes, il leur ordonna de faire évacuer la salle. Le colonel Harrison porta la main sur le président, et l'arracha de son fauteuil; Algernon Sidney ne quitta son siége que contraint par la force; mais tous les autres se levèrent et marchèrent vers la porte; Cromwell reprit alors : « C'est vous qui m'y avez forcé. J'ai » prié nuit et jour le Seigneur de me donner » la mort plutôt que de m'obliger à cette » action. S'il y a en cela quelque faute, vous » en êtes coupables. — Mais, dit l'alderman » Allen, il n'est pas encore trop tard pour » revenir sur ce qui a été fait. — C'est bien

» à toi de parler ainsi, reprit Cromwell, » toi, enrichi par tes malversations, et qui » devrois être en jugement! » et il ordonna de l'arrêter. Lorsque la salle fut vide, le lord général porta les yeux sur la masse et dit encore : « Que ferons-nous de ce hochet? Allons, allons, ôtez-le, il ne sert » plus à rien. » Il fit alors fermer les portes, et rentra dans ses appartements de White-Hall (20 avril 1653).

La chambre étoit dissoute de fait, sinon de droit; mais le conseil d'état ne se crut pas atteint par cette mesure, et il se rassembla le même jour sous la présidence de Bradshaw. Cromwell entra dans la salle de ses délibérations et dit aux conseillers présents : « Soyez les bienvenus si vous n'êtes » ici que par zèle et comme de simples citoyens; mais vous ne formez plus un conseil d'état; il est dissous, ainsi que le parlement. — Mylord, répondit courageusement Bradshaw, nous n'ignorons pas l'action étrange que vous avez commise ce » matin, et dans peu d'heures toute l'Angleterre en sera informée. Mais vous vous » êtes trompé : le parlement ne sauroit être » dissous; aucune puissance sur la terre ne » peut le dissoudre que lui-même. Nous » protestons hautement, afin que personne » n'en ignore. » Le conseil alors se sépara.

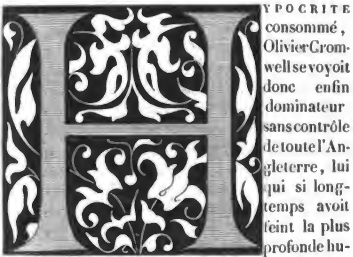
Telle fut la fin de ce long parlement, qui, durant douze années, avoit successivement défendu, reconquis pour le peuple, les libertés nationales, et les avoit ensuite usurpées. Les saints rendirent gloire au Seigneur, qui vouloit rétablir la cinquième monarchie, celle du Christ, sur les débris des puissances terrestres; l'armée de terre et de mer adressa des félicitations au lord général en déclarant qu'elle vouloit vivre et mourir avec lui et pour lui; la plupart des membres expulsés tournèrent leurs regards et leurs adorations vers le soleil qui surgissoit. Quelques mécontents allèrent attendre dans la solitude le jour de la vengeance; et les royalistes, toujours prompts à se flatter, regardèrent cet événement comme un pas immense vers la restauration du fils de Charles Ier.



Femme de qualité. — de citoyen. — de campagnard.

Costumes de 1653, d'après Speed.

LE PROTECTORAT.



YPOCRITE consommé, Olivier Cromwell se voyoit donc enfin dominateur sans contrôle de toute l'Angleterre, lui qui si longtemps avoit feint la plus profonde humilité et les intentions les plus modestes. Né dans le comté de Huntingdon, d'une famille ancienne et honorable, Olivier s'étoit distingué par de bonnes études à l'université. Sa jeunesse avoit ensuite été fort dissipée; mais, après son mariage, il s'étoit jeté dans les exagérations mystiques de la secte puritaine, et ses modiques revenus ne suffisant pas aux dépenses que lui causoient ses libéralités envers les ministres dépossédés, il n'avoit pas hésité à vendre ses biens pour subvenir à de pieuses charités. Le célèbre Hampden, son parent et son ami, lui inspira le désir de passer avec lui à la Nouvelle-Angleterre, retraite paisible de puritains zélés où il pourroit rétablir ses affaires temporelles. Les deux saints étoient déjà embarqués lorsqu'un ordre du conseil royal vint défendre toute nouvelle émigration de ce genre, dans la crainte de dépeupler l'Angleterre, et força les voyageurs à rentrer dans leurs foyers.

Cromwell comptoit déjà quarante-trois années lorsque la guerre civile vint obliger les Anglois de toutes les opinions à prendre les armes. Il leva un régiment de cavalerie et trouva bientôt l'occasion de déployer des qualités qu'on étoit loin de lui soupçonner.

Parvenu rapidement aux premiers grades de l'armée, il ne se montra jamais au-dessous de la position plus élevée où le plaçoit chaque événement heureux, et des facultés nouvelles sembloient s'éveiller en lui dès qu'une circonstance impérieuse en réclamoit l'exercice.

Après avoir renversé le parlement et s'être emparé des rênes de l'état, Cromwell jugea qu'il n'étoit pas temps de s'arroger à lui seul le pouvoir suprême. Les esprits n'étoient pas suffisamment préparés à cette importante révolution, et il se crut obligé de caresser encore les idées des fanatiques dont il s'étoit servi, instruments qu'il se réservoit de briser à une époque plus opportune. Il parut les écouter avec plaisir et se plier à leurs volontés. Ils lui proposèrent la création d'un conseil d'état composé de treize membres, en mémoire de Jésus-Christ et de ses douze apôtres. Cromwell en devint de droit le président; les douze autres étoient quatre jurisconsultes et huit officiers supérieurs. L'ascendant de l'armée y dominoit.

Durant quelques mois, le pouvoir parut singulièrement réparti. Tantôt les actes du gouvernement émanoient du conseil d'état, tantôt du conseil de guerre, quelquefois du lord général, avec l'avis de l'un ou de l'autre, et plus souvent encore du lord général tout seul. Cromwell continuoit à se faire remar-

quer par son apparence d'humilité ; il prioit avec ferveur, et, selon ses amis les plus intimes, le Saint-Esprit récompensoit sa piété par de fréquentes communications. Enfin, après de longues consultations avec son conseil militaire, il prit la détermination de convoquer un nouveau parlement, un parlement de saints, désignés au choix du conseil d'état par la rumeur publique, si bon juge de la véritable piété, seule vertu qu'on demandât à ces élus. Les ministres furent secrètement chargés de recueillir les avis des églises congréganistes de chaque comté sur les personnes « craignant Dieu et haïssant la convoitise. » On forma une liste générale de tous les noms compris dans leurs rapports, et le conseil, en présence de Cromwell, désigna cent trente-neuf représentants pour l'Angleterre, six pour la principauté de Galles, six pour l'Irlande, et quatre seulement pour l'Écosse. Les élus reçurent une sommation signée du lord général de se trouver à White-Hall à un jour fixé, le 4 juillet 1653, afin « d'y être investis » de confiance, et de remplir un office de » frère dans un emploi particulier. » Cette élection, faite sans leur participation et sans intrigue connue, leur sembla commandée par le ciel, et presque tous obéirent. Le 4 juillet, réunis au nombre de cent vingt dans la chambre du conseil de White-Hall, ils furent installés dans leurs fonctions par le lord général accompagné d'un corps nombreux d'officiers. Cromwell, dans un discours empreint du plus étrange mysticisme, les félicita sur la mission qu'ils avoient à remplir et que Dieu leur confioit par le choix de l'armée, canal ordinaire de ses miséricordes ; il les pria d'exercer la justice et d'être fidèles avec les saints. « L'avenir, leur disoit-il, se dé» couvre à mes yeux comme dans une sainte » vision. Quel merveilleux spectacle m'est » offert ! Appelés à combattre avec l'Agneau » contre ses ennemis, vous êtes arrivés au » seuil de la porte, à l'accomplissement des » promesses et des prophéties. Dieu va re» tirer son peuple du gouffre des mers et » conduire Israël à sa demeure, hors des » îles de l'Océan. Dieu frappe les montagnes, » et elles chancellent. Le Seigneur a aussi une » haute montagne, une montagne comme » celle de Bashan ; les chariots de Dieu sont » conduits par vingt mille anges, et il habi» tera cette montagne à jamais. » Après ce discours, qui produisit un tel effet que ses auditeurs crurent que « l'esprit de Dieu par» loit en lui et par lui, » Cromwell déposa sur la table un acte de sa main, scellé d'un sceau à ses armes, qui leur conféroit la suprême autorité législative pour quinze mois, à charge de la transmettre après ce temps à d'autres délégués choisis par eux.

Ce singulier parlement, dont chaque membre ne devoit son élection qu'à sa réputation de sainteté, n'étoit cependant pas totalement composé d'hommes sans éducation ou sans fortune. S'ils ne possédoient pas une grande opulence, tous au moins étoient dans l'aisance et indépendants. Ils s'appliquèrent aux affaires avec activité ; et comme leur fanatisme leur faisoit des cas de conscience de toutes les questions, ils mirent à maintenir leurs décisions une opiniâtreté que rien ne pouvoit fléchir. Ils témoignèrent constamment un grand respect pour Cromwell, mais ils considéroient leur pouvoir comme supérieur au sien, et, dédaignant de se soumettre aux avis du conseil d'état, ils osèrent amender et annuler quelques-unes de ses résolutions.

Le parlement poursuivit avec ardeur la tâche dont il s'étoit chargé. Il améliora l'organisation du trésor, revit les réglements de l'excise, soumit la comptabilité au plus sévère contrôle, supprima des emplois inutiles, vota l'abolition de la cour de chancellerie, dont les décisions n'étoient souvent dictées que par l'intérêt ou la partialité des juges ; et, prenant la résolution de nettoyer les étables d'Augias, arrêta qu'un nouveau code seroit composé pour mettre enfin d'accord les statuts informes, surannés, contradictoires, inapplicables, dont se composoient le droit et la jurisprudence de l'Angleterre. La chambre ensuite, déclarant qu'il y avoit urgence à poursuivre l'Antéchrist et à com-

battre Satan lui-même dans son fort, confisqua les deux tiers des biens des dissidents papistes, abolit le droit de présentation aux cures, décida que le corps des paroissiens choisiroit dorénavant son pasteur, et mit à l'ordre du jour l'examen de la question de suppression des dîmes et de leur remplacement par une compensation. Ces mesures déplurent successivement à quelque partie de la nation, et cinq mois ne s'étoient pas écoulés que le nouveau parlement avoit conquis la haine de l'armée, du clergé, du barreau et de la nombreuse classe des employés.

Deux factions divisoient ce parlement : les indépendants, gens de talent pour la plupart et partisans de Cromwell, et les anabaptistes, fanatiques incorrigibles, rangés sous la bannière du major-général Harrison. Ceux-ci attendoient le règne de Jésus-Christ et de ses saints sur la terre, et se croyoient appelés à le consolider. Powell et Feakes, deux de leurs prédicateurs, introduisoient dans leurs sermons, prononcés tous les lundis à Black-Friars, les sujets discutés au parlement, et défendoient leurs principes avec une excessive violence. Ils vouloient que l'on déclarât la guerre à la Hollande ; Dieu même avoit donné cette contrée aux Anglois ; là, devoient se réunir les saints, afin d'aller arracher de son siége la prostituée de Babylone, et d'établir le royaume de Jésus-Christ sur le continent. Quand ils apprirent que Cromwell s'étoit ouvertement opposé à cette guerre impolitique, ce fut à lui qu'ils adressèrent leurs outrages, et il devint pour eux l'homme du péché, l'ancien serpent, la bête de l'Apocalypse. Cromwell les fit venir ; il eut la patience de discuter avec eux dans leur style obscur et emphatique, leur rendit reproche pour reproche, et les renvoya sans les avoir intimidés ; mais comme les vues et les principes de ces visionnaires étoient ceux des anabaptistes du parlement, le lord général résolut de s'en délivrer. Ses partisans se concertèrent pour se trouver réunis de bonne heure à la chambre (12 décembre 1653), et le colonel Sydenham, prenant la parole et faisant une critique amère de tous les actes du parlement nuisibles à la prospérité de l'Angleterre, déclara qu'il ne vouloit plus y siéger, et proposa de se rendre en masse à White-Hall afin de remettre le pouvoir aux mains dont on le tenoit. Les indépendants se levèrent tous et sortirent avec lui précédés par le président et les secrétaires, qu'on avoit mis dans le secret. Vingt-sept anabaptistes, saisis d'un profond étonnement, restèrent seuls dans la salle, et ne virent rien de mieux dans la circonstance que de se mettre en prières, afin d'obtenir les lumières du ciel. Le colonel White entra bientôt avec une compagnie de soldats et leur demanda ce qu'ils faisoient : « Nous cherchons le Seigneur, » répondirent-ils. — Vous pouvez le chercher » ailleurs, reprit White, depuis bien des an» nées on ne l'a pas vu paroître ici. » La salle fut évacuée, et White en emporta les clefs.

Le président, précédé du porte-masse et suivi des secrétaires, de Sydenham et de la plupart des membres du parlement, arriva à White-Hall, et présenta à Cromwell un acte de résignation du pouvoir suprême. Le lord général feignit de la surprise ; un tel fardeau lui sembloit trop pesant. Lambert ne lui épargna ni les prieres, ni les remontrances, et il fut convenu que Cromwell y auroit égard si la majorité des membres du parlement adhéroit à l'acte de résignation. Les signatures arrivèrent en foule, et quatre jours après la dissolution de la chambre une nouvelle constitution fut publiée.

C'étoit le 26 décembre 1653. Le lord général, à travers une double haie de soldats, se rendit en carrosse de White-Hall à Westminster-Hall. Il étoit précédé des échevins, des juges, des commissaires du sceau, et du lord maire ; venoient ensuite le conseil d'état et le conseil de l'armée. Un fauteuil de parade, placé sur un riche tapis, étoit préparé dans la salle de la chancellerie. Cromwell n'étoit vêtu que d'un justaucorps et d'un manteau de velours noir ; il portoit de grandes bottes, et un galon d'or ornoit son chapeau. Il se plaça debout devant le fauteuil



Portrait de Cromwell.

entre les deux commissaires du sceau. Les juges formèrent un demi-cercle derrière le lord général; les officiers civils se rangèrent à la droite, et les militaires à la gauche.

Le général Lambert s'avança. Il prononça une harangue où il rappela les derniers événements ; les circonstances exigeoient un gouvernement qui réunît des conditions de force et de stabilité; et, au nom de l'armée et des trois nations, il venoit supplier son excellence d'accepter la haute fonction de « Protecteur de la république. » Cromwel fit d'abord quelques difficultés; il avoit de graves objections à présenter, et il ne parut accepter ce nouveau titre qu'avec une extrême répugnance.

L'un des secrétaires du conseil, Jessop, lut ensuite l'acte d'institution du gouvernement en quarante-deux articles. Le pouvoir législatif résidoit dans le lord protecteur et

le parlement, dont les membres étoient au nombre de quatre cents pour l'Angleterre, trente pour l'Écosse, vingt pour l'Irlande. Tout citoyen possédant un bien de deux cents livres sterling avoit le droit de voter, pourvu qu'il ne fût pas catholique. Le pouvoir exécutif résidoit dans la personne du lord protecteur, agissant avec l'avis de son conseil; il disposoit des forces de terre et de mer, traitoit avec les puissances étrangères, faisoit la paix et la guerre, et nommoit les grands fonctionnaires de l'état, sous l'approbation du parlement. La liste civile demeuroit fixée à cent mille livres sterling par an. L'armée devoit s'élever à trente mille hommes: deux tiers d'infanterie, un tiers de cavalerie. Le protecteur régloit l'état de la marine selon la nécessité. Le parlement faisoit les lois et votoit les impôts. Toutes les religions en Jésus-Christ étoient protégées, à l'exception du catholicisme. Cromwell étoit nommé lord protecteur, et le conseil investi du droit d'élire ses successeurs. Le parlement prochain devoit se réunir le 3 décembre 1654; jusqu'à cette époque, le lord protecteur pouvoit lever les impôts et gouverner par ordonnances.

Levant la main et les yeux vers le ciel avec beaucoup de dignité, Cromwell jura d'observer et de faire observer tous les articles de cet acte; et Lambert, à genoux, lui offrit une épée dans le fourreau, emblème d'une autorité constitutionnelle et pacifique. Le protecteur s'assit alors sur le fauteuil et se couvrit. Les commissaires lui présentèrent le sceau de l'état, et le lord maire lui donna l'épée de commandement. Ces cérémonies terminées, Cromwell revint à son carrosse suivi de tout son cortége, et retourna en grande pompe à White-Hall. L'acte qui établissoit le protectorat fut rendu public par une proclamation lue sur les places et dans les carrefours par les hérauts d'armes.

La nation angloise, lasse de révolutions, dégoûtée des guerres civiles, fatiguée de l'oppression des corps militaires, vit généralement avec satisfaction l'élévation de Cromwell au pouvoir suprême, et les premières mesures que prit le protecteur ne trahirent pas ses espérances. Il surveilla la répartition et la levée des impôts, cantonna les troupes de manière à éviter leurs déprédations accoutumées, conféra les principaux emplois à des hommes qui méritoient la confiance publique, et spécifia les délits que l'on pouvoit qualifier de haute trahison. Les services réels qu'il rendoit à l'état ne ramenèrent pas cependant les ennemis implacables qu'il s'étoit faits de ses meilleurs amis, parmi d'inflexibles républicains et d'obstinés fanatiques. En vain, disoit-il qu'il n'avoit accepté les fonctions de protecteur que pour préserver ses concitoyens de l'anarchie et de la ruine, et qu'il déposeroit avec joie ce fardeau dès qu'il pourroit le faire sans danger pour la nation, on ne l'en appeloit pas moins en chaire « scélérat hypocrite et » parjure, à qui la mort étoit due à plus de » titres qu'au dernier tyran. » Cromwell, sans mépriser ces propos, se conduisit avec prudence. Peu à peu leurs auteurs perdirent les emplois qu'ils possédoient dans l'armée, dans l'église, dans la magistrature; quelques-uns plus coupables furent menacés de prison et donnèrent caution de leur conduite future; la Tour renferma les plus dangereux, tels que Harrison, qui avoit jadis contribué à la dissolution du long parlement, et les prédicateurs Feakes, Powell et Sympson.

Les royalistes réfugiés en France, en correspondance avec ceux de l'Angleterre, formèrent plusieurs complots contre la vie de Cromwell. L'un de ces criminels projets avoit pour but d'assassiner le protecteur sur la route de Hamptoncourt, de surprendre la capitale, et de proclamer Charles II. Il fut dénoncé par un individu nommé Henshaw, que Charles avoit refusé d'écouter à Paris. Trois complices furent arrêtés: l'un d'eux, du nom de Fox, s'avoua coupable, donna tous les renseignements qu'il possédoit, et reçut sa grâce; les deux autres, Vowell et Gérard, jeune séide de vingt-deux ans, marchèrent à la mort avec courage.

Cromwell fit avertir le prince exilé que si de pareilles tentatives se renouveloient il se croiroit autorisé à user de représailles.

Le jour même où la tête de Gérard tomboit sur l'échafaud, le glaive du bourreau vengeoit aussi le peuple anglois d'un attentat à la sûreté publique, commis par le frère de l'ambassadeur portugais don Pantaléon Sa. Don Pantaléon, dans l'intention de punir une insulte personnelle, s'étoit rendu à la Bourse, accompagné de plusieurs personnes armées; mais sa vengeance n'étoit pas tombée sur l'agresseur; un homme de distinction tout-à-fait étranger à la querelle avoit été tué par lui-même ou par ses gens, et les assassins avoient reçu asile dans l'hôtel de l'ambassade. Le peuple, considérant ce meurtre comme un attentat à l'honneur national, réclama à grands cris la punition de ceux qui l'avoient commis. Cromwell fit réunir les coupables, et, nonobstant les priviléges des ambassadeurs, allégués par la cour de Portugal, il renvoya don Pantaléon et ses complices devant les tribunaux. Quatre Portugais furent condamnés à mort; le protecteur usa d'indulgence envers trois d'entre eux, coupables surtout d'avoir obéi à leur maître; mais aucune sollicitation ne put le déterminer à faire grâce à don Pontaleon, qui perdit la vie aux acclamations furieuses d'une foule immense. La cour de Portugal avoit besoin de l'alliance de l'Angleterre, et elle garda le silence sur cette infraction au droit des gens.

L'élévation de Cromwell ne produisit en Irlande que des murmures peu dangereux. Fleetwood son gendre, le général Ludlow, et le commissaire Jones, manifestèrent un mécontentement que le protecteur ne punit qu'en les rappelant successivement. L'intérêt l'emporta bientôt sur la sévérité des principes, et les anabaptistes même se résignèrent à conserver leurs emplois comme un moyen efficace de travailler à l'établissement du règne de Jésus-Christ et des saints. L'Écosse ne resta pas aussi paisible. Charles y entretenoit de nombreuses relations; il jugea le moment favorable pour opérer un soulèvement, et bientôt les lords Athol, Angus, Montrose, Seaford, Kenmure et d'autres rejoignirent dans les montagnes les comtes de Glencairne et de Balcarras. Un officier royaliste, Wogan, arborant les couleurs républicaines, osa même lever publiquement à Londres un corps de partisans, et il parvint à le conduire à ses amis d'Écosse. Ceux-ci, déjà réunis au nombre de plusieurs mille, se flattèrent de la prompte arrivée du prétendant, et commencèrent les hostilités. Les vanités du commandement jetoient déjà la discorde parmi leurs chefs, lorsque Middleton parut avec une commission royale. Le général Monk lui fut opposé par le protecteur, et, dans un mouvement mal combiné, la petite armée de Middleton se trouva tellement compromise, que la plupart de ses soldats furent tués ou faits prisonniers. Les chefs insurgés se virent réduits à faire une prompte soumission; le comte de Tullibardine déposa les armes le premier; Glencairne imita son exemple, qui fut bientôt suivi par tous les autres, rassurés par la modération du général Monk. Ces événements enhardirent le protecteur à renverser définitivement la constitution écossoise, et, par trois ordonnances consécutives, il incorpora l'Écosse à l'Angleterre, délia les Écossois de leur serment d'allégeance envers Charles Stuart, et abolit toutes les fonctions royales dans le parlement. La nation reçut ensuite avec humilité le pardon qu'il lui accorda, et ne donna aucune marque de douleur ni d'opposition (1654).

La plupart des puissances de l'Europe reconnurent Cromwell dans sa nouvelle dignité, et lui envoyèrent des ambassadeurs pour le féliciter. Le protecteur occupoit les appartements royaux et se plaçoit, aux réceptions publiques, dans un fauteuil sur une estrade élevée de plusieurs marches, et sous un dais magnifique. Il affectoit toutes les manières d'un roi, quoiqu'il n'en eût pas le titre, et lorsqu'il invitoit les ambassadeurs à dîner, il s'asseyoit seul d'un côté de la table, et les faisoit placer de l'autre. Sa femme, Élisabeth Bourchier, lady protec-

trice, traitoit avec les mêmes formes les femmes des ambassadeurs.

La guerre avec la Hollande n'étoit pas encore terminée (1653), et les deux flottes ennemies se rencontrèrent près du cap de North-Fareland. Les Hollandois étoient commandés par van Tromp, de Ruyter et de Witt; les Anglois par Monk, Dean, Penn, Lawson. Le combat dura deux jours (2 et 3 juin), avec des chances égales. Mais Blake rejoignit la flotte angloise à la tête de dix-huit vaisseaux; une terreur panique s'empara des Hollandois, qui s'enfuirent en laissant vingt et un bâtiments de guerre dans les mains de leurs adversaires. Si Cromwell reçut avec joie la nouvelle de cette victoire, elle causa de grandes douleurs aux états-généraux. Les prétentions de l'Angleterre s'en accrurent : une nouvelle défaite des Hollandois, après un engagement terrible dans lequel périt van Tromp, et où Monk s'attacha, non pas à faire des prises, mais à couler ou brûler les vaisseaux ennemis (31 juillet), vint encore ajouter au ton d'insultante supériorité que manifestoient les commissaires anglois, en exigeant les plus grands sacrifices des envoyés des états pour leur accorder la paix. Toutefois, après dix mois de négociations, elle fut signée à la satisfaction des parties contractantes.

Les couronnes de France et d'Espagne recherchèrent l'alliance et l'amitié du protecteur. L'ambassadeur d'Espagne offroit celle de son roi dans le but de balancer l'ambition de la France, et promettant de la forcer à retirer ses secours et à refuser un asile au prétendant; mais Cromwell exigeoit des conditions commerciales avantageuses à l'Angleterre, et la conclusion du traité resta en suspens. Le cardinal Mazarin proposa au nom de Louis XIV un traité d'amitié par lequel on révoqueroit de part et d'autre toute permission de faire la course et lettres de marque, et l'on soumettroit à des arbitres étrangers les réclamations réciproques des négociants des deux nations. Le protecteur ne repoussa pas ces ouvertures, mais il ne donna pas encore de réponse positive.

Le parlement, convoqué par Cromwell pour le 3 septembre 1654, s'ouvrit avec une grande solennité. Le cortége, parti de White-Hall, se composoit d'abord de deux compagnies des gardes du corps suivis de plusieurs centaines d'officiers et de gentilshommes à cheval richement vêtus et la tête nue. Les pages et les écuyers du protecteur, en brillantes livrées, précédoient sa voiture, à chaque portière de laquelle se tenoit un capitaine des gardes. Le grand écuyer, lord Claypole, conduisoit ensuite un cheval de bataille magnifiquement harnaché. Les grands dignitaires de l'état et les membres du conseil terminoient la marche, fermée par deux autres compagnies de gardes. Le protecteur portoit un habit très-simple et ne se distinguoit que par le privilége de garder son chapeau. On se réunit dans la chambre peinte. Un sermon fut d'abord prononcé; puis Cromwell, se levant de son fauteuil de parade, ôta son chapeau et prit la parole. Son discours dura plus de trois heures; il rappela l'état d'agitation où la nation, à la clôture du dernier parlement, avoit été jetée par les niveleurs, par les doctrines des partisans de la monarchie du Christ, par les hommes qui condamnoient tout clergé soumis à des règles comme babylonien et antichrétien, par les manœuvres des jésuites, enfin par les guerres avec la Hollande, la France et le Portugal, qui détruisoient le commerce et nuisoient à l'industrie nationale. Le tableau de l'ordre de choses actuel présentoit au contraire d'immenses améliorations, la réduction des impôts, le savoir et l'intégrité des juges, la diminution du nombre des procès, la cessation de ces prédications enthousiastes dues au premier inspiré venu, la paix avec la Hollande, des traités de commerce avec le Danemark et la Suède, des transactions du même genre commencées avec le Portugal et la France. La terre promise s'ouvroit pour les trois nations, et le devoir du parlement étoit de les y introduire sans regretter les ognons d'Égypte. Quant à lui, c'étoit comme ouvrier, comme compagnon, non comme maître,

qu'il se présentoit pour coopérer à la même œuvre, et qu'il venoit les prier de choisir leur président.

Quelques républicains, tels que le major Wildman et le lord Grey de Groby, avoient succombé aux élections sous les intrigues des agents du protecteur, mais plusieurs autres étoient parvenus à se faire nommer députés. Le parti de Cromwell portoit Lenthal à la présidence ; l'opposition présentoit Bradshaw, homme habile et intrépide. Cependant les deux nuances s'entendirent, et la plupart des voix furent données à Lenthal parce qu'il conservoit, disoit-on, l'espérance secrète du rétablissement du long parlement. Il fut bientôt facile de reconnoitre que les ennemis de la domination du protecteur étoient en majorité dans la nouvelle chambre. Elle se forma en comité pour examiner si le gouvernement continueroit à résider dans une seule personne avec des parlements successifs. Bradshaw, Scot et Haslerig, déclarèrent qu'ils considéroient le gouvernement actuel comme émané d'un pouvoir incompétent. Les partisans du protecteur répondirent que le peuple l'avoit approuvé et que cette décision ne pouvoit être soumise à aucune révision ; battus sur la question de droit, ils eurent recours à la question d'utilité; le salut public, suivant eux, avoit exigé qu'on mît un frein à l'autorité du parlement, et cette autorité résidoit dans le protecteur que la Providence elle-même avoit désigné, et que le peuple avoit adopté par ses adresses. On leur répondit que la Providence permet souvent ce qu'elle désapprouve, et l'on proposa un compromis que Cromwell se garda bien d'accepter. Il fit placer trois régiments dans la cité afin de maintenir les agitateurs, manda les membres du parlement dans la chambre peinte, et, prenant un grand air d'autorité, il leur déclara nettement qu'appelé par Dieu et reconnu par le peuple, il ne quitteroit sa place que par la volonté de Dieu et du peuple. Il n'avoit rien sollicité; il eût mieux aimé vivre dans la plus humble des positions, mais il avoit vu un grand devoir à remplir et il s'y étoit résigné. Le long parlement s'étoit détruit lui-même par son despotisme, le petit parlement par sa nullité; l'acte d'institution auquel il avoit prêté serment de fidélité, ainsi que les officiers de l'armée, la cité de Londres, les comtés, les villes, les bourgs, les magistrats, les juges, les shériffs, et eux-mêmes qui se trouvoient devant lui, avoit établi à jamais que le pouvoir suprême résideroit dans un seul individu et le parlement, que les parlements seroient successifs et non perpétuels, que le protecteur ni le parlement ne posséderoient l'un sans l'autre le commandement général des armées, que la liberté de conscience seroit garantie à tous. Si quelques articles moins essentiels demandoient des changements utiles, il étoit prêt à consentir à tout ce qui ne sortiroit pas des bornes d'une droite raison, mais il ne souffriroit jamais que les membres d'un corps de l'état siégeassent en désavouant l'autorité d'où émanoient leurs pouvoirs. Ils alloient donc signer la promesse de ne consentir à aucun changement dans la forme du gouvernement composé d'un individu et du parlement; et, en cas de refus, les dissidents seroient exclus de la chambre. Il laissoit ensuite aux autres le soin de limiter son autorité, s'ils la trouvoient exorbitante. Le président Lenthal signa immédiatement; trois cents signatures suivirent la sienne; quelques républicains furent exclus de la chambre, mais leur exclusion ne rendit point au parti de Cromwell l'ascendant qu'il s'étoit flatté d'obtenir.

Un accident, une chute de voiture, mit en danger les jours du protecteur et donna lieu de réfléchir aux conséquences probables de sa mort. Lambert, après un long discours sur les inconvénients de l'élection, proposa au parlement d'assurer la dignité de protecteur à la seule famille de Cromwell, selon les lois de l'hérédité. Deux cents voix contre quatre-vingts rejetèrent cette proposition et résolurent que le successeur d'Olivier seroit choisi par la chambre. Cromwell ne laissa percer aucun symptôme de mécontentement; il attendoit l'époque où il lui se-

roit possible de renvoyer constitutionnellement dans leurs foyers ces représentants ennemis de sa puissance, et il souffrit même qu'ils procédassent à la révision de l'acte d'institution. Enfin, le 22 janvier 1655, comme ils alloient passer à la troisième lecture du nouveau projet de loi, Cromwell les convoqua dans la chambre peinte. « Vous » vous présentez devant moi, leur dit-il, » comme un parlement, avec un président à » votre tête. Mais qu'avez-vous fait en cette » qualité? rien du tout. Je ne sais point assembler des phrases, mais je vous dirai » que dans l'espace de cinq mois vous n'avez » pas passé un seul bill, pas présenté une » seule adresse, et que vous n'avez communiqué qu'une seule fois avec moi. Peut-être direz-vous que vous avez fait beaucoup de choses? Oui, vous avez encouragé » les cavaliers à comploter contre la république et les niveleurs à s'entendre avec » les cavaliers; vous avez fomenté des dissensions, favorisé les inepties des fanatiques, » et, par vos lenteurs à voter l'impôt, forcé » les soldats à vivre à discrétion chez les citoyens. Croyez-vous que je me soucie du » protectorat héréditaire dans ma famille? » Il n'en est rien. Le Seigneur m'inspire et » ma conscience ne dément aucune de mes » assertions. Je puis lever de l'argent sans » votre secours, car je suis fait aux difficultés, et l'aide de Dieu ne m'a jamais manqué. Le peuple paiera parce qu'il en connoîtra la nécessité, car cette nécessité vient » de Dieu, c'est une conséquence de la providence divine; mais Dieu ne peut pas souffrir plus long-temps que ceux qui ont reçu » les enseignements de son esprit osent dire » que les actes qu'il a ordonnés ne viennent » que des hommes. Vous n'êtes plus utiles » à la nation, et je vous déclare que le parlement est dissous. » Les adversaires de Cromwell se récrièrent. L'acte d'institution vouloit que chaque session durât cinq mois, et il s'en falloit de douze jours que ce terme ne fût atteint. Le protecteur déclara que, puisqu'on avoit adopté les mois lunaires pour la solde de l'armée et de la marine, le même calcul devoit déterminer la longueur des sessions parlementaires. Cromwell disposoit de la force, et les moins persuadés jugèrent prudent de se soumettre.

La dissolution de cette chambre renversa tous les complots des républicains qui perdirent le seul appui réel sur lequel ils pussent compter. Cromwell congédia les officiers dont la conduite lui sembloit équivoque. Les colonels Alured, Overton, Wildman, le lord Grey de Groby, furent arrêtés et remplacés par des chefs dévoués aux intérêts du protecteur. Les royalistes, de leur côté, avoient préparé une insurrection qu'ils espéroient rendre générale. Charles, fixé à Cologne, correspondoit avec eux, et le 14 février avoit été marqué pour le jour du soulèvement simultané. Ce mouvement fut renvoyé au 11 mars. Le prétendant se tint prêt à passer en Angleterre au premier avis. Le lord Wilmot, comte de Rochester, parut dans les comtés du nord, et Joseph Wagstaff dans ceux de l'ouest. Wagstaff pénétra dans la ville de Salisbury avec deux cents cavaliers, et proclama le roi sur la place du marché; mais personne ne prit parti en sa faveur. Forcé de se retirer, il voulut se rendre dans le comté de Devon, mais la plupart de ses gens le quittèrent et les autres mirent bas les armes devant un détachement d'infanterie. Quelques soulèvements partiels dans le Hampshire, le Shropshire, et d'autres comtés, eurent le même résultat, et Rochester parvint, à travers mille dangers, à rejoindre à Cologne le souverain qu'il servoit avec un zèle si malencontreux. Deux chefs royalistes, Penruddock et Grove, furent décapités à Exeter; on pendit plusieurs insurgés à Salisbury, et quelques autres furent déportés à la Barbade. Cromwell remit à exécution les lois sévères qui existoient contre les prêtres catholiques et les cavaliers, et fit enfermer les principaux membres de la noblesse angloise jusqu'à ce qu'ils eussent donné caution de leur conduite future. Il ordonna que leurs biens seroient décimés pour indemniser la république des dépenses causées par leur caractère remuant,

et il divisa l'Angleterre en quatorze gouvernements militaires dont les titulaires furent revêtus de grands pouvoirs.

Deux expéditions maritimes entreprises dans l'intention secrète d'envahir les colonies de l'Amérique espagnole et de s'emparer des galions du roi d'Espagne, n'eurent pas le succès qu'on en avoit espéré. La première, commandée par l'amiral Blake, pénétra dans la Méditerranée sous prétexte de poursuivre par représailles des bâtiments françois dont on avoit à se plaindre. Blake n'en rencontra aucun, mais il châtia les puissances barbaresques de Tunis, d'Alger et de Tripoli, et revint attendre devant Cadix l'arrivée de la flotte de la Plata. Il y resta si long-temps que les Espagnols commencèrent à soupçonner son projet. Le roi d'Espagne affecta de croire le protecteur incapable d'une si honteuse infraction aux traités, mais il permit à son escadre commandée par don Pablos de Contreras de sortir et de surveiller la flotte angloise. Blake ne trouva pas dans ses instructions d'autorisation suffisante pour se permettre de l'attaquer, et il revint à Plymouth où le peuple lui tint compte, par ses acclamations, des leçons qu'il avoit données aux pirates africains.

L'amiral Penn commandoit la seconde expédition qui portoit trois mille hommes de débarquement sous les ordres du général Venables. Il se recruta aux Antilles angloises, et finit par réunir dix mille aventuriers qu'il débarqua sur les côtes d'Hispaniola ou Haïty. Cette armée s'avança sur la ville de Santo-Domingo, et dès le premier engagement se retira en désordre avec une perte de plus de mille hommes. Venables, ayant invoqué le Seigneur, fit pendre, pour l'exemple, quelques fuyards, chassa du camp les femmes de mauvaise vie, et ordonna un jeûne solennel. C'étoit du courage et de la subordination qui manquoient à ses soldats, et le jeûne, les prières, les purifications, ne leur rendirent pas ces qualités essentielles à la guerre. Il fallut abandonner l'entreprise. Les deux chefs se rembarquèrent, et cherchèrent à se dédommager en opérant une descente dans l'île de la Jamaïque. Les Espagnols étoient en trop petit nombre pour se défendre; ils s'enfuirent dans les montagnes, et les Anglois prirent possession de l'île qui devint leur propriété. Cette acquisition sembloit alors de peu d'importance. Cromwell fit enfermer à la Tour Penn et Venables, et ne leur rendit la liberté que lorsqu'ils eurent donné leur démission.

L'attentat commis en pleine paix envers l'île d'Hispaniola détermina le roi d'Espagne à déclarer la guerre à l'Angleterre. Il se plaignit, en termes empreints de dignité, de l'injustice et de l'ingratitude du gouvernement anglois, et rappela son ambassadeur. Le jour même où cet envoyé prenoit ses passeports (24 octobre 1656), Cromwell signoit avec la France un traité par lequel on renouveloit les relations de commerce et d'amitié; un article secret interdisoit le territoire de la république aux agents du prince de Condé et des protestants, et réciproquement excluoit du royaume de France Charles Stuart, son frère le duc d'York, Ormond, Hyde, et quinze autres proscrits.

Tous les ennemis de Cromwell, niveleurs, républicains, anabaptistes, royalistes, se réunirent pour blâmer hautement la guerre avec l'Espagne. Le protecteur publia un manifeste où il énuméra une foule de griefs, plus ou moins exagérés, qu'il reprochoit à l'ancienne alliée de l'Angleterre; mais le mécontentement n'en fut pas moins général, et plusieurs des capitaines de la flotte rassemblée à Portsmouth déclarèrent que leur conscience ne leur permettoit pas de servir dans cette guerre impie. Le beau-frère de Cromwell, Desborough, fut envoyé dans ce port afin de calmer les esprits; il cassa quelques officiers; d'autres résignèrent leur commission; Blake et Montague prirent le commandement de l'escadre et parurent bientôt devant Cadix, qu'ils avoient l'intention d'attaquer ainsi que Gibraltar; mais les Espagnols étoient sur leurs gardes, et les amiraux anglois jugèrent impossible de tenter un coup de main. Ils parcoururent ensuite la Méditerranée, insultèrent Malaga, et revinrent à Lisbonne. Une division de frégates de la

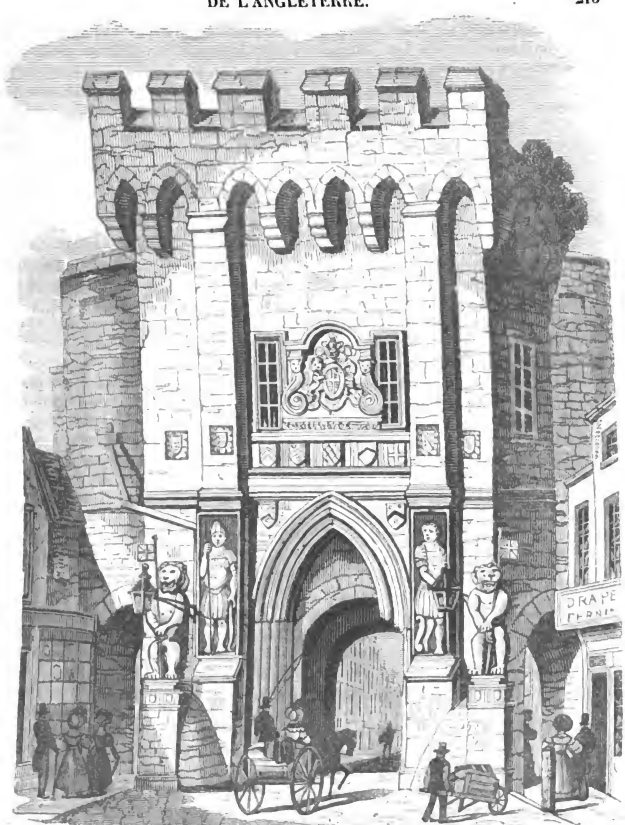
flotte, sous les ordres du capitaine Stayner, rencontra huit vaisseaux espagnols revenant de l'Amérique; Stayner en détruisit quatre et en prit deux dont l'un se trouva chargé d'une valeur de trois cent mille livres sterling en or. Cette somme considérable ne combla pas le déficit du trésor causé par les dépenses de l'expédition. Un essai malheureux prouva au protecteur qu'on lui contesteroit généralement le droit de lever l'impôt ordinaire, s'il n'étoit voté par le parlement, et il se résolut à le convoquer.

Le protecteur ne jugea pas prudent de laisser au hasard des élections le choix des représentants. Les majors généraux, commandant les divisions militaires, reçurent l'ordre de faire des recherches sur les opinions politiques et religieuses des candidats; leurs rapports furent examinés devant le conseil, et il en résulta l'exclusion de plus de cent personnes qui furent déclarées incapables de siéger pour cause d'immoralité ou de culpabilité. L'Écosse et l'Irlande, entièrement soumises au régime militaire comme pays conquis, n'envoyèrent à la chambre que des hommes dévoués à Cromwell.

Le protecteur reçut les députés dans la chambre peinte (17 septembre 1656); il leur parla de l'Espagne, esclave du pape, et à qui l'on devoit appliquer les paroles de l'Écriture : Je mettrai une inimitié entre sa race et ta race; de Charles Stuart qui avoit levé une armée pour envahir l'Angleterre à l'aide des Espagnols; des papistes et des cavaliers toujours prêts à se soulever; des niveleurs qui avoient recherché l'alliance de la cour de Madrid; des hommes de la cinquième monarchie qui s'unissoient aux niveleurs, comme Hérode à Pilate, pour que le Christ pût être mis à mort. Le remède à tant d'efforts combinés pour renverser le gouvernement c'étoit la guerre; mais la guerre ne pouvoit se faire sans argent, et il étoit d'urgente nécessité de voter promptement des subsides suffisants : « Mais, ajouta-t-il en » terminant, dussent le pape et l'Espagnol, » le diable et le monde entier s'unir contre » nous; nous entourassent-ils comme un es» saim d'abeilles, nous les détruirons au nom » du Seigneur. Le Dieu de Jacob est notre » refuge; le Dieu des armées est avec nous. »

Un détachement de gardes étoit posté au vestibule du parlement, et il n'en accorda l'entrée qu'aux membres qui produisirent un certificat du conseil. Cette violation des privilèges parlementaires entraîna des plaintes nombreuses. La chambre demanda au conseil les motifs de cette formalité nouvelle. L'un des commissaires du sceau répondit que le droit d'enquête sur la capacité des membres étoit confié au conseil par l'acte d'institution. Les partisans de Cromwell, qui se trouvèrent en majorité, adoptèrent l'ordre du jour; plusieurs députés opposants se retirèrent volontairement, et les membres exclus publièrent un inutile appel à la justice du peuple. La guerre fut déclarée juste et politique; on abrogea comme nuls et non avenus tous les droits de Charles Stuart et de sa famille à la couronne, et l'on vota un subside de quatre cent mille livres sterling. Ce n'étoit pas tout. Il falloit pourvoir à la levée de cet argent, et la discussion sur les moyens développa une si grande diversité d'opinions que, durant plusieurs mois, il devint impossible d'obtenir une solution. La chambre même détourna son attention de cette importante affaire pour la porter sur les progrès d'une secte nouvelle instituée par un enthousiaste, nommé George Fox.

Ce Fox, à peine âgé de dix-neuf ans, avoit entendu des voix qui lui ordonnoient de se vêtir de cuir de la tête aux pieds, de mener une vie solitaire et d'errer de lieu en lieu en expliquant l'Apocalypse. L'Esprit saint, en se révélant à Fox, lui avoit défendu de donner à qui que ce fût le bonjour ou le bonsoir, de saluer par aucun geste ou de se découvrir la tête, de parler au pluriel en s'adressant à une seule personne. Ses prédications communiquèrent la parole de l'Esprit aux femmes comme aux hommes, et bientôt ses nombreux disciples attirèrent les regards des magistrats. On commença par punir d'une amende leur refus de se découvrir devant



Porte de Southampton.

les tribunaux où ils furent appelés; on les emprisonna parce qu'ils refusoient de prêter serment et de payer la dîme, et on les fouetta comme vagabonds parce qu'ils parcouroient les communes pour prêcher. On les accusa enfin de nier la Trinité, de tenter d'affoiblir la fidélité des soldats et d'attaquer l'autorité du gouvernement. Ces sectaires se

nommoient quakers ou trembleurs, et, malgré les punitions qu'on leur infligeoit, ou peut-être à raison même de ces punitions, ils persévéroient dans leurs doctrines avec une étonnante résignation.

L'un des disciples de Fox, Jacques Naylor, jadis officier-payeur dans le régiment de Lambert, dépassa bientôt son maître dans ses visions, et, s'abandonnant aux flatteries de quelques femmes, il consentit à passer dans leur esprit pour une incarnation du Christ, et il permit qu'on l'adorât, non comme Jacques Naylor, mais comme Christ incorporé en Jacques Naylor. Il se rendit de Southampton à Bristol sur un cheval que précédoit un homme à pied, la tête découverte, et que deux femmes tenoient par la bride à droite et à gauche. Un grand nombre d'autres suivoient le thaumaturge, et l'une d'elles prétendoit avoir été par lui ressuscitée après deux jours de mort. Ces femmes déployoient devant leur Dieu fait homme des écharpes et des mouchoirs en chantant « Hosanna! Saint, saint, saint » est le Seigneur! » Naylor fut arrêté comme blasphémateur; la chambre voulut le juger et le déclara coupable; mais elle ne parvint à déterminer le châtiment qu'il falloit lui infliger qu'après onze jours de debats. Le malheureux subit d'abord deux heures de pilori et reçut trois cent dix coups de fouet de Palace-Yard à Old-Exchange. Remis au pilori quelques jours après, il eut la langue percée avec un fer rouge et fut marqué au front de la lettre B. On l'envoya ensuite à Bristol, où il fit son entrée sur un cheval sans selle, la tête tournée vers la queue; il fut ensuite fouetté dans les cinq principaux quartiers de la ville, puis enfermé dans un cachot, sans plume, encre, papier, feu ni lumière, et avec l'obligation cependant de gagner sa nourriture par son industrie. Ce cruel martyre, exercé sur un misérable fou, lui valut plus de partisans que ses doctrines erronées.

Il paroit qu'à cette époque Cromwell nourrissoit un projet de la plus haute importance. Il vouloit assurer à jamais ses droits au pouvoir suprême et ceindre enfin la couronne. Sa puissance étoit déjà bien grande: il avoit placé le titre de protecteur au niveau de celui des rois, avec lesquels il avoit traité d'égal à égal, et certes il ne pouvoit acquérir plus d'autorité, plus de gloire, plus de renommée qu'il n'en possédoit; mais il redoutoit la tendance générale des esprits vers une monarchie héréditaire, et il espéroit rattacher à sa dynastie nouvelle tous les hommes qui regrettoient la chambre des pairs et les anciennes institutions. Il en délibéra d'abord avec son secrétaire Thurloe, puis avec St-John et Pierpoint; et, dans l'intention de préparer l'esprit public à ce changement inattendu, il saisit l'occasion que lui offroit l'empiètement de la chambre sur l'autorité judiciaire dans la condamnation de Naylor. Il écrivit au président en qualité de gardien des libertés publiques, et lui demanda par quel motif et sur quel fondement la chambre avoit pris de pareilles mesures sans sa participation. Le parlement, frappé d'étonnement, n'osa faire l'aveu qu'il avoit dépassé ses pouvoirs; il entama une longue discussion qui fut ensuite ajournée; mais Cromwell avoit obtenu ce qu'il désiroit: il avoit dirigé l'attention publique sur la nécessité de renfermer l'autorité de la chambre dans des limites infranchissables.

Les majors-généraux, dont l'institution avoit été impopulaire, et qui s'étoient rendus odieux à la nation par leur despotisme, furent abandonnés par le protecteur aux attaques des membres de la chambre, qui conserva leur titre, mais anéantit leur pouvoir. Cette mesure, que l'on attribua aux vues sages et élevées de Cromwell, et la découverte d'un complot dirigé contre sa vie, donnèrent lieu, dans les conversations particulières de la chambre, à diverses ouvertures pour asseoir le gouvernement sur des bases inébranlables, et l'on alla même jusqu'à parler du rétablissement de la royauté. Cette insinuation servit à faire connoître d'avance quels seroient les partisans et les antagonistes de Cromwell, s'il lui convenoit de faire de cette mesure une question d'état.

Le 28 février 1656, l'alderman Pack, dé-

puté, présenta à la chambre un écrit qui avoit, disoit-il, pour but de constituer enfin le pays. On en devinoit le contenu, et une violente opposition se manifesta; mais Pack fut soutenu par le lord Broghill, par Whitelock, par Glynn, et par tous les hommes de loi. L'écrit demandoit que le protecteur fût revêtu d'un titre plus élevé, et qu'il gouvernât selon les formes anciennes avec l'avis d'un parlement composé de deux chambres. L'opposition repoussa vainement l'opportunité de la mesure; le nombre l'emporta, et la chambre adopta le projet tout entier sous le titre d'humble pétition et avis.

Les plus proches alliés de Cromwell, Desborough, son beau-frère, Fleetwood, son gendre, se réunirent au général Lambert pour combattre le projet du protecteur. Lambert offrit même de faire avancer cinq régiments pour obliger la chambre à confirmer l'acte d'institution. Les officiers supérieurs se formèrent en conseil permanent au nombre de huit cents, et vinrent prier Cromwell de s'expliquer franchement. Le protecteur répondit que l'armée lui avoit déjà offert le titre de roi, qu'il l'avoit refusé et qu'il ne s'en soucioit pas plus en ce moment; qu'il avoit toujours été le serviteur des officiers, qu'il avoit mis tous ses soins à accomplir l'œuvre dont ils l'avoient chargé; que d'ailleurs le châtiment infligé à Naylor démontroit la nécessité de mettre des bornes au pouvoir arbitraire du parlement en augmentant celui du protecteur.

Les conventicules de la cinquième monarchie, qui regardoient le protectorat comme une impiété, et la royauté comme l'usurpation de l'autorité du seul roi possible, le Seigneur Jésus, imaginèrent de se soulever et de prendre les armes pour venger la sainte cause. Ils se réunirent dans la capitale, et quoiqu'ils fussent en petit nombre, ils marchèrent au combat, certains que, fussent-ils semblables à un ver, le Seigneur leur donneroit la force de renverser des montagnes. Les soldats de Cromwell en firent promptement justice. Vingt de ces énergumènes restèrent prisonniers, et l'on s'empara des armes et des chevaux que les autres abandonnèrent dans leur fuite.

La chambre avoit cependant donné sa sanction à une nouvelle forme de gouvernement, et Cromwell, suspendu entre ses craintes et ses désirs, refusoit publiquement ce qu'il convoitoit en secret. Il répondit au président qui lui présentoit le nouvel acte, que son esprit, effrayé à la pensée d'un tel fardeau, sollicitoit du temps afin de demander conseil à Dieu; qu'il approuvoit les garanties que donnoit cet acte aux libertés civiles et religieuses du peuple, mais que son devoir envers Dieu et son pays ne l'obligeoit pas à se charger du gouvernement avec le titre qu'on vouloit lui imposer. La chambre revint à la charge à plusieurs reprises, et toujours il répondit qu'il conservoit des doutes, et que tant que ces doutes subsisteroient sa conscience ne lui permettroit pas de consentir à ce que l'on exigeoit de lui. On nomma une commission pour résoudre ses scrupules. Il eut avec elle quelques conférences, et voulut traiter la question sous le rapport de l'utilité, en la posant ainsi : A quoi devoit servir un roi, si ce titre n'augmentoit pas les pouvoirs du protecteur? Après de longues irrésolutions, il fit répandre le bruit qu'il étoit décidé à accepter; mais Lambert, Desborough, Fleetwood et d'autres officiers déclarèrent que, dans ce cas, ils se verroient forcés de se démettre de tous leurs emplois. L'irrésolution revint, et, redoutant un mécontentement général, il finit par abandonner les orgueilleuses espérances qu'il nourrissoit au fond du cœur. Il manda les députés à White-Hall et leur dit : « Mes propres réflexions ni les arguments de » la commission n'ont pu me convaincre. Je » ne saurois gouverner avec le titre de roi : » telle est ma réponse définitive. » Toutefois, comme il ne refusoit pas de gouverner sous tout autre titre, le parlement substitua le nom de protecteur à celui de roi dans le nouvel acte constitutionnel, et une inauguration solennelle constata la haute puissance dont Cromwell étoit revêtu. Sur une estrade élevée dans la grande salle de Westminster on disposa un trône magnifique, devant le-

quel le protecteur fut revêtu par le président de la chambre d'un manteau de pourpre doublé d'hermine. Ce magistrat lui remit ensuite une Bible reliée en orfèvrerie, lui ceignit l'épée de commandement, et lui présenta un sceptre, ou main de justice, en or massif. Après le serment et les prières d'usage, Cromwell prit place sur le trône, ayant à sa droite l'ambassadeur de France et à sa gauche celui de Hollande. D'un côté le comte de Warwick portoit haute l'épée de l'état, de l'autre le lord maire tenoit celle de la ville de Londres. Les membres de la famille du protecteur, les lords du conseil, Lisle, Whitelock, et Montague, ayant chacun une épée nue, étoient rangés derrière le trône. Les trompettes sonnèrent; les titres du nouveau souverain furent proclamés par des hérauts, et le peuple cria : Vive son altesse! Dieu sauve le lord protecteur! Le général Lambert refusa le serment; Cromwell lui retira tous ses emplois, mais il lui fit une pension de deux mille livres sterling.

Les principaux changements du nouvel acte d'institution donnoient à Cromwell le droit de désigner son successeur immédiat, rétablissoient une chambre haute dont le protecteur nommoit les membres, abolissoient le privilége de voter par procuration, renfermoient dans des bornes raisonnables le droit de judicature, et laissoient à la chambre des communes celui de vérifier les pouvoirs de ses membres. Plusieurs restrictions étoient introduites dans la nomination des conseillers, des grands officiers de l'état et des commandants des armées de terre et de mer. Toute liberté de conscience et de culte étoit permise, à moins qu'on ne professât des doctrines papistes, ou épiscopales, ou blasphématoires. La somme annuellement consacrée à l'entretien des armées étoit de seize cent mille livres sterling, et la liste civile demeuroit fixée à trois cent mille livres.

Le protecteur conclut un traité d'alliance avec Louis XIV, et lui envoya sir John Reynolds, à la tête d'un corps auxiliaire de six mille hommes, qui rejoignit en Flandre l'armée commandée par Turenne (1657). Les Espagnols opposèrent don Juan au célèbre général françois, les exilés anglois commandés par le duc d'York, et les exilés de France sous les ordres du prince de Condé. Les operations de la guerre ne consistèrent longtemps qu'en marches et en contremarches; Mardick cependant se rendit après trois jours de siége, et reçut une garnison moitié françoise, moitié angloise, sous les ordres de sir John Reynolds. Ce commandant eut l'imprudence de solliciter, par l'entremise des officiers françois qui communiquoient courtoisement avec les officiers de l'armée ennemie, une entrevue avec le duc d'York, et lui offrit, dit-on, ses services en termes obscurs. Dénoncé pour ce fait au protecteur, il fut mandé en Angleterre avec le colonel White, son dénonciateur, et peut-être eût-il péri sur l'échafaud si tous deux n'eussent été engloutis dans les sables mouvants de Godwin.

En 1658, le parlement, divisé en deux chambres comme jadis, donna un spectacle nouveau à la nation. La chambre haute se trouvoit composée de soixante-deux personnes à qui les ordonnances de nomination conféroient les priviléges de la pairie héréditaire. Le discours du protecteur conçu sous les formes de l'ancien protocole, s'adressa aux deux chambres par les mots : « Mylords » et Messieurs de la chambre des communes. » Il fut court et terminé par les expressions : » Mon chancelier vous dira le reste. » Le choix des membres de la chambre haute avoit été fait avec beaucoup d'habileté; il portoit d'abord sur les deux fils du protecteur Richard et Henri, puis sur huit pairs d'ancienne création royale, plusieurs membres du conseil, quelques gentlemen de haute naissance et de grande richesse territoriale, des jurisconsultes et des officiers en nombre à peu près égal, et quelques personnes connues pour être entièrement opposées au gouvernement de Cromwell. Deux des anciens pairs seulement se présentèrent : c'étoient les lords Eure et Falconberg; celui-ci avoit épousé une des filles du protecteur; neuf autres membres

s'absentèrent, soit par opinion, soit à cause de leurs affaires personnelles.

Le privilége de vérifier seule les pouvoirs de ses membres, accordé à la chambre des communes par la constitution rectifiée, y fit entrer des hommes d'opposition d'une grande énergie de caractère, et entre autres Hazlerig et Scot, expulsés du précédent parlement. En vain Cromwell avoit-il essayé d'adoucir Hazlerig en l'appelant à la chambre haute, cet homme influent refusa d'obéir, et prit place parmi les députés. Son éloquence lui attira bientôt de nombreux admirateurs, et à son instigation la chambre mit en question la légalité de tous les pouvoirs accordés aux successeurs des anciens lords; elle ne vouloit pas surtout que les élus du protecteur eussent le droit de contrôler les actes des véritables représentants du peuple, dépositaires du pouvoir suprême de la nation. L'irritation croissante devint inquiétante pour Cromwell. Il répéta tous ses anciens arguments, les attaques des papistes, la ligue des cavaliers et des niveleurs, l'invasion préparée par Charles Stuart, à qui les Hollandois avoient déloyalement vendu des vaisseaux, les maux que produiroit la discorde, la nécessité d'une grande union; puis se remettant en scène, il prit encore Dieu et les anges à témoin qu'il n'avoit pas recherché la dignité dont il étoit revêtu, qu'on la lui avoit imposée, mais qu'il avoit juré d'en remplir les devoirs, et qu'il tiendroit son serment. Les difficultés se multiplioient de jour en jour. Depuis cinq mois l'armée étoit sans paie; Charles Stuart menaçoit d'une descente; les royalistes se préparoient à l'accueillir, et le protecteur ne pouvoit lever d'impôts sans le consentement du parlement; d'une autre part, les chefs de l'opposition faisoient circuler une pétition pour demander le rétablissement de la république. Le cas étoit urgent; mais l'ame ferme de Cromwell n'étoit au-dessous d'aucune circonstance. Il se détermina à frapper un nouveau coup. Un matin, il monte dans une voiture à deux chevaux, et, suivi de dix de ses gardes seulement, il se fait conduire au parlement. En vain Fleetwood, qui devinoit son projet, veut-il en suspendre l'exécution : « Non, s'écria Cromwell, par le Dieu vivant, je veux » dissoudre encore ce parlement factieux! » Il se présente à la chambre des communes; il leur rappelle ce qu'il a fait pour la gloire de la nation et le peu qu'ils font eux-mêmes; il peint avec énergie la situation difficile de l'état, et raconte les tentatives des ennemis de la nation qui osent publiquement enrôler des hommes pour Charles Stuart. « Dieu m'a » donné l'ordre, ajoute-t-il, de prévenir de » tels malheurs; il est temps de mettre fin à » votre session : je dissous ce parlement, et » que Dieu soit juge entre vous et moi! » Plusieurs voix lui répondirent : Amen! Quelques arrestations de niveleurs et de royalistes, des patrouilles d'infanterie et de cavalerie, imposèrent silence aux mécontents, et assurèrent la tranquillité de la ville.

Charles Stuart, ayant reçu de l'Espagne un secours de cent cinquante mille piastres, préparoit en effet à Ostende une expédition pour l'Angleterre. Ormond vint à Londres sous un déguisement, afin de s'assurer des ressources réelles et du nombre des partisans du roi. Il trouva moyen de conférer sans être découvert avec des hommes de tous les partis : des royalistes, des niveleurs, des presbytériens rigides et modérés, les lords Say et Roberts, les comtes de Denbigh et de Manchester, sir William Waller, et d'autres personnes influentes; mais la plupart, en adoptant les vues du marquis d'Ormond, demandoient que Charles Stuart débarquât avec des forces respectables, et refusoient de se compromettre inutilement. Richard Willis, membre du conseil d'élite, et à qui Cromwell témoignoit une haute confiance, eut plusieurs entrevues avec Ormond, et lui donna de sages avis. Ce traître d'une espèce nouvelle étoit convenu avec le protecteur de lui révéler les projets des royalistes, mais à condition qu'il conserveroit sous le secret les noms qu'il voudroit cacher, et que jamais il ne seroit employé à rendre témoignage contre aucun accusé. Cinquante livres sterling étoient le prix d'un simple avis; cinq

cents livres, celui d'une déclaration circonstanciée à Thurloe, et cinq cents livres, celui de la livraison d'un conspirateur. Il fit part à Cromwell de la présence du marquis dans la capitale, et instruisit Ormond des ordres donnés pour l'arrêter. L'envoyé de Charles se hâta de rejoindre son maître sur les bords du Rhin.

Cet événement, les menées des royalistes, et le complot déjoué à l'époque de l'ouverture de la session, complot ourdi par le cavalier Sexby et le soldat républicain Syndercomb, aigrirent le caractère de Cromwell. Une nouvelle cour de justice fut créée pour juger les complices d'Ormond. Sir Henry Slingsby et le docteur Hewet, théologien épiscopal, furent condamnés à mort et exécutés, nonobstant les supplications d'Élisabeth Claypole, la fille favorite du protecteur. Slingsby, gentilhomme catholique, prisonnier à Hull, avoit tenté de corrompre la garnison et délivré des commissions de Charles Stuart. Hewet étoit un des agents les plus actifs du prétendant. On mit également en jugement Mordaunt, frère du comte de Peterborough, sir Humphrey Bennet, et le capitaine Woodcock; mais ils furent acquittés, faute de preuves. Cromwell renvoya tous les autres conspirateurs devant les cours ordinaires, qui condamnèrent Ashton, Story et Bestley; et l'on cessa de murmurer contre l'illégalité des procédures, que toutes les opinions attaquoient parce que la haute cour jugeoit sans l'assistance d'un jury.

L'Angleterre et la France renouvelèrent leur traité d'alliance offensive, et l'armée combinée entreprit le siége de Dunkerque. Don Juan, le duc d'York, et le prince de Condé, résolurent de livrer une bataille; mais leurs préparatifs furent si longs que Turenne averti jugea prudent de les attaquer avant que leurs canons et leurs munitions fussent arrivés. Le combat eut lieu près du village de Zudcote. L'armée espagnole fut détruite. Le duc d'York, qui perdit la moitié des hommes qu'il commandoit, ne dut la vie qu'à la rapidité de son cheval et à l'adresse avec laquelle il se fit passer pour un officier françois. Turenne attribua ce brillant succès à la bravoure et à la fermeté des régiments anglois. Dunkerque capitula peu de jours après, et le roi de France en remit les clefs à l'ambassadeur d'Angleterre. Gravelines, Ypres, et toutes les villes des bords du Lys, se rendirent successivement.

La gloire du protecteur et sa puissance sembloient immenses, mais le terme que la Providence avoit assigné à ses jours approchoit à grands pas. Accablé sous le poids des affaires publiques, menacé à chaque instant du poignard des assassins, inquiet de l'état de détresse où se trouvoit le trésor et des dettes énormes qu'il avoit contractées, brisé par les chagrins domestiques, Cromwell voyoit sa santé décliner avec rapidité. Les visions brillantes de l'ambition n'avoient plus le don de le séduire. Il gouvernoit sans contrôle, et un mot de sa bouche pouvoit donner la vie ou la mort; tous les complots contre sa personne avoient été découverts, déjoués et punis; toutes les puissances recherchoient son amitié; il étoit médiateur entre le roi de Suède et l'électeur de Brandebourg, entre la Hollande et le Portugal; Louis XIV lui avoit envoyé par le duc de Créquy une magnifique épée, et Mazarin une tapisserie superbe par son neveu Mancini; il possédoit Dunkerque, si long-temps l'objet de sa convoitise politique, « afin d'accomplir sur le » continent les vues de la Providence; » ses flottes balayoient les mers, et son armée s'étoit couverte de gloire sur les bords du Rhin : mais, d'une autre part, des dangers de toute nature menaçoient son gouvernement; la solde de l'armée étoit arriérée, et il n'ignoroit pas la haine que lui portoient un grand nombre d'officiers; la guerre avec l'Espagne avoit ruiné les familles commerçantes les plus opulentes; il avoit à redouter les intrigues des républicains, s'il convoquoit un parlement; entouré de faux amis et d'ennemis irréconciliables, il sentoit que le moindre incident, sans complot, sans préparation, pouvoit amener le renversement de son pouvoir; la certitude que sa mort étoit d'une haute importance pour ses adver-

saires, et les conspirations nombreuses ourdies contre sa personne, ajoutoient à ses soucis la crainte perpétuelle d'être assassiné; il multiplioit les précautions, portoit une cuirasse sous ses habits, et ne se séparoit jamais de son épée, de son poignard et de ses pistolets; dans ses courses, il se détournoit des routes directes et ne revenoit jamais par le chemin qu'il avoit pris en sortant; la nuit il inspectoit lui-même la garde de son palais, changeoit souvent de chambre à coucher, et, dans ses longues insomnies, dévoroit les heures avec une inquiétude fébrile. La tombe s'ouvroit pour l'engloutir.

La mort d'Élisabeth Claypole, sa fille chérie, vint ajouter à ses douleurs. Cromwell étoit alors alité par suite d'une attaque de goutte; la violence du chagrin que lui causa cette perte fut telle, qu'il lui en resta une fièvre lente qui ne tarda pas à se changer en une fièvre tierce. Le 24 août 1658, il se mit au lit et fit son testament privé. Le lendemain il se trouva mieux et dit à sa femme: « Croyez-moi, je n'en mourrai point; je suis » certain du contraire. » Il ajouta : « Vous » semblez étonnée, mais je vous dis la vé» rité, je n'ai pas perdu la raison. L'autorité » en laquelle je me fie est celle de Dieu lui» même, et il a répondu à nos prières, non » pas aux miennes seules, mais à celles de » personnes qui ont près de lui plus de cré» dit que moi. » Et comme son chapelain Godwin étoit l'un de ceux qui publioient que Cromwell recevoit souvent des communications célestes, il s'écria : « O Seigneur, tu » nous as déjà accordé sa vie, accorde-nous » encore sa prompte guérison. »

Le protecteur se fit transporter à White-Hall. Sa fièvre y devint double tierce, et il tomba dans un état de délire qui dura quelques jours. Le 2 septembre il eut un intervalle lucide, et, appelant Sterry, l'un de ses chapelains, il lui demanda s'il étoit possible de déchoir de l'état de grâce? « — Non assu» rément, répondit le théologien. — En ce » cas, reprit Cromwell, je suis sûr d'être » sauvé, car j'ai été une fois dans ma vie en » état de grâce. » Il se mit alors en prières, intercédant non pour lui, il n'en avoit pas besoin, mais pour le peuple d'Angleterre.

Un orage terrible éclata durant la nuit. La tempête brisa des arbres dans le parc et enleva des toitures dans la cité. Les esprits superstitieux l'attribuèrent à la mort du protecteur. Dieu, suivant les uns, ne vouloit pas qu'un si grand homme quittât ce monde sans que la nation fût avertie de la perte qu'elle alloit faire. Les diables, selon les autres, étoient déchaînés pour attendre son ame au passage.

Le 3 septembre, jour anniversaire de la victoire de Dunbar et de celle de Worcester, Cromwell rendit le dernier soupir vers quatre heures de l'après-midi. Des pleurs et des cris de désespoir honorèrent ses derniers moments, et ses ministres annoncèrent « qu'il étoit monté au ciel, porté sur les ailes » des prières des saints, et embaumé dans » les larmes de son peuple. »

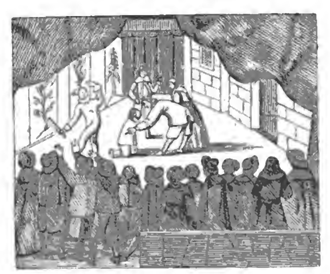
La haute fortune de cet homme étonnant avoit surpris l'Europe entière. Ses rares talents, son courage, la grandeur de sa politique, son bonheur constant dans toutes ses entreprises, son adresse dans le maniement des affaires, lui valurent l'admiration des hommes qui ne lui faisoient pas un crime de n'être pas né sur un trône. Ce génie supérieur possédoit le don de pénétrer le fond des caractères, et il exploitoit avec une rare habileté les foiblesses des hommes. Si l'on doit lui reprocher les cruautés inutiles dont il usa dans les guerres d'Irlande et d'Écosse, si son vote de mort contre Charles I[er] lui mérite une réprobation générale, il n'en est pas moins vrai que ses vertus domestiques et son amour pour la justice et l'humanité, dont il se départit rarement, lui donnent des droits aux éloges de la postérité. La conduite uniforme de sa vie contredit la supposition qu'il affectoit une honteuse dissimulation en matière de religion. Son enthousiasme en ce genre s'étoit manifesté dès sa jeunesse; et, sous ce rapport, il ne se démentit jamais durant sa longue carrière, à l'armée, au parlement, à son lit de mort. La cause qu'il avoit embrassée étoit celle de Dieu; il en étoit le



Intérieur du théâtre du Bœuf-Rouge, au commencement du règne de Cromwell. — Cette gravure est le frontispice de la collection de « Farces » (*Drolls*) publiée par Francis Kirkman, en 1672. Ces farces furent jouées avec un succès inouï pendant les guerres civiles et le protectorat, et firent laisser de côté les pièces de Shakspeare. Ce frontispice représente la scène avec tous les acteurs; le seul d'entre eux dont le nom ait été conservé est Robert Cox, que l'on voit ici dans son meilleur rôle, celui de Simpleton le forgeron, dans lequel, à l'hilarité générale, il faisoit son entrée en mangeant une énorme tartine de pain et de beurre. Cette gravure est le seul monument existant des théâtres anglois de cette époque, et malgré son imperfection elle sert aussi à faire connoître le costume des différentes classes de la nation. On peut voir dans le cul-de-lampe qui termine ce règne, et qui représente l'intérieur d'un théâtre en 1658, combien, en peu d'années, avoient fait de progrès l'architecture et la disposition théâtrales.

champion, et, suivant lui, sa politique ne tendoit qu'à propager parmi les hommes les sentiments de religion et le règne du Christ.

Olivier Cromwell étoit âgé de cinquante-neuf ans quand il mourut. Sa physionomie étoit mâle, fortement prononcée, mais peu avenante. Sa mère portoit le nom de Stuart, et il paroît avéré qu'elle étoit alliée, quoique de fort loin, à la famille royale; cette femme, d'un noble caractère, avoit elevé ses nombreux enfants en créant et dirigeant une brasserie à Huntingdon, ce qui a fait dire que Cromwell avoit été brasseur. Le protecteur laissa trois filles: lady Falconberg, lady Fleetwood, lady Rich; et deux fils: Richard et Henri.



Intérieur de théâtre vers la fin du règne de Cromwell.

RICHARD CROMWELL.



PEINE Cromwell eut-il exhalé son dernier soupir que le conseil s'assembla. La délibération fut courte, et l'ordre fut partout envoyé de proclamer protecteur Richard Cromwell, désigné la veille, selon la déclaration de Thurloe, par son altesse, pour lui succéder. Aucune opposition ne se manifesta, et les adresses de félicitation de l'armée, de la marine, du clergé, des bourgs, des villes et des comtés, conçues dans les termes d'une adulation outrée, accompagnèrent les lettres de condoléance : « Élie » laissoit son manteau et son esprit à Élysée. » Les princes étrangers sollicitèrent l'amitié du nouveau protecteur, et les royalistes s'étonnèrent d'un assentiment qui sembloit éloigner à jamais le but de leurs espérances.

Richard Cromwell s'étoit rarement occupé des affaires publiques du vivant de son père. Homme de plaisir avant tout, il fréquentoit les royalistes qui, moins rigides que les presbytériens, l'admettoient à leurs orgies et lui empruntoient de l'argent. Olivier étoit depuis deux ans revêtu des hautes dignités du protectorat lorsqu'il parut se souvenir de l'existence de son fils aîné qui vivoit à Hursley, dans le Hampshire, où il s'étoit marié. Il le nomma lord du commerce, puis chancelier de l'université d'Oxford, et enfin membre de la chambre des pairs. Peut-être le protecteur craignoit-il d'exciter la jalousie des officiers en conférant à son fils des fonctions supérieures ; peut-être avoit-il peu de confiance en ses talents, et cette supposition acquiert une grande probabilité lorsque l'on voit Henry, second fils de Cromwell, promu au rang de major-général et gouverneur d'Irlande, en qualité de lord député, presque immédiatement après la conquête.

Un grand mécontentement éclata bientôt parmi les officiers. Suivant eux, la première charge de la république devoit appartenir à un militaire ; Richard n'avoit jamais tiré l'épée, et sa nomination étoit un déshonneur pour les hommes dont le sang avoit été versé pour la sainte cause. Ces plaintes étoient suggérées par Fleetwood qui convoitoit le pouvoir suprême, bien que ses principes le ramenassent constamment vers le républicanisme. Cromwell l'avoit rattaché à sa fortune en nourrissant son ambition de l'espérance de lui succéder. A la mort du protecteur, Fleetwood auroit pu facilement s'emparer de la magistrature suprême ; mais son caractère irrésolu ne lui suggéra que des hésitations, des prières, des délibérations sans résultat, tandis qu'il falloit agir. Le moment propice s'écoula, et, dans son désappointement, il voulut, pour se venger, restreindre l'autorité du nouveau protecteur à l'administration civile et se faire donner le commandement absolu des armées. Une pétition dans ce sens fut présentée à Richard. On lui conseilla d'anéantir l'espoir des factieux en faisant arrêter leurs chefs ; mais il adopta un parti plus modéré ; il nomma

Fleetwood lieutenant-général des armées, en répondant à la pétition que la constitution de l'état lui défendoit de se départir du commandement en chef. Les officiers parurent satisfaits; mais ils continuèrent à se réunir pour délibérer, et de leurs assemblées sortoient sans cesse des bruits défavorables au gouvernement de Richard. Deux partis étoient déjà en présence.

Les honneurs les plus étranges avoient été prodigués aux funérailles du protecteur, et l'on avoit imaginé d'adopter le cérémonial observé aux obsèques du roi d'Espagne, Philippe II. Trois salles tendues de drap noir précédoient la chambre funèbre où l'effigie de Cromwell étoit couchée sur un lit de parade et revêtue d'habillements royaux; deux trophées de ses armes s'élevoient de chaque côté; l'une de ses mains tenoit un sceptre et l'autre un globe; derrière sa tête étoit érigé un trône sur lequel reposoit la couronne impériale. Lorsque le corps eut été porté dans le caveau qu'on lui avoit préparé, on transféra l'effigie dans une salle spacieuse; mais au lieu d'être couchée, elle occupoit le trône sous un dais magnifique, la couronne sur la tête et les emblèmes de la royauté dans les mains. Tous les corps de l'état défilèrent successivement devant cette représentation théâtrale, et durant huit semaines la population fut admise à contempler respectueusement l'image adorée de celui qui naguère disposoit souverainement de ses destinées; peu d'années après, elle jeta son corps aux gémonies.

L'un des premiers actes du nouveau protecteur fut de convoquer un parlement, tâche difficile qui n'avoit jamais réussi à son père. Afin d'obtenir une représentation dont les membres lui fussent favorables, il abandonna le plan d'élection rédigé jadis par le long parlement et adopté par Cromwell, et revint à l'ancien système comme faveur accordée à la nation. Les bourgs lui donnèrent cent soixante-cinq députés soumis à son influence, et l'Irlande et l'Écosse lui en envoyèrent chacun trente.

Dès que la chambre des communes fut constituée (janvier 1659), trois partis bien distincts se présentèrent: les républicains au nombre d'environ cinquante, mais éloquents, énergiques et accoutumés aux intrigues parlementaires; on distinguoit dans leurs rangs Vane, Hazlerig, Lambert, Bradshaw, Ludlow, Nevil, Scot, et même Fairfax qui reparut sur la scène; les partisans du protecteur qui formoient à peu près la moitié du nombre des membres, et les modérés ou neutres dont les opinions secrètes penchoient en faveur du royal exilé.

Le premier bill qui fut proposé avoit pour objet la reconnoissance de Richard, comme légitime successeur de son père. Les républicains se récrièrent. Ils réclamoient pour l'honneur des principes. Où étoit l'acte de nomination par Cromwell? Où étoient les témoins qui l'avoient vu signer? La puissance du protecteur elle-même avoit-elle été légale? Cette grave discussion devint vive, et bientôt s'envenima. On s'accusa de part et d'autre, on s'injuria, on récrimina, et, après de longs débats, on convint par accommodement que la reconnoissance de Richard, comme protecteur, feroit partie d'un bill futur, et qu'on limiteroit ses prérogatives qui mettoient en danger les libertés de la nation. Les députés s'occupèrent ensuite de l'institution et des pouvoirs de l'autre chambre. Ce fut un nouveau sujet de discorde; cette chambre, créée par Cromwell, instituée par une représentation tronquée, décimée par la force, n'avoit aucun titre légal. On finit cependant par la reconnoître comme formant provisoirement une des deux sections du parlement, et les communes consentirent « à » traiter d'affaires avec elle » sans lui reconnoître aucune supériorité.

Le comité des griefs accueillit un grand nombre de plaintes sur des actes d'oppression, de prodigalité, de tyrannie, d'extorsion, et l'ordre fut donné de mettre en jugement Boteler, l'un des majors-généraux. Les officiers prirent l'alarme, et une fermentation extraordinaire se manifesta dans l'armée. Jusqu'à ce moment on ne connoissoit que deux partis parmi les généraux, l'un at-

taché à Richard et dans lequel on distinguoit le lord Falconberg, le vicomte Charles Howard, Ingoldsby, Whalley et Goffe; l'autre composé des partisans de Fleetwood; le premier s'assembloit à White-Hall, le second à Wallingford-House; il en parut tout à coup un troisième sous l'influence de Desborough, mais secrètement dirigé par Lambert, et celui ci réunisssoit ses affidés à Saint-James. Ce conseil d'officiers généraux rédigea et présenta au protecteur une « humble représentation et pétition » revêtue de six cents signatures où l'on se plaignoit des privations qu'on faisoit supporter aux militaires, de l'arriéré de leur solde, des menaces et poursuites dirigées contre les patriotes, et du mépris où sembloit tombée la bonne vieille cause. Richard envoya cette pétition à la chambre des communes qui la traita avec un dédain prononcé, et le conseil des généraux obtint du protecteur la permission de se constituer en permanence. L'imprudence de Richard fut promptement punie. Le nouveau parti décida que la cause commune étoit en danger, qu'il étoit nécessaire de confier le commandement de l'armée à un chef digne de sa confiance, et urgent de sommer tous les officiers de donner leur approbation à la condamnation de Charles I[er] et aux actes subséquents de l'armée. Les officiers des milices de la cité et six cents soldats aux ordres du colonel Pride signifièrent leur adhésion aux délibérations de ces nouveaux représentants. La chambre des communes arrêta que toute assemblée militaire sans le consentement du protecteur et du parlement étoit illégale, destitua tout officier qui refuseroit de signer la promesse de ne jamais attenter aux priviléges du parlement, et déclara que le commandement de l'armée appartenoit aux trois corps de l'état réunis, et qu'il seroit exercé par le protecteur. Desborough, au nom des généraux, alla prévenir son beau-frère Richard qu'ils avoient jugé que le temps étoit venu de dissoudre le parlement, soit par l'autorité civile, soit par la force des armes, qu'il falloit que le protecteur se décidât, et qu'il seroit soutenu ou abandonné par l'armée selon qu'il prendroit parti pour ou contre elle. Richard consulta son conseil privé. Thurloe, Wolseley, Broghill, Fiennes, approuvèrent la mesure de la dissolution, combattue par Whitelock, et Fiennes, premier commissaire du sceau, somma les communes de se retirer. Elles obéirent après avoir tenté de résister. Mais jamais coup d'état n'avoit été plus désastreux pour son auteur. Il sembla que Richard eût signé sa propre déposition, et que le gouvernement eût cessé d'avoir un chef. Peu de jours après il donna en effet sa démission. Les officiers qui avoient paru dévoués à sa cause l'abandonnèrent. Fleetwood n'eut pas assez de caractère pour s'emparer à l'instant de l'autorité. Comme commandant de l'armée, il se rattacha au parti des généraux rassemblés à Saint-James, priva les amis de Richard de leurs emplois militaires, et rétablit à la tête des régiments les hommes cassés par Cromwell. Les républicains se montrèrent en force et demandèrent la restauration du long parlement illégalement dissous, il y avoit quelques années. L'anarchie commençoit à se faire craindre; les royalistes intriguoient en faveur de Charles II au milieu de la confusion générale, et les officiers, comme dernière ressource, obtempérèrent au vœu des républicains. Quarante-deux membres seulement du long parlement se rassemblèrent dans la chambre peinte sous la présidence de Lenthal. Il en existoit beaucoup d'autres, mais ils professoient des doctrines royalistes, et leur nombre l'eût emporté sur celui des républicains s'ils eussent été admis à la chambre. Un détachement de soldats leur en refusa l'entrée lorsqu'ils se présentèrent. Le parlement fut cependant porté au nombre de soixante-dix membres par diverses adjonctions, et cette puissance suprême des trois royaumes qui nomma un comité de sûreté, puis un conseil d'état, et qui notifia aux ambassadeurs sa singulière restauration, hérita du nom ridicule de parlement Croupion. (Rump.)

Les adhésions arrivèrent de toutes parts. Monk et ses officiers félicitèrent le président

et ses collègues; Lockhart offrit les services des régiments qui étoient en Flandre; Montague présenta les respects et la soumission de la flotte; mais comme ses sentiments inspiroient de la méfiance, on lui adjoignit pour le surveiller trois commissaires dont l'un étoit Algernon Sydney. Henri Cromwell qui commandoit en Irlande, que les soldats adoroient, et qui pouvoit soutenir par les armes les droits de son père, ne montra qu'un caractère foible et indécis. On le sollicita fortement de se déclarer en faveur de Charles Stuart, mais il perdit du temps à délibérer, et lorsqu'il voulut arborer l'étendard royal, un partisan du parlement, sir Hardress Waller surprit le château de Dublin, et les soldats refusèrent de se déclarer contre la mère-patrie. Forcé de s'excuser et de paroître en suppliant devant le parlement, il reçut comme une grâce immense l'autorisation de se retirer dans l'obscurité de la vie privée, et il alla habiter sa terre de Swinney-Abbey, dans le Cambridgeshire, où il resta jusqu'à sa mort. Ludlow obtint le rang de lieutenant-général de la cavalerie et le commandement de l'armée d'Irlande; cinq commissaires demeurèrent chargés de l'administration de cette île.

Tandis que, d'après la demande des officiers, la chambre délibéroit sur la forme de gouvernement qui devoit le mieux assurer les libertés du peuple, et qu'elle limitoit à un an sa propre durée, elle ordonnoit à Richard Cromwell de quitter les appartements royaux qu'il occupoit encore à White-Hall, transféroit ses dettes, qui s'élevoient à vingt-neuf mille livres sterling, au compte de la nation, lui donnoit deux mille livres pour subvenir à ses besoins les plus pressants et votoit un revenu annuel de dix mille livres pour lui et ses héritiers, donation qui ne fut jamais réalisée. Les républicains eurent bientôt d'autres craintes que celles que pouvoit inspirer Richard. Les officiers avoient déclaré qu'ils reconnoissoient Fleetwood pour commandant en chef des armées de terre; mais Nevil, Hazlerig, Sydney, firent abolir la charge de général en chef, supprimer les grades intermédiaires entre celui de colonel et de lieutenant-général, révoquer tous les brevets militaires, et nommer un comité de neuf membres chargé de désigner ceux qui méritoient de recevoir de nouveaux brevets. Fleetwood reçut le grade de lieutenant-général, à son grand mécontentement. Ses partisans murmurèrent; cependant la plupart des officiers se soumirent et les dissidents furent obligés de se résigner; mais ils en conçurent une haine violente contre les républicains, et ne tardèrent pas à leur en donner des marques.

Charles Stuart, qui observoit le cours des événements, annonça enfin aux chefs royalistes qu'il étoit décidé à passer en Angleterre. Un grand complot fut ourdi dans tous les comtés afin de se rallier à son étendard, et l'on fixa le 1er d'août 1659 pour le jour du soulèvement général. Charles devoit se rendre en Bretagne sous un déguisement et s'y procurer les facilités de passer dans le Cornwall ou le pays de Galles; le duc d'York, à la tête de six cents vétérans fournis par le prince de Condé, devoit tenter une descente sur les côtes de Kent, et le duc de Glocester le suivre et l'appuyer avec l'armée royale de quatre mille hommes que commandoit à Ostende le maréchal de Marsin. Richard Willis qui jadis avoit à la fois trahi Charles et Cromwell, présidoit à Londres le comité royaliste nommé le Nœud. Morland, secrétaire de Thurloe, dans l'intention de faire sa paix, fit communiquer à Charles quelques notes de la main de Willis. Charles, forcé de dissimuler dans la crainte d'un plus grand mal, ordonna d'abord à ses agens d'user de réserve avec le Nœud, puis il manda Willis à Calais. Willis étoit trop habile pour obéir, et Charles défendit alors à ses affidés de lui donner aucune information. Mais Willis étoit déjà instruit et il avoit tout dévoilé à Thurloe. Le conseil de sûreté ordonna des levées, demanda des renforts aux armées de Flandre et d'Irlande, rassembla les milices, fit faire des arrestations, et obligea les cavaliers reconnus pour tels de quitter la capitale et de fournir des cautions. Le Nœud, d'après les

conseils de Willis, défendit aux royalistes toute insurrection avant de recevoir de nouveaux avis; mais ces avis arrivèrent trop tard ou ne furent pas écoutés. Les chefs qui avoient réuni des troupes furent aisément entourés et défaits. Sir Georges Booth, de Chester, fut le seul qui arbora les couleurs royales avec quelque succès. Il parvint à s'emparer de la ville, et la garnison parlementaire se retira au château. Réuni au colonel Morgan, au comte de Derby, au lord Herbert de Cherbury et à l'octogénaire Middleton, il marcha sur Namptwich et tenta de défendre le passage de la Weever; mais Lambert traversa la rivière à Winnington, attaqua les royalistes sur une hauteur où ils s'étoient postés, tua le colonel Morgan et une trentaine de cavaliers, fit trois cents prisonniers, et mit tout le reste en fuite. Le comte de Derby fut pris, déguisé en domestique, et Booth, habillé en femme; Middleton se défendit quelques jours au château de Chirk et capitula honorablement. Charles Stuart, en apprenant ce désastre, partit pour Fontarabie dans l'espérance d'obtenir des deux ministres plénipotentiaires de la France et de l'Espagne, le cardinal Mazarin et don Luis de Haro, quelque subside qui pût lui servir à relever les espérances de ses partisans.

Lambert reçut pour récompense une somme de mille livres sterling qu'il distribua parmi ses officiers. Le parlement craignoit l'influence de ce général sur l'esprit de Fleetwood qu'il sembloit diriger comme jadis Cromwell avoit dirigé celui de Fairfax. Lambert, suivi de son armée, revint dans la capitale, et ses officiers exigèrent de nouveau, par une pétition, le grade de commandant en chef pour Fleetwood, et celui de major-général pour Lambert; ils vouloient de plus une chambre de représentants et un sénat permanent. Cette pétition fut dénoncée par Hazlerig comme attentatoire à la stabilité du parlement, et il demanda que Lambert fût envoyé à la Tour. Fleetwood prétendit que Lambert n'avoit pas eu connoissance de la pétition, et le parlement se contenta de déclarer que l'augmentation du nombre des officiers-généraux seroit une mesure dispendieuse et dangereuse. Les chefs militaires ne se tinrent pas pour battus: Desborough présenta une seconde pétition en tous points semblable à la première, et portant deux cent trente signatures d'officiers, elle vouloit de plus que quiconque accuseroit sans fondement les serviteurs de l'état fût traduit en justice et puni. Hazlerig et son parti parurent un moment effrayés; mais trois régiments en Angleterre, Monk en Écosse, et Ludlow en Irlande, offrirent à la chambre leurs services pour sa sûreté, et elle se hâta de décider que toute levée d'argent sur le peuple, sans un vote du parlement, étoit un crime de haute trahison. Les républicains, rassurés, destituèrent Lambert, Desborough et sept colonels; ôtèrent à Fleetwood son titre de commandant en chef provisoire, et le placèrent cependant à la tête d'un comité de sept membres chargé du gouvernement de l'armée. Deux régiments d'infanterie et quatre compagnies de cavalerie vinrent occuper la cour du palais en protestant qu'ils vouloient vivre et mourir avec le parlement.

Trois mille hommes, dirigés par Lambert, marchèrent sur Westminster. Lambert rencontra le président qui s'y rendoit accompagné de sa garde; il ordonna à l'officier qui la commandoit de descendre de cheval, et le remplaça par le major Creed qu'il chargea de reconduire chez lui le président, en nommant ironiquement ce magistrat le lord général. Les deux partis, en armes, se trouvèrent bientôt en présence; mais les soldats ne sembloient nullement disposés à s'entr'égorger. Le conseil d'état s'assembla. Lambert et Desborough d'un côté, Hazlerig et Morley de l'autre, perdirent beaucoup de temps en plaintes et en récriminations. Le parlement reconnut que toute résistance de sa part seroit inutile; il céda, déclara qu'il ne se rassembleroit plus, et laissa au conseil d'officiers le soin de pourvoir à une nouvelle forme de gouvernement et à la tranquillité publique. Les fonctions de commandant en chef furent à l'instant déférées à Fleetwood,

celles de major-général à Lambert; les votes du parlement dans les journées des 10, 11 et 12 octobre furent annulés, et un comité de sûreté de vingt-trois membres demeura chargé de l'administration civile. Une légère tentative pour rétablir Richard dans la dignité de protecteur n'obtint aucun succès. Ce fils, sans gloire, d'un grand homme, poursuivi par des créanciers, passa sur le continent à l'époque de la restauration; il y demeura vingt années, obtint ensuite la permission de revoir sa patrie, et mourut à Cheshunt, âgé de quatre vingt-six ans.

Les royalistes jugèrent, et avec raison, que les circonstances leur devenoient favorables. Le renvoi du parlement Croupion n'avoit laissé aucun regret, mais on redoutoit le despotisme de l'armée et tout l'arbitraire d'un gouvernement militaire. Les officiers n'étoient point unanimes dans leurs opinions; déjà quelques-uns avoient engagé leurs services à Charles II; Hazlerig comptoit de nombreux partisans comme Lambert, et d'autres projets commençoient à germer dans l'esprit du général Monk. Cet officier, qui commandoit en Écosse depuis la bataille de Worcester, s'étoit tenu éloigné des intrigues de cour, n'avoit point flatté honteusement le protecteur, point sollicité de faveurs, point fait parade de cette piété exagérée que l'on sembloit tant estimer en Angleterre; c'étoit un homme adroit, habile, et possédant l'art d'envelopper ses pensées, ses projets, ses opinions, d'un voile impénétrable. Tous les partis le regardoient comme à eux. Cromwell, instruit de quelques démarches faites près de lui par les agents de Charles, lui avoit écrit en plaisantant : « On dit qu'il » existe en Écosse un rusé compère, nommé » George Monk, qui n'attend que l'occasion » de rendre service à Charles Stuart; usez, » je vous prie, de diligence pour le faire » saisir et me l'envoyer. » Après la chute de Richard, Fleetwood lui ôta une partie de sa cavalerie, et les républicains destituèrent les officiers qu'il estimoit le plus dans sa division. Monk regarda ces actes comme des affronts personnels; il n'osa cependant se déclarer contre le gouvernement nouveau; mais lorsqu'il apprit l'expulsion du parlement et l'élévation de Fleetwood et de Lambert, il prit la détermination de se déclarer « le défenseur des anciennes lois et libertés » du pays. » Il s'assura du château d'Édinbourg et de la citadelle de Leith, plaça une garnison affidée à Berwick et à Newcastle, leva une nombreuse cavalerie, cassa les officiers récemment nommés par le parlement, et replaça ceux qu'on avoit chassés. Un conseil d'officiers réuni à Leith approuva toutes ses mesures, et promit de le soutenir. On ne comprend pas comment Hazlerig et son parti purent se montrer satisfaits d'une telle conduite.

Lambert quitta Londres, à la tête de sept mille hommes, pour marcher contre Monk dont l'entreprise étoit d'autant plus périlleuse qu'un esprit de mécontentement bien marqué se manifestoit parmi ses troupes. Monk jugea utile de temporiser, et envoya à Londres trois députés pour traiter avec le conseil. Il arrêta ainsi la marche de Lambert. Un accommodement fut conclu; mais Monk découvrit dans sa rédaction tant d'articles obscurs qu'il fallut en venir à une seconde négociation avec Lambert, afin d'obtenir des explications. Le gouverneur de l'Écosse profita de ce délai pour licencier les soldats qui lui étoient suspects, convoquer à Berwick une convention des états écossois, se faire donner de l'argent, et porter son quartier général à Coldstream. D'autres événements se passoient alors dans le midi. Les citoyens refusoient de payer tout impôt qui ne seroit pas voté par un parlement libre; le commodore Lawson se déclaroit pour le parti républicain et conduisoit son escadre à Gravesende; Portsmouth recevoit dans ses murs Hazlerig et Morley, et les troupes que Fleetwood avoit envoyées à leur poursuite se joignoient à eux. Hazlerig et Morley, profitant de ce mouvement favorable à la cause républicaine, s'avancèrent vers la capitale. Le comité de sûreté, effrayé, prit la résolution de convoquer un nouveau parlement; mais les soldats ne lui obéissoient déjà plus;



Vue de l'église de Saint-Nicolas, à Newcastle.

ils se réunirent sous les officiers récemment destitués, se rendirent devant la maison que le président Lenthal occupoit dans Chancerylane, et le saluèrent, comme représentant du parlement et lord général de l'armée, par trois décharges de mousqueterie. Desborough se sauva près de Lambert. Fleetwood, dans son mystique langage, prétendit que « le Seigneur lui avoit craché au visage, » et il alla s'agenouiller lâchement devant le président auquel il remit son brevet. Le Croupion, ayant Lenthal à sa tête, reprit triomphalement possession de la chambre (26 décembre 1659), nomma un comité chargé du gouvernement de l'armée, ordonna aux régiments assemblés dans le Nord de rentrer dans leurs quartiers respectifs, rappela quelques membres exclus, expulsa les partisans du comité de sûreté, destitua Lambert et ses adhérents, cassa les officiers par eux choisis, organisa l'armée sur un nouveau plan, établit un conseil d'état, et prescrivit un serment qui repoussoit à jamais la royauté et la famille des Stuart.

L'adroit Monk jouoit alors un singulier rôle. Par des assurances d'appui secrètes mais solennelles, il avoit engagé Fairfax à embrasser la cause de la monarchie, et ce général, à la tête des royalistes du Yorkshire, avoit marché sur la ville d'York dans le dessein de s'en emparer. Monk, sans se déclarer, s'avançoit en même temps contre Lambert; mais le message du parlement ayant dissous l'armée de Lambert, celui-ci se retira dans les domaines qu'il possédoit, et les officiers prirent congé de leur chef en versant des larmes. Monk entra dans la ville d'York, eut de longues conférences avec Fairfax, et lui fit comprendre qu'il n'étoit pas temps encore de proclamer Charles II. Le parlement crut que Fairfax n'avoit obéi qu'à ses ordres, et lui adressa des remerciements.

Monk prit la route de la capitale avec cinq mille hommes, déclarant assez hautement qu'il regardoit comme impossible le rétablissement de la monarchie; il frappa même un jour de sa canne un officier qui s'étoit permis de lui reprocher son secret penchant pour une restauration, et parut se conformer à tous les ordres du parlement avec la plus grande soumission. Rendu à Saint-Alban, il écrivit au président pour le prier d'éloigner de la ville de Londres cinq des régiments qui s'y trouvoient, afin d'éviter des querelles. Les soldats refusèrent d'abord d'obéir, mais une distribution d'argent les apaisa; les régiments s'éloignèrent, et le lendemain le général Monk vint occuper le logement qu'on lui avoit assigné à White-Hall. Invité à se rendre à la chambre il y fut reçu avec de grands honneurs, et, dans un discours préparé, il pria le parlement de n'accorder aucune part d'autorité aux cavaliers. (Février 1660.)

Quelques jours après, le parlement mit à l'épreuve la sincérité du général. Le conseil commun de la cité de Londres, composé en majorité de presbytériens royalistes, s'arrogea une autorité indépendante, reçut des adresses des comtés voisins, tendant à obtenir un parlement libre et complet, selon les anciennes lois fondamentales du pays, et répondit dans le même sens. Monk fut chargé de punir cette rébellion. On lui intima l'ordre d'arrêter onze des principaux membres du conseil commun, d'enlever les chaînes tendues dans les rues et les poteaux qui les soutenoient, et de détruire les portes et les herses. Ses soldats murmurèrent, ses officiers offrirent leur démission; mais il se fit obéir, et quand il eut enlevé les poteaux et les chaînes, il essaya, par une lettre, de ramener les chefs parlementaires à des idées moins rigoureuses, et de sauver au moins les portes et les herses. On ne lui répondit que par de nouveaux ordres plus sévères encore, et quand il les eut exécutés, il revint honteux et mortifié au palais de White-Hall, où ses soldats lui témoignèrent hautement leur mécontentement. Monk crut reconnoître dans la conduite des parlementaires, à son égard, le projet de le compromettre avec les habitants de la cité, et de le chasser ensuite. Par le conseil de ses officiers, il écrivit au président une lettre, signée de lui et d'eux,

par laquelle ils se plaignoient d'avoir été choisis pour servir d'instruments aux inimitiés personnelles des députés, et demandoient que toutes les places vacantes au parlement fussent immédiatement remplies. Il retourna dans la cité sans attendre la réponse, rassembla un conseil commun, déclara qu'il se présentoit cette fois comme ami, et qu'avec leur secours il obtiendroit certainement pour la nation un parlement complet et libre. De bruyantes acclamations accueillirent son discours. Les habitants de la cité sonnèrent les cloches, régalèrent les soldats, et firent rôtir, à tous les carrefours, des « croupions » de bœuf. Les parlementaires se virent forcés de céder; ils rappelèrent le général à White-Hall. Les membres exclus reprirent leurs siéges à la chambre, après avoir été visiter Monk qui leur fit un long discours pour leur prouver qu'un gouvernement républicain et une église presbytérienne modérée étoient indispensables à la nation. Hazlerig et ses plus ardents affidés se levèrent et sortirent quand ils virent que le président et la majorité recevoient les députés jadis chassés par eux. Ils étoient au nombre de cent quatre-vingt-quatorze; celui des membres qui avoient eu permission de siéger ne dépassoit pas quatre-vingt-neuf.

Le parlement où dominoient alors les presbytériens nomma Monk général en chef des armées des trois royaumes, l'adjoignit à Montague dans le commandement de la flotte, vota en sa faveur une somme de vingt mille livres sterling, rétablit le conseil commun, mit en liberté tous les cavaliers faits prisonniers en diverses circonstances, leva le séquestre apposé sur leurs biens, emprunta soixante mille livres sterling pour payer la solde courante de l'armée, et déclara que la confession de foi presbytérienne étoit celle de l'Angleterre. Il fixa le 15 mars pour l'époque de sa dissolution, et le 25 avril pour la rentrée d'un autre parlement. Les membres de la chambre des pairs, exclus en 1649, essayèrent de réclamer une portion d'autorité parlementaire, mais Monk leur déclara que la chambre dont ils avoient fait partie avoit cessé d'exister à la mort de Charles I[er], et que la nécessité seule, et non le droit, légitimoit les séances du parlement actuel.

De toutes parts cependant l'opinion royaliste se faisoit jour à travers les déclamations républicaines. On prioit pour Charles Stuart dans les églises. La chambre rapporta le fameux engagement en faveur d'une république, sans roi et sans chambre des pairs. Le conseil commun osa dire dans une adresse qu'il n'étoit pas opposé à la restauration du fils de Charles I[er]. La terreur s'empara des juges de ce malheureux monarque, et des acquéreurs des biens confisqués. Ils offrirent à Monk l'autorité souveraine, et le cardinal Mazarin lui fit faire des offres de secours dans le cas où son ambition aspireroit au pouvoir qu'avoit possédé Cromwell. Monk hésitoit à prendre un parti parce qu'il redoutoit un grand nombre de ses officiers. L'autorité suprême lui sembloit désirable; mais il trouvoit des obstacles dans sa propre famille. Il n'osoit proclamer Charles II dans la crainte d'une vive opposition de la part de la chambre et de la multitude de ses adhérents. Enfin, le 16 mars 1660, le long parlement termina, en se dissolvant, une carrière commencée dix-neuf ans et demi auparavant. Il avoit d'abord mérité l'admiration et la reconnoissance de la nation en défendant les droits du peuple et en opposant une énergique résistance aux usurpations de la couronne, mais ensuite sa marche incertaine et les intrigues ambitieuses de quelques-uns de ses membres produisirent l'anarchie et le despotisme militaire. La postérité toutefois lui doit des hommages, car ce fut lui qui posa, définit et consolida ces libertés nationales dont l'Angleterre jouit avec un noble orgueil.

A peine le parlement fut-il séparé que Monk entra en relation avec les agents de Charles Stuart. Sir George Grenville lui remit une lettre du roi conçue en termes très-flatteurs. Monk la lut avec respect et répondit qu'il s'estimoit heureux de pouvoir exprimer son dévouement à la cause royale, mais, qu'entouré d'hommes suspects, il se

voyoit obligé d'exiger un secret inviolable. Il écrivit alors au roi pour lui demander une lettre conciliante qu'il pût, en temps opportun, communiquer au parlement. Il n'indiquoit pas de récompense en sa faveur parce qu'il regarderoit comme un outrage un marché avec son souverain, mais il conseilloit au roi de promettre une amnistie générale, le paiement des arrérages dus à l'armée, la confirmation des ventes nationales, et la liberté de conscience. Monk lut sa missive à Grenville, puis la déchira et en jeta les morceaux au feu en invitant le lord à graver dans sa mémoire ce qu'elle contenoit, et à le répéter au roi. Grenville partit à l'instant pour Bruxelles où Charles l'accueillit comme un messager du Ciel. Cette couronne si long-temps attendue, et qu'il avoit désespéré de recouvrer jamais, lui étoit donc enfin rendue sans condition, et il ne falloit qu'une proclamation pour l'obtenir. Il adoptoit déjà toutes les idées du général, lorsque ses conseillers, Ormond, Hyde, et Nicholas, lui firent observer que les déclarations suggérées par Monk dérogeoient à sa dignité et aux intérêts du trône, et qu'il falloit envelopper ses promesses dans des expressions qui en neutraliseroient la valeur en laissant à la sagesse du parlement à imposer les modifications dont elles seroient susceptibles. La proclamation ainsi rédigée fut adressée au président de la chambre des communes, et diverses lettres furent écrites à Monk et à l'armée, à la chambre des pairs, à Montague et à la marine, au lord maire et à la cité. Monk, à qui Grenville communiqua ces pièces, s'en montra satisfait, et pria l'envoyé de les garder jusqu'au moment où il seroit possible de s'en servir.

Cependant on élisoit alors le parlement. Cavaliers et têtes rondes, républicains, royalistes, presbytériens, tous intriguoient pour obtenir une majorité de leur opinion. Les derniers étoient les plus nombreux. Quelque crainte qu'ils eussent du retour de l'épiscopat, ils pensèrent qu'ils pourroient renoncer à leurs rigides principes pour obtenir des honneurs et de l'avancement. Ils se joignirent aux cavaliers, et triomphèrent presque partout de l'opposition. L'armée toutefois témoignoit beaucoup de mécontentement; elle voyoit avec douleur la ruine de la bonne vieille cause pour laquelle elle avoit versé son sang; les officiers craignoient de perdre les propriétés qu'ils avoient acquises; les soldats entrevoyoient un prochain licenciement et la perte des arrérages de leur solde. Beaucoup d'officiers accoururent à Londres; mais Monk, déjà muni, au nom du roi, du brevet de lord général des armées des trois royaumes, et qui comptoit sur les milices de la cité, au nombre de plus de quatorze mille hommes, leur ordonna de retourner à leur poste, et renvoya des corps tous les soldats qui refusèrent la promesse de se soumettre au nouveau parlement. Lambert, prisonnier à la Tour, par ordre du conseil, s'en échappa par une fenêtre, fut reçu dans une barque par des bateliers, se rendit dans le Warwickshire, rassembla six compagnies de cavalerie et plusieurs compagnies d'infanterie, et se seroit trouvé sous peu de jours en position d'opérer une diversion en faveur des républicains, si le colonel Ingoldsby, devenu royaliste pur, de régicide qu'il avoit été, ne l'eût attaqué près de Daventry. Lambert, abandonné de ses troupes, prit la fuite, mais Ingoldsby poursuivit son ancien ami, s'en empara, et le reconduisit à la Tour de Londres, avec Axtel, Okey, Cobbet, Creede et plusieurs autres.

Le 25 avril le parlement se rassembla et prit le nom de convention. Monk y prit place comme représentant du Devonshire. Un presbytérien, sir Harbottle Grimstone, fut nommé président; mais quand il vit que les cavaliers et leurs adhérents étoient les plus nombreux, il adopta l'opinion de la majorité. Les lords qui avoient siégé en 1648 se réunirent à la chambre des pairs sous la présidence du comte de Manchester; quelques-uns des pairs exclus vinrent les rejoindre et furent admis sans opposition, mais ceux qui avoient fait partie du parlement d'Oxford prirent la résolution de ne pas se présenter.

Grenville dont le but étoit de faire reconnoître le plus promptement possible l'autorité de Charles, termina enfin toute indécision en jouant une scène convenue d'avance avec Monk. Il se présenta à la chambre, et, s'adressant à un député, le pria de lui procurer la facilité de parler au lord général. Monk vint jusqu'à la porte, et Grenville lui remit une lettre cachetée aux armes royales. Le général feignit beaucoup de surprise en les reconnoissant, et donna l'ordre aux gardes de s'assurer de la personne du porteur. Il alla trouver le président et lui montra le paquet remis par Grenville. Le président ordonna de mettre en prison l'envoyé de Charles, mais Monk se hâta de dire : « Ce » n'est pas nécessaire ; sir George Grenville » est mon proche parent, et je réponds de » sa personne. » Traité comme le serviteur de confiance du souverain, Grenville remit aux deux chambres les lettres dont il étoit chargé, et reçut en remerciement une gratification de cinq cents livres sterling. Monk donna lecture à ses officiers de la lettre destinée à l'armée; Montague lut celle qui s'adressoit à la marine, aux capitaines de vaisseaux, et le lord maire fit part au conseil commun, à Guild-Hall, de celle qui concernoit la cité. L'armée, la marine, et la cité, votèrent des adresses de félicitation au nouveau monarque.

La déclaration qui accompagnoit ces lettres et que l'on nomma déclaration de Breda, ou nouvelle charte royale, accordoit une amnistie générale, sauf les exceptions que détermineroit le parlement, promettoit formellement la liberté de conscience et l'assentiment royal à tous les actes du parlement qui tendroient à l'assurer, laissoit au parlement à régler tous les différends relatifs à la possession des propriétés achetées ou concédées pendant la révolution, assuroit le paiement des arrérages dus à l'armée commandée par Monk, et conservoit aux officiers les grades et la solde dont ils jouissoient actuellement. Les deux chambres se hâtèrent de déclarer que les lois anciennes et fondamentales du royaume vouloient que le gouvernement se composât d'un roi, d'une chambre des lords, et d'une chambre des communes, invitèrent Charles II à venir reprendre la couronne qui lui appartenoit par droit de naissance, et lui envoyèrent cinquante mille livres sterling, dix mille au duc d'York, et cinq mille au duc de Gloucester. Le nom et les armes du roi remplacèrent partout le nom et les armes de la république; on remit celui de Charles dans les prières publiques, et l'on data son règne du jour de la mort de son père. Quelques propositions timides furent faites à la chambre par le célèbre légiste Hale, et par le député Prynne, dans l'intérêt de la nation; ils redoutoient les concessions irréfléchies d'un jour d'enthousiasme ; ils désiroient que l'on s'entendît sur les points qui avoient amené de fâcheuses contestations entre la couronne et les chambres; mais Monk s'y opposa. Le retour du roi devoit ramener la paix et l'harmonie ; il venoit seul et sans armée ; il seroit le même à Westminster qu'à Breda ; on pourroit après son arrivée lui proposer des restrictions s'il étoit nécessaire qu'il y en eût. Les applaudissements des cavaliers couvrirent son discours et imposèrent silence aux hommes prudents.

Charles enfin quitta La Haye où les États, pour réparer leur négligence antérieure, l'avoient magnifiquement traité ; il s'embarqua sur la flotte de Montague, et fit voile pour Douvres où Monk le reçut à la tête de la noblesse (25 mai 1660). Charles l'appela son bienfaiteur, l'embrassa cordialement, et le fit monter dans le carrosse royal. La marche du roi, de Douvres à la capitale, fut une procession triomphale. Une population innombrable couvroit la route. A Blackheath il trouva l'armée en bataille, et il traversa ses rangs aux acclamations des soldats ; à Saint-George, le lord maire lui offrit une superbe collation. Les maisons de Londres étoient toutes tapissées depuis le pont jusqu'à White-Hall, et les milices bordoient les rues. Trois mille cavaliers, richement vêtus, ouvroient le cortége ; après eux venoit le lord maire portant l'épée nue, puis le lord général et le duc de Buckingham, et enfin

le roi à cheval entre ses deux frères; cinq régiments de cavalerie et deux corps de nobles et de bourgeois fermoient la marche. Rendu à White-Hall, Charles II reçut les deux chambres et répondit aux harangues des présidents par des protestations d'attachement à son peuple, à ses intérêts, et à ses libertés. Resté enfin avec ses confidents intimes, il leur dit: « J'ai eu certainement bien » tort de ne pas venir plus tôt, car tous ceux » que j'ai vus m'ont protesté qu'ils avoient » constamment désiré ma restauration! »

Ainsi remonta Charles II sur le trône de ses ancêtres; mais aucune condition n'ayant limité son autorité, il en conclut que tous les pouvoirs réclamés par son père au commencement de la guerre civile lui appartenoient; cette erreur prépara les malheurs de son règne, et détermina l'expulsion définitive de sa famille.



Costumes. 1638 — 1660.

CHARLES II.

Charles, après le désastre de Worcester, en 1656, s'étoit réfugié à Paris près de la reine Henriette sa mère, sans argent, sans crédit, et chargé du sort d'une foule de serviteurs fidèles réduits à la plus profonde indigence. Le roi de France lui faisoit une pension de 6,000 f. par mois; il tiroit quelques secours éventuels de ses partisans en Angleterre, et recevoit une part dans les prises faites par des corsaires sous son pavillon; mais ces foibles ressources pourvoyoient à peine à ses plus pressants besoins et à ceux des amis qui l'entouroient. De nombreux créanciers le harceloient incessamment et ajoutoient à sa détresse. Toutefois il conservoit encore l'apparence d'une cour: un lord garde des sceaux, un chancelier de l'échiquier, des conseillers privés, et d'autres officiers royaux. Ces dignités nominales étoient recherchées avec ardeur par les exilés, toujours convaincus, malgré tous les revers, que la restauration étoit imminente. Les deux personnes en qui Charles mettoit le plus de confiance étoient le marquis d'Ormond et le chancelier Hyde; heureux encore s'il eût suivi les sages conseils qu'ils lui donnoient; mais, abandonné au torrent de ses passions, Charles songeoit peu aux affaires publiques, et se perdoit dans l'opinion de ses meilleurs amis par le nombre et la publicité de ses amours. Lucie Walters ou Barlow, naguère la maîtresse du colonel Robert Sydney, vint ajouter au scandale en donnant à Charles un fils dont il se crut le père; ce fils fut par la suite le célèbre duc de Montmouth. L'extrême bassesse de cette femme et son effronterie furent telles qu'Ormond et Hyde représentèrent au roi que sa présence nuisoit à la cause royale en Angleterre, et qu'il falloit au moins sauver les apparences. Lucie Walters accepta une pension de quatre cents livres sterling, et se retira à Londres avec son fils. Cromwell la renvoya en France, et Charles, ouvrant enfin les yeux sur ses débauches, lui retira sa faveur. Elle mourut bientôt après, et son fils fut élevé dans une maison d'oratoriens. Délivré de Lucie Walters, le roi, loin de se corriger, ne chercha de distraction à ses malheurs que dans de honteuses et banales amours.

Tel étoit le prince que le continent rendoit à l'Angleterre pour la gouverner. Il avoit atteint sa trentième année, et les vertus qu'on attendoit de la maturité de son âge ne rachetoient point encore les égarements de sa jeunesse. Cependant les royalistes se répandirent en éloges sur ses hautes qualités, et des écrits semés avec profusion parmi le peuple en firent le portrait le plus flatteur. Ses manières engageantes, la grâce de sa personne, sa bonté, son jugement sain, son caractère ferme, son attachement sincère au protestantisme, devoient lui gagner tous les cœurs; mais on se taisoit sur son indolence, son éloignement invincible pour les affaires sérieuses, ses habitudes de dissipation, son amour désordonné des plaisirs.

Accueilli par ses sujets avec les démonstrations d'une joie aussi vive que générale, Charles prit d'abord la résolution de se donner tout entier aux soins de son gouvernement, car il ne pouvoit se dissimuler qu'il lui restoit de grandes difficultés à vaincre et de nombreux dangers à éviter, mais il ne conserva pas long-temps d'aussi bonnes dispositions; toute contrainte lui devint importune; il négligea ses devoirs, s'entoura d'hommes dissipés et dissolus, et souvent se laissa suggérer, par ses compagnons de débauches, des mesures contraires à celles que lui proposoient ses plus sages conseillers.

Jacques, duc d'York, Henri, duc de Gloucester, le chancelier Hyde, comte de Clarendon, le marquis d'Ormond devenu duc et lord Steward, le lord Culpepper, maître des rôles, Nicholas, secrétaire d'état, le général Monk, créé duc d'Albermale, Morris son confident, et deux ou trois personnes recommandées par Monk, formèrent le premier conseil de Charles II. On l'engagea, par mesure de prudence et de conciliation, à y introduire quelques hommes d'un mérite reconnu, d'opinion modérée, et sans acception de parti. Annesley fut créé comte d'Anglesey, Ashley Cooper et Denzil-Hollis furent élevés à la dignité de lords, le comte de Manchester devint chambellan, le lord Say garde du sceau privé; l'amiral Montague reçut le titre de comte de Sandwich, et le roi se donna même pour chapelains deux presbytériens rigides, Calamy et Baxter.

La plupart des membres du conseil ne plaisoient nullement à Charles; il détestoit les uns et se méfioit des autres. Le lord chancelier, sous prétexte de débarrasser le conseil d'un surcroît de travail, proposa la création d'un comité des affaires étrangères, sous sa présidence, et composé d'Ormond, de Monk, de Southampton, du lord trésorier, de Nicholas, et de Morris. Dans ce comité se discutèrent secrètement toutes les questions relatives à l'administration intérieure du royaume, et lorsqu'elles étoient portées au conseil, Charles, fort de l'avis de son cabinet secret, annonçoit son opinion soutenue par les ministres favoris, et les opposants étoient réduits au silence.

Les deux chambres, soumises au bon plaisir du roi, mirent à ses pieds les libertés de la nation, et, dans leur servile bassesse, montrèrent un si étrange enthousiasme que Charles, mieux conseillé, se vit, dans plusieurs occasions, obligé de leur donner des leçons de sagesse et de modération. Un acte, approuvé par le roi, leur enleva le nom de convention et leur rendit celui de parlement. On avoit songé à convoquer une assemblée plus légale; mais la chambre des communes se montroit si docile, que l'on craignit de ne pas rencontrer aussi bien. Elle se hâta en effet de déclarer que les calamités qui avoient désolé la nation durant tant d'années n'avoient eu pour cause que la parcimonie avec laquelle on avoit fixé les revenus royaux, et, afin d'éviter leur retour, elle vota une liste civile de un million deux cent mille livres sterling (28,800,000 francs). Elle abolit ensuite les tenures féodales par service de chevalerie, qui rapportoient à la couronne des droits considérables sur les mariages, actes de relief et tutelles, et compensa cette perte pour le roi par une taxe qui devoit produire un revenu annuel de cent mille livres sterling, et que l'on remplaça par l'affectation à perpétuité de la moitié des produits de l'excise. Cet allégement, en faveur des possesseurs de grands fiefs, relevant directement de la couronne, n'en fut pas un pour les tenures de second ordre, et les seigneurs conservèrent les services des terres nobles, jadis détachées de leurs fiefs sous des conditions de vassalité. La seconde moitié de l'excise fut ensuite accordée au roi, sa vie durant, pour assurer et compléter le revenu de sa liste civile, et dans le même but on augmenta les taxes sur la vente des vins et sur le transport des lettres. Comme l'armée inspiroit de grandes inquiétudes, nonobstant le soin que prenoit Charles dans ses revues de parler aux soldats de leur gloire, de leur parfaite discipline, de leur fidélité, de son désir de récompenser convenablement tous leurs services, les chambres furent se-

crètement invitées à délivrer l'état d'un fardeau si pesant; elles adoptèrent sur-le-champ le principe d'un licenciement partiel; elles accordèrent des subsides suffisants pour solder l'arriéré, et les régiments furent dissous successivement sans murmures ni séditions.

La déclaration de Breda promettoit une amnistie générale, sauf les exceptions qui seroient déterminées par le parlement. La discussion fut vive lorsqu'il fallut spécifier ces exceptions. Les uns vouloient perdre leurs ennemis, les autres sauver des amis ou des parents. Les lords surtout se montrèrent animés de l'esprit le plus vindicatif. Charles conseilla la clémence et la modération. Enfin les deux chambres se mirent d'accord, et tous les coupables de délits politiques furent amnistiés, sauf les exceptions suivantes : 1° cinquante-un individus ayant pris une part directe à la mort du feu roi; 2° Vane et Lambert; 3° le lord Monson, Hazlerig et cinq autres; 4° tous ceux qui avoient rempli les fonctions de juge dans une haute cour de justice; 5° Hutchinson, Lenthal, Saint-John, et seize autres personnes; 6° dix-neuf régicides qui s'étoient rendus volontairement sur la foi d'une proclamation royale. Les individus de la troisième catégorie ne devoient perdre que leurs biens et leur liberté; ceux de la quatrième et cinquième étoient déclarés incapables de remplir aucun emploi civil, militaire ou ecclésiastique. Quant aux dix-neuf régicides, les lords obtinrent qu'ils seroient jugés sur l'accusation de crime capital, et les communes que la sentence ne seroit exécutée que d'après un acte spécial du parlement. Les cavaliers se répandirent en murmures sur l'extrême indulgence de cette amnistie; il est probable que les têtes rondes n'en jugèrent pas aussi favorablement.

L'un des premiers soins de Charles II fut de sacrifier aux mânes de son père les juges qui l'avoient condamné. Vingt-cinq d'entre eux avoient déjà payé tribut à la nature; dix-neuf avoient abandonné le sol de l'Angleterre et s'étoient réfugiés en Hollande, en Suisse et dans le Nouveau-Monde; vingt-neuf se trouvoient en prison, et ils furent mis en jugement devant une cour composée de trente-quatre commissaires parmi lesquels on comptoit Monk et Montague, deux des lords de Cromwell, Cooper, l'un des plus fidèles conseillers du protecteur, Jay et Hollis, chefs parlementaires, Atkins et Tyrrel, juges dans les hautes cours créées par le parlement, Manchester et Robartes, généraux de la république, qui, tous, avoient puissamment concouru à la déchéance du feu roi et soutenu de leur éloquence ou de leurs armes le gouvernement révolutionnaire. Ils espéroient sans doute que leur lâche soumission attesteroit la sincérité de leur fidélité nouvelle.

Le résultat du procès étoit connu d'avance. Tous les accusés furent condamnés à mort, mais il fut sursis à l'exécution de ceux qui s'étoient volontairement constitués prisonniers. Le général Harrison répondit aux questions qui lui furent adressées, que le prétendu crime dont on l'accusoit avoit été commis à la face des nations, et que la volonté du Ciel s'étoit manifestée dans cette circonstance; qu'il avoit supplié le Seigneur avec larmes de lui donner des lumières, de lui inspirer une profonde conviction, et que Dieu l'avoit constamment rempli d'une satisfaction intérieure, d'une sérénité qui annonçoit son approbation; qu'il n'avoit été entraîné par aucune amorce d'ambition, trompé par aucune illusion d'intérêt mondain, et que le Seigneur, qui avoit donné la victoire à son épée, avoit prouvé en inspirant cet acte nécessaire de justice nationale, combien la haute suprématie du roi du ciel l'emporte sur celle des rois de la terre. Scot, pour toute défense, demanda qu'on inscrivît sur sa tombe : « Ci-gît Thomas Scot, qui con- » damna le roi Charles à mort. » Le millénaire Carew réclama les droits de Jésus-Christ au gouvernement de son royaume. Tous en appelèrent à l'esprit de Dieu qui les avoit animés, et au texte de la Bible qui enjoignoit de répandre le sang de l'homme qui avoit versé celui de ses semblables. Dix d'entre

eux, Harrison, Scot, Carew, Jones, Cléments, Scrope qui avoit signé l'ordre d'exécution, Axtel et Hacker qui avoient gardé le roi dans sa prison, Cook qui avoit fait les fonctions d'avocat-général, le ministre Hugh Peters dont les prédications furieuses avoient eu tant d'influence sur l'armée, furent envoyés au supplice. Invités sur l'échafaud à témoigner leur repentir, ils répondirent que leurs péchés leur étoient déjà remis, que leur martyre étoit le plus glorieux spectacle donné au monde depuis la mort du Christ, que la main du Seigneur étoit déjà levée pour venger le sang innocent, et que la cause de la royauté crouleroit incessamment devant celle de l'indépendance. Ils se soumirent ensuite à leur sort avec une admirable constance. Leurs dernières paroles passèrent dans le peuple pour une prédiction prophétique qui ne tarderoit pas à s'accomplir. Il fut sursis à l'exécution des autres condamnés sur lesquels le parlement s'étoit réservé le droit de prononcer.

Un ordre des deux chambres, revêtu de l'approbation du roi, livra à l'infamie les restes de Cromwell, de Bradshaw, et d'Ireton, enterrés à Westminster. Enlevés de leur sépulture, arrachés à leurs cercueils, jetés sur des claies, les corps de ces hommes célèbres furent traînés à Tyburn et pendus aux trois branches de la potence le jour anniversaire de la mort de Charles Ier. On les décapita ensuite; on attacha leurs têtes à la façade de Westminster-Hall, et l'on jeta les troncs dans une fosse creusée sur le lieu de l'exécution. On déterra ensuite les corps de la mère de Cromwell, de lady Claypole, de l'amiral Blake, du colonel Macworth, de Pym, Dorislaus, l'historien May, Twis, Marshall, Stroude et plusieurs autres, inhumés dans la chapelle de Henri VII et dans l'église de Westminster; mais un ordre du roi les sauva des dernières indignités, et on les déposa dans un cimetière. Si ces inutiles et dégoûtantes vengeances obtinrent l'approbation des cavaliers, si même elles leur inspirèrent de honteuses plaisanteries, elles n'en furent pas moins hautement frappées de réprobation par la généralité des hommes qui vouloient la punition du crime, mais qui n'avoient pas répudié tout sentiment d'humanité.

Le parlement-convention déclara que les terres de la couronne aliénées sous la république, ou concédées à des officiers civils ou militaires, en récompense de leurs services, avoient été illégalement distraites du domaine royal, et qu'elles devoient y retourner. La même mesure fut appliquée aux terres des évêques, des doyens, des chapitres, et à celles que la confiscation avoit mises sous la main de l'état. Les acquéreurs furent traités avec une extrême sévérité quoiqu'ils excipassent de leur bonne foi et qu'ils en appelassent à la juste satisfaction promise par la déclaration de Breda. Charles créa une commission pour établir un arbitrage entre les parties, et les acquéreurs des terres de la couronne conservèrent en général leurs possessions à charge de redevances, mais ceux des terres ecclésiastiques furent évincés sans miséricorde.

Cette déclaration de Breda fut également invoquée, mais avec aussi peu de succès, par le clergé presbytérien, qui cependant faisoit valoir, afin de conserver ses bénéfices, les grands services qu'il avoit rendus à la restauration; mais Charles, dont la détermination en faveur du clergé épiscopal étoit invariablement formée, n'attendit point que l'orthodoxie suspecte des deux chambres se prononçât sur cette question. Il compléta le nombre des évêques, qui se trouvoit réduit à neuf, ordonna la restitution des bénéfices aux membres du clergé dépossédé, et fit replacer dans les universités et leurs colléges respectifs les agrégés que l'on avoit renvoyés. Il offrit cependant des évêchés à quelques-uns des presbytériens les plus distingués, et dix d'entre eux reçurent le titre de chapelains du roi. Ces mesures alarmèrent les chambres, qui s'appliquèrent à discuter la question en grand comité. Charles, par le conseil de Hyde, se présenta comme arbitre entre les prétentions des deux partis, et publia bientôt après une déclaration de ré-

forme et d'amendement, qui fit dire à des presbytériens courtisans que le genre d'épiscopat proposé par le roi n'étoit pas celui contre lequel ils avoient protesté par le covenant. La déclaration renvoyoit à un synode futur la solution définitive de la question. Le parlement-convention s'aperçut que cette clause tendoit à détruire un jour les avantages faits en ce moment aux presbytériens, et il voulut les rendre définitifs au moyen d'un bill qui convertiroit en loi la déclaration royale; mais l'influence de la cour fit rejeter le bill, et les chambres furent dissoutes le 29 décembre 1660.

Les ministres du roi, dans la crainte d'un retour aux principes révolutionnaires, pensèrent qu'il falloit, par des précautions rigoureuses, prévenir les tentatives des hommes attachés aux doctrines que la restauration avoit tant d'intérêt à étouffer. En conséquence, ils firent arrêter Desborough, Overton, Day et Courtenay. Ces vexations inattendues manquèrent d'opérer un soulèvement dangereux dans une classe d'hommes qu'on n'avoit pas jugé à propos de surveiller. Des fanatiques, qui attendoient la venue de leur roi Jésus, s'inquiétèrent pour leur propre liberté, et sous la conduite d'un tonnelier nommé Venner, ces soldats d'un chef céleste qui leur avoit promis, disoient-ils, la chute de Babylone et les avoit choisis pour rendre la captivité captive, se réunirent en armes à l'église de Saint-Paul, au nombre de soixante seulement, chassèrent quelques milices qui leur furent opposées, traversèrent la Cité, et passèrent la nuit au bois de Cane, entre Highgate et Hampstead. Un détachement de troupes régulières en arrêta une trentaine, et on les crut détruits; mais trois jours après, on les vit en grand nombre dans les rues de la capitale. Ils se rendirent à la résidence du lord maire en criant : « Le » roi Jésus! Que les têtes de ses ennemis » soient clouées sur leurs portes! » Plusieurs engagements eurent lieu entre eux, les gardes et les milices. De part et d'autre on perdit une centaine d'hommes. Les révoltés prirent enfin la fuite et l'on s'empara de seize blessés que l'on envoya au gibet. Ils rendirent gloire jusqu'au dernier moment à la souveraineté de leur roi céleste.

Un nouveau parlement convoqué d'après les anciennes formes et tout dévoué aux volontés du roi, fit brûler par la main du bourreau, dans la cour de Westminster-Hall, l'acte solennel du covenant, les actes qui avoient institué une haute cour de justice pour juger Charles I[er], et tous ceux qui établissoient le serment ou l'engagement, qui annuloient le titre de Charles II, et qui étoient relatifs à la sûreté de la personne du protecteur. La liberté de la presse fut soumise aux plus rigoureuses restrictions. On déclara que le veto et le commandement des armées étoient des droits inhérents à la couronne; que tout projet d'établir une distinction entre la personne du roi et sa dignité étoit un crime de haute trahison; que ceux qui prétendroient que le parlement de 1641 n'étoit pas dissous seroient passibles des peines de *præmunire*, et que tout individu qui appelleroit le roi papiste ou hérétique seroit déclaré incapable de remplir aucune fonction dans l'état ou dans l'église. Nonobstant les sommes considérables votées par le parlement-convention, Charles, dont les besoins se renouveloient sans cesse et qui étoit chargé de dettes anciennes, demanda et obtint des deux chambres quatre subsides selon l'ancienne manière de lever les impôts. Durant tout son règne, la pénurie de son trésor lui causa des embarras sans nombre, et l'entraina dans de honteuses transactions.

Les royalistes étoient si convaincus de l'existence d'une conspiration permanente contre le trône, qu'ils voyoient des indices de crime dans les actions les plus indifférentes, et que le conseil étoit tous les jours accablé de dénonciations. Il n'accueilloit que trop facilement les délations envenimées des cavaliers, et les échafauds furent souvent rougis du sang des innocents condamnés pour des complots imaginaires. Ces rapports exagérés finirent par attirer l'attention des chambres sur les régicides encore détenus. Le lord Monson, sir Robert Wallop, sir Henri

Mildmay, attachés sur des claies et la corde au cou, furent traînés dans les rues jusqu'à la potence de Tyburn, dégradés et enfermés à perpétuité. Le parlement voulut aussi faire exécuter ceux qui s'étoient rendus sur la foi de la proclamation royale; mais Charles écrivit enfin au chancelier : que ce bill de » mort ne vienne pas jusqu'à moi; je ne » pourrois pardonner, et je suis las de pen» dre. »

Le parlement-convention avoit recommandé Vane et Lambert à la clémence du roi, car ils n'étoient pas directement coupables de la mort de Charles Ier. Vane étoit un homme d'état éminemment distingué, politique instruit et habile financier. Lambert n'avoit point voté la mort de Charles Ier. La chambre des communes ordonna au procureur général de procéder à leur jugement. Vane entreprit de justifier les principes qui avoient dirigé sa conduite. Son éloquence et la force de ses raisonnements surprirent et embarrassèrent la cour : il n'étoit pas un traître; l'acte qui avoit égalé le pouvoir du long parlement à celui du roi, et la guerre qui avoit éclaté ensuite entre ces deux hautes autorités avoit placé le peuple dans une situation sans exemple et à laquelle on ne pouvoit appliquer les anciennes lois sur la trahison; de fait et par la décision des armes, décision donnée par ce Dieu qui dirige toutes les actions de ce monde dont il est le juge, le parlement étoit devenu le dépositaire de l'autorité souveraine, et le statut de la onzième année du règne de Henri VII justifioit tout ce qui avoit été fait par ordre de cette autorité. On lui répondit par un sophisme, c'est que Charles II, en vertu des droits de la succession, avoit été constamment roi « de facto. » On représenta au roi que la défense de Vane étoit un crime de plus puisqu'il faisoit l'apologie de la rébellion, et le monarque signa l'ordre d'exécution. On conduisit Vane à l'esplanade de la Tour, et, avec une rare présence d'esprit, il commença la défense de ses principes; mais l'ordre étoit donné de l'interrompre et le bruit des trompettes le réduisit au silence. Il subit son sort avec un courage qui ne se démentit pas un instant. Lambert au contraire, si intrépide au champ de bataille, trembla et s'avilit devant la cour de justice; il fut condamné à mort, mais sa peine fut commuée en un exil perpétuel dans l'île de Guernesey; on le transféra ensuite dans l'île de Saint-Nicolas de Plymouth, où il mourut en 1684.

Les presbytériens furent dépossédés de leurs emplois par un acte dit de corporation qui exigeoit une renonciation formelle à la ligue solennelle et au covenant, le renouvellement des serments d'allégeance et de suprématie, et la déclaration qu'il étoit illégal et horrible de prendre les armes contre le roi, sous quelque prétexte que ce fût. Ainsi fut établie la doctrine de l'obéissance passive. Un acte dit d'uniformité statua que le livre de commune prière et d'ordination, tel qu'il venoit d'être amendé par la convocation du clergé, seroit exclusivement en usage, et tout ecclésiastique à bénéfice fut tenu de déclarer son consentement à ce qui y étoit prescrit et ordonné. Une clause blessa gravement les esprits; elle portoit que nul ne pouvoit administrer le sacrement ou prétendre à une promotion s'il n'avoit reçu l'ordination épiscopale. Le triomphe des évêques devint complet; ils reprirent leurs places au parlement; les cours spirituelles furent rétablies, et toutes les espérances qu'avoit fait naître la déclaration de Breda s'évanouirent.

La sollicitude royale se tourna bientôt vers l'Écosse. Charles ordonna que les membres existants du comité des états qu'il avoit nommés avant sa funeste expédition de 1651, reprissent les rênes du gouvernement. Le comte de Glencairne fut nommé lord chancelier; le comte de Middleton, lord commissaire; le comte de Lauderdale, secrétaire d'état; le comte de Rothes, président du conseil, et le comte de Crawford, lord trésorier. Le parlement fut convoqué à Édinbourg (1er janvier 1661), et composé d'hommes si déréglés qu'on lui donna le nom de « parlement ivrogne. » Cette chambre entreprit d'anéantir le covenant et de mettre



Portrait de Charles II.

un frein à la présomption des partisans de l'église presbytérienne. Il rendit au roi le droit de commander les armées, de nommer les principaux officiers de l'état, de convoquer les parlements et de les dissoudre, de conclure des traités, de déclarer la guerre et de rétablir la paix. Il défendit de s'engager à l'avenir dans le covenant, exigea de tout individu occupant un emploi, une renonciation à cet acte et une reconnoissance de la suprématie du roi. Le clergé réclama vainement; ses pétitions furent rejetées avec dédain par Middleton. Le lord commissaire alla plus loin encore; il obtint l'annulation, par un acte général, de tous les actes des parlements écossois passés depuis vingt-huit ans. Ainsi fut abattue cette église d'Écosse, première cause des malheurs arrivés à la famille royale, et bientôt quatorze prélats allèrent recevoir à Londres leur consécration de la main de l'évêque Sheldon. Cela ne suffisoit pas encore aux partisans vindicatifs de la restauration; il leur falloit aussi des échafauds et de sanglants sacrifices. Le marquis d'Argyle qui avoit placé la couronne sur la tête de Charles II, à Scone, accourut à Londres pour offrir ses services et ses hommages au monarque réconcilié avec ses sujets; mais il fut arrêté et conduit à la Tour; Charles l'envoya en Écosse pour être jugé

par le parlement, composé des ennemis du malheureux marquis. Argyle, qui n'attendoit aucune justice de leur part, renonça à se défendre en invoquant la clémence du souverain et l'amnistie jadis accordée à Stirling. La décision restoit suspendue, lorsque Monk eut l'infamie de produire quatre ou cinq lettres que l'accusé lui avoit jadis écrites confidentiellement. On y trouva des expressions d'attachement pour le protecteur, et de blâme sur la conduite de Charles, et Argyle fut condamné à mort. Il marcha vers l'échafaud avec un courage qui trompa la haine de ses ennemis. Une machine récemment inventée, et nommée *the maiden* (la jeune fille) (1), servit à lui couper la tête, que l'on exposa sur une pointe de fer où jadis avoit été attachée celle de Montrose. Argyle passoit pour avoir contribué à la mort de ce chef de partisans. Les formes judiciaires furent d'ailleurs toutes violées dans cet inique procès. L'immense fortune d'Argyle avoit tenté la cupidité de ses ennemis; ils espéroient s'enrichir de ses débris, et, dans ce honteux espoir, ils condamnèrent aussi à mort le fils aîné du marquis. Charles toutefois lui fit grâce, le mit en liberté après quelques mois de prison, le créa comte, et lui rendit presque toutes les propriétés de son infortuné père. L'un des plus influents prédicateurs covenantaires, le ministre Cuthrie, périt peu de temps après sur le même échafaud, en menaçant la nation des plus terribles vengeances de Dieu. Il fut suivi du capitaine Govan, homme dont la nullité auroit dû faire oublier le crime, partagé par tant d'autres, d'avoir embrassé le parti de Cromwell. Ces trois exécutions calmèrent un moment la frénésie des royalistes purs. Les troupes angloises furent retirées l'une après l'autre. On démolit les fortifications qui sembloient devoir maintenir l'Écosse dans un perpétuel esclavage, et la nation parut recouvrer en partie sa liberté civile.

Les aventuriers anglois et les officiers qui, durant la révolution, s'étoient partagé les terres des Irlandois catholiques, avoient convoqué à Dublin une convention de députés propriétaires protestants et offert à Charles la soumission de son royaume d'Irlande; ils lui envoyèrent une somme d'argent, et, par ce moyen, ils obtinrent que les lois pénales contre les catholiques seroient rigoureusement exécutées. Le roi ordonna le rétablissement de l'épiscopat, et cette hiérarchie fut remise en possession paisible de ses anciennes prérogatives, malgré l'opposition d'une partie des ministres presbytériens. Mais il restoit à régler les droits des différents propriétaires sur les biens fonds de l'Irlande. Une déclaration de Charles à cet égard souleva les plus grandes difficultés. Les terres destinées aux restitutions furent d'abord presque épuisées par des concessions imprévoyantes faites au clergé, aux ducs d'York, d'Albemarle et d'Ormond; aux comtes d'Orrery, de Kingston, de Massarene, de Montrath et d'autres: de sorte que lorsqu'il fallut pourvoir aux restitutions ou aux indemnités dues à plus de trois mille catholiques, expropriés ou transplantés au-delà du Shannon à cause de leur attachement à la cause royale, lorsqu'il fallut régler le sort de la plupart des officiers qui avoient suivi le roi sur la terre étrangère, le gouvernement se trouva dans l'impossibilité de le faire. On ne tint aucune des promesses si solennellement données, et, par une des mesures les plus oppressives, les plus iniques dont il soit fait mention dans les annales des nations, on priva les réclamants de tous leurs droits actuels et de tout espoir pour l'avenir. On fit valoir, pour colorer cette injustice, la nécessité de maintenir en Irlande l'ascendant des protestants et celle de rattacher au gouvernement les personnes qui avoient obtenu des établissements sous le protectorat.

Autant la cour d'Olivier Cromwell avoit été rigide, adonnée aux actes de piété et aux pratiques vertueuses, du moins en apparence, autant celle de Charles II se montroit ouvertement amie des plaisirs et de la dissolution. Le monarque anglois prétendoit

(1) Cette machine étoit presque semblable à la guillotine.

imiter Louis XIV et ne lui céder ni en splendeur dans les fêtes, ni en amours dans le nombre et le choix de ses maîtresses. La première femme qui éblouit les courtisans de l'éclat d'un tel scandale fut Barbara Villers, fille du vicomte Grandison, et mariée à un Irlandois nommé Palmer. Le jour même de son arrivée dans la capitale, le roi lui donna le rang de maîtresse en titre. L'empire de cette femme sur le cœur de Charles dura un grand nombre d'années, et souvent il perdoit près d'elles les heures qu'il avoit promises à son conseil dans les circonstances les plus importantes. Les mœurs des ducs d'York et de Gloucester, aussi corrompues que celles du roi, devinrent cependant pour les cavaliers des modèles qu'ils s'empressèrent d'imiter. Henri de Gloucester mourut six mois après la restauration (septembre 1660). Jacques d'York épousa en secret une femme fort laide, mais spirituelle, la fille du chancelier Hyde. Ce mariage, qu'il fallut bientôt apprendre au roi, fut beaucoup blâmé par le monarque, mais promptement pardonné. La reine mère et la princesse d'Orange ne cédèrent pas si facilement : Jacques en reçut les reproches les plus amers, et elles produisirent contre la fille du chancelier le témoignage de Charles Berkeley qui affirmoit sous serment qu'Anne avoit été jadis sa maîtresse. Le comte d'Arran, Talbot Killigrew, et Jermin, donnèrent de nouveaux détails sur sa conduite déréglée; mais celui qui parut déplorer le plus hautement la honte de la famille royale, en conseillant au roi d'envoyer à la Tour cette femme présomptueuse, ce fut le chancelier Hyde lui-même. En vertu de son autorité paternelle, il renferma sa fille coupable dans une chambre de sa maison, où Jacques trouva cependant un assez libre accès, et s'agita tellement pour prouver sa colère et son dévouement, qu'afin de consoler ce bon père, le roi l'éleva à la pairie sous le titre de baron de Hindon, et lui fit présent de vingt mille livres sterling. Anne cependant mit au jour un fils, et protesta sur son lit de douleur que Jacques étoit bien le père de cet enfant, et qu'elle lui avoit toujours été fidèle. L'affection du duc, ébranlée par les propos de Berkeley, se reveilla lorsque celui-ci eut déclaré que ses accusations étoient calomnieuses. Il reconnut hautement sa paternité, donna le titre de duchesse d'York à la fille du chancelier, et finit par obtenir le consentement de la reine-mère. Charles négocia ensuite le mariage de sa plus jeune sœur Henriette avec Philippe duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Il lui restoit à se marier lui-même, et l'ambassadeur portugais lui fit offrir la main de dona Catarina, sœur d'Alphonse, roi de Portugal. La politique du cabinet de Versailles, intéressee à ce que ce royaume ne fût pas une seconde fois incorporé à l'Espagne, insistoit fortement sur les avantages que Charles devoit retirer de ce mariage, une dot de cinq cent mille livres sterling, la possession de Tanger sur la côte d'Afrique, celle de Bombay aux Indes orientales, et un libre commerce avec le Portugal et ses colonies. Cependant la religion de la princesse, qui étoit nécessairement catholique, et l'imminence d'une guerre avec l'Espagne, qui, de son côté, avoit offert au roi la main d'une des princesses de Parme, présentoient de grands obstacles; mais Louis XIV les détruisit en prêtant à Charles une somme de cinquante mille livres sterling, afin qu'il pût acheter des voix au parlement, et en prenant l'engagement de lui faire une avance de deux millions de francs si la guerre éclatoit entre l'Angleterre et l'Espagne. Le conseil approuva à l'unanimité la recherche de la princesse Catarina; les deux chambres y donnèrent leur adhésion, et Montague, comte de Sandwich, reçut le commandement d'une flotte et la mission d'amener la future reine en Angleterre. Cet amiral prit possession de la ville de Tanger et conduisit l'infante portugaise au port de Spithead, où Charles vint la recevoir le 20 mai 1663.

La jeune reine n'étoit pas dépourvue de beauté; elle brilloit par les qualités du cœur, et son esprit, sa grâce, sa bonté, parurent avoir séduit le roi. Il alla s'établir avec elle à Hamptoncourt, et les deux époux

vécurent pendant quelques jours dans une édifiante union. Mais madame Palmer, créée comtesse de Castlemaine, avoit donné un fils à l'amoureux Charles, et, dans cette circonstance, il avoit promis à sa maîtresse de la nommer dame de la chambre de la reine. Lady Castlemaine rappela sa promesse au roi, qui la prit par la main et la présenta à la reine devant toute la cour. Catherine n'ignoroit pas que cette femme étoit sa rivale; elle fit quelques efforts pour la recevoir avec grâce; mais une vive émotion la saisit; elle versa des larmes en abondance; le sang lui jaillit du nez avec force; elle tomba dans d'effrayantes convulsions, et il fallut la transporter dans son appartement. Cet incident, considéré par lady Castlemaine comme un affront, fut regardé par le roi comme une offense grave à sa propre personne; il dit avec colère qu'il ne s'abaisseroit point à se soumettre aux caprices d'une femme, et que son honneur l'obligeoit à faire réparation à lady Castlemaine. Ormond et Clarendon essayèrent de lui démontrer que la nomination de sa maîtresse aux fonctions de dame de la chambre étoit aussi cruelle pour la reine que peu décente en elle-même. Charles répondit que quiconque s'opposeroit à sa volonté deviendroit l'objet de sa colère. Il renvoya les femmes portugaises que l'infante avoit amenées, fit insulter l'ambassadeur, et tous les jours introduisit sa maîtresse dans l'appartement de la reine, qui se tenoit à l'écart, silencieuse et peu remarquée, tandis que sa rivale étoit honorée des attentions du roi et des courtisans. La reine céda enfin et accepta les services de sa dame d'honneur; mais Charles ne revint pas à elle, l'empire de lady Castlemaine étoit établi: le roi assistoit à ses soupers, à ses fêtes, prodiguoit les places selon ses désirs, et finit par la nommer duchesse de Cleveland avec réversion de titre sur les deux enfants que cette femme lui avoit donnés. La reine, par une conduite pleine de dignité, s'acquit promptement l'estime de l'Angleterre. Charles adjoignit bientôt à la duchesse une autre beauté du nom de Stuart, lady Blantyre, et força la Castlemaine à l'admettre à ses soupers.

Les embarras pécuniaires s'accroissoient cependant au milieu de ces honteuses dissolutions. La dot de l'infante étoit dissipée, et le chancelier, dans l'épuisement de toutes les ressources légales, conseilla au roi de vendre Dunkerque à la France. Charles adopta cette idée; il en conféra avec le duc d'York, le duc d'Albemarle et le comte de Sandwich, qui reconnurent avec toute la souplesse des courtisans que la mesure étoit opportune, attendu que l'entretien de la place étoit extrêmement onéreux. La négociation s'ouvrit avec l'ambassadeur de France d'Estrades. Clarendon demanda douze millions de francs; d'Estrades en offrit deux, puis quatre, et le marché fut enfin conclu pour cinq millions. Louis XIV les paya en ses billets qu'il fit racheter par un agent, et il gagna cinq cent mille francs sur l'escompte. La nouvelle de la vente de Dunkerque ne fut reçue du public qu'avec l'expression du plus profond mécontentement. On prétendit que Clarendon avoit reçu des sommes énormes du roi de France pour décider son souverain à cette honteuse transaction, et le magnifique hôtel qu'il fit bâtir à cette époque en reçut le nom épigrammatique de Dunkerque-House. Un parti formidable menaça de ce moment le chancelier d'une accusation capitale.

Les catholiques, les presbytériens, les indépendants, avoient toujours espéré que le roi finiroit par accorder, selon les termes de la déclaration de Breda « la tolérance pour » les consciences délicates, » et cependant l'acte d'uniformité étoit sévèrement exécuté. Ils réclamèrent avec énergie la suspension des lois pénales. Charles répondit qu'il demanderoit au parlement un acte qui le mit en état d'exercer, à la satisfaction du plus grand nombre, un pouvoir qu'il croyoit inhérent à la couronne. Cette déclaration nouvelle fit dire par les épiscopaux et les intolérants que sans doute il avoit apostasié, parce qu'un protestant ne pouvoit montrer aucune indulgence pour les catholiques. Charles, qui flottoit entre la religion dont il faisoit ouvertement profession et la foi romaine, pour laquelle

il conservoit une secrète inclination, essaya de se disculper en engageant le parlement à porter de nouvelles lois pour arrêter les progrès du papisme; mais en même temps le lord garde du sceau privé présentoit à la chambre des pairs un bill tendant à donner au roi le droit de dispenser, à sa volonté, des serments, des signatures, ou même de toute obéissance aux doctrines et à la discipline de l'église établie. La plus vive agitation se manifesta à la lecture de cette proposition. L'opposition prétendit que c'étoit donner au schisme une existence légale, et multiplier, au grand détriment de la tranquillité publique, les sectes et les sectaires. Le bill fut dédaigneusement abandonné. Charles s'en prit aux évêques, qu'il accusa d'ingratitude et de bigoterie; il les priva des marques de respect qu'il leur avoit données jusqu'à ce jour, et les livra aux sarcasmes irréfléchis de ses courtisans. Les chambres lui demandèrent bientôt après, par une adresse, une proclamation qui exilât du royaume tous les prêtres catholiques sous peine de mort. Il fallut bien y acquiescer, et comme chaque pas en entraînoit un autre, les intolérants réclamèrent l'exécution des lois pénales contre les dissidents, catholiques et sectaires de toute espèce. Une insurrection d'enthousiastes eut lieu dans le Yorkshire et le Westmoreland (octobre 1663). C'étoient des hommes de la cinquième monarchie; poursuivis, défaits et arrêtés par les troupes du duc de Buckingham, ils prétendirent se justifier en disant que le parlement avoit duré plus de trois ans et qu'ils s'étoient assemblés en vertu d'un acte de Charles Ier, donné dans la seizième année de son règne, afin de choisir leurs députés. Ils furent punis, et Charles demanda aux chambres l'annulation d'un acte qui fournissoit de tels prétextes à des réunions séditieuses. On rapporta en effet la clause qui ordonnoit aux sheriffs de tenir des élections tous les trois ans, nonobstant la volonté du roi. Mais en même temps le monarque fut forcé de consentir à un acte contre les conventicules, qui déclaroit que toute assemblée de plus de cinq personnes, pour motif de religion, étoit séditieuse et illégale, et prononçoit des amendes contre les délinquants. La récidive étoit punie de six mois de prison, et à la troisième fois on appliquoit la peine de la déportation pour sept ans. Cette mesure intolérante et rigoureuse s'appliquoit aux catholiques comme à tous les sectaires, quels qu'ils fussent, et ne profitoit qu'à l'église épiscopale, dont elle fut le triomphe. C'étoit la violation la plus complète d'une promesse solennelle. Elle entraîna les dénonciations les plus vexatoires, des amendes, des persécutions, des emprisonnements sans nombre; mais ses rigueurs retombèrent spécialement sur les quakers, qui pensoient que leur devoir les obligeoit à confesser publiquement leur croyance. On les déporta par milliers.

Charles vivoit en paix avec les puissances étrangères lorsque la rivalité commerciale de l'Angleterre et de la Hollande vint le décider à tirer l'épée et à se livrer aux chances incertaines de la guerre. La compagnie d'Afrique, présidée par le duc d'York, achetoit de la poudre d'or aux côtes de Guinée, et en tiroit des esclaves qu'elle vendoit aux colons des Indes orientales. La compagnie hollandoise entreprit de traverser les progrès des agents du commerce de l'Angleterre, et construisit des forts sur la côte d'Afrique. Les négociants de la Cité s'effrayèrent pour leurs intérêts, et demandèrent la guerre par l'organe de Jacques, dont Charles repoussa d'abord les sollicitations. Les négociants portèrent leurs plaintes à la chambre des communes (1664, 21 mars); ils alléguèrent que le traité passé entre Cromwell et les Hollandois n'avoit pas été exécuté par ces derniers, et que les pertes qui en résultoient pour le commerce de l'Angleterre s'élevoient à plus de huit cent mille livres sterling, d'après le calcul le plus modéré. Les communes prièrent le roi de prendre des mesures efficaces pour redresser des torts aussi graves, et promirent de l'aider de leurs fortunes et de leurs vies. Les lords les appuyèrent, et Charles, qui conservoit des ressentiments personnels contre la faction du grand pensionnaire de Witt, qui

l'avoit abreuvé d'outrages durant son exil, conçut l'espoir de s'en venger. Les Hollandois s'étoient emparés de la forteresse du cap Corse. La compagnie africaine envoya sur les lieux quelques bâtiments armés en guerre, sous le commandement de sir Robert Holmes, qui trouva, en visitant un vaisseau hollandois, des documents d'un caractère si hostile, qu'il jugea convenable de prendre lui-même l'offensive. Il attaqua les forts de Gorée, s'en empara ainsi que du cap Corse, détruisit plusieurs factoreries, et se rendit dans la mer du sud, où il donna le nom de New-York à la Nouvelle-Amsterdam. Aux réclamations de l'ambassadeur de Hollande, Charles répondit que Holmes avoit agi sans son aveu, et qu'il le feroit mettre en jugement à son retour. Cette réponse évasive ne trompa point l'esprit pénétrant du pensionnaire. Ruyter, qui commandoit dans la Méditerranée, reçut l'ordre d'aller détruire aux Canaries quelques bâtiments de pirates, mais ses instructions secrètes lui prescrivoient de venger la Hollande. En effet, il usa de représailles à l'égard des Anglois sur la côte d'Afrique, et, passant aux Indes occidentales, s'empara de vingt vaisseaux de commerce. A la nouvelle de l'entreprise de Ruyter, deux flottes angloises parcoururent les mers du nord et capturèrent cent trente voiles hollandoises. Les passions populaires, exaltées par ce succès, ne marchandèrent point à Charles les subsides dont il avoit besoin, et les chambres votèrent deux millions cinq cent mille livres sterling pour les frais que devoit entraîner la déclaration de guerre, qui fut publiée (1665, 2 février). C'est à dater de ce bill financier que l'ancienne méthode de voter des subsides par dixièmes et quinzièmes fut abolie, et qu'ils furent remplacés par des taxes levées par douzièmes sur les comtés. Les biens du clergé ne furent pas exempts de ce nouveau système d'imposition, et les bénéficiers, qui jadis avoient le privilége de se taxer eux-mêmes, obtinrent en retour celui de voter aux élections comme francs tenanciers. Ainsi l'église anglicane abandonna un droit assez illusoire pour un avantage bien réel.

Une flotte formidable sortit peu de temps après des ports de l'Angleterre. Elle étoit divisée en trois escadres : la rouge, sous les ordres du duc d'York, qui avoit le commandement général; la blanche, sous ceux du prince Rupert; et la bleue, sous le comte de Sandwich. Jacques avoit son pavillon sur le *Royal-Charles*, et quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de ligne, sans compter les frégates et les brûlots, lui obéissoient. Le 3 juin il rencontra la flotte hollandoise, composée de cent treize bâtiments de guerre, commandée par l'amiral Opdam. Le combat s'ouvrit par un feu terrible, qui dura quatre heures consécutives. Les efforts de l'ennemi se dirigeoient principalement sur le *Royal-Charles*, et près de l'intrépide Jacques furent tués le comte de Falmouth, le lord Muskerry, et le fils du comte de Burlington. Jacques, couvert du sang de ses amis, obtint enfin une supériorité marquée sur l'ennemi. Il s'aperçut que le feu se ralentissoit à bord de l'*Eendracht*, où se déployoit le pavillon d'Opdam; il fit redoubler le sien, et bientôt le vaisseau hollandois sauta avec un épouvantable fracas : six cents hommes qui le montoient et l'amiral périrent dans l'explosion. Sept autres vaisseaux furent consumés par un brûlot. Les Hollandois prirent la fuite; la nuit survint; Van Tromp en profita pour empêcher une funeste dispersion, et le lendemain les Anglois aperçurent leurs adversaires à l'ancre et à l'abri, derrière les bas-fonds de Lowestoff. La victoire d'ailleurs étoit complète : l'ennemi avoit perdu quatre amiraux, sept mille hommes, et dix-huit vaisseaux. L'escadre de Jacques n'avoit à regretter qu'un bâtiment de cinquante canons et la mort d'environ six cents hommes; mais parmi ceux-ci l'on comptoit les amiraux Lawson et Sampson, et les comtes de Marlborough et de Portland.

La nouvelle de ce glorieux succès, qui devoit exciter au plus haut degré l'enthousiasme des Anglois, les trouva plongés dans une terreur qui ne leur permit pas d'en apprécier tous les avantages. Une maladie pestilentielle,

sortie, à ce que l'on croyoit, de la paroisse de Saint-Gilles, s'étoit répandue dans les paroisses voisines, avoit pénétré dans la Cité, et menacé White-Hall. Les principaux habitants de Londres quittèrent la ville, et furent bientôt suivis de la famille royale. L'émigration devint telle que les villes voisines se levèrent en armes pour éviter la contagion, et formèrent un cordon autour de la capitale. Quarante mille domestiques se trouvèrent bientôt sans asile, et plus de cent mille ouvriers furent privés de travail. Les personnes aisées répandirent d'abondantes aumônes; le roi donnoit mille livres sterling par semaine, et tout ce qui composoit la cour l'imitoit dans sa générosité. On divisa les paroisses en districts, et dès que la maladie se déclaroit dans une maison, une croix rouge d'un pied de long, peinte sur la porte avec les mots : Seigneur, ayez pitié de nous! en prévenoit le public. De ce moment cette porte étoit condamnée et ne se rouvroit qu'un mois après, lorsque tous les habitants avoient péri. Cette mesure désastreuse réduisit au désespoir une foule d'infortunés qui tentèrent de s'échapper par tous les moyens, et qui portèrent au dehors le germe de la contagion. Lorsqu'ils étoient repris et reconnus malades, on les mettoit à mort comme coupables de félonie; et s'ils avoient recouvré la santé, on les traitoit comme des voleurs ou des vagabonds. Des tombereaux précédés d'une cloche parcouroient les rues durant la nuit; on y jetoit par les fenêtres les corps des victimes de la journée; et, sans cercueils, sans services funèbres, sans cortége de parents ou d'amis, les cadavres étoient déposés dans les fosses communes creusées aux cimetières les plus proches. Les scènes d'infortune et de désolation que fit naître cette effrayante épidémie ne furent dépassées dans leur douloureuse horreur que par la brutalité, la dépravation, l'atrocité des crimes commis par les misérables que l'on chargea du service des inhumations. Le délire fanatique s'empara aussi de cet événement : une épée de flammes s'étendoit, disoit-on, toutes les nuits, de Westminster à la Tour, et des multitudes entières croyoient l'apercevoir; les esprits des morts erroient autour des fosses où leurs corps gisoient pêle-mêle, et la foule superstitieuse s'y rassembloit pour les entretenir et leur promettre des prières; un prophète parcouroit les rues en s'écriant comme Jonas : « Encore quarante jours, et Londres » sera détruite! » Un autre, marchant à pas précipités, s'arrêtoit dans les carrefours, et d'une voix sépulcrale, dénonçant les jugements de Dieu contre les coupables habitants de la capitale, terminoit ses imprécations par les mots : « Oh! que le Seigneur est » grand et terrible! » Le désespoir remplissoit toutes les ames. Londres étoit un vaste théâtre de misère et de désolation, de débauche et d'impiété, d'indifférence et de résignation personnelle; il sembloit que la crainte eût détruit tous les liens sociaux, eût anéanti toutes les vertus. On entendoit les hurlements d'une joie détestable dans les tavernes, dans les lieux de prostitution, près du lit d'où s'échappoit le cri de la douleur. Des rues entières étoient privées d'habitants, les maisons ouvertes et dévastées; les amis, les parents, se détournoient pour éviter un contact qui pouvoit donner la mort, et la mort frappoit sans relâche, nonobstant l'égoïsme des précautions. Dans une seule semaine, en septembre 1665, plus de dix mille victimes succombèrent sous la violence croissante de l'épidémie. La malignité de la contagion céda cependant aux grands vents qui régnèrent, et aux froids de l'hiver. Au mois de février 1666, le roi revint à White-Hall; la cour le suivit, et Londres se repeupla; mais cent mille personnes avoient péri. La maladie s'étoit successivement développée dans le reste du royaume; elle sévit en plusieurs lieux jusqu'à l'hiver suivant, et l'on assure qu'elle enleva plus de trois cent mille individus.

Dès que les ravages de cette peste se furent arrêtés, la guerre avec la Hollande reprit une nouvelle activité. Le roi défendit au duc d'York, héritier présomptif de la couronne, d'exposer désormais ses jours aux

chances fatales d'un combat, et le comte de Sandwich reçut le commandement général de l'escadre. Deux flottes hollandoises, venant l'une de Smyrne, l'autre des grandes Indes, et dont le chargement étoit évalué à plus d'un million de livres sterling, s'étoient réfugiées dans le port neutre de Bergen en Norwége. On séduisit le roi de Danemark, et il consentit à favoriser les Anglois, à condition de recevoir la moitié du profit. Cet infâme traité fut déjoué par la probité du gouverneur de Bergen. Il affirma n'avoir pas reçu de Copenhague des instructions suffisantes pour laisser commettre un tel guet-à-pens, et lorsque l'amiral anglois Tyddiman voulut passer sous le canon du château pour s'emparer des vaisseaux ennemis, la garnison ouvrit le feu le plus vif sur les assaillans, qui furent forcés de reprendre le large avec de grandes pertes. Sandwich parvint toutefois à rejoindre la flotte hollandoise, lorsqu'elle se dirigea vers le Texel. Il s'empara de huit vaisseaux de guerre, de deux galions des Indes et de vingt navires de diverse grandeur; mais la cupidité de ce général et des amiraux sous ses ordres priva l'état de la valeur des cargaisons qu'ils s'approprièrent honteusement. Sandwich, accusé de dilapidation, perdit son commandement; mais il fut nommé ambassadeur en Espagne. Le plus léger détournement commis par un simple employé eût conduit le malheureux au gibet.

Les persécutions avoient continué même durant la peste. Le parlement qui s'assembla à Oxford (11 octobre 1666) commença par voter libéralement un supplément de deux cent cinquante mille livres sterling pour les frais de la guerre, et un présent de cent vingt-huit mille livres pour le duc d'York. Il s'occupa ensuite des exilés qui avoient pris de l'emploi dans les Provinces-Unies, et frappa d'un bill d'attainder tous les Anglois qui resteroient au service des États, après un délai déterminé. Le même bill d'attainder fut lancé contre le colonel Danvers, Rathbone, Tucker, et six autres individus prévenus d'avoir voulu brûler la Cité et s'emparer de la Tour. Ils furent exécutés, à l'exception de Danvers, qui parvint à s'échapper. Ce ne fut pas tout. Un grand nombre de ministres orthodoxes avoient abandonné leurs ouailles pendant l'épidémie, et les presbytériens destitués avoient saisi cette occasion pour montrer un noble dévouement et braver la mort en administrant les secours de la religion à leurs frères infortunés. La jalousie de leurs rivaux se prévalut de ce que la loi avoit été violée; elle ne vit qu'une haute trahison dans cette contravention généreuse, et le parlement rendit un acte qui défendoit à tout ministre non conformiste d'approcher dans un rayon de cinq milles d'aucune des villes qui envoyoient des députés à la chambre des communes, sous peine d'une amende de quarante livres sterling et d'un emprisonnement de six mois. Les évêques ajoutèrent de nouvelles rigueurs à « l'acte des cinq milles, » et la plupart des dissidents furent forcés de s'établir avec leurs familles dans des lieux écartés, en proie à la misère, mais plus honorés que jamais par leurs sectateurs.

Les Hollandois, en vertu d'un traité d'alliance conclu avec la France en 1662, réclamèrent l'appui de Louis XIV dont l'ambassadeur notifia au roi Charles que s'il ne faisoit ses efforts pour rendre la paix au continent, la France se verroit dans l'obligation de prendre parti contre lui. Charles, blessé dans son amour-propre par le ton de supériorité qu'avoit pris l'envoyé de Louis XIV, répondit avec hauteur, et la rupture entre les deux puissances fut déclarée. Le roi de Danemark embrassa en même temps la cause des États, et au printemps de 1666 le prince Rupert et le duc d'Albemarle allèrent à la recherche des Hollandois et des François. Monk rencontra la flotte hollandoise, forte de quatre-vingt vaisseaux, à la hauteur de North Foreland (1er juin). Il attaqua l'ennemi avec courage sans doute, mais sans ordre, et l'escadre bleue fut entièrement mise hors de combat avant la nuit. Le lendemain le feu recommença; une partie des vaisseaux de Monk fut brûlée, et il ne lui en



Vue de Londres avant l'incendie de 1666, d'après Hollar.

resta que seize, qui, le surlendemain, prirent le parti de la retraite devant Ruyter. Le *Prince-Royal*, le plus beau vaisseau de la marine angloise, fit naufrage sur un banc de sable, et les autres eussent peut-être éprouvé le même sort si le prince Rupert, avec vingt vaisseaux de premier ordre, ne fût venu à leur secours. Le combat recommença avec vigueur; mais une brume épaisse vint séparer les ennemis, et les Anglois abandonnèrent le champ de bataille. La conduite de Monk fut sévèrement blâmée. Il remit en mer dès que les escadres furent réparées, et il alla insulter les côtes de la Hollande. Cent cinquante vaisseaux marchands, destinés au commerce de la Baltique, étoient réunis entre Ulie et Schilling. Il dirigea contre eux une division de chaloupes et de brûlots, et les livra aux flammes avec leurs cargaisons; le lendemain il réduisit en cendres la ville de Brandaris, composée de plus de mille maisons.

Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1666, un incendie éclata au sein de la Cité, chez un boulanger, dans une ruelle nommée Pudding-Lane, près de Fish Street; les maisons voisines, construites en bois et à toitures goudronnées, remplies de marchandises combustibles, se trouvèrent en flammes dans un instant. Les pompes étoient hors de service; l'eau manqua; le lord maire n'osa prendre aucune mesure décisive sans le consentement des propriétaires, et le vent qui souffloit de l'est avec une violence extrême porta le feu de toit en toit avec la rapidité de l'éclair, aux maisons les plus éloignées. La ville tout entière ne présenta bientôt plus d'autre spectacle que celui d'une immense colonne de flamme de plus d'un mille de diamètre qui, en s'élevant, se repliant et se divisant, remplissoit l'air d'innombrables parcelles de feu, et allumoit de nouveaux incendies.

Dans cet affreux malheur, la population exaspérée ne rêva que trahison : vingt mille républicains, étrangers, papistes, François, avoient mis le feu à la ville, avoient pris les armes et massacroient tous les Anglois qu'ils rencontroient; on avoit vu des hommes qui lançoient des boules de feu dans les maisons, d'autres qui portoient des paquets d'une substance inconnue d'où s'échappoient des flammes à volonté. Le désordre fut bientôt au comble; et parmi les hommes qui essayoient de sauver leurs familles et leurs biens, parmi ceux qui travailloient à éteindre l'incendie, ou ceux qui fuyoient un massacre imaginaire, ou encore ceux qui s'armoient pour combattre les assassins, la populace arrêtoit, maltraitoit, tuoit même les inconnus ou les personnes qu'elle soupçonnoit de papisme.

L'incendie parut se ralentir le 5 septembre. Le roi et le duc d'York, qui s'étoient portés partout où le danger étoit le plus grand, parvinrent, en détruisant des rangées de bâtiments, à sauver l'église du Temple, l'abbaye de Westminster et White-Hall. Le jeudi 6, le vent s'apaisa, et l'espoir rentra dans les cœurs; mais le feu reparut avec fureur dans le Temple, à Cripplegate, et aux environs de la Tour. On fit sauter des maisons avec de la poudre; on pratiqua ainsi de larges ouvertures, et l'on parvint à restreindre l'incendie aux quartiers déjà consumés. Les deux tiers environ de la capitale avoient péri. Treize mille deux cents maisons et quatre-vingt-neuf églises étoient réduites en cendres. Deux cent mille individus, dans le plus absolu dénuement, couchèrent sur la terre entre Highgate et Islington. Le roi, les princes, les grands de l'état, la population du reste du royaume, vinrent à leur secours, et on les répartit dans les villes et villages voisins où le couvert et les subsistances furent charitablement partagés avec eux. On accusa les papistes d'avoir commencé et propagé l'incendie de cette cité protestante, et l'on mit à mort un malheureux fou qui alla se dénoncer lui-même : ce n'étoit pas un catholique.

Le parlement se rassembla; mais on s'aperçut que le désastre récent avoit aigri les esprits, que le roi avoit perdu de sa popularité, et que l'immoralité de la cour faisoit naître d'énergiques censures. Le duc de Buc-

kingham, disgracié par le conseil de lady Castlemaine, se mit à la tête de l'opposition. Les communes votèrent dix-huit cent mille livres sterling, mais elles obtinrent que tous les prêtres catholiques et les jésuites quittassent le royaume, que toutes les personnes soupçonnées de papisme prêtassent le serment d'allégeance et de suprématie; que l'importation des moutons, des bêtes à cornes et des porcs venant de l'Irlande fût interdite, et qu'une commission d'enquête fût instituée pour examiner les comptes publics où l'on soupçonnoit de graves dilapidations. Charles avoit d'abord refusé son assentiment à ce dernier bill, mais on menaça lady Castlemaine d'un acte d'accusation, et le roi, pour la soustraire aux poursuites, accorda ce qu'on lui demandoit.

Les persécutions religieuses provoquèrent une insurrection en Écosse. Le peuple abandonnoit les églises aux nouveaux ministres nommés par les évêques, et suivoit en foule dans des granges ou dans les landes ses anciens pasteurs attachés au covenant. Les punitions les plus rigoureuses n'amenèrent aucun résultat, et l'on se vit obligé d'envoyer dans les provinces de l'ouest un corps de troupes commandé par sir Jacques Turner. Quelques covenantaires se réunirent, surprirent Turner, et le firent prisonnier. Étonnés de leur succès, ils résolurent, malgré leur petit nombre, de marcher sur Édinbourg; l'armée royale les força de rétrograder. Posté à Rullion-Green, leur commandant, le colonel Wallace, voulut, avec mille hommes seulement, tenir tête à l'ennemi. Deux de leurs ministres se placèrent dans leurs rangs pour les encourager; deux autres montèrent sur une éminence afin de prier pour eux. Les deux premiers furent tués au premier choc, et les insurgés prirent la fuite, laissant une cinquantaine de morts sur le champ de bataille et cent trente prisonniers. Les évêques, loin de solliciter en leur faveur une clémence utile, demandèrent leur exécution, et tous ces malheureux furent pendus à Dumfries, à Irvine, à Glascow, à Ayr, en protestant de leur attachement au covenant. Avant d'être mis à mort, ils furent appliqués à la torture, parce que, suivant l'usage, on supposoit une conspiration ourdie par l'étranger. La haute cour de justice fut forcée de reconnoître que la persécution seule avoit causé leur résistance, et le roi ordonna de traiter désormais les whigs avec moins de rigueur.

Un traité secret fut à cette époque conclu entre le roi de France et le roi d'Angleterre. Il fut convenu que les deux puissances cesseroient toute hostilité; que l'Angleterre ne donneroit aucun secours à l'Espagne; que la France rendroit les îles qu'elle avoit conquises aux Indes occidentales, stipulations qui plus tard devoient être consignées dans un traité ostensible. Tandis que Charles et Louis déposoient ainsi leurs inimitiés (1667), le grand pensionnaire de Witt et Ruyter sortoient du Texel avec soixante-dix voiles, et se présentoient à l'embouchure de la Tamise dans l'intention de la remonter jusqu'à Gravesend. Une autre division devoit détruire les vaisseaux à l'ancre dans la Medway. Le fort de Sheerness n'opposa aucune résistance aux Hollandois, et leurs brûlots incendièrent les navires disposés par Monk pour défendre la barre. La flotte ennemie remonta la rivière en triomphe; deux vaisseaux de guerre, placés en tête de l'escadre, répondoient par leurs feux à ceux des batteries, et les brûlots, continuant à s'avancer, réduisirent en cendres le *Royal Jacques*, le *London*, et le *Chêne-Royal*, les trois plus beaux vaisseaux de la marine angloise. Satisfaite de cette expédition, la première division hollandoise redescendit la Tamise et vint se rallier à la seconde division qui l'attendoit au Nore. Ruyter balaya ensuite la Manche, combattit avec succès sir Édouard Spragge, et rentra dans les ports de la Hollande. L'Angleterre tout entière s'indigna d'un pareil affront, et il se grava aussi profondément dans le cœur du roi que dans ceux de ses sujets. Mais alors les armées de Louis XIV, dirigées par Turenne, marchoient de victoire en victoire: Douai, Lille, avoient ouvert leurs portes, et les États jugèrent à por-

pos de traiter avec Charles II, afin de n'avoir à se défendre que de l'ambition de Louis XIV. Les Anglois conservèrent Albany et New-York, et confirmèrent à la Hollande la possession de l'île de Pulo-Ron. Un second traité de l'Angleterre avec la France rendit à Louis l'Acadie, et à Charles, Antigoa, Montserrat, et Saint-Christophe.

La peste, l'incendie de Londres, les calamités de la guerre, l'affront reçu dans la Tamise, les dérèglements de Charles, avoient aigri l'esprit public, et le roi, pour apaiser les murmures, parut disposé à sacrifier Clarendon qui s'étoit fait des ennemis dans toutes les classes. Le comte de Bristol l'accusa de haute trahison dans la chambre des lords. Mais quand il fallut spécifier les crimes énormes dont le chancelier s'étoit rendu coupable, on ne put citer contre lui que quelques propos qui annonçoient trop de présomption et de confiance en lui-même, mais qui n'avoient rien de criminel. Charles donna l'ordre d'arrêter l'accusateur; mais le comte de Bristol se déroba par la fuite à la prison. Buckingham qui avoit offensé Charles en défendant à la duchesse, sa femme, de rendre visite à lady Castlemaine, parvint à faire sa paix avec cette maîtresse en titre, fut rétabli dans ses emplois, et devint un des plus ardents ennemis de Clarendon. On rappela, pour perdre le chancelier, les énormes dépenses faites à son hôtel, le mariage de sa fille avec le duc d'York, et l'introduction dans la couche royale d'une princesse incapable d'avoir des enfants. Charles même parut prêter l'oreille à ces insinuations, et fit dire à Clarendon qu'il s'attendoit à recevoir sa démission. Le chancelier se rendit près du roi, lui déclara que donner sa démission seroit s'avouer coupable, et le supplia de ne point prêter sa puissance aux haines et à la colère de lady Castlemaine. Cette prière exaspéra le roi qui lui fit donner l'ordre de remettre le grand sceau de l'état aux mains de sir Orlando Bridgeman. Afin de consommer la ruine de Clarendon, Buckingham et Bristol qui avoit reparu à la cour, engagèrent la chambre des communes à le mettre en accusation. On lui reprocha des actes de corruption, des richesses mal acquises, la vente de Dunkerque aux François, et l'intention d'établir un gouvernement militaire. Les communes, en l'accusant devant la chambre des lords, demandèrent son arrestation provisoire que les pairs néanmoins refusèrent. Le roi commença cependant à trembler sur les suites de cette affaire; elle prenoit la même marche que celle de Strafford. Il fit proposer au comte de quitter secrètement le royaume. Clarendon regarda cette démarche comme indigne de son caractère. Ses ennemis irritèrent le monarque en répandant le bruit que le chancelier avoit traversé les amours du roi avec la belle miss Steward, que le duc de Richmond avoit épousée à l'instigation de Clarendon. Le comte crut devoir se défendre de cette calomnie dans une lettre au garde des sceaux. Charles la lut, la brûla, et dit froidement qu'il ne comprenoit rien à ces propos, mais qu'il ne concevoit pas que Clarendon restât encore en Angleterre. Le duc d'York enfin, ne pouvant rien obtenir de son frère, en faveur de son ancien favori, porta au comte de Clarendon l'ordre formel de se retirer sur le continent. Peu de jours après son départ, le parlement passa un acte de bannissement perpétuel, et fit brûler, par la main du bourreau, la justification que le comte lui avoit adressée. Clarendon, homme de talent et de caractère, n'étoit pas un ministre sans tache, mais il fut la victime des haines de parti.

Le nouveau cabinet (1668) reçut le nom de « la cabale du roi; » il se composoit du duc de Buckingham, de sir Henri Bennet lord Arlington, premier secrétaire d'état, du garde des sceaux Bridgeman, et de sir William Coventry, commissaire de la trésorerie. Buckingham et Arlington se détestoient mutuellement. Coventry, homme supérieur par son savoir et ses talents, déplaisoit au roi qui le nommoit le visionnaire. Bridgeman étoit à peu près nul.

Ce ministère envoya sir William Temple à la Haye, et cet ambassadeur conclut avec les États et la Suède, une transaction à la

quelle on donna le nom de triple alliance, et dont le but étoit de contraindre l'Espagne à faire la paix avec la France ou d'employer la force des armes contre Louis XIV, si les obstacles provenoient de ce monarque. Louis reçut avec une dédaigneuse indifférence la nouvelle de cette ligue ; mais, par suite de ses traités secrets avec l'empereur Léopold, il consentit au congrès d'Aix-la-Chapelle où une paix fut signée entre les deux puissances par laquelle les villes conquises dans la Flandre furent cédées à la France à perpétuité.

Le rétablissement de la paix favorisa la liberté du commerce, et cette époque fut la plus tranquille du règne de Charles II; mais les mœurs dissolues de la cour déposoient au fond des cœurs de graves mécontentements. Le premier ministre Buckingham qui entretenoit ouvertement un commerce adultère avec lady Shrewsbury, se battit en duel contre le comte de Shrewsbury et le tua ; l'infâme lady Shrewsbury, déguisée en page, gardoit le cheval du duc tandis qu'il combattoit contre son mari. Charles rendoit à la fois d'amoureux hommages à la duchesse de Cleveland, à la duchesse de Richmond, à Moll Davies, et à Nelly Gwin, l'une danseuse, l'autre comédienne. Il eut une fille de Moll Davies, et la maria dans la noble famille des Radclyffe. Nelly Gwin lui donna un fils qui fut le premier duc de Saint-Albans. Lady Castlemaine conservoit son empire en favorisant ces illicites amours.

Tandis que Buckingham ourdissoit mille intrigues pour procurer au roi l'argent que celui-ci dépensoit avec profusion et pour maintenir son propre crédit, le duc d'York vint confier à son frère qu'il étoit déterminé à embrasser la religion catholique ; Charles lui répondit qu'il avoit la même intention. Ils se consultèrent devant le lord Arundel, le lord Arlington et sir Thomas Clifford ; le premier étoit catholique ; les deux autres, quoique protestants, ne savoient même pas s'ils avoient une religion. Ils donnèrent au roi le conseil de s'adresser à Louis XIV et



Le roi Charles II et la reine ; gentilshommes.

de solliciter le secours de sa puissance dans cette circonstance épineuse. Le lord Arundel fut envoyé à la cour de France. Il offrit la coopération de l'Angleterre dans l'invasion projetée de la Hollande, moyennant un subside annuel, et pria Louis d'accorder à Charles une somme considérable afin qu'il pût réprimer les insurrections que causeroit une conversion aussi inattendue. Louis ne fit aucune objection au prêt d'argent, mais il représenta que les discordes religieuses agissoient avec la rapidité et la fureur d'un volcan, et que la conversion prématurée du roi d'Angleterre mettroit sa couronne et sa vie en danger. Charles convint que la tentative paroissoit une folie, mais il avoit des motifs pour croire qu'il lui seroit possible de réussir. Le traité fut signé quelques mois après. Il portoit que le roi d'Angleterre feroit publiquement profession de la foi catholique, qu'il s'allieroit à Louis pour faire la guerre à la Hollande; que le roi de France lui fourniroit deux millions tournois et six mille hommes; qu'en cas de guerre avec la Hollande, Charles mettroit six mille hommes et cinquante vaisseaux à la disposition de la France, et recevroit annuellement trois millions tournois. Nonobstant ce traité, le duc d'York fut le seul qui adopta la religion romaine. L'Église anglicane reprit une haute influence, et les dissidents parmi lesquels on distinguoit surtout les quakers, intrépides dans leur fidélité à leurs doctrines, éprouvèrent de nouveau les rigueurs de la persécution (1670). Charles paya de son assentiment à l'acte contre les conventicules, la concession d'un droit additionnel à l'entrée des vins étrangers dans le royaume.

Le jeune Crofts, que l'on disoit fils de Charles et de Lucy Barlow, avoit été appelé à Londres peu après la restauration. Le roi lui fit adopter la religion épiscopale, le créa duc de Monmouth, et lui donna en mariage la plus riche héritière de l'Écosse, la comtesse de Buccleugh. Buckingham, qui redoutoit l'avénement de Jacques à la couronne, essaya d'amener le roi à reconnoître Monmouth pour son successeur; mais Charles répondit qu'il aimeroit mieux le voir pendre que d'en faire son fils légitime. Buckingham ne fut pas déconcerté, et les théologiens insinuèrent au monarque que la stérilité d'une épouse étoit, dans certains cas, un motif licite de divorce; le roi parut adopter cette opinion; mais il falloit encore qu'il fût convaincu que des époux divorcés pouvoient légalement se remarier. Le lord Roos se chargea de lui en fournir un exemple. Lady Roos avoit été séparée de son mari, comme adultère, par sentence d'un tribunal ecclésiastique; le lord obtint de la chambre, dans une séance où Charles assistoit, et nonobstant la protestation de Jacques et de vingt-six pairs dont treize ecclésiastiques, un bill qui l'autorisoit à contracter un nouveau mariage. Charles n'osa cependant user de la liberté que lui ouvroit la décision du parlement, et le triomphe de Buckingham n'eut pas le résultat que celui-ci en espéroit. Afin de se distraire, Charles fit venir de France mademoiselle de Keroual, fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre qui venoit de mourir presque subitement: il la nomma dame de la chambre de la reine et elle devint une de ses maîtresses. Le roi la créa ensuite duchesse de Portsmouth.

La France, déterminée à faire la guerre à la Hollande, demanda les cinquante vaisseaux promis par le traité secret. Il falloit de l'argent pour les équiper, et l'on répandit le bruit qu'ils étoient destinés à garantir de toute insulte les côtes de l'Angleterre. On vota deux millions et demi sterling. Dans la discussion, un député proposa d'établir une taxe sur les théâtres; le ministre répondit que les théâtres contribuoient aux plaisirs de sa majesté. « Ces plaisirs, dit en riant sir John » Coventry, proviennent-ils des acteurs ou » des actrices? » La cour se trouva grièvement offensée de la plaisanterie, et le duc de Monmouth, afin de punir l'outrage fait au roi, chargea de la vengeance son lieutenant Sandy et O'Byron, fils du lord Inchiquin. Accompagnés de treize soldats, ils surprirent un soir Coventry dans Haymarket,



Funérailles du duc d'Albemarle. — Gentilshommes de sa maison.

le frappèrent, le renversèrent, et lui fendirent le nez avec un canif. La chambre, instruite de ce guet-apens, déclara qu'elle ne s'occuperoit d'aucune affaire publique jusqu'à ce que réparation eût été faite aux communes d'Angleterre blessées dans la personne d'un de leurs membres. Un acte déclara félonie l'action odieuse qui avoit été commise, et Charles n'osa intervenir en faveur de ses champions.

Monk mourut en 1670, abhorré du parti républicain qu'il avoit trahi, détesté du parti royaliste qui ne voyoit en lui qu'un transfuge. Charles avoit amplement récompensé ses services; il l'entoura constamment d'une grande considération et l'employa dans des postes difficiles et dangereux. La duchesse d'Albemarle, sa femme, qui avoit été sa blanchisseuse, puis sa maîtresse, le suivit au tombeau trois semaines après sa mort. Le duc fut inhumé dans la chapelle de Henri VII.

La duchesse d'York, fille du comte de Clarendon, paya aussi le dernier tribut à la nature (1671, mai). Elle avoit eu huit enfants, mais deux filles seulement lui survécurent, Marie et Anne qui toutes deux furent reines d'Angleterre. La duchesse avoit embrassé la religion catholique peu de temps avant sa mort; un moine franciscain lui administra le viatique en présence de cinq personnes, les seules qui fussent dans le secret de sa conversion; mais ce secret n'en fut pas un longtemps pour le public, qui remarqua avec surprise que, depuis deux ans, le duc d'York n'avoit pas reçu le sacrement d'après les formes de l'église anglicane.

Le ministère ou la cabale se composoit, en 1671, de cinq personnes : 1° Arlington, jadis sir Henri Bennet, orateur facile et agréable, esprit rusé sous des formes gracieuses, assez adroit pour suggérer toutes les mesures acerbes qui convenoient à Charles, sans les présenter ou les défendre lui-même, ce qui lui valut une grande réputa-

tion de modération : il passoit pour l'homme le plus poli de l'Angleterre. Charles, pour montrer l'estime qu'il lui portoit, lui demanda la main de sa fille, âgée seulement de cinq ans, pour le lord Harry, duc de Grafton, qu'il avoit eu de lady Castlemaine ; 2° Clifford, homme influent dans la chambre des communes, habile, éloquent, ambitieux, mais généreux, constant dans ses amitiés, ferme dans ses ressentiments, prompt et hardi dans l'exécution. La probité de ce commissaire de la trésorerie ne fut jamais mise en doute; 3° l'immoral, le prodigue, le léger Buckingham, dont Charles aimoit les folies, quoiqu'au fond il méprisât leur auteur. Buckingham dissipa en peu d'années une fortune de plus de vingt mille livres sterling de rentes en bonnes terres (cinq cent mille francs); 4° le duc de Lauderdale, soumis à toutes les volontés du souverain, couvrant de ses sarcasmes les craintes et les sinistres prédictions de ses collègues, ami sincère du covenant qu'il ne pouvoit s'empêcher de tourner en ridicule, ennemi des catholiques auxquels il prêtoit constamment son appui, partisan déclaré d'une monarchie limitée et constitutionnelle, et faisant exécuter avec rigueur les actes les plus arbitraires du pouvoir royal; 5° enfin sir Antony Ashley Cooper, jadis ami de Cromwell, faisant servir des talents du premier ordre à ses passions et à son intérêt ; il fut partisan de la cause royale tant que souffla pour elle le vent de la prospérité ; mais dès que l'adversité menaça de l'atteindre, il se fit le champion des droits populaires, et se démit de toutes les places qu'il occupoit à la cour.

Charles, déterminé à faire la guerre aux Hollandois, éprouvoit le besoin d'une somme plus forte que celle qui avoit été votée. Le subside promis par la France ne lui sembloit pas suffisant, et il adopta, pour compléter son trésor, la mesure financière la plus inique dont on eût parlé jusque alors. Diverses branches de revenus publics étoient engagées depuis plusieurs années aux capitalistes qui avoient avancé de l'argent au gouvernement, et l'échiquier acquittoit avec régularité ses obligations; une proclamation déclara que l'échiquier cesseroit pour une année ses paiements à tous les créanciers en vertu des garanties existantes, et promit en même temps de rattacher au capital les intérêts échus, et de donner six pour cent d'intérêt à ce nouveau fonds. Treize cent mille livres sterling furent ainsi placées à la disposition des ministres; mais plusieurs des capitalistes prêteurs se virent dans la nécessité de déclarer leur faillite; une foule de petits rentiers, de veuves et d'orphelins, tombèrent dans une profonde misère; le crédit commercial reçut un funeste ébranlement, et le gouvernement perdit le peu qu'il possédoit encore de popularité. Les ministres espéroient que l'enlèvement d'une flotte hollandoise qui revenoit richement chargée des produits du levant, leur rendroit toute leur prépondérance; mais les États, avertis du danger qui les menaçoit, avoient armé en guerre leurs vaisseaux marchands, et lorsque sir Robert Holmes les rejoignit à leur passage dans la Manche, il les trouva disposés à se défendre. Le combat dura deux jours; la flotte hollandoise parvint à gagner des parages hospitaliers, et les Anglois ne s'emparèrent que de quatre navires dont la cargaison ne couvrit pas les frais d'une expédition qui avoit honteusement précédé toute déclaration de guerre.

Les déclarations simultanées de la France, de l'Angleterre et de la Suède, contre la Hollande, parurent enfin (1672) accompagnées de l'énumération des griefs de chaque puissance, et la triple alliance annonçoit n'avoir d'autre but que de faire exécuter, dans leur véritable sens, les clauses du traité d'Aix-la-Chapelle. Une flotte, commandée par le duc d'York, ne tarda pas à se rallier à l'escadre françoise, sous les ordres du comte d'Estrées, dans la baie de Southwold où la flotte hollandoise vint les défier au combat. Ruyter avoit réparti ses soixante-quinze vaisseaux en trois divisions. Jacques, avec l'escadre rouge, attaqua Ruyter; Sandwich tint tête avec l'escadre bleue à Van-Ghent, et le comte d'Estrées se porta contre l'amiral

Bauker. Le combat fut terrible (28 mai). Le vaisseau le *Prince-Royal*, de cent canons, monté par le duc d'York, fut désemparé et forcé de prendre une remorque; le duc se mit dans un canot, traversa le feu de l'ennemi, et passa sur le *Saint-Michel* de quatre-vingt-dix canons où il hissa son pavillon. Sandwich s'empara, à l'abordage, d'un vaisseau de soixante-quatorze, et tua l'amiral Van Ghent; mais son vaisseau, le *Royal-Jacques*, mis hors d'état de manœuvrer, fut atteint par deux brûlots; en peu de minutes il devint la proie des flammes et sauta avec un horrible fracas; le brave Sandwich périt avec la presque totalité de son équipage. Vers le soir le duc fut encore forcé de transporter son pavillon à bord du *London*. Ruyter quitta le champ de bataille pour rejoindre l'escadre de Zélande que combattoit d'Estrées, et une partie des vaisseaux anglois fit voile pour se rallier à ce capitaine. Le duc, avec vingt-cinq bâtiments, resta au vent de l'ennemi. Les Anglois n'avoient en réalité perdu qu'un vaisseau de ligne, et les Hollandois en avoient trois à regretter. Le lendemain 29 et le 30 on s'observa de part et d'autre; mais les Hollandois allèrent chercher un abri dans les Wierings, et la flotte angloise rentra dans la Tamise.

Les conquêtes de Louis XIV, qui menaçoient d'allumer une guerre générale en Europe, avoient jeté quelque indécision dans l'esprit du roi; mais il resta fidèle à ses engagements, et, pour témoigner à ses ministres sa satisfaction de leur conduite, il donna le titre de comte au lord Arlington, éleva Clifford à la pairie sous le titre de lord Clifford de Chudleigh, créa le lord Ashley comte de Shaftesbury, et honora Buckingham et Arlington de l'ordre de la Jarretière. Shaftesbury remplaça bientôt dans la garde du sceau l'insignifiant mais probe Bridgeman, et siégea indécemment à la chancellerie avec une robe galonnée d'argent et des pantalons garnis de rubans. Il imagina même de monter à cheval dans la cérémonie de son installation et de se faire suivre par les juges et les avocats à cheval comme lui, ce qui excita dans les spectateurs les plus étranges risées. Il montra toutefois du désintéressement dans ses nouvelles fonctions, et rendit la justice avec promptitude et impartialité. Le lord Clifford reçut, peu de temps après, le bâton de grand trésorier que convoitoit Arlington, et ces deux ministres devinrent ennemis irréconciliables.

La session de 1673 s'ouvrit par un discours de Shaftesbury qui fit l'apologie de toutes les mesures prises en l'absence des chambres. Suivant lui, la guerre étoit populaire; Carthage, c'est-à-dire la Hollande, devoit être détruite, et la clôture de l'échiquier avoit été utile et honorable. La chambre des communes commença par annuler les élections qui avoient été faites sur des ordres signés du roi et non du président de la chambre, pour compléter le nombre de ses membres. Elle vota ensuite un subside de douze cent soixante mille livres sterling; puis, revenant sur la déclaration d'indulgence, faite par le roi en faveur des religions dissidentes, elle décida que les lois pénales en matière ecclésiastique ne pouvoient être suspendues que par un acte du parlement, et présenta une adresse dans ce sens. Charles répondit qu'il étoit disposé à consentir à tout bill qui lui paroîtroit plus propre que sa déclaration à maintenir la tranquillité en Angleterre; mais une seconde adresse implora une réponse plus complète et plus satisfaisante. Charles se crut outragé; il annonça qu'il dissoudroit le parlement plutôt que de recevoir la loi de ses ennemis. Le duc d'York et ses ministres applaudirent à cette velléité d'énergie. Charles se plaignit aux lords des empiétements de la chambre des communes, et sollicita leur avis; les lords se rangèrent à l'opinion du roi.

Louis XIV, en apprenant ce qui se passoit, craignit pour Charles les résultats d'une guerre civile, le fit exhorter, par l'intermédiaire de Colbert, à céder pour le moment, et lui promit des troupes et de l'argent pour l'aider à recouvrer ses droits en temps opportun. Charles accepta l'argent avec reconnoissance, mais il refusa les troupes. Il an-

nula sa déclaration et promit que la suspension momentanée des lois pénales ne tireroit jamais à conséquence. Le peuple de la capitale en témoigna sa satisfaction par des feux de joie et des illuminations, et les ennemis de la religion catholique demandèrent de nouvelles garanties. Ce fut Arlington, réputé papiste, qui le premier suggéra l'idée d'un « test. » La chambre des communes l'adopta en arrêtant que « tout individu qui » refuseroit le serment d'allégeance et de » suprématie, et de recevoir la communion » selon le rite anglican, seroit inhabile à » exercer aucun emploi civil ou militaire »; et elle présenta un bill pour exiger que toutes les personnes en place prêtassent le serment prescrit, reçussent le sacrement, et signassent une déclaration contre la transsubstantiation. Les dissidents, non catholiques, se trouvèrent placés par ce test dans une situation plus fâcheuse que celle où ils se trouvoient auparavant. La guerre continuoit entre l'Angleterre et la Hollande. Une flotte de soixante vaisseaux fut équipée, et l'on se demanda si le duc d'York prêteroit le serment du test afin d'en obtenir le commandement; mais il donna sa démission de tous ses emplois, et Clifford abandonna aussi la charge de trésorier. L'ambitieux Arlington la convoita, mais Clifford parvint à la faire donner à l'une de ses créatures, sir Thomas Osborne, qui devint pair sous le titre de vicomte Latymer. Quatre-vingt-dix vaisseaux furent placés sous les ordres du prince Rupert. Avec cette belle escadre, il devoit écraser toutes les forces maritimes de la Hollande; il n'en fut rien toutefois : après quelques engagements insignifiants avec Ruyter, la flotte rentra dans les ports de l'Angleterre.

La conversion de Jacques à la foi catholique réveilla les antipathies religieuses de la nation, qui s'exaspérèrent encore en apprenant que le duc venoit d'épouser, par procuration, la sœur du duc de Modène, Marie d'Est, princesse catholique. Charles, afin de laisser au mécontentement populaire le temps de se calmer, résolut de remettre la rentrée du parlement après les fêtes de Noël. Shaftesbury, qui s'étoit réconcilié avec l'opposition, négligea d'ajourner les chambres au moment où elles se réunirent, et les communes eurent le temps de voter une adresse au roi pour le prier de ne pas souffrir la consommation du mariage entre le duc d'York et la princesse de Modène. Charles répondit qu'il ne pouvoit rompre un contrat solennellement arrêté, et, dans la crainte de quelques autres votes dont on le menaçoit, il se hâta de proroger le parlement; mais, dans sa colère contre Shaftesbury, il lui redemanda le grand sceau de l'état. Le ministre, disgracié, acquit par ce fait seul une immense popularité : c'étoit un patriote persécuté, un martyr des libertés nationales, le sauveur de la religion.

L'alarme se répandit parmi les courtisans : mais leurs insinuations et les supplications d'Arlington lui-même ne purent rien changer aux dispositions de Charles, ni à celles du duc d'York. Jacques refusa de se retirer à la campagne, et la duchesse parut à la cour. La session s'ouvrit sous l'influence du renvoi de Shaftesbury (1674) et du mariage catholique de l'héritier de la couronne. Les chambres prièrent le roi d'ordonner un jeûne public, afin d'implorer la protection du Tout-Puissant contre les manœuvres secrètes des papistes. Elles demandèrent contre eux de nouvelles mesures de sévérité, et votèrent la destitution de tous les conseillers enclins au papisme. Elles examinèrent ensuite la conduite de Lauderdale qui, disoit-on, avoit levé une armée en Écosse quand il gouvernoit ce royaume, dans l'intention de rétablir le pouvoir arbitraire en Angleterre, et elles sollicitèrent son renvoi. Buckingham fut attaqué à son tour; il obtint la permission de se défendre à la chambre des communes, rejeta tous les torts sur Arlington, et prétendit qu'on pouvoit bien atteindre un lievre avec des chiens courants, mais non avec une couple de homards : il désignoit ainsi le roi et son frère. Ce propos peu décent lui valut l'indulgence de la chambre qui ne vota que son expulsion des emplois qu'il tenoit du bon plaisir du roi, et lui laissa la faculté de vendre

les autres. Arlington fut à son tour accusé de haute trahison; il se défendit aussi devant la chambre et avec tant de présence d'esprit que la chambre indécise se borna à nommer un comité d'enquête sur les points qu'il seroit possible de prouver. Ce comité ne fit jamais son rapport; mais les lords trouvèrent que Buckingham et Arlington avoient blessé la dignité de la pairie en se défendant devant la chambre des communes, et arrêtèrent qu'à l'avenir aucun pair ne répondroit à aucune accusation devant la chambre basse sous peine d'emprisonnement à la Tour.

Le grand pensionnaire de Witt, ennemi de l'Angleterre, avoit été massacré dans une révolution qui s'étoit opérée en Hollande, et les États proposèrent la paix à Charles II. Comme les chambres lui refusoient un subside, et que Louis XIV se lassoit de ses demandes continuelles d'argent, il écouta les ouvertures qui lui furent faites, et conclut un traité qui laissoit aux Anglois les honneurs du pavillon, et déféroit à des arbitres tous les sujets de discussion entre les compagnies des Indes des deux nations. Les États s'engagèrent à lui payer en quatre termes la somme de huit cent mille couronnes. Il obtint aussi cinq cent mille écus de Louis XIV. sous la condition de ne point accéder à la coalition qui se formoit contre la France.

En épousant une princesse catholique, le duc d'York s'étoit placé dans une fause position. Ses ennemis étoient nombreux; ils comptoient parmi eux de grands talents et jouissoient d'une immense influence; leur but étoit de l'écarter de la succession au trône. Le comte de Carlisle en fit même la proposition et fut vivement secondé par Halifax et Shaftesbury. L'un des pretendants au titre d'héritier présomptif étoit le jeune duc de Monmouth que le roi venoit de nommer au commandement général des armées, place sagement supprimée à la mort de Monk, parce qu'elle conféroit trop de pouvoir à un sujet; Monmouth avoit également obtenu le commandement de l'armée écossoise, et son ambition le berçoit de l'espoir de parvenir un jour à la couronne, quoique sa naissance fût entachée de plus d'une illégitimité. Il avoit un concurrent redoutable dans le prince d'Orange, Guillaume, devenu stathouder, amiral et capitaine général des États à perpétuité, et celui-ci étoit, après le duc d'York et ses enfants, le plus proche héritier du trône; il professoit d'ailleurs la religion protestante, et se tenoit préparé à profiter de toute révolution qui pouvoit survenir. Shaftesbury s'étoit mis en correspondance avec Guillaume; le roi en fut instruit, le fit avertir qu'il connoissoit ses intrigues, et lui ordonna de se retirer à la campagne. En même temps il conservoit Lauderdale, nonobstant les resolutions de la chambre, renvoyoit Buckingham qui devenoit à l'instant l'utile auxiliaire de Shaftesbury, et forçoit Arlington à vendre sa charge de secrétaire d'etat à sir Joseph Williamson.

Les ennemis du ministère, peu nombreux dans la chambre des pairs, mais formidables par leur influence, étoient le duc de Buckingham, les comtes de Shaftesbury et de Salisbury, et le lord Wharton; dans la chambre des communes ils formoient la majorité sous des chefs expérimentés et actifs. On comptoit parmi eux le lord Cavendish, que distinguoit l'universalité de ses talents, le lord Russell, respecté de tous à raison de la pureté de ses mœurs, sir William Coventry, le colonel Birch, orateur âpre et hardi, Powle et Lyttleton, Garroway et Lee, Sacheverell, Vaughan, Meres et plusieurs autres, parleurs infatigables, improvisant avec autant d'adresse que de facilité. Ils avoient formé le projet de mettre en accusation le nouveau lord trésorier récemment crée comte de Danby. Celui-ci pensa qu'il pourroit les écraser en ralliant les cavaliers autour du trône, et en faisant disparoître les sectaires et dissidents. Dans un conseil tenu à Lambeth où furent appelés plusieurs évêques, un plan d'opération fut combiné, et il en sortit une proclamation qui bannissoit tous les Anglois devenus pretres catholiques, défendoit aux sujets du roi, dans les trois royaumes, d'assister à aucune messe sous peine d'emprisonnement et d'amende, proscrivoit toute réu-

nion religieuse, et défendoit à tout papiste, fût-il pair, l'entrée des palais de White-Hall, de Saint-James, ou de toute autre habitation royale. Cette proclamation qui jeta l'alarme parmi les catholiques et les non-conformistes, ne parut au parti populaire qu'un indigne artifice pour tromper la nation. Mais Charles, pour faire croire à la loyauté de ses intentions, chargea l'évêque de Londres de conférer le sacrement de confirmation à la princesse Marie, fille de Jacques, nonobstant les remontrances et la résistance du prince. La chambre ne crut point à la sincérité du roi; elle se constitua en état d'hostilité contre la cour, et le lord Russell présenta un acte d'accusation en sept articles contre le comte de Danby; mais ils furent successivement rejetés. On discuta ensuite un nouveau test qui donna lieu à des débats extrêmement animés où les deux partis déployèrent la plus haute éloquence. Ce test enfin fut rédigé en ces termes : « Je déclare qu'il n'est légal sous aucun prétexte de prendre les armes contre le roi; j'abhorre la maxime criminelle qu'il est permis de prendre les armes contre sa personne ou son autorité, ou contre ceux qui tiennent commission de lui, selon la loi, en temps de révolte et de guerre, et qui agissent en vertu de cette commission. Je jure que je n'essaierai de faire aucun changement dans la religion protestante maintenant établie par la loi dans l'Église d'Angleterre, ni n'essaierai de faire aucun changement dans le gouvernement de l'Église et de l'état, ainsi qu'il est établi par la loi. » Ce test fut exigé de tous les fonctionnaires sous la pénalité d'incapacité, et d'une amende de cinq cents livres sterling. Une altercation sur un sujet de peu d'importance entre la chambre des lords et celle des communes dégénéra peu après en une telle irritation que le roi mit fin à la session. Le parlement se rassembla de nouveau en novembre 1674, et Charles sollicita un supplément de subside de huit cent mille livres sterling pour couvrir des avances faites à la marine. Cette somme fut allouée en grande partie; mais la bonne intelligence ne se rétablit point entre les deux chambres. Les chefs du parti populaire demandèrent la dissolution du parlement. Les ministres trouvèrent cette mesure imprudente et dangereuse; une élection nouvelle pouvoit y introduire des hommes nouveaux, ennemis déclarés du trône et de l'Église, et ils se hâtèrent, non de dissoudre, mais de proroger le parlement à quinze mois, délai jusqu'alors inusité.

Le congrès de Nimègue où se traitoit la paix de l'Europe ou une coalition générale contre la France, donna au roi la possibilité d'obtenir de Louis XIV, pour prix de sa neutralité, une pension annuelle égale à celle qu'il en recevoit pour son alliance durant la guerre. Cent mille livres sterling lui furent promis, et le traité, passé sans le concours de ses ministres, fut transcrit de sa propre main; il le signa, y apposa son sceau, et le remit secrètement à l'ambassadeur françois de Ruvigny. Il étoit difficile pour un monarque d'être tombé dans un plus complet état de dégradation. Charles, en recevant cette avilissante rétribution, cessoit d'être l'arbitre de sa propre conduite, et devenoit, pour ainsi dire, l'humble serviteur de l'orgueilleux souverain qui le tenoit à sa solde; mais il trouvoit moins gênant de dépendre d'un roi puissant que d'une faction parlementaire qui lui vendoit à de cruelles conditions les fonds dont il éprouvoit le besoin. Il n'ignoroit pas d'ailleurs que Louis XIV avoit acheté des votes influents dans le parti de l'opposition, afin qu'ils refusassent constamment au roi des subsides, ce qui le tenoit dans la dépendance du cabinet de Versailles, et il trouvoit plaisant de triompher à son tour des partisans du système françois avec l'argent de la France. Le parlement se rassembla enfin (1677), et l'opposition commença par déclarer que, par sa longue prorogation, il étoit dissous de fait. Les plus adroits proposèrent une adresse pour demander la dissolution, afin de mettre au néant tous les doutes qui s'élevoient sur la légalité de la session. Buckingham prononça un discours éloquent où il soutint que le parlement avoit

cessé d'exister. Les comtes de Shaftesbury et de Salisbury, et le duc de Wharton, appuyèrent fortement la motion de Buckingham; mais après une longue discussion l'ordre du jour fut adopté. Buckingham, Shaftesbury, Salisbury, Wharton, reçurent l'ordre de se rétracter et de demander pardon au roi et à la chambre; ils s'y refusèrent et furent envoyés à la Tour. L'opposition, quoique nombreuse, reconnut qu'elle étoit en minorité, et prit la détermination d'entraver, autant que possible, toutes les mesures ministérielles. Ainsi elle accueillit avec indignation un bill qui admettoit la possibilité d'un successeur catholique, en prévoyant la nécessité de placer les enfants du roi sous la tutèle d'un conseil de prélats, et un autre bill qui exemptoit les catholiques de certaines pénalités en payant une taxe annuelle du vingtième de leurs revenus, applicable aux pauvres convertis à la religion protestante. Les deux bills furent rejetés, et le roi trembloit pour ses subsides annuels lorsqu'il reçut la première année de sa pension françoise. Il employa toute la somme (2,500,000 fr.) à acheter des votes dans la chambre des communes. Le ministère acquit ainsi une majorité de trente voix, et obtint pour la marine une somme de six cent mille livres sterling, mais dont le parlement se réserva le droit de surveiller l'emploi. La vénalité des membres de la chambre étoit si connue que l'Espagne et l'empire faisoient aussi acheter des votes, afin que l'opinion générale amenât le roi à déclarer la guerre à la France dont les armes étoient victorieuses en Flandre et en Belgique. Charles, craignant de ne pouvoir résister au cri public dont il étoit étourdi, ajourna encore le parlement à un mois. A cette nouvelle session, une adresse réclama positivement la guerre, et des traités avec la Hollande et les autres puissances, pour la conservation du Pays-Bas. Charles affecta de la considérer comme un outrage et une usurpation sur sa prérogative, et il ajourna de nouveau les chambres au mois de juillet, puis au mois de décembre suivant, et enfin au mois de janvier 1678. Sa condescendance aux volontés de Louis XIV lui valut un supplément de pension, et elle fut portée à deux cent mille livres sterling. Trois des quatre pairs détenus à la Tour furent remis en liberté après sept mois d'emprisonnement, et après s'être rétractés et avoir exprimé leur repentir. Shaftesbury seul se laissa condamner par la cour du banc du roi, et ne put reprendre son siége que sous la condition d'implorer à genoux son pardon.

Guillaume, le prince d'Orange, qui naguère avoit refusé assez cavalièrement la main de la princesse Marie, reconnut son imprudence et sollicita l'union qu'il avoit repoussée. Il demanda la permission de venir en Angleterre pour expliquer les motifs puissants qui l'avoient dirigé. Le roi montra de l'hésitation, et finit par y consentir, sous condition que le prince retourneroit dans ses états avant la réunion du parlement. Guillaume trouva ses oncles à Newmarket, et Charles, nonobstant quelques mécontentements du duc d'York, annonça aux lords du conseil le mariage qu'il venoit de conclure entre son neveu, le prince d'Orange, et sa nièce, la princesse Marie. « Mon peuple reconnoîtra en cela, dit-il, toute ma sollicitude pour la sécurité de la religion. — Et la fausseté des accusations si souvent dirigées contre moi, ajouta le duc d'York. Le seul vœu que je forme est d'obtenir un peu d'indulgence pour toutes les opinions religieuses. »

De grandes fêtes donnèrent de l'éclat à ce mariage. Guillaume essaya d'engager le roi à se prononcer contre l'ambition de Louis XIV. Charles, lié par son traité secret, et plus encore par sa pension, voulut cependant se porter pour arbitre entre les puissances belligérantes, et fit proposer au roi de France, par l'ambassadeur Feversham, de restituer à l'Espagne les sept principales places qu'il avoit conquises. Louis XIV répondit qu'il n'avoit lu qu'avec la plus grande surprise une proposition aussi déraisonnable, et ses armées entrèrent à l'instant en campagne. Charles, blessé du mot « déraisonnable, » conclut avec les états géné-



Château de Windsor.

raux un traité par lequel il s'engageoit à déclarer la guerre à la France, si elle refusoit d'accéder aux conditions de paix que vouloient lui dicter l'Espagne et les Provinces-Unies. Louis XIV dédaigna les vaines démonstrations d'énergie du roi d'Angleterre, se contenta de suspendre le paiement de sa pension, et fit répandre de l'argent parmi les membres vénaux de l'opposition. Aussi lorsque le roi annonça aux chambres qu'il avoit conclu une alliance offensive et défensive avec les États généraux, il ne trouva qu'une grande froideur, même dans les hommes qui avoient le plus désiré la guerre, ce qui lui donna beaucoup à réfléchir sur les difficultés qu'il se préparoit. Toutefois, le ministère obtint un crédit suffisant pour l'équipement de quatre-vingt-dix vaisseaux, et l'entretien de trente mille hommes. Quelques troupes furent envoyées en Hollande; mais de dégoûtantes intrigues occupèrent seules la politique de Charles et de ses ministres.

Le roi, se promenant un jour dans son parc, à Windsor (13 août 1678), entendit derrière lui une personne qui lui disoit, à voix basse : « Sire, votre vie est en danger; tenez-vous au milieu des personnes de votre » suite. » Charles se retourna et reconnut Kirkby, chimiste employé dans son laboratoire. Celui-ci, interrogé sur cet étrange avis, fit connoître un certain Tonge, ministre an-

glican, qui apporta au roi un projet de conspiration papiste divisé en quarante-trois articles, et par lequel on apprenoit que deux hommes, nommés Grove et Pickering, s'étoient engagés à tuer le roi. Ce projet avoit été ramassé dans la rue, près de sa porte. Tonge désigna le jour où les assassins devoient se rendre à Windsor, auprès du château, et donna des renseignements pour que l'on pût les arrêter; mais aucun d'eux ne parut. Le roi défendit à Danby d'occuper le conseil d'une révélation à laquelle il ne donnoit aucune confiance. Tonge cependant revint annoncer qu'un paquet de lettres, écrites par des jésuites, seroit mis la nuit suivante à la poste de Windsor, à l'adresse du père Bedingfield, confesseur du duc d'York. Lorsque Danby voulut faire saisir le paquet, il apprit que Bedingfield l'avoit déjà reçu et remis au duc d'York qui l'avoit communiqué au roi. On examina ces lettres. L'une d'elles étoit écrite de la même main que le projet de conspiration; l'écriture des quatre autres étoit contrefaite, mais elles offroient entre elles de grandes similitudes, bien qu'elles fussent censées écrites par des personnes différentes et datées de Londres et de Saint-Omer.

En faisant des recherches sur Tonge et Kirkby, on découvrit qu'ils donnoient asile à un nommé Titus Oates, fils d'un fabricant de rubans, jadis ministre anabaptiste sous Cromwell, puis prêtre orthodoxe à la restauration. Devenu chapelain à bord d'un vaisseau de ligne, il avoit perdu sa place par mauvaise conduite, et, s'étant adressé à la compassion du ministre Tonge, recteur de Saint-Michel dans Wood-Street, il en avoit été charitablement accueilli. Tonge qui ne rêvoit que complots de jésuites, imagina, pour connoître les secrets de cette corporation, d'engager Oates à feindre une conversion à la foi catholique. Un prêtre nommé Berry le réconcilia avec l'Église romaine et lui fit obtenir une place dans un collége de jésuites anglois à Valladolid. Oates en fut renvoyé après cinq mois, et parvint encore à se faire recevoir au collége de Saint-Omer. Il demanda d'être admis au noviciat, n'obtint qu'un ordre d'expulsion, et revint à Londres près de son protecteur. Il lui apprit qu'un conciliabule extraordinaire de jésuites avoit été tenu dans le palais même du duc d'York. Le fait étoit réel. On s'y étoit occupé de la nomination du procureur provincial et des affaires intérieures de la société; mais il dépeignit cette assemblée comme réunie pour une consultation sur les moyens d'assassiner le roi et de détruire la religion protestante, et supposa qu'elle avoït encore eu lieu dans une auberge du Strand. Tonge et Kirkby, pressés de questions par Danby, engagèrent Oates à faire lui-même sa déposition sur le complot dont il leur avoit donné connoissance. Oates se présenta devant sir Edmundsbury Godfrey, juge de paix, fit sa déposition, et indiqua les noms des conspirateurs parmi lesquels étoit nommé Coleman, ami de Godfrey. Celui-ci en parla à Coleman qui révéla au duc d'York ce qui se passoit.

Oates parut enfin devant le conseil privé; il étoit proprement vêtu en ecclésiastique, et il fit son récit avec beaucoup d'assurance. Suivant lui, le pape et les jésuites avoient formé le projet de rétablir la religion catholique par des complots et des révoltes à main armée et même l'assassinat, en Irlande, en Écosse, en Hollande, et en Angleterre. Les ressources des conspirateurs se composoient de cent mille livres sterling déposées à la banque, de soixante mille livres sterling de rentes, de dix mille livres sterling données par le père Lachaise, confesseur de Louis XIV (il le nommoit Leshi), et d'une pareille somme promise par le provincial de la Nouvelle-Castille. En mars dernier, William Grove et Pickering, frères lais, s'étoient chargés de tuer le roi à Windsor, et, comme ils n'avoient pas réussi, on ne sait par quelle circonstance, le premier avoit été très-sévèrement réprimandé, et le second avoit reçu vingt coups de nerf de bœuf. Le 24 avril, un conciliabule de jésuites s'étoit tenu à la taverne du Cheval-Blanc dans le Strand; trois bandes d'assassins y avoient

reçu la mission de tuer le roi : les deux premiers nommés, Coniers et Anderton, bénédictins, et quatre Irlandois inconnus. On avoit offert à Wakeman, médecin de la reine, quinze mille livres sterling pour empoisonner le roi, et Oates croyoit, sans l'affirmer, qu'il y avoit consenti. Oates avoit eu connoissance de cette horrible conspiration par une feinte conversion qui lui avoit acquis la confiance des supérieurs des jésuites ; il avoit été chargé de diverses missions et de papiers importants dont les pères lui avoient communiqué le contenu. L'incendie de 1666 étoit un crime des jésuites qui avoient employé sept cents grenades pour nourrir le feu ; mais le pillage leur avoit valu mille carats de diamants qui avoient rapporté un bénefice de quinze mille livres sterling. C'étoient encore eux qui avoient incendié Margaret-Hill et Southwark, et dans ce moment ils formoient le projet de brûler Westminster, Wapping, et les vaisseaux à l'ancre dans la rivière. Enfin une bulle du pape avoit déjà pourvu à la nomination de tous les évêques et dignitaires catholiques de l'Angleterre.

Ces singuliers détails, et dans la bouche d'un tel homme, ne portoient aucun caractère de probabilité. Oates fut sommé de produire des documents à l'appui de son témoignage. Il n'en possédoit aucun, mais il promit d'en fournir en abondance, si l'on mettoit à sa disposition des mandats et des officiers publics pour arrêter les personnes qu'il avoit accusées, et saisir leurs papiers. Le conseil y consentit.

Oates fut interrogé de nouveau devant le roi. On lui parla des écritures contrefaites, du paquet de lettres de Windsor, et des fautes d'orthographe qui s'y trouvoient. Il répondit que tel étoit l'usage des jésuites pour écarter les soupçons ou élever au besoin un incident de faux. « Mais, dit le roi, » puisque vous avez vu don Juan à Madrid, » quel homme est-ce ? — Il est grand, pâle » et maigre, reprit Oates. » Or, don Juan étoit de petite taille, et assez gros. « Et où » avez-vous vu le père Lachaise payer les dix » mille livres sterling ? — Dans la maison » des jésuites, près du Louvre. — Homme, » s'écria Charles, les jésuites n'ont pas de » maison à un mille du Louvre ! » Oates alloit passer pour un misérable menteur lorsqu'on apporta les papiers du provincial des jésuites, Harcourt, et ceux de Coleman, secrétaire de la duchesse d'York. Dans les premiers on trouva un chiffre et les actes de l'assemblée dénoncée par Oates, mais on ne remarqua aucune trace de complot. Les seconds présentèrent une correspondance avec le père Lachaise ; il y étoit question de la conversion des trois royaumes. Coleman demandoit trois cent mille livres sterling pour faire dissoudre le parlement et tout obtenir du roi en faveur de la religion catholique. Il avoit reçu lui-même des sommes considérables de l'ambassadeur Barillon, sous prétexte de fortifier le parti françois dans les deux chambres, et parloit d'une grande œuvre à accomplir; il y avoit là indice de conspiration, et Coleman fut envoyé à la Tour.

Le roi partit assez imprudemment pour Newmarket, préférant ses plaisirs au devoir qui lui ordonnoit de rester dans cette grave circonstance. Durant son absence, le juge de paix Godfrey, devant lequel Oates avoit fait sa dénonciation, disparut, et ce ne fut que cinq jours après que l'on retrouva son corps au milieu d'un buisson, dans un fossé, à Primerose-Hill. Il étoit couché sur le ventre, et une courte épée, enfoncée jusqu'à la garde, lui traversoit le cœur. Sa canne et ses gants étoient à terre, près de lui, ses bagues à ses doigts, sa bourse dans sa poche. On remarqua autour du cou une trace profonde et violette; il avoit répandu peu de sang, et l'on en tira la conclusion qu'on l'avoit d'abord étranglé, puis percé de son épée afin de faire croire à un suicide. Après une enquête de deux jours, et sur un rapport de chirurgiens, cette opinion fut adoptée par le jury chargé de prononcer sur la question de *felo de se* (suicide).

Le bruit se répandit à l'instant que Godfrey avoit été assassiné par les papistes. De toutes parts on vint contempler les restes

sanglants du martyr protestant. Il fut inhumé en grande pompe. Les passions populaires s'exaltèrent jusqu'à la frénésie. Hésiter à reconnoître le complot qui menaçoit l'Angleterre étoit un crime. Royalistes, républicains, anglicans, sectaires, courtisans, patriotes, partagèrent la même illusion. Londres se mit en état de défense, tendit des chaînes, et dressa des palissades. Le parlement s'assembla, prit les mesures de sûreté les plus étranges, comme si l'existence de la nation, celle du souverain, la sienne même, étoient menacées, et nomma des comités pour rechercher toutes les ramifications de la conspiration. Shaftesbury s'empara de la direction de l'enquête, et les catholiques ne tardèrent pas à prétendre que les chefs populaires avoient eux-mêmes fait assassiner Godfrey pour rejeter cette noire action sur les papistes.

Oates, dans ses interrogatoires, avoit déclaré que, de l'autorité du pape, le général des jésuites, Oliva, avoit nommé le lord Arundel, lord chambellan, le comte de Powis, lord trésorier, le lord Belasyse, commandant en chef, le lord Petre, lieutenant-général, sir William Godolphin, lord du sceau privé, Coleman, secrétaire d'état, et avoit élevé une foule d'autres personnes aux plus hautes fonctions en Angleterre et en Irlande. Oates avoit vu les brevets, et les lords Petre, Arundel, Belasyse, le comte de Powis, le vicomte Stafford, furent arrêtés. En peu de temps les prisons de la capitale renfermèrent plus de deux mille suspects. Trente mille catholiques qui refusèrent le serment d'allégeance et de suprématie, furent forcés de s'éloigner à dix milles de White-Hall. L'ordre de désarmer les papistes fut donné dans tout le royaume, et l'on fouilla leurs maisons sous prétexte d'y découvrir des armes. Les deux chambres, à l'instigation des lords Shaftesbury et Russell, présentèrent des adresses tendant à exclure le duc d'York de la présence et des conseils du souverain. Charles laissa d'abord paroître une grande indignation, puis engagea son frère à céder aux circonstances, et Jacques annonça qu'il cessoit d'être membre du conseil. Un bill prononça l'exclusion de tous les pairs catholiques de la chambre des lords, à l'exception toutefois du duc d'York, mesure inique, proscription sans motif, et qui pesa cent cinquante années sur leurs descendants. Oates, logé à White-Hall comme le sauveur de la nation, reçut une pension de douze cents livres sterling.

Afin d'établir la culpabilité des accusés, il falloit au moins le témoignage concordant de deux témoins. Charles avoit promis une récompense à qui découvriroit les assassins de Godfrey. William Bedloe écrivit au secrétaire d'état une lettre datée de Newbury, par laquelle il demandoit qu'on l'arrêtât à Bristol, et qu'on l'amenât prisonnier à Londres. Ce misérable avoit subi plusieurs condamnations pour vol et escroqueries; on lui envoya un mandat d'arrêt qu'il dut mettre à exécution lui-même. Il se fit conduire devant le conseil en grand apparat, et raconta qu'il tenoit d'un jésuite nommé Lefèvre, que ce jésuite avoit lui-même étouffé Godfrey, assisté d'un autre jésuite du nom de Walsh, d'un serviteur du lord Belasyse, et d'un clerc de la chapelle de la reine; qu'on lui avoit offert deux mille guinées pour aider à transporter le corps, et que le cadavre avoit été enlevé par trois hommes à gage de Somerset-House. La mémoire de Bedloe ne lui revint pas toute dans le même jour; il se rappela, dans un second interrogatoire, que le corps avoit été porté dans une chambre de Somerset-House qu'il désigna; il y avoit vu les quatre assassins, et Atkins, clerc de master Pepys, de l'amirauté; déclaration invraisemblable, car la chambre désignée étoit celle où se tenoient les valets de pied de la reine, de service à toute heure. Écouté avec faveur, Bedloe ajouta le lendemain que, dans ses voyages, des jésuites lui avoient fait part des projets de rétablissement du catholicisme. On devoit reléguer le roi dans un monastère et le tuer ensuite; dix mille hommes venant de Flandre étoient prêts à débarquer à Bridlington; trente mille pèlerins réunis à la Corogne devoient mettre à la voile pour Mil-

ford-Haven; les lords Powis, Petre, Belasyse les eussent commandés; Arundel eût été le chef du nouveau gouvernement; des personnes qu'il nomma s'étoient chargées d'assassiner Monmouth, Ormond, Buckingham, Shaftesbury, Ossory; quarante mille hommes, secrètement organisés, avoient juré de massacrer tous les protestants qui refuseroient de se faire papistes; les soldats même devoient être tués à la porte des tavernes. Ces absurdités furent accueillies comme l'avoient été les dépositions d'Oates. Celui-ci ne resta pas en arrière (25 nov.); il obtint une audience du roi, et lui raconta qu'en juillet dernier plusieurs jésuites qu'il accompagnoit avoient été reçus à Somerset-House par la reine, et qu'il avoit entendu, de l'antichambre où il étoit resté, la princesse leur dire : « Je ne puis plus souffrir » les affronts faits à ma couche; je me ré» jouis de contribuer à sa mort et à la pro» pagation de la foi catholique. » Conduit à Somerset-House, Oates ne put jamais reconnoître la chambre ni l'antichambre qu'il avoit désignées. Bedloe vint à son tour appuyer Oates; il avoit été témoin à Somerset-House d'une conférence entre la reine, plusieurs jésuites et prêtres, le lord Belasyse, et Coleman. A la proposition de tuer le roi, Catherine avoit beaucoup pleuré, mais elle avoit fini par consentir. Il indiqua la galerie de la chapelle comme le lieu de cette conférence. Le 28 novembre, Oates parut à la barre de la chambre des communes, et s'écria : « Moi, Titus Oates, j'accuse Cathe» rine, reine d'Angleterre, de haute trahi» son! » La chambre des pairs refusa son concours à cette nouvelle infamie, et l'honneur de la reine fut au moins respecté.

On mit enfin les accusés en jugement. Le banquier Stayley, dénoncé par Carstairs, aventurier écossois, comme ayant offert de l'argent pour tuer le roi, fut le premier condamné. Juges, jurés, spectateurs, étoient tellement prévenus, que toute défense devenoit inutile. Stayley finit ses jours à Tyburn. Coleman, dans l'espérance d'obtenir sa grâce, livra le chiffre de sa correspondance, et avoua ses transactions pécuniaires et ses intrigues, afin d'obtenir la tolérance du culte catholique, mais il nia toute participation au complot. Déclaré coupable, il périt sur l'échafaud en protestant de son innocence. Withbread, Fenwick, Ireland, Grove et Pickering, étoient accusés tous les cinq par Oates, mais Bedloe ne chargeoit que les trois derniers; les trois premiers furent renvoyés à plus ample informé; les trois autres, condamnés à mort, protestèrent comme Coleman, jusqu'au dernier moment, qu'ils étoient totalement étrangers à la pensée de trahison qu'on leur imputoit. Bedloe, ayant besoin d'un second témoin pour confirmer son témoignage sur l'assassinat de Godfrey, fit arrêter un orfèvre nommé Prance, employé par la reine, et le désigna comme l'un des meurtriers. Prance s'avoua coupable, et accusa Hill, Green et Berry, tous trois attachés à Somerset-House. Huit jours après il se rétracta, et l'on attribua son désaveu aux artifices des jésuites. Jeté dans un cachot et chargé de fers, pressé par le doyen de Bangor et par d'autres personnes, il revint sur sa rétractation, et fit des révélations si terribles, que la crédulité du doyen lui-même s'en effraya. Hill, Green et Berry furent alors jugés et condamnés. En mourant ils protestèrent encore de leur innocence.

Une inimitié personnelle entre le trésorier Danby et l'ambassadeur en France, Montague, amena, sur ces entrefaites, la dissolution du ministère. Montague, blessé par le refus qui lui fut fait de la permission d'acheter la charge de secrétaire d'état de sir Henri Coventry, revint en Angleterre, se fit nommer député à la chambre des communes, et annonça l'intention de produire, afin de servir de base à une accusation contre Danby, les traités secrets conclus avec Louis XIV. Danby, averti, se rappela que Montague, à Paris, avoit secrètement visité le nonce du pape, et conçut le projet de l'impliquer dans le complot papiste. Il en parla au conseil, qui donna l'ordre de saisir les papiers de Montague. Mais celui-ci fit disparoître les lettres qui pouvoient l'inculper, et déposa sur le

bureau de la chambre une cassette où se trouvoient deux documents portant la signature du trésorier : l'un d'eux étoit la dépêche qui accompagnoit le traité et qui en expliquoit l'esprit. L'orage que leur lecture excita dans la chambre fut terrible. Le roi avoit feint une ardeur guerrière pour arracher des subsides à son peuple; et après avoir obtenu cet argent, il avoit vendu la nation à un souverain étranger! Le lord trésorier fut accusé de haute trahison à une immense majorité. Danby pouvoit facilement renvoyer l'accusation à son ennemi, mais il eût fallu publier des documents qui eussent dévoilé les vues et les négociations secrètes du roi : il se trouva ainsi privé de la plupart de ses moyens de défense. Ce fut une grande leçon pour les ministres à venir, et qui dut leur apprendre qu'au-delà du souverain il existe un pouvoir auquel ils ont à répondre de la violation des lois ou des intérêts méconnus de la patrie. Danby nia toutes les charges soulevées contre lui ; mais son unique chance de salut étoit la clôture de la session. Charles prorogea le parlement pour cinq semaines (30 déc. 1678), puis en prononça la dissolution (24 janvier 1679).

L'opinion publique s'étoit si vivement prononcée contre le duc d'York que l'on accusoit d'être le moteur réel de la conspiration, et les élections avoient envoyé au parlement une majorité si convaincue de sa culpabilité, que Charles se vit forcé d'engager son frère à passer sur le continent. Jacques demanda un ordre par écrit. Cet acte lui fut expédié, et le duc partit pour Bruxelles après avoir confié sa fille Anne aux soins du roi son oncle. Les chambres reprirent le procès de Danby, qui, nonobstant la protection que lui accordoit Charles, fut arrêté et enfermé à la Tour. Dans l'intention de neutraliser l'hostilité du parti populaire, le roi consulta le chevalier Temple, qui remplaçoit Coventry. Celui-ci lui proposa de dissoudre le conseil et d'en composer un nouveau, de trente personnes, dans lequel il feroit entrer pour moitié les principaux chefs populaires, en prenant le soin que la masse des propriétés des conseillers pût balancer celle des membres de la chambre des communes, afin de leur donner toute l'influence attachée à la richesse territoriale. Charles adopta cette proposition. Quinze officiers dévoués formèrent le noyau du conseil, et l'on y appela les lords Shaftesbury, Halifax, Winchester, Worcester, Bridgewater, Salisbury, Essex, Bath, Falconberg, Hollis, Robartes, Russell, Cavendish, Capel et Powle, dont les quatre derniers étoient membres des communes. Cette mesure, accueillie par le peuple avec des démonstrations de joie, n'eut pas le même succès à la chambre. Mais bientôt les nouveaux conseillers y retrouvèrent leur ancienne influence. Ils éliminèrent des emplois la plupart des personnes soupçonnées de papisme, et préparèrent un bill pour exclure le duc d'York de la succession au trône. En cas de mort du roi régnant, ce bill appeloit à la couronne la personne la plus rapprochée dans la ligne de la succession, pourvu qu'elle eût constamment professé la religion protestante, et déclaroit coupable de haute trahison le duc d'York s'il rentroit dans le royaume, ou toute personne qui voudroit favoriser son retour. Le bill passa à une grande majorité; mais tandis que les chambres songeoient à obtenir du roi des concessions nouvelles, Charles prenoit secrètement une résolution de tout autre nature, et sans demander l'avis de son conseil il prorogea le parlement pour dix semaines.

C'est à ce parlement que les Anglois durent l'immense avantage de ne pouvoir être arbitrairement emprisonnés. L'acte d'*habeas corpus* assura pour toujours la liberté individuelle, et prononça les peines les plus graves contre les officiers publics qui oseroient y attenter. Les efforts de Shaftesbury contribuèrent puissamment à obtenir ce grand bienfait à la nation angloise (1679).

L'Écosse étoit toujours en proie aux dissensions religieuses. Les covenantaires continuoient à braver l'autorité de la loi, et l'archevêque Sharp n'avoit échappé qu'à grand'-peine à une tentative d'assassinat. Ce prélat crut reconnoître son meurtrier dans un nom-

mé Mitchell, qui avoua d'abord son crime, puis se rétracta, et finit par être condamné et mis à mort. Cette exécution excita un furieux esprit de vengeance, et les covenantaires redoublèrent d'audace. Jacques Russell de Kettle éprouva les inspirations de l'Esprit, et annonça, dans les conciliabules, que Dieu lui-même faisoit un devoir aux saints de tuer l'archevêque de St-André, Sharp, et le commissaire du conseil, Carmichael. Neuf d'entre eux, conduits par Hackston de Rathillet, s'embusquèrent, arrêtèrent la voiture du prélat, qui se rendoit à sa campagne, et le massacrèrent en le mutilant d'une manière horrible, malgré les supplications touchantes et les larmes de sa fille Isabelle. Les assassins allèrent ensuite se mettre en prières, et Danziel, l'un d'eux, s'écria qu'il entendoit une voix surnaturelle qui lui disoit : « Vous avez bien agi, bons » et fidèles serviteurs ! »

Ces fanatiques se réunirent en grand nombre au bourg de Rutherglen, brûlèrent en public les actes du parlement, et tinrent un conventicule en plein champ à Hairlaw. Graham de Claverhouse les attaqua près de Drumclog avec trois corps de cavalerie ; les covenantaires n'avoient qu'une étroite chaussée à défendre ; ils chargèrent les dragons à coups de fourches, et forcèrent Graham à une retraite précipitée sur Glasgow. Leur multitude augmenta considérablement à la suite de cette victoire; mais, au lieu de se préparer au combat, ils s'enfoncèrent dans d'inutiles controverses. Monmouth arriva avec cinq mille hommes, les combattit à Bothwell-Muir, les mit en déroute, et fit douze cents prisonniers.

Le procès des papistes se poursuivoit en Angleterre avec fureur. Cinq jésuites, Whitbread et Fenwick, renvoyés d'abord à plus ample informé, Harcourt, Gavan et Turner protestèrent vainement de leur innocence ; un verdict de culpabilité les envoya à la mort. L'avocat Langhorne subit après eux le châtiment des traîtres. Wirkeman, le médecin de la reine, et les pères Corker, Marshall, et Rumby, bénédictins, le remplacèrent sur les bancs de la cour ; mais les circonstances étoient devenues plus favorables : Oates fut par eux convaincu de mensonge, et le jury les acquitta. Par compensation, vingt-quatre prêtres furent condamnés à mort pour avoir exercé les fonctions de leur ministère. Huit d'entre eux marchèrent immédiatement à l'échafaud.

Le roi, ayant éprouvé un violent accès de fièvre, accorda au duc, son frère, la permission de changer sa résidence, et de se rendre à Édinbourg. Le duc d'York arriva, déguisé, à Windsor, y fut reçu à bras ouverts par le roi, et, après quelque séjour, alla s'établir dans la capitale de l'Écosse, où les honneurs dus à son rang lui furent accordés. Charles, apprenant que les nouvelles élections étoient défavorables à la cour, remplaça Shaftesbury, dans la présidence du conseil, par le lord Robartes, créé comte de Radnor, et prorogea le parlement pour une année. Il redoutoit la réunion de ce corps, parce qu'en ce moment même il négocioit encore pour obtenir de Louis XIV quelque honteuse pension. Montague, Buckingham, Lyttleton, Baber, Powle, Harbord et Sydney recevoient également des sommes considérables de l'ambassadeur Barillon. Monmouth, que Charles, à l'instigation du duc d'York, qui le regardoit comme son rival, avoit éloigné de l'Angleterre, y revint et fut reçu par le peuple au son des cloches et à la clarté des feux de joie. Le roi, mécontent, lui ordonna de repartir immédiatement, et, comme le duc n'obéissoit pas, il lui ôta toutes ses charges; mais le jeune homme resta, prétendant que sa présence importoit à la vie de son père, et ses partisans profitèrent de son séjour pour vanter ses vertus et préconiser l'équité de ses prétentions.

La crainte d'une nouvelle révolution ramena pourtant au roi la majorité de la nation, et il reçut de telles preuves de l'affection de ses sujets qu'il crut pouvoir rappeler son frère à Londres (janvier 1680), et lui rendre tous ses droits. Une fête somptueuse fut donnée au duc d'York et à Charles par le lord maire.

Il seroit fastidieux de suivre dans tous ses détours le dédale des intrigues des ministres, de celles de leurs adversaires, et des individus qui faisoient si grand bruit du complot papiste. Dangerfield, jeune homme d'une belle figure et d'une rare instruction, mais chargé de toute l'infamie que les lois humaines déversent sur les coupables de crimes honteux, prétendit avoir découvert un complot presbytérien, et reçut de Jacques quelques encouragements pécuniaires en récompense de ses bonnes intentions. Arrêté pour ses méfaits, il déclara qu'il avoit dévoilé un faux complot, afin d'en cacher un réel tramé par les catholiques. Il annonça des papiers qu'on découvrit dans un tonneau de farine. Il dénonça le lord Powis, Élisabeth Cellier, le lord Peterboroug, le comte de Castlemaine; mais le jury refusa d'ajouter foi à son serment, et les accusés furent acquittés. Toutefois le mystère qui couvrit cette conspiration, dite du Tonneau de farine, n'a jamais été complètement éclairci. Dangerfield chargea si fortement le duc d'York, que Charles, pressé d'ailleurs par la duchesse de Portsmouth, qui s'étoit secrètement ralliée à Shaftesbury et à Russell dans la crainte d'un acte d'accusation dont elle étoit menacée, ordonna de nouveau à son frère de quitter le royaume. Dès que le duc fut parti, le bill d'exclusion subit la troisième lecture, et passa au milieu des cris de triomphe des ennemis de Jacques; mais la chambre des lords le rejeta à une grande majorité.

Le procès des lords catholiques recommença. Le vicomte de Stafford, affligé d'un grand âge, de beaucoup d'infirmités, et d'un esprit assez étroit, fut appelé le premier devant la chambre, et interrogé avec appareil. Dugdale affirma que Stafford l'avoit appelé dans sa chambre vers la fin d'août 1678, et lui avoit offert cinq cents livres sterling pour tuer le roi; Oates jura qu'il avoit vu la commission du général des jésuites qui nommoit Stafford trésorier général de l'armée catholique, et un intrigant nommé Turberville déclara que l'accusé lui avoit fait diverses ouvertures à Paris pour l'engager à assassiner Charles II. Stafford prouva qu'il avoit passé tout le mois d'août à Bath, et en conclut que Dugdale n'avoit pu le voir à sa campagne de Tixal à la même époque; il repoussa la dénonciation d'Oates en se fondant sur les parjures de cet homme, qui, ayant commis le crime d'idolâtrie pour arriver à ses fins, ne pouvoit être reçu à témoignage devant une cour de justice, et déclara solennellement que Turberville lui étoit totalement inconnu de nom et de personne. Il présenta ensuite diverses fins de non-recevoir qui furent combattues par le ministère public. A la septième séance l'infortuné vicomte fut déclaré coupable à une grande majorité, et sa sentence de mort fut prononcée. « Que » le saint nom de Dieu soit loué, s'écria Stafford! Je pardonne à tous, et vous supplie » de prier pour moi! Permettez-moi seulement de voir ma femme, mes enfants et » mes amis. » On lui accorda cette triste et dernière faveur.

Stafford demanda d'être ramené à la barre de la chambre des pairs. On crut qu'il feroit des aveux importants; mais il ne parla que de quelques plans formés pour obtenir un peu de tolérance en faveur des catholiques, et il nia constamment toute participation à un acte de trahison. La peine des traîtres, à laquelle il étoit condamné, fut commuée en décapitation. Le vicomte marcha d'un pas ferme à l'échafaud. La saison étoit rigoureuse (29 décembre 1680), et il demanda un manteau : « Si j'allois trembler de froid, dit-il, » je ne veux pas qu'on dise que je tremble » de peur. » Le peuple se découvrit sur son passage, et l'on entendit de nombreux sanglots; il prononça un long discours d'un ton ferme et animé, et de nombreuses voix, parties de la foule, lui répondirent : « Nous » vous croyons, mylord! Que Dieu vous bénisse, mylord! » L'exécuteur leva deux fois sa hache, et deux fois la laissa retomber. « Pourquoi différez-vous? lui demanda » Stafford — J'attends votre signal, répondit le bourreau. — Prenez votre temps, » répliqua l'infortuné, je n'en donnerai » point. — Et me pardonnez-vous? reprit en-

» core l'exécuteur? — Je le fais, dit Stafford. » Et sa tête tomba d'un seul coup. Charles ne témoigna aucune douleur de la mort funeste de son vieux serviteur.

Le rejet du bill d'exclusion souleva de nouveau toutes les passions, et provoqua dans la chambre des communes l'adoption d'une série de résolutions violentes. Elle vota la destitution de Jeffreys l'assesseur, la mise en accusation des deux grands juges North et Scroggs, de Jones, juge à la cour du banc du roi, et de Weston, baron de l'échiquier, déclara traîtres à la patrie tous ceux qui conseilloient la prorogation du parlement, invita le roi à rendre au duc de Monmouth les charges et emplois dont il l'avoit privé à l'instigation du duc d'York, et à réprimer les encouragements donnés au papisme. Mais en ce moment l'huissier à la verge noire parut et annonça que le parlement étoit prorogé pour dix jours; le surlendemain la dissolution étoit prononcée, et un nouveau parlement convoqué à Oxford (janvier 1681). Soixante pairs signèrent, contre le choix de cette ville, une adresse qui fut présentée par le lord Essex : les députés et les lords y seroient exposés aux poignards des papistes, tandis que Westminster étoit un lieu sûr. « C'est votre opinion, et non la mienne, » répondit le roi. Le monarque se croyoit fort en ce moment, parce que Louis XIV venoit de s'engager à payer à son frère d'Angleterre un subside de deux millions de livres tournois pour l'année courante, et de cinq cent mille écus pour les deux années suivantes.

Le roi se rendit à Oxford, escorté par des gardes à cheval. Shaftesbury, les représentans de Londres, les chefs populaires, le suivirent, accompagnés d'hommes armés portant sur leurs chapeaux l'inscription : « Point de papisme, point d'esclavage! » Le discours de la couronne fut sévère, et, pour écarter définitivement le bill d'exclusion, le roi proposa de statuer que Jacques fût banni, sa vie durant, à cinq cents milles des côtes de l'Angleterre; qu'il pût prendre le titre de roi à la mort de son frère, mais que les pouvoirs du gouvernement fussent confiés à un régent, au nom du monarque absent. La régence devoit appartenir d'abord à la princesse d'Orange, puis à lady Anne, et elle ne dureroit que jusqu'à la majorité du fils légitime de Jacques, s'il en avoit un, et qu'il fût élevé dans la foi protestante. Les grands propriétaires catholiques enfin devoient être bannis du royaume, et leurs enfants retenus pour être élevés dans la religion anglicane. Cet expédient, qui laissoit à Jacques le titre de roi, et ne lui enlevoit pas explicitement son droit à l'autorité, fut rejeté par la chambre des communes, qui vota la présentation d'un bill déclaratif de l'incapacité du duc d'York à jamais hériter de la couronne. Par une singulière coïncidence, la chambre s'occupa le même jour (26 mars 1681) de l'affaire d'un certain Fitz Harris, qui, s'étant fait dénonciateur du duc d'York et des catholiques, avoit déclaré que l'assassinat du roi étoit chose convenue dans les conseils papistes; qu'un agent de la princesse de Modène lui avoit offert à lui-même dix mille livres sterling pour se charger de ce crime; que l'armée françoise de Flandre devoit débarquer en Angleterre, et une seconde aux ordres du maréchal faire voile pour l'Irlande, afin de rétablir l'église catholique. L'effervescence produite par la discussion de cette dénonciation fut telle que la chambre fit peu d'attention au mécontentement que témoignoit Charles du rejet de son expédient. Le roi, sans communiquer à personne son projet, monta dans une chaise de poste, se fit suivre des vêtements royaux, et se rendit à la chambre des lords. Un instant après l'huissier à la verge noire parut à la barre de la chambre des communes, et l'invita à se rendre dans le lieu où les pairs étoient réunis. Le roi étoit sur son trône; il reprocha aux deux chambres leur mésintelligence, déclara que le parlement étoit dissous, et partit pour Windsor avec une rapidité qui ressembloit à une fuite. Ce parlement fut le dernier du règne de Charles II. Le roi fit publier et lire dans les églises une déclaration des motifs qui avoient exigé la

dissolution, et une récapitulation des torts de la chambre des communes. Il reçut, de toutes les parties du royaume, des adresses qui exprimoient une pleine confiance en son gouvernement. La frayeur qu'inspiroit le républicanisme bannit la crainte du pouvoir arbitraire, et le vent de la popularité parut souffler encore en faveur de la cour. Fitz Harris, jugé comme calomniateur et comme auteur d'un libelle contre le roi, fut condamné à mort et exécuté. Afin de calmer l'irritation excitée par un jugement dans lequel on s'étoit abstenu de l'énonciation des motifs sur lesquels il étoit fondé, le roi abandonna aux fanatiques la vie d'Olivier Plunket, archevêque titulaire d'Armagh, prevenu d'avoir reçu les ordres dans l'église de Rome, et d'avoir organisé en Irlande une force de soixante-dix mille hommes pour massacrer les protestants. Ce prélat passoit pour un des plus vertueux des trois royaumes. On ne lui donna pas le temps nécessaire pour faire venir les documents qui devoient servir à l'absoudre. Le jury le déclara coupable, et les preuves de son innocence arrivèrent trois jours après sa mort. Le comte d'Essex avoit sollicité sa grâce en déclarant au roi que l'accusation ne pouvoit être vraie. — « En ce » cas, dit le roi, que son sang retombe sur » vous! Vous pouviez le sauver en parlant » ainsi devant le jury. Moi, je ne puis le par- » donner, parce que je ne l'ose pas! » aveu terrible de la fausse position où l'avoit placé son orthodoxie ambiguë.

Charles II avoit successivement éliminé de son conseil les membres du parti populaire que Temple lui avoit indiqués, et Temple lui-même étoit destitué. Résolu à ne plus convoquer le parlement, il se crut assez fort pour frapper à son tour les hommes dont il avoit à se plaindre, et ses nouveaux conseillers eurent l'infamie d'adopter contre les personnes qu'ils vouloient perdre des manœuvres pareilles à celles qu'avoient employées les instigateurs d'Oates. Le lord Howard, College, Rouse, et le grand agitateur Shaftesbury, furent les premiers attaqués; mais les mesures de leurs accusateurs étoient si mal combinées, et les contradictions si palpables, que le jury refusa de décerner un bill d'assignation contre Howard, et qu'il fallut le mettre en liberté. Shaftesbury, accusé d'avoir suborné trois Irlandois, afin de porter faux témoignage contre la reine et le duc d'York, fut acquitté au milieu des applaudissements de l'auditoire; les cloches sonnèrent, et la ville retentit des cris de : Vive Monmouth, Shaftesbury et Buckingham! Le menuisier College seul fut condamné et mis à mort, comme coupable d'être entré à Oxford avec des armes, dans l'intention de s'emparer de la personne du roi. Il protesta de son innocence jusqu'au gibet. Aucune charge importante ne s'éleva contre Rouse. Les tories toutefois ne se regardèrent pas comme battus, et ils remirent leur vengeance à une époque plus opportune. Elle ne tarda pas à se présenter.

Le duc d'York, chassé de l'Angleterre, s'étoit retiré en Ecosse. Les covenantaires, après la défaite de Bothwell-Bridge, s'étoient réunis sous leurs guides spirituels Cameron et Cargill. Cameron afficha sur la croix, dans le petit bourg de Sangquhar, une déclaration par laquelle Israël renioit Charles et Jacques Stuart. Trois détachements de dragons surprirent leur armée de soixante hommes, en tuèrent plusieurs, et entre autres Cameron. Cargill, incorrigible, rassembla encore ses disciples à Torwood, et excommunia solennellement le roi, son frère, Monmouth, Lauderdale, Rothes, Mackenzie, et Dalziel de Binns. On fit des recherches sévères contre ces fanatiques. Le duc d'York blâma la peine de mort infligée à plusieurs d'entre eux, et sauva du gibet deux femmes qui montoient à l'échelle en répétant les paroles du Cantique des Cantiques : « Viens » ici, ma seule belle, ma seule bien aimée! » Il étudia ensuite l'administration avec soin, réforma plusieurs abus, et ouvrit un parlement où fut imposé un nouveau test à l'effet d'arrêter la propagation des principes antimonarchiques des Cameroniens, test que refusèrent d'adopter les ducs d'Hamilton et

de Monmouth. Le comte d'Argyle ne prêta ce serment qu'avec une restriction de peu de valeur en elle même; mais le comte possédoit des juridictions fort étendues et très-enviées par la couronne, et ses richesses étoient immenses. On l'accusa de trahison afin de s'en emparer, et il fut condamné. Argyle parvint à s'échapper sous les habits d'un page de sa belle-fille, et trouva un asile en Hollande.

Les services de Jacques plurent au roi; le duc eut aussi la condescendance de promettre à la duchesse de Portsmouth une rente annuelle à prélever sur la dotation parlementaire de la couronne, et Charles prit le parti de le rappeler près de lui. Le retour du duc d'York fut salué par les cris de joie des tories. Sunderland se réconcilia avec le duc, et rentra au conseil comme secrétaire d'état. La nomination du lord maire et des sherifs fut un triomphe pour les royalistes, et quelques fautes de leurs adversaires leur rendirent un pouvoir dont ils ne tardèrent pas à abuser.

Afin d'anéantir les prétentions du duc de Monmouth, on résolut de l'effrayer. Ce seigneur, qui vouloit se former un grand parti, parcouroit le nord de l'Angleterre, précédé et suivi de cent domestiques à cheval, accueillant les whigs avec une grâce parfaite, touchant les écrouelles comme le roi, dînant avec appareil à un couvert de deux cents personnes autour duquel le peuple étoit admis à circuler, et approuvant que l'on sonnât les cloches sur son passage, et que l'on criât : « Monmouth! Monmouth! Point d'York! » Le roi donna l'ordre de l'arrêter, à l'instigation du duc d'York; mais il offrit caution, et, conformément à la loi d'*habeas corpus*, il fut mis en liberté. Shaftesbury, instruit qu'on recherchoit encore contre lui des preuves de culpabilité, et certain que toute réconciliation avec le duc d'York lui étoit impossible, prit la résolution de se mettre à l'abri de son ressentiment en passant sur le continent. Il s'embarqua à Wapping, avec Ferguson et Walcot, ses intimes amis, et se rendit à Amsterdam, où les rejoignirent Oates et Waller. Les inquiétudes, les chagrins, détruisirent en peu de mois la santé de ce célèbre homme d'état, et il rendit le dernier soupir sur la terre étrangère le 21 janvier 1683.

L'heure de la réaction et des vengeances avoit sonné. Les tories remplissoient toutes les fonctions publiques, et les whigs apprirent à leur tour à trembler devant leurs jurés. Les derniers sherifs, Pilkington, Ward, Shute, Bethel, Ford, Cornish, le lord Grey, furent condamnés à d'énormes amendes comme coupables de tentative de sédition à la dernière élection du lord maire. La cité de Londres fut mise en cause pardevant les juges du banc du roi, sous l'accusation d'avoir fait circuler une pétition contre les sages intentions du monarque, et d'avoir imposé une taxe arbitraire sur des marchandises; l'avocat-général, Sawyer, requit en conséquence que les libertés et franchises de la cité fussent confisquées et remises aux mains du roi. Cette injuste et impolitique spoliation fut consommée, nonobstant les vives réclamations et les humbles soumissions du conseil commun.

Le gouvernement reçut alors l'avis qu'une grande conspiration se tramoit, et que les lords Grey et Russell envoyoient de l'argent en Hollande, au comte d'Argyle, qui devoit en échange leur faire passer des armes et des munitions. Jones Keeling, se disant l'un des conspirateurs, offrit au lord Darmouth, membre du conseil privé, de lui révéler les projets de ses associés. West et Rumsey, alléchés par l'appât des récompenses promises aux délateurs, se constituèrent prisonniers, et découvrirent ce qu'ils savoient, sous les couleurs propres aux dénonciateurs. Shepherd, propriétaire d'une ferme appelée Rye-House, sur la route de Newmarket à Londres, déclara que l'assemblée des whigs se tenoit dans sa maison. Sur ces renseignements, on emprisonna Russell, Algernon, Sydney, et Wildman, et l'on promit des récompenses de cinq cents livres sterling pour l'arrestation de Monmouth, du lord Grey, de Ford, d'Armstrong, et de Robert Ferguson. Ils parvinrent à se cacher; mais le



Statue de Charles II, à Chelsea.

comte d'Essex, et le lord Howard d'Escrick, furent pris et enfermés à la Tour.

On procéda contre eux et contre les conspirateurs en sous-ordre, avec une extrême célérité. Walcot, Rouse, et Hone, furent jugés les premiers et déclarés coupables; mais le procès du lord William Russell excita surtout l'intérêt général au plus haut degré. Rumsey assura l'avoir vu au conciliabule tenu à Rye-House; Shepherd fit une déposition semblable le jour même où l'on conduisit Russell au tribunal. Le comte d'Essex s'enferma, dit-on, dans son cabinet; et, quand on y pénétra, on trouva sa tête presque séparée du tronc. On déclara qu'il s'étoit donné la mort de ses propres mains. Les jurés regardèrent cet événement comme une preuve de la culpabilité de cet infortuné, et ils en conclurent que Russell, son ami, étoit nécessairement son complice. Le lâche lord Howard, mu par une promesse de grâce, détailla tous les plans et projets du lord Shaftesbury et de ses adhérents; il vouloit épargner William Russell, et il parut avouer à regret que ce lord s'étoit deux fois réuni à Monmouth, Essex, Sydney, Hampden, et Grey, soit pour déterminer le lieu où commenceroit l'insurrection, soit afin de pourvoir aux moyens de se former un parti en Écosse. Le lord Russell reconnut qu'il étoit entré chez Shepherd, mais par accident, afin d'y prendre un peu de vin; il avoit assisté aux réunions dont parloit le lord Howard, mais il n'y avoit été question que des nouvelles du jour. Howard, interrogé une seconde fois, affirma sous serment que Russell étoit innocent de tous projets d'assassinat de la personne de Charles II. Nonobstant ce témoignage favorable, Russell fut déclaré coupable d'avoir fait partie d'une conspiration tendant à détruire, restreindre, ou contrôler l'autorité du roi, et condamné à mort. Durant les derniers jours qui lui furent comptés, il chercha des consolations dans la miséricorde divine, et dans sa propre conscience. Elle justifioit, suivant lui, tous les principes qui avoient dirigé sa vie, et il s'estimoit beaucoup plus heureux que le méprisable lord Howard qui, pour de misérables intérêts, s'étoit abaissé jusqu'à trahir ses amis. Quand il se fut séparé de lady Russell, femme admirable et digne de toute sa tendresse, il s'écria : « Maintenant » l'amertume de la mort est passée! » Conduit à Lincoln's-inn-Fields, où l'échafaud étoit dressé, il ne témoigna aucune foiblesse à l'aspect des préparatifs de sa mort; il prononça quelques paroles, remit un discours écrit aux shérifs, et livra sa tête au glaive de l'exécuteur (21 janvier 1683).

Le jour même où périssoit ce martyr de la doctrine de la légalité de la résistance au pouvoir arbitraire, l'université d'Oxford publioit une déclaration en faveur de l'obéissance passive, en l'honneur et au nom de la très-sainte et indivisible Trinité.

Ce fut aussi à cette époque que sir Georges Jeffreys, d'infâme mémoire, fut élevé aux fonctions de grand juge.

Après le lord Russell, sir Algernon Sydney, fils du comte de Leicester, parut devant la cour du banc du roi. Cet homme courageux, nourri des grandes leçons de l'antiquité, déploya dans sa défense une énergie, une éloquence qui excitèrent l'admiration. Le lord Howard fut encore le témoin entendu contre lui; Sydney pulvérisa ses déclarations, et le couvrit de honte. On produisit contre l'accusé un manuscrit de sa main, trouvé dans ses papiers, et qui sembloit destiné à exciter le peuple à la sédition. Sydney déclara que ce manuscrit, composé depuis plusieurs années, n'étoit que la réfutation d'un ouvrage de Filmer sur le gouvernement. Jeffreys répondit que l'action d'écrire un papier criminel, quoiqu'on n'en fît pas usage, étoit un acte de trahison, et que *scribere* étoit *agere*. En conséquence Sydney fut condamné.

Lorsqu'il entendit prononcer sa sentence, il s'écria : « Alors, mon Dieu, ô mon Dieu! » sanctifie mes souffrances, et n'impute mon » sang, ni au pays, ni à la ville! Mais si ce » sang innocent doit être vengé, qu'il retombe sur ceux-là seuls dont la malice me » persécute pour ma droiture! » Jeffreys,

furieux, se leva et dit : « Et moi, je prie » Dieu de vous donner les dispositions con» venables pour paroître dans l'autre monde, » car je vois que vous n'y êtes pas préparé. » — Mylord, reprit Sydney, en avançant ses » bras, voilà mon pouls; voyez, il ne bat pas » plus fort qu'à l'ordinaire. Grâce à Dieu, » jamais je ne fus plus calme qu'en ce mo» ment. »

Le lendemain de la condamnation du noble et généreux Sydney, le duc de Monmouth reçut sa grâce pleine et entière, sous condition de dévoiler tout ce qu'il savoit du complot et des conspirateurs. Il s'abaissa au rôle de délateur, et prétendit ensuite persuader à ses amis qu'il n'avoit rien révélé qui pût compromettre les accusés en jugement. Le roi eut connoissance de cette sorte de rétractation, et il exigea que le duc mît par écrit tout ce qu'il avoit avoué, c'est-à-dire l'existence d'un complot, non contre la vie de sa majesté, mais dans l'intention d'opérer une révolution. Chargé d'infamie, le duc reçut ensuite l'ordre de ne jamais paroître devant le roi.

La conduite de Monmouth détermina la mort de Sydney. Charles refusa obstinément une grâce qui lui fut demandée, avec larmes, par les plus sages de la cour, et Sydney fut conduit à l'échafaud. Il témoigna le désir de n'être accompagné d'aucun ami; et quand on lui demanda s'il vouloit parler aux spectateurs, il répondit : « J'ai fait ma paix avec » Dieu, je n'ai rien à dire aux hommes! »

La conduite privée d'Algernon Sydney fut constamment honorable et vertueuse; si sa conduite politique fut diversement jugée par les partis, son exécution passa aux yeux de tous pour une des plus grandes taches du règne de Charles II. Sa mémoire est aujourd'hui vénérée en Angleterre par tous les amis de la patrie.

Hampden fut condamné à une amende de quarante mille livres sterling; Holloway et Armstrong furent punis de mort. Le premier avoit été arrêté aux Indes orientales, le second livré par les autorités de Leyde. Armstrong réclama le bénéfice du sixième statut d'Édouard VI, qui lui donnoit un an pour purger sa contumace. Jeffreys répondit : « Tu auras le bénéfice de la loi, à la » grâce de Dieu. Que tout soit prêt vendredi » pour l'exécution! »

Charles avoit fini par se méfier de tout le monde, et il se mêloit à toutes les intrigues qui s'accroissoient dans sa cour. Il promettoit à son ministre Halifax le rappel du duc de Monmouth et l'exil du duc d'York, et au duc la destitution de Halifax. Enfin le 2 février 1685, il éprouva une attaque d'apoplexie; une saignée lui rendit la connoissance; il languit encore pendant trois jours, et expira le 6. L'archevêque de Canterbury, les évêques de Londres, de Durham, d'Ély, de Bath et Wells, l'assistèrent durant ces quatre jours; mais lorsqu'on lui proposa l'administration du sacrement, selon le rite de l'église anglicane, il répondit simplement : « J'y penserai. » Le duc d'York lui demanda alors à l'oreille s'il vouloit un prêtre catholique. « Faites-en venir un pour l'amour de » Dieu, dit le roi, mais pourvu que cela ne » vous expose à aucun danger. » L'ecclésiastique Huddleston fut introduit en présence du lord chambellan, comte de Bath, et du capitaine des gardes, comte de Feversham. Huddleston reçut la confession du roi, lui administra l'eucharistie et l'extrême-onction et se retira; mais la nouvelle en fut bientôt connue dans tout le palais.

Charles recommanda tous ses fils illégitimes à son frère, à l'exception du duc de Monmouth, le pria d'accorder sa protection à la duchesse de Cleveland, lui parla vivement en faveur de la duchesse de Portsmouth, et le supplia de ne pas laisser *mourir de faim* la pauvre Nelly Gwin. « Quant à ma femme, » ajouta-t-il, elle m'a fait demander pardon! » C'est bien moi qui dois le lui demander du » fond du cœur; vous le lui direz. »

Telle fut la fin de l'avant-dernier des Stuart, l'homme le plus dissimulé, le plus faux par principe et par caractère, qui ait occupé le trône. « Il étoit nécessaire, disoit-il, » qu'un roi trompât ses conseillers, ses amis, » ses parents, et le peuple, afin de n'être pas » trompé lui-même. » Il en arriva qu'il fut

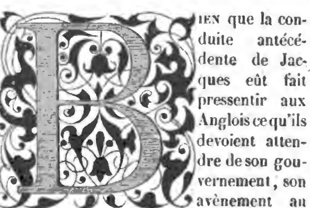
bientôt deviné, qu'aucune de ses paroles n'eut de valeur par la méfiance qu'elles inspirèrent, et qu'en déguisant constamment sa pensée il ne trompa en réalité que lui-même. Esclave des femmes, soumis à leurs intrigues, il exerça, par l'ostentation de son immoralité, la plus pernicieuse influence sur les classes élevées de ses sujets, et sa cour devint une école de vices où l'on n'attacha de honte qu'à l'observation des lois de la décence. Pensionnaire de l'étranger, il perdit, comme souverain, toute puissance indépendante, et, par ses extorsions, par les jugements iniques de ses tribunaux, par les interprétations forcées des lois, et les arrestations arbitraires qui déshonorèrent son règne, il prépara la chute définitive de sa dynastie. On a remarqué de ce prince qu'il n'avoit jamais dit une chose folle, et qu'il n'en avoit jamais fait une sage. Le savant évêque Burnet a comparé son caractère à celui de Tibère.

Charles ne laissa point d'enfants légitimes, mais il avoit reconnu neuf enfants naturels : le duc de Monmouth, fils de Lucie Walters ; la comtesse d'Yarmouth, fille de lady Shannon ; le duc de Southampton, le duc de Grafton, le duc de Northumberland, la comtesse de Lichfield, nés de lady Castlemaine, duchesse de Cleveland ; le duc de St-Alban, fils de Nelly Gwin ; le duc de Richmond, fils de la duchesse de Portsmouth ; et la comtesse de Derventwater, fille de Marie Davies.



Église de Pontefract.

JACQUES II.



IEN que la conduite antécédente de Jacques eût fait pressentir aux Anglois ce qu'ils devoient attendre de son gouvernement, son avènement au trône n'en fut pas moins considéré comme un bonheur pour la nation. Son premier soin fut de prier les membres du conseil de conserver les charges qu'ils exerçoient. « On a affecté de publier, leur dit-il, que, » nourri de principes arbitraires, j'étois » l'homme du pouvoir absolu. Ce n'est » pas le seul mensonge dont j'aie à me » plaindre; je sais que les lois de l'Angle» terre suffisent pour me donner toute la » grandeur qu'un roi peut désirer. Je n'en» vahirai jamais les propriétés d'aucun » homme. J'ai souvent hasardé ma vie pour » la défense de la nation; je suis prêt à m'ex» poser encore pour lui conserver ses justes » droits et ses libertés. » Ce discours, que le conseil publia sur-le-champ, fut reçu avec de grands applaudissements. On oublia le passé; on ne parla que de la loyauté du nouveau monarque, et de son caractère chevaleresque. « Nous avons donc enfin, disoit-on, » la parole d'un roi, une parole qui n'a ja» mais été violée! » De serviles adresses arrivèrent de toutes parts; les évêques se distinguèrent par le ton d'adulation de celle qu'ils présentèrent. Jamais prince ne monta plus paisiblement sur le trône; jamais aussi nobles et généreuses espérances de tout un peuple ne furent si promptement déçues.

Le comte de Rochester, fils du chancelier Hyde, et frère de la première duchesse d'York, fut nommé lord grand-trésorier. Le lord Godolphin devint chambellan de la reine; Halifax, lord président; le comte de Clarendon, frère de Rochester, garde du sceau privé; Sunderland conserva l'office de secrétaire d'état, et s'empara bientôt de la confiance du souverain, en flattant ses opinions religieuses. Du consentement du roi, il établit un conseil secret qui se tenoit dans les appartements de Chiffinch, page de la garderobe, et se composoit des lords Arundel et Belasyse, de Jermyn qui reçut le titre de lord Dover, de l'Irlandois Talbot, du père Petre, et des comtes de Powis et de Castlemaine. Il fut résolu dans ce conseil que le roi feroit acte public de sa religion, et Jacques ordonna d'ouvrir les portes de la chapelle de la reine, afin qu'il fût constaté qu'il avoit assisté à la messe. A cette nouvelle, le clergé de Londres tonna, du haut de la chaire, contre l'invasion du papisme. Jacques manda les évêques, et leur déclara qu'il se considéreroit comme dégagé de sa promesse de protéger l'église anglicane, si l'église renouveloit de semblables attaques contre sa personne. Les évêques promirent d'étouffer les murmures, et ils y parvinrent en effet; mais Jacques, satisfait de leur soumission, prit la détermination de se rendre à la chapelle

avec les insignes de sa dignité, suivi des ministres et officiers de sa maison. Sunderland et Godolphin l'accompagnèrent sans difficulté; Rochester seul refusa d'obéir. Le Jeudi-Saint, le roi reçut les sacrements, et le dimanche de Pâques il se fit entourer des chevaliers de la Jarretière, décorés du collier de l'Ordre. Dans la même semaine il enjoignit aux juges de cesser toutes poursuites en matière de religion, et ordonna de rendre à la liberté les personnes enfermées pour refus des serments d'allégeance et de suprématie. Ces actions imprudentes et ces mesures excitèrent de sourdes tempêtes qui n'attendoient qu'un moment favorable pour éclater; toutefois le couronnement du roi et celui de la reine, qui eurent lieu conformément au rituel protestant, ce qui satisfit les partisans de l'église établie, en arrêtèrent, pour un temps, la terrible explosion.

L'avénement de Jacques avoit dû porter l'effroi dans l'ame de Titus Oates, et l'on ne conçoit pas comment il eut l'imprudence de rester en Angleterre. On ne tarda pas à l'accuser de parjure. Il fut arrêté et jugé. Des témoins, presque tous catholiques, élevés au collége de Saint-Omer, et affiliés à la compagnie de Jésus, déclarèrent que Oates n'avoit pu assister à un conseil de jésuites tenu à Londres le 24 avril 1678, puisqu'il se trouvoit alors dans la ville de Saint-Omer. Déclaré coupable, Oates fut condamné à payer une amende de deux mille marcs, à subir le fouet depuis Oldgate jusqu'à Newgate, et de Newgate à Tyburn, à garder perpétuellement la prison, et à être exposé au pilori cinq fois par an. Il montra un grand courage au milieu du châtiment, quoique fouetté avec une telle rigueur qu'on jugea que l'ordre avoit été donné de le faire expirer sous les coups, et il en appela solennellement à la justice du ciel. Après la chute de Jacques II, Guillaume III le fit mettre en liberté, et lui accorda une pension de quatre cents livres sterling.

Le parlement, convoqué par Jacques, lui accorda toutes les sommes qu'il demanda, et même des taxes additionnelles sur les vins, les denrées coloniales, et les toiles étrangères. Sa complaisance fut sans doute excitée par la nouvelle d'une descente opérée par le duc de Monmouth sur les côtes du Dorsetshire, et d'un autre débarquement en Écosse, sous la conduite du comte d'Argyle. La chambre des communes mit à prix la tête de Monmouth, et vota un nouveau subside de quatre cent mille livres sterling. La chambre des lords prononça l'acquittement définitif des lords Arundel et Belasyse, ainsi que des comtes de Danby, de Powis, et de Tyrone, et révoqua la condamnation du lord vicomte de Stafford, attendu que le parjure reconnu d'Oates ne permettoit plus de douter de l'innocence du vicomte. Le parlement fut ensuite prorogé.

Monmouth vivoit à La Haye dans l'intimité du prince et de la princesse d'Orange, et il s'attendoit à être rappelé en Angleterre, lorsqu'il apprit la mort de Charles et l'avénement du duc d'York. Ses espérances s'étant ainsi évanouies, il se retira à Bruxelles sous prétexte de se livrer, près de sa maîtresse Henriette Wentworth, aux jouissances paisibles de la vie privée, mais en réalité pour s'entendre avec les nombreux exilés qui rêvoient un retour à main armée dans leur patrie. Le comte d'Argyle avoit déjà préparé, pour son propre compte, une expédition à Rotterdam. Il eut un entretien secret avec Monmouth, et ils convinrent de former deux divisions: l'une d'Écossois, sous les ordres du comte, l'autre d'Anglois, commandée par le duc. Les exilés des deux nations exigèrent de Monmouth la promesse de ne prendre le titre de roi que dans le cas où cela seroit nécessaire au succès de leurs efforts, et de le résigner ensuite. Argyle fit partie d'un conseil de douze membres, et en reçut la charge de généralissime. De part et d'autre on prépara des manifestes.

Les Écossois, au nombre de trois cents hommes, sortirent du Texel avec trois vaisseaux, et atteignirent le port de Caviston aux îles Orkneys, d'où Argyle partit pour Lorn et Cantyre. Il y publia les déclarations apportées de la Hollande, et appela ses an-

ciens vassaux à la défense de leur seigneur naturel, sous l'étendard de la religion et de la liberté. Les caméroniens, si cruellement persécutés, accoururent d'abord, mais reconnurent bientôt qu'ils ne combattoient pas pour les mêmes intérêts. Des dissensions funestes s'élevèrent entre les hommes des montagnes, ceux des basses terres, le conseil des douze, et le comte lui-même. Argyle prit la route de Glasgow, en laissant ses approvisionnements dans le château d'Ellengreg, sous la garde d'une garnison de cent cinquante hommes; mais les vaisseaux du roi, commandés par sir Thomas Hamilton, s'emparèrent de ceux d'Argyle, de toutes les munitions qu'ils portoient, et du château. Argyle, ayant traversé le Leven, se vit entouré de forces imposantes. Ses soldats désertèrent, et lui-même fut obligé de prendre la fuite. Le 17 juin il fut fait prisonnier au passage de la Clyde, et conduit à Édinbourg. On se contenta de constater l'identité de sa personne, et on l'envoya à l'échafaud. Comme on l'accusoit d'avoir coopéré trente-cinq ans auparavant à la mort de Montrose, on lui infligea les mêmes tortures qu'à ce malheureux chef, et on l'accabla des mêmes outrages. Ainsi que Montrose, il montra les plus nobles sentiments et une fermeté d'ame que ses ennemis mêmes admirèrent. Ayloffe de Runbold, l'un de ses compagnons, fut condamné et exécuté le même jour.

Monmouth ne partit du Texel qu'un mois après Argyle, et ne fut suivi que d'environ quatre-vingts exilés; mais il emporta des armes et des équipements pour cinq mille hommes, persuadé qu'il lui suffisoit de paroître pour que les mécontents vinssent en foule se ranger sous son étendard. Il se présenta au petit port de Lyme dans le Dorsetshire, et prit possession de cette ville où il publia la déclaration qu'il avoit préparée en Hollande. Il venoit défendre et venger la religion protestante, les lois, les droits, et les priviléges de l'Angleterre, contre un assassin, un traître et un tyran. En quatre jours il eut une armée de trois mille hommes. Il marcha sur Taunton où il fut reçu comme le sauveur de la patrie; il y prit le titre de roi, sous le nom de Jacques II, toucha des enfants malades, mit à prix la tête de Jacques, duc d'York, et déclara les deux chambres séditieuses, si elles ne se séparoient immédiatement.

Le roi cependant fit arrêter deux cents personnes dans la ville de Londres où l'on supposoit que Monmouth avoit un parti puissant, et investit le lord Feversham du commandement des troupes actives, avec ordre de surveiller les mouvements de l'ennemi, et de le fatiguer plutôt que de l'attaquer sans être assuré du succès. Cet ordre fut parfaitement exécuté. Des escadrons de cavalerie harcelèrent sans relâche les bandes de Monmouth. Bath et Bristol refusèrent de lui ouvrir leurs portes. La nouvelle du triste sort d'Argyle vint abattre sa confiance. Il étoit au moment de s'abandonner au désespoir lorsqu'il apprit que l'armée du roi arrivoit à Somerton; il forma sur-le-champ le projet de surprendre le camp ennemi durant la nuit, et quitta Bridgewater par des chemins détournés; mais sa marche fut découverte, et le combat s'engagea par une charge de cavalerie. Un fossé dont Monmouth ignoroit l'existence, rompit ses escadrons; son infanterie accourut, fit de courageux efforts qui ne furent pas couronnés de succès, et la fuite devint bientôt l'unique moyen de salut des insurgés. Monmouth abandonna le champ de bataille de Sedge Moor, suivi du lord Grey; mais les deux fugitifs, poursuivis comme des bêtes féroces, furent bientôt découverts cachés dans un fossé, sous un amas de fougère, et conduits à Kingwood d'où on les transféra dans la capitale.

Monmouth devoit peu s'attendre à trouver grâce devant un roi qu'il avoit tant outragé. Il écrivit cependant à Jacques une lettre suppliante, et lui promit des révélations qui assureroient au monarque un règne long et heureux. Il s'adressa aussi à Rochester et à la reine douairière. Introduit avec Grey dans l'appartement de Chiffinch, à White-Hall, les bras liés derrière le dos, il fut présenté à Jacques, en présence de Sunderland et de

Middleton. Il se précipita aux pieds du roi, et implora son pardon en termes touchants; mais rien ne transpira des révélations qu'il avoit promises et que peut-être il ne fit pas. Avant de quitter le roi, il se jeta encore une fois à ses genoux, demandant merci; Jacques lui répondit simplement qu'il s'étoit rendu indigne de pardon, et, joignant le sarcasme à la cruauté, lui proposa un prêtre catholique pour l'assister à ses derniers moments. Dans la voiture qui le ramena à la Tour, il reçut l'avis de se préparer à la mort dans les quarante-huit heures. Le lord Grey, interrogé par Jacques, répondit avec modestie et fermeté, et ne demanda aucune faveur. Il fut renvoyé devant les tribunaux.

L'infortuné Monmouth ne pouvoit se résoudre à mourir. Il forma mille projets pour toucher le cœur du roi, et lui écrivit lettres sur lettres, ainsi qu'aux deux reines, et aux lords Arundel, Annandale, Dover, et Tyrconnel. Il sollicita une seconde entrevue, offrit de se faire catholique, et demanda un sursis de quelques jours. Les heures s'écoulèrent, et les évêques d'Ély, et de Bath et Wells, vinrent l'engager à se préparer à la mort. A cette annonce, il éprouva une crise terrible, mais, de ce moment, il parut envisager son sort avec indifférence, et discuta longuement avec eux sur l'orthodoxie de leurs principes. L'exécution du duc sembla le prélude de l'horrible boucherie dans laquelle périrent ses partisans. Un colonel Kirke fit pendre dix-neuf habitants de Bridgewater sans aucune procédure, et l'implacable Jeffreys (ou Jefferies), armé du glaive de Thémis et du glaive de Mars, commença une tournée de vengeance que l'on nomma la campagne de Jeffreys. A Dorchester, Jeffreys fit conduire au supplice vingt-neuf individus, immédiatement après leur condamnation, parce qu'ils avoient refusé de s'avouer coupables; quatre-vingts autres personnes y furent exécutées dans les vingt-quatre heures, et plus de deux cents furent déportées, comme esclaves, en Amérique, après avoir subi le châtiment ignominieux du fouet. Le massacre juridique recommença à Exeter, puis à Salisbury, à Taunton, et à Wells. La terreur marchoit devant Jeffreys et ses acolytes militaires; les routes étoient jalonnées des têtes et des membres des victimes; pas un village où l'on ne vît exposé un cadavre; pas une ville où l'on ne rencontrât à chaque pas les hideux trophées de la cruauté du grand juge. Une joie sauvage se manifestoit dans tous les traits du monstre, à l'aspect de cette abondante moisson de mort et de douleurs, et jamais aucune expression de clémence ou de pitié ne vint tempérer les arrêts qu'il prononçoit avec une hâte indécente, avec un mélange hideux de sarcasmes et d'outrages. Jacques recevoit journellement le rapport des opérations de Jeffreys, et sa joie n'éclatoit jamais plus vivement que lorsqu'il apprenoit que des torrents de sang avoient coulé. « Voilà, disoit-» il, comme on règne, voilà comme on con-» serve un trône attaqué! » Jeffreys, à son lit de mort, déclara que des ordres exprès avoient constamment réglé ses actions, et que cette horrible boucherie n'avoit pas encore satisfait le prince qui la lui avoit commandée. Plus de huit cents accusés subirent la justice expéditive, comme traîtres et felons. Un nombre de victimes plus considérable encore alla mourir esclave dans les défrichements de l'Amérique, et l'on ne sauroit compter tous les malheureux condamnés à la prison et à l'amende. La fortune de Jeffreys devint immense en peu de temps.

Afin d'affermir pour toujours sa puissance, Jacques conçut le projet de conserver une armée permanente, d'y placer des officiers catholiques, nonobstant l'incapacité dont ils étoient frappés par la loi du Test, et de modifier l'acte d'*habeas corpus* dont les dispositions lui enlevoient une partie des victimes qu'il avoit marquées. Le lord président du conseil, Halifax, exprima une opinion contraire à ces vues, et ne tarda pas à être disgrâcié; Rochester perdit également une partie de sa faveur, et Sunderland s'éleva sur les ruines de ces deux favoris. Les motifs qui éloignoient Halifax et Rochester de la confiance du roi ne tardèrent pas à être con-

nus du public, et le bruit courut que Jacques nourrissoit des projets contre les libertés nationales. En ce moment l'Angleterre étoit devenue l'asile des protestants chassés de France par suite de l'impolitique révocation de l'édit de Nantes. De toutes parts on se récria contre l'esprit d'intolérance du papisme, et le parlement se réunit sous l'influence des craintes qu'inspiroit la fausseté reconnue des protestations du roi en faveur de la religion établie (9 novembre 1685).

La chambre des communes, dans son adresse au roi, lui promit un subside; mais, au lieu d'armée permanente, elle demanda l'organisation des milices, et sollicita le renvoi des officiers catholiques, en leur promettant un bill d'indemnité; elle vota ensuite un subside de sept cent mille livres sterling. Le ministère en avoit demandé douze cent mille. Jacques n'avoit pas un pressant besoin de cet argent; il avoit mis de l'ordre dans ses finances, et il résolut de perdre plutôt la somme offerte que de consentir au renvoi des officiers. Il manda les députés, et leur déclara, d'un ton de colère, que leur conduite lui donnoit lieu de se repentir des promesses qu'il leur avoit faites dans son discours d'ouverture. Le lendemain, Coke, député de Derby, faisant allusion aux paroles royales, s'écria : « Mais ne sommes-» nous pas Anglois, et de grands mots nous » feront-ils oublier nos devoirs? » La chambre, surprise de cette hardiesse, envoya l'orateur courageux à la Tour, et cependant prit la résolution de maintenir son opposition. Les lords vinrent au secours des communes. Jacques s'aperçut que la mesure qu'il avoit prise, relativement aux officiers catholiques, étoit généralement désapprouvée; mais son obstination ne lui permit pas de céder, et il prorogea le parlement.

Jeffreys devint lord chancelier, et Sunderland, président du conseil. Des intrigues honteuses occupèrent tous les moments de ce ministère, et Sunderland accepta de Louis XIV une pension annuelle de soixante mille francs. Le dévot Jacques, très-peu disposé à sacrifier les plaisirs terrestres aux rigides préceptes qu'il avoit sans cesse à la bouche, créa Catherine Soldey, l'une de ses maîtresses, comtesse de Dorchester, reconnut deux des enfants de cette favorite dont la renommée cependant ne lui attribuoit pas la paternité, et lui constitua un revenu de quatre mille livres sterling. Il envoya au pape le lord Castlemaine, en qualité d'ambassadeur, nonobstant le ridicule qui, dans une telle mission, pouvoit s'attacher au choix de l'époux de la duchesse de Cleveland, et donna aux officiers catholiques de l'armée des brevets de garantie de leur commission « nonobstant toutes clauses con-» traires de tous actes du parlement. » Afin de donner une valeur légale à ce veto royal qui renversoit le principe sur lequel reposoit l'autorité législative, on demanda en secret leur opinion aux juges du banc du roi, et l'on destitua ceux qui ne reconnoissoient pas au monarque le pouvoir dispensatif. Lorsqu'on fut assuré de l'avis particulier des juges, Godden, cocher du colonel Hales, reçut les instructions nécessaires pour intenter une action à son maître, comme contrevenant à la loi du Test, en conservant sa commission quoique catholique. Hales montra la dispense revêtue du sceau royal, et la cour, présidée par le lord grand juge Herbert, décida que la dispense des lois pénales faisoit de tout temps partie de la prérogative du souverain. Ce coup d'autorité accrut tellement le mécontentement de l'Angleterre que, de ce moment, on put prévoir la chute d'un prince assez imprudent pour braver l'opinion religieuse de ses peuples. Il fallut bientôt qu'il étayât la faveur croissante qu'il accordoit aux catholiques, par des actes directs d'agression contre l'église établie; et comme les prédicateurs exhortoient leurs auditeurs à se maintenir dans la foi de l'église anglicane, il intima aux évêques l'ordre de leur prescrire de se renfermer dans les sujets de théologie et de sainteté, sous peine d'être suspendus de leurs fonctions. Sharp, doyen de Norwich et recteur de St-Gilles, osa désobéir, et l'évêque de Londres se contenta de l'inviter à garder désor-

mais le silence. Jacques, mécontent du prélat, et n'osant toutefois user de sa suprématie, ce qui eût été absurde à un membre de l'église romaine, créa une commission composée de l'archevêque de Canterbury, de deux évêques, de Jeffreys, de Sunderland, et de Rochester, les investit du pouvoir de connoître des délits ecclésiastiques, et de les punir, et leur déféra la conduite de l'évêque de Londres. La commission vouloit traiter le prélat avec indulgence, mais Jacques décida qu'il seroit privé de toute autorité dans l'église, et le suspendit indéfiniment. Le peuple, en retour, lui décerna les honneurs dus à un martyr de la foi. Jacques, déterminé à tout tenter en faveur de la religion de Rome, encouragea la conversion de plusieurs ministres protestants, toléra l'ouverture des églises catholiques, et protégea l'établissement de couvents de Carmes, de bénédictins, et de franciscains, ainsi que d'une école de jésuites. Une armée bien disciplinée de douze bataillons d'infanterie et de trente-cinq escadrons de cavalerie campés à Hounstow-Heath, retint dans le devoir tous ceux qui pouvoient être disposés à montrer du mécontentement, et le docteur Samuel Johnson, jadis chapelain du lord Russell, fut dégradé de l'ordre de prêtrise, trois fois exposé au pilori, fouetté de Tyburn à Newgate, et condamné en outre à une amende considérable pour avoir publié quelques écrits où étoient examinées et critiquées les mesures prises par le roi. Jacques se crut bientôt assez fort pour appeler à son conseil privé les lords catholiques Belasyse, Arundel, Dover et Powis, en les dispensant de la formalité du test, et il y fit entrer également le père Petre, surintendant de sa chapelle, auquel il donna les appartements qu'il occupoit lui-même à White-Hall lorsqu'il n'étoit encore que duc d'York. Il résolut ensuite de provoquer la révocation de l'acte du test; mais il craignoit l'opposition de Rochester dont l'influence étoit immense, et il le fit engager à se convertir. Rochester consentit à écouter des docteurs; sa foi ne fut point ébranlée par leurs discours, et Jacques, afin de se délivrer d'un tel adversaire dans son ministère, supprima la charge de grand-trésorier dont il confia les fonctions à une commission. Comme le nombre des catholiques étoit peu considérable en Écosse, le roi pensa qu'il lui seroit facile d'obtenir du parlement l'abolition de l'acte du test, ce qui seroit un avantageux antécédent pour arriver au même but en Angleterre. Les Écossois toutefois répondirent que leurs pères ayant encouru le reproche d'avoir vendu leur roi, ils ne vouloient pas mériter celui d'avoir vendu leur Dieu. Pour toute grâce, ils accordèrent aux catholiques la liberté d'exercer leur culte dans l'intérieur de leurs maisons. Le roi donna l'ordre à son commissaire de proroger le parlement, et, persuadé qu'il avoit tort de solliciter comme faveur ce qu'il pouvoit décider de sa propre autorité, il accorda, par une proclamation, liberté entière de conscience aux quakers, aux presbytériens, et aux catholiques, permettant l'exercice des cultes dans les maisons et chapelles, et suspendant toutes les lois pénales qui frappoient les dissidents. Cette proclamation fut reçue avec horreur, même par les presbytériens qui rougissoient de partager une tolérance accordée aux catholiques. Les volontés de Jacques sembloient moins difficiles à faire prévaloir en Irlande dont la population étoit en majeure partie attachée à l'Église romaine. Mais l'Irlande étoit considérée comme un pays conquis; les colons anglois professoient seuls la religion protestante, et il étoit à craindre, qu'en favorisant les catholiques, on ne portât un coup funeste à la prépondérance de la race venue de l'Angleterre. Jacques y envoya Clarendon, en qualité de lord lieutenant, avec des instructions relatives au maintien de la prééminence angloise, et de l'acte d'établissement; il vouloit en outre que toutes les incapacités motivées sur des opinions religieuses fussent abolies, que les catholiques fussent admissibles aux emplois publics, et que les individus soupçonnés de nourrir des principes dangereux fussent écartés des rangs de l'armée. Clarendon qui blâmoit au fond du cœur les vues de son

souverain, s'y conforma cependant avec zèle. Des catholiques entrèrent au conseil privé, au banc des juges, dans les charges de shérifs, et dans toutes les magistratures, et douze prélats du rite romain reçurent des traitements annuels. Mais ce fut au comte de Tyrconnel, Richard Talbot, lieutenant-général, homme orgueilleux, emporté, violent, que le roi confia la réforme de l'armée. Tout officier soupçonné, à tort ou à raison, d'attachement aux doctrines révolutionnaires, fut renvoyé dans ses foyers. La plupart de ces hommes disgraciés allèrent offrir leurs services au prince d'Orange, Guillaume, et composèrent plus tard une partie de l'armée qu'il conduisit en Angleterre. Les autres répandirent l'alarme dans toute l'Irlande; on craignit la formation d'une armée de catholiques. Les Anglois protestants se crurent à la veille d'un massacre général, et nombre de familles vendirent leurs biens à vil prix, et vinrent chercher un refuge en Angleterre. La conduite de Tyrconnel fut approuvée par le roi; il fut nommé lord député, et Clarendon, plus sage, plus modéré dans ses mesures, fut rappelé et disgracié comme son frère Rochester.

Le but de Tyrconnel étoit de ménager à Jacques un parti catholique formidable, afin que l'Irlande pût lui servir d'asile, si, dans une circonstance qu'il n'étoit pas impossible de prévoir, ce monarque étoit renversé du trône. Mais il nourrissoit encore un autre projet, c'étoit celui de rendre sa patrie indépendante de l'Angleterre, si le roi mouroit sans enfant mâle, et que la princesse d'Orange héritât de la couronne. Le ministère françois lui accordoit secrètement son appui, et lui avoit promis des secours en temps opportun. Tyrconnel parvint à évincer les protestants de toutes les fonctions publiques, et, par des menaces ou des promesses, à retirer les chartes de priviléges jadis accordées aux villes et bourgs. Il les remplaça par d'autres actes qui devoient assurer la nomination au parlement de sujets dévoués à la cour, et, quand il se crut assez puissant pour défier toute opposition, il sollicita la permission de convoquer le parlement dont il se proposoit d'obtenir la restitution des biens enlevés aux catholiques et aux émigrés, sous la république. Jacques étoit fort disposé à entrer dans les vues de Tyrconnel, mais ses conseillers, et Sunderland lui-même, lui montrèrent qu'en adoptant cette mesure il alloit prononcer la séparation de l'Irlande de la couronne d'Angleterre. « Cet homme, s'écria le lord » Belasyse, est assez insensé pour causer la » ruine de dix royaumes! » Le roi refusa son consentement.

Jacques n'ignoroit pas que la popularité dont il avoit joui durant les premiers mois de son règne n'existoit plus; mais ce changement sembloit lui communiquer plus d'ardeur à la poursuite de ses desseins. Il fit présenter à chaque fonctionnaire public l'alternative, ou de mettre son vote à la disposition des ministres, pour la nomination des députés à la chambre des communes, ou de recevoir sa démission. Le but du monarque fut loin d'être atteint. Il avoit pensé que la crainte de perdre leurs hauts émoluments lui livreroit les titulaires d'emplois. Mais la destitution leur apparut au contraire comme une sorte de gloire. Les lords Lumley, Shrewsbury, Newport, le vice amiral Herbert, et beaucoup d'autres, remirent leurs charges aux mains du roi, et furent imités par les employés inférieurs.

Une tempête furieuse s'amassoit sur la tête du monarque infatué qui sembloit prendre à tâche d'en combiner lui-même les éléments destructeurs. C'est ainsi qu'il intima aux évêques l'ordre de faire lire dans toutes les églises une proclamation sur la liberté de conscience, dans laquelle il déclaroit que le mérite seul, et non le serment, seroit à ses yeux un titre aux emplois ecclésiastiques. L'archevêque de Canterbury réunit dans un conseil sept évêques : Compton de Londres, Turner d'Ély, White de Peterborough, Lloyd de St-Asaph, Ken de Bath et Wells, Lake de Chichester, et Trelawney de Bristol; ils signèrent une pétition pour supplier le roi de les dispenser de lire la proclamation dans les temples, parce que leur

conscience ne leur permettoit pas d'admettre le principe du pouvoir de dispenser, dont le parlement avoit décrété l'illégalité. Quand ils la présentèrent, Jacques leur répondit avec aigreur, les traita d'adorateurs de Baal, et cependant ne prit pas de résolution spontanée, dans la conviction qu'on ne pouvoit lui désobéir. Il apprit bientôt que sa proclamation n'avoit été lue que dans un très-petit nombre d'églises, et que les évêques avoient publié leur pétition, et il imagina alors de traduire les évêques, non devant une commission ecclésiastique, mais devant une cour de justice criminelle. On leur demanda caution pour leur épargner la honte de l'emprisonnement; ils répliquèrent que leur parole suffisoit, comme pairs du royaume, et l'ordre de les envoyer à la Tour fut immédiatement expédié.

Sur ces entrefaites, la reine mit un fils au monde (10 juin 1688). Le roi témoigna la joie la plus vive à l'apparition de cet héritier du trône si ardemment désiré, et qui délivroit ses amis de la crainte que leur inspiroit l'avénement jusqu'alors probable de la princesse d'Orange. Mais à l'instant même on publia sur cette naissance une foule de récits contradictoires. Jamais, disoient les uns, la reine n'avoit paru en état de grossesse, et l'on avoit éloigné, durant sa délivrance, la princesse de Danemark, l'une des filles de Jacques. Suivant les autres elle avoit fait une fausse couche au troisième mois, et l'enfant avoit été introduit au moyen d'une bassinoire entre les draps, d'où l'avoit tiré la sage-femme pour le montrer aux assistants. Selon d'autres encore, le prince royal étoit mort au bout de quelques heures, et l'on avoit opéré une substitution. Ces propos produisirent une telle impression sur l'esprit du peuple que la majorité de la nation considéra comme une imposture la naissance d'un héritier de la couronne, et que les gens sages eux-mêmes la regardèrent comme douteuse.

Le procès des évêques commença; on les conduisit à Westminster-Hall, à travers la foule immense qui se jetoit à leurs pieds, et sollicitoit leur bénédiction. Ils résolurent de plaider *non coupables*, et furent renvoyés à quinzaine sous la simple caution de leur parole. Le peuple alluma des feux de joie dans tous les carrefours, et la ville fut illuminée.

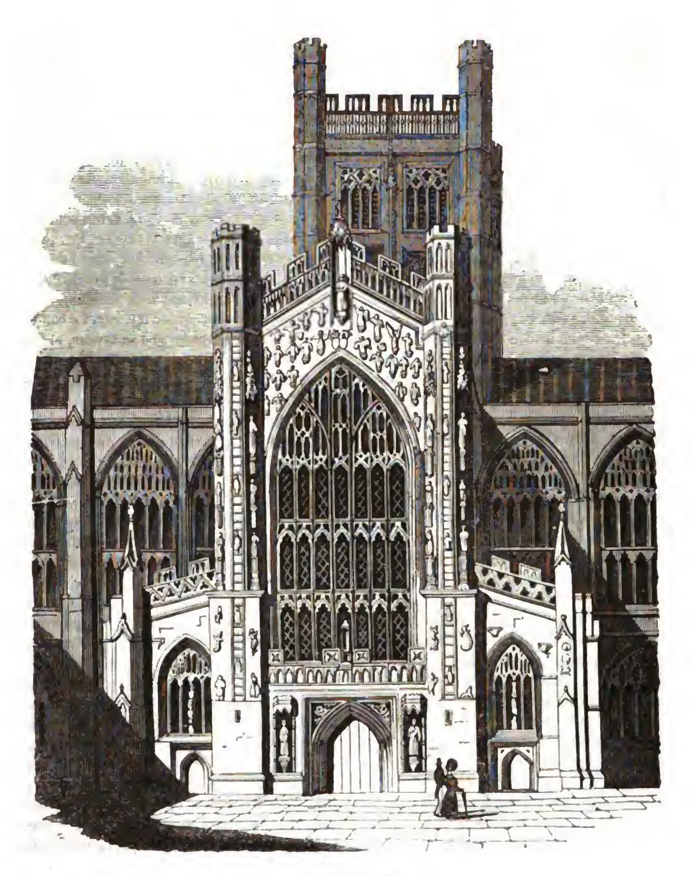
Le procès s'ouvrit le 29 juin 1688. La salle de Westminster étoit remplie de spectateurs de la plus haute distinction, qui encourageoient les avocats des prisonniers et les témoins à décharge, par leurs applaudissements réitérés, et une foule immense de la ville et des campagnes attendoit à l'extérieur le résultat du jugement. Le triomphe des évêques fut complet : ils avoient usé du droit de pétition; leur pétition n'avoit rien de séditieux; elle n'était ni fausse ni perfide; ils furent acquittés sur tous les points d'accusation. Cette sentence fut accueillie par les acclamations les plus bruyantes; l'enthousiasme passa de l'intérieur de la salle aux places et rues voisines, arriva en peu d'instants aux extrémités de la capitale, se propagea dans les villages limitrophes, et gagna le camp de Honslow's-Heath où les cris de joie des soldats et leurs applaudissements allèrent frapper l'oreille du roi qui dînoit avec le lord général Feversham. Jacques se vengea en destituant les juges.

Depuis long-temps des personnes du premier rang dans l'état avoient porté leurs vues sur le prince d'Orange, Guillaume, et, par mille moyens secrets, le prince s'étoit assuré l'assentiment des classes inférieures. On ne lui demandoit que de foibles secours en hommes, vaisseaux et argent, pour commencer une révolution et lui frayer au trône une voie facile. Il lui étoit impossible de faire de tels préparatifs sans l'aveu des états; mais de vives discussions qui s'élevèrent entre l'Angleterre et la Hollande, relativement à la rivalité des compagnies des Indes, fournirent aux états un prétexte pour voter une levée de marins et l'équipement de vingt vaisseaux de guerre. Le prince fit réparer à ses propres frais vingt autres navires, obtint des états l'autorisation de les rallier dans le port de Flessingue qui lui appartenoit, et, par des traités secrets, acheta de quelques petits souverains de l'Allemagne des régi-

ments dont il cacha la véritable destination. Ainsi préparé, Guillaume attendit les événements.

Le comte de Shrewsbury, de Devonshire et de Danby, Sydney, comte de Romney, l'amiral Russell, le lord Lumley, et l'évêque de Londres, écrivirent au prince que la presque totalité du peuple étoit disposée à un changement de dynastie; que la noblesse partageoit ce sentiment; que si Guillaume se présentoit avec une force suffisante pour offrir un premier appui à ses partisans, il auroit en peu de jours une armée plus nombreuse que celle du roi, dont la plupart des officiers et même des soldats viendroient se ranger sous l'étendard de la religion et de la liberté; et que jamais occasion n'avoit été plus propice. Guillaume répondit favorablement; il laissa publier un écrit où Jacques étoit traité d'usurpateur, parce que la volonté nationale repoussoit du trône les catholiques, et dans lequel on déclaroit souveraine légitime la princesse d'Orange, héritière légale de son oncle Charles II. Il ordonna même d'omettre le nom du jeune fils de Jacques dans les prières pour la famille royale, et, par ses paroles, accrédita le bruit que cet enfant étoit supposé.

Jacques ne voulut pas d'abord croire que sa propre fille conspirât le renversement du trône de son père; il fallut cependant ouvrir les yeux; des indices trop certains arrivèrent de toutes parts, et une lumière soudaine frappa le monarque épouvanté. Il écrivit à Guillaume, et n'en reçut qu'une réponse illusoire et outrageante. La réflexion se fit jour; Jacques reconnut l'impolitique de ses actes passés, et se berça de l'espoir de reconquérir la confiance de ses sujets en réparant ses erreurs. Il réintégra dans leurs fonctions les magistrats et les officiers qu'il en avoit écartés, rendit l'évêque de Londres à sa juridiction épiscopale, remit la cité en jouissance de sa charte, fit réinstaller le docteur Hough et les agrégés au collége de la Madeleine, restitua leurs priviléges aux villes et bourgs, consulta les prélats qu'il avoit persécutés, publia une amnistie générale, et reconnut de nouveau le droit d'élection des représentants aux personnes qui le possédoient antérieurement; mais le peuple et les grands pensèrent que ces concessions accordées à la crainte disparoîtroient avec la cause qui les arrachoit au monarque. Jacques augmenta aussi ses forces de terre et de mer, confia sa flotte au comte de Darmouth, et remit au lord Feversham le commandement de l'armée qui s'élevoit à quarante mille hommes. Guillaume, de son côté, publia un mémoire où étoient énumérées toutes les infractions commises par le despotisme de Jacques envers les libertés nationales, et par lequel la naissance du prince de Galles étoit déclarée une imposture. Il écrivit au roi d'Espagne et à l'empereur d'Allemagne que le voyage en Angleterre qu'il préparoit n'avoit lieu qu'à la requête de la noblesse angloise, et que son seul but étoit d'opérer une franche réconciliation entre le roi et ses sujets. Les états généraux donnèrent leur sanction à son entreprise, et soixante vaisseaux de guerre escortant sept cents bâtiments de transport chargés de onze mille hommes d'infanterie, de quatre mille cinq cents cavaliers, et d'un immense approvisionnement en armes et équipements militaires, sortirent d'Helvoetsluys le 19 octobre 1688, sous trois divisions. L'escadre étoit commandée par le vice-amiral Herbert. Avec Guillaume se trouvoient le comte de Nassau, le maréchal de Schomberg, le comte de Solme, le général Ginckle, puis le comte de Macclesfield, le comte de Shrewsbury, le lord Wiltshire, et son frère, fils du marquis de Winchester; le lord Eland, fils du marquis de Halifax; le lord Dunblain, fils du comte de Danby, les lords Lorn et Mordaunt, le lord amiral Russell, le célèbre docteur Burnet, une foule d'Anglois parmi lesquels un grand nombre de proscrits, tels que Ferguson, Wildman, Peyton, et huit cents réfugiés françois. Les états avoient ordonné des prières publiques pour obtenir un vent favorable; un jour de jeûne fut célébré à La Haye avec une solennité extraordinaire; le service divin dura depuis dix heures



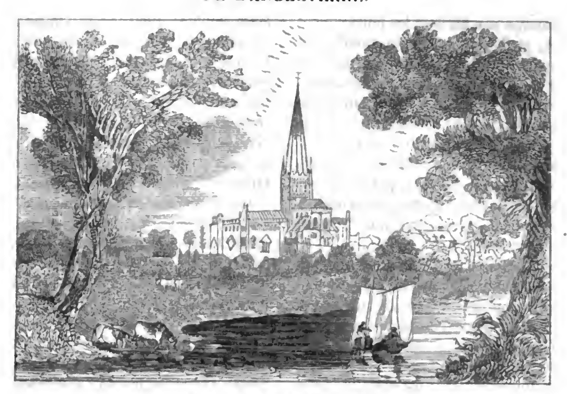
Cathédrale de Bath.

du matin jusqu'à sept heures du soir, et la princesse Marie, qui prioit pour le renversement du trône de son père, en priant pour le succès des armes de son époux, mêla constamment sa voix au chant des cantiques et des hymnes sacrés.

A la nouvelle de ce départ, Jacques commença enfin à prendre quelques mesures défensives. Il vouloit faire arrêter toutes les personnes qui lui inspiroient des soupçons; mais Sunderland l'en dissuada, en lui donnant à entendre que ces rigueurs accroîtroient le mécontentement public sans aucun avantage probable. L'orgueil du roi s'abaissa alors à prouver la fausseté des accusations portées contre la naissance de son fils. Il convoqua à White-Hall les pairs, le conseil privé, les juges, le lord maire et les aldermen, les avocats et procureur-généraux de la couronne, et fit exposer devant eux, par vingt-deux femmes de toutes les classes, et dix-neuf lords, gentilshommes et médecins, tous les détails de l'accouchement de la reine.

Pendant ce temps, Guillaume passoit sans opposition devant la flotte royale, retenue aux Dunes par des vents contraires, et se dirigea sur Torbay où les bâtiments de transport furent mis promptement en sûreté (5 nov. 1688). Le lord Darmouth, qui commandoit les vaisseaux du roi, n'osa le lendemain attaquer les Hollandois dont l'escadre étoit plus forte et plus nombreuse que la sienne, et Jacques se vit réduit à combattre pas terre ses ennemis. Il réunit une armée à Salisbury, et, au lieu de présenter la bataille aux envahisseurs au milieu du tumulte et du désordre d'un débarquement, il suivit les conseils des comtes de Roye et de Feversham, et vint prendre position à peu de distance de la ville de Londres. Toutefois il envoya en avant vingt bataillons d'infanterie et trente escadrons de cavalerie. Le prince d'Orange et ses troupes avoient mis pied à terre sans obstacle; mais, dans leur marche, ils ne furent pas accueillis comme ils l'avoient espéré. L'évêque et le doyen d'Exeter quittèrent la ville à leur approche; le clergé, la corporation communale, la portion honorable de la population, ne prirent aucune part aux acclamations du petit nombre des habitants des basses classes, qui accueilloient les nouveaux venus avec des cris de joie; car ils n'avoient pas encore oublié la terrible campagne de Jeffreys. Il fut reçu avec froideur à Bath, et les chanoines et les chantres disparurent quand on leur ordonna de chanter un *Te Deum*, et Guillaume se plaignoit déjà d'avoir été trompé ou trahi quand il fut rejoint par le lord Cornbury, fils du comte de Clarendon, qui avoit tenté de lui conduire trois régiments de cavalerie, mais qui ne put cependant lui amener que des officiers et environ deux cents soldats. Cet exemple encouragea la révolte. Le doute et la méfiance se répandirent dans l'armée royale, la renommée grossit le nombre des déserteurs. Les partisans de Guillaume se remirent de leur première terreur. Le comte de Devonshire se déclara en sa faveur, et fut imité par le lord Brandon dans le Cheshire; le comte de Danby et le lord Lumley dans le Yorkshire.

La ruine totale du trône des Stuart se préparoit, et Jacques refusoit encore de se rendre à l'évidence du danger. On l'engagea vainement à traiter avec son neveu, afin d'arrêter, à quelque prix que ce fût, un torrent qui menaçoit de l'engloutir. Il croyoit encore à la fidélité des troupes, et dans un conseil de guerre à White Hall, il déclara que tous ceux qui éprouvoient quelque répugnance à le servir étoient libres de quitter immédiatement l'armée, et d'éviter, par une noble retraite, l'infamie d'une désertion. On lui répondit par les plus vives assurances de dévouement, et l'on remarqua surtout la chaleur des protestations du duc de Grafton et du lord Churchill, qui méditoient en ce moment de se rendre auprès de Guillaume. Le lendemain, 17 novembre, une pétition signée des ducs d'Ormond et de Grafton, des comtes de Clare, de Dorset, de Rochester, de Clarendon, de Burlington, d'Anglesey, du vicomte de Newport, des lords Chandos, Paget et Ossulton, fut présentée au roi par les archevêques d'York et de Can-



Vue de la cathédrale de Norwich.

terbury, et les évêques de Rochester et d'Ely. Ils sollicitoient instamment la convocation d'un parlement indépendant et légal, seul moyen propre à sauver la nation des malheurs qui la menaçoient. « Je le promets, » s'écria Jacques, je le promets sur l'hon- » neur d'un roi; je le convoquerai dès que » le prince d'Orange aura quitté l'Angle- » terre. Vous ne pouvez avoir un parlement » libre tant qu'un prince étranger, à la tête » d'une armée envahissante, aura la possi- » bilité de forcer au moins l'élection d'une » centaine de membres. » Les prélats se retirèrent en gémissant.

Jacques, déterminé par de nouvelles désertions à exécuter sa retraite, s'arrêta le premier soir à Andover et invita son gendre, le prince de Danemark, à souper. En quittant la table du roi, le prince trouva des chevaux préparés, et partit à minuit pour l'armée d'invasion avec le duc d'Ormond, le lord Drumlanring et sir John Boyle. En apprenant cette nouvelle, Jacques s'écria d'un ton de mépris : « Comment! *est-il possible,* » il est parti! J'aurois plus de regret à un » simple soldat! » Mais la princesse Anne disposoit tout en ce moment pour opérer également sa fuite. L'évêque de Londres et le comte de Dorset parvinrent à la dérober à la surveillance dont elle étoit l'objet; elle partit dans la voiture du prélat, et atteignit promptement Northampton. Le roi versa des larmes quand il en fut instruit : « Mes » enfants aussi m'abandonnent, s'écria-t-il, » grand Dieu ayez pitié de moi! »

Le roi comptoit encore sur la fidélité de la garde écossoise, mais elle se refusa nettement à combattre des hommes qu'elle nommoit ses frères. L'amiral Darmouth annonça qu'il ne pouvoit répondre des marins de sa flotte. York, Plymouth, Hull, Newcastle, ouvrirent leurs portes aux partisans de Guillaume. Des assemblées réunies à Nottingham, à York, à Derby, à Norwich, déclarèrent qu'un roi qui met sa volonté à la place de la loi n'est qu'un tyran, et que la résistance dans ce cas constitue une légitime défense. Jacques effrayé, consulta ses amis pour savoir s'il devoit s'éloigner. Les lords Belasyse, Halifax et Godolphin, le conjurèrent de rester au poste que le Ciel lui avoit confié; le comte de Melfort et d'autres conseillers catholiques l'engagèrent à mettre sa personne en sûreté hors du royaume. Le roi pensa qu'il falloit

d'abord sauver son fils dont les jours étoient menacés; et il l'envoya à Portsmouth sous la garde du lord Powis et de sa femme, en donnant au lord Darmouth des instructions pour favoriser son évasion. Darmouth refusa d'obéir, et Jacques fit revenir son fils sous l'escorte de trois régiments de cavalerie.

Les lords Nottingham, Halifax et Godolphin, commissaires délégués par le roi près du prince Guillaume, ne purent en obtenir une audience, et le prince continua à s'avancer vers la capitale.

Le chevaleresque comte de Lausun s'étoit rendu à Londres afin d'offrir ses services à la reine; il fit préparer un yacht sur la Tamise, procura un vêtement de femme italienne à Marie d'Est, la conduisit au bord de l'eau par un escalier dérobé, suivie de la nourrice qui portoit l'enfant royal, et, favorisé par une nuit sombre et orageuse, traversa le fleuve et la débarqua à Lambeth. La reine fut forcée d'attendre sous des torrents de pluie la voiture qui devoit la transporter, au grand danger d'être découverte par les cris de son enfant. Elle partit enfin, atteignit Gravesend, où elle trouva le lord et lady Powis. Le yacht la reçut et la transporta saine et sauve à Calais.

Jacques apprit l'heureux départ de la reine par un gentilhomme françois nommé Saint-Victor, et le soir même il reçut un messager que lui envoyoient ses commissaires pour l'instruire que Guillaume avoit consenti, après six jours, à les admettre en sa présence; qu'il ne vouloit entendre parler d'aucune amnistie ou pardon pour ses adhérents, parce que le pardon supposoit un délit, et qu'il avoit nommé pour conférer avec eux le maréchal Schomberg et les comtes d'Oxford et de Clarendon. La conférence n'eut aucun résultat avantageux pour le roi; Guillaume sembla constamment dicter la loi, et ne se départit pas des conditions suivantes: « Que les deux armées resteroient campées à quarante milles de la capitale, que toutes les proclamations du roi contre le prince et ses partisans seroient annulées, que tous les papistes seroient destitués de leurs emplois, que l'armée d'invasion seroit entretenue aux frais de l'état, que le roi et le prince résideroient à Londres avec une garde composée d'un même nombre d'hommes, que la tour et la forteresse de Tilbury seroient confiées à la garde des milices de la ville, et que Portsmouth recevroit un gouverneur adopté par les deux parties contractantes.

Ces conditions outrageantes pour l'autorité royale, le découragement qui perçoit dans les dépêches des commissaires, la crainte d'être déposé par un parlement légal qu'il auroit convoqué lui-même, déterminèrent Jacques à suivre sans délai le sort de la reine. Il écrivit au lord Feversham pour le remercier, ainsi que ses officiers et ses soldats de leur fidélité passée, et les engager à ne pas entreprendre une résistance inutile contre une nation corrompue. Il se fit remettre les ordonnances de convocation du parlement et les brûla. Accompagné de sir Édouard Hales, qu'il créa comte de Tenterden, il descendit à minuit par un escalier dérobé sous le déguisemeut d'un habitant de la campagne, monta dans une voiture de louage qu'on lui avoit préparée, et traversa la rivière dans une petite barque. On a remarqué que dans ce trajet Jacques avoit jeté dans l'eau le sceau de l'état. Des chevaux placés à Wauxhall le conduisirent au bac d'Emley, près Faversham, et vers dix heures du matin il s'y embarqua sur un bateau douanier frété pour transporter deux étrangers en France; mais ce bateau, mal lesté, s'échoua près de Sheerness. A onze heures du soir, trois barques de la croisière s'en approchèrent, le remirent à flot, et l'amenèrent à Faversham avec la marée. Le roi se rendit à la principale auberge du lieu; mais une personne qui le reconnut, se précipita à ses pieds en versant des larmes. Il n'étoit plus possible de se taire, Jacques se fit reconnoitre, manda près de lui le lord Winchelsea, le nomma lord lieutenant du comté, et prit pour résidence la maison du maire, où il fut gardé par les milices et un corps de marins.



Château de Rochester.

La nouvelle de la fuite du roi avoit répandu la consternation dans la ville de Londres. Le lord maire, les aldermens, trente pairs ecclésiastiques et laïques, se réunirent en conseil à Guild-Hall, convinrent d'exercer provisoirement l'autorité suprême, et députèrent au prince Guillaume pour lui déclarer qu'ils approuvoient ses efforts en faveur de la religion et des libertés nationales, en réclamant un parlement libre. Ils transférèrent le gou-

vernement de la Tour au lord Lucas, expédièrent divers ordres aux armées de terre et de mer, pour le maintien de la discipline, et s'occupèrent d'assurer la tranquillité de Londres où de nombreux rassemblements s'étoient formés, et se livroient aux plus grands excès. Les maisons des catholiques furent d'abord pillées et détruites; l'imprimerie royale fut ensuite livrée aux flammes; on démolit les chapelles du rite romain, et l'on insulta les ambassadeurs des puissances catholiques. L'argenterie de la chapelle royale et celle de plusieurs personnes attachées à la cour avoient été déposées chez l'ambassadeur espagnol, partisan hautement déclaré de Guillaume, et, comme tel, devenu le favori du public; mais sa popularité ne le sauva ni du pillage, ni de l'incendie; on enfonça ses portes, et l'on brûla sa magnifique bibliothèque et ses manuscrits. L'envoyé de Florence eut le même sort. Les ministres de France et de Venise parvinrent à se défendre dans leurs palais, et à repousser les assauts de la populace. Dans la nuit du 13 décembre (1688), des cris effrayants retentirent dans les rues de la capitale : « Les Irlandois sont levés; ils égorgent le peuple! » Cent mille hommes sortirent à l'instant de leurs maisons; on illumina dans tous les quartiers; des détachements de troupes se dirigèrent sur divers points; mais on ne rencontra aucun ennemi, et les rayons du soleil vinrent dissiper les terreurs de la nuit. On pensa que le but réel de cette singulière alarme avoit été de déterminer le massacre des catholiques; et bientôt les routes furent couvertes de fugitifs qui se dirigeoient vers la mer. Le père Petre avoit traversé le détroit dix jours avant le départ de son maître, et le lord Melford avoit suivi cet exemple. On arrêta dans leur fuite les vicaires apostoliques Giffard et Leyburn, les procureurs du roi Burton et Graham, le nonce du pape qui s'étoit placé en laquais derrière le carrosse de l'envoyé de Savoie. A Wapping, la populace découvrit l'infâme lord chancelier Jeffreys sous le déguisement d'une femme du port, et le poursuivit jusqu'à Londres en l'accablant d'outrages, et le frappant avec des fouets et des cordes. Le lord maire parvint à l'arracher des mains de ses bourreaux, et l'envoya à la Tour, où il mourut quelques mois après des suites des mauvais traitements qu'il avoit subis.

Le conseil provisoire ne tarda pas à apprendre l'arrestation du roi, et chargea le lord Feversham de se rendre près de Jacques avec deux cents gardes du corps, afin de le préserver de toute insulte. La présence de Feversham et sa fidélité rendoient au monarque la faculté d'exécuter encore son projet de fuite; mais il prit tout-à-coup une détermination contraire, et annonça l'intention de retourner dans sa capitale. Il alla s'établir à Rochester-Castle, d'où il expédia Feversham à Windsor où se trouvoit Guillaume, avec une lettre pour ce prince, par laquelle il lui proposoit une conférence personnelle. Guillaume fut surpris; il s'étoit déjà saisi de l'autorité souveraine, avoit donné des ordres à l'armée et aux fonctionnaires civils, comme l'eût fait un roi ou un conquérant, et partagé les premiers emplois de l'état entre ses principaux adhérents. Dans sa perplexité, il ne vit rien de mieux que de commander l'arrestation de Feversham, sous le frivole prétexte qu'il s'étoit présenté sans passeport. Cette mesure excita de nombreux mécontentements; l'incarcération d'un pair du royaume, sans observer les formes légales, étoit une première atteinte à ces libertés que le prince s'étoit chargé de protéger.

Le monarque, à demi détrôné, s'avançoit cependant vers la métropole; il traversa la Cité, en se rendant à White-Hall, dans tout l'appareil de la royauté, précédé d'un corps de gentilshommes, la tête nue, au son des cloches qui ébranloient les airs, et accueilli par de bruyantes acclamations et des feux de joie. Le malheureux Jacques sentit renaître tout son espoir. Mais un message de Guillaume, porté par Zuylestein, et tardivement parvenu, lui apprit que le prince lui faisoit défense de venir à Londres, et lui ordonnoit de rester à Rochester. Jacques réclama vainement une conférence; Guillaume

ne lui répondit pas; il délibéroit en ce moment avec ses affidés sur la question délicate des mesures à prendre à l'égard de la personne du roi. Les uns proposoient de l'enfermer dans une forteresse en Angleterre, d'autres de l'envoyer en Hollande; mais le prince ne vouloit ni le garder comme prisonnier, ni paroître l'avoir forcé à une abdication. Il désiroit que toute la conduite de Jacques semblât le résultat de ses propres déterminations, et que sa fuite pût être considérée comme un acte volontaire. Il ne s'agissoit pour cela que d'accroître les inquiétudes d'un monarque déjà effrayé, et Guillaume fit partir quatre bataillons des gardes hollandoises et un escadron de cavalerie, avec l'ordre d'entrer dans Westminster, et d'en convoquer tous les postes. Le comte de Solens exécuta ce mandat, tambours battants et mèches allumées. Le vieux lord Craven, qui commandoit la garde angloise (il avoit alors quatre-vingts ans), déclara qu'il faudroit passer sur son cadavre pour poser des factionnaires étrangers dans le palais de son souverain. Jacques hésita un moment, puis il obligea le vieillard à céder afin d'éviter un carnage inutile. Au milieu de la nuit le lord Middleton éveilla le roi, et introduisit dans sa chambre les lords Shrewsbury, Halifax, et Delamere, envoyés de Guillaume. Ils lui annoncèrent que la tranquillité publique et sa propre sûreté exigeoient qu'il quittât immédiatement White-Hall, et prît sa résidence au château de Ham, dans le comté de Surrey, chez la comtesse de Lauderdale, où sa garde pourroit le rejoindre. Le motif de ce déplacement précipité étoit l'entrée solennelle du prince dans la capitale. Jacques se rappela la douloureuse captivité de son père, et refusa de se rendre au château de Ham; mais il demanda qu'on lui permît de retourner à Rochester. Cette permission lui fut accordée. Vers midi, ses équipages se trouvèrent préparés; il reçut les adieux d'un grand nombre de lords et de gentilshommes, et ceux des ministres étrangers qui crurent lui devoir cette dernière marque de respect. Les lords Dunbarton, Aylesbury, Arran, Dundée, Lichfield, et quelques autres, l'accompagnèrent dans sa course captive le long du fleuve.

Jacques étoit depuis quatre jours à Rochester-Castle, sans avoir reçu aucune communication de Guillaume, quand il apprit par quelques-uns de ses serviteurs que le prince avoit pris possession de Saint-James; que toute la noblesse de Londres l'avoit visité; que, sur son invitation, soixante-dix pairs s'étoient réunis à Westminster, et s'étoient adjoints, pour conseillers légaux, cinq avocats dévoués. Le monarque, abandonné, s'aperçut enfin que son règne n'étoit plus, et que l'intention du prince, à son égard, avoit cessé d'être équivoque. Middleton lui représenta vainement que s'il alloit mendier un asile à l'étranger, il s'interdiroit à jamais le retour sur le sol de sa patrie. Jacques lui répondit que pour un roi détrôné il n'y avoit qu'un pas de la prison à la tombe, et qu'il ne vouloit pas rester à la merci d'un rival ambitieux. Il écrivit une déclaration des motifs qui l'engageoient à passer la mer, chargea le comte de Middleton de la rendre publique, distribua quelques gratifications, soupa tranquillement, et se coucha à l'heure accoutumée. Il se leva peu de temps après, sortit à petit bruit par une porte de jardin, et se rendit au bord de la rivière. Deux capitaines de vaisseau, Macdonald et Trevannion, l'accompagnoient avec le duc de Berwick, son fils naturel, et son valet de chambre Biddulph. Un violent orage qui s'éleva l'empêcha d'atteindre le bateau pêcheur qu'il avoit frété; mais il fut reçu à bord de l'Aigle, brûlot de la marine royale. L'équipage lui rendit tous les honneurs dus au souverain, et ne fit le lendemain aucun effort pour le retenir. Jacques s'embarqua sur son petit navire, suivi de vingt personnes bien armées. Il échappa heureusement aux vaisseaux de guerre qui croisoient dans le détroit, et le 25 décembre 1688 il mit pied à terre à Ambleteuse, sur la côte de Normandie. Trois jours après, Louis XIV le reçut en roi, au château de Saint-Germain, où il retrouva la reine et son fils.

Ce fut ainsi que le dévouement aveugle de Jacques aux rites religieux qui avoient valu un trône à Henri IV, ravit à jamais à ce prince la couronne de ses pères, et en priva sans retour ses descendants directs. Nous le suivrons bientôt en Irlande, où les mêmes principes exagérés, les mêmes rigueurs, les mêmes fautes, entraînèrent les mêmes résultats, et ne servirent qu'à multiplier le victimes parmi ses plus fidèles serviteurs.



Portrait de Hyde, comte de Clarendon, père de la première femme de Jacques.

GUILLAUME III ET MARIE.

Favorisé dans ses projets par la fuite de Jacques, et devenu maître de l'Angleterre sans effusion de sang, Guillaume ne possédoit cependant pas encore la couronne tombée du front de son beau-père. Il auroit pu, selon l'avis de quelques jurisconsultes, la réclamer comme le prix de sa conquête; mais, certain de la volonté générale, il voulut en apparence laisser à la nation la liberté de se prononcer elle-même. Les pairs et les évêques, au nombre d'environ quatre-vingt-dix, le supplièrent, par une adresse, de convoquer une assemblée générale, de prendre provisoirement la direction des affaires publiques, et de pourvoir à la sûreté de l'Écosse et de l'Irlande. Leur assentiment ne suffisoit pas au prince. Il vouloit le consentement d'une réunion plus populaire; et comme les parlements, sous Charles II, avoient été élus assez librement, il fit convoquer tous les membres de la chambre des communes qui avoient fait partie de ce corps, leur adjoignit le lord maire de Londres, les aldermens, et cinquante membres du conseil commun, et en composa une Convention qui lui conféra d'abord les pouvoirs qu'avoient voulu lui remettre seuls les pairs et les évêques. Une assemblée des principaux Écossois présents à Londres, présidée par le duc de Hamilton, lui offrit également la direction de l'administration du royaume d'Écosse, qu'il s'empressa d'accepter. Peu de jours après son installation (22 janvier 1689), la chambre des communes déclara que Jacques II s'étant efforcé de renverser la constitution du royaume en brisant le contrat originel entre le peuple et le roi, ayant violé les lois fondamentales de l'état par le conseil des jésuites, et, s'étant évadé du royaume, avoit abdiqué; et qu'ainsi le trône étoit vacant. La chambre des pairs examina, comme étant en question, les points posés en fait par les communes; elle admit que le contrat originel avoit été brisé par Jacques, et qu'il avoit abandonné le gouvernement, et non abdiqué; mais que le trône n'étoit pas vacant. Afin de mettre d'accord les deux portions du pouvoir législatif, une conférence libre s'établit entre les chambres, et, dans ce grand débat national, les plus habiles orateurs furent entendus de part et d'autre, et déployèrent autant d'arguments frivoles que de solides raisonnements. Quelques torys s'y prétendant éclairés par les discours profonds de leurs adversaires, ils passèrent du côté des whigs, et la déclaration de la chambre des communes fut adoptée sans amendements, à la chambre des pairs, par une majorité de quinze voix. La Convention alors statua par un bill que la couronne étoit donnée au prince et à la princesse d'Orange, et que l'administration étoit réservée au prince seul. La princesse Anne étoit admise à leur succéder, à défaut d'héritiers; sa postérité appelée après elle au trône; et si elle mouroit sans enfants, celle du prince d'Orange, par une

seconde épouse. Une déclaration des droits de la nation angloise, jointe à cet acte important, fixa pour le présent et l'avenir tous les points contestés entre les rois et le peuple, et réduisit à de justes bornes la prérogative royale.

Guillaume confirma dans leurs emplois tous les protestants qui exerçoient au 1er décembre 1688. L'archevêque de Canterbury et le comte de Nottingham devinrent membres du conseil, quoique peu dévoués aux intérêts du nouveau roi; mais ils passoient pour les chefs du parti de l'église, et il étoit important de les ménager. Nottingham fut même créé secrétaire-d'état en même temps que Shrewsbury. Le marquis de Halifax obtint le sceau privé, et le comte de Danby la présidence du conseil. Bentinck, membre de la chambre des communes, devint conseiller privé, maître de la garde-robe, et trésorier de la cassette du roi. Schomberg fut fait maître de l'artillerie, et Overkerke, grand écuyer. On confia à des commissaires l'amirauté, la trésorerie, et la chancellerie; et le docteur Burnet, si long-temps exilé, et l'un des principaux artisans de la révolution, reçut en récompense l'évêché de Salisbury. Les dignités furent prodiguées aux whigs ainsi que les emplois; Mordaunt devint duc de Monmouth; le chancelier de l'échiquier Delamere, comte de Warrington; Bentinck, comte de Portland, le spirituel Sydney, comte de Romney. Les torys, en remarquant cette profusion de faveurs, ne manquèrent pas de répandre contre le nouveau gouvernement les bruits les plus préjudiciables aux doctrines dont il s'étoit paré.

Le couronnement du roi eut lieu le 11 avril. Ce ne fut pas le métropolitain qui officia; il étoit déjà au nombre des mécontents. L'évêque de Londres le remplaça. Les communes se présentèrent en corps à White-Hall afin de féliciter le monarque; et Guillaume, par un message solennel, leur fit connoître qu'il désiroit que la taxe des feux, si onéreuse au peuple, fût complètement supprimée. Cette ouverture accrut l'enthousiasme de ses partisans; une adresse de remercîments lui promit un dévouement sans bornes; la taxe fut abolie; et les Communes, dans la chaleur de leur reconnoissance, votèrent au nouveau roi, en attendant que son revenu annuel fût fixé, un subside de quatre cent vingt mille livres sterling. Elles accordèrent en même temps six cent mille livres pour acquitter la dette contractée par Guillaume envers la Hollande, et votèrent encore d'autres fonds pour équiper une flotte nombreuse, et lever une armée de vingt-deux mille hommes.

Guillaume étoit calviniste, et la malveillance que lui avoit témoigné le clergé anglican l'avoit fortement indisposé contre lui. Il résolut d'élever ses amis et d'abaisser l'église; et pour cela il fit présenter aux chambres, qu'un acte de sa propre autorité avoit transformées de *convention* en parlement, plusieurs bills tendant à délivrer les non-conformistes des obstacles qui leur étoient opposés. Ces bills furent presque tous rejetés, et ce ne fut qu'après de violents débats que *l'acte de tolérance* qui exemptoit tous les non-conformistes des peines portées par les lois antérieures, fut adopté par les chambres. Les communes où les whigs dominoient ne se montrèrent pas moins jalouses de leur autorité, lors de la fixation du revenu royal. Elles séparèrent entièrement les fonds nécessaires au soutien du gouvernement, de ceux attribués à la couronne, et fixèrent un revenu annuel déterminé, pour chacun des services publics, avec injonction au ministère de venir rendre compte, à chaque session, de l'emploi de ces fonds. La liste civile, qui comprenoit tout le service public, fut fixée à 600,000 livres sterling; et le revenu de la couronne à 200,000. Mais, pour maintenir le roi dans leur dépendance, les communes ne votèrent ces fonds que pour une année seulement.

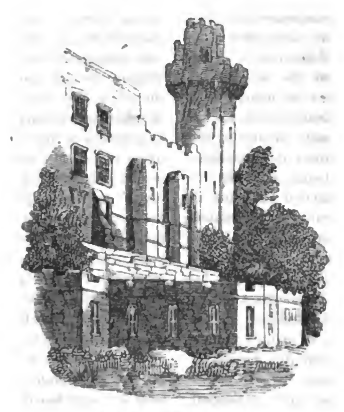
En Écosse, une convention semblable à celle d'Angleterre s'étoit réunie le 14 mars. Les jacobites avoient eu le dessous dans les élections, et le duc de Hamilton, partisan du nouveau roi, fut élu président. Après de violents débats, la convention prononça la

déchéance de Jacques, la vacance du trône d'Écosse, et reconnut pour souverains Guillaume et Marie : ces deux actes furent solennellement publiés à Édimbourg, et des commissaires envoyés au roi pour les lui notifier, et lui demander en même temps le redressement de plusieurs griefs. Le roi les accueillit gracieusement, nomma le duc de Hamilton, commissaire à la convention; lord Melvil, secrétaire-d'état, et choisit lui-même les lords de session; il consentit en outre à l'abolition de l'épiscopat, réclamée par la majorité de la convention, et transforma celle-ci en parlement; le 17 juin, le duc de Hamilton en fit l'ouverture. La nomination des juges par le roi excita un tel mécontentement dans l'assemblée, qu'elle adopta immédiatement, et malgré l'opposition des ministres, un bill qui, laissant au roi la nomination des juges, exigeoit cependant qu'elle fût approuvée par le parlement. Nonobstant cette décision, les ministres maintinrent dans leurs siéges les juges nommés par le roi, et le lord commissaire fut forcé d'ajourner le parlement.

Cependant le château d'Édimbourg étoit encore occupé par le duc de Gordon, partisan du dernier roi; on résolut d'en pousser vivement le siége, et bientôt le duc se rendit à discrétion. Gordon étoit avec le vicomte de Dundée, le seul espoir de Jacques; celui-ci, après quelques succès, fut tué au combat de Killicrankie où il défit les troupes de Guillaume; et ses soldats, découragés par la perte de leur chef, se soumirent au nouveau souverain.

L'Irlande étoit loin d'être soumise. Tyrconnel y commandoit toujours, et le duc de Hamilton, envoyé pour le réduire, s'étoit au contraire laissé gagner par lui. Le 6 mars 1689, Jacques, auquel Louis XIV avoit fourni des secours de toute espèce, partit de Brest sur une flotte composée de quatorze vaisseaux de ligne, sept frégates, et de bâtiments de transport montés par douze cents Anglois, et un grand nombre de gentilshommes françois. *Allez*, lui dit Louis en l'embrassant, *le vœu le plus favorable que je puisse faire pour vous, c'est de ne vous revoir jamais.* Débarqué le 22 à Kinsale, Jacques fit son entrée solennelle à Dublin, aux acclamations du peuple, et après s'être emparé de Coleraine et de Killmore, il alla mettre le siége devant Londonderry; mais la résistance opiniâtre des habitants et de la garnison le forcèrent de le lever, après avoir perdu neuf mille soldats. Jacques assembla ensuite le parlement d'Irlande. Les droits du monarque y furent pleinement reconnus, et un bill fut adopté qui dépouilloit les protestants de tous leurs biens en faveur des héritiers des catholiques qui les possédoient avant la première rébellion, et qui proscrivoit tous ceux qui avoient quitté le royaume d'Irlande, ou avoient entretenu des relations avec les rebelles.

Au retour de la flotte qui avoit amené Jacques en Irlande, Louis XIV lui envoya, sous la protection d'une escadre commandée par Château-Renaut, des secours considérables en armes, munitions et argent. Château-Renaut rencontra la flotte angloise qui voulut s'opposer à son passage, la défit, et débarqua triomphant à Bantry. Il devenoit donc urgent de s'opposer aux progrès de Jacques, et le roi se décida enfin à envoyer le duc de Schomberg en Irlande (13 août 1689) avec une armée de dix mille hommes. Le duc s'empara de Belfast et de quelques autres villes; mais les maladies faisoient de tels ravages dans son armée qu'il ne put rien entreprendre d'important. Cette inaction excita le mécontentement des communes, et le ministère et la cour essuyèrent de si vifs reproches, éprouvèrent, au sujet de diverses propositions, tant de résistance des deux partis whigs et torys, que le roi également pressé par l'un et par l'autre, et fatigué de leurs continuelles obsessions, prit le parti d'abandonner le gouvernement à la reine, et de se retirer en Hollande; ce ne fut qu'à grande peine qu'on put lui faire abandonner cette détermination (1690). Il résolut alors de terminer en personne la guerre d'Irlande malgré l'opposition des chambres, et pour prévenir leurs remontrances, le parlement



Vue du château de Kilmore.

fut dissous (6 février), et un nouveau convoqué pour le 20 mars. Pendant cet intervalle de temps, les deux partis, whigs et torys, mirent tout en œuvre pour s'emparer des élections; les torys l'emportèrent. Sir John Trevor, ancien garde des archives du roi Jacques, fut choisi pour orateur par les communes; et Guillaume favorisa les intrigues de ce parti en fournissant lui-même les fonds nécessaires pour corrompre et rattacher au parti de la cour un grand nombre de membres des communes. Le bill d'amnistie, présenté si souvent par le roi au parlement précédent, bill qui délivroit de la crainte de toute recherche sur leurs actes passés les partisans du roi Jacques, passa enfin dans les deux chambres. Guillaume ajourna alors le parlement, et laissant à la reine l'administration du royaume, se rendit en Irlande. Il fut joint à Belfast par le duc de Schomberg, le prince de Wirtemberg et le major-général Kirke, et, après un repos de quelques jours, se dirigea vers la Boyne où, décidé à livrer bataille, Jacques étoit campé dans une position avantageuse. Après plusieurs jours passés de part et d'autre en préparatifs, le combat commença, et la victoire penchoit pour les Anglois lorsque, par une méprise fatale, le duc de Schomberg fut tué par une décharge de ses propres soldats. Cette mort mit la confusion dans leurs rangs, et les Irlandois reprenoient l'avantage, quand Guillaume accourt, les charge avec fureur, et les rejette dans le plus grand désordre. Le duc de Hamilton, qui les commandoit, est fait prisonnier, amené devant Guillaume, et interrogé sur les forces des Irlandois: « *Sur mon honneur,* dit-il, *je crois qu'ils résisteront long-temps, car il leur reste un gros corps de cavalerie qui n'est point entamé. — Votre honneur! votre honneur!* » s'écria Guillaume avec mépris. Ce furent les seuls reproches qu'il lui fit de sa désertion. Les Irlandois prirent bientôt la fuite, et les François, auxiliaires de Jacques, voyant tout espoir perdu, se retirèrent en bon ordre. Jacques regagna Dublin en toute hâte, accusa les Irlandois d'avoir manqué de courage, et partit aussitôt pour la France. Peu de jours après, Guillaume fit son entrée à Dublin, où

il fit publier une proclamation qui garantissoit le pardon à tous ceux qui, ayant combattu contre lui, rendroient leurs armes, et rentreroient dans leurs foyers. Ces promesses produisirent peu d'effet; les Irlandois étoient conduits par le clergé, entièrement dévoué au roi Jacques, et la nouvelle d'une victoire remportée par une escadre françoise sur les flottes angloise et hollandoise commandées par Torrington, écarta toute idée de soumission. La guerre continua. Le roi s'empara de Waterford, de Cork, de Kinsale, et de plusieurs autres villes et châteaux, et les troupes françoises que commandoit le comte de Lauzun furent forcées de se rembarquer pour la France. Guillaume retourna en Angleterre, laissant le commandement au général Ginckle avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer la guerre et soumettre le pays. Ginckle, assisté des lords justiciers, s'occupoit avec activité et succès de faire rentrer les Irlandois catholiques dans le devoir, en promettant à tous pardon, protection et oubli du passé, et en maintenant la plus sévère discipline parmi ses troupes, lorsque l'arrivée de secours considérables et de M. de Saint-Ruth, général françois, accompagné d'un grand nombre de soldats et d'officiers, vint donner un chef à la rébellion. Tyrconnel étoit avec lui. Les bandes dispersées de toutes parts se réunirent à Saint-Ruth; en peu de temps il eut une armée formidable, et il résolut de livrer une action décisive. Ginckle, qui venoit d'emporter d'assaut, avec la plus rare intrépidité, la ville d'Athlone, et dont les troupes étoient enflammées par le succès, passa le Shannon, petite rivière près de cette ville, et marcha à sa rencontre. Saint-Ruth étoit dans une position avantageuse, fortifiée par toute l'habileté d'un général consommé. Il n'avoit rien négligé pour exciter le courage de ses soldats; leurs prêtres promirent le ciel à ceux qui succomberoient, et tous jurèrent sur l'eucharistie de vaincre ou de mourir. Le dimanche 12 juillet la bataille s'engagea; on se battit avec un acharnement tel, que le soir à six heures la victoire étoit indécise, et que Ginckle fut sur le point de faire sonner la retraite pour reprendre l'attaque le lendemain. Il voulut cependant tenter un dernier effort; mais ses soldats ne purent entamer le corps d'armée ennemi, et furent si vivement repoussés que Saint-Ruth, à la tête des Irlandois, s'écria : « *Courage, mes amis, nous pousserons ces Anglois jusqu'aux portes de Dublin*; » et, les chargeant avec fureur à la tête de sa réserve, il décidoit la victoire, lorsqu'un boulet l'emporta. Ses troupes firent aussitôt halte; la confusion se mit dans leurs rangs, et, poussés alors de toutes parts par les Anglois, ne sachant plus à quel chef obéir, elles jetèrent leurs armes et s'enfuirent, laissant sur la place quatre mille des leurs, l'artillerie, tous les bagages et les munitions. Le général Ginckle, profitant de sa victoire, s'empara de Portumny, Moorcastle, Galway, et vint assiéger Limerick, seule ville importante qui restât au pouvoir de Jacques. Après un mois de siége, des négociations s'ouvrirent, les hostilités cessèrent, et l'on s'occupa de la capitulation qui fut signée le 4 octobre 1691. Elle stipuloit : que tout citoyen, sans distinction, jouiroit de la protection des lois, et seroit réintégré dans ses biens, sous la condition de prêter serment de fidélité au roi Guillaume et à la reine Marie; que les catholiques romains auroient, pour l'exercice de leur religion, toute la liberté que comportoient les lois qui régissoient l'Irlande sous Charles II; que personne ne seroit attaqué en justice pour aucun délit antérieur, et ne seroit comptable pour aucune maison, terre, rente, dont il auroit joui depuis le commencement de la guerre; que chaque individu auroit le droit de quitter l'Irlande et de se retirer où il voudroit avec sa famille et ses effets, l'Angleterre et l'Écosse exceptées, sans pouvoir être retenu pour dettes ni pour aucun autre prétexte; que les soldats et officiers qui voudroient passer sur le continent étoient autorisés à s'embarquer en corps; que toutes les garnisons sortiroient de leurs places et forteresses avec les honneurs de la guerre; et en-

fin que tous les prisonniers seroient de part et d'autre mis en liberté. Tel fut ce fameux traité de Limerick que les Irlandois ont dès lors considéré comme la *Grande Charte* de leurs libertés.

Limerick fut remise au général Ginckle, et douze mille Irlandois passèrent en France plutôt que de prêter serment à Guillaume. Jacques parut peu affecté de la perte de l'Irlande; livré tout entier à ses pratiques de dévotion, une piété mal entendue absorboit toutes ses facultés; il devint pour les François eux-mêmes un objet de raillerie et de ridicule; l'archevêque de Reims disoit de lui : *Oui, c'est un bon homme, qui sacrifie trois couronnes pour une messe.*

Tyrconnel étoit mort, haï et méprisé de tous. L'Irlande soumise, Ginckle revint en Angleterre, où les chambres lui votèrent de solennels remercîments. Guillaume l'avoit créé comte d'Athlone, après la prise de cette ville.

Les événements d'Irlande n'avoient pas détourné l'attention de Guillaume des affaires du continent; peu de temps après son couronnement, il avoit conclu avec l'empereur, l'électeur de Brandebourg et les états généraux, une ligue offensive et défensive contre la France et ses alliés, et le 7 mai la guerre avoit été déclarée à cette puissance. Lord Churchill, qui venoit d'être créé comte de Marlborough, fut envoyé sur le continent à la tête de onze mille Anglois, et le prince de Waldeck commanda l'armée hollandoise. Louis XIV cependant défia les efforts des princes alliés, et ses armes furent presque toujours victorieuses. Ces succès déterminèrent Guillaume, après son retour d'Irlande, à passer sur le continent pour se mettre lui-même à la tête de ses troupes.

Le parlement fut convoqué (2 oct. 1690). Le roi exposa aux chambres ce qu'il avoit fait pour la réduction de l'Irlande, déclara que les subsides accordés jusqu'alors n'étoient pas en rapport avec les dépenses nécessitées par les guerres d'Irlande et du continent qu'il falloit pousser avec la plus grande vigueur, et leur annonça l'intention où il étoit de se rendre sur le continent. Les chambres votèrent quatre millions sterling, et en outre une somme considérable pour la construction de nouveaux vaisseaux. Puis elles furent ajournées. Guillaume partit le 16 janvier pour la Hollande; les états généraux, les états de Hollande lui envoyèrent des députations, et célébrèrent son entrée à La Haye par des fêtes et des réjouissances.

Guillaume assista à un congrès des princes alliés, où l'on arrêta le plan d'opération, puis, au commencement de mars, il entreprit de s'opposer à la prise de Mons, qu'assiégeoit Louis XIV; ses efforts furent inutiles; la ville capitula, et la campagne se passa sans qu'il pût remporter aucun avantage sur les François commandés par le duc de Luxembourg. Il revint en Angleterre; ses armes n'avoient pas été plus heureuses sur mer; l'amiral Russel, à la tête d'une nombreuse flotte angloise et hollandoise, ne put forcer à une action Tourville dont l'escadre étoit bien inférieure en nombre; des tempêtes dispersèrent ses vaisseaux, en détruisirent un grand nombre, et réduisirent les autres à un état déplorable.

Ces événements causèrent un grand mécontentement dans la nation. On ne voyoit pas sans inquiétude et sans ressentiment, Guillaume sacrifier le sang et les trésors de l'Angleterre à son ambition, à son amour pour la Hollande, et à sa haine contre la France; et quel profit devoit retirer l'Angleterre de ces guerres interminables? Aucun. Les whigs, qui avoient porté Guillaume sur le trône, étoient dépouillés de leurs emplois, le comte de Marlborough disgracié. Les nouveaux conseillers Rochester, Ranelagh, sir Édouard Seymour, n'étoient-ils pas des Jacobites? Où s'arrêteroit ce penchant du roi pour les torys? vouloit-il donc marcher sur les traces du dernier roi? Les communes elles-mêmes partageoient ces plaintes, et, en votant trois millions cinq cent mille livres sterling pour les services publics, elles différèrent avec intention de déterminer sur quels fonds seroient imputées ces dépenses. Les affaires d'Écosse vinrent porter au com-

ble ce mécontentement : les montagnards n'étoient pas entièrement soumis ; on résolut de gagner leurs chefs par de fortes sommes d'argent, et à cet effet on envoya au comte de Breadalbane, qui garantissoit le succès de cette démarche, seize mille livres sterling. Mais le but de Breadalbane n'étoit nullement de soumettre les montagnards. Un de leurs chefs, Macdonald de Glencoe avoit, dans le cours des hostilités, pillé les terres du comte, et celui-ci vouloit, sur la somme qui seroit accordée à Macdonald, être indemnisé des pertes qu'il avoit éprouvées. Macdonald refusa de se soumettre, et, à sa sollicitation, les autres tribus montagnardes rejetèrent les offres du comte, qui jura de s'en venger. Il représenta Macdonald à la cour comme un ennemi acharné du gouvernement. Il n'avoit pas, disoit-il faussement, obéi à la proclamation du roi qui menaçoit de l'exécution militaire tous ceux qui ne se soumettroient pas dans un délai déterminé, et il étoit urgent de faire en lui un exemple qui en imposât à tout le royaume. Il demandoit en conséquence qu'il fût passé par les armes avec toute sa tribu. Guillaume signa l'ordre de cette affreuse exécution. Le capitaine Campbell se rendit dans la vallée de Glencoe (février 1692), surprit les Macdonald pendant la nuit, égorgea les habitants mâles, et, mettant le feu à toutes les maisons, se retira avec les effets, les meubles, et les bestiaux, laissant les femmes et les enfants sans vêtements, sans nourriture et sans abri, au milieu des neiges, où tous ces infortunés périrent de froid et de douleur.

Cet atroce massacre fut accueilli par l'horreur universelle, couvrit le nom du roi d'une ineffaçable flétrissure, et n'eut d'autre résultat que de rendre encore plus vive la haine que lui portoient les montagnards.

Guillaume partit le 5 mars pour la Hollande, et Louis profita de son absence pour entreprendre une descente en Angleterre. Les émissaires de Jacques travaillèrent activement à favoriser son retour ; lui-même publia un long manifeste, où il comparoit Guillaume à Néron, et prenoit l'engagement de protéger et maintenir l'Église d'Angleterre que ce prince ne cherchoit qu'à abaisser. Il se rendit ensuite à La Hogue, n'attendant qu'une occasion favorable pour s'embarquer.

A ces nouvelles, la reine convoqua les chambres (24 mai 1692), ordonna l'arrestation d'un grand nombre d'individus suspects, fit armer et passa en revue la bourgeoisie de Londres et de Westminster, et l'amiral Russel mit en mer sans perdre un instant, avec ordre de se joindre à l'amiral Carter, et aux escadres hollandoises. Les flottes réunies, fortes de plus de cent vaisseaux, attaquèrent Tourville qui n'en avoit que soixante-trois, et qui eût évité le combat, s'il n'eût reçu des ordres positifs. Les François, vaincus et poursuivis pendant deux jours, perdirent quinze de leurs vaisseaux. Jacques retourna à Saint-Germain.

Louis XIV prit bientôt une éclatante revanche. Il investit lui-même, à la vue de Guillaume, Namur, la plus forte ville de la Flandre, défendue par le fameux ingénieur Cohorn et une garnison de neuf mille hommes. Le roi d'Angleterre, à la tête de cent mille soldats, entreprit, mais inutilement, de faire lever le siége ; la ville fut emportée d'assaut, sous ses yeux, et Louis XIV retourna triomphant à Versailles (20 mai). La victoire de Steinkerque que remporta bientôt après Luxembourg, mit le comble à sa gloire. En Allemagne, où un nouvel électorat, celui de Hanovre, venoit d'être créé en faveur d'Ernest Auguste, les armes des alliés ne furent pas plus heureuses, et à la fin de la campagne, Guillaume revint à Windsor. Le mécontentement grossissoit chaque jour. La loi de l'*habeas corpus* étoit à peine observée, et un nombre considérable de personnes de distinction avoient été emprisonnés. Les pairs revendiquèrent avec force leurs priviléges violés par l'arrestation du comte de Marlborough et d'autres seigneurs, et le roi fut obligé de les faire élargir. Plusieurs membres proposèrent ensuite de faire des remontrances au souverain ; la cour parvint à faire rejeter cette

motion, mais seulement à une majorité de deux voix. Les communes adoptèrent un bill qui interdisoit aux membres du parlement l'exercice de tout emploi de confiance, ou auquel seroient attachés des émoluments. Les intrigues du ministère le firent rejeter par les pairs à une majorité de deux voix. Les deux chambres passèrent ensuite un bill qui limitoit à trois ans la durée de chaque parlement, et qui enjoignoit au lord chancelier, sous des peines très-sévères, d'expédier les lettres de convocation aux électeurs, si, à l'expiration des trois années, la couronne ne les avoit pas déjà envoyées. Guillaume refusa sa sanction à ce bill qui ne reçut force de loi qu'après les deux sessions suivantes.

Le roi qui, dans le choix de ses ministres, n'avoit d'autre but que celui d'obtenir des chambres les subsides qu'il demandoit, voyant que le parti whig reprenoit le dessus aux communes, éleva à la dignité de chancelier et de secrétaires d'état les lords Somers, et John Trenchard, qui tous deux favorisoient ce parti; puis il partit pour le continent, et la campagne commença. (1693.) Luxembourg s'empara de Huy, dans les Pays-Bas, et présenta le combat aux confédérés près de la ville de Nerwinde; il remporta une victoire complète; les alliés perdirent dix mille hommes et soixante pièces de canon; Guillaume avoit déployé la plus grande valeur dans le combat, mais ses dispositions stratégiques furent généralement blâmées; *je vois bien à présent que le prince de Waldeck est réellement mort,* avoit dit Luxembourg, en examinant la situation de l'armée alliée avant le combat, et en faisant ainsi allusion à l'habileté bien connue de ce général dans le choix du terrain. Les alliés ne furent pas plus heureux en Piémont où ils perdirent contre Catinat la bataille de la Marsaille dans laquelle périt le duc de Schomberg.

Sur mer, sir Georges Rooke, qui escortoit une flotte marchande considérable, fut attaqué par Tourville et d'Estrées; plus de quatre-vingts vaisseaux marchands furent pris et détruits, et sept vaisseaux de guerre coulés bas. Le chef d'escadre Benbow essaya, mais en vain, d'incendier la ville de Saint-Malo. Le brûlot, l'*Infernal,* au moyen duquel on devoit exécuter ce dessein, ne put parvenir à sa destination, et l'entreprise fut manquée. Irritées de ces désastres, les communes mandèrent à leur barre l'amiral Rooke pour qu'il eût à se justifier, et il s'engagea de vifs débats qui se terminèrent par son acquittement. Les chambres s'occupèrent ensuite d'un projet d'établissement d'une banque nationale à l'instar de celles d'Amsterdam et de Gênes (1694). Après de longs débats, la proposition fut adoptée, la banque créée; mais le parlement se réserva la faculté de dissoudre la compagnie au bout de onze ans, si le compte rendu de ses opérations n'étoit pas satisfaisant.

La campagne de 1694 n'offrit rien de remarquable sur mer ni sur terre. Le peu d'engagements qui eut lieu fut tout à l'avantage des François qui, en Flandre, s'étoient cependant tenus constamment sur la défensive. Le 28 décembre de cette année, la reine Marie mourut de la petite vérole à l'âge de 33 ans. Marie étoit d'un caractère extrêmement froid, dont aucune passion n'avoit jamais troublé le calme, et toute son ambition parut se borner à l'accomplissement des désirs et des desseins que formoit son époux. Cette mort le plongea dans la plus amère douleur. Pendant quelques semaines il ne s'occupa d'aucune affaire d'état, et ne voulut voir d'autre personne que la princesse Anne, sœur de Marie, que la jalousie de la reine avoit depuis long-temps éloignée de la cour; Anne fut très-bien accueillie par le roi qui lui assigna le palais de Saint-James pour résidence.

Ce fut à cette époque qu'un comité nommé par la chambre des communes découvrit que des sommes considérables avoient été avancées à sir John Trevor, orateur de la chambre, et à M. Hungerford, un de ses membres, afin de gagner au ministère un grand nombre de voix : ils furent tous deux honteusement expulsés de la chambre. Ces découvertes firent penser que les mêmes moyens



Portrait de la reine Marie.

avoient été employés par les agents de la compagnie des Indes orientales qui, malgré le sentiment bien prononcé de la nation, et l'opinion connue des chambres, étoient parvenus à obtenir la concession d'une nouvelle charte. Le duc de Leeds, sir Thomas Cooke, et un si grand nombre de personnes de marque, la plupart membres du parlement, s'y trouvoient compromis, que l'on n'osa pousser l'examen plus loin; l'enquête fut étouffée. Mais bien des noms furent flétris par l'opinion publique.

Guillaume, en passant en Hollande, nomma une commission de régence pour le gouvernement du royaume, en son absence; et, malgré la mort de la reine, sa défiance l'empêcha de donner à la princesse Anne et à son époux le prince Georges de Danemarck, aucune part à l'administration.

Les armées alliées, fortes de plus de cent cinquante bataillons et escadrons, ouvrirent la campagne dans les Pays-Bas par le siége de Namur. Luxembourg étoit mort; le maréchal de Villeroy qui le remplaçoit, jeta le maréchal de Boufflers dans cette place. Aussi la résistance fut-elle opiniâtre. Le siége dura deux mois, et la garnison, sans espoir d'être secourue, capitula.

Ce fut la seule action de la campagne qui eut quelque importance. Une nouvelle entreprise que fit la flotte angloise, pour incendier Saint-Malo, n'eut pas plus de succès que les précédentes, et elle éprouva même des pertes assez fortes.

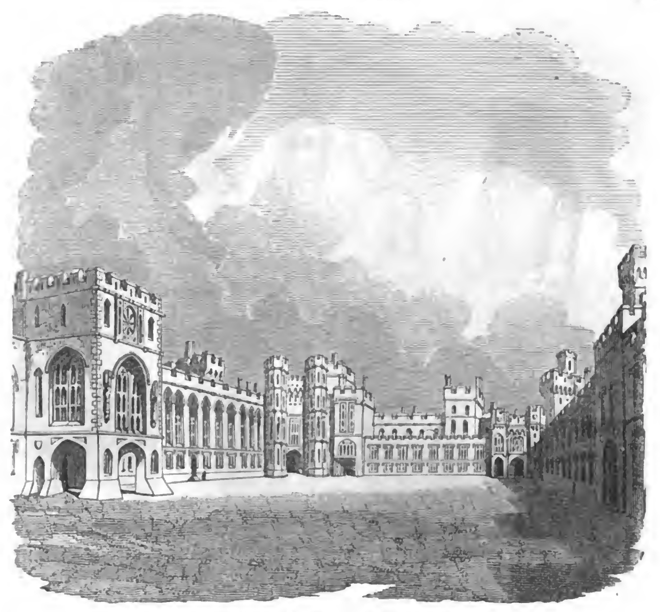
Jacques n'avoit pas entièrement perdu l'espoir de recouvrer son royaume. Une nouvelle descente fut projetée : le comte de Salisbury passa en France pour concerter un plan d'invasion ; des régiments furent secrètement levés en Angleterre. Jean-Bart réunit une escadre à Calais où se rendit le roi Jacques ; mais Guillaume, averti de ses projets, fit surveiller les côtes de France par l'amiral Russel et cinquante vaisseaux de ligne. L'expédition fut alors jugée impraticable, et Jacques retourna à Saint-Germain.

Une tentative formée pour assassiner le roi, tandis qu'il étoit à la chasse, n'eut pas plus de succès. Le complot fut révélé par trois des conspirateurs ; et plusieurs de leurs complices furent arrêtés et punis du dernier supplice. A ces nouvelles les membres des communes rédigèrent et présentèrent un acte d'association par lequel ils s'engageoient mutuellement à défendre le roi et le gouvernement, de leurs vies et de leurs biens. Tous les membres furent tenus de le signer sous peine d'être exclus de la chambre. Cet exemple fut imité par les lords, et on passa de plus un bill qui rendoit incapable de tout emploi public quiconque refuseroit d'entrer dans l'association.

La république de Venise envoya cette année (1696) une ambassade extraordinaire au roi Guillaume, et Louis XIV fut alors le seul souverain de l'Europe qui n'eût point encore voulu reconnoître le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Mais l'épuisement de la France, autant que celui des alliés, devoit bientôt amener cette reconnoissance et la cessation des hostilités. Le duc de Savoie avoit quitté la confédération et signé la paix avec Louis XIV ; une suspension d'armes avoit été conclue avec ce prince et l'Espagne, jusqu'à la signature de la paix. Louis XIV alors envoya Callières en Hollande pour y poser et régler les préléminaires d'un traité : ces offres furent bien accueillies, et l'on négocia en continuant cependant de se battre. La médiation de la Suède fut acceptée, et les ministres plénipotentiaires se réunirent au château de Newbourg-House, appartenant à Guillaume, et situé dans le village de Ryswick, qui donna son nom au traité. La paix fut signée le 20 septembre 1697. En ce qui concernoit l'Angleterre et la France, ce traité stipuloit : 1° que la France reconnoissoit le roi Guillaume III sans restriction ni réserve ; 2° que la liberté de commerce entre les deux nations étoit rétablie ; 3° que des commissaires se réuniroient à Londres pour régler diverses prétentions des deux couronnes sur des parties de territoire situées en Amérique ; 4° que Guillaume paieroit à Marie d'Este, femme de Jacques, une pension de 50,000 livres sterling.

La France rendoit presque toutes ses conquêtes ; la Lorraine rentroit sous la puissance du duc Léopold. Cette paix sembloit toute au désavantage de la France : les immenses concessions qu'elle venoit de faire étonnoient l'Europe, et ce ne fut que plus tard qu'elle vit que ce traité étoit l'œuvre de la politique la plus haute et la plus prévoyante.

Guillaume revint à Windsor. Il fut accueilli en Angleterre par les acclamations universelles du peuple, transporté de joie d'être enfin délivré d'une guerre qui le réduisoit à la misère. En ouvrant la session du parlement, il demanda aux chambres d'acquitter toutes les dettes qu'il avoit été obligé de contracter pour soutenir et terminer la guerre, recommanda l'entretien de grandes forces maritimes, et parla de la nécessité où l'on étoit de maintenir toujours une armée sur pied. Le ministère étoit alors composé de lord Somers, chancelier ; Russel, premier lord de l'amirauté. Le chancelier de l'échiquier étoit Montague, grand poëte d'abord, puis politique hardi, profond et entreprenant ; Sunderland étoit conseiller d'état. Dès le commencement de la session ce ministère fut



Château de Windsor. — Cour intérieure.

violemment attaqué au sujet de la motion d'une armée permanente. La fermentation étoit universelle au-dedans comme au-dehors des chambres ; on sembloit craindre que Guillaume n'eût l'intention de se servir de ses soldats pour asservir la nation. Sunderland, aux conseils duquel on attribuoit cette proposition, fut obligé de donner sa démission, et le nombre des troupes réduit à 10,000 hommes. Les communes votèrent ensuite la liste civile du roi, puis le parlement fut dissous. Mais Guillaume, loin de réduire à dix mille hommes les troupes permanentes, avoit en outre gardé à son service les régiments de Hollandois et de François réfugiés, auxquels il tenoit beaucoup, et cela sous le prétexte que les graves événements qui se préparoient sur le continent, rendoient ce maintien nécessaire. Le nouveau parlement, composé en grande partie d'hommes voués aux principes de la révolution, mais peu attachés au roi, fut tellement irrité de voir qu'il n'avoit pas tenu compte du vote précédent sur la réduction des troupes, qu'ils s'abstint de le complimenter par l'adressé d'usage, décida immédiatement que le nombre des troupes seroit réduit à sept mille hommes, et qu'elles ne pourroient être composées que d'Anglois. Guillaume fut vivement indigné de cette résolution, et refusa d'abord de sanctionner le bill. Ramené par ses conseillers à de meil-



Costumes de 1698.

leurs sentiments, il se détermina à renvoyer ses troupes hollandoises et françoises, non sans tenter cependant un nouvel effort en leur faveur. Les communes restèrent fermes dans leur décision, et témoignèrent même par une adresse l'étonnement et le mécontentement que leur avoit fait éprouver cette démarche. Une autre discussion vint encore augmenter l'animosité qui existoit déjà entre le souverain et les chambres.

Guillaume avoit distribué entre les hommes qui lui étoient attachés les biens confisqués sur les catholiques d'Irlande. Les communes nommèrent un comité chargé de faire connoître exactement quelle avoit été la distribution de ces biens, et de quels services ils avoient été la récompense. Le comité procéda avec sévérité, fit remarquer que des étrangers avoient été presque seuls admis à ces libéralités, et insista surtout sur un don considérable fait par Guillaume à la comtesse d'Orkney, sa favorite. Il déclara en outre que l'on pouvoit tirer un million et demi de la vente de ces biens. Les communes alors présentèrent au roi une adresse où elles disoient : que les concessions de ces biens, causes de taxes onéreuses dont le peuple eût été déchargé, avoient laissé augmenter les dettes de l'état, et que *l'honneur même du roi avoit souffert de ces libéralités*. Guillaume répondit qu'en agissant ainsi il avoit obéi à ses inclinations et à sa justice, et que les mesures efficaces que prendroient les communes pour diminuer sa dette et re-



Guillaume III, d'après Visscher.

lever le crédit public, contribueroient plus que leurs démarches actuelles à l'honneur et à la prospérité du royaume. Cette réponse indigna tellement les communes qu'elles votèrent aussitôt un bill qui décidoit que ces biens seroient vendus au plus offrant, et le produit de la vente appliqué au paiement des arrérages de l'armée. Le roi ne put dissimuler son ressentiment, et il prorogea le parlement. (25 mai 1698.)

Cette conduite des communes avoit tellement irrité Guillaume qu'il prêta volontiers l'oreille aux intrigues des torys, et les appela au pouvoir. Les sceaux retirés à lord Somers furent donnés à Nathan Wright; lord Godolphin fut fait premier commissaire de la trésorerie; lord Tankerville, garde du sceau privé; le comte de Rochester fut nommé vice-roi d'Irlande, puis le parlement fut dissous.

Cependant de graves événements menaçoient de rompre la courte paix dont avoit joui l'Europe. Le roi d'Espagne, Charles II, alloit mourir sans héritier direct. Les principaux prétendants à sa succession étoient Louis XIV et l'empereur Léopold, qui tous deux descendoient de Philippe III, par les femmes. Mais l'héritier le plus proche étoit le dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse, et petit-fils de Philippe IV. Charles cependant désigna pour son successeur le fils de l'électeur de Bavière, Maximilien Marie.

En apprenant cette décision, Louis XIV conçut et communiqua à Guillaume, qui y donna son approbation, le projet d'un partage de la monarchie espagnole. Dans ce partage, on ne laissoit au jeune prince de Bavière que l'Espagne et les Indes-Orientales; le dauphin, fils de Louis XIV, devoit posséder Naples, la Sicile, la province de Guipuscoa, et plusieurs autres villes; l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, obtenoit le Milanois. Le prince de Bavière étant mort avant Charles II, le traité de partage fut modifié. On ajouta à la part de l'archiduc Charles celle du prince qui venoit de mourir. Ce traité fut aussi signé par les Provinces-Unies.

Charles II, obligé de nommer un nouveau successeur, penchoit d'abord en faveur de l'empereur. Mais les intrigues publiques de sa femme, belle-sœur de ce prince, la dureté et l'insolence de l'ambassadeur impérial, le détournèrent de ce projet, et il se décida secrètement en faveur du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Il mourut le 1er novembre 1700. Le duc d'Anjou fut proclamé sous le nom de Philippe V. Louis XIV accepta le testament.

Guillaume, en apprenant l'acceptation de Louis XIV et sa renonciation au traité de partage, réunit les chambres, leur donna connoissance du traité, exposa sous le jour le plus défavorable la conduite du roi de France, et promit de tenir le parlement au courant des négociations qui avoient lieu avec les Provinces-Unies et Louis XIV. Les communes désapprouvèrent hautement le traité de partage, et les débats en vinrent à un tel point de violence que l'on compara cet acte à un vol de grand chemin, et qu'il fut qualifié de félonie. Mais ce qui, par-dessus tout, irrita les deux chambres, ce fut que le traité n'eût été communiqué ni au conseil privé, ni au ministère, et que le roi l'eût conclu de son autorité privée; les lords présentèrent même à sa majesté une adresse, où ils se plaignoient vivement de ce que le traité n'avoit pas été mis sous les yeux du conseil; ils supplioient en outre le roi de vouloir bien dorénavant requérir et admettre l'avis de ceux qui, étant *ses sujets par naissance*, inspiroient la confiance par une probité reconnue, et auxquels l'*amour de la patrie* conseilleroit certainement toutes les mesures propres à concilier à la fois l'intérêt et l'honneur du pays. Les chambres engagèrent ensuite le roi à continuer les négociations, et lui promirent qu'en cas de guerre forcée elles lui fourniroient les moyens de remplir les engagements qui le lioient aux Provinces-Unies. Guillaume espéroit que les communes, irritées de la conduite de Louis XIV, l'engageroient à déclarer la guerre à ce prince; mais, trompé dans cet espoir, et voyant combien elles désiroient la paix, il se détermina à imiter les Provinces-Unies et à reconnoître Philippe V. Malgré cette reconnoissance, il ne négligeoit rien pour susciter des ennemis à la France; et Louis XIV, ayant refusé de retirer ses troupes des Pays-Bas espagnols, et de donner en garantie aux Provinces-Unies les plus fortes places des Pays-Bas, une alliance offensive et défensive fut signée à La Haye entre les deux pays, et, le 7 mai 1701, un traité secret conclu entre ces puissances et l'empereur, qui avoit, de son côté, fait proclamer l'archiduc Charles roi des Espagnes, et envoyé le prince Eugène s'emparer du Milanois.

Sur ces entrefaites, le roi Jacques mourut à Saint-Germain. Depuis sa dernière tentative pour recouvrer son trône, ce prince avoit rompu avec le monde pour tourner toute son attention vers le salut de son ame; il quitta la vie en recommandant à son fils de préférer sa religion à tous les autres avantages terrestres, et de renoncer au trône plutôt qu'à sa foi.

Louis XIV n'ignoroit pas les intrigues de ses ennemis; il savoit que l'acceptation de la couronne d'Espagne pour son petit-fils armeroit contre lui toutes les puissances maritimes; il connoissoit la haine que lui portoit Guillaume, et il lui suscita un nouvel ennemi en reconnoissant le fils de Jacques, roi d'Angleterre. Cette résolution changea immédiatement les dispositions qu'une grande partie de la nation angloise témoignoit de conser-

ver la paix : l'ambassadeur françois reçut l'ordre de quitter le royaume ; la ville de Londres présenta aux lords justiciers une adresse où elle assuroit le roi de son zèle à défendre sa personne et ses droits à la couronne. « Le roi de France, disoit-elle, se » donne un vice-roi en conférant le titre de » notre souverain à un prétendu prince de » Galles ; notre condition seroit bien malheu- » reuse si nous devions être gouvernés au » gré d'un roi qui a employé le fer, le feu et » les galères pour détruire les protestants de » ses états ; auroit-il plus d'humanité pour » nous que pour ses propres sujets ? » Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force ; Jacques III fut déclaré coupable de haute trahison ; un bill d'atteinder fut porté contre lui ; on vota les subsides à l'unanimité, et un serment d'*abjuration* fut imposé à toute personne possédant un emploi dans l'église ou dans l'état.

Une grave indisposition dont le roi fut saisi, et qui augmenta encore sa foiblesse naturelle, lui fit sentir que sa fin ne pouvoit être éloignée. Il s'occupa cependant avec une activité étonnante de consolider la confédération et de régler le plan des opérations. Le contingent de l'empereur fut fixé à quatre-vingt-dix mille hommes qui devoient agir contre la France seulement ; celui des états généraux à cent deux mille, et celui de l'Angleterre à quarante mille. Mais Guillaume ne devoit pas voir le résultat de tous ses efforts. Une chute de cheval qu'il fit le 21 février 1702 acheva de déranger ses organes affoiblis ; une petite fièvre l'emporta le 8 mars 1702 dans la cinquante-deuxième année de son âge, après en avoir régné treize. Il fut enseveli dans la chapelle de Henri VII à Westminster.

Guillaume laissa en mourant la réputation d'un des plus grands, mais aussi d'un des plus malheureux capitaines du siècle. Son génie, fécond en ressources de toute espèce lorsqu'il étoit vaincu, sembloit l'abandonner pendant le combat ; il n'avoit plus alors que le courage d'un soldat. Malgré ses nombreuses défaites, sa persévérance et son activité le rendirent toujours redoutable, et le mirent toujours en état de tenir la campagne, et sa haine pour Louis XIV sut toujours lui susciter des ennemis. Son affection se porta sur le pays qui lui avoit donné le jour, de préférence à celui qui l'avoit choisi pour roi, et les guerres qu'il soutint avec tant d'acharnement, toutes à l'avantage des Provinces-Unies, ne firent qu'épuiser l'Angleterre d'hommes et d'argent. Les Anglois ne purent jamais s'habituer à ses manières sèches, dures et rebutantes, et il disoit d'eux que c'étoit une nation méchante et ingrate ; aussi passa-t-il une grande partie de son règne en Hollande où, disoit-il, il étoit roi, tandis qu'il n'étoit que stathouder en Angleterre. Obtenir du parlement le moyen de continuer la guerre, tel fut le but constant de son règne ; et, pour y parvenir, il se mit tour à tour entre les mains des whigs et des torys, et ne rougit pas d'employer lui-même les moyens de corruption, pour gagner ceux qui étoient opposés à son ambition guerrière. Cet exemple fut bientôt imité de tous, et la vénalité du parlement gagna bientôt la nation entière.

Les chambres cependant ne négligèrent sous ce règne aucune occasion de faire valoir et maintenir leurs droits, et le peu d'affection qu'elles portoient à Guillaume sauva les libertés nationales, qu'un prince aimé du peuple eût peut-être pu anéantir. Si, comme Louis XIV, Guillaume aima trop la guerre, comme lui, il ne sut pas protéger et faire fleurir les lettres et les beaux-arts en son royaume, et Dryden, Newton et Locke furent à peu près les seuls hommes que l'Angleterre put opposer aux innombrables génies que la France avoit enfantés pendant ce siècle.

ANNE.

ous les partis virent avec satisfaction la princesse Anne monter sur le trône : les jacobites, parce qu'elle étoit du sang des Stuarts; les torys, parce qu'elle avoit été élevée dans leurs principes; les whigs, parce qu'elle étoit dévouée à l'église anglicane; tous surtout, parce qu'elle étoit Angloise. Son premier soin fut de déclarer aux chambres réunies quelle étoit résolue à maintenir la religion et la succession protestante, les lois établies, à poursuivre les préparatifs de la guerre contre la France, et à remplir tous les engagements pris par son prédécesseur envers les alliés. « *Comme je me sens*, ajouta-t-elle, *un cœur tout anglois, soyez sûrs qu'il n'y a rien de ce qui peut contribuer au bonheur et à la gloire de l'Angleterre que vous ne deviez attendre de moi, et vous me trouverez toujours religieuse observatrice de ma parole.* » Le penchant de la reine pour les torys se manifesta dans la nomination de son ministère. Sans oser le choisir dans les hommes entièrement dévoués à ce parti, presque tous ses conseillers avoient une tendance modérée vers le torysme; c'étoit un premier pas. Rochester demeura vice-roi d'Irlande; le comte de Nottingham et sir Hedges furent secrétaires d'état; le comte d'Abingdon, les lords Weymouth, Dartmouth, sir Christophe Mulgrave, Howe, Harcourt, Grenville, conseillers privés. Le marquis de Normanby eut les sceaux; Marlborough ne voulut accepter le commandement des troupes qu'à la condition que lord Godolphin, dont le fils avoit épousé sa fille, auroit la trésorerie. Le prince Georges de Danemarck, époux de la reine, fut nommé généralissime et grand-amiral.

L'arrivée de Marlborough à la Haye, et les assurances de la reine, tirèrent les États de la consternation où les avoit plongés la mort de Guillaume. Les opérations de la première campagne furent activement concertées, et la guerre fut à la fois déclarée à la France par l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande (4 mai 1702). Malgré cette triple alliance, Louis XIV sembloit devoir conserver dans cette guerre toute sa supériorité; il avoit alors pour alliés une partie des puissances qu'il avoit combattues dans les guerres précédentes: il étoit assuré de l'électeur de Bavière; le duc de Savoie, beau-père du duc de Bourgogne, alloit encore l'être du roi d'Espagne. Le Milanois avoit reconnu Philippe V; l'Espagne presque tout entière étoit soumise à son nouveau monarque, et l'infatigable Guillaume étoit mort; mais Luxembourg, Louvois et Colbert l'étoient aussi; l'intrigue et la faveur de madame de Maintenon suffisoient seuls alors pour faire parvenir aux emplois qui n'étoient auparavant donnés qu'au mérite; le désordre étoit dans les finances, toute émulation s'éteignoit



Lord Churchill, duc de Marlborough.

dans l'armée; la France devoit nécessairement succomber dans la lutte.

Marlborough fut nommé généralissime des troupes alliées qui agissoient contre la France, et ouvrit de suite la campagne. En peu de temps, il s'empara de Venloo, Ruremonde, Liége, soumit toute la Gueldre espagnole, et repoussa les François presque sur leur territoire. Les alliés furent moins heureux en Allemagne et en Italie, où les François combattoient sous Villars et Vendôme, et leurs flottes combinées furent obligées de rentrer dans les ports d'Angleterre; mais elles prirent bientôt leur revanche: l'amiral Rooke, ayant eu avis que les galions des Indes occidentales se trouvoient à Vigo, protégés par une escadre françoise, fit voile vers ce port, débarqua le duc d'Ormond, qui, à la tête de trois mille hommes, s'empara d'un fort dominant l'entrée du port, et, après une action très-vive, se rendit maître de dix vaisseaux de guerre et de onze galions. Sept millions tombèrent entre les mains des vainqueurs, quatorze furent engloutis. La reine, en apprenant ces nouvelles, se transporta à Saint-Paul, où elle rendit au ciel de solennelles actions de grâce pour les succès obtenus par le comte de

Marlborough, le duc d'Ormond et sir Georges Rooke. Marlborough, de retour en Angleterre, fut créé duc; et les communes lui votèrent des remerciements pour ses services; elles accordèrent ensuite onze cent dix-sept mille livres sterling de subsides pour l'entretien des troupes de terre. Quoique la reine, à son avénement, eût promis sa protection aux non-conformistes, les torys résolurent de les expulser de tous les emplois. Ils proposèrent donc un bill portant que tous ceux qui, ayant prêté le serment du test, fréquenteroient encore des assemblées de non-conformistes, ne pourroient plus occuper aucune place, et seroient passibles d'une amende. Ce bill fut adopté par les communes, où les torys avoient la majorité. La chambre des lords, où le parti whig conservoit encore un grand pouvoir, introduisit des amendements que les communes s'obstinèrent à repousser, et le bill resta provisoirement suspendu. De nouvelles animosités éclatèrent entre les chambres, au sujet de l'enquête sur les comptes publics; et la reine, pour maintenir son ministère dans la chambre haute, fut obligée de créer pairs quatre des plus fougueux torys de la chambre basse.

La campagne de 1704 fut fatale à la France. Le prince de Bade, le prince Eugène et Marlborough, après avoir réuni leurs forces en Allemagne, remporté plusieurs avantages et ravagé la Bavière, livrèrent bataille, près du village de Blenheim, aux François, commandés par le maréchal de Tallart et l'électeur de Bavière. Leur victoire fut complète: dix mille hommes François et Bavarois, restèrent sur le champ de bataille; treize mille furent faits prisonniers, et la ville de Landau se rendit à la suite de cette victoire.

L'amiral sir Georges Rooke avoit débarqué à Lisbonne l'archiduc Charles. Avant de passer en Portugal, ce prince s'étoit rendu à la cour d'Angleterre, pour remercier la reine Anne de ce qu'elle faisoit pour lui. L'archiduc fut reçu en roi à Lisbonne par le roi de Portugal, et tous deux commencèrent les hostilités; mais le duc de Berwick, général des troupes espagnoles et françoises pour Philippe, les obligea de rentrer sur le territoire portugais. Pendant ce temps, l'amiral Rooke, qui avoit à bord le prince de Hesse avec des troupes de débarquement, résolut de faire une tentative sur Gibraltar. La garnison étoit peu nombreuse, mais bien suffisante pour défendre cette place, qu'elle croyoit inexpugnable. Cette confiance la perdit. Le service se faisoit avec la plus grande négligence; les Anglois en profitèrent: ils s'emparèrent du môle, dont l'artillerie, qui devoit les foudroyer, ne joua point, et la ville fut obligée de se rendre. En récompense de cette importante conquête, qui donnoit aux Anglois la clef de la Méditerranée, Rooke perdit bientôt son commandement, tandis que Marlborough, reçu en triomphe par la nation, étoit comblé d'honneurs et de richesses! La campagne suivante n'offrit rien de remarquable; les succès comme les revers furent foibles et partagés.

L'attention de toute la nation étoit alors tournée sur le projet de réunion des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse. La reine, avec l'autorisation du parlement, avoit choisi dans les deux nations des commissaires chargés de rédiger les clauses de ce traité. Après de longues discussions, il fut enfin signé et présenté aux parlements de chaque pays. En voici les points principaux:

L'Écosse et l'Angleterre ne devoient plus former qu'un seul royaume, sous le nom de royaume uni de la *Grande-Bretagne*. La succession au trône étoit dévolue à la princesse palatine Sophie, petite-fille de Jacques Ier, et épouse de Ernest-Auguste Ier, électeur de Hanovre, la seule descendante des Stuarts qui n'eût point abandonné la religion protestante. L'Écosse étoit représentée dans le parlement *britannique* par seize pairs et quarante-cinq membres de la chambre des communes, qui seroient élus suivant la manière que détermineroit le présent parlement d'Écosse. A dater de la réunion, tous les pairs d'Écosse et ceux qui leur succéderoient dans cette dignité étoient

pairs d'Angleterre, et prenoient rang immédiatement après les pairs d'Angleterre de même degré antérieurs à la réunion, et avant ceux créés postérieurement, sans avoir cependant le droit de siéger au parlement. Tous les sujets de la Grande-Bretagne jouissoient des mêmes droits et priviléges, et étoient gouvernés par les mêmes lois; la cour de session et les autres cours de judicature restoient constituées telles qu'elles l'étoient avant la réunion et avec la même autorité; enfin les lois et statuts de l'un et l'autre pays, incompatibles avec les termes du traité, étoient nuls et abrogés.

A la lecture de ce traité au parlement d'Écosse, la plus violente effervescence se manifesta dans toute la nation. Les puritains s'unirent aux jacobites contre la *réunion*. Les presbytériens les plus rigides, connus sous le nom de caméroniens, prirent les armes, formèrent des régiments, et le prévôt d'Édimbourg, qui avoit été l'un des commissaires, fut assiégé dans sa maison par la populace, qui vouloit le mettre en pièces. Dans les chambres, l'opposition ne fut pas moins ardente. Presque toute la noblesse se voyoit exclue du droit de siéger au parlement, et condamnée à marcher après les pairs d'Angleterre, l'Écosse enfin perdoit son rang de nation. « Quoi! s'écria le duc » d'Hamilton, abandonnerons-nous ainsi ce » que nos ancêtres ont maintenu tant de » siècles au prix de leurs vies et de leurs for» tunes? N'y a-t-il donc ici aucun descen» dant de ces généreux citoyens qui défen» dirent envers et contre tous la liberté de » leur patrie, et qui aidèrent si puissamment » le grand Robert Bruce à rétablir la consti» tution, à tirer vengeance des fourberies » de l'Angleterre et de l'usurpation de Ba» liol? Wallace, Douglas, Campbell, boule» varts de la nation écossoise, où êtes-vous? » De nombreuses protestations suivirent ce discours; mais l'habileté du ministère parvint à affoiblir cette opposition. Des sommes considérables furent répandues parmi les membres du parlement; de grands honneurs furent promis, et le traité fut enfin approuvé par les deux chambres, qui adoptèrent ensuite un acte pour régler l'élection des seize pairs et des quarante-cinq députés. Au parlement d'Angleterre, le bill n'éprouva qu'une foible opposition, et bientôt il reçut la sanction royale (1707).

Pendant que l'on s'occupoit de ce traité, les armées alliées obtenoient de nombreux et brillants succès. Le roi de France avoit fait de grands efforts. Villeroi étoit opposé à Marlborough, avec une armée nombreuse, et il résolut de réparer contre le duc l'échec que lui avoit fait éprouver le prince Eugène en Italie. Les deux armées se rencontrèrent près du village de Ramillies (23 mai 1706): Villeroi fut vaincu, et perdit avec la victoire huit mille hommes, tués ou blessés, six mille prisonniers, et toute son artillerie et ses bagages. La victoire de Ramillies fut suivie de la conquête de toute la Flandre espagnole. De son côté, le prince Eugène gagnoit la bataille de Turin, qui détermina l'évacuation du Piémont; et ce ne fut qu'en Espagne, où commandoit Vendôme, que les armes françoises obtinrent quelques succès. Ces batailles perdues déterminèrent Louis XIV à demander la paix. Il fit écrire en son nom au duc de Marlborough et au grand-pensionnaire de Hollande Heinsius. Ces lettres furent soumises à la reine Anne; mais cette princesse étoit depuis son enfance gouvernée entièrement par Sarah Jennings, femme du duc de Marlborough, qui par son moyen gouvernoit l'état. Quelques discussions s'étant élevées entre le duc et les torys, qui désiroient la fin de la guerre, le crédit de la duchesse avoit, malgré le penchant de la reine, fait éloigner du ministère ceux des membres qui favorisoient ce parti, et les avoit fait remplacer par des membres dévoués au parti whig et au duc de Marlborough. En cette circonstance, elle obtint facilement le rejet des propositions de Louis XIV, et la guerre fut continuée. La campagne de 1707 fut moins heureuse pour les alliés: en Espagne, le duc de Berwick remporta à Almanza une victoire complète sur l'archiduc Charles, qui commandoit les troupes



Sarrah Jennings, duchesse de Marlborough.

alliées, et soumit à Philippe toute l'Espagne, à l'exception de la Catalogne. Le duc de Savoie et le prince Eugène furent aussi obligés de lever le siége de Toulon qu'ils avoient entrepris de concert avec les flottes alliées commandées par l'amiral Cloudeslei Showel; et, en retournant en Angleterre, une partie de la flotte se brisa sur des récifs; l'amiral périt dans les flots. Duguay-Trouin et le comte de Forbin firent éprouver aussi de grandes pertes à la marine et au commerce anglois. Villars, en Allemagne, et Vendôme, en Flandre, remportèrent plusieurs avantages; mais, obligés de dégarnir leurs armées pour secourir la Provence attaquée, ils ne purent rien entreprendre d'important.

Au printemps suivant, Louis XIV, voulant faire une puissante diversion à la guerre des Pays-Bas, résolut d'envoyer le fils de Jacques en Écosse, avec une armée. Jamais occasion ne parut plus favorable; l'Écosse entière murmuroit contre le traité de réunion, de nombreux soulèvements avoient lieu; une escadre fut promptement rassemblée à Dunkerque, et le prétendant, qui se faisoit appeler le chevalier de Saint-Georges, s'y embarqua. Forbin, qui la commandoit, croyoit trouver les côtes de la Grande-Bretagne dégarnies de vaisseaux, lorsqu'arrivé au golfe d'É-

dinbourg, il rencontra une forte escadre, sous le commandement de Georges Byng. Il n'étoit pas assez fort pour tenter un engagement, et il remit à la voile, se dirigeant sur Inverness, mais les mauvais temps l'obligèrent à rentrer à Dunkerque.

Le combat d'Oudenarde, perdu par les François, ouvrit la campagne dans les Pays-Bas, et fut suivi de la prise de Lille, dont le siége dura quatre mois (10 novembre 1708). En Espagne, les alliés s'emparoient de Minorque et de la Sardaigne. Ces grandes pertes, jointes aux désastres et à la misère causés par un hiver d'une rigueur inaccoutumée, décidèrent Louis XIV à rouvrir les négociations pour la paix. Mais les ministres des alliés, que le succès avoit rendus difficiles et arrogants, exigèrent que Louis leur cédât la Flandre, Strasbourg, toute l'Alsace, et se joignît à eux pour chasser d'Espagne son petit-fils. Lorsqu'on rapporta ces propositions au roi de France : « *Puisqu'il faut faire la guerre*, dit-il, *j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants.* » La guerre continua donc. Le maréchal de Villars fut rappelé en Flandre; c'étoit l'espoir de la France. Sous lui servoit le maréchal de Boufflers; les François s'avancèrent pour s'opposer à l'investissement de Mons, menacé par Eugène et Marlborough, et ces deux généraux vinrent l'attaquer près du village de Malplaquet (1er septembre 1709). Villlars s'étoit retranché à la hâte; il fut attaqué avec fureur, mais la résistance fut telle, que les alliés perdirent plus de vingt mille hommes, et peut-être les François eussent-ils remporté la victoire si Villars n'eût été dangereusement blessé dans le combat. Les retranchements furent forcés; Boufflers fit une admirable retraite, et les François perdirent à peine huit mille soldats. Ils ne purent cependant empêcher les alliés de s'emparer de Mons. Les événements d'Espagne méritèrent seuls l'attention dans la campagne suivante. Après une victoire remportée près de Sarragosse, l'archiduc Charles fit son entrée triomphante dans Madrid; et la cause de Philippe V paroissoit perdue. Mais les affaires changèrent bientôt de face. Vendôme venoit d'arriver en Espagne; telle étoit sa réputation qu'il eut bientôt une armée. A son arrivée, un esprit d'enthousiasme saisit la nation ; Vendôme profite de ces dispositions, ramène le roi à Madrid, pousse l'ennemi vers le Portugal, fait prisonnier le général Stanhope avec cinq mille Anglois, remporte à Villa-Viciosa contre le général allemand Staremberg une victoire complète, et, par cette rapide et admirable campagne, affermit pour toujours la couronne sur la tête de Philippe V.

De graves événements se passoient alors en Angleterre. La reine commençoit à se fatiguer du joug qu'appesantissoit sur elle la duchesse de Marlborough, et sa faveur commençoit à se reporter sur Lucy Masham, cousine de la duchesse, que celle ci avoit placée auprès de la reine. La nouvelle confidente, aidée par M. Harley, secrétaire d'état, et Henri Saint-John, depuis lord Bolingbroke, sut se plier habilement à toutes les volontés de la reine, et flatter surtout son penchant pour les torys, penchant que la duchesse avoit toujours combattu. La reine alors craignit moins de le laisser paroître. Elle redoutoit cependant encore l'amour que le peuple portoit aux whigs, lorsqu'une circonstance vint changer les esprits.

Un docteur Sacheverel avoit prêché et publié deux sermons, où il déclamoit avec la plus grande violence contre la tolérance et les non-conformistes. Il y attaquoit la révolution, et proclamoit l'Église en péril. Les communes l'accusèrent à la chambre des lords, et son procès commença le 27 février 1710. Sacheverel étoit protégé dans la chambre par tous les torys, et au dehors par le peuple entier, qui croyoit toujours voir l'Église en danger. Le procès dura trois semaines, et chaque jour, lorsque le docteur sortoit de Westminster, la multitude l'entouroit, le portoit en triomphe, aux cris de *Vive l'Église! vive Sacheverel! à bas les non-conformistes.* Dans son exaltation, elle pilla et brûla les maisons de plusieurs non-conformistes, et l'on fut obligé d'employer

les troupes contre elle. Sacheverel fut déclaré coupable; défense lui fut faite de prêcher pendant trois ans; ses sermons furent brûlés par la main du bourreau. Le docteur avoit été accusé par les whigs, et la faveur du peuple qui, jusque-là, s'étoit constamment portée sur ce parti, se tourna tout à coup sur les torys. A son retour en Angleterre, Marlborough, au lieu d'être solennellement remercié par les chambres, et triomphalement accueilli par le peuple, fut insulté par de nombreux libelles où il n'étoit question que de son avarice, de son ambition, et où ses talents militaires et son courage étoient même révoqués en doute. La reine voyoit avec plaisir ce changement des esprits, et la conduite altière de la duchesse de Marlborough envers elle et sa favorite, l'éloignèrent plus que jamais du duc et du parti whig; bientôt elle ne garda plus de mesure. La trésorerie, retirée des mains de Godolphin, fut donnée à M. Harley; le secrétaire d'état Sunderland, gendre de Marlborough, fut remplacé par lord Darmouth; Henri Saint-John fut secrétaire d'état, Simon Harcourt, lord chancelier; enfin, il ne resta pas un whig dans les grands emplois de l'état, à l'exception de Marlborough. Avec la guerre, le duc étoit indispensable. On résolut de faire la paix. La chose étoit grave; c'étoit trahir la cause commune, les alliés et l'intérêt du pays, car une campagne heureuse auroit suffi pour abattre entièrement la puissance de la France. Harley et Saint-John n'hésitèrent pas : une négociation secrète fut entamée avec le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères de Louis XIV, et bientôt un événement important vint leur permettre de la continuer ouvertement. L'empereur Joseph Ier mourut, laissant à son frère, l'archiduc Charles, qui fut empereur peu de temps après, ses états d'Autriche, l'empire d'Allemagne et ses prétentions sur la succession espagnole. Les ministres anglois profitèrent habilement de cette mort : ils firent sentir au parlement, où de nouvelles élections avoient d'ailleurs porté les torys en majorité, combien il seroit encore plus dangereux, pour l'équilibre européen, de permettre à la maison d'Autriche de réunir à sa puissance d'aussi vastes possessions, que de laisser la couronne sur la tête de Philippe V, qui renonçoit formellement à celle de France; et les chambres les autorisèrent à signer les préliminaires d'un traité de paix; de plus, elles accusèrent Marlborough de malversation, et la reine le dépouilla de tous ses emplois. Cependant l'empereur et les états-généraux ne vouloient entendre aucune proposition de paix, et le prince Eugène passa même en Angleterre pour seconder la faction de Marlborough, reprocher au ministère d'abandonner ainsi les alliés, et proposer à la reine un nouveau plan de campagne; mais ses propositions ne furent pas acceptées, et le prince retourna seul pour continuer la guerre.

Les négociations avançoient entre la France et l'Angleterre. Une suspension d'armes fut conclue entre les deux puissances; mais la guerre étoit poussée avec une vigueur extraordinaire par le prince Eugène, lorsque la victoire de Denain, gagnée par Villars, sauva la France, et hâta la paix, qui fut signée à Utrecht, entre l'Angleterre, la Hollande et la France. L'empereur n'accéda à ce traité qu'un an après, et lorsqu'il y fut forcé par les succès du maréchal de Villars. Par ce traité, le roi de France abandonnoit le prétendant, et reconnoissoit la reine et la succession protestante; il rasoit les fortifications de Dunkerque; Minorque, Gibraltar, Terre-Neuve, la baie d'Hudson, restoient à l'Angleterre; Philippe V renonçoit à ses droits sur la couronne de France, et les autres princes françois à celle d'Espagne. On donnoit la Sicile au duc de Savoie, et aux Hollandois une barrière de places fortes dans les Pays-Bas. L'empereur obtenoit huit provinces de la Flandre espagnole; les électeurs de Bavière et de Cologne étoient rétablis dans leurs états. Tel fut le traité d'Utrecht, qui donna la paix à l'Europe après douze ans des plus sanglantes guerres.

En récompense de leurs services, Harley et

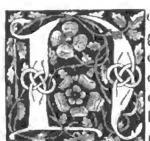
Saint-John avoient été nommés, l'un comte d'Oxford, l'autre vicomte Bolingbroke; étroitement unis tant que le pouvoir avoit été entre les mains des whigs, ils devinrent rivaux dès qu'il fut tombé dans leurs mains, et de continuelles divisions, de violentes altercations éclatoient chaque jour dans le conseil privé. Anne, influencéepar lady Masham, se déclara en faveur de lord Bolingbroke. D'ailleurs ce ministre, qui connoissoit l'aversion de la reine pour la maison de Hanovre, favorisoit son penchant pour le prétendant. On a même prétendu que la reine avoit, par ses soins, fait venir secrètement son frère, l'avoit embrassé, et que s'il avoit voulu renoncer à la religion romaine, elle l'eût fait déclarer son successeur.

Anne voyoit sa santé décliner sensiblement, et chaque parti s'empressa de prendre ses mesures pour s'emparer du pouvoir; ces intrigues l'affligèrent tellement que son mal en augmenta avec une effrayante rapidité. Elle tomba bientôt dans un état d'insensibilité dont rien ne put la tirer, et, le 1er août 1714, elle expira, dans la cinquantième année de son âge, après treize ans de règne. Son époux, le prince Georges de Danemarck, l'avoit précédée de quelques années au tombeau. Elle en avoit eu dix-neuf enfants dont pas un ne lui survécut. Anne étoit une femme de talents médiocres, et que sa faiblesse mit sans cesse dans la dépendance de ses flatteurs et de ses favoris. Cependant son glorieux règne est pour l'Angleterre ce que celui de Louis XIV est pour la France; et Newton, Locke, Pope, Swift, Addison, Prior, Bolingbroke, Congrève, et beaucoup d'autres hommes celèbres le firent briller du plus vif éclat. La bonté et la douceur de son administration méritèrent à la reine Anne le nom de *Bonne*, épithète que la postérité a confirmée.



Maison où naquit Locke, à Wrington, près de Bristol.

GEORGES Ier.



NOMMÉ par la reine grand-trésorier, le duc de Shrewsbury, secondé des ducs de Somerset et d'Argyle, qui, comme lui, appartenoient au parti des whigs, déploya une telle activité et une telle prudence pour assurer la couronne au prince Georges, fils de la princesse Sophie et de Ernest-Auguste Ier, electeur de Hanovre, que les torys et les jacobites, déconcertés dans tous leurs plans, n'eurent d'autre parti à prendre que de se soumettre en silence au nouveau souverain. Le prince fut proclamé roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, sous le nom de Georges Ier, et une régence, composée des principaux whigs, fut chargée de gouverner le royaume jusqu'à l'arrivée du roi en Angleterre.

Georges arriva le 17 novembre 1714 à Londres; et ses premières mesures furent d'exclure les torys de toute l'administration. Le duc de Marlborough reprit le commandement des troupes; le comte de Sunderland eut le gouvernement de l'Irlande; le comte de Warton, le sceau privé; lord Cowper, le sceau de l'état; lord Townshend et M. Stanhope furent secrétaires d'état; Walpole fut nommé trésorier général de l'armée. On établit un nouveau conseil privé, et, le prince royal, déclaré prince de Galles, y prit place. Le roi fut couronné à Westminster, le 20 octobre, avec les cérémonies accoutumées.

Cette exclusion des torys devoit nécessairement faire un grand nombre de mécontents : ils commencèrent à s'agiter; de grands troubles eurent lieu à Birmingham, à Bristol, à Chippenhan; on cria : *à bas les whigs! Sacheverel pour toujours!* Des scènes de désordre eurent lieu dans la cathédrale de Peterborough. Les prédicateurs, dans leurs sermons, ne parloient plus que du danger qu'alloit courir l'Église sous le gouvernement des whigs; une ordonnance du roi vint leur défendre de rien traiter dans leurs discours qui eût rapport à la politique. Un nouveau parlement fut convoqué; le roi, dans une proclamation, recommanda fortement aux électeurs de ne choisir que des hommes dévoués à la religion et à la succession protestante; aussi les whigs l'emportèrent-ils partout sur leurs adversaires. A peine constituées, les communes demandèrent qu'on leur communiquât tous les actes relatifs à la paix d'Utrecht. Un comité de vingt membres fut chargé du dépouillement de ces pièces, et de faire ensuite son rapport à la chambre. Le comité, présidé par sir Robert Walpole, mit tant de partialité et d'animosité dans l'examen de tous les actes du dernier ministère, que Bolingbroke et le duc d'Ormond, prévoyant bien que la fureur de leurs ennemis et l'esprit de parti les priveroient d'un jugement équitable, se retirèrent tous deux sur le continent. Le rapport du comité étant prêt, M. Walpole vint l'annoncer à la chambre, et demanda en même temps l'arrestation de M. Prior; il fut immédiatement con-



Cathédrale de Peterborough.

duit à la Tour. M. Walpole fit ensuite la lecture du rapport. Le vicomte Bolingbroke étoit accusé de haute trahison ; lord Coningsby se leva alors : « M. Walpole, dit-il, vient d'accuser la main ; moi, j'accuse la tête ; il accuse l'écolier, moi, le maître. J'accuse Robert Harley, comte d'Oxford et de Mortimer, de haute trahison. » Ce fut en vain que l'on représenta à la chambre que les ministres n'avoient rien fait que par l'ordre de la reine, et que deux parlements avoient approuvé la paix d'Utrecht. Les communes n'écoutèrent aucune raison, et l'acte d'accusation fut porté à la chambre des lords. Il étoit divisé en plusieurs chefs, dont voici les principaux : Mesures extraordinaires employées par les ministres pour former le congrès d'Utrecht ; suspension d'armes et ses funestes effets ; intelligences du duc d'Ormond avec le maréchal de Villars ; voyage de lord Bolingbroke et de Prior en France ; conclusion précipitée du traité d'Utrecht. Le comte d'Oxford fut conduit à la Tour, accompagné d'une multitude innombrable, et aux cris de : Vive l'Église! Oxford, Ormond, pour toujours! Des attroupements nombreux se formèrent à Londres ; le peuple insulta ceux qui célébrèrent l'anniversaire de la naissance du roi, et le lendemain, anniversaire de la restauration, la ville entière fut illuminée. A Smithfield, on brûla l'effigie du roi Guillaume, et des soulèvements eurent lieu dans les provinces ; dans plusieurs villes, le peuple cria, à bas les Hanovriens! vive le Prétendant ! Des mesures sévères furent prises pour réprimer ces désordres. Les chambres votèrent un bill portant que, si douze personnes assemblées refusoient de se séparer après l'injonction qui leur en auroit été faite, elles seraient déclarées coupables de félonie. Un maître d'école, ayant dit que Georges n'avoit aucun droit à la couronne, fut fouetté si cruellement qu'il en mourut. Le roi se rendit au parlement, et demanda que les chambres adoptassent les mesures nécessaires pour rétablir la tranquillité. La loi de l'*habeas corpus* fut suspendue ; cent mille livres sterling promises à qui s'empareroit du prétendant, mort ou vif ; on leva treize régiments de dragons et huit d'infanterie, et une loi accorda au tenancier resté fidèle les terres qu'il tenoit à rente de son seigneur, si celui-ci se soulevoit contre le gouvernement. Cette mesure avoit principalement pour but de faire au roi des partisans en Ecosse, où, fomentée par les intrigues du prétendant, la rébellion prenoit un caractère plus alarmant.

Aussitôt après la mort de la reine Anne, le chevalier de Saint-Georges s'étoit rendu à Versailles pour solliciter la protection de Louis XIV, mais ce prince lui ordonna de retourner en Lorraine, et le prétendant se borna à publier un manifeste où il rappeloit au peuple anglois les bonnes intentions de la reine à son égard, intentions que la mort l'avoit empêchée de mettre à exécution, et où il protestoit contre l'usurpation de la maison de Hanovre. Le mécontentement qui régnoit dans tout le royaume lui rendit l'espoir. Louis XIV étoit mieux disposé à son égard ; un armateur françois fournit au prétendant quelques navires de transport, du canon et des armes ; le roi lui donna 400,000 écus. Pendant ce temps, les partisans du prétendant s'étoient ouvertement déclarés. Le comte de Mar, auquel s'étoient joints les généraux Hamilton et Gordon et les chefs des clans jacobites, assembla ses vassaux, proclama le prétendant à Castletown, sous le nom de Jacques III, et publia un manifeste où il promettoit le redressement de tous les griefs dont l'Écosse avoit à se plaindre (septembre 1715). Au mois d'octobre, le comte de Derwentwater, et quelques gentilshommes écossois, proclamèrent aussi le prétendant, à Alnwick, Morpeth, Warkworth, et joignirent à Kelso le comte de Mar, qui étoit à la tête de dix mille hommes. Il fut décidé qu'on entreroit en Angleterre, et Forster, membre de la chambres des communes, nommé général en vertu d'une commission délivrée par le prétendant, prit le commandement des troupes d'invasion. Son approche mit en fuite douze mille hommes de milice du pays, et il s'empara de Kendal,



Ruines du château de Kendal.

puis se dirigea sur la ville de Preston, qui tomba aussi en son pouvoir. Mais il y fut bientôt assiégé par le général Willis qui, avec neuf régiments, investit la place et somma les insurgés de se rendre à discrétion, sous peine d'être passés au fil de l'épée. Il mirent bas les armes. Plusieurs chefs furent immédiatement fusillés; d'autres envoyés à Londres où ils furent jetés en prison. Le même jour, le comte de Mar livroit bataille au duc d'Argyle, près de Dumblaine. Le combat fut long, sanglant et indécis, et chacun des partis s'attribua la victoire. Le prétendant arriva enfin en Écosse. Il fit son entrée publique à Dundee le 5 janvier 1716; publia plusieurs proclamations et forma son conseil, où il réunit tous les chefs de son parti. Mais le roi Georges avoit eu le temps de faire passer des renforts considérables au duc d'Argyle, et celui-ci poursuivit le prétendant avec tant d'activité qu'il l'obligea à se rembarquer avec la plupart des chefs de la révolte. Son départ mit fin à la rébellion.

Pendant ce temps, le parlement d'Angleterre avoit continué ses poursuites contre les anciens ministres : le duc d'Ormond et lord Bolingbroke furent cités devant la chambre des lords ; n'ayant pas comparu, ils furent condamnés à mort par contumace, et le grand maréchal d'Angleterre effaça leurs noms et leurs armoiries du registre des pairs. L'expédition du prétendant vint fournir à la fureur du parlement de nouvelles victimes. Forster fut exclu de la chambre basse, qui porta à la chambre des lords un acte d'accusation contre les comtes de Derwent-

water, Nithsdale, Carnwath, Wintoun et les lords Widdrington, Kenmuir et Nairn. Ils furent condamnés à mort. Les épouses de ces infortunés vinrent en vain se jeter aux pieds du roi pour obtenir leur grâce, Georges fut inflexible. Le duc de Richmond et le comte de Derby remirent à la chambre haute une pétition en faveur du comte de Derwentwater et du lord Nairn, et plusieurs membres parlèrent vivement pour eux. Le comte de Nottingham, président du conseil, pensa que la chambre devoit se montrer indulgente, et l'on présenta au roi une adresse où il étoit supplié de faire surseoir à l'exécution des lords qu'il trouveroit dignes de cette grâce. Georges répondit qu'en cette circonstance, comme en toute autre, il feroit ce qui lui paroîtroit convenable à sa dignité et à la sûreté de ses sujets; et en même temps il donna l'ordre d'exécuter les comtes de Derwentwater, de Nithsdale et le vicomte de Kenmuir. Nithsdale parvint à s'échapper. Derwentwater voulut que son fils encore enfant montât avec lui sur l'échafaud : « Soyez couvert de mon sang, lui dit-il, et apprenez par mon exemple à mourir pour vos rois. » Le comte de Nottingham, qui avoit sollicité la clémence royale en faveur de ces malheureux, fut ainsi que ses parents dépouillé de tous les emplois qu'il occupoit. Les exécutions continuèrent; des échafauds furent dressés à Liverpool, à Preston, à Manchester, et ceux des coupables qui ne furent pas décapités ou pendus, furent déportés aux colonies. Cette sévérité excessive porta au comble le mécontentement de la nation; le parlement seul et surtout les communes encourageoient le pouvoir dans toutes ses mesures. Le ministère en profita pour consolider son pouvoir en faisant annuler l'acte qui ne donnoit aux parlements qu'une durée triennale, et en faisant porter ce terme à sept années.

Le comte d'Oxford, qui étoit depuis deux années à la Tour, demanda que son procès fût jugé. Les lords accédèrent à sa demande, et, le 24 juin 1717, il comparut à la barre de la chambre haute, réunie à Westminster. Après la lecture de l'acte d'accusation, lord Harcourt demanda qu'au lieu de s'étendre sur tous les points de l'accusation, ce qui demanderoit un temps extrêmement considérable, les communes se bornassent d'abord à prouver les crimes de haute trahison, parce que, la condamnation à mort du comte et la confiscation de tous ses biens étant la suite de ces preuves, il deviendroit inutile après cela de continuer les débats. La proposition fut adoptée, mais les communes réclamèrent vivement contre cette décision, et déclarèrent qu'elles ne pouvoient y accéder. Les lords, sans tenir compte de cette déclaration, leur firent notifier par un message que leur intention étoit de procéder sans aucun délai au jugement du comte. En réponse à cette notification, les communes s'ajournèrent. Au jour fixé, les pairs se rendirent à Westminster, firent traduire Oxford à la barre, et sommèrent ses accusateurs de comparoître. Après un quart d'heure d'attente inutile, le comte d'Oxford fut absous et mis en liberté.

Louis XIV étoit mort, et le duc d'Orléans avoit été déclaré régent pendant la minorité de Louis XV. Persuadé que si le jeune roi, qui étoit d'une santé très-foible, venoit à mourir, Philippe V, roi d'Espagne, malgré sa renonciation, lui disputeroit la couronne de France, il sentit le besoin de se fortifier par une alliance avec l'Angleterre et la Hollande. Un traité offensif et défensif fut signé entre ces trois puissances; une des clauses stipuloit que le régent ne donneroit asile à aucun des sujets rebelles du roi d'Angleterre, et le prétendant fut obligé de se réfugier en Italie. Cette année, la mort du roi de Suède, Charles XII, permit à Georges d'augmenter ses possessions d'Allemagne des duchés de Brême et de Verden, qu'il avoit pris sur le monarque suédois; mais comme il n'avoit pas encore reçu de l'empereur l'investiture de ces duchés, il lui importoit de le ménager. L'ambition du roi d'Espagne vint lui fournir le moyen d'épouser les intérêts de l'empereur. Philippe s'étoit emparé de la Sardaigne, et Georges, qui ne voyoit pas sans ja-

lousie et sans crainte le développement que prenoit la marine espagnole, détermina l'empereur à entrer dans l'alliance qu'il venoit de conclure avec la France et la Hollande, pour terminer son différend avec Philippe V. Les cours alliées décidèrent que l'empereur renonceroit à toute prétention sur la couronne d'Espagne, que la Sardaigne seroit échangée contre la Sicile, et que la succession des duchés de Parme, Toscane et Plaisance, réclamée par la reine d'Espagne, seroit dévolue à son fils aîné. Philippe V n'ayant pas voulu accéder à ce traité fit envahir la Sicile par ses troupes. L'amiral anglois Byng fut alors envoyé avec une escadre pour déterminer le roi d'Espagne à se soumettre au traité; les représentations ayant été inutiles, la guerre fut déclarée, et Byng attaqua la flotte espagnole qu'il détruisit entièrement. Philippe essaya vainement de résister; la France et la Hollande avoient joint leurs armes à celles de Georges et de l'empereur. Une autre entreprise que forma le roi d'Espagne, en faveur du prétendant, n'eut aucun succès, et ce prince fut obligé d'accéder au traité de la quadruple alliance (1719).

L'habileté que le roi Georges avoit montrée dans ses diverses négociations, les succès de ses armes au dedans et au dehors, et l'acte de grâce qu'il publia, en faveur de ceux des rebelles qui étoient encore dans les fers, avoient rétabli la tranquillité en Angleterre, le commerce prenoit de rapides développements, lorsqu'un désastreux événement vint lui porter un coup terrible. La compagnie de la mer du Sud obtint du gouvernement un acte qui lui permettoit d'acquérir, par achat ou par souscription, toutes



Greenwich, hôpital des invalides de la marine, bâti sous Georges Ier.



Georges Ier.

les dettes non-rachetables de la nation fixées à 16,546,482 livres sterling; même autorisation lui fut accordée pour acquérir toutes les dettes rachetables qui montoient à la même somme. Bientôt les actions de la compagnie, qui étoient à cent trente livres, montèrent à quatre cents; les directeurs ne trouvant pas cette progression assez rapide, firent courir le bruit que Gibraltar et Port-Mahon alloient être échangés contre une partie du Pérou, et que le commerce de la compagnie alloit ainsi recevoir un immense accroissement; cette nouvelle, répandue habilement, produisit un tel effet que les actions montèrent bientôt à mille livres; un incroyable esprit d'agiotage infecta la nation entière. Chaque jour se formoient de nouvelles compagnies. La plus grossière crédulité pouvoit seule leur trouver des partisans, car aucune ne portoit en elle-même les garanties du succès. La bourse étoit encombrée de personnes de toutes les classes et de toutes les professions; hommes d'état, torys et whigs, anglicans et non-conformistes, prêtres et jurisconsultes, tous s'y précipitoient pour agioter avec fureur. Mais bientôt tout changea de face : les actions de la compagnie du Sud tombèrent à cent cinquante livres, et ensuite beaucoup plus bas. Les banqueroutes se multiplièrent, et les paiements de la banque elle-même furent embarrassés. La fermentation devint universelle; enfin la punition des plus coupables agioteurs, et les mesures sages et

vigoureuses du parlement rendirent un peu de sécurité à la nation, et le crédit finit par se rétablir (1722).

Le roi d'Espagne Philippe, avoit abdiqué, et laissé la couronne à son fils Louis; mais ce prince étant mort peu de temps après, Philippe remonta sur le trône. Un traité fut conclu entre lui et l'empereur qui s'étoit détaché de l'alliance de l'Angleterre. Par quelques articles secrets, les deux souverains s'engageoient à replacer le prétendant et à reprendre Gibraltar. Les ministres du roi d'Espagne et de l'empereur à Londres, reçurent ordre de quitter l'Angleterre, et les Espagnols entreprirent le siége de Gibraltar (1727). Mais bientôt la France interposa sa médiation, et les hostilités furent suspendues. Le roi partit pour le continent, afin d'assister lui-même à la signature des préliminaires du traité de paix; mais il fut subitement attaqué d'une paralysie, à Osnabruck, et il y mourut à l'âge de soixante-huit ans, après treize ans de règne.

Georges étoit un prince simple et sans faste; sévère et même cruel dans les actes de son gouvernement, il étoit doux et affable dans la vie privée, et il sut goûter sur le trône toutes les douceurs de l'amitié. Il déploya dans toutes les négociations la plus grande habileté, et sa prudence sut, au milieu des partis, consolider son trône et son pouvoir.



Maison où mourut Newton en 1727.

GEORGES II.



QUAND on apprit à Londres la mort du roi Georges Ier, son fils se trouvoit à l'hôtel de Leicester. Le conseil s'assembla aussitôt pour lui prêter serment, reçut de lui quelques déclarations fondamentales sur la conduite de son règne, et le lendemain Georges II fut proclamé roi de la Grande-Bretagne.

Le pouvoir était alors aux mains de sir Robert Walpole. Son influence dans le parlement et son zèle pour la maison de Hanovre l'avoient placé à la tête de la trésorerie. Le dernier motif qui lui valut la confiance du feu roi, lui attira celle de son successeur, et ses talents politiques, sa science du crédit public sembloient en quelque sorte la justifier. C'étoit d'ailleurs un homme habile à manier et diriger les esprits d'une assemblée, éloquent, plein d'art en ses discours, il savoit se voiler des dehors de la simplicité la plus négligée. Dans ses projets, il marchoit droit au but sans aucun scrupule sur les moyens. La corruption étoit le premier agent de son système; par elle, il s'étoit ménagé dans le parlement une aveugle majorité devant qui se brisa long-temps la violente, mais impuissante opposition de ses adversaires. Ce ministre demeurant, l'administration n'éprouva que de légers changements et le système politique resta le même. Le 11 octobre, Georges II et la reine son épouse, Wilhelmine-Charlotte-Caroline d'Anspach, furent couronnés dans l'abbaye de Westminster avec les cérémonies accoutumées.

Sous le règne précédent les inquiétudes que donnoit le prétendant sur la tranquillité intérieure, avoient éloigné le gouvernement de toute guerre extérieure; les traités succédoient aux traités, et cette marche, bien que n'entretenant qu'un état de paix fort précaire, avait prévenu toute rupture importante. Les démêlés avec l'Espagne avoient occasionné une entreprise du contre-amiral Hosier dans les Indes, piraterie colorée du nom de représailles, et motivé un congrès à Soissons sous la médiation de la France. Mais la lutte des intérêts contraires prolongeoit les négociations et laissoit le sort de la paix en suspens. Une petite guerre, sourde et ruineuse régnoit toujours dans les mers de l'Amérique du Sud, et ruinoit le commerce anglois.

Comme le congrès de Soissons ne décidoit rien, il fut dissous; et des plénipotentiaires de France, d'Angleterre et d'Espagne assemblés à Séville signèrent une convention, base d'un traité à venir. Cette convention fut blâmée dans les chambres; une clause portoit que les marchands anglois auroient à justifier de leurs pertes pour en recevoir l'indemnité, condition onéreuse, disoit-on, et illusoire, car personne n'iroit entreprendre un voyage long et coûteux dans l'espoir d'une réparation incertaine. Cependant les choses demeurèrent en cet état près de deux ans. Une autre clause de



Femme du peuple. Servante. Gentilhomme.

Costumes de 1725 à 1730.

cette convention portoit que pour garantir à don Carlos la succession aux duchés de Toscane, Parme et Plaisance, on y feroit entrer des troupes espagnoles. C'étoit un outrage gratuit envers l'empereur Charles VI, puisque la quadruple alliance avoit assuré à don Carlos la succession éventuelle de ces duchés, l'empereur exigeant seulement qu'il en reçût l'investiture comme fief de l'empire. Ce prince en fut tellement irrité qu'il défendit à tous les sujets de la Grande-Bretagne de commercer dans ses états. Il ordonna des préparatifs de guerre et se hâta de faire passer ses troupes en Italie ; on négocia de nouveau et le résultat fut un traité signé à Vienne entre l'empereur et le roi de la Grande-Bretagne, pour assurer l'exécution de celui de Séville. Un second traité confirmatif du premier fut échangé entre l'empereur, l'Espagne et l'Angleterre. Peu après sa majesté lia le Hanovre à la Saxe par un traité d'union et d'alliance défensive signé à Dresde ; dès lors, la tranquillité générale étant rétablie, toute perspective de guerre s'éloigna. Don Carlos, à la mort du duc de Parme, fut mis paisiblement en possession de ses duchés par une flotte angloise, et le duché de Toscane reçut six mille Espagnols pour lui en assurer le retour.

Tandis que le calme se rétablissoit au dehors, au dedans les partis s'agitoient, et chaque demande du ministère pour le service public soulevoit des plaintes de la part de l'opposition. Aux bills d'administration se

méloient des bills pour mettre un frein à l'influence du pouvoir. Voici quelles furent les dispositions les plus importantes : on s'enquit du régime des prisons pour le réformer; on défendit aux membres des communes de recevoir des pensions du gouvernement; on s'attacha à réprimer la vénalité et la corruption dans les élections des communes. L'impôt du sel fut aboli, et la charte de la compagnie des Indes orientales prolongée jusqu'à l'année 1766. Les lois contre les débordements des vices publics se succédoient, mais la misère des uns, la richesse des autres s'accroissant en dépit d'elles, les désordres devenoient tous les jours plus nombreux; l'Angleterre se vit même infestée de brigands dont l'audace inouïe et la barbarie sembloient la reculer vers le siècle passé. On offrit des récompenses à qui les découvriroit; mais le mal venoit de haut, la source n'en fut point tarie.

Dès que le traité de Vienne eut rendu la paix à l'Europe le roi en profita pour visiter son électorat; la reine fut déclarée régente pendant son absence. Le ministère obtint cette année (1737) des chambres, une importante concession : ce fut un bill qui limita le nombre des salles de spectacles, soumit les pièces de théâtre à la censure du lord chambellan, et obligea les auteurs à se pourvoir d'une permission pour chaque pièce, avant de la faire représenter. Cela certes étoit un grand pas.

Deux objets remarquables d'ordre public occupèrent ensuite les communes; en 1707, une compagnie s'étoit formée sous le nom de *corporation charitable*. Son but étoit de prêter aux pauvres à un intérêt légal sur de foibles gages, aux riches contre des sûretés. Son capital de trente mille livres s'étoit élevé successivement par des souscriptions à six cent mille en l'espace de vingt ans. Tout à coup, le même jour, les deux principaux employés disparurent et l'assemblée des propriétaires, réunie sur cet incident, reconnut un déficit de plus de cinq cent mille livres en valeurs dont on ne put trouver l'emploi. La chambre saisie de cette affaire par une pétition, nomma un comité d'enquête et l'on trouva nombre de personnages de haut rang compromis dans cette ignoble banqueroute. Six députés furent chassés de la chambre; trois pour fraudes dans la corporation charitable, deux pour vols commis dans la vente des biens du comte de Derwentwater, et le sixième enfin comme faussaire.

L'autre sujet de délibération avoit trait à une sédition dont Édinbourg fut le théâtre. John Porteous, commandant de la garde municipale, homme brutal et mésestimé, fut insulté au supplice d'un contrebandier que la populace protégeoit, et sur-le-champ, sans formalités, il fit faire feu sur la foule. Traduit en justice, convaincu de meurtre et condamné, la reine lui accorda un sursis; cette grâce mécontenta le peuple, et le jour où la sentence auroit dû recevoir exécution, à dix heures du soir, il se rassemble, ferme les portes de la ville pour en défendre l'entrée aux troupes en quartier dans les faubourgs, surprend et désarme la garde, enfonce la prison, traîne Porteous sur le lieu des exécutions et le pend aux perches d'un teinturier. Après cet acte de vengeance chacun se retira paisiblement chez soi. Tout cela fut fait avec un ensemble parfait comme un acte de justice ordinaire; les lords en usèrent sévèrement à l'égard de la ville d'Édimbourg; mais le bill porté aux communes reçut, grâces aux défenses des députés de cette ville, quelques adoucissements que les lords approuvèrent.

L'attention des communes ne tarda point à se reporter sur les affaires extérieures. Les Espagnols, depuis le traité de Séville n'avoient point cessé d'inquiéter et de troubler le commerce de la Grande-Bretagne en Amérique. Des réclamations long-temps étouffées parvinrent au gouvernement qui fit des représentations et n'obtint qu'une promesse d'enquête sans résultat. L'éloignement qu'il faisoit paroître pour la guerre enhardissoit l'Espagne dans ses dilatoires et les saisies se multiplioient sur la côte du Mexique. Enfin les plaintes du commerce anglois devinrent si vives qu'elles fixèrent les regards des

communes. Le ministère promit de négocier, et en effet il envoya le contre-amiral Haddock en observation dans la Méditerranée, avec une forte escadre pour donner du poids aux réclamations du ministère britannique à Madrid. Une convention fut signée dans cette ville ; elle fixoit le montant des dommages à payer de part et d'autre, et limitoit à huit mois le délai dans lequel on devoit s'accorder sur les prétentions respectives des deux puissances. Le parlement ne cessoit de blâmer les ministres de leur condescendance, et ceux-ci soutenoient avec fermeté leur système de paix. Mais ce n'étoit qu'une démonstration, car ils s'étoient convaincus qu'on n'obtiendroit rien de l'Espagne que par la guerre, et malgré la crainte que leur inspiroit l'alliance de la France avec cette couronne, il commencèrent sous mains les préparatifs de guerre et délivrèrent des lettres de marque et de représailles. Le ministre françois à La Haye déclara que son maître étoit dans l'obligation de secourir le roi d'Espagne par terre et par mer, s'il étoit attaqué. Mais le peuple anglois aspiroit à la guerre, et, sans s'effrayer de cette menace, il fut content de la voir s'approcher, et le ministère, la jugeant imminente, s'en occupa avec vigueur. Le 23 octobre 1739 elle fut déclarée, et le parlement se calma.

On avoit augmenté l'armée de terre et fait des levées de marins. Au mois de septembre 1740, une petite escadre, sous les ordres du commodore Anson, se dirigea vers la mer du Sud où elle devoit se réunir à celle de l'amiral Vernon, pour agir de concert sur l'isthme de Darien ; des délais inutiles et des accidents imprévus empêchèrent ce plan de réussir. La saison étoit déjà avancée, quand le commodore partit; à la hauteur du cap Horn, un ouragan sépara ses vaisseaux, deux furent forcés de regagner l'Angleterre, un se brisa sur une île déserte, et le commodore, après mille fatigues, se trouva à l'île de San-Juan-Fernandez, avec deux vaisseaux et une pinque chargée de provisions ; c'étoit le reste de son escadre. Pour la reformer, il s'empara de quelques vaisseaux espagnols, et gagna Panama. De là, il fit voile vers les îles Philippines pour surprendre les galions d'Espagne, mais dans la traversée, le Glocester, son second vaisseau, périt ; l'amiral fut forcé de détruire tous les bâtiments espagnols, appauvris d'hommes par le scorbut, de sorte qu'il se trouva réduit à son propre navire. Le scorbut le força encore de s'arrêter à Tinian. Là, il résolut d'attaquer le riche bâtiment qui fait voile tous les ans entre Acapulco, dans le Mexique, et Manille, une des Philippines, et se dirigeant vers les détroits de Manille, il rencontra le bâtiment et s'en empara. Ce vaisseau portoit quarante canons et six cents hommes de mer; la prise fut de trois cent trente mille livres sterling. Anson reprit la route de Canton avec sa conquête ; il vint ensuite au cap de Bonne-Espérance, et fit voile pour l'Angleterre où il arriva au mois de juin 1744. Il avoit fait le tour du globe pendant une absence de trois ans et neuf mois.

Après le départ d'Anson, une flotte de plus de soixante-dix voiles avoit été envoyée sous la conduite de sir Cha'oner Ogle pour rejoindre l'amiral Vernon à la Jamaïque. Elle avoit à bord des troupes de terre, sous les ordres de lord Cathcart; mais cet officier mourut dans la traversée, et fut remplacé par le général Wentworth, bien inférieur en talents militaires. Malgré une violente tempête, sir Chaloner parvint à joindre l'amiral Vernon, et celui-ci se trouva à la tête de la flotte et de l'armée la plus formidable qu'on eût envoyée dans ces mers, avec plein pouvoir d'agir à son gré.

Les escadres combinées, fortes de vingt-neuf vaisseaux de ligne, d'autant de frégates, de galiotes à bombes, de brûlots, étoient abondamment approvisionnées; on y comptoit quinze mille hommes de mer et douze mille soldats, en y comprenant un régiment américain et quelques compagnies de nègres enrôlés à la Jamaïque. Cet armement, en état d'agir dans la saison convenable, sous des chefs prudents, unis, zélés, eût pu réduire la Havane et l'île entière de Cuba, enlever tous les trésors des colonies

espagnoles, et faire repentir l'Espagne de la guerre : c'étoit l'espérance de la nation, mais elle fut trompée. Le ministère avoit retenu sir Chaloner Ogle trop long-temps en Angleterre, et le moment d'agir étoit passé, et ce ne fut qu'en pleine mauvaise saison que l'on débarqua à Carthagène. Le siége de cette place fut aussitôt formé, et l'on s'empara du port et de la ville. Mais la division qui régnoit entre l'amiral et le commandant des troupes de débarquement, empêcha de s'emparer du château, et les pluies qui survinrent forcèrent les soldats à se rembarquer, et à reprendre la route de la Jamaïque.

Aussitôt que ces mauvaises nouvelles se furent répandues dans la Grande-Bretagne, le mécontentement et les murmures éclatèrent de tous côtés. Le peuple, déchu des plus hautes espérances, parut singulièrement humilié d'un pareil dénoûment. Les communes prirent feu, et toute leur colère tomba sur Walpole qui, pour la première fois, se vit attaqué personnellement dans la chambre. Le ressentiment du peuple avoit été porté contre lui à un point d'extravagance extrême, et les meneurs le flattoient d'obtenir une justice éclatante de celui qu'on lui avoit appris à nommer son oppresseur. C'étoit l'époque des nouvelles élections; l'opposition se donna un tel mouvement qu'elle obtint la majorité. Le prince de Galles l'appuyoit, et ne craignoit point de se déclarer pour les ennemis du ministre. Ce prince, disgracié et banni de la cour de son père, refusa son rappel par l'entremise de sir Robert, et mit pour condition à tout rapprochement le renvoi du trésorier. Celui-ci essaya encore ses forces au nouveau parlement; mais deux épreuves décisives lui prouvèrent que son influence étoit nulle; dès lors il déclara qu'il ne paroîtroit plus à la chambre des communes, et le parlement fut ajourné. Durant l'intervalle, sir Robert Walpole fut créé comte d'Oxford, et résigna tous ses emplois.

Jamais ce ministre ne se montra plus adroit que dans sa disgrâce. Il parvint à séparer les partis qui formoient l'opposition, et même à reporter la haine que le public avoit pour lui sur ceux qui l'avoient le plus vivement poursuivi. Lord Carteret et M. Sandys accédèrent les premiers aux offres de la cour, sans l'assentiment d'aucun des chefs de l'opposition hors M. Pulteney. M. Sandys fut nommé chancelier et lord de la trésorerie ; lord Carteret secrétaire d'état. M. Pulteney, qui fut ensuite créé comte de Bath, entra dans le conseil privé. On nomma M. Wilmington premier commissaire de la trésorerie; le comte Winchelsea-Nottingham fut placé par le roi à la tête de l'amirauté, et lord Harrington, qui reçut le titre de comte, fut déclaré président du conseil. Ce changement opéré, le prince de Galles, accompagné de tous ses officiers, se rendit auprès du roi, qui lui fit un gracieux accueil ; on lui rendit ses gardes.

Le nouveau cabinet promit d'être fidèle aux intérêts de la patrie, de rechercher les mesures de la précédente administration et de mettre la constitution à l'abri de la corruption et de la vénalité. Ces assurances furent jugées sincères, et l'on fit des réjouissances publiques pour célébrer la réconciliation de la famille royale et le changement de ministère. Mais cette harmonie ne se soutint pas : on reconnut bientôt que ces déclamateurs, si zélés pour les libertés de leur pays, avoient déguisé leurs motifs sous de nobles apparences et que leur patriotisme n'étoit qu'un calcul. Ils inspirèrent la défiance, le dédain et la jalousie ; le peuple ne vit que des apostats dans ces nouveaux convertis, et sa haine pour eux affoiblit celle qu'il portoit à M. Walpole.

Pendant ces luttes intérieures et ces révolutions du pouvoir, l'unique soin du roi de la Grande-Bretagne étoit de régner dans l'électorat de Hanôvre. Ses regards ne se détachoient point du continent, qu'un événement récent menaçoit de changer de face. Charles VI, empereur d'Allemagne et le dernier prince de la maison d'Autriche, étoit mort à Vienne, le 20 octobre 1740, laissant pour lui succéder dans ses états héréditaires sa fille aînée, l'archiduchesse Marie-Thé-

rèse, épouse du grand duc de Toscane. Quoique la pragmatique sanction, garantie par toutes les puissances de l'Europe, appelât cette princesse à l'héritage paternel, cette succession alluma la guerre dans tout l'empire. Le jeune roi de Prusse Frédéric II n'eut pas plus tôt appris la mort de l'empereur, qu'il fit entrer vingt mille hommes en Silésie, s'empara de plusieurs fiefs qu'il prétendoit démembrés du domaine de sa famille, et déclara, par un manifeste, qu'il n'entendoit pas contrevenir à la pragmatique sanction. L'électeur de Bavière refusa de reconnoître l'archiduchesse comme reine de Hongrie, se proposant de faire valoir ses propres droits à titre de descendant de Ferdinand Ier, chef de la branche allemande de la maison d'Autriche.

Les succès du roi de Prusse alarmèrent l'électeur de Hanovre; il craignit que ce prince ne devînt un voisin trop formidable. Les troupes de Hanovre furent augmentées; les auxiliaires danois et hessois, à la solde de la Grande-Bretagne, reçurent l'ordre de se tenir prêts à marcher: plusieurs régiments britanniques furent destinés à s'embarquer; on remit à la reine de Hongrie un subside de trois cent mille livres obtenu du parlement, et tout sembloit annoncer une puissante intervention de la part du roi d'Angleterre. Mais peu après l'arrivée de sa majesté dans ses états d'Allemagne, ce grand mouvement se ralentit, quoique la ruine de Marie-Thérèse semblât alors inévitable. La France saisissoit cette occasion de renverser la maison d'Autriche; une armée nombreuse, sous les ordres du maréchal de Maillebois, parut en Westphalie pour intimider l'électeur de Hanovre et produisit l'effet qu'on en attendoit. Un traité de neutralité fut conclu, et le roi d'Angleterre promit de voter pour l'électeur de Bavière, à la prochaine élection d'un empereur. Le désir de la France étoit de mettre la couronne impériale sur la tête de ce prince et de lui fournir des secours pour dépouiller la reine de Hongrie de ses états héréditaires; une augmentation de territoire du côté des Pays-Bas étoit le fruit qu'elle s'en promettoit.

Sur les mers la guerre se bornoit aux déprédations des corsaires espagnols sur la marine britannique, tandis que l'amiral Haddock dans la Méditerranée et sir John Norris vers les côtes d'Espagne se tenoient dans l'inaction comme pour observer.

Ces événements avoient précédé la chute de Walpole. Le 4 janvier 1742, l'électeur de Bavière fut élu empereur à Francfort sous le nom de Charles VII; la guerre continuoit: les alliés réduisoient la Bohême; les Autrichiens de leurs côtés dévastoient la Bavière. Marie-Thérèse acheta la neutralité du roi de Prusse par la cession de la haute et basse Silésie. On comprit dans la neutralité le Hanovre, la Russie, le Danemarck, la Hollande, Wolfenbuttel et le roi de Pologne électeur de Saxe, et un traité particulier unit contre les François les armes de Georges et celles de la reine.

Les opérations de l'armée autrichienne simplifiées par ce traité commencèrent à changer de fortune. La campagne de 1742, presque toute d'observation, sans engagement considérable, se termina par la reprise de Prague sur les François; par là, toute la Bohême rentra sous le pouvoir de l'Autriche. La Bavière étoit un champ de bataille.

Le roi de la Grande-Bretagne, résolu de faire une puissante diversion du côté des Pays-Bas, avoit fait embarquer seize mille hommes pour cette province. Quelques différends avec le roi de Prusse au sujet de l'électorat de Hanovre, étant terminés, seize mille Hanovriens et six mille Hessois allèrent rejoindre l'armée des Pays-Bas. Ainsi l'Angleterre alloit s'engager dans la guerre continentale avec la France, à la suite de l'électorat de Hanovre. Mais déjà cette puissance, lasse de la guerre, faisoit à la reine de Hongrie des propositions de paix, qu'on repoussoit, tandis que l'Espagne, peu inquiétée de sa guerre avec l'Angleterre, tournoit toutes ses vues vers l'Italie, où le roi de Sardaigne lui étoit opposé. La seule intervention angloise dans cette partie de l'Europe fut de contraindre don Carlos, roi de Naples, à garder la neutralité en le

menaçant de bombarder sa capitale; car la guerre contre l'Espagne, au grand mécontentement du peuple et des chambres, n'étoit regardée par le ministère que comme un objet secondaire. Lord Carteret, qui possédoit toute la confiance du roi, accordoit bien plus d'attention à la sûreté du Hanovre, qui intéressoit ce prince. Aussi la politique du continent étoit-elle l'unique objet de ses soins, et ne craignoit-il point de répandre les subsides de l'Angleterre pour acheter des alliés et soudoyer des soldats étrangers. Le roi, résolu de prendre part en personne à la guerre, partit peu après pour le continent; le 9 juin, il arriva à son armée, forte de quarante mille hommes, et commandée, en son absence, par le comte de Stair. Pour rouvrir les communications que les François avoient interceptées, Georges se porta vers Dettingen, où il trouva les François rangés en bataille pour lui disputer le passage. Le roi se trouvoit alors enfermé dans une plaine étroite entourée à droite de bois et de hauteurs, resserrée sur la gauche contre le Mein dont l'approche étoit défendue par des batteries. Devant lui se tenoit l'armée françoise, ayant à sa droite le village de Dettingen, à sa gauche un bois, à son centre un marais. Ainsi enveloppé il n'avoit plus que l'alternative de combattre avec tout le désavantage du terrain ou de se rendre prisonnier; mais la précipitation du duc de Grammont rendit cette sage disposition inutile. A la tête de sa cavalerie, il franchit un ravin qu'il devait se borner à défendre, repoussa la cavalerie alliée sur son infanterie; mais, reçu avec vigueur par celle-ci, repoussé, mis en désordre, il prit la fuite. Les François repassèrent le Mein après avoir perdu cinq mille hommes tant tués que blessés ou prisonniers. Les alliés n'en perdirent que deux mille; le roi d'Angleterre dans cette journée paya de sa personne. Après cette victoire, le roi conclut à Worms, un traité définitif d'alliance entre l'Angleterre, le roi de Sardaigne et Marie-Thérèse, et reprit la route de Hanovre. En Italie les succès et les revers de la campagne s'étoient balancés; cependant les Espagnols avoient conservé leurs conquêtes en Savoie.

Cependant les ennemis du ministère ne cessoient de se déchaîner contre la marche des affaires du continent. Les officiers revenus de l'armée se plaignoient de la hauteur et de l'insolence que la faveur du roi inspiroit aux officiers hanovriens; les chambres accueillirent ces clameurs, des membres s'en rendirent les échos et les discussions se succédoient avec une violence toujours croissante. Ces agitations firent concevoir à la France l'espoir d'en tirer profit. L'intervention britannique dans la guerre de la succession d'Autriche contrarioit ses vues; elle voulut faire une puissante diversion; une descente en Angleterre fut résolue; on arma dans tous les ports de l'Océan voisins de l'Angleterre; on donna quinze mille hommes au comte de Saxe, et M. de Roquefeuille fut chargé de les débarquer dans la province de Kent. Le fils du prétendant, Charles Édouard, quitta Rome déguisé en courrier espagnol, se rendit à Paris, vit le roi de France et partit incognito pour la Picardie. Son arrivée révéla le mystère de ces armements. Le ministre à Paris fit des représentations, on refusa d'y répondre, et, au mois de janvier 1744, M. de Roquefeuille sortit de Brest et se dirigea sur le canal. A cette nouvelle les débats parlementaires sont interrompus, l'Angleterre entière se lève, les milices de Kent s'assemblent pour la défense de leurs côtes, de toutes parts des adresses au roi protestent de la haine pour l'invasion étrangère. Les chambres, les villes, les universités, le clergé, toutes les corporations et communautés envoient au pied du trône l'assurer de leur concours. Grands, petits, amis ou ennemis de la cour, s'empressent à offrir leur aide; on suspend l'*habeas corpus;* une proclamation recommande la stricte exécution des lois contre les papistes et les non-jurants, enfin on s'assure de six mille auxiliaires hollandois et sir John Norris est envoyé dans le canal à la rencontre de l'escadre françoise.

Mais la fortune se chargea du repos de l'Angleterre; l'escadre françoise étoit arri-

vée près de Dungeness promontoire sur la côte de Kent; sir John Norris se disposoit à l'attaquer, quand le vent de nord-est et la marée saisit les deux adversaires : l'une força l'amiral anglois à jeter l'ancre à deux lieues de là, et l'autre poussa les François hors du canal avec une rapidité incroyable, le jeta sur la côte de France et détruisit tous leurs préparatifs. Ce désastre rendit les Anglois maîtres de la mer et recula les espérances du prétendant.

Dès lors le roi de France ne garda plus de ménagements avec la cour de Londres, et, le 20 mars, la guerre fut publiée. Une pareille déclaration eut lieu presque en même temps à Londres au milieu des acclamations populaires; et la guerre embrasa tout l'occident de l'Europe.

Avant qu'elle eût été formellement déclarée, un combat naval avoit été livré déjà, mais sans succès dans la Méditerranée par la flotte de l'amiral Matthews, contre les escadres combinées de France et d'Espagne. Matthews fut remplacé par l'amiral Rowley; celui-ci bombarda Savone, Gênes, San-Remo et Bastia pour punir les Génois de s'être joints à la France, et prit plusieurs vaisseaux espagnols. Mais l'événement le plus important fut la prise de Louisbourg au cap Breton, sur la côte de l'Amérique septentrionale. Le projet en étoit dû à un habitant de Boston, M. Auchmuty, juge de la cour de l'amirauté de la nouvelle Angleterre. L'île du cap Breton étoit une acquisition d'un grand prix : elle troubloit la navigation et les pêcheries françoises, garantissoit les pêcheurs anglois de rivalités dangereuses, affranchissoit la nouvelle Angleterre d'un voisinage inquiétant, tenoit les Indiens en respect, et assuroit à la Grande-Bretagne la possession de la Nouvelle Écosse.

L'année qui suivit, la France prépara à Brest deux escadres, l'une pour le cap Breton, sous M. de la Jonquière; l'autre pour les Indes, sous M. de Saint-Georges. Le ministère instruit de cet armement envoya l'amiral Anson et le contre-amiral Warren pour l'attendre avec une flotte considérable; les deux flottes ne tardèrent point à se rencontrer, et, après un combat opiniâtre, les François accablés par le nombre baissèrent pavillon. Tout ce que la nuit ne put sauver fut pris. On trouva sur les vaisseaux françois quantité d'or et d'argent en lingots. Vingt chariots les transportèrent à la banque; l'amiral Anson fut anobli et Warren créé chevalier du Bain. Presque en même temps le commodore Fox s'emparoit de quarante bâtiments de Saint-Domingue richement chargés.

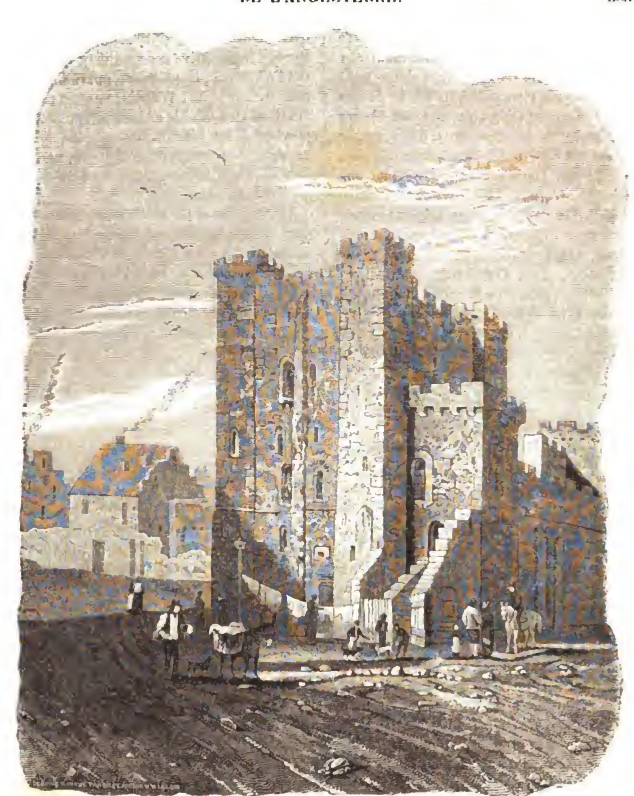
Si la Grande-Bretagne étoit heureuse dans ses entreprises maritimes, il n'en étoit pas de même sur le continent. Contre cent mille François qui envahissoient les Pays-Bas, les alliés anglois hanovriens et autrichiens, n'opposoient que soixante-dix mille hommes, commandés par Wade, élève de Marlborough, et le comte d'Aremberg, élève d'Eugène. Les Hollandois devoient se joindre à eux et s'étoient déjà avancés dans les plaines de Lille; mais la promptitude de l'invasion déconcerta leurs desseins; le roi de France arriva à Lille le 12 mai, et le 10 juillet, Menin, Ypres, Knocke et Furne étoient déjà en son pouvoir. Il menaçoit le reste des Pays-Bas; le prince Charles l'interrompit; ce prince passa le Rhin à Spire le 1er juillet, força les lignes de Weissembourg et repoussa au-delà de Saverne le maréchal de Coigny, chargé de défendre l'Alsace et trop foible pour lui résister. Trente mille hommes furent détachés sur-le-champ et envoyés en Alsace; on laissa le maréchal de Saxe en Flandre avec quarante-cinq mille hommes, et le maréchal de Noailles avec le reste des forces se dirigea sur le Rhin. Le roi de France, qui l'y suivoit, fut arrêté à Metz par une maladie dangereuse; ces mouvements n'eurent cependant point de suites, les affaires d'Allemagne prenoient une nouvelle face et nécessitoient la présence du général autrichien,

Malgré les pressantes et nombreuses sollicitations de l'empereur Charles VII près de la reine de Hongrie, malgré l'offre de renvoyer les auxiliaires françois, ce prince

n'avoit pu obtenir de rentrer dans son électorat. Le roi d'Angleterre s'étoit d'abord entremis pour le lui faire obtenir ; mais le traité de Worms rompit ces démarches, et Marie-Thérèse, soit enivrement de succès ou ressentiment, soit espoir de conserver ses conquêtes de Bavière et du haut Palatinat en prolongeant la guerre, refusa tout accommodement. L'inflexibilité de cette cour et les malheurs de l'empereur touchèrent plusieurs potentats. Un traité fut signé à Francfort entre l'empereur, le roi de Prusse, le roi de Suède comme landgrave de Hesse-Cassel, et l'électeur palatin, pour le maintien de la constitution de l'empire conformément au traité de Westphalie. Bientôt le roi de Prusse entra en Bohême et en Moravie, réduisit Prague en douze jours, prit Tabord, Budweys et Teyn. Le prince Charles accourut d'Alsace, passa le Rhin à la vue de l'armé françoise, et força le roi de Prusse à abandonner ses conquêtes ; mais à la faveur de ces mouvements, le général bavarois, comte de Seckendorf, rentra en Bavière et l'empereur retourna dans Munich où la mort le surprit dans les premiers jours de l'année suivante. L'armée françoise d'Alsace, au lieu de poursuivre le prince Charles, investit Fribourg et la prit après deux mois de siége.

L'hiver suivant un traité de quadruple alliance vint contrebalancer celui de Francfort ; il fut signé entre Marie-Thérèse, le roi de Pologne, le roi d'Angleterre tous deux comme électeurs de Saxe et de Hanovre, et la Hollande. Les subsides anglois et Hollandois en firent le lien. On ne songeoit plus qu'à la guerre ; l'aigreur avoit gagné les puissances et leur fit négliger l'occasion que la mort de l'empereur Charles VII leur offroit de terminer leurs différends. L'Angleterre étoit piquée des tentatives de la France en faveur du prétendant, et son alliée, la reine de Hongrie, prétendoit à l'empire pour son époux, le grand duc de Toscane, contre le désir de la France qui vouloit y porter le jeune électeur de Bavière. Mais ce prince, éclairé par les malheurs de son père, étoit revenu des illusions du diadème ; il fit sa paix avec Marie-Thérèse en lui promettant sa voix pour le grand duc de Toscane, et reconnaissant la légitimité du vote de Bohême que la force avait rejeté lors de l'élection de Charles VII.

La France, devenue l'unique but des hostilités, résolut d'humilier la maison d'Autriche par la conquête des Pays-Bas. L'armée du maréchal de Saxe reçut de puissants renforts, le roi de France s'y rendit lui-même avec le dauphin, et, le 15 avril 1745, on investit Tournay défendue par huit mille Hollandois. L'armée alliée, de beaucoup inférieure à celle des François, étoit commandée par le duc de Cumberland, assisté des conseils du comte de Kœnigseck, général autrichien, et du prince de Waldeck, commandant hollandois. Le duc s'avança pour secourir la place, jusqu'à Leuze, et, le 25, se posta à la vue de l'armée françoise campée sur une hauteur et ayant le village de Fontenoi devant son centre, celui d'Antoin à sa droite et le bois de Bari à sa gauche ; tous ces postes hérissés de canons qui les rendoient inabordables. Le 11 mai, le général anglois attaqua l'ennemi. L'action commença à neuf heures du matin par une canonnade très-vive, longue, mais sans résultat. Enfin l'infanterie britannique, lasse de ce genre de combat, s'avance avec une rare intrépidité sur le village de Fontenoi; mais, toujours repoussée par l'artillerie formidable qui la foudroie, elle y renonce et s'engage pour aborder les François entre le village et le bois. Mal secondée par ses auxiliaires, qu'une résistance opiniâtre empêche de marcher d'un pas égal, elle se porte seule en avant, exposée à tout le feu des batteries de Fontenoi et des redoutes de Bari. Alors, pour y dérober ses flancs, elle se resserre en une épaisse et redoutable colonne dont la masse et le feu toujours roulant écrase l'infanterie qui lui est opposée. Dans sa marche lente, mais continue, cette espèce de forteresse mouvante perça deux lignes d'infanterie françoise. Il ne lui restoit plus qu'à enfoncer la réserve de cavalerie et bientôt hors de la portée des batteries, elle se jetoit sur la gauche et enlevoit Antoin.



Château de Newcastle.

Mais les pertes qu'elle ne cessoit de faire diminuoient sa consistance et le moment approchoit qui devoit la ruiner tout à-fait. Quatre canons pointés sur le front même de la colonne, éclaircissent encore les rangs, s'opposent aux efforts des soldats qui se pressent, un vide énorme se creuse ; aussitôt le signal est donné, une cavalerie d'élite fond comme l'éclair sur cette masse imposante, y pénètre de toutes parts et la dissipe en

moins d'un quart d'heure comme par enchantement. Ce qui échappe à un massacre affreux fait retraite sous le feu meurtrier des redoutes de Bari et laisse douze mille hommes sur le champ de bataille. Le duc de Cumberland se reposa du sort des blessés sur l'humanité des vainqueurs; il alla camper à Lessines dans une position avantageuse, et le 21 juin Tournay fut rendue et démantelée. Quatre mille hommes envoyés au secours de Gand tombent dans une embuscade et presque tous sont tués ou pris. La nuit même, Gand est emporté. Ostende, Dendermonde, Ath, Oudenarde et Nieuport tombent au pouvoir de l'ennemi, tandis que l'armée alliée demeure retranchée derrière le canal d'Anvers; et, au cœur de l'hiver, la capitale du Brabant, Bruxelles reconnoît la loi du vainqueur.

Pendant cette funeste campagne la guerre civile éclatoit dans la Grande-Bretagne. La France en avoit éveillé le germe en appelant le prince Charles-Édouard si près de la patrie de ses pères. Bien aise d'occuper chez lui l'électeur de Hanovre, elle jeta le prince en enfant perdu sur les côtes occidentales de l'Écosse, avec de foibles ressources et en lui promettant des secours, et Charles-Édouard étonna l'Europe par l'étrange entreprise de débarquer dans un pays ou rien n'étoit disposé, personne prévenu pour le recevoir. Les circonstances, il est vrai, sembloient favorables; le roi d'Angleterre étoit en Allemagne, l'Écosse étoit dégarnie de troupes, et les montagnards, en fort grande partie, disposés à la révolte, grâce à un malheureux essai d'enrôlement forcé exécuté sur eux; une tentative avoit même été faite, par les partisans du prétendant, pour s'emparer du château de Newcastle.

Le 14 juillet, Charles-Édouard fit voile des côtes de France. A la hauteur de Belle-Isle il fut joint par un vaisseau françois, l'*Élisabeth* de soixante-six canons, qui devoit l'escorter. Un hasard leur fit rencontrer le *Lion*, vaisseau anglois. Après un combat terrible, l'*Élisabeth*, hors d'état de tenir la mer, regagna Brest, et le *Lion*, aussi maltraité, gagna le premier port. Le vaisseau du prince eut le bonheur d'échapper et de le déposer en Écosse. Mais, privé des munitions que portoit l'*Élisabeth*, ce prince ne put rien entreprendre sur le fort William, situé au centre des clans attachés à la maison de Stuart. Cependant il fut bientôt joint par un grand nombre de montagnards, et, le 19, le marquis de Tullibardine déploya le drapeau du prétendant à Glensinnan.

Les lords de la régence s'alarmèrent alors d'un mal qu'ils avoient laissé croître; la tête du prince fut mise à prix; il y répondit en défendant à aucun de ses partisans d'attenter à la vie d'aucun membre de la famille de l'électeur de Hanovre. Un courrier fut dépêché au roi, qui revint aussitôt; l'Angleterre entière protesta, comme à l'époque de l'expédition de M. de Roquefeuille, de son dévouement au prince régnant; les mêmes offres et les mêmes dispositions eurent lieu. Mais le prétendant avait déjà fait des progrès rapides. Sir John Cope, commandant des troupes en Écosse, instruit que le prince occupoit un poste avantageux, se porta sur Inverness avec le peu de forces qu'il avait pu rassembler, laissant la capitale et tout le midi exposé à l'ennemi. Les montagnards entrèrent aussitôt à Perth; là le chevalier de Saint-Georges fut proclamé roi de la Grande-Bretagne. Plusieurs seigneurs se rendirent au camp d'Édouard avec une suite nombreuse; et le marquis de Tullibardine, reprenant possession d'Athol, dont jouissoit son jeune frère, à cause du bill *d'attainder* porté contre lui, arma ses vassaux et les associa à sa cause.

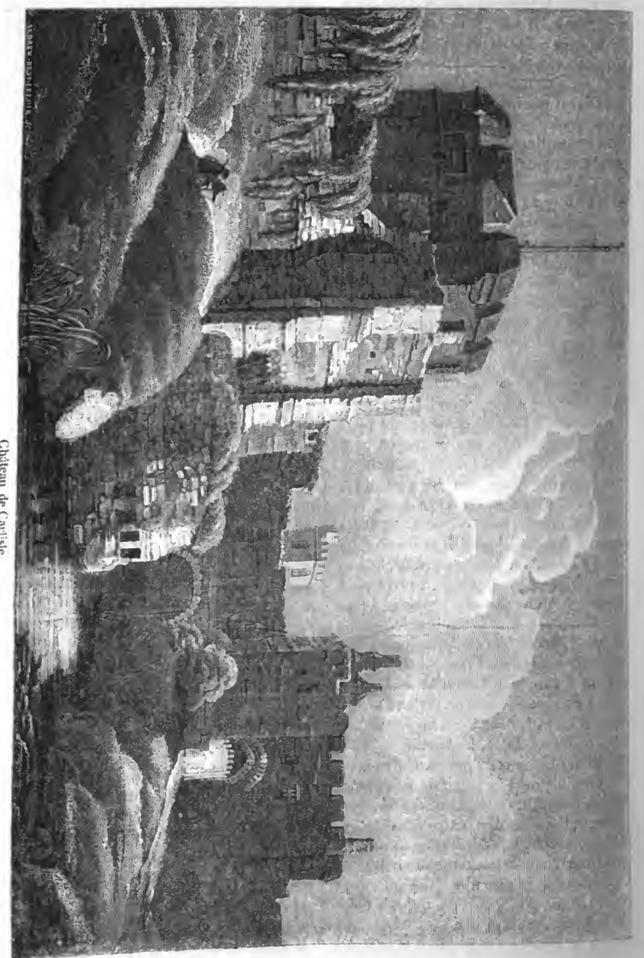
Alors les rebelles, déjà nombreux quoique mal armés, traversèrent le Forth près de Stirling et s'emparèrent d'Édinbourg. Le château qui exigeoit un siége servit de retraite aux fonds des deux banques du pays qui par là leur échappèrent.

Cependant sir John Cope étoit descendu d'Aberdeen à Dunbar. Là il porta ses forces à trois mille hommes et marcha sur Édinbourg, pour livrer bataille. Le 20, il s'arrêta à Preston-Pans, laissant la mer derrière lui et faisant face au village de Tranent.

Tout à coup, le lendemain matin, trois mille montagnards, le sabre à la main, fondent sur lui, et, en moins de dix minutes, ses trois mille hommes sont en pleine déroute. Les officiers, après de vains efforts pour les rallier, se retirèrent précipitamment à Coldstream sur la Tweed. Toute l'infanterie fut prise ou tuée; canons, drapeaux, tentes, caisse, tout resta au vainqueur, qui rentra triomphant dans Édinbourg. Jamais victoire complète ne coûta aussi peu : les rebelles ne perdirent que cent hommes et les troupes du roi y laissèrent cinq cents des leurs. Dans la victoire le prince Charles-Édouard se montra humain, modéré et sans faste; les officiers prisonniers furent envoyés dans les provinces de Fife et d'Angus, et libres sur leur parole; la plupart y manquèrent.

Le prince leva de nouvelles troupes, et, aidé des secours que ses succès lui avoient fait envoyer de France, voyant que la meilleure partie de l'Écosse n'étoit point pour lui, il résolut de faire une invasion dans le Northumberland à la tête de cinq mille hommes. Le général Wade, avec les troupes revenues de Flandre et six mille auxiliaires hollandois, campoit près de Newcastle; néanmoins le prétendant investit et prend Carlisle le 6 novembre. A cette nouvelle, Wade, qui s'étoit porté sur Hexham, se replie sur Newcastle, et une nouvelle armée se forme en Staffordshire, sous le commandement de sir John Ligonier. Mais le prince comptoit sur une diversion de la France dans le midi; il s'avance donc par Lancaster et Preston jusqu'à Manchester, occupe cette villle et y forme un corps de deux cents Anglois sous le colonel Townley. De là, ne pouvant prendre la route de Chester et du pays de Galles faute de ponts, il prend la route de Steckford, passe la rivière, traverse Macclesfield, Congleton, et, le 4 décembre, entre dans Derby, à pied, sous le costume des montagnards écossois. La terreur et la consternation régnoient à Londres; le prince n'en étoit qu'à cent milles (30 lieues). Wade ne quittoit point le Yorkshire, mais le duc de Cumberland revenu de Flandre s'étoit mis à la tête des troupes rassemblées à Lichtfield : de Stafford il s'étoit porté sur Stone, de sorte que les rebelles, en tournant par Athborne et, Derby gagnoient une marche entre Londres et lui. En avançant avec rapidité, Édouard se rendoit maître de la capitale où son parti l'attendoit; mais ce ne pouvoit être qu'au prix d'une bataille, et tout la faisoit redouter au pretendant. Un camp avoit été formé à Finchley-Common. Dans la terreur qu'inspiroit la prévision d'une entreprise de la France au midi, on avoit armé tout ce qui pouvoit porter les armes; le comte de Stair avoit été envoyé dans le comté de Kent et le roi lui-même se mettoit en campagne. Dailleurs Édouard commençoit à voir que les effets ne répondoient point à son attente. La masse du peuple étoit indifférente, les jacobites se cachoient; le pays de Galles ne remuoit point et les François n'avoient pas paru. Isolé, en hiver, au centre d'un pays douteux, il ne pouvoit demeurer sans agir; pour comble de malheur, la discorde se mit dans sa petite armée. Alors, après un conseil tenu à Derby, il résolut de rétrograder vers l'Écosse. Sa retraite précipitée ressembloit à une fuite : parti le 6 décembre de Derby, il étoit le 12 à Preston; le duc de Cumberland l'apprend et envoie des dragons à sa poursuite; Wade se porte vers Ferrybride en Lancashire pour l'enlever sur la route, mais le prince avait déjà gagné Wigan : Wade se contenta de détacher le général Olgethorpe avec sa cavalerie pour se joindre au duc qui poursuivoit Édouard, et il reprit son poste à Newcastle. Les milices de Northumberland et de Westmoreland harceloient le prétendant sur tous les points; les communications avoient été coupées. Cependant il atteignit Carlisle sans être entamé. Après avoir renforcé la garnison, il repassa les rivières Eden et Solway dans un ordre étonnant après les misères d'un pénible trajet. Dès qu'ils eut quitté Carlisle, le duc de Cumberland la prit à discrétion, distribua les prisonniers dans les cachots de l'Angleterre et retourna à Londres.

Cependant Édouard gagna Glascow par la route de Dumfries, mit la ville à contri-



Château de Carlisle.



Costumes de 1740 à 1750. — Gentilshommes.

bution, et delà se porta sur Stirling où il fut joint par un renfort de François et d'Irlandois. Puis, avec quelques canons pris à l'ennemi, il s'empara de Dundée, de Dumblain, de Downcastle et rançonna le Fifeshire.

Détachés par le comte de Loudon qui se tenoit près d'Inverness avec deux mille montagnards royaux, le Laird de Macleod, et M. Monroe de Culcairn furent défaits près d'Inverary par lord Lewis Gordon, et le prince investit le fort de Stirling. Le général Hawley sortit d'Édinbourg pour le défendre et s'arrêta aux marais de Falkirk, le 14 janvier 1747, observant les rebelles campés à Torwood. Le 17, ceux-ci s'avançant à l'attaque, Hawley les prévient et les force à gagner une hauteur à droite. Deux régiments de dragons sont envoyés pour les débusquer et sont rompus à la première décharge, au même instant les rebelles tombent sur l'infanterie, favorisés par la pluie qu'un vent violent chassoit dans le visage des Anglois, et, malgré les efforts d'une portion d'infanterie qui n'avoit point donné, le prétendant à la tête de son corps de réserve, acheva leur déroute. Deux officiers rassemblèrent les débris de ces troupes et, leur bonne contenance couvrit la retraite de l'armée qui se réfugia sous les murs d'Édinbourg, laissant ses tentes, ses canons et trois cents hommes tués. Alors on jugea nécessaire d'envoyer le duc de Cumberland en Écosse. La présence d'un prince du sang devoit produire une impression favorable. La France s'étant plaint de ce que les six mille auxiliaires hollandois, ayant fait partie de la garnison de Tournay, prenoient les armes contre la capitulation, ils furent remplacés par six mille Hessois; les états-généraux ne vouloient point se brouiller avec la France.

Le duc de Cumberland avec quatorze ba-

taillons d'infanterie, deux régiments de dragons et douze cents montagnards du comté d'Argyle, commandés par le colonel Campbell, se dirigea sur Linlithgow le dernier jour de janvier. A cette nouvelle, les rebelles lèvent le siége de Stirling et repassent le Forth. Édouard vivoit avec peine dans un pays épuisé, mais, se flattant d'être secouru par la France ou l'Espagne qui lui avoit déjà envoyé de l'argent, il alla se poster à Badenoch près d'Inverness, que le comte de Loudon fut forcé d'évacuer. Le fort se rendit et ce fut là que le prince établit son quartier général.

Cependant le duc de Cumberland s'étant assuré des postes importants de Perth et de Stirling en y laissant ses bataillons hessois, s'approcha d'Aberdeen, où il fut rejoint par une foule de seigneurs écossois, et là il fit rafraîchir ses troupes et préparer ses magasins. Pendant cette inaction un parti de rebelles surprit à Keith un détachement de cavalerie de Kingstone et soixante-dix montagnards d'Argyle, tout fut tué ou pris. Le prétendant entreprit le siége du fort William, mais le fort étoit bien défendu par le capitaine Scot, et le prince fut forcé d'y renoncer. Le duc de Perth enleva les quartiers du comte de Loudon à Dornoch en Sutherland, prit un major et soixante hommes, et força le comte à se réfugier dans l'île de Skye; quelques avantages du duc de Cumberland balancèrent ces légers échecs.

Enfin, le 12 avril, le duc de Cumberland passa la Spey, sans opposition de la part de l'ennemi, qui auroit pu défendre les approches de la rivière. A Nairn, le duc apprit que les révoltés s'étoient avancés d'Inverness à Culloden, à neuf milles de l'armée royale, dans le dessein de lui livrer bataille. Le prétendant devoit quitter Culloden pendant la nuit, et surprendre le duc au point du jour; son armée marchoit sur deux colonnes dont la longueur embarrassa et ralentit la marche; à cela se joignoient la faim, la fatigue et la privation de sommeil. Aussi le prétendant ne put-il atteindre l'armée royale avant le point du jour et son projet fut manqué: ce fut avec peine qu'on le décida à retourner à Culloden. Là son armée se dispersa pour chercher des vivres; les plus foibles succombèrent à la lassitude et s'endormirent. Un long repos ne leur fut pas permis; le duc s'étoit porté en avant à leur rencontre; dès qu'il aperçut les montagnards, il disposa son armée sur trois lignes; à une heure après midi la canonnade commença. Les rebelles, mal secondés par leur artillerie, foudroyés par celle de l'ennemi, impatients d'un feu continuel et terrible, firent avancer leur première ligne pour attaquer de plus près. Cinq cents montagnards chargèrent impétueusement la gauche du duc et mirent un régiment en désordre; mais deux bataillons soutinrent les fuyards et rétablirent la supériorité. Au même moment les dragons du général Hawley et la milice du comté d'Argyle, renversant les murs d'un parc, accoururent le sabre à la main. Cette charge rompit et culbuta les rebelles; en moins d'une demi-heure leur armée fut détruite et la campagne couverte de morts. L'impitoyable vainqueur explora le champ de bataille pour massacrer tous les malheureux qui respiroient encore.

Édouard, entraîné par les fuyards, passa la Ness à Nairn, et se réfugia chez un Écossois fidèle, à Strutharrick, où le vieux lord Lovat l'attendoit. Là il renvoya tous ceux qui l'avoient suivi: tout espoir étoit évanoui. Il erra pendant quatre mois d'asile en asile, au milieu de ses ennemis, sans cesse menacé de tomber entre leurs mains. Souvent travesti et reconnu presque aussitôt, il fut forcé mille fois de confier ses jours à des hommes indigents qui savoient que sa tête était mise à prix, et qu'ils s'enrichiroient en le trahissant. Aucun d'eux ne voulut de cet or infâme; partout il rencontra du dévouement. Enfin il fut recueilli le 17 septembre, par un corsaire de Saint-Malo, abordé à la côte de Lochnannach. Il avoit des vêtements en lambeaux, le visage pâle et hâve, l'œil creux, et tout portoit en lui la trace des maladies suites de ses souffrances. Sheridan, Sullivan, Cameron de Lochiel

et son frère l'accompagnoient; on aborda à Roseau près de Morlaix le 10 octobre, après avoir heureusement évité la poursuite de deux vaisseaux anglois. Quoique le prince n'eût échappé qu'avec beaucoup de périls et de difficultés, peut-être en eût-il éprouvé davantage, si le bruit de sa mort n'eût ralenti les poursuites.

Aussitôt après l'action de Culloden, le vainqueur prit possession d'Inverness, ordonna l'exécution de trente-six déserteurs et fit ravager le pays par des régiments de cavalerie. Au mois de mai, il conduisit son armée vers les montagnes jusqu'au fort Auguste, et de là envoya encore à la recherche des fugitifs, portant partout le fer et la flamme. On fit ensuite le procès aux rebelles. Toutes les prisons d'Angleterre, depuis la capitale jusqu'aux provinces septentrionales, étoient remplies de ces infortunés. La plupart y périssoient misérablement; enfin des cours de justice s'ouvrirent et les exécutions commencèrent. On exécuta d'abord dix-sept officiers jacobites, à Kennington-Common près de Londres, après d'horribles tortures. Neuf à Carlisle, six à Brumpton, sept à Penrith, onze à York périrent du même supplice. La foule fut déportée aux plantations d'Amérique; les principaux chefs se réfugièrent en France et en Suède. Ceux qui étoient tombés aux mains du gouvernement furent condamnés à mort par leurs pairs et exécutés. Kilmarnoch, Balmerino, Derwentwater et le vieux lord Lovat eurent le même sort; Cromatie seul obtint sa grâce.

Pendant que les troubles civils expiroient en Écosse, le roi de France ouvroit la campagne dans les Pays-Bas, avec une armée de cent vingt mille hommes commandée par le maréchal de Saxe. Les alliés n'en avoient que quarante-quatre mille sous le général Bathiani qui venoit de chasser les François de la Bavière. Au mois de juillet, le roi de France étoit maître de la Flandre, du Brabant et du Hainaut.

Une convention entre les rois de Prusse et d'Angleterre garantissoit au premier la Silésie, sous la condition de donner son suffrage au grand duc de Toscane; c'étoit un acheminement à des traités définitifs. Mais Frédéric alarmé, disoit-il, par un projet d'invasion du roi de Pologne et de la reine de Hongrie, qu'il prétendoit avoir découvert, et peut-être pour pousser ses avantages, fit irruption dans la Lusace, s'empara de Gorlitz et poussa le prince Charles jusqu'en Bohême; puis il rentra dans Leipsick et mit la Saxe à contribution. Épouvanté, le roi de Pologne s'enfuit à Prague, et Frédéric, après avoir, le 15 septembre, défait l'armée austro-polonoise à Pyrna, s'empara de Dresde. Là un traité se conclut sous la médiation de l'Angleterre. Le suffrage du roi de Prusse fut assuré au grand-duc ainsi que celui de l'électeur palatin. Après la ratification, les troupes prussiennes évacuèrent la Saxe, et la paix rétablie en Allemagne permit au prince Charles de regagner les Pays-Bas.

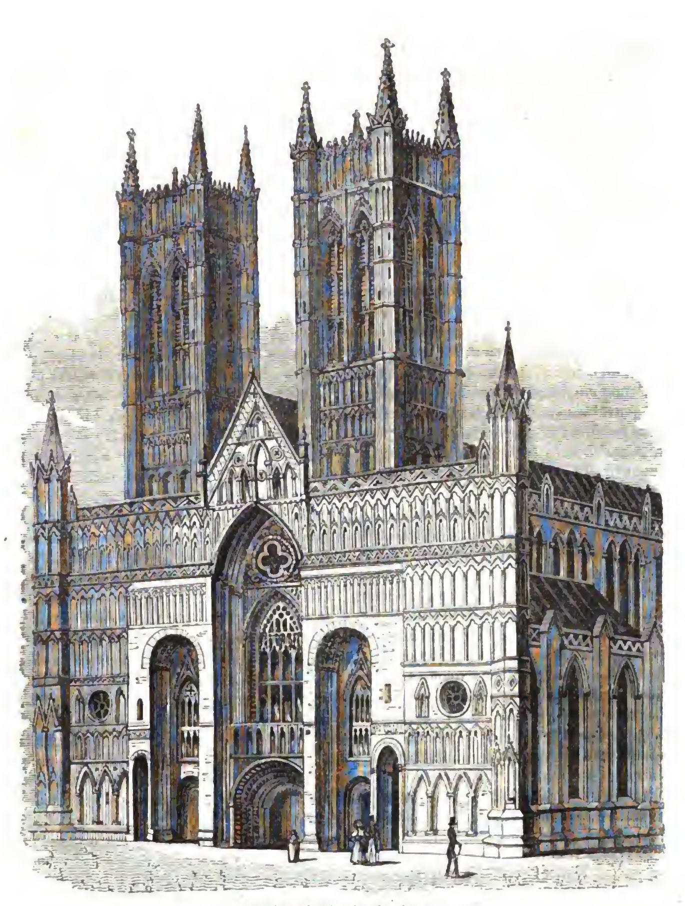
Sir John Ligonier amena un renfort de soldats anglois et bavarois sous Maëstricht, et le prince Charles résolut de livrer bataille. Il passa la Meuse; mais la position des François le fit renoncer à son dessein. Le maréchal de Saxe le poursuivit à son tour, passa le Jaar, et le 30 septembre l'attaqua. Les alliés étoient maîtres des villages de Liers, Warem et Raucoux. Le lendemain les François s'avancent sur trois colonnes; après la canonnade, vers deux heures, la gauche du prince de Waldeck plie, les villages sont emportés, et les alliés, chassés de tous leurs postes, rétrogradent sur Maëstricht avec une perte de cinq mille hommes et de trente pièces de canon; mais la victoire coûta cher aux François. Après cette affaire on prit ses quartiers de part et d'autre.

Sur la fin de cette campagne, quelques vaisseaux que la saison avancée empêchoit de partir pour l'Amérique, firent sur les côtes de Bretagne une tentative sans résultat. Leur but étoit de surprendre Lorient, dépôt de la compagnie des Indes françoises. Seize vaisseaux, huit frégates et d'autres bâtiments commandés par Richard Lestock, portant six bataillons de troupes de terre,

des canonniers, des bombardiers sous le général Sinclair, débarquèrent dans la baie de Quimperlé à dix milles de Lorient. Mais le général négligea de profiter du premier moment d'effroi pour surprendre cette ville; d'ailleurs, sans munitions pour entreprendre un siége, et rappelé par l'amiral qui craignoit de demeurer sur une côte découverte, il se borna à quelques ravages et se rembarqua après avoir encloué ses canons et ses mortiers. Rien n'étoit plus imprudent et plus irréfléchi que cette tentative; cependant la France la regarda comme une insulte des plus graves, et fit connoître l'utilité d'une pareille entreprise avec d'autres moyens et dans une autre saison.

Dans les Pays-Bas, le duc de Cumberland, de retour, ouvrit la campagne au mois de mars. Il avoit concerté, pendant l'hiver, le plan de la campagne avec les états généraux que la France avoit déterminés à se jeter dans la guerre, en déclarant qu'elle alloit occuper leur territoire, pour ôter cette ressource aux alliés. Ceux-ci se divisérent en trois corps; les Anglois à Tilberg, les Hollandois à Breda et les Austro-Bavarois à Venloo. Le duc de Cumberland, posté entre les deux Nèthes, couvroit les villes de Maëstricht et Berg-op-Zoom. Le maréchal résolut d'assiéger la première et s'avança vers Louvain. Les alliés se placèrent entre la ville et l'ennemi; et le 20 juin ils parurent en bataille, appuyés à droite sur Bilsen, à gauche sur Wirle. Au front de la gauche étoit le village de Lawfeld où se portèrent les troupes britanniques. La déroute des alliés eût été complète si le général Ligonier, par une diversion courageuse, n'eût facilité la retraite du duc de Cumberland. Il enfonça les lignes de la cavalerie françoise; mais ce dévouement lui coûta la liberté, et son corps fut détruit. Les alliés se retirèrent à Maëstricht avec une perte de six mille hommes et de seize pièces de canon. Les François avoient perdu beaucoup de monde. Après cette bataille le maréchal envoya Lowendahl assiéger Berg-op-Zoom, place réputée inexpugnable. Ce siége occupa l'Europe entière, et jamais lutte en effet ne fut plus meurtrière. La ville étoit un monceau de ruines, le sang couloit en ruisseaux dans les tranchées. Déjà l'on pensoit que Lowendahl alloit être forcé de lever le siége, quand un heureux assaut, grâce à la profonde sécurité des assiégés, le fit entrer dans la place. Le vainqueur, par cette conquête, devint maître de toute la navigation de l'Escaut. Le duc de Cumberland dégoûté quitta l'armée et s'embarqua pour l'Angleterre.

Cependant la France commençoit à sentir que le moment de la paix étoit venu; ses succès dans le midi avoient été suivis de revers, ses frontières étoient menacées en Provence. De l'autre côté les alliés étoient épouvantés de ses rapides conquêtes dans les Pays-Bas. Sur la demande de la France un congrès s'assembla à Aix-la-Chapelle. L'Angleterre y fut représentée par sir Thomas Robinson et le comte de Sandwich. La négociation menaçoit de tirer en longueur par l'ardeur des parties belligérantes; mais Maëstricht, investie par le maréchal de Saxe, vint hâter leur détermination, et la paix fut signée au mois d'octobre 1748. Mais ce traité, œuvre d'une précipitation et d'une incurie impardonnables, fit naître, d'un moyen d'accommodement, la cause d'une nouvelle guerre. Les bases furent la restitution des conquêtes faites pendant la guerre. L'Espagne ne perdit rien, elle consentit seulement à accorder à l'Angleterre la continuation de l'*Assiento* des Nègres pour quatre ans. Les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla furent cédés à don Philippe, héritier de la couronne d'Espagne, avec réversion à la maison d'Autriche en cas d'avénement de ce prince au trône. Le roi de Prusse fut maintenu dans la possession du comté de Glatz et de la Silesie; l'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, fut reconnue dans ses états héréditaires conformément à la pragmatique sanction. La France dut détruire les fortifications du port de Dunkerque; il fut stipulé en outre que l'Angleterre, après la ratification du traité, enverroit deux personnes de marque en otage jusqu'à la restitution du



Cathédrale de Lincoln, façade ouest.

cap Breton. Les limites de la Nouvelle-Écosse demeurèrent indécises. Cet article et plusieurs autres avec l'Espagne furent abandonnés à la discussion de commissaires réunis à Paris.

Les premières hostilités contre la France avoient été comme le signal de la chute de lord Carteret. Le duc de Newcastle et son frère, jaloux de la confiance que lui accordoit le roi, se liguèrent contre lui avec la foible opposition des chambres, et, sous les apparences du bien public, leur cabale parvint à lui faire quitter le ministère. Deux ans après une tentative de lord Carteret pour ressaisir le pouvoir échoua devant la violente opposition que son nom souleva ; au bout de trois jours, forcé de se démettre de nouveau, il abandonna la place à ses adversaires. Le duc de Newcastle et M. Pelham envahirent donc paisiblement toute l'administration, et l'opposition, dont leur fortune étoit l'ouvrage, se trouvant intéressée au succès de leurs actes, le gouvernement ne vit plus d'entraves à la marche de ses desseins politiques.

Absorbé dans les affaires du continent, le parlement ne s'assembloit guère que pour voter les impôts et des bills contre les partisans des Stuarts. Un seul de ces bills mérite l'attention : il avoit pour but de détruire ces juridictions héréditaires et ces servitudes désignées en Écosse sous le nom de *Ward-holdings*, cause présumée des fréquents soulèvements dont ce pays étoit le théâtre. Elles assujettissoient la dernière classe des montagnards à ses chefs et la rendoient un instrument passif de leurs volontés. Ils furent émancipés ; les fiefs dont ils étoient tenanciers leur furent donnés à ferme, et les seigneurs qui n'avoient point encouru la confiscation, en servant le prétendant, reçurent des indemnités.

Mais l'opposition, nulle depuis quelques années, fut réveillée par le traité d'Aix-la-Chapelle. Un nouveau désaccord survenu entre le roi et le prince de Galles, en jetant ce prince dans son sein, lui donna de la consistance, et M. Pelham, malgré la majorité dévouée qui lui assuroit la supériorité, eut de violents combats à soutenir pour la défense de cet acte.

Les sept années qui suivirent, peu occupées par les soins du continent, se passèrent en discussions de police intérieure et commerciale, où chaque parti combattoit les propositions du parti contraire. Un incident financier remarquable à cette époque, fut la réduction de l'intérêt de la dette publique de quatre pour cent à trois. Malgré l'énorme arriéré qui pesoit sur la Grande-Bretagne, le crédit étoit si solide qu'on put offrir le remboursement immédiat aux créanciers qui ne souscriroient pas à cette réduction et que presque tous y souscrivirent.

Cette même année une suite de phénomènes épouvanta Londres. Une aurore boréale éclatante se montra au nord-est, semblable à la lueur d'un vaste incendie ; les villes de Bristol, de Norwich, et plusieurs autres, furent désolées par d'horribles ouragans, qui renversèrent plusieurs monuments publics, la cathédrale de Lincoln fut en partie consumée par la foudre, et la capitale éprouva la secousse d'un tremblement de terre qui se fit ressentir sur les deux rives de la Tamise. Il fut précédé d'éclairs et d'un bruit semblable à un char qui roule sous une voûte retentissante. La secousse se répéta plus violemment encore au milieu de la nuit suivante et mit la ville dans la confusion. Mais un fait ridicule, honteux pour le temps, ce fut la frayeur que répandirent partout les rêveries prophétiques d'un soldat illuminé, qui prêcha en pleine place la destruction de Londres au mois d'avril suivant, par un tremblement de terre ; le jour même étoit précisé. Chacun mit ordre à sa conscience et à ses affaires, et la ville fut le théâtre d'une pénitence générale. La veille du jour prédit, toute la campagne de Londres étoit couverte de carrosses, de chaises et d'une foule innombrable attendant l'accomplissement de la prophétie. On pense ce qui arriva : le jour suivant chacun rentra chez soi, et recommença de plus belle sa vie passée.

Un sujet de deuil plus réel frappa l'An-

gleterre l'année suivante; le prince de Galles mourut d'une pleurésie. Le roi avançoit en âge, et la tendre jeunesse du nouveau prince de Galles fit craindre une minorité; on s'empressa de tout disposer, pour en prévenir les troubles inséparables. La mort de M. Pelham arriva peu de temps après. Le dernier acte de son administration avoit été un traité avec l'Espagne, qui accorda cent mille livres sterling pour dédommagements relatifs à l'*Assiento*, et mit l'Angleterre sur le pied des nations les plus favorisées, dans leurs relations avec les colonies espagnoles. Le duc de Newcastle remplaça son frère à la trésorerie, nomma sir Thomas Robinson secrétaire d'état en sa place, et M. Legge, chancelier de l'échiquier. L'Irlande s'agitoit pour les prérogatives de son parlement, mais les affaires du continent commençoient à exiger une sérieuse attention. Le ministère se hâta de calmer l'orage intérieur par des faveurs habilement distribuées, et fixa ses regards sur le continent.

La paix, mal établie par le traité d'Aix-la-Chapelle, menaçoit de se troubler. Dans les deux Indes elle n'avoit jamais interrompu la guerre; la France, l'Angleterre s'animant peu à peu, la lutte devint haute, avouée, sans cependant que la guerre fût déclarée. Les François avoient lié la Louisiane et le Canada par une chaîne de forts échelonnés dans les déserts qui séparoient ces deux colonies. Les Anglois se plaignirent de ce que ces forts occupoient un pays indépendant des colonies françoises et, pour soutenir leurs plaintes, en établirent quelques-uns dans le voisinage, entre autres celui de la *Nécessité* près du fort françois Duquesne, sur l'Ohio. Un officier nommé Jumonville, fut envoyé avec une escorte de cinquante hommes pour réclamer contre cette entreprise; mais sans parlementer on reçut Jumonville et son escorte avec la mousqueterie. Les François, irrités de cette violation du droit des gens, se portèrent sur le fort, le prirent à composition et le ruinèrent. Cet échec fit réfléchir le ministère; il résolut d'envoyer protéger ces colonies qui ne pouvoient se défendre elles-mêmes; quatre expéditions furent ordonnées sur quatre points. La principale sur le fort Duquesne, fut confiée à Braddock, officier recommandé par le duc de Cumberland; mais sa tactique européenne se trouva en défaut au sein de ces déserts inconnus; et enfin il trouva dans un bois, sous les coups de mille invisibles ennemis, la destruction de sa petite armée et le terme de sa vie. On trouva sur lui le plan de l'invasion du Canada qui devoit concorder avec les opérations maritimes; en effet presque en même temps, sur la côte de Terre-Neuve, l'escadre de l'amiral Boscawen capturoit trois vaisseaux de guerre françois; et trois cents bâtiments marchands de la même nation, naviguant sur la foi des traités, furent enlevés par la marine angloise. Des trois autres expéditions, celle du général Monckton sur la chaîne de forts qui cernoit la Nouvelle-Écosse, réussit ainsi que celle de Johnston sur le fort Frédéric. La troisième, celle de Shirley sur le Niagara, perdit le temps en délais inutiles et n'exécuta rien.

Le coup qui venoit de frapper la marine françoise étoit terrible, il devoit rallumer la guerre; mais cette puissance n'étoit pas prête, elle se contenta de demander des réparations et poussa ses armements avec la dernière vigueur. Pour tenir les flottes angloises en échec, une démonstration de descente fut préparée sur les côtes de Normandie, une flotte toute armée à Brest sembloit attendre le moment de la soutenir, tandis qu'à Toulon on en armoit une autre dont la destination inconnue fut bientôt révélée par le débarquement de douze mille hommes à Minorque. L'amiral Byng, détaché au secours de la place avec dix vaisseaux, rencontra l'escadre françoise dans la Méditerranée; un combat s'engagea, qui força l'amiral anglois à regagner Gibraltar. Sa conduite exaspéra la nation, et, sans égard pour ses services passés, il fut condamné à mort et exécuté. Le fort Saint-Philippe ne tarda point à se rendre. Bientôt après, la guerre fut solennellement déclarée, quoique depuis longtemps elle existât de fait; car, outre les en-

treprises en Amérique, l'Inde étoit le théâtre d'une lutte acharnée.

Avant la paix, les François avoient pris Madras, et deux escadres envoyées d'Angleterre avoient réussi à mettre les autres établissements anglois à couvert, mais avoient échoué dans une tentative sur Pondichéry; les tempêtes avoient achevé de les disperser. Tout fut rétabli sur l'ancien pied par le traité d'Aix-la-Chapelle. Dupleix, commandant pour la compagnie françoise, se rejeta sur les nababs du pays, parmi lesquels il sema des divisions pour s'agrandir à leurs dépens. L'un d'eux, Mahamed-Ali-Khan, chassé de la province d'Arcate par Chauda-Saïb que soutenoient les François, se jeta dans les bras de la compagnie angloise. M. Clive commandoit pour elle; il entra aussitôt dans la province, s'empara de la capitale, défit le fils de Chauda-Saïb qui vint l'y assiéger, prit trois des principaux forts et rejoignit Saint-David après avoir rétabli Mahamed. L'année suivante, les François eux-mêmes pénétrèrent dans la province; Clive marcha à leur rencontre, les défit, les poursuivit, et reçut à composition un corps de leurs troupes en même temps que Chauda-Saïb étoit pris et mis à mort par le nabab de Tanjaour. Les François proclamèrent son fils nabab d'Arcate et continuèrent les hostilités. Le major Laurence arrivé pour prendre le commandement des forces de la compagnie, s'avança vers l'île de Syrinham dont il s'empara, tandis que Clive réduisit les deux forts Covelong et Chengalput. Ce dernier point étoit important: placé au sud de Madras, il servoit à l'ennemi de barrière pour tenir cette place en échec. On convint enfin de cesser les hostilités, d'en référer aux gouvernements respectifs des deux compagnies, et chacun garda ses conquêtes. Mais bientôt un autre ennemi s'éleva contre la compagnie; le soubab ou vice-roi du Mogol mourut. Son petit fils Sourah-y-Doulah, qui lui succédoit, débuta par le siége de Calcutta fort de la compagnie angloise. Le fort capitula, et, contre la capitulation, le soubab fit entasser les prisonniers dans un cachot brûlant où presque tous périrent dans d'horribles souffrances. L'établissement fut détruit et le fort reçut garnison indienne. Pendant ce désastre, Clive, allié aux Marates, étoit occupé à réduire Tullagee Angria, puissant pirate qui désoloit la marine britannique; il brûloit la flotte de ce barbare et occupoit le port de Geriah principal dépôt de ses richesses et de sa marine. Libre de ce soin, il remonta vers le Gange, gagna Busbudgia sur ce fleuve, attaqua ce fort par terre et par mer, de concert avec l'amiral Watson et le réduisit. C'étoit le boulevart de Calcutta. La guerre alors éclatoit entre la France et l'Angleterre: Clive se hâta donc de soumettre le soubab pour tourner ses efforts contre les François. Calcutta fut emporté en deux heures. Quelques jours après, Hugley, ville importante, tomba en son pouvoir, et le soubab fut forcé de signer un traité avantageux à la compagnie. Aussitôt Clive se rejette sur les François, attaque et prend Chandernagor; mais peu sûr du soubab, il revient à lui, achète la défection des officiers mécontents du joug de ce vice-roi, l'attaque, le dépose, et le remplace par Ali-Khan, sa créature. La mort de l'amiral Watson, victime du climat, et la prise de Wizagapatam par les François, mêla quelque deuil à ces succès: ce comptoir mettoit au pouvoir des François toute la côte de Coromandel, depuis Ganjam jusqu'à Mazulipatan.

Pendant que ces événements se passoient, l'Europe préludoit à cette guerre terrible connue sous le nom de guerre de sept ans. Depuis les derniers traités les intérêts étoient bien changés. L'Autriche regrettoit la Silésie, et voulant la ressaisir sur le roi de Prusse, elle avoit entraîné dans ses vues et dans son alliance la France, la Saxe, la Suède et la Russie. De l'autre côté, Frédéric avoit pour appui l'Angleterre et ses alliés Hesse-Cassel et Brunswick. Marie-Thérèse formoit déjà deux armées en Bohême et en Moravie, quand tout à coup Frédéric se jette sur la Saxe, entre à Dresde, bloque le camp saxon de Pirna, reçoit l'armée saxonne à discrétion, l'incorpore dans ses troupes, puis can-



Matelot. Officier d'infanterie. Amiral. Fantassin.

Costumes militaires.

tonne son armée en Saxe et sur les frontières du comté de Glatz.

L'année suivante les alliés de l'Autriche se mirent en mouvement. La France envoya en Allemagne deux armées ; l'une, sous le maréchal d'Estrées en Westphalie, pour envahir les états du roi de Prusse, mais dans le but réel de s'emparer du Hanovre pour servir de compensation aux pertes de la marine ; l'autre, sous le prince de Soubise, devoit se joindre aux Impériaux. La czarine mit en campagne plus de cent mille hommes pour envahir la Prusse et bloqua les ports de la Baltique avec sa flotte ; enfin les Suédois entrèrent en Poméranie. Frédéric faillit succomber sous tant d'ennemis; les commencements de la campagne furent désastreux pour lui : après avoir gagné contre le prince Charles la bataille meurtrière mais peu décisive de Prague, il est défait par le général autrichien Daun ; sa capitale même est prise et mise à contribution, et il sembloit devoir être enveloppé dans ce réseau d'ennemis tendu autour de lui, sans pouvoir tirer de secours de l'armée hanovrienne. En effet, le duc de Cumberland, qui la commandoit, s'étoit vu forcé de n'opposer à l'invasion des François qu'une retraite nécessaire. Battu à Hastenbeck, il fut cerné et acculé par eux aux environs de Stade. Il falloit se rendre ou périr de faim : le duc sollicita la médiation du roi de Danemarck et obtint la fameuse capitulation de Closter-Seven, qui licencia une partie de l'armée hano-

vrienne, confina le reste dans Stade, mit l'électorat aux mains de la France jusqu'à la paix, et ouvrit aux armées de cette puissance l'entrée du Brandebourg. Le roi Georges ne voulut point ratifier la convention signée par son frère; il en profita pour sauver son armée, et ne l'exécuta pas. Malgré ces échecs, le roi de Prusse ne perdit pas courage, et par d'incroyables efforts d'activité, d'audace et de génie, en peu de jours il changea la fortune, battit les alliés à Rosbach et à Lissa, et demeura maître de la campagne.

A l'intérieur le ministère étoit agité en sens divers, tantôt heurtant l'opinion, tantôt subjugué par elle. Le duc de Newcastle ne vouloit recevoir en participation de l'autorité que des hommes dociles à ses vues. Tout autre collègue le trouvoit ennemi, et il menaçoit de quitter le timon des affaires; M. Pitt et M. Legges durent à leur indépendance d'être éloignés du pouvoir; mais la voix publique se prononça hautement en leur faveur et força les ministres à les recevoir de nouveau dans leur sein. Chacun y gagna : l'administration n'en acquit que plus de vigueur; tous pensèrent qu'une descente vigoureuse et bien combinée sur la côte de France porteroit un coup décisif à sa marine et feroit une puissante diversion en faveur des armées d'Allemagne. Une flotte fut armée, chargée de troupes de terre; on couvrit sa destination du plus profond mystère, et enfin, après bien des retards, elle se porta sur l'île d'Aix, la prit, ruina le fort et revint en Angleterre sans achever la descente sur la côte. Le commandant sir John Mordaunt fut mis en jugement, censuré, et donna sa démission. L'année suivante, deux escadres formidables, destinées à renouveler des tentatives sur Cherbourg et Saint-Malo, n'eurent pas plus de succès. Les troupes débarquées furent obligées de regagner à la hâte leurs vaisseaux, en laissant plus de six mille des leurs tués ou prisonniers.

Une partie des troupes de cette expédition fut envoyée au prince Ferdinand qui avoit rouvert la campagne en Hanovre. Ce prince passa le Rhin à Emmerick, et fit rétrograder les François jusqu'à Crevelt près de Dusseldorf. Là, s'engagea un combat où les François laissèrent sept mille des leurs sur le champ de bataille. Le résultat fut la prise de Dusseldorf, Neuss et Ruremonde par les Hanovriens et les Prussiens, et le remplacement de M. de Clermont par M. de Contades. Cependant le maréchal de Soubise parti des bords du Mein, rentroit dans la Hessen; son avant-garde battoit à Sanger-Hause huit mille Hanovriens du prince d'Isembourg et rétablissoit la France dans le Hanovre. Cet incident rappela le prince Ferdinand de l'autre côté du Rhin où M. de Contades s'étoit déjà porté. Mais le prince de Soubise ayant battu les Hessois et les Hanovriens réunis à Lutzelberg près de Cassel, reprit ses quartiers sur le Mein. Les renforts d'Angleterre arrivés trop tard n'agirent point; le duc de Marlborough qui les commandoit périt, pendant l'hiver, victime des maladies de la saison. Frédéric soutint la campagne avec des succès divers et prit ses cantonnements en Saxe.

Pendant ce temps le général Abercrombie relevoit en Amérique la fortune de la Grande-Bretagne. Il se dirigea sur la ville de Louisbourg qui fut obligée de se rendre. Mais il échoua dans une tentative sur Ticonderoga et se vit forcé de rétrograder après avoir perdu dix-huit cents des siens, tandis que son lieutenant Bradstreet prenoit et ruinoit le fort Frontenac. Le colonel Forbes, à la faveur de ce succès, força la garnison du fort Duquesne à l'abandonner, le rebâtit sous le nom de Pittsburg, et en construisit un autre à Lyal-Henning pour protéger la Pensylvanie.

L'année suivante le général Amherst se porta sur Ticonderoga, força les François à l'évacuer, s'y établit, et delà s'embarqua sur le lac Champlain pour gagner Crown-Point; les François l'avoient abandonné et détruit, il le fit rebâtir et s'y arrêta. Wolf, qui étoit chargé de la conquête de Quebec, débarqua à l'île d'Orléans, un peu au-dessous de cette place, vers la fin de juin; de là il alla



Georges II.

camper près de la chute de la rivière de Montmorency. Après bien des essais infructueux, il parvint à jeter un corps de troupes sur des hauteurs qui commandoient la ville. Ce mouvement força le commandant françois à un combat qui devoit fixer le sort de la place. Wolf y fut vainqueur, mais il y périt; néanmoins six jours après le 10 septembre Quebec se rendit. De ce moment le Canada fut soumis à l'Angleterre; l'année suivante, les François firent encore une tentative infructueuse sur la capitale, et à la fin de la campagne de 1760, cernés à Montréal et sans espoir de secours, ils capitulèrent pour toute la colonie.

Dans l'Inde, la Grande-Bretagne n'étoit pas moins heureuse. M. de Lally étoit venu renforcer les troupes qui agissoient de concert avec M. d'Apché, commandant de la flotte françoise. Ses premières opérations furent heureuses; deux frégates angloises furent brûlées à Gondelour et le fort Saint-David emporté, et après une invasion dans les nababies d'Arcate et de Tanjaour, Madras fut assiégée. Mais l'année suivante le général françois fut forcé de lever le siége

pour marcher contre le rajah de Vizanapour qui s'étoit emparé de Vizagapatam. Le colonel Forbes accourut à l'aide du rajah, attaqua les François, les défit et reprit quelques places. Bientôt Mazulipatam et Surate tombèrent au pouvoir du vainqueur. L'amiral Pockoke défit M. d'Apché, et le colonel Coote s'empara de Wanderwash. La campagne suivante, les François toujours repoussés abandonnèrent Convejeram et tentèrent de reprendre Wanderwash; mais le colonel Coote arrivé au secours de la place leur livra bataille, les défit, et les força à se retirer dans Pondichéry où il les assiégea soutenu par la flotte de l'amiral Stevens. Après une vigoureuse défense, Lally se vit forcé de rendre la place; la garnison fut prisonnière et le commerce de la France sur la côte de Coromandel anéanti. Ainsi, sous le règne de Georges II, les François perdirent leurs principaux établissements dans les deux Indes.

En Europe, les campagnes de 1759 et 1760 ne furent pas heureuses pour les armes prussiennes et hanovriennes, mais les ennemis tirèrent peu d'avantages de leurs succès.

La fortune étoit plus constante sur mer. Les corsaires britanniques plus nombreux que ceux de France se prêtoient sur toute l'étendue des mers un utile appui, et presque toujours la victoire étoit de leur côté. La même cause produisoit des effets semblables dans une foule d'engagements partiels d'escadre à escadre. Maîtresse de la mer, la marine angloise attaquoit la France dans toutes ses possessions. La troisième année de la guerre une petite escadre, commandée par un capitaine, s'empara du fort Louis au Sénégal et de tout l'établissement françois sur cette côte de l'Afrique. L'année suivante, sur le bruit d'une prochaine descente des François en Angleterre, le contre-amiral Rodney fut envoyé pour bombarder le Havre-de-Grâce. Des préparatifs se faisoient en effet dans ce but. M. de la Clue se tenoit à Toulon, prêt à rejoindre M. de Conflans à Brest, pour protéger la descente. Les amiraux Hawke et Boscawen furent aussitôt détachés pour bloquer les flottes françoises dans ces deux ports. Un coup de vent força Hawke de gagner Gibraltar; M. de la Clue en profita, mais trop tard, pour sortir; atteint sur les côtes de Portugal, il fut mis en déroute. La même cause et les mêmes événements firent succomber M. de Conflans sous les efforts de Boscawen, et sa défaite fut encore plus facile. Cependant les escadres angloises, dans les Antilles, dévastoient et bombardoient la Martinique, la Guadeloupe, la Dominique, Marie-Galande; tandis que d'un autre côté l'on détruisoit les restes de l'escadre de M. Dubois de la Mothe, venu au secours du Canada, qu'on démolissoit Louisbourg, et que devant Saint-Domingue un combat opiniâtre entre les escadres françoise et angloise écrasoit la première. Ce combat fut le dernier de la campagne de 1760.

Au moment où la guerre étoit dans toute sa vigueur, où le commerce anglois s'enrichissoit du trouble général, un coup imprévu frappa la Grande-Bretagne. Le roi Georges II mourut subitement d'un épanchement sanguin au cœur. Il jouissoit d'une santé parfaite en apparence; en un instant son état fut désespéré et tous les secours de l'art inutiles: il suffoqua. Ce prince étoit âgé de soixante-dix-sept ans et en avoit régné trente-trois. Sur la fin de sa vie, occupé de la guerre continentale, il laissa les intérêts du pays à la décision des chambres; ce fut alors que s'établit l'institution de la milice, sollicitée long-temps, et fondée avec peine, malgré les bills nombreux qui vinrent l'appuyer. Les comtés du nord, entre autres Lincoln et Durham, se montrèrent les plus zélés partisans de cette institution. Les chambres s'occupèrent aussi de régler le commerce des grains et des objets de consommation, que leur cherté rendit à cette époque la source de plus d'un soulèvement. Des lois nouvelles modifièrent l'ordre observé dans l'administration des troupes de terre et de mer. Les importations et les exportations du royaume, la police des corsaires, la répression de la piraterie et des crimes qui

sembloient croître en nombre et en audace chaque jour, furent soumises à des réglements plus éclairés et plus sévères. La plus importante de toutes ces dispositions fut celle qui améliora le système d'élection et détermina de nouveau les conditions pour l'électorat et l'éligibilité. Cependant la richesse publique croissant avec la puissance maritime de la nation, Londres, capitale de cet empire, se vit embellir et devint digne de la grande Bretagne.

Ce temps fut le règne de la philosophie : cependant la nation trop préoccupée des intérêts matériels se livra moins que le continent à la direction nouvelle donnée aux esprits. Cependant la couronne poétique de la Grande-Bretagne est riche sous ce règne, et plus d'un nom de poëte a triomphé de l'oubli. Swift, Pope, Young vivoient encore : et sous ce règne on goûta les écrits de Thompson, Gray, Akenside, Armstrong, Glover, Wilkie, Mallet, Home, Cibber, Hoadley, Mason, des deux Whitehead, des deux Wharton, de Lyttleton et de William Collins. King n'eut point de rival pour l'éloquence. Fielding et Richardson illustrèrent le roman, et l'histoire mit au jour les noms de Guthrie, Ralph, Robertson et Hume. Les arts mêmes, dont l'Angleterre semble céder l'empire au midi, ne manquèrent point, pendant le règne de Georges II, d'un certain éclat.



Église de Stocke, village où demeuroit le poëte Gray.

GEORGES III.



LEVÉ avec le plus grand soin, et constamment sous les yeux de sa mère, Georges III, petit-fils de Georges II, et fils du prince de Galles Frédéric et de la princesse Auguste de Saxe-Gotha, monta sur le trône au milieu de la joie générale, âgé seulement de vingt-deux ans. Son aïeul avoit laissé en mourant le pouvoir aux mains du duc de Newcastle, de William Pitt, des lords Temple et Grenville; plein d'estime et de reconnaissance pour leur zèle et leur habileté, Georges les continua dans leurs emplois; son frère, le duc d'York, et lord Bute, auquel il étoit particulièrement attaché, furent nommés membres du conseil privé. Dans son discours d'ouverture, le roi recommanda aux chambres d'aviser aux moyens de rendre stables et indépendantes les fonctions des juges, qui jusqu'alors avoient dû, à l'expiration de chaque règne, faire renouveler leurs commissions. Le parlement passa avec empressement un acte qui réalisoit cette importante amélioration.

Georges avoit assuré les chambres de son vif désir de conclure la paix; mais M. Pitt, qui dirigeoit le ministère, y étoit entièrement opposé. Il fit voir que cette paix désirée ne pouvoit s'acheter qu'avec de nouveaux succès, et obtint, outre 19,000,119 livres sterling pour les dépenses de l'année, la continuation du traité qui assuroit au roi de Prusse un subside de 650,000 livres. Ce dernier acte lui suscita de violentes attaques, même de la part de plusieurs de ses collègues, et l'entrée de lord Bute au ministère comme sécrétaire d'état, vint fortifier encore le parti qui s'opposoit à la continuation de la guerre; tout portoit à croire qu'elle seroit bientôt terminée. La France étoit épuisée; avec Pondichéry, forcé de se rendre au colonel Coote, tomboit toute sa puissance dans l'Inde. Sans désirer la paix, elle avoit besoin d'une suspension d'hostilités pour recréer sa marine et ses armées et pour se faire de nouveaux alliés. Le duc de Choiseul, principal ministre de Louis XV, ouvrit alors des négociations (mars 1761), et en même temps il soumettoit au roi d'Espagne, Charles III, les bases d'un traité d'alliance offensive et défensive entre les princes de la maison de Bourbon; cet acte, connu plus tard sous le nom de « pacte de famille », ne devoit, du reste, avoir d'application que lorsque la paix auroit terminé la guerre actuellement subsistante entre la France et l'Angleterre. Charles III, effrayé de l'accroissement prodigieux de la puissance angloise, entra dans les vues du ministre françois, et le traité fut secrètement signé le 15 août 1761.

M. Pitt, qui avoit, dit-on, connoissance de quelques articles de cet acte, eut encore assez de crédit pour faire rejeter les demandes de la France; mais il échoua, lorsque, suspectant la conduite de l'Espagne, il proposa de rappeler l'ambassadeur anglois à Madrid et de s'emparer immédiatement de la flotte espagnole. Ces mesures furent vivement com-

battues par les autres membres du conseil, et M. Pitt quitta le ministère qu'il ne dirigeoit plus; lord Egremont lui succéda, mais lord Bute fut dès ce moment regardé comme le chef du cabinet. Malgré son désir de conclure la paix, ce ministre ne pouvoit le faire sans connoître les dispositions du traité qui lioit les cours de France et d'Espagne. Il fit demander par lord Bristol, ambassadeur à Madrid, qu'on lui en donnât connaissance. Le roi Charles, irrité de cette démarche, qu'il regarda comme injurieuse, refusa hautement; lord Bristol fut rappelé, et la guerre déclarée à l'Espagne (janvier 1762). Elle ne dura qu'une année, mais ce fut pour cette puissance une année de désastres. Secondée des troupes françoises, elle avoit d'abord obtenu quelques succès contre le roi de Portugal dont elle avoit envahi le royaume, sur son refus de s'allier avec elle contre l'Angleterre; une armée angloise la força bientôt de rétrograder. Ses pertes sur mer furent plus graves. La Grande-Bretagne, à laquelle l'état d'épuisement de la France et la perte de ses colonies laissoit la mer libre, s'empara bientôt des îles de Cuba et de Luçon. Douze vaisseaux de ligne et plus de cent millions tombèrent en son pouvoir. La France n'étoit pas plus heureuse; la Dominique et la Martinique venoient de lui être enlevées; elle se joignit à l'Espagne pour demander la cessation des hostilités. Les ambassadeurs des trois puissances se réunirent à Fontainebleau, où les préliminaires furent bientôt signés. L'Angleterre donnoit la paix, elle en dicta les conditions. La France rendoit Minorque, et tout ce qu'elle possédoit dans le Hanovre; Dunkerque devoit être démoli; elle reprenoit Belle-Ile. En Amérique, elle cédoit l'Acadie, la Nouvelle-Écosse, le Canada et ses dépendances, l'île du Cap-Breton et toutes celles du golfe et du fleuve Saint-Laurent. On lui laissoit la liberté de la pêche dans le golfe à trois lieues des îles, et hors du golfe, à quinze lieues du Cap-Breton; les pêcheurs pouvoient barraquer et sécher leurs poissons dans les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, mais sans pouvoir y élever de fortifications; la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, la Dominique étoient restituées à la France; la Grenade et les Grenadins à l'Angleterre, à laquelle étoit accordée la possession entière des îles Caraïbes de Saint-Vincent, de la Dominique et de Tabago, dont la jouissance étoit auparavant commune aux deux nations. En Afrique, l'Angleterre gardoit le Sénégal, et la France seulement l'île de Gorée, île stérile, sans eau, éloignée du commerce de la poudre d'or, de l'ivoire et des autres richesses africaines; enfin les possessions angloises et françoises sur les côtes de Coromandel, de Malabar, du Bengale et dans toutes les Indes-Orientales étoient remises à ceux qui les possédoient avant la guerre « à condition que les François n'y enverroient pas de troupes ». La paix avec l'Espagne se fit encore aux dépens de la France, qui accorda à cette puissance la Louisiane en échange de la Floride et de la baie de Pensacola, qu'elle abandonnoit aux Anglois.

L'Angleterre étoit parvenue au plus haut point de puissance. Elle qui, à la paix de Westphalie, en 1648, ne possédoit que les îles de Jersey et de Guernesey, étoit en outre maîtresse maintenant de Minorque et de Gibraltar, en Europe; de Sainte-Hélène, du Sénégal, d'une partie de la Guinée, en Afrique. En Asie, elle possédoit Bombay, l'île de Salcette, le fort Saint-David, Gondelour, Madras, tout le Bengale et plusieurs autres villes; en Amérique, Saint-Vincent, l'Anguille, la Barbade, Antigoa, Saint-Christophe, Mont-Ferrat, la Dominique, la Grenade et les Grenadins, la Jamaïque, les Bermudes, Bahama, le Canada, la Nouvelle-Écosse, et toutes les côtes du continent septentrional, garnies de villes opulentes. Un siècle avoit suffi à l'habile politique de son gouvernement pour doubler ainsi sa puissance, et la rendre souveraine des mers.

La paix entre la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne fut bientôt suivie de celle entre Marie-Thérèse et le roi de Prusse. Depuis la retraite de M. Pitt, le paiement du subside accordé à Frédéric avoit été suspendu. La France refusa tout secours à l'im-



Costumes de 1760 à 1765.

pératrice-reine. Livrées à elles-mêmes, ces deux puissances cessèrent bientôt les hostilités. Tout fut rétabli sur le même pied qu'avant la guerre : Marie-Thérèse abandonna la Silésie au roi de Prusse, qui promit sa voix à l'archiduc Joseph. L'année suivante, ce prince fut élu roi des Romains et succéda à son père sur le trône impérial. Telle fut la fin et le résultat de sept années d'une guerre aussi meurtrière que dispendieuse.

Une opposition formidable à la tête de laquelle étoit William Pitt s'étoit formée contre le ministère de lord Bute. Elle avoit hautement blâmé une paix qui étoit venue arrêter les armes angloises au milieu de leurs triomphes. Ses attaques se renouvelèrent avec plus de violence et de justice contre une autre mesure de ce ministre. Il avoit présenté aux chambres un bill qui faisoit peser sur chaque barrique de cidre un impôt de 4 schelings, et obligeoit tous ceux qui en fabriquoient, même uniquement pour leur consommation, à se soumettre aux visites des officiers de l'accise. Le bill passa malgré les efforts de l'opposition; mais son exécution rencontra de tels obstacles, et souleva tant de mécontentement dans le royaume que lord Bute donna sa démission; lord Grenville le remplaça. Comme le gouvernement continua à suivre la même ligne de conduite, on pensa généralement que lord Bute le dirigeoit encore secrètement.

Cette marche du ministère excita les clameurs de la presse. Une multitude innombrable de pamphlets fut publiée; le plus virulent d'entre eux étoit un recueil périodique appelé le *North Briton*. John Wilkes, député d'Aylesbury, le rédigeoit. Le discours du roi au parlement fut attaqué dans un des numéros avec tant d'insolence qu'un warrant



Cathédrale de Durham.

ou mandat d'amener collectif fut décrété par le ministre contre Wilkes, et ceux qui imprimoient et vendoient son recueil; Wilkes se retrancha en vain dans son privilége de membre des communes, il fut conduit à la Tour, et bientôt après traduit devant la cour des plaids communs, qui le fit relâcher en déclarant que le privilége de membre des communes s'étendoit même au cas de publication d'un libelle. La chambre fut d'une opinion différente : elle jugea l'écrit de Wilkes faux, séditieux et outrageant pour le roi et la morale, déclara que le privilége de membre des communes ne pouvoit protéger l'auteur d'un pareil pamphlet et l'assigna à sa barre pour le mois de janvier. (1763) Wilkes s'étoit retiré en France : il ne comparut pas, et fut banni de la chambre. Cependant le warrant en vertu duquel il avoit été emprisonné, fut déclaré illégal, et M. Wood, sous-secrétaire d'État qui l'avoit décerné, fut condamné envers lui, à mille livres sterling de dommages et intérêts.

L'esprit de parti étoit alors porté au plus haut point de violence; lord Bute étant toujours regardé par le peuple comme le chef secret du cabinet, une impopularité marquée et à laquelle ne manquoient point les démonstrations, enveloppoit chaque ministère à son arrivée au pouvoir : lord Grenville fut bientôt remplacé par le marquis de Rockingham, qui lui-même, peu de temps après, céda ses emplois au duc de Grafton. Pour donner plus de force à cette administration, le roi se soumit à plusieurs des conditions libérales que William Pitt mettoit à son rappel au ministère; il accepta alors la place de garde du sceau privé et fut créé comte de Chatam.

Le terme de la durée du parlement approchoit, il fut dissous (1768). Les nouvelles élections se firent sans trop de désordre; à Durham seulement, le candidat ministériel fut insulté par le peuple, et l'intervention de la force armée fut nécessaire. Wilkes revint alors en Angleterre; quoiqu'il fût encore sous le coup d'une condamnation par contumace, il fut porté à la chambre par la grande majorité des électeurs de Midlesex. Mais craignant lui-même, avec raison, de ne pouvoir siéger avant d'avoir purgé sa contumace, il se présenta devant la cour du banc du roi, qui le condamna à un emprisonnement de deux années et à une amende de 1,000 livres. Une souscription fut aussitôt ouverte parmi les marchands et les bourgeois de Londres, afin de lui fournir les moyens d'acquitter cette amende et de payer ses dettes, qui s'élevoient à plus de 20,000 livres sterling; elle fut remplie en moins d'un an.

Lorsque le parlement s'assembla, le peuple croyoit que, malgré sa détention, Wilkes iroit prendre place parmi les autres membres. Son attente ayant été trompée, une foule immense se rassembla tumultueusement près de la prison où il étoit détenu, dans le but de le délivrer et de le conduire à la chambre. Les officiers de justice accoururent, suivis d'une force armée imposante. La loi sur les attroupemens «riot act» fut lue à haute voix, et sur le refus de la populace de se retirer, les troupes reçurent ordre de faire feu, et plusieurs personnes furent tuées ou blessées. Les communes déclarèrent que Wilkes, auteur d'un libelle séditieux et impie, étoit banni de la chambre. Les électeurs de Middlesex ne cédèrent point; trois fois ils portèrent Wilkes au parlement, mais trois fois les communes annulèrent l'élection.

Lord Chatam avoit hautement blâmé les mesures de ses collègues à l'égard de Wilkes, il donna bientôt sa démission, et, de membre du ministère, il devint son plus ardent adversaire. Il fit remarquer l'inconstitutionnalité de sa conduite à l'intérieur, et au dehors, son peu de soin des intérêts de la Grande-Bretagne, sa foiblesse et son imprudence; ses récriminations n'étoient point sans fondement; car la France venoit de s'emparer de la Corse sans que l'Angleterre s'en fût seulement émue, et la conduite du ministère envers les colonies d'Amérique n'étoit qu'une suite de fautes qui bientôt devinrent irréparables. Le duc de Grafton avoit suivi l'exemple de lord Chatam, et ce fut sous la présidence de lord North, qui lui succéda, que se forma ce ministère qui, après avoir si im-

prudemment commencé et dirigé avec si peu d'habileté la guerre contre les Américains, devoit la terminer avec tant de désavantage et de déshonneur.

Pour ne pas morceler les événemens, nous n'avons point parlé jusqu'ici des dissensions qui commençoient à éclater entre la Grande-Bretagne et ses colonies d'Amérique. La guerre qui s'ensuivit étant l'évènement le plus remarquable du règne de Georges III, nous allons, afin que l'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil, l'exposer dans un seul tableau, sans nous arrêter pendant notre récit sur les événements qui lui sont étrangers, événements d'ailleurs peu marquants, car les yeux de toute la nation étoient alors uniquement fixés sur une lutte à laquelle se rattachoient tant d'intérêts divers; et comme pour donner la connoissance des causes qui ont amené cette révolution, il est indispensable de remonter jusqu'à la formation des premiers établissements anglois dans le continent américain, nous tracerons un exposé rapide de leur histoire et de leur prodigieux développement.

Le Vénitien Cabot, au service de Henri VII, découvrit le premier les côtes orientales de l'Amérique du nord; mais à la reine Élisabeth, ou plutôt à l'esprit audacieux et entreprenant d'un de ses sujets, étoit réservé l'honneur de les coloniser. Nous avons vu, à ce règne, que Walter Raleigh donna à la partie sur laquelle il avoit formé un établissement le nom de Virginie, en l'honneur de la Reine-Vierge. Cet essai réussit foiblement jusqu'au moment où Jacques 1er vint au secours de la colonie naissante. Deux associations composées, l'une de négociants de Londres, l'autre de marchands de Plymouth et d'autres villes maritimes, se formèrent sous les auspices du roi, pour coloniser tout ce qui étoit connu dans l'Amérique septentrionale. Ce territoire, qui comprenoit la partie située entre le 34e et le 35e degrés de latitude fut divisé en deux portions égales. L'une, qui conserva le nom de Virginie, échut à la compagnie de Londres; l'autre prit le nom de Nouvelle-Angleterre (1606).

La Virginie prospéra bientôt tellement, qu'en 1619 beaucoup d'établissements s'étoient déjà formés, et même étendus à une grande distance du chef-lieu, James-Town. A cette époque, une assemblée génerale des habitants fut convoquée; onze bourgs envoyèrent des députés chargés de les représenter. Le système représentatif se trouva ainsi transplanté dans la colonie; le gouverneur fut investi du pouvoir exécutif; un conseil nommé par la compagnie tenoit lieu de chambre haute, et la réunion des *burgesses* ou députés des bourgs, formoit la chambre basse.

En 1624, Jacques, de son autorité privée, annula la charte qu'il avoit accordée à la compagnie, et confisqua tous ses droits et priviléges au profit de la couronne. Il respecta cependant la forme du gouvernement de la colonie, dont la population s'accrut bientôt d'un nombre considérable de citoyens anglois qui fuyoient les dissensions politiques et religieuses sous lesquelles l'Angleterre gémissoit.

Sous le règne suivant, les émigrations augmentèrent tellement que de nouvelles colonies se formèrent de toutes parts; la Nouvelle-Angleterre se peupla de puritains rigides. Ces hommes, qui abandonnoient leur patrie pour fuir les persécutions religieuses, devinrent persécuteurs à leur tour, et bannirent du milieu d'eux tous les pasteurs dont la croyance n'étoit pas entièrement conforme à la leur. Ceux-ci, suivis de leurs partisans, se retirèrent dans les contrées voisines où ils commencèrent de nouveaux établissements. Le Connecticut, le Maine, le New-Hampshire, et d'autres états furent ainsi fondés. Toutes ces colonies se constituèrent en démocratie pure, et la tolérance, en matière de religion, fut un des premiers statuts de leur gouvernement. Cette conduite leur valut une prompte prospérité. La mère-patrie étoit alors déchirée par les guerres civiles, et ce ne fut que long-temps après que le gouvernement métropolitain régularisa ces établissements par des chartres qui sanctionnèrent ce qui existoit.

Aucun événement important n'arriva dans les colonies pendant la révolution d'Angleterre. Elles profitèrent de l'espèce d'oubli où on les laissa pour perfectionner leur administration intérieure et s'unir entre elles par des pactes fédératifs ; aussi, lorsque la restauration vint leur faire craindre que Charles II n'eût l'intention d'attenter à leurs libertés, l'assemblée générale de Massachussetts fut convoquée, et, tout en reconnaissant l'autorité du roi, elle adopta les résolutions suivantes : 1° Que les citoyens avoient le droit de choisir annuellement leur gouverneur, les représentants et tous les magistrats ; 2° que le gouvernement ainsi constitué étoit investi de tout pouvoir législatif et exécutif sur les habitants de la colonie ; 3° que tout impôt ou taxe, préjudiciable au pays ou contraire à ses lois, seroit une violation de ses droits.

La Nouvelle-Angleterre employa ensuite tous ses efforts à éluder *l'acte de navigation.* Cet acte que l'on a long-temps regardé comme un des statuts commerciaux les plus habiles et les plus politiques, fut cependant reconnu par la suite plus nuisible qu'utile à la mère patrie, et ce fut une des causes principales qui amenèrent la séparation de l'Amérique. Par cet acte, les productions coloniales ne pouvoient être exportées que pour l'Angleterre, et seulement sur des vaisseaux anglois ; toute importation dans les colonies étoit également interdite à moins d'avoir lieu par des vaisseaux anglois et chargés en Angleterre. Ces mesures excitèrent les plaintes et les réclamations les plus vives de la part des colons. L'assemblée du Massachussetts déclara que de pareils statuts étoient une violation des droits, libertés et priviléges des sujets du roi dans la colonie, puisqu'ils n'étoient pas représentés dans le parlement qui avoit mis de telles restrictions à leur commerce. L'acte continua cependant à être exécuté dans toute sa rigueur, et les libertés des colonies coururent de grands périls jusqu'au moment où Jacques II fut renversé du trône par Guillaume d'Orange. Ce prince ménagea ses sujets du Nouveau-Monde et ceux-ci le secondèrent dans ses guerres contre la France.

Aidés de quelques vaisseaux anglois, les Américains, sous son règne et celui de la reine Anne, attaquèrent les possessions françoises et espagnoles dans le Canada, l'Acadie et les Florides, et s'emparèrent de plusieurs villes. Anne, toutefois, ne se montra pas reconnoissante. Le lord Cornbury, nommé par elle gouverneur de la province de New-York, voulut imposer les habitants de sa propre autorité. L'assemblée législative défendit de lui obéir et déclara, « qu'imposer les sujets de sa majesté, dans la colonie, sans le consentement de leurs représentants, étoit une violation de la propriété du peuple. » Le gouvernement anglois, forcé de rappeler lord Cornbury, ne fit point alors assez d'attention à cette déclaration de principes sur laquelle se fonda depuis la révolution de l'Amérique. Anne ne fut pas mieux conseillée dans une autre tentative. Chaque colonie avoit jusqu'alors accordé à ses gouverneurs une somme considérable à titre de présent. Le ministère, pensant que cet usage plaçoit les gouverneurs dans la dépendance de leurs administrés, ordonna que dorénavant le salaire de chacun d'eux seroit fixé pour toute la durée de ses fonctions. Le Massachussetts et le New-York se refusèrent à cette mesure, bien convaincus qu'en cédant ses droits dans des affaires de peu d'importance, on s'expose à des concessions plus grandes. Trois fois leurs assemblées furent dissoutes, trois fois les mêmes citoyens furent réélus. Le gouvernement prodigua en vain les promesses et les menaces. « Il vaut mieux, répondirent les représentants, que les libertés du peuple lui soient enlevées de force que lâchement cédées par lui-même. » Tel étoit l'esprit de liberté qui animoit les colonies d'Amérique. La guerre de sept ans, dans laquelle leurs armes furent d'un puissant secours à l'Angleterre pour la conquête de la Louisiane et du Canada, aguerrit et disciplina leurs milices, forma leur généraux, et les mit en état de soutenir une lutte que ne tardèrent pas à faire naître la conduite inhabile

et les prétentions dominatrices du gouvernement anglois.

Pendant la guerre de 1756, le ministère qui avoit besoin des secours de l'Amérique, parut avoir abandonné ses projets de taxation ; il voulut les reproduire après la paix. En 1765, le lord Grenville présenta au parlement un bill tendant à introduire l'impôt du timbre en Amérique. Cette mesure fut vivement combattue par le lord Chatam, dans la chambre des lords ; aux communes, M. Townsend parlant en faveur du bill, termina ainsi son discours :

« Ces enfants établis par nos soins, nourris par notre bonté, protégés par nos armes, se refuseront-ils, maintenant qu'il ont acquis plus de forces et de richesses, à nous aider à supporter nos charges écrasantes ? »

A ces mots le colonel Barre se leva :

« Des enfants établis par vos soins! s'écria-t-il avec indignation ; non, car c'est votre oppression qui les a forcés de fuir en Amérique et de chercher un refuge dans des pays incultes, ou, après avoir supporté tous les maux qui peuvent accabler l'humanité, ils ont prospéré malgré vous. Eux, nourris par votre bonté ! non, car c'est parce que vous les avez abandonnés qu'ils ont grandi. Lorsque vous avez commencé à vous occuper d'eux, vous n'avez eu d'autre soin que de leur envoyer des agents chargés de comploter contre leurs libertés, d'envenimer leurs actions, de piller leurs biens.... Eux, protégés par vos armes! non, car ce sont eux au contraire qui viennent de prendre les armes pour votre défense : ce sont eux qui, laissant de côté les travaux d'une active industrie, ont arrosé de leur sang les frontières du pays, tandis que, dans l'intérieur, les épargnes des familles étoient consacrées à votre soulagement. Soyez-en bien persuadés, le même esprit de liberté qui animoit ce peuple dès son origine l'animera toujours. Je connois l'Amérique ; j'ai vécu dans ce pays; le peuple est jaloux de ses libertés, il saura les défendre; mais la prudence me défend de m'expliquer davantage, je me tais. »

Malgré la vive impression produite par ce discours, l'acte du timbre passa à une grande majorité.

L'assemblée de la Virginie étoit en session lorsque cette mesure fut annoncée en Amérique. Elle déclara aussitôt, dans une protestation énergique, qu'à elle seule appartenoit le droit d'imposer les habitants de sa colonie, que l'acte du timbre étoit injuste, inconstitutionnel, illégal, et avoit pour but manifeste d'anéantir ses libertés. La chambre du Massachussetts alla plus loin; elle invita les assemblées de toutes les autres provinces à envoyer chacune un député à New-York, afin d'aviser en commun à la conduite que devoit tenir l'Amérique. De toutes parts on se rendit à cet appel, et le premier congrès se trouva formé. Ainsi furent jetées les bases de la fédération américaine. Des associations se formèrent en même temps en grand nombre pour défendre les libertés du pays, et les officiers du timbre ne purent nulle part exercer leurs fonctions. Le gouvernement Anglois retira son acte, mais il en produisit bientôt un autre qui établissoit un impôt sur le thé. Il fut accueilli de la même manière. Ce n'étoit pas contre la nature des impôts que se révoltoient les Américains, mais contre le principe qui les avoit votés. Partout il fut interdit aux vaisseaux Anglois de débarquer leur cargaison. A Boston, le peuple s'empara d'un bâtiment chargé de thé et en jeta les caisses à la mer. A cette nouvelle, le parlement anglois ordonna la fermeture du port de Boston et détruisit son ancienne chartre. Mais les autres colonies, qu'on avoit cru intimider ainsi, déclarèrent que le jour de la fermeture du port de Boston seroit pour toutes un jour de jeûne et de prière, et qu'une attaque envers une d'elles seroit considérée comme une attaque générale. Un nouveau congrès fut convoqué à Philadelphie.

Le 4 septembre 1774, les députés de onze provinces se réunirent au nombre de cinquante-cinq et commencèrent cette mémorable session qui ne finit qu'avec la guerre,

et qui assura l'indépendance de la patrie. Il fut d'abord établi que chaque colonie n'auroit qu'un vote, et que les délibérations seroient secrètes. Une déclaration de droits très-étendue fut ensuite publiée : l'autorité du roi y étoit encore reconnue et une pétition fut même adressée à ce prince par le congrès. Des secours étoient en même temps votés aux habitants de Boston et toutes relations de commerce interdites avec la Grande-Bretagne. Le congrès adopta ensuite les mesures qu'exigeoient les circonstances. Partout les citoyens reçurent ses décrets avec empressement, et partout aussi se formèrent des compagnies de volontaires prêts à résister à l'oppression. L'assemblée de Massachussetts, réunie malgré la défense du gouvernement, institua un corps de milice et des compagnies prêtes à marcher au premier signal. On les appeloit, « les hommes à la minute. » A cette province étoit réservé l'honneur d'engager la lutte. Le général Gage, gouverneur de la colonie, ayant appris qu'un magasin d'armes avoit été formé à Concord, près de Boston, résolut de le détruire. Il y réussit, mais à son retour il fut attaqué, près de Lexington, par les hommes à la minute. Un renfort de deux mille Anglois vint de Boston à son secours, mais il ne rentra dans cette ville, qu'en laissant trois cents des siens sur le champ de bataille, tandis que les miliciens ne perdirent que quatre-vingts hommes. La guerre étoit commencée; le succès que venoient d'obtenir les Américains accrut leur enthousiasme, et leur donna la confiance et le courage nécessaires pour entreprendre une aussi terrible lutte.

A la nouvelle du combat de Lexington, l'autorité de la Grande-Bretagne fut anéantie dans toutes les anciennes provinces. Le congrès décréta aussitôt la levée par colonie d'un corps de mille hommes à la solde de l'Union, et l'émission de trois millions de dollards de papier-monnoie. « Nous avons » compté les frais de la lutte, disoit-il dans » le manifeste qui accompagnoit cet acte, et » nous avons trouvé que rien n'est aussi ruineux que l'esclavage. » Le Massachussetts réunit en peu de jours treize mille hommes de milice, et cette armée, augmentée des secours des autres provinces, compta bientôt trente mille soldats qui entreprirent aussitôt le blocus de Boston. L'arrivée en cette ville des généraux Howe, Burgoyne et Clinton, avec un renfort de troupes, n'empêcha pas les miliciens de s'emparer d'une hauteur qui la dominoit. Le général Gage ne parvint à les en déloger qu'après plusieurs attaques meurtrières où il perdit plus de onze cents hommes et dix-huit officiers. Le blocus n'en continua pas moins. Georges Washington, de la Virginie, qui avoit servi avec distinction dans la guerre contre les François, au Canada, fut alors appelé au commandement général par le congrès. Washington n'ignoroit pas la triste situation des armées coloniales; il savoit qu'une partie des soldats engagés seulement pour un temps déterminé demanderoit bientôt à quitter les drapeaux, que les armes manquoient, et qu'un seul combat eût épuisé toutes les munitions; il connoissoit enfin toute la responsabilité qu'il assumoit sur sa tête. Son patriotisme n'hésita point; et il vint se mettre à la tête des troupes qui assiégeoient Boston. Son habileté sut cacher aux Anglois l'état de dénûment de son armée, et bientôt il les força à évacuer cette ville. Une expédition sur Quebec, dirigée par les généraux Arnold et Montgommery, n'eut pas le même succès. Après d'héroïques efforts que les éléments rendirent infructueux, Montgommery fut tué, Arnold blessé, et une partie de leurs troupes obligée de se rendre. La prise de Boston, termina la première campagne.

Le ministère anglois fit les plus grands efforts pour rendre décisive celle de 1776. Dix-sept mille soldats furent achetés à la Hesse et au Brunswick, et l'armée fut portée à cinquante mille hommes, que secondèrent encore des flottes formidables. Les premières opérations ne furent cependant pas heureuses. L'armée, commandée par les généraux Clinton et Cornwallis, entreprit le siége de

Charlestown et la flotte leur prêta le secours de ses canons. Mais la ville se défendit avec tant de vigueur, que la flotte, fortement endommagée, fut obligée de se retirer et le siége fut levé.

L'autorité du roi étoit méconnue dans l'Amérique, mais la séparation des deux pays n'étoit pas encore prononcée, et une administration habile et prévoyante, en faisant droit en partie aux justes demandes que le congrès ne cessa d'adresser à Georges jusqu'en l'année 1776, eût pu arrêter la révolte et rétablir le pouvoir du prince; mais, confiant dans ses forces et dans la foiblesse des Américains, le ministère rejeta avec dédain toutes les pétitions du congrès, et celui-ci prit alors la résolution de proclamer l'indépendance de l'Amérique. Le 4 juillet 1776, il publia sa déclaration.

« Lorsque dans le cours des événements, » y étoit-il dit, il devient indispensable pour » un peuple de rompre les liens politiques » qui l'attachoient à un autre peuple, afin » de prendre parmi les nations le rang que » lui ont assigné Dieu et les lois de la na- » ture, il doit hautement proclamer les cau- » ses qui le forcent à cette séparation. »

Après ce préambule, le congrès rappeloit tous les griefs qui avoient contraint ses compatriotes à prendre les armes; son manifeste se terminoit ainsi :

« En nous déclarant la guerre, le roi » d'Angleterre a abdiqué la royauté de notre » pays; il a pillé nos vaisseaux, ravagé nos » côtes, brûlé nos villes et massacré nos ci- » toyens, et maintenant il envoie de gran- » des armées de mercenaires étrangers pour » accomplir l'œuvre de mort, de désolation » et de tyrannie, déjà commencée avec des » circonstances de cruauté et de perfidie dont » on auroit peine à trouver des exemples » dans les siècles les plus barbares, et qui » sont indignes du chef d'une nation civilisée; » il a forcé nos citoyens faits prisonniers sur » mer à porter les armes contre leur pays, à » devenir les bourreaux de leurs amis et de » leurs frères, ou à tomber eux-mêmes sous » les coups de leurs concitoyens; il a excité » parmi nous des troubles domestiques, et il » a cherché à détruire les habitants de nos » frontières en excitant contre eux les In- » diens, ces sauvages sans pitié, dont la ma- » nière connue de faire la guerre est de tout » massacrer sans distinction d'âge, de sexe et » de condition. A chaque époque de cette » série d'oppressions, nous avons demandé » justice dans les termes les plus humbles; » nos pétitions réitérées n'ont reçu pour ré- » ponse qu'injustices répétées. Un prince, » dont le caractère est ainsi marqué par tou- » tes les actions qui peuvent désigner un » tyran, devient incapable de gouverner un » peuple libre. Et nous n'avons pas manqué » d'égards pour nos frères de la Grande- » Bretagne; nous les avons souvent avertis » des tentatives faites par leur gouverne- » ment pour étendre sur nous une injuste » juridiction; nous leur avons rappelé les cir- » constances de notre émigration et de notre » établissement dans ces contrées; nous en » avons appelé à leur justice et à leur ma- » gnanimité naturelles, et nous les avons con- » jurés, par les liens de notre origine com- » mune, de désavouer ces usurpations qui » devoient inévitablement amener l'inter- » ruption de nos liaisons et de notre com- » merce mutuel. Eux aussi ont été sourds à » la voix de la justice et de la parenté. Nous » devons donc nous conformer à la nécessité » qui ordonne notre séparation, à les regar- » der ainsi que nous regardons le reste du » genre humain, comme ennemis pendant la » guerre et comme amis pendant la paix. »

« En conséquence, nous, les représen- » tants des État-Unis, assemblés en congrès » général, attestant le juge suprême de la » droiture de nos intentions, nous publions » et déclarons solennellement, au nom et » sous l'autorité du bon peuple de ces colo- » nies, que ces colonies sont et ont droit » d'être des *États libres et indépendants;* » qu'elles sont dégagées de toute obéissance » envers la couronne de la Grande-Bretagne; » que tout lien politique entre elle et la » Grande-Bretagne est et doit être entière- » ment rompu, et que, comme ÉTATS LIBRES

» ET INDÉPENDANTS, elles ont pleine autorité » de faire la guerre, de conclure la paix, » de contracter des alliances, de régler leur » commerce et de faire tous les actes que les » états indépendants ont droit de faire. Pleins » d'une ferme confiance dans la protection » divine, nous engageons mutuellement au » soutien de cette déclaration nos vies, nos » fortunes et l'honneur, notre bien le plus » sacré. »

Le gouvernement national se constitua immédiatement en une république fédérative formée des treize colonies, qui prit le nom de République des États-Unis.

La déclaration du congrès produisit un enthousiasme universel. Lue à la tête des régiments, elle enflamma encore davantage le courage des soldat qui ne combattoient plus seulement pour la défense de quelques libertés, mais pour l'entière indépendance de leur nation. Les premières opérations militaires furent cependant malheureuses. Les Anglois, voulant s'emparer de New-York, attaquèrent une île appelée Long-Island qui en étoit le boulevard. Washington s'y porta avec son armée; mais elle fut défaite. Long-Island fut prise, et Washington forcé d'évacuer New-York. Après cet échec, le général américain se vit abandonné des miliciens et d'une partie des soldats dont le temps de service étoit expiré. Il lui fallut avec moins de quinze mille soldats, découragés par une défaite récente, sans artillerie et sans munitions, tenir tête à une armée de trente mille hommes, pourvue de toutes les ressources militaires et secondée par une flotte nombreuse. Telle fut cependant son habileté qu'avant la fin de la campagne, il reprit l'offensive, battit les Anglois près de la Delaware, et sauva la ville de Philadelphie.

La campagne de 1777 fut plus favorable à la cause de l'Amérique. Deux vaisseaux arrivèrent de France chargés d'armes, et furent bientôt suivis d'un troisième. Il portoit le marquis de La Fayette, qui venoit, suivi de plusieurs officiers françois, dévouer aux Américains son épée, sa fortune et sa vie. Le congrès lui donna aussitôt le grade de major-général, mais il le refusa modestement, et demanda à servir comme volontaire sous les ordres de Washington. Ce général n'avoit encore que sept mille soldats à opposer aux trente mille hommes du général Howe. Forcé d'accepter le combat près d'une rivière appelée Brandywine, il fut battu et laissa treize cents hommes sur le champ de bataille. L'armée angloise s'empara de Philadelphie. Mais les revers du général en chef furent compensés dans le nord par d'éclatants succès. Une armée américaine sous les ordres du général Gates, força dix mille Anglois commandés par Burgoyne à mettre bas les armes et à se rendre prisonniers de guerre. Cet événement releva le courage abattu des Américains; l'armée du nord vint rejoindre celle de Washington et lui permit d'espérer pour l'année suivante une campagne plus heureuse.

Il se préparoit des événements plus importants encore pour la cause de l'Amérique. Le 6 février un traité d'amitié et de commerce fut conclu entre les États-Unis et la France. Cet acte qui devoit avoir de si funestes conséquences pour l'Angleterre, rallia cependant tous les esprits que mécontentoit la continuation de la guerre avec l'Amérique. Tous furent unanimes pour demander qu'on déclarât la guerre à la France. Le ministère hésitoit cependant; le lord Chatam venoit d'être atteint d'une maladie mortelle, qui l'empêchait depuis quelque temps de se rendre au parlement. Toutefois il surmonta la douleur et se rendit à la chambre des lords. Le malheur des temps, le noble caractère politique qu'il avoit toujours déployé, tout ajoutoit à l'intérêt de sa présence. Il entra dans la chambre couvert de ses habits de malade, et tous les pairs, en témoignage de leur respect et de leur vénération, se tinrent debout pendant qu'on le portoit à sa place. Il se leva alors lentement et avec peine de son siége, s'appuyant sur une canne et soutenu par ses enfants. « Je remercie Dieu, dit-il, de m'avoir rendu capable de venir aujourd'hui m'acquitter de mon devoir et parler d'un sujet qui affecte si profondément mon cœur. Je



Costumes militaires. Infanterie.

suis vieux et mortellement malade; la tombe s'ouvre pour me recevoir, peut-être est-ce la dernière fois que vous m'entendrez dans cette enceinte; mais tant que je me sentirai animer par un souffle de vie, je ne souffrirai pas que ce puissant royaume soit humilié devant la maison de Bourbon. La nation a-t-elle donc perdu son courage? ce peuple, il y a dix-sept ans, la terreur du monde entier, est-il donc aujourd'hui si dégénéré qu'il doive dire à son ancien, à son implacable ennemi de tout prendre et de lui laisser seulement la paix? Non, je me refuse encore à le croire. Je ne suis pas l'ennemi personnel des ministres, mais je ne puis comprendre des hommes qui flottent sans cesse entre deux partis opposés quand ils devroient suivre avec vigueur une marche déterminée. Au nom de Dieu! si la paix et l'honneur ne peuvent être à la fois conservés, qu'attend-on pour déclarer la guerre? Je ne suis pas, il est vrai, bien informé des ressources de l'état; mais, mylords, tout parti est préférable au déshonneur, et s'il faut succomber, succombons du moins en hommes. » Le duc de Richmond, partisan de la paix, répliqua au lord Chatam; avant la fin de son discours, celui-ci, animé d'indignation, se leva seul de son siége pour lui répliquer; mais bientôt il retomba et perdit connoissance. Le trouble et l'alarme se répandirent dans toute la salle et les débats furent interrompus.

Le lord Chatam, transporté à Hayes, y mourut quelques jours après, à l'âge de soixante-dix ans. Il fut enseveli à Westminster aux frais de l'état, et une pension de quatre mille liv. st. de rente fut accordée à ses descendants.

L'enthousiasme avoit été général dans les colonies lorsque l'on y avoit reçu la nouvelle de la signature du traité d'alliance. Les États-Unis prenoient définitivement place parmi les nations. Quoique la France n'eût pas encore ouvertement aidé leur cause de sa marine et de ses armées, il étoit aisé de prévoirq u'une rupture étoit imminente entre elle et l'Angleterre. En effet, avant que la guerre fût déclarée, une escadre angloise, commandée par l'amiral Keppel, s'étoit emparée, dans la baie de Biscaye, d'une frégate françoise. Ces hostilités avoient été bientôt suivies de la déclaration solennelle, et le 17 juillet la flotte de Keppel attaqua la flotte françoise dans les parages d'Ouessant. Là, après un combat opiniâtre et meurtrier, les deux escadres furent forcées de se retirer dans leurs ports respectifs. Un nouveau traité de confédération fut signé entre les Etats-Unis et la France.

Le commodore Byron avoit remplacé Howe; rien d'important n'eut lieu toutefois pendant cette campagne ni pendant celle de 1779. L'événement le plus remarquable fut la reconnoissance des Etats-Unis par l'Espagne, qui joignit ses vaisseaux à ceux de la France. Le ministère, effrayé, voulut tenter une dernière fois les négociations, et envoya des commissaires en Amérique. Ils promettoient aux Américains amnistie complète, la liberté de s'imposer eux-mêmes, et celle de choisir leurs gouverneurs. Le congrès, sans daigner répondre à ces propositions, les fit publier dans les journaux du pays. Les intrigues et les efforts des commissaires anglois pour séduire quelques membres du congrès n'eurent pas un plus heureux succès. Le général américain Reed, auquel un d'eux avoit offert une somme de 10,000 livres st. et une place importante, s'il vouloit employer son influence pour parvenir à un accommodement, lui répondit avec mépris : « Je ne mérite pas qu'on veuille m'acheter, monsieur; mais tel que je suis, le roi de la Grande-Bretagne lui-même ne seroit pas assez riche pour le faire. »

C'étoit la France qui devoit fournir à un Anglois le moyen de relever par de brillants succès l'honneur du pavillon britannique. Georges Rodney, retenu en France pour ses dettes, y avoit passé les premières années de la guerre. Un jour qu'il dînoit chez le maréchal de Biron, il critiqua vivement la conduite des Anglois et celle de leurs ennemis. « Si j'eusse été libre, dit-il, j'aurois voulu déjà détruire successivement les forces des deux alliés. — Qu'à cela ne tienne, lui répondit le maréchal, vos dettes seront payées; partez, monsieur, essayez de remplir vos promesses; les François ne veulent pas se prévaloir des obstacles qui vous empêchent de les accomplir. » Rodney fit bientôt connoître qu'il étoit libre. Chargé de ravitailler Gibraltar assiégé par les Espagnols, il défit la flotte de l'amiral espagnol don Juan de Langara, et s'acquitta glorieusement de sa mission. Il se dirigea ensuite vers les Indes occidentales, où le comte de Guichen avoit remplacé d'Estaing. Trois combats signalèrent bientôt son arrivée; mais son adversaire ne lui cédoit ni en habileté ni en courage, et ces trois engagements n'eurent d'autre résultat que d'empêcher les deux amiraux de tenir momentanément la mer.

Malgré les secours que fournissoit aux États-Unis la marine françoise, ces états avoient éprouvé dans les dernières campagnes une suite de revers, qui décourageoient l'esprit du soldat quoiqu'ils fussent sans grande importance, et empêchoient Washington de rien entreprendre de décisif. L'arrivée du comte de Rochambeau avec six mille François et une escadre de dix vaisseaux vint relever leurs affaires. Le cabinet de Versailles plaçoit les troupes de terre sous le commandement de Washington, Rochambeau devoit agir sous ses ordres. Le général américain put alors reprendre l'offensive; mais bientôt son plan d'opérations fut dérangé par la défection du général Arnold. Cet officier occupoit le fort de West-Point, poste qui pouvoit seul assurer les communications des colonies du nord avec celles du centre, et qui servoit de base aux mouvements de Washington. Mécontent du congrès

qui venoit de rejeter la demande qu'il lui avoit faite d'une somme d'argent nécessaire à ses prodigalités, Arnold résolut de trahir la cause de son pays, et ouvrit une négociation avec le général anglois sir Henri Clinton, pour lui livrer le poste qu'il commandoit. Clinton lui envoya son aide-de-camp, le major André, pour concerter avec lui les dispositions nécessaires à l'exécution du projet; mais André fut arrêté dans les lignes américaines, déguisé en bourgeois, et l'on trouva dans ses bottes les preuves du complot. Il fut condamné au gibet, supplice des espions. Ce fut en vain que Clinton employa tous les moyens qui étoient en son pouvoir pour essayer de le sauver; plusieurs officiers américains avoient déjà éprouvé le même traitement de la part des Anglois, et Washington resta inflexible. Arnold étoit parvenu à s'échapper; il reçut dans l'armée angloise le rang de brigadier-général, mais les officiers témoignèrent hautement leur répugnance à servir sous lui. Il faillit bientôt recevoir le prix de sa trahison; les Américains attaquèrent le corps qu'il commandoit, et peu s'en fallut qu'il ne tombât entre leurs mains. « Qu'eussiez-vous fait de moi, demanda-t-il alors à l'un d'eux, si j'avois été pris? » « Nous aurions, répondit celui-ci, séparé de ton corps la jambe qui fut blessée au service de la patrie, et nous aurions pendu le reste. » La défection d'Arnold changea les plans de Washington, et il se borna à envoyer des renforts à l'armée du sud que commandoit le général Greene, auquel étoit opposé le lord Cornwallis avec douze mille hommes.

Au commencement de l'année 1781, l'Angleterre comptoit encore un ennemi de plus; la Hollande lui avoit déclaré la guerre; mais ce n'étoit plus le temps où, seule, cette puissance disputoit aux Anglois l'empire de la mer; maintenant, divisée par les factions, elle ne pouvoit même défendre ses colonies contre les entreprises de la Grande-Bretagne, et son adhésion à la ligue contre l'Angleterre ne servit qu'à fournir à cette dernière des compensations pour conclure la paix.

La guerre continua avec vigueur dans les colonies du sud. Un des lieutenants de Greene, le général Morgan, à la tête de troupes légères, défit près des Cowpens un corps de onze cents hommes commandés par le colonel Tarleton (17 janvier 1781), les Anglois y perdirent huit cents hommes tués ou prisonniers, leur canon et leur bagage. Cette bataille détermina les habitants des colonies du sud, qui jusqu'àlors avoient penché en faveur de la cause royale, à embrasser le parti américain, et fit sentir au lord Cornwallis la nécessité de rétablir son autorité par une victoire. Un nouvel engagement eut lieu entre ses troupes et celles du général Greene, près de Guilford-House; après un combat opiniâtre, les Américains furent obligés de quitter leurs positions, mais le lendemain, Cornwallis encore plus affoibli se vit forcé de rétrograder, et pour échapper à la poursuite de Greene, il se jeta dans la Virginie. Ce fut alors qu'il reçut l'ordre de fortifier dans cette province un port capable de servir de place d'armes dans le sud. York-Town, ville située à l'extrémité de la presqu'île formée, dans la baie de Chesapeack, par les rivières de York et de James, lui parut propre à cette destination. Il y étoit en communication avec sir Henri Clinton qui occupoit New-York, et qui devoit venir à son secours dans le cas où il seroit assiégé. La flotte de lord Arbuthnot occupoit la baie de Chesapeak et le protégeoit du côté de la mer.

Washington étoit alors à Rhode-Island, et Rochambeau près de New-York. Lorsque le général américain connut la position du lord Cornwallis, il conçut aussitôt la pensée de l'enfermer dans York-Town. L'amiral de Grasse fut appelé à concourir au succès de cette expédition, en bloquant Cornwallis du côté de la mer. Il se dirigea aussitôt vers la baie de Chesapeack, et, après un vif combat, força la flotte angloise à quitter la baie et en ferma l'entrée avec ses vaisseaux. Les communications de Cornwallis étoient donc rompues de ce côté; bientôt elles alloient l'être aussi par terre. Un mou-

vement prononcé de Washington et de Rochambeau sur New-Yorck fit craindre à Clinton d'être attaqué par les forces réunies de ces deux généraux, et il rappela promptement à lui les renforts qu'il envoyoit à Cornwallis, et les troupes qui assuroient ses communications avec lui. Les généraux alliés, profitant de son erreur, se dirigèrent rapidement sur York-Town avec une partie de leurs troupes; en quinze jours, après une marche de près de trois cents lieues, ils arrivèrent à Baltimore, à l'autre extrémité de la baie de Chesapeack, où ils trouvèrent, les attendant seulement depuis une heure, l'officier chargé de leur annoncer que M. de Grasse venoit aussi de remplir sa mission. Peu de jours après, l'armée américaine arriva devant York-Town, où Lafayette avoit déjà pris position, et le siége fut immédiatement commencé. Cornwallis n'avoit d'autre parti à prendre que d'essayer le passage de York-River; il le tenta vainement et fut bientôt forcé de capituler; son corps d'armée déposa les armes. D'après les conventions faites entre les alliés, tout ce qui appartenoit à l'armée angloise fut remis entre les mains des Américains : la flotte appartint aux François.

La reddition du lord Cornwallis décida du sort de la guerre. Tout espoir de reconquérir l'Amérique fut désormais regardé comme une chimère; et le ministère dut se retirer; le marquis de Rockingham, le lord John Cavendish, le lord Shelburne, le duc de Richmond, le général Conway, Fox et Burke, tous opposés à la guerre américaine, furent les membres du nouveau cabinet; la paix étoit le désir général, et si les hostilités continuèrent encore pendant quelque temps, ce fut uniquement pour rétablir l'honneur des armes angloises, et permettre au gouvernement de traiter de la paix sans craindre des conditions trop désavantageuses. Une partie de cet honneur étoit réservé à Rodney. Il se devoit en outre de faire oublier la négligence qui avoit permis aux François de reprendre l'île de Saint-Eustache. La fortune lui en fournit bientôt l'occasion; il atteignit M. de Grasse près de la Dominique, et engagea avec lui un combat long et sanglant, qui se termina par l'entière défaite des François (12 avril 1782). *La Ville de Paris*, vaisseau de cent-dix canons que montoit l'amiral, fut forcé, ainsi que plusieurs autres bâtiments, d'amener son pavillon. Après cette éclatante victoire, Rodney retourna en Angleterre où l'avoit devancé son prisonnier, M. de Grasse. Il y reçut les remerciements des chambres, et fut élevé à la pairie.

Pendant ce temps, le siége de Gibraltar étoit poussé avec vigueur par les troupes françoises et espagnoles; le duc de Crillon, qui le commandoit, s'étoit, au mois de février, emparé de Minorque, et faisoit les plus grands efforts pour faire subir le même sort à Gibraltar. A l'arrivée des flottes alliées, il résolut de commencer l'attaque du fort, du côté de la mer. On attendoit le plus grand effet de dix batteries flottantes qu'un officier d'artillerie venoit d'imaginer : c'étoient des vaisseaux rasés, doublés dans une profondeur de cinq pieds par de grosses planches revêtues de liége, et recelant les moyens d'entretenir dans leur bordage une humidité constante, nécessaire pour les préserver de l'effet des boulets rouges. Attachées les unes aux autres, ces batteries présentoient au môle un front de cent cinquante bouches à feu. Le général Elliot, gouverneur de Gibraltar, ne s'épouvanta pas de leurs terribles attaques. Toute sa garnison fut employée au service des boulets rouges; long-temps ils ne produisirent aucun effet, mais enfin après plus de six mille coups tirés, un boulet, engagé dans un des bordages, parvint à l'enflammer; la garnison redoubla ses efforts, et deux autres batteries prirent feu de la même manière; l'incendie se communiqua avec une telle rapidité que toutes en furent bientôt atteintes; ceux qui les montoient se précipitèrent alors dans les flots, et tous y auroient péri si le capitaine Curtis qui conduisoit le corps de marine anglois n'étoit venu au secours de ces pauvres gens. Malgré ses efforts, les François perdirent dans cette journée environ douze cents hommes tués ou faits prisonniers, tan-



Costumes. 1770 — 1785.

dis que les Anglois eurent à peine à regretter cent des leurs. Le parlement vota des remerciements aux officiers et aux soldats, et le général Elliot, créé chevalier de l'ordre du Bain, fut élevé à la dignité de pair avec le titre de baron Heatsfield.

Les alliés reconnoissant alors l'impossibilité de s'emparer de vive force de Gibraltar, résolurent de le prendre par la famine. La place fut bloquée étroitement; mais l'amiral Howe parvint à la ravitailler, et tout espoir de la réduire fut anéanti. Les François étoient plus heureux dans l'Inde; le bailli de Suffren remporta plusieurs avantages sur la flotte angloise, et sur terre, avec l'aide du nabab Tippo-Saïb, il s'empara de plusieurs villes importantes. Il faisoit encore de rapides progrès, lorsqu'une frégate parlementaire vint annoncer la cessation des hostilités. En effet, déjà depuis long-temps des négociations pour la paix étoient commencées à Paris entre toutes les puissances belligérantes. L'Angleterre ne vouloit d'abord reconnoître l'indépendance de l'Amérique que par un article du traité de paix générale; mais les États-Unis exigèrent que la Grande-Bretagne traitât avec eux comme puissance souveraine et indépendante, et cette difficulté se termina à leur satisfaction. Le 3 septembre 1783, le traité fut définitivement signé. L'Angleterre y reconnoissoit l'indépendance des États-Unis; les limites du territoire de la République étoient fixées; elle conservoit le droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve, et dans le golfe Saint-Laurent; l'armée angloise évacuoit New-York. L'Espagne gardoit les deux Florides et l'île de Minorque. Quant à la France, elle retira de ses succès moins de fruit que ses alliés. L'Angleterre lui restitua: en Afrique, l'île de Gorée et quelques établissements sur la rivière du Sénégal; dans les Indes orientales, ses établissements sur la côte d'Orissa, et dans le Bengale, Pondichéry, Carical, Mahé, et le comptoir de Surate. Elle renonçoit en outre à la démolition des murs de Dunkerque.

La Hollande céda à la Grande-Bretagne Negapatnam, et lui accorda en outre le droit de naviguer et de commercer dans toutes les parties des mers des Indes dont elle s'étoit jusqu'alors exclusivement réservé l'entrée. Tel fut le résultat de la guerre d'Amérique; elle avoit duré sept ans, quarante-deux mille soldats anglois y avoient péri, et la dette publique s'étoit augmentée de 2,656,000,000 francs.

La cessation de la guerre permit au gouvernement de s'occuper d'une affaire importante. Depuis long-temps on reprochoit à la Compagnie des Indes de graves abus dans la gestion de ses affaires, et tous les esprits sentoient la nécessité d'une réforme dans son administration. M. Fox avoit déjà proposé un bill à ce sujet; mais il étoit tellement compliqué, et son exécution eût entraîné tant de difficultés, que malgré plusieurs dispositions bonnes en elles-mêmes, il avoit été rejeté. William Pitt, fils du lord Chatam, qui venoit d'être nommé premier lord de la trésorerie et chancelier de l'Échiquier, en présenta bientôt trois autres, qui se bornoient à établir d'une manière durable le contrôle du gouvernement dans les actes de la compagnie. Ces bills furent adoptés, et aussitôt après, Burke présenta une motion ayant pour but de provoquer une enquête sur la conduite de M. Hastings, gouverneur-général du Bengale. La motion fut adoptée, l'enquête eut lieu; et la chambre des communes rédigea la résolution suivante: « Waren Hastings, gouverneur-général du Bengale, ayant en plusieurs circonstances agi d'une manière contraire à l'honneur et à la politique de la nation, ayant en outre causé de grandes calamités dans l'Inde, et occasionné des dépenses énormes à la compagnie des Indes orientales, il est du devoir du directeur de cette compagnie d'employer tous les moyens légaux et efficaces pour éloigner Hastings de ses fonctions, et le rappeler en Angleterre. » Malgré cette déclaration, les actionnaires de la Compagnie s'opposèrent au rappel de Hastings, qui néanmoins revint en Angleterre. Burke avoit annoncé l'in-

tention de l'accuser devant la chambre des lords. Le 4 avril 1786, il commença la lecture de l'acte d'accusation. Les principaux chefs étoient : qu'abusant de l'autorité qui lui étoit confiée, Hastings avoit exercé des cruautés sans nombre envers Cham-Aalem, empereur de l'Hindoustan ; qu'il lui avoit enlevé une étendue considérable de territoire, et l'avoit frustré du tribut que la Compagnie s'étoit obligée à lui payer; qu'il s'étoit rendu coupable d'exactions envers le rajah de Bénarès ; qu'il avoit opprimé d'une manière barbare le nabab d'Aoude, ruiné la province de Farruckabad, et dépeuplé et changé en désert le pays d'Aoude, l'un des plus beaux et des plus riches de l'Inde. On l'accusoit encore de s'être arbitrairement servi de ses pouvoirs en détruisant, sans autorisation, d'anciens établissements, en faisant des transactions frauduleuses, et en se faisant payer des sommes qui ne lui étoient pas dues; d'avoir employé à des choses injustes et nuisibles les fonds qui lui étoient confiés; d'avoir mis en usage pour conserver son emploi des moyens détournés; d'avoir comblé de richesses toutes ses créatures, et d'avoir fait des dépenses énormes et extravagantes. La chambre écarta plusieurs chefs, et de violents débats eurent lieu sur les divers articles. L'affaire fut cependant menée avec tant de lenteur, que l'acte d'accusation ne fut voté qu'un an après, au mois d'avril 1787. Un comité fut nommé pour le soutenir devant la chambre des pairs : Burke, Fox et Shéridan en étoient les principaux membres. Burke se rendit immédiatement à la chambre des lords, auxquels il donna lecture de la décision de la chambre des Communes, et demanda l'arrestation de Warren Hastings, que l'on relâcha peu après sous double caution, en lui enjoignant de préparer ses réponses pour la prochaine session du parlement. Le procès commença en effet le 13 février 1788; il dura sept années, et ce ne fut que le 13 février 1795, que la chambre des pairs prononça son jugement, et déclara l'accusé non coupable sur tous les points. Tout le monde avoit, du reste, prévu un tel résultat; Waren Hastings ne pouvoit être puni pour des actes que les directeurs et les membres de la compagnie avoient tous approuvés, sinon recommandés, et qui avoient donné une si grande extension à la puissance angloise dans l'Inde. Les frais de ce procès furent énormes; le gouvernement y dépensa plus de 100,000 liv. sterling, et Hastings 60,000. La compagnie le regardant comme victime de son zèle, lui accorda une pension annuelle de 4,000 livres sterling (environ 100,000 fr.); et afin de récompenser ses longs services, elle lui paya, à titre d'arrérages qu'elle fit remonter à vingt-huit ans, la somme de 114,000 liv. (près de 3 millions.)

La conduite du prince de Galles causoit déjà depuis long-temps de graves mécontentements au roi et à la nation, lorsque tout à coup on remarqua un changement notable dans sa manière de vivre; il sembloit vouloir renoncer à ses habitudes de plaisir et de débauche, et on le voyoit avec étonnement réduire la dépense de sa maison. On découvrit promptement que ses dettes seules le contraignoient à cette réforme, et bientôt en effet M. Newnham fit aux communes une motion tendant à augmenter le revenu du prince. Lors de la discussion de cette proposition, M. Rose déclara que la conduite de l'héritier présomptif de la couronne intéressoit les lois civiles et religieuses, et qu'avant tout il importoit de l'approfondir. Il faisoit alors allusion au mariage que l'on disoit avoir été contracté entre le prince de Galles et madame Fitz-Herbert, catholique romaine, mariage qui, s'il eût été prouvé, l'auroit, selon les lois de l'état, exclu de la succession au trône. M. Fox, ami du prince, traita ces bruits de calomnieux, et il affirma que ce mariage n'étoit qu'une fable ridicule. M. Newnham cependant retira sa motion, et les communes votèrent alors une adresse au roi, pour le prier de faire payer à son fils une somme de 781,000 liv., qu'elles s'engagèrent à lui rembourser. Le roi augmenta en outre le revenu du prince de 10,000 liv. sterling.

Ce fut peu de temps après cette affaire que Georges fut attaqué des premiers accès de la maladie mentale qui devoit bientôt affliger le reste de ses jours. Cet événement produisit une grande fermentation dans la nation et dans le parlement. M. Fox y soutint que la régence appartenoit de droit à l'héritier présomptif de la couronne, et que le pouvoir exécutif lui revenoit de même que si le roi n'existoit plus. M. Pitt répliqua que jusqu'au moment où le prince de Galles seroit investi du pouvoir par les chambres, il n'avoit pas plus de droit au gouvernement que tout autre sujet du royaume, et qu'au parlement seul il appartenoit de suppléer à la vacance du trône. Après de longues discussions, la régence fut offerte au prince aux conditions suivantes : qu'il ne créeroit aucun nouveau pair, et qu'il laisseroit à la reine l'administration de la maison du roi. Ces mesures avoient pour but d'empêcher le prince de faire passer le pouvoir entre les mains de ses amis de l'opposition, et de mettre la liste civile du roi à l'abri de ses prodigalités. L'acte de régence n'étoit pas encore adopté, lorsque le roi entra en convalescence, et bientôt après il recouvra entièrement la santé (avril 1789).

L'Angleterre jouissoit de la paix la plus profonde, lorsque sa tranquillité fut troublée dans les Indes par une guerre nouvelle que lui suscita Tippo-Saïb. Ce sultan venoit d'envahir les états du rajah de Travancore. Les Anglois marchèrent contre lui, le forcèrent à abandonner Travancore, et remportèrent divers avantages qui ne suffirent point cependant pour ébranler sa puissance ; ce ne fut qu'après deux années de guerre que le lord Cornwallis prenant le commandement de l'armée, le réduisit aux dernières extrémités. Obligé de se soumettre à toutes les conditions qu'on lui imposoit, Tippo céda aux alliés la moitié de tous ses états, et livra ses fils comme otages et garantie de sa bonne foi à exécuter le traité (1792).

De graves événements avoient eu lieu en France pendant ces dernières années. Les officiers et les soldats qui revenoient d'Amérique avoient rapporté de ce pays des idées d'égalité et de liberté qui se répandirent promptement parmi le peuple. Les priviléges sans nombre de la noblesse commencèrent à exciter des murmures universels, et la force populaire s'augmenta encore des embarras où étoit plongé le gouvernement. Depuis long-temps, en effet, les finances étoient dans un état alarmant ; l'administration, sans cesse arrêtée par ses querelles avec les parlements, n'apportoit à ces maux que des remèdes provisoires et inefficaces. Le roi convoqua une assemblée des notables, et bientôt après il se décida à réunir les états généraux, qui n'avoient pas été rassemblés depuis Louis XIII ; pour la première fois les députés du tiers-état y furent admis en nombre égal à celui des deux autres ordres réunis ; une question grave s'agita bientôt ; la noblesse et le clergé prétendoient que chaque ordre devoit délibérer séparément sur les sujets qui lui seroient soumis ; le tiers-état au contraire soutint que la délibération devoit être commune, et qu'en outre on devoit voter par tête et non par ordre. Comme la noblesse et le clergé étoient unis d'opinion sur presque tous les points, ce moyen étoit en effet le seul de contrebalancer leur pouvoir ; aussi d'abord ne voulurent-ils point céder ; mais le tiers, fort de l'appui et de la faveur du peuple, et se regardant comme l'elu et le représentant de la nation, déclara que puisque les deux autres ordres refusoient de se joindre à lui, il poursuivroit seul la réforme des abus, et, se constituant aussitôt, il prit le nom d'assemblée nationale. La cour alarmée fit fermer la salle des états ; mais l'assemblée se réunit dans un jeu de paume et là, tous, la main au ciel, jurèrent de ne se séparer que lorsque la constitution seroit achevée. Des troupes furent mandées de toutes parts autour de Paris, et M. Necker, ministre populaire, reçut l'ordre de sortir du royaume. A cette nouvelle la ville s'insurgea ; les troupes appelées refusèrent de faire feu, et le peuple forma aussitôt le siége de la Bastille, et s'empara de cette prison. La noblesse et le clergé se décidèrent alors

à abandonner quelques-unes de leurs prétentions; la plus grande partie de leurs membres se réunit au tiers, et l'on s'occupa ensemble des réformes que nécessitoit l'état du royaume. Deux mois après l'ouverture des états généraux, le pouvoir étoit réellement passé des mains de la cour dans celles du peuple et de l'assemblée. Bientôt le roi fut forcé de quitter sa résidence de Versailles et de venir habiter Paris. Une infructueuse tentative d'évasion ne servit qu'à lui faire perdre le peu de liberté qui lui restoit. Ramené aux Tuileries, il accepta et jura la constitution nouvelle. D'autres événements amenèrent une terrible catastrophe. Au 10 août 1792, après quelques heures de combat, le roi de France quitta son palais pour la dernière fois. Sa déchéance fut décrétée peu de jours après par une nouvelle assemblée qui s'intitula convention nationale, et la république proclamée (21 septembre 1792). Louis XVI, emprisonné au Temple avec sa famille, fut bientôt traduit devant la convention et condamné. La république étoit alors en guerre avec la Prusse et l'Autriche, et l'Angleterre ne tarda pas à s'engager dans une lutte qui ne devoit être entièrement terminée que vingt ans après.

La révolution de France avoit eu un grand retentissement en Angleterre, et elle y excita un enthousiasme universel. Les feuilles publiques étoient journellement remplies d'éloges sur le courage du peuple françois, et dans les rues, toutes les coiffures étoient ornées de rubans aux trois couleurs. Bientôt cependant ses principes, subversifs de tout système monarchique, inspirèrent des craintes au gouvernement. M. Burke prit en main la défense de la royauté, et dans un livre intitulé « Réflexions sur la Révolution françoise, » il en attaqua sans modération et avec une partialité choquante les principes et les actes. Une guerre de plume s'éleva en Angleterre; des clubs se formèrent pour demander une réforme électorale, et la prise de la Bastille fut publiquement célébrée à Londres et dans plusieurs villes du royaume. A Birmingham, une émeute terrible eut lieu à cette occasion, et le peuple soulevé attaqua et brûla plusieurs des clubs anti-révolutionnaires. Une proclamation royale vint alors recommander à tous les magistrats de veiller attentivement à la sûreté du pays, et « à ce que des doctrines pernicieuses ne se répandissent pas parmi le peuple. » Des mesures furent prises contre les auteurs d'écrits déclarés séditieux. Thomas Payne, qui dans son livre « des Droits de l'homme, » avoit réfuté l'ouvrage de Burke, fut traduit devant la cour du banc du roi, et condamné. Bientôt après, dans une nouvelle proclamation, Georges signala le danger que couroit la constitution de la part d'une foule d'hommes mal intentionnés et d'agents que la République soudoyoit en Angleterre pour y faire triompher ses principes; il annonçoit que des mesures alloient être prises afin de pourvoir à la sûreté du royaume. L'ambassadeur françois reçut ses passeports; les forces de terre et de mer furent augmentées et la milice incorporée (1792). En même temps, le ministère présenta, concernant les étrangers, un bill qui lui attribuoit la faculté de leur assigner pour résidence certaines parties du territoire et même de les faire sortir d'Angleterre si cette mesure étoit jugée nécessaire. Le bill passa à une grande majorité. Peu de temps après l'Angleterre et la Hollande déclarèrent solennellement la guerre à la France.

La Grande-Bretagne joignit ses troupes à celles de la Prusse et de l'Autriche. Leurs forces agissant de concert, firent lever le siége de Maestricht, et s'emparèrent de Condé et de Valenciennes. La guerre civile qui déchiroit la France favorisoit encore leurs succès. La plus grande partie du Midi étoit en insurrection et les habitants de Toulon livrèrent à l'amiral Hood, leur ville, le port et les vaisseaux, sous la condition que tout seroit restitué à la France quand elle auroit un roi. Dans les Antilles, les flottes angloises s'emparèrent de Tabago et de Saint-Domingue, et tous les établissements françois dans les Indes tombèrent aussi en leur pouvoir. La plus grande agitation régnoit ce-

pendant encore à l'intérieur; le 12 mai 1794, un message du roi informa le parlement que, les sociétés de Londres et d'autres villes formoient divers complots pour changer la constitution et convoquer une convention qui représenteroit le peuple d'Angleterre, et que leurs papiers avoient été saisis. M. Pitt demanda alors la suspension de l'*habeas corpus*, ce qui lui fut accordé malgré la plus violente opposition. Cependant, malgré ses efforts, treize membres de la société de réforme mis en accusation furent absous et relâchés.

La France préludoit alors par des succès aux victoires des campagnes suivantes : Dugommier venoit de battre les Espagnols; Jourdan, les Autrichiens à Fleurus; une flotte françoise reprenoit la Guadeloupe; le Brabant et la Flandre autrichienne étoient soumis, et la campagne se terminoit par la prise de Maëstricht (1794). Sur mer, les armes angloises maintenoient leur supériorité. L'amiral françois Villaret de Joyeuse, avec une flotte de trente vaisseaux, avoit été chargé d'escorter un important convoi. Sur sa route il s'empara de plusieurs bâtiments de commerce anglois. « Vous nous prenez en détail, » lui dit alors un des capitaines, « mais bientôt l'amiral Howe va vous prendre en gros. » La flotte angloise parut en effet, et de part et d'autre on se disposa au combat. Il fut long et opiniâtre, mais enfin les Anglois l'emportèrent. Six bâtiments ennemis tombèrent en son pouvoir; le vaisseau *le Vengeur* donna un admirable exemple de courage et de dévouement; il refusa d'amener son pavillon, et s'enfonça dans les flots avec tout son équipage aux cris de *vive la république!*

La Corse se soumit cette année à la couronne d'Angleterre; mais bientôt le parti françois reprit le dessus, et elle rentra sous la domination de la république.

Le général françois Pichegru avoit pris ses quartiers d'hiver en Hollande. La saison devint bientôt si rigoureuse que tous les canaux et les rivières furent entièrement gelés. Pichegru profita habilement d'une circonstance qui privoit le pays de ses principaux moyens de défense. Il franchit la Meuse sur la glace, attaqua les Hollandois avec vigueur et contraignit les Anglois à rentrer dans leur pays. On remarquera que la flotte Hollandoise fut prise par un régiment de cavalerie qui ne craignit pas de s'aventurer sur le Zuiderzée, solidifié par le froid. Une partie de la Hollande ne supportoit qu'avec peine l'autorité du stathouder, prince d'Orange; elle reçut les François en libérateurs, et bientôt la nation entière s'unit avec eux contre l'Angleterre. L'Espagne ne tarda pas à suivre son exemple ; un traité d'alliance fut signé entre elle et la république. La Prusse, détachée de la coalition, resta neutre.

Quoique abandonnée de ses alliés l'Angleterre avoit encore trop de ressources pour songer à la paix. L'Irlande, il est vrai, menaçoit de se soulever; une armée françoise jetée sur ses côtes pouvoit lui fournir les moyens d'anéantir l'autorité de la Grande-Bretagne et d'effectuer une séparation qu'elle désiroit; mais la France étoit trop occupée chez elle pour donner suite à cette idée, et la puissance et le commerce anglois s'accroissoient chaque jour des conquêtes de la marine. Pour donner une nouvelle activité à la guerre, le ministère conclut avec l'Autriche un traité de subsides semblable à celui qu'il avoit, l'année précédente, signé avec la Prusse. Cette puissance s'engageoit à maintenir deux cent mille hommes sur pied, et l'Angleterre lui garantissoit un emprunt de 4,600,000 liv. st. (115,000,000 fr.) qu'elle ouvroit à Londres. Pitt fit en outre porter à cent mille le nombre des marins, prit à la solde de l'Angleterre les régiments émigrés du prince de Condé, réunit en corps les gentilshommes françois qui s'étoient réfugiés en Angleterre et résolut de faire une descente dans la Bretagne, où ils avoient de grandes intelligences, et qui, disoient-ils, devoit se soulever à leur arrivée. Les émigrés étoient au nombre d'environ huit mille; on les embarqua sur une escadre composée de trois vaisseaux, de deux frégates, de plusieurs chaloupes canonnières et de bâtiments de transport. Le commodore Waren la commandoit. On dé-



Amiral. Colonel d'un régiment écossois. Gardes royaux.
Costumes militaires.

barqua dans la baie de Quiberon. A l'arrivée des émigrés, divers chefs royalistes vinrent les joindre ; ils amenoient quatre à cinq mille chouans, à l'aide desquels on s'empara du fort Penthièvre qui fermoit l'entrée de la presqu'île ; mais ces succès ne furent pas de longue durée. Le général Hoche s'avança à marches forcées. Il reprit le fort Penthièvre, et le lendemain, malgré le feu des chaloupes canonnières, il attaqua les émigrés avec tant de vigueur qu'en un instant la déroute fut complète, et la plus grande partie faite prisonnière.

La malheureuse issue de cette expédition excita le plus grand mécontentement en Angleterre. Les émigrés prétendirent que Pitt avoit voulu se débarrasser d'eux, et que, vainqueurs ou vaincus, son but, qui étoit de faire à la France le plus de mal possible, eût été accompli. Sans aller aussi loin, l'opposition lui reprocha vivement de n'avoir pas pris pour la réussite de l'expédition les mesures qu'il n'auroit certainement pas négligées si elle eût été composée de soldats anglois, et dans son indignation, Sheridan répondant à Pitt, qui lui disoit que le sang anglois n'avoit point coulé, s'écria : « Non, le sang anglois n'a point coulé, mais l'honneur anglois a coulé par tous les pores. »

Ces événements augmentèrent encore le désir qu'avoit le peuple de voir la guerre terminée. La cherté des vivres excitoit partout de violents murmures, et le ministère devenoit de plus en plus impopulaire. Lorsque, à l'ouverture du parlement, le roi se rendit à la chambre des pairs, il fut entouré par une multitude immense qui demandoit la paix et le renvoi de M. Pitt. Un coup de fusil tiré contre lui brisa même une glace de sa voiture, et la populace l'accabla des plus

grossières invectives. Les chambres s'occupèrent aussitôt des mesures propres à mettre la personne et le gouvernement du monarque à l'abri de toute entreprise criminelle, et M. Pitt proposa et fit passer un bill tendant à réprimer les sociétés populaires qu'il considéroit comme le principe de tous les troubles du royaume. Une opposition plus redoutable l'attendoit sur la question de la guerre. Qu'étoit-il arrivé de ses prédictions? Cette France qui, selon lui, devoit périr en peu de temps, déchirée par ses dissensions intestines, venoit de renverser le pouvoir de Robespierre et de ses partisans, et l'ordre renaissoit partout avec la liberté; cette république, qui devoit être démembrée, avoit reculé les limites de son territoire et forçoit ses ennemis à lui demander la paix : espéroit-on la vaincre? Pourquoi ne pas traiter de la paix lorsqu'on pouvoit encore le faire avec avantage? Falloit-il attendre pour cesser les hostilités que, partout victorieuse et réunissant les forces de ses alliés, la France vînt donner des armes à l'Irlande et attaquer l'Angleterre jusque sur son propre territoire? Forcé par la volonté de la nation, Pitt se décida à envoyer un ambassadeur en France. Le lord Malmsbury étoit chargé de poser, comme base fondamentale du traité, la restitution mutuelle des conquêtes. Pitt n'auroit en effet consenti à la paix qu'à la condition de la restitution des Pays-Bas à l'Autriche; et il n'ignoroit pas que la constitution qui régissoit la république interdisoit au nouveau pouvoir exécutif, le Directoire, d'aliéner une contrée que la France regardoit comme la plus importante de ses acquisitions. Aussi les conférences furent-elles bientôt rompues, et le lord Malmsbury reçut l'ordre de retourner en Angleterre. Durant ces négociations, le général Hoche continuoit à Brest les préparatifs d'un armement destiné à faire une invasion en Irlande. Depuis long-temps une grande partie des Irlandois réclamoient une réforme parlementaire, et leur mécontentement étoit porté au comble par le refus du ministère de satisfaire à cette juste demande; les catholiques étoient indignement opprimés; et tout faisoit présager qu'une expédition, en excitant un soulèvement, susciteroit de grands embarras à l'Angleterre. Hoche s'en occupa avec la plus grande activité; vingt-cinq vaisseaux de ligne et plusieurs bâtiments légers devoient transporter en Irlande une armée de vingt mille hommes. Le 18 décembre 1796, il mit à la voile, mais en sortant de la rade quelques-uns de ses vaisseaux touchèrent sur des rocs et furent perdus; les autres continuèrent leur route. Le lendemain, une tempête dispersa cette flotte, et sept vaisseaux seulement purent atteindre la baie de Bantree; mais Hoche se trouvoit sur une des frégates dispersées; on n'osa tenter le débarquement sans lui, et le reste de l'expédition revint en France.

Malgré le peu de succès de cette tentative, elle jeta une grande alarme en Angleterre, et vint augmenter la tristesse qu'avoit causée le retour du lord Malmsbury. Les fonds éprouvèrent une baisse plus forte que pendant la guerre d'Amérique; on douta de la sincérité du gouvernement, et tous crurent que la mission de lord Malmsbury n'avoit été qu'une démonstration faite par le ministère pour obtenir plus aisément des subsides du parlement. En outre, l'impératrice de Russie, Catherine venoit de mourir, peu de temps après avoir conclu avec la Grande-Bretagne et l'Autriche un traité de triple alliance, et, son successeur Paul Ier, sans rompre le traité, paroissoit peu disposé à en exécuter les conditions. Les victoires de Bonaparte en Italie mettoient dans un péril imminent l'Autriche, menacée en outre sur le Rhin par les armées de Hoche et de Moreau, et l'Angleterre paroissoit réduite à ses propres forces. Ces événements qui affectoient sensiblement le crédit public, amenèrent bientôt la crise que l'on redoutoit. La banque avoit fait au gouvernement de si fortes avances pour le versement des subsides accordés à l'étranger, qu'elle se trouvoit dans une situation inquiétante. Le gouverneur informa M. Pitt, qu'à moins de s'exposer à une ruine totale, il ne pouvoit satisfaire à la demande

que lui faisoit ce ministre d'un versement de quinze cent mille liv. ster., destiné à l'Irlande. L'épouvante s'empara des esprits; on accourut de toutes parts pour convertir ses billets en argent, et la banque se vit, en peu de temps, obligée de demander la faculté de suspendre ses paiements en espèces. Cette autorisation lui fut accordée ; mais ses billets perdirent d'abord plus de quinze pour cent. Une résolution adoptée par les principaux commerçants de Londres leur rendit bientôt leur valeur. Ils décidèrent, dans une réunion solennelle, que, le refus d'accepter en paiement les billets de la banque devant immanquablement amener une catastrophe qui compromettroit toutes les fortunes, les billets de la banque, à partir de ce jour, seroient admis en paiement, et pour en faciliter la circulation, la banque fut autorisée à en émettre de nouveau d'une valeur au-dessous de 5 livres (125 fr.) ; on en fit de 40 et même 20 shellings (50 et 25 fr.), qui purent servir au paiement des ouvriers et aux usages journaliers de l'économie domestique. Ces mesures relevèrent un peu l'esprit public, et une victoire navale vint encore raffermir le crédit.

L'Espagne, à l'instigation du gouvernement françois, avoit promptement équipé une flotte de vingt-cinq vaisseaux. Comme elle alloit rejoindre à Brest l'escadre françoise, elle fut rencontrée à la hauteur du Cap Saint-Vincent par l'amiral Jervis, à la tête d'une escadre de quinze vaisseaux. L'amiral anglois comptant sur la supériorité de ses marins et leur bravoure, n'hésita pas à présenter le combat à l'ennemi. Une manœuvre hardie sépara la flotte espagnole et rendit inutiles une partie de ses vaisseaux. Le reste étoit hors d'état de lutter contre les Anglois, qui s'emparèrent de quatre vaisseaux et maltraitèrent tellement les autres que, dans l'impossibilité de tenir la mer, ils se réfugièrent à Cadix. Le commodore Nelson, qui depuis devint si célèbre, mérita par son habileté et son courage dans cette action, le titre de chevalier; Jervis fut créé comte de Saint-Vincent. Peu de temps après, le général Abercrombie s'empara de l'île de la Trinité, l'une des plus importantes des Caraïbes. Ces succès ramenoient le calme dans le royaume, quand un grave événement vint encore y jeter le trouble et la crainte. Depuis long-temps la marine se plaignoit de la modicité de sa paie. Des pétitions anonymes avoient été fréquemment adressées soit aux amiraux soit au gouvernement, sans qu'on eût fait droit aux réclamations qu'elles contenoient. Les marins de la flotte de la Manche résolurent enfin de cesser tout service jusqu'à l'entier redressement des griefs dont ils se plaignoient. Le 15 avril 1797, au moment d'appareiller, le vaisseau *la Reine Charlotte* donna le signal de la révolte. Chaque bâtiment nomma deux délégués qui se réunirent et rédigèrent deux pétitions, l'une pour l'amirauté, l'autre pour la chambre des communes. Ils déclaroient qu'ils ne reprendroient leur service que lorsqu'une proclamation royale, sanctionnée par le parlement, auroit fait droit à leurs demandes. Leurs réclamations étoient justes, et d'ailleurs ce n'étoit pas le moment de les rejeter. M. Pitt proposa aux chambres un projet d'augmentation de paie qui fut adopté sur-le-champ. Aussitôt tout rentra dans l'obéissance, et peu de temps après, les marins firent oublier leur insubordination par une victoire. L'amiral Duncan attaqua la flotte hollandoise entre Egmont et Camperdeyn ; huit vaisseaux de ligne tombèrent en son pouvoir : de ce nombre étoient les navires montés par l'amiral et le vice-amiral.

Ces victoires n'imposoient pas au directoire françois l'obligation de la paix ; elles arrêtoient il est vrai l'invasion de l'Irlande qu'il projetoit depuis si long-temps, mais elles ne le détournoient point de son projet; les défaites essuyées par les alliés du peuple françois étoient d'ailleurs bien compensées par les victoires de ses généraux. Bonaparte surtout, après avoir détruit en Italie trois armées autrichiennes, menaçoit l'empereur jusque dans sa capitale, et alloit le forcer à une paix qui enlevoit à l'Angleterre le dernier de ses alliés. Pitt se résolut donc à négocier de nouveau,

avant que le traité avec l'empereur eût rendu le directoire plus fort et plus exigeant. Il avoit d'ailleurs besoin de quelques moments de repos, sauf à reprendre bientôt la lutte. Lord Malmsbury fut donc encore envoyé en France, et se rendit à Lille, lieu désigné pour les conférences.

Les négociateurs françois étoient Pleville le Peley, Letourneur et Hugues Maret; mais ce dernier, plus versé que ses collègues dans les missions diplomatiques, conduisit seul la négociation. Il ne pouvoit être question pour l'Angleterre d'exiger la restitution des Pays-Bas à l'Autriche; mais, pour s'indemniser des concessions qu'elle faisoit à la France en lui rendant toutes ses colonies et ses établissements dans l'Inde, elle exigeoit qu'on lui abandonnât l'île de la Trinité prise aux Espagnols, le cap de Bonne-Espérance et Trinquemale, port principal de Ceylan, possessions enlevées aux Hollandois. Au lieu de restituer les vaisseaux pris à Toulon, elle s'engageoit à payer une somme de douze millions, et, promettoit qu'à partir de cette époque les rois d'Angleterre cesseroient de porter le titre de rois de France, qu'ils avoient continué de prendre jusqu'alors. M. Maret déclara que la France ne pouvoit ainsi sacrifier les intérêts de ses alliés, et une circonstance imprévue vint encore l'affermir dans ses résolutions : le Portugal abandonna l'alliance de l'Angleterre en traitant avec la France, et par une clause du traité s'engagea à ne pas recevoir dans le Tage plus de six vaisseaux armés appartenant aux puissances belligérantes. L'Angleterre dut alors céder sur quelques points; le lord Malmsbury consentit à restituer à la Hollande le cap de Bonne-Espérance, mais à la condition expresse que jamais la France ne tenteroit de se le faire céder par cette puissance. Telles furent les conditions définitives de l'Angleterre : le directoire répondit qu'il ne pouvoit ainsi s'engager sans connoître les intentions des alliés, et qu'il alloit leur soumettre les propositions de la Grande-Bretagne. Mais bientôt, fier de ses succès, il exigea l'entière restitution des conquêtes faites sur ses amis : Lord Malmsbury n'étoit pas autorisé à traiter sur ces bases; les conférences furent rompues et il retourna en Angleterre.

Moins heureuse que la Grande-Bretagne, l'Autriche fut bientôt forcée à signer une paix honteuse à Campo Formio, et Bonaparte revint à Paris couvert des doubles lauriers du général et du négociateur. Il y fut reçu en triomphe et le directoire célébra son retour et ses succès par une fête magnifique. Mais les craintes que lui inspiroient le génie et l'ambition du jeune conquérant, étoient encore accrues par la popularité qui l'entouroit, et il résolut, tout en exaltant sa gloire, de le laisser dans l'oubli ou de l'écarter; aussi donna-t-il aisément sa sanction à un projet qu'avait conçu le général, projet qui devoit pour long-temps sans doute le retenir éloigné de la France. Il s'agissoit d'aller former un établissement françois en Égypte. Cette idée avoit jadis occupé le gouvernement françois pendant la guerre de sept ans, et lorsque les colonies françoises d'Amérique étoient en péril, M. de Choiseul avoit pensé à s'emparer de l'Égypte; différents mémoires lui avoient même été présentés pour lui en indiquer les moyens.

En 1796, M. Magallon, consul de France au Caire, avoit pressé le ministre Lacroix de reprendre cette idée. L'Égypte soumise donnoit à la France une partie du commerce anglois, et lui fournissoit les seuls moyens de l'attaquer avec succès dans les Indes. Le directoire y vit surtout l'avantage d'éloigner une armée et un chef dangereux, et ne négligea rien pour accélérer le départ de l'expédition. Le 19 mai 1798, la flotte qui la portoit mit à la voile de Toulon; elle se composoit de treize vaisseaux de ligne, quatorze frégates, soixante-douze corvettes, chaloupes canonnières, etc., et de près de quatre cents bâtiments de transport, qui portoient trente mille hommes de troupes de toutes armes. Le 9 juin, elle arriva devant Malte, et le grand-maître Hompesch ayant refusé de laisser faire de l'eau dans l'île, Bonaparte

ordonna un débarquement. Le drapeau françois flotta bientôt sur les remparts. Le général envoya les chevaliers en Italie, et, laissant une garnison dans la place, se dirigea rapidement sur l'Égypte, afin d'échapper aux croisières angloises. Le 13 juillet, il se trouva en vue d'Alexandrie : le débarquement commença immédiatement et les François s'emparèrent de cette ville, laissant leur flotte mouillée dans la rade d'Aboukir. Le premier août, Nelson parut devant la flotte françoise, et après avoir observé sa position, il résolut d'attaquer sur-le-champ. L'amiral Brueys, commandant de la flotte ennemie, s'étoit embossé dans la rade; pour assurer sa ligne, il l'avoit appuyée contre une petite île, appelée l'îlot d'Aboukir, ne pensant pas qu'un vaisseau pût pénétrer entre cette île et ses bâtiments pour le prendre par derrière. Cette erreur causa sa perte; après deux essais infructueux, Nelson parvint y à faire passer plusieurs navires; les François furent ainsi pris entre deux feux : la droite de l'amiral Brueys qui n'étoit point engagée, auroit pu alors attaquer Nelson par derrière, le mettre dans la même position et peut-être décider la victoire; mais on se battit de nuit, le contr'amiral Villeneuve n'aperçut pas les signaux de l'amiral Brueys, et resta dans une inaction complète. La lutte fut horrible. On combattoit à la portée du pistolet; les François devoient succomber, mais ils firent chèrement payer la victoire. Brueys fut tué sur l'*Orient* qu'il montoit et peu après ce vaisseau s'enflamma et sauta en l'air. Du-Petit-Thouars, capitaine du *Tonnant*, eut les deux cuisses emportées par un boulet; il se fit mettre sur son banc de quart, demanda du tabac, et attendit la mort, il la reçut en criant : « Équipage du *Tonnant* ne vous rendez jamais! » On lui tint parole : lorsque les Anglois s'emparèrent du vaisseau, tout l'équipage avoit péri. Villeneuve se sauva avec cinq vaisseaux et deux frégates. Nelson étoit si maltraité qu'il ne put songer à le poursuivre. Cette défaite anéantit la flotte françoise; onze vaisseaux et deux frégates restèrent au pouvoir des Anglois. La nouvelle de la victoire de Nelson inspira un véritable enthousiasme à la nation. Le roi lui donna le titre de baron du Nil, et une souscription ouverte à Londres, en faveur des matelots tués sur la flotte victorieuse, produisit le premier jour 1500 liv. sterl.

Ce coup terrible n'ébranla point le génie de Bonaparte ; il sut créer les ressources qui lui manquoient et bientôt maître de presque toute l'Égypte, il vint porter le siége devant Saint-Jean d'Acre. Cette ville prise, rien n'arrêtoit plus sa marche victorieuse jusque dans l'Inde, où sa prévoyance avoit déjà suscité une guerre à la Grande-Bretagne. Tippoo-Saëb, cédant à ses instigations, avoit augmenté graduellement son armée et bientôt il reprit les armes. Le général Harris, avec l'armée de Madras forte de vingt mille hommes, pénétra dans ses états et marcha sur Seringapatnam où le rejoignit l'armée de Bombay commandée par le général Stuart. L'assaut commença aussitôt : le feu prit au palais de Tippoo-Saëb, que l'artillerie angloise battoit de toutes parts, et ce prince périt lui-même dans l'incendie. Sa mort termina la guerre, et son royaume fut partagé entre la compagnie des Indes et ses alliés. De son côté, Bonaparte sans artillerie de siége n'avoit pu s'emparer de Saint-Jean d'Acre, et il retourna au Caire qu'il ne devoit pas tarder à quitter. Les nouvelles qu'il recevoit de France étoient d'une nature inquiétante; ce pays qu'il avoit laissé dans un état si brillant de gloire et de prospérité, en étoit alors bien déchu. Au dehors, ses conquêtes étoient perdues. L'Italie, reconquise par les Russes et les Autrichiens, la Hollande attaquée par les Anglois, la Suisse envahie et les frontières françoises menacées par d'innombrables Russes : au dedans, le directoire, pouvoir sans force et sans vertu, succomboit sous le mépris général, sous les intrigues et les attaques des partis. Bonaparte, disoit-on de toutes parts, Bonaparte seul pouvoit encore sauver la patrie! Il n'hésita pas, et, laissant le commandement de l'armée à Kléber, il s'embarqua pour la France, et

par une fortune inouïe, il arriva en France sans avoir rencontré une seule des nombreuses croisières angloises. Son retour fut un véritable triomphe; et bientôt, renversant le directoire, il le remplaça par un gouvernement de trois consuls dont il prit la présidence sous le titre de premier consul. A son arrivée au pouvoir, son premier désir fut de ramener l'Angleterre à la paix, et, dans ce but, par une lettre écrite de sa main, il s'adressa directement au roi Georges. Le lord Grenville lui répondit : « Que le roi d'Angleterre ne prétendoit pas prescrire à la France la forme de son gouvernement, qu'il ne vouloit qu'une garantie suffisante pour ses états et pour le reste de l'Europe, et que cette garantie n'existant pas, il ne pouvoit discontinuer une guerre qui ne cesseroit un moment que pour recommencer. » M. Pitt avoit dit au parlement : « Que l'on ne pourroit faire une paix solide avec la France, que lorsque cette puissance seroit rentrée dans ses limites. Aussi, lorsque l'année suivante, l'Angleterre consentit à déposer les armes, cette paix ne fut qu'un repos momentané destiné à réparer ses forces et à recruter de nouveaux alliés.

Cependant Malte étoit bloquée depuis deux ans par une flotte angloise. Se voyant sans espoir de secours, la garnison capitula et fut transportée dans un port de la Méditerranée. L'armée d'Égypte devoit bientôt subir le même sort : Kléber avoit continué les succès de Bonaparte, mais ses forces s'épuisoient chaque jour; une nombreuse armée turque s'approchoit, et elle étoit soutenue par une forte croisière angloise. Kléber, craignant de ne pouvoir résister, fit, avec le commodore Sidney Smith, une convention en vertu de laquelle l'armée françoise, abandonnant l'Égypte, devoit être transportée en France avec armes et bagages sur des vaisseaux anglois. Le ministère ne voulut pas ratifier le traité, et exigea que les troupes françoises se rendissent prisonnières. Kléber, répondit à ces propositions par un ordre du jour : « Soldats, disoit-il, on nous insulte, nous nous vengerons par des victoires. » Et, fondant sur l'armée turque, il la mit dans une déroute complète. Mais bientôt il périt assassiné par une main fanatique. Le général Menou, qui le remplaça, fit sentir plus vivement encore l'étendue de sa perte. Enfin le 8 mars 1801, une armée angloise de dix-huit mille hommes, sous les ordres du général Abercombrie, débarqua près d'Alexandrie, et le 21 les deux armées en présence commencèrent le combat. Les Anglois eurent l'avantage, mais leur général périt dans l'engagement. Cette victoire amena une capitulation par suite de laquelle les François furent transportés dans leur pays.

L'empereur Paul avoit été élu grand-maître de Malte, et s'étoit déclaré protecteur de cet ordre : ce prince avoit la plus haute admiration pour le premier consul; aussi Bonaparte vint-il aisément à bout de le détacher de la coalition, et de le décider à joindre ses armes à celles de la France contre l'Angleterre. L'empereur fit mettre un embargo sur tous les vaisseaux anglois qui se trouvoient dans ses états et déclara qu'il ne seroit levé que lorsque l'île de Malte lui auroit été remise. Bientôt après il se lia par un traité avec les cours de Prusse, de Suède et de Danemarck. Jusqu'alors ces puissances avoient accordé à l'Angleterre le droit de visite sur leurs vaisseaux : cette visite avoit pour but de constater si ces navires, appartenant à des puissances neutres, ne transportoient point des munitions de guerre destinées aux ennemis de l'Angleterre; par le traité qu'elles venoient de conclure, les cours du Nord s'affranchissoient de cette obligation, et, dans le cas de guerre se promettoient un secours mutuel. Bientôt, comme elles le prévoyoient, la guerre fut déclarée. Le 30 mars, les Anglois franchirent le Sund, et le lendemain commença le bombardement de Copenhague. Les Danois n'avoient que dix vieux vaisseaux embossés. Commandés par le prince royal de Danemarck, ils firent une résistance telle qu'un instant la flotte angloise songea à la retraite; mais Nelson ordonna le combat à outrance, et remporta

une terrible victoire où si l'avantage fut pour les Anglois la gloire resta aux Danois. Un armistice de cent jours fut conclu, et la mort de Paul Ier, qui périt assassiné dans son propre palais, vint dissoudre la coalition. Alexandre, abjurant la conduite de son père, se hâta de se soumettre au droit de visite et les autres puissances furent forcées de suivre son exemple.

Un objet important occupoit depuis long-temps le ministère et le parlement. Un message royal, apporté le 22 janvier 1799 aux deux chambres, leur recommandoit de rechercher les moyens les plus efficaces pour mettre fin aux troubles qui depuis long-temps agitoient l'Irlande et compromettoient la sûreté de l'Angleterre. M. Pitt dit que la mesure la plus propre à consolider la tranquillité des deux royaumes étoit d'agir pour l'Irlande comme on l'avoit fait pour l'Écosse, c'est-à-dire de la réunir à la Grande-Bretagne. Il proposa donc les résolutions suivantes : les deux îles « seront unies en un seul » royaume qui prendra le nom de *Royaume-* » *uni de Grande-Bretagne et d'Irlande*; la suc- » cession à la couronne sera maintenue telle » qu'elle est; le royaume-uni sera représenté » par un parlement commun, dans lequel sié- » geront, pour l'Irlande, quatre pairs spiri- » tuels et vingt-huit temporels à la chambre » haute, et cent représentants à la chambre » des communes; les églises d'Angleterre et » d'Irlande seront maintenues telles qu'elles » sont établies par la loi; les sujets Irlandois » de sa majesté jouiront pour le commerce » et la navigation des mêmes droits que ceux » de la Grande Bretagne; les mêmes impôts » seront acquittés par l'Angleterre et l'Ir- » lande. Le paiement de l'intérêt de la dette » sera toujours effectué séparément par l'An- » gleterre et l'Irlande; mais à l'avenir les dé- » penses ordinaires du royaume-uni seront » payées en commun par les deux îles, d'a- » près des proportions convenues et fixées. » Les lois en vigueur et les cours ecclé- » siastiques et civiles de chaque royaume » n'éprouveront de changement qu'autant » que la nécessité en seroit reconnue dans la » suite par le parlement-uni. » Ces résolutions n'éprouvèrent que peu d'opposition dans les deux chambres, et le roi convoqua pour le 22 décembre 1801 le premier parlement-uni; le nouveau titre royal étoit : *Georgius tertius, Dei gratiâ, Britanniarum rex, fidei defensor.* Le titre de *roi de France* fut abandonné.

Le parlement-uni se montra aussi dévoué à M. Pitt que les précédents, et rien ne sembloit s'opposer à la marche du ministère, lorsque l'on apprit que M. Pitt avoit donné sa démission. Cette détermination subite tenoit à deux causes : d'abord le refus du roi d'admettre, après l'union, les Irlandois à la participation de tous les droits politiques, participation promise par M. Pitt; et ensuite la nécessité de terminer une guerre inutile, nécessité que M. Pitt reconnoissoit, mais devant laquelle il lui répugnoit de se courber. La plupart des membres du cabinet suivirent son exemple, et le ministère fut recomposé. Les lords Hobbart et Hawkesbury devinrent secrétaires d'état; le lord Eldon, chancelier; le comte Saint-Vincent, premier lord de l'amirauté. La retraite de Pitt n'entraîna pas immédiatement la cessation des hostilités; quelques combats partiels, dans la Méditerranée et la Manche, se terminèrent presque tous à l'avantage des François.

Cette révolution de cabinet en amena dans sa politique. Les partisans de la guerre continentale sembloient enfin las des sacrifices qu'elle coûtoit à l'Angleterre; les amis de la paix se réveillèrent, des négociations s'ouvrirent entre la Grande-Bretagne et la France, et bientôt après des préliminaires de paix furent arrêtés entre les deux nations, à leur satisfaction réciproque.

Ces préliminaires de paix, qui amenèrent le célèbre traité d'Amiens, ne furent pas admis sans discussion ni sans une vive opposition au parlement britannique. Pitt en détermina l'approbation en déclarant qu'il s'attachoit plutôt au caractère honorable qui distinguoit cette paix et ses conditions, qu'aux articles en eux-mêmes et à certains points fort contestables; il préféroit le sacri-

fice des avantages auxquels son pays avoit des droits au danger de faire échouer une négociation aussi avancée et de frustrer ainsi de nobles espérances. Les attaques furent très-vives; les droits maritimes de la nation angloise restoient, disoit-on, indécis; les opinions se partagèrent dans les deux chambres; mais le besoin de la paix étoit réel et le parlement donna son adhésion.

Ce fut le 17 mars 1802 que le traité de paix définitive fut signé dans la ville d'Amiens, entre le roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande d'une part, et de l'autre, la république françoise, le roi d'Espagne et les états-généraux hollandois.

L'Angleterre, aux termes de ce traité, restituoit à la république françoise, à l'Espagne et à la Hollande, alliées de cette puissance, toutes les conquêtes faites par ses armées, à l'exception de Ceylan et des îles de la Trinité que lui cédoient l'Espagne et la Batavie, qui conservoit aussi la possession du cap de Bonne-Espérance. La maison de Nassau recevoit une compensation à ses pertes. L'Égypte rentroit sous la suzeraineté du Grand-Seigneur; on reconnoissoit la république des Sept-Iles; on rendoit l'île de Malte et ses annexes à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont l'Angleterre, la France, l'Autriche, l'Espagne, la Prusse et la Russie devoient garantir l'indépendance. La Guiane françoise et la Guiane portugaise recevoient enfin une ligne de démarcation définitive, que des commissaires étoient chargés de tracer. Les Anglois évacuoient l'île d'Elbe et les François les états de l'Église et le royaume de Naples.

L'Histoire d'Angleterre, depuis cette époque, et durant toute la domination de Bonaparte, ne peut être, nous sommes forcés de le dire, que le récit d'une lutte corps à corps entre la puissance angloise et la puissance françoise, dirigée par le vaste génie qui faisoit alors les destinées de l'Europe. Il faut suivre tous les événements qui surgirent en France, et dans les diverses contrées continentales où elle porta ses armes et sa politique, et se rattacher nécessairement à chacun d'eux; car on y retrouve constamment l'Angleterre, ses intérêts, ses soldats et ses trésors. Son histoire marche pas à pas à côté de celle de sa rivale, et l'on ne peut raconter la gloire ou les revers de l'une sans retracer les victoires ou les défaites de l'autre.

Tandis que les ministres plénipotentiaires discutoient encore les articles du traité d'Amiens, la république cisalpine se plaçoit volontairement dans la dépendance de la France et envoyoit à Lyon une consulte de trois cents membres, chargée d'y tenir séance et de procéder à l'organisation du gouvernement de cette nouvelle république. La consulte investit Bonaparte du titre de président. Il répondit aux députés Milanois, qu'il consentoit à conserver la grande pensée de leurs affaires tant qu'il seroit nécessaire à la direction de leurs destinées. Ce nouvel acte d'ambition déplut vivement à l'Angleterre. Le parlement, après plusieurs prorogations, avoit repris le cours de ses séances. On l'occupa d'abord des dettes de la liste civile et de celles du prince de Galles. Fox et Sutton, proposèrent divers moyens de couvrir honorablement celles-ci; mais nonobstant leurs efforts, les chambres passèrent à l'ordre du jour. Le 5 avril, le ministère déposa le budget de l'année 1802, en déclarant, qu'il avoit besoin de la somme énorme de quatre-vingt-seize millions sterl. (2,304,000,000 francs), dont cinquante-six étoient destinés à remplacer *l'Income Tax*, engagé pour cette valeur, par M. Pitt, afin de pourvoir aux dépenses de la guerre. Pour suppléer au revenu aliéné, il proposoit un emprunt de vingt-cinq millions sterl. et une augmentation considérable sur les contributions ordinaires. La dette publique s'élevoit à cinq cents millions sterl. (12,000,000,000 de fr.), dont l'intérêt annuel était de dix-sept millions sterlings (408,000,000 de franc).

Le traité de paix définitive fut présenté au parlement le 17 mai, et le lord Grenville, après en avoir combattu les principales dispositions, proposa à la chambre des pairs de présenter au roi une adresse où, tout en reconnoissant qu'il étoit de l'honneur de la nation

d'accomplir les conditions du traité, la chambre exposeroit à sa majesté les dangers dont l'Angleterre étoit menacée en conséquence de ses sacrifices sans compensation, et la supplieroit de fixer, par des conventions amicales, les points préjudiciables omis ou restés indécis. M. Windham présenta une adresse dans le même but à la chambre des communes; mais l'éloquence des deux orateurs échoua devant le besoin bien senti de la paix, et les adresses furent repoussées à d'immenses majorités. Les chambres furent dissoutes presque immédiatement.

Sur ces entrefaites, le premier consul avoit dirigé sur Saint-Domingue une formidable expédition, commandée par le général Le Clerc, son beau-frère. Les mulâtres et les nègres refusèrent d'accepter les conditions qu'on leur offroit; ils attaquèrent le premier détachement françois qui fut mis à terre et la guerre devint imminente. Toussaint-Louverture, nommé par les hommes de sa couleur commandant général de la colonie, fut arrêté, envoyé en France et renfermé au fort de Joux, où il mourut après une assez courte détention. Christophe et Dessaline, deux des généraux de Toussaint, soulevèrent les nègres. La fièvre jaune se déclara dans l'armée françoise, où elle exerça de tels ravages, qu'elle la réduisit à l'impossibilité d'agir. Le général en chef y succomba lui-même, et les nègres, assurés du succès et de l'impunité, se livrèrent aux plus épouvantables atrocités envers les colons blancs, qu'ils massacrèrent sans distinction d'âge et de sexe, et avec des raffinements de cruauté qu'on ne sauroit se rappeler sans frémir.

Mais la question qui agitoit l'Europe et touchoit à tous les intérêts ne se décidoit pas dans cette malheureuse colonie. Napoléon Bonaparte en préparoit la solution en se faisant nommer premier consul à vie, et il montoit ainsi l'un des derniers degrés qui devoient le conduire au trône. Bientôt après, il profita de la division qui régnoit entre les cantons de la Suisse; une diète fut convoquée. Le gouvernement helvétique implora la médiation de la France, et Bonaparte trancha les difficultés et lui envoyant une armée de vingt-cinq mille hommes qui commença l'invasion de cette contrée. Le cabinet anglois ne dissimula pas le déplaisir que lui causoit cette mesure; mais le premier consul ne tint compte des notes diplomatiques; son ambition ne devoit point s'arrêter; et, au mois de septembre, un sénatus-consulte réunit encore le Piémont à la France et le divisa en six départements.

A l'ouverture du parlement, le 16 novembre, le discours de la couronne parla du désir de maintenir une paix achetée par d'immenses sacrifices, mais il laissa entrevoir que le gouvernement ne souffriroit pas de trop grands changements dans la force relative des états continentaux, et l'on put aisément conjecturer que cette paix n'étoit en réalité qu'une armistice. Les ministres proposèrent et les chambres adoptèrent diverses résolutions pour augmenter les forces de terre et de mer. La mésintelligence entre l'Angleterre et la France ne tarda pas à éclater, et, le 8 mars 1803, un message royal fit connoître au parlement que de grands armements, qui sembloient uniquement destinés pour les colonies, se préparoient dans les ports de France et de Hollande; mais que la Grande-Bretagne et la France, se trouvant en contestatton sur des points importants, il étoit prudent de se méfier des événements et de prendre des mesures pour la sûreté du royaume-uni. Les chambres se hâtèrent de voter une nouvelle levée de dix mille matelots, et le roi leur annonça la résolution qu'il avoit prise d'organiser la milice. Bientôt après, il leur notifia le rappel du lord Whitworth son ambassadeur à Paris et le départ de l'ambassadeur de France. Parmi les causes de cette rupture que l'on fit connoître au public, il en est de sérieuses, sans doute, mais on en remarque aussi d'extrêmement futiles. Le premier consul s'étoit plaint avec vivacité de la lente évacuation de Malte et d'Alexandrie, de la protection spéciale que l'Angleterre sembloit accorder aux ennemis du gouvernement françois, des caricatures que l'on publioit à Londres contre lui, et des injures grossières

dont l'accabloient journellement les organes de la presse angloise. Le roi d'Angleterre, de son côté, reprochoit à la France les rigueurs, les injustices qu'elle faisoit essuyer aux sujets anglois, nonobstant les stipulations du traité d'Amiens, et quoique les François voyageurs n'eussent qu'à se louer des bons traitements du gouvernement britannique ; il prétendoit que les agents connus sous le nom de consuls commerciaux, dans les ports de l'Angleterre et de l'Irlande, se permettoient d'y semer des germes de mécontentement et d'y souffler l'esprit révolutionnaire, et se récrioit contre cette ambition usurpatrice qui venoit de réunir sous la domination françoise Plaisance, Parme, l'île d'Elbe et le Piémont, qui violoit le territoire suisse et qui maintenoit une armée en Hollande, contre la foi des traités.

Le fait est que l'Angleterre n'entendoit pas rester immobile spectatrice de projets dirigés contre le reste de l'Europe, et qui tendoient à augmenter démesurément la puissance de sa rivale; qu'elle se croyoit le droit d'intervenir dans les opérations du gouvernement françois en dehors des stipulations du traité d'Amiens; qu'elle regardoit la rétention de Malte, comme suffisamment justifiée, tant que la France ou son chef n'offriroient pas de garantie rassurante contre l'esprit d'envahissement et d'accroissement de limites. En conséquence, le 17 mai 1803, un embargo fut mis, dans tous les ports de l'empire britannique, sur les vaisseaux qui portoient le pavillon de la république françoise, ou celui de la république batave.

L'opposition toutefois appela des doutes sur la justice d'une guerre qu'aucune agression manifeste de la part de la France ne sembloit motiver. Le lord King proposa même à la chambre des pairs de supprimer de son adresse au roi une phrase qui attribuoit au gouvernement françois la première infraction au traité. Un membre de la chambre des communes alla plus loin, il demanda que la conduite des ministres fût formellement improuvée; mais ces deux propositions furent écartées à une grande majorité. Il devenoit urgent, disoit-on, de rabaisser l'orgueil de la France, et de poser des bornes au système de domination dont l'existence ressortoit de l'ensemble de ses actes, et de chacun d'eux séparément. Une levée de cinquante mille hommes, trente-quatre pour l'Angleterre, dix pour l'Irlande et six pour l'Écosse, fut accordée, et le parlement autorisa le monarque à ordonner des levées en masse en cas d'invasion.

Le gouvernement françois, indigné de l'embargo jeté sur ses navires sans déclaration de guerre préalable, répondit à cette injuste mesure par un acte d'une injustice aussi manifeste. Il annonça qu'il considéroit comme prisonniers de guerre, tous les Anglois qui se trouvoient alors en France, quel que fût le motif de leur voyage. Environ sept mille personnes se trouvèrent, par ce décret, inopinément détenues. Vers la même époque, Bonaparte, afin de troubler la paix intérieure de l'Angleterre, et de lui faire redouter les maux d'une invasion, réunit sur les côtes de la Manche une armée de cent cinquante mille hommes; il vint s'établir lui-même au milieu du camp, et rassembla dans les ports de Boulogne, d'Étaples, d'Ambleteuse, de Calais, trois mille bateaux plats, chaloupes canonnières, péniches, chasse-marées, etc. En supposant que le premier consul eût, en réalité, conçu le projet d'exécuter une descente en Angleterre, ce dont il est permis de douter, lorsque l'on considère les événements qui suivirent ce formidable armement, il est plus que probable que le succès n'eût pas secondé son audace. La Manche n'a pas, en effet, une largeur qu'on ne puisse franchir en peu d'heures; mais le gouvernement anglois faisoit observer les mouvements de l'armée françoise et de sa flottille par des escadres qui, réunies, formoient un ensemble de quatre-vingt-neuf vaisseaux de guerre du premier rang, dix-sept navires de cinquante canons, cent trente-deux frégates et une foule de bâtiments de toutes grandeurs, qui eussent écrasé les transports de Bonaparte et ses chaloupes canonnières au premier choc. Et lors même qu'il eût été as-

sez favorisé des vents, et des flots, et des chances de la mer, pour atteindre le rivage de la Grande-Bretagne, n'eût-il pas été arrêté dès les premiers pas par une armée de plus de trois cent mille hommes, animés du noble désir de sauver la patrie menacée, jaloux de partager la gloire des corps détachés dans l'Inde, qui, sous les généraux Lake et Wellesley, avaient battu le sultan Holkar, et les Rajahi de Bérar et de Scindiah, aidés dans leurs entreprises par le général françois, Peron. La ruine de l'influence françoise aux Indes orientales, avait été le résultat de cette guerre, et la puissance de la compagnie s'étoit immensément accrue par de nouvelles acquisitions de territoire, tandis que la France perdoit à jamais Saint-Domingue aux Indes occidentales.

Le ministère cependant n'étoit pas dirigé par des mains assez fermes pour surmonter les embarras toujours croissants d'une administration difficile. Les médecins du roi n'avoient pu éviter le retour de sa maladie mentale, et lorsque M. Addington, chancelier de l'échiquier, présenta le budjet, le 30 avril 1804, et demanda une augmentation à la taxe de guerre, un emprunt de 10 millions sterling et un vote de crédit de 2 millions 500,000 livres, il fut aisé de prévoir sa retraite prochaine. M. Pitt rentra en effet, au ministère, le 12 mai suivant, comme chancelier de l'échiquier, avec le duc de Portland, président du conseil; le lord Eldon, chancelier; le comte de Westmoreland, garde du sceau privé; le lord Harrowby, secrétaire d'état des affaires étrangères; le lord Hawkesbury, secrétaire d'état de l'intérieur; le comte Cambden, aux colonies; le lord Dundas (Melville), premier lord de l'amirauté; le comte de Chatam, grand maître de l'artillerie; le lord Castlereagh, président du conseil du contrôle, et le lord Mulgrave, chancelier de Lancaster. Le discours de la couronne, lors de la clôture du parlement, le 31 juillet, annonça nettement que le but des efforts de la nouvelle administration, tendroit à retirer l'Europe de l'état précaire où elle étoit tombée, et à prévenir les projets ambitieux qui menaçoient toutes les nations du continent.

L'ambition de l'Angleterre ne perdoit rien d'ailleurs à combattre celle de la France, et l'histoire doit avoir la franchise de le dire, tous les moyens lui sembloient licites quand il s'agissoit de rabaisser sa rivale ou de lui porter préjudice. L'Espagne n'étoit point en guerre avec la Grande-Bretagne, mais son cabinet sembloit dévoué aux intérêts du chef qui commandoit aux Tuileries. Le ministère anglois apprit qu'une flotte espagnole, chargée de richesses, revenoit de Rio de la Plata, et donna ordre au capitaine Moore de s'en emparer; Moore alla croiser devant Cadix avec un vaisseau de ligne et trois frégates, et dès qu'il découvrit les bâtiments espagnols, il se porta sur eux à toutes voiles. Surpris de ce mouvement, le commandant des galions en demanda l'explication; Moore lui répondit qu'il avoit ordre de retenir son escadre, et de l'envoyer dans les ports de l'Angleterre; qu'il désiroit que l'amiral espagnol voulût bien lui épargner l'effusion du sang, mais qu'il ne lui donnoit qu'un quart d'heure pour délibérer. La réponse fut ce qu'elle devoit être honorablement, et le combat s'engagea. Les Espagnols se défendirent avec le plus grand courage, mais la partie n'étoit pas égale. Le vaisseau *la Merced* prit feu et sauta avec un fracas épouvantable; les trois autres furent forcés d'amener leur pavillon. Leur cargaison fut évaluée à 10 millions de dollars (environ 55 millions); elle consistoit presque toute en lingots d'or et d'argent. Le ministère couvrit cette iniquité aux yeux des Anglois, en prétendant que ce trésor étoit destiné au gouvernement françois.

Un complot contre la vie du premier consul, et dont le résultat, après sa mort, devoit être le rétablissement de la dynastie bourbonienne sur le trône de France, fut ourdie en Angleterre. Les conspirateurs étoient Georges, officier vendéen; Pichegru, naguère général au service de la République; le prince Jules de Polignac et son frère, et plusieurs autres émigrés. Ils eurent des entrevues avec

le général Moreau qui, dans son mécontentement personnel contre Bonaparte, écouta imprudemment les propositions qui lui furent faites. Le complot fut découvert; les coupables furent mis en jugement et condamnés, et le cabinet anglois fut officiellement accusé d'avoir trempé, par ses ordres, ses conseils, sa protection et son argent, dans un odieux assassinat. Il crut devoir répondre à l'accusation, et le fit avec dignité, dans une séance de la chambre des communes, du 17 avril 1804, où le chancelier de l'échiquier, affirma, en réponse à ce qu'il nommoit une des plus atroces et des plus grossières calomnies qu'une nation pût vomir contre une autre, qu'aucun homme n'avoit reçu du gouvernement britannique mission, instruction ou pouvoir, pour agir contre le droit des gens et l'honneur du pays. Si les grands événements ultérieurs ont, depuis cette époque, fait connoître toute la vérité sur ces honteuses accusations, ils ont aussi lavé la mémoire de Bonaparte des récriminations que ses ennemis en Angleterre déversèrent sur sa conduite; et si l'on ne croit plus que le cabinet de Saint-James ait constamment soudoyé des meurtriers pour se défaire de sa personne, on est également convaincu que cet homme extraordinaire n'ordonna ni la mort de Pichegru dans la prison, ni celle du capitaine Wright, espion anglois. Tous deux préférèrent le suicide à l'infamie de l'échafaud.

Un événement plus sinistre vint frapper de douleur toutes les nations de l'Europe. Bonaparte fit arrêter à Ettenheim, petite ville de l'électorat de Bade, le jeune duc d'Enghien, petit-fils du dernier prince de Condé. Il conspiroit, a-t-on dit, contre la France, venoit journellement à Strasbourg où il s'entendoit avec ses affidés, et se retiroit en sûreté sur le territoire étranger. Conduit à Vincennes, il y fut jugé ou plutôt interrogé par une commission militaire, condamné à mort et fusillé dans la nuit. L'indignation générale que fit naître ce meurtre qui, selon l'opinion d'un célèbre personnage, étoit plus qu'un crime, étoit une grande faute, s'éteignit bientôt dans l'éclat d'un événement qui devoit frapper de surprise les nations, si elles n'y eussent été préparées par tous les actes de Bonaparte. Il se fit nommer empereur héréditaire des François, et fut reconnu en cette qualité par le pape, qui vint le sacrer à Paris; par les rois d'Espagne, de Prusse, de Danemarck, et de Naples, les électeurs de Bavière, de Saxe et de Hesse-Cassel; le prince de Bade, le duc de Wurtemberg et le coadjuteur de Mayence. L'empereur d'Allemagne quitta ce titre et prit celui d'empereur héréditaire d'Autriche.

L'Angleterre n'ayant accordé aucune satisfaction à l'Espagne pour la perte de ses frégates et de leur chargement, sa majesté catholique déclara la guerre à la Grande-Bretagne. Le ministère avoit subi quelques modifications (1805). M. Addington, créé pair et vicomte Sidmouth, avoit remplacé le duc de Portland dans la présidence du conseil; le lord Mulgrave étoit devenu ministre des affaires étrangères, et le comte de Buckinghamshire, chancelier de Lancaster. L'opposition les attaqua vivement et blâma les mesures injustes et violentes qui amenoient une guerre avec l'Espagne, en repoussant les adresses proposées à la chambre des pairs et à celle des communes pour témoigner au roi leur approbation; mais l'attention fut détournée par une accusation portée par M. Witbread contre le premier lord de l'amirauté, le lord Melville; l'orateur lui reprochoit d'avoir appliqué les fonds votés pour marine à d'autres usages, et d'avoir favorisé divers péculats aux bénéfices illicites desquels il n'étoit pas resté étranger. L'acte d'accusation passa dans la chambres des communes à la simple majorité d'une voix; le lord Melville donna sa démission, fut jugé à la session suivante et acquitté à une très-foible majorité. Le payeur de la marine, dont il avoit, disoit-on, protégé les malversations, fut destitué.

L'empereur Napoléon écrivit de nouveau et directement au monarque de la Grande-Bretagne à l'occasion de son élévation, et lui témoigna le désir d'une réconciliation sincère entre les deux nations. Ce fut le lord Mulgrave

qui répondit, non pas à l'empereur, mais au prince de Talleyrand; il déclaroit que sa majesté britannique se trouvoit dans l'impossibilité de s'occuper plus particulièrement des ouvertures faites par le gouvernement françois, jusqu'à ce qu'elle les eût communiquées aux puissances avec lesquelles elle étoit en rapport confidentiel, et notamment à l'empereur de Russie. La lettre de Napoléon et cette réponse furent communiquées au parlement. L'empereur des François regarda comme une insulte la missive du lord Mulgrave, et, poursuivant ses ambitieux projets, il créa un royaume d'Italie, et plaça sur sa tête la couronne de Fer. L'état de Gênes fut aussi réuni à la France. Mais si tous les genres de succès l'entouroient sur le continent; il n'en étoit pas de même sur les mers. Le 21 octobre 1805, les flottes combinées de France et d'Espagne, commandées par les amiraux Villeneuve et Gravina, furent attaquées à la hauteur du Cap Trafalgar par l'escadre de l'amiral Nelson, et les Anglois remportèrent une victoire complète qui anéantit les restes de la marine françoise. Cependant cette victoire fut chèrement achetée par la mort de Nelson frappé d'un coup d'arquebuse. Gravina périt également de ses blessures. L'amiral Villeneuve, à son retour dans sa patrie, se donna volontairement la mort; il redoutoit, dit-on, les graves reproches de l'empereur, aux ordres duquel il étoit contrevenu en allant chercher le combat. Les Anglois prirent quatre vaisseaux: trois furent brûlés, et dix autres, jetés à la côte, périrent à l'entrée du port de Cadix.

Les cours de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Vienne, dans l'intention de mettre un terme à l'ambition sans frein de Napoléon, avoient conclu, le 10 avril, un traité secret d'alliance et de défense commune. Napoléon ne tarda pas à en être instruit; il se rendit à Boulogne où, toujours sous le prétexte d'opérer un débarquement en Angleterre, il avoit réuni une immense armée; il harangua ses troupes, leur inspirale plus grand enthousiasme et les dirigea à marches forcées sur le Rhin, et de là sur le Danube. Cette campagne fut pour lui une suite rapide de triomphes. Ulm défendu, par quarante-cinq mille hommes, capitula: cette formidable garnison mit bas les armes le 13 novembre, l'empereur des François fit son entrée à Vienne, capitale de l'Autriche, et le 2 décembre suivant, ayant rejoint, près du village d'Auterlitz, non loin de Brünn en Moravie, les armées combinées des empereurs d'Autriche et de Russie qui les commandoient en personne, il leur livra la célèbre bataille, connue sous le nom d'Austerlitz. Napoléon défit complètement ses adversaires et s'empara de leur artillerie et de leurs magasins. L'empereur russe, Alexandre, se retira dans ses états, sans accéder à aucune des propositions de paix qu'on lui offroit, l'empereur d'Autriche, François II, signa, le 26 décembre, à Presbourg, un traité par lequel il reconnut Napoléon comme empereur des François et roi d'Italie, renonça à perpétuité à ses droits sur la Belgique, lui céda les états de Venise, Parme, Plaisance et la Toscane, accéda à l'érection en royaumes de la Bavière et du Wurtemberg et consentit à diverses cessions de territoires en faveur de ces nouveaux états.

Le ministère anglois étoit alors divisé; Pitt et le lord Sidmouth se séparèrent. Le dernier donna sa démission ainsi que le comte de Buckinghamshire; ils furent remplacés par le comte de Cambden et le lord Harrowby, et le cabinet anglois se trouva composé d'hommes dont les opinions étoient identiques; mais il ne devoit pas tarder à perdre l'orateur qui faisoit alors sa force et sa gloire. Pitt mourut à l'age de quarante-sept ans, au commencement de 1806. Ce grand politique, cet ennemi passionné de la France, n'avoit que vingt ans lorsqu'il entra pour la première fois au ministère, et ses ennemis même admirèrent constamment sa haute probité, la force de son jugement, son extême perpicacité, son étonnante mémoire, ses vastes connoissances dans l'administration des finances, et cette éloquence dont l'expression étoit toujours juste et sembloit aller au devant de la pensée.

La mort de Pitt détruisoit l'unité du ca-

seaux qui y avoient débarqué des corps de
troupes des deux nations. Le roi de Naples,
dans l'espoir que la coalition russe et autri-
chienne anéantiroit enfin la puissance de
Napoléon, les accueillit avec joie. Mais le con-
quérant surveilloit ses démarches, et, lui re-
prochant sa trahison, il déclara que la dynas-
nie napolitaine avoit cessé de régner. Il mit
son frère Joseph à la tête d'une armée, le
chargea de la conquête de Naples, qui n'of-
frit qu'une faible résistance, et le plaça sur
le trône des Deux Siciles. L'île qui porte ce
nom en réalité n'était pas toutefois au pou-
voir de ses armées; les vaisseaux anglois y
transportèrent Ferdinand IV et sa famille,
qui prirent leur résidence à Palerme. Ce n'é-
toit pas encore assez pour l'empereur des
François. Des ambassadeurs des états-géné-
raux de Hollande vinrent, au nom des Pro-
vinces-Unies, lui demander pour roi le prince

tème politique des princes de l'Allemagne,
mais elle laissa bientôt éclater son mécontentement, et la guerre fut déclarée entre elle et la France. La victoire d'Iéna, remportée par Napoléon, le 14 octobre 1806, le rendit maître de Berlin, et, par un décret, daté de cette capitale, il prohiba toute relation directe ou indirecte entre les états soumis à l'Angleterre, et ceux qui dépendoient du gouvernement françois, il déclara prisonniers de guerre tous les Anglois trouvés dans les pays alliés ou conquis, et prononça l'exclusion des ports de France de tout bâtiment qui auroit touché soit en Angleterre, soit à quelqu'une de ses colonies. Peu de temps après, il entra en Pologne et battit les Russes à Pultusk et à Eylau (8 févriers 1807). Le roi de Prusse s'était rétiré à Kœnigsberg.

Les armées angloises s'honoroient alors en Afrique par la conquête du cap de Bonne-

Espérance. Mais une perte irréparable vint affliger les hommes politiques de l'Angleterre; Charles Fox, le second fils du lord Holland, mourut à l'âge de cinquante-huit ans. La tribune devint veuve d'un orateur plein de feu, de grandeur et d'énergie dans la pensée, d'éclat et d'originalité dans l'expression. Ses inspirations inattendues, ses tournures heureuses et soudaines, la vigueur de son raisonnement, emportoient rapidement des questions qu'une discussion plus calme eût laissées peut-être indécises; il étoit difficile à la volonté la plus ferme de résister à l'entraînement de son éloquence foudroyante. Le talent de Fox a été souvent comparé à celui de Mirabeau.

Le 2 janvier 1808, le lord Grenville et le lord Howick entretinrent le parlement des dernières négociations avec la France, et, par conclusion, établirent que la seule paix possible entre les deux pays devoit avoir pour base l'*uti possidetis*. Le 25 du même mois, le bill relatif à l'abolition de la traite des nègres reçut enfin la sanction royale. Les opposants assez nombreux avoient montré, dans la discussion et dans leurs votes, une opiniâtreté remarquable. Le ministère, en voie d'amélioration, présenta, en mars suivant, un bill qui tendoit à admettre dans tous les emplois des armées de terre ou de mer tous les sujets de sa majesté britannique, quelle que fût leur religion, en leur conférant le droit de l'exercer publiquement. Cette mesure favorable, surtout aux catholiques irlandois, cessa dès la seconde lecture du bill, d'être approuvée par le roi. Les lords Grenville et Howick donnèrent leur démission, et le cabinet fut recomposé. M. Canning eut le département des affaires étrangères; le lord Castlereagh, celui de la guerre et des colonies; le lord Hawkesbury, l'intérieur; le lord Eldon, la chancellerie; le lord Mulgrave, l'amirauté; le comte de Chatam, l'artillerie; le comte Cambden devint président du conseil; M. Perceval, chancelier de l'échiquier; le lord Westmoreland, garde du sceau privé; le duc de Portland, premier lord de la trésorerie.

Malgré les rigueurs de l'hiver, la guerre continuoit avec acharnement entre les François et les Russes. La bataille de Friedland, gagnée par Napoléon, termina la campagne. Le maréchal Soult entra dans Kœnigsberg. Tilsit se rendit à l'empereur des François. Un armistice fut conclu, le 22 juin 1807, entre les empereurs, qui eurent, sur le Niémen, bordé sur les deux rives par les armées ennemies, une célèbre entrevue. Ils s'embrassèrent, et le 8 juillet suivant, la paix fut définitivement signée. Le czar reconnoissoit les rois de Naples, de Hollande et de Westphalie, nouveau royaume réservé au prince Jérôme, le plus jeune frère de Bonaparte, et la confédération du Rhin; l'électeur de Saxe devenoit roi et recevoit les provinces de la Pologne jadis annexées à la monarchie prussienne par le traité de partage; la navigation de la Vistule devenoit libre, et l'on restituoit au roi de Prusse les pays conquis sur lui en Allemagne et en Silésie.

Une flotte envoyée par l'Angleterre, afin de forcer le détroit des Dardanelles, eut peu de succès. Une seconde expédition, commandée par le major général Makensie Fraser, s'empara d'Alexandrie, mais fut bientôt obligée d'abandonner cette place, et même d'évacuer l'Égypte, par suite de l'impossibilité de se procurer des subsistances, sans posséder Rosette et Rhamanieh, dont elle n'avoit pu s'emparer. L'amiral Dacres fut plus heureux; il se rendit maître de l'île hollandoise de Curaçao et fit la garnison prisonnière de guerre. Sir Samuel Auchmuty réussit également à Montevideo, et prit cinquante-sept bâtiments de commerce. Mais le général Whitelocke, chargé de réduire la province de Buenos-Ayres, perdit deux mille cinq cents hommes dans un assaut contre cette ville, dont les troupes étoient commandées par le général françois Linières, et, par une lâche capitulation, il s'engagea à retourner en Angleterre, où, traduit devant une cour martiale, il fut déclaré désormais indigne de servir l'état dans aucune fonction.

L'Angleterre, à cette époque, sembloit traiter l'Irlande en pays conquis, sous pré-

texte d'éteindre la sourde fermentation qui régnoit toujours dans cette île si opprimée. Un bill ordonna le désarmement des habitants ; un autre bill conféra au vice-roi le droit de déclarer les comtés en insurrection, selon son bon plaisir; et les magistrats furent autorisés à faire arrêter quiconque seroit surpris loin de son domicile, entre le coucher et le lever du soleil.

Le blocus des ports de l'Angleterre, ordonné par un décret de l'empereur Napoléon, amena des représailles. Le cabinet de Saint-James défendit à tous les vaisseaux de commerce de fréquenter les ports de la France et de ses alliés, et prescrivit aux états maritimes d'opter entre les deux nations. Le Danemark hésita. Le ministère anglois supposa que Napoléon vouloit disposer de ce royaume, comme il avoit disposé de tant d'autres, et il fit ordonner au roi de Danemark de livrer, sans le moindre délai, tous ses vaisseaux de guerre au commandant de la flotte angloise. Sur le refus du roi, une escadre de quatorze vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Gambier, de sir Samuel Hood et du commodore Keates, investit Copenhague, et, le 2 septembre 1807, bombarda cette généreuse ville et en brûla les plus beaux quartiers, au moyen de flèches incendiaires. Le 7, Copenhague se rendit, et ses vaisseaux devinrent la proie des vainqueurs. Cette violation insolente des droits des nations, et des plus simples règles de l'équité, remplit l'Europe d'indignation, et ne fut pas d'une grande utilité pour l'Angleterre. Tout le commerce danois arma en course, et ses petits bâtiments causèrent d'immenses préjudices au commerce anglois. L'empereur de Russie rompit avec la Grande-Bretagne, et les Danois recueillirent une véritable gloire de leur noble résistance.

De graves débats s'étoient élevés en Espagne, entre le roi régnant, Charles IV, et le prince des Asturies, Ferdinand. Celui-ci, indigné de l'état de sujétion et d'avilissement où le favori et l'amant de la reine, don Manuel Godoy, prince de la Paix, retenoit le monarque, crut pouvoir monter sur le trône d'Espagne à l'aide de Napoléon, et en lui demandant la main d'une princesse de sa famille. Cette tentative imprudente fut connue de Charles IV, qui fit arrêter le prince des Asturies. Mais Napoléon avoit d'autres vues qu'une simple intervention dans une querelle entre un père et son fils. Il blâma la conduite du prince, et conclut avec le roi un traité qui permettoit à une armée de plus de quatre-vingt mille hommes de traverser l'Espagne, afin de s'emparer du Portugal, dont le souverain étoit en même temps menacé par l'Angleterre. Le général Murat échelonna cette armée de Bayonne à Madrid, et en détacha une partie sous les ordres du général Junot, qui marcha directement sur Lisbonne. Le roi de Portugal, effrayé, redoutant à la fois les François et les Anglois, prit la résolution de s'embarquer pour le nouveau-monde, et d'aller fonder un empire à Rio-Janeïro. Ce fut une escadre angloise qui le conduisit au Brésil. Il fit voile le 29 novembre 1807. Le général Junot fit une entrée triomphale à Lisbonne.

Les États-Unis, cependant, se refusoient à laisser visiter leurs vaisseaux par les vaisseaux de la Grande-Bretagne. *Le Léopard*, navire de guerre anglois, rencontra, le 25 juin, la frégate américaine *la Chesapeack*; et sur le refus de celle-ci, de souffrir qu'on la visitât, sous prétexte d'y chercher des déserteurs, *le Léopard* lui envoya toute sa bordée. La frégate se défendit; mais elle étoit trop foible, et fut forcée d'amener son pavillon. Le gouvernement américain, irrité de cette violation du droit des gens, en pleine paix, sans aucun avertissement préalable, donna l'ordre à tous les bâtiments anglois de quitter les ports et les eaux des États-Unis et défendit l'approche de ses côtes à tous les vaisseaux de l'Angleterre.

La session parlementaire de 1808 s'ouv le 31 janvier. L'opposition attaqua vivem le ministère sur l'odieux guet-apens Copenhague; mais le cabinet possédoi majorité dans les chambres, et tout e blâmant, elle le soutint au pouvoir. M. ceval présenta le budget. Il évaluoit les

sides nécessaires à 45,000,000 sterl. pour l'Angleterre; 5,500,000 livres pour l'Irlande. L'impôt de guerre seul s'élevoit à 20,000,000 livres sterling.

La situation de l'Espagne occupoit tous les esprits. On répandit à Madrid le bruit que Godoy avait formé le projet d'emmener Charles IV au Mexique, à l'imitation du roi de Portugal. Une insurrection se manifesta; Godoy ne se sauva qu'avec peine des mains des furieux qui le poursuivoient, et vouloient l'égorger; mais il fut jeté dans une sombre prison. Charles IV, effrayé, abdiqua la couronne le 19 mars, et Ferdinand fut proclamé roi d'Espagne. Mais la détermination que Charles IV venoit de prendre céda, après vingt-quatre heures, à de plus mûres réflexions; il révoqua son abdication, et appela le général Murat à Madrid; le grand-duc de Berg y fit son entrée le 24, à la tête d'une nombreuse armée, et sembla se trouver placé comme médiateur entre le vieux souverain et le jeune roi. Le prince des Asturies en reçut le conseil de se rendre au-devant de Napoléon, qui, disoit-on, venoit lui-même en Espagne. Ferdinand croyoit rencontrer l'empereur à Burgos. Il ne l'y trouva point. Il s'avança jusqu'à Vittoria, et après quelque hésitation, il franchit la frontière, et ne s'arrêta qu'à Bayonne. Charles IV et la reine arrivèrent également dans cette ville le 30 avril, accompagnés de l'infant don Carlos et d'une nombreuse noblesse. Charles, en présence de Napoléon, somma son fils d'abdiquer la couronne. Ferdinand obéit, mais se réserva l'appel à la nation. On apprit bientôt que le 2 mai un mouvement populaire s'étoit déclaré à Madrid. Les soldats françois avoient été attaqués par les Espagnols. Ils avoient fait feu sur les assaillants; un massacre épouvantable en avoit été la suite, et la ville avoit été désarmée. L'empereur nomma le grand-duc de Berg lieutenant-général de toutes les Espagnes, et engagea Charles IV à faire valoir énergiquement son autorité paternelle contre un fils qui le trahissoit. Ferdinand ne résista plus aux injonctions de son père; il signa l'acte qui le déshéritoit, et dès le lendemain, Charles IV résigna, pour la seconde fois, sa couronne. Il le fit entre les mains de Napoléon, et lui transmit tous ses droits au trône. Les nouveaux droits de l'empereur furent reconnus par une junte, convoquée à la hâte, dans la ville de Bayonne, et Bonaparte fit proclamer roi des Espagnes et des Indes, son frère Joseph, qui alla se montrer à ses nouveaux sujets à Madrid. Charles IV, la reine, le prince de la Paix et la reine d'Étrurie reçurent, pour résidence, le château de Compiègne; et les infants, Ferdinand et Carlos, furent conduits à Valençay. L'Espagne ne tarda pas à s'insurger. Une junte suprême, réunie à Séville, déclara la guerre à la France, et sollicita l'appui de l'Angleterre, qui se hâta de saisir cette occasion de nuire à son ennemie, mit en liberté tous les prisonniers espagnols, les habilla, les arma, ouvrit ses arsenaux et ses trésors, et fit sortir de terre des bataillons formidables. Les premiers succès de l'armée espagnole furent aussi grands qu'inattendus. Le général Dupont, qui commandoit une division françoise, se laissa cerner par ses adversaires, conduits par Castanos, et soutenus par une armée angloise. Une capitulation humiliante suivit cette faute; et quatorze mille François mirent bas les armes à Baylen; tout leur matériel, leurs bagages, leur artillerie, tombèrent aux mains des Espagnols. Toutefois, le maréchal Bessières arrêta ce premier élan, et, vainqueur à la bataille de Medina del Rio-Secco (14 juillet 1808), il protégea la retraite de Joseph, qui se retira sur Vittoria.

L'Angleterre, cependant, par son or et ses promesses de secours, étoit parvenue à insurger la ville d'Oporto en Portugal, et lui avoit envoyé une armée de 25,000 hommes, sans y comprendre les troupes embarquées sur l'escadre de l'amiral Cotton. Junot attaqua les Anglois près de Vimiera, et fut si complètement battu, que le lendemain il demanda une suspension d'armes. Huit jours après, il signa une convention, qui porte le nom de convention de Cintra. Il abandon-

noit le Portugal; les François n'étoient point considérés comme prisonniers de guerre et devoient être transportés en France, avec toute leur artillerie et leurs chevaux, aux frais du gouvernement anglois. L'amiral Cotton, par une autre convention, s'empara de l'escadre russe, mouillée dans le Tage, et l'envoya dans les ports de la Grande-Bretagne. Le peuple anglois murmura du peu d'avantages qu'il retiroit d'une aussi grande victoire; et nonobstant la lettre du traité, la convention de Cintra ne fut pas exécutée avec toute la fidélité désirable pour l'honneur de la nation.

Lorsque l'empereur Napoléon apprit le désastre de ses lieutenants dans la Péninsule, il quitta l'Allemagne, et annonça qu'il se rendroit lui-même en Espagne pour y faire couronner son frère et planter ses aigles sur les forts de Lisbonne. En même temps, il ordonna qu'une armée françoise entreroit dans les états romains, et s'empareroit de toutes les places fortes de l'état de l'Église. Il se vengeoit ainsi du pape, Pie VII, qui avoit refusé de reconnoître Joseph comme roi d'Espagne. Son entrée en Espagne fut rapide comme la foudre; les victoires de Tudéla et de Somo-Sierra lui ouvrirent la route de Madrid, qui se rendit le 4 décembre.

Le parlement tint sa première séance le 19 janvier 1809. La France et la Russie avoient fait connoître au roi les conditions qu'elles mettoient à des arrangements pacifiques. La première de toutes étoit l'abandon de la cause d'Espagne; mais sa majesté britannique avoit répondu qu'elle persévereroit à défendre l'indépendance de cette contrée, tant que le peuple espagnol resteroit fidèle à lui-même. Une honteuse procédure occupa ensuite les soins des deux chambres : le duc d'York fut accusé de faire un trafic odieux de tous les emplois de l'armée, par l'intermédiaire d'une madame Clarke, sa maîtresse. Une foible majorité délivra le prince de cette accusation ; mais le peuple n'en jugea pas comme la chambre, et le duc se vit forcé, pour satisfaire à l'opinion trop hautement émise, de donner sa démission de commandant en chef de l'armée.

Napoléon poursuivoit ses succès en Espagne. Les troupes angloises, aux ordres de sir John Moore, effectuèrent leur retraite sur la Corogne, en se livrant à tous les excès. Elles devoient être embarquées le 16 janvier; mais les avant-postes du maréchal Soult les atteignirent et jetèrent beaucoup de désordre dans leurs rangs. Sir John Moore fut tué d'un boulet de canon ; les vaisseaux quittèrent la Corogne, qui capitula, ainsi que le Férol, Bilbao, Sant-Ander et autres places.

L'Autriche, qui nourrissoit, depuis ses défaites d'Ulm et d'Austerlitz, des projets de vengeance contre Napoléon, saisit le moment où elle le vit engagé en Espagne, pour lui déclarer la guerre. Napoléon, indigné, repartit avec la rapidité de l'aigle, et après plusieurs victoires qui tiennent du prodige, il parut, le 10 mai, sous les murs de Vienne. Il s'empara pour la seconde fois de cette capitale, livra la bataille d'Essling le 20 du même mois, et celle de Wagram, le 4 juillet. L'autriche vaincue, demanda la paix. De nouveaux territoires accrurent le royaume d'Italie, ainsi que la Saxe et le grand-duché de Varsovie. L'empereur Alexandre acquit une portion de la Gallicie. Le roi d'Espagne, le roi de Naples, Murat, furent reconnus par l'Autriche, qui adhéra au système prohibitif, décrété par Napoléon contre l'Angleterre.

Tandis que Napoléon alloit en courant combattre l'Autriche, l'Angleterre armoit quarante mille hommes, qu'elle embarquoit sur une flotte de cinq cents voiles, commandée par l'amiral Strachan. Son but étoit de s'emparer de l'ile de Walcheren et du port de Flessingue, de brûler les vaisseaux françois mouillés dans l'Escaut, et de détruire d'immenses arsenaux, et de vastes bassins récemment construits à grands frais. Le 13 août, la flotte bombarda Flessingue; le feu dura trente-six heures, et la place capitula le 15; la garnison fut envoyée en Angleterre. L'Escaut fut mieux défendu par ses forts et par l'escadre françoise; tous les autres points sur lesquels l'amiral Strachan, et le comte de Chatam, qui commandoit les troupes de terre, dirigèrent leurs attaques, étoient pré-

parés à la défense. Lord Chatam prit le parti de revenir en Angleterre, en laissant à Walcheren une partie de son armée. Des fièvres pestilentielles se déclarèrent bientôt dans cette garnison, qui succomba au deux tiers sous leur funeste influence. On se vit obligé d'abandonner Flessingue, et l'on fit sauter, en se retirant, les fortifications et les bassins. Le cabinet anglois se consola de cet échec par la prise de la Martinique, celle de Cayenne et celle du Sénégal.

L'empereur Napoléon envahit Rome, donna un nouveau gouvernement à l'état de l'Église, déclara que la ville éternelle devenoit la seconde de son empire, et fit enlever militairement la personne du pape, que l'on conduisit d'abord à Savone, d'où sa sainteté fut transférée à Fontainebleau. Sous le prétexte d'une haute raison d'état, la nécessité d'avoir un héritier de son sang, il fit dissoudre le mariage qui l'unissoit à Joséphine Tascher de la Pagerie, sacrée et couronnée impératrice, et demanda la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de François II. L'empereur d'Autriche, cédant à son tour à de hautes considérations parut accorder sa fille à l'empereur Napoléon avec la plus grande satisfaction.

Une mésintelligence fâcheuse régnoit dans le cabinet anglois; elle devint si vive, que le lord Castlereagh et M. Canning jugèrent de leur honneur de se disputer leur vie dans un duel. Ils donnèrent leur démission. Le marquis de Wellelsey remplaça M. Canning, le comte de Liverpool (le lord Hauwkesbury) succéda au lord Castlereagh, sir Richard Ryder fut promu à l'intérieur.

Les débats du parlement, qui s'ouvrit le 23 janvier 1810, furent suivis par l'opposition contre le ministère, avec une extrême violence. On condamna l'expédition désastreuse de Walcheren; on réclama une enquête et le lord Chatam se démit des fonctions de grand-maître de l'artillerie. Des sociétés politiques se formèrent de toutes parts; on s'éleva énergiquement contre les mesures ministérielles, qui restreignoient la liberté de la presse, et dérogeoient aux libertés nationales. Un écrivain, cependant, fut cité par la chambre des communes, pour avoir exprimé de nobles pensées à cet égard; mais la chambre crut reconnoître un outrage à la représentation du peuple anglois, et le fit emprisonner à Newgate. Sir Francis Burdett prit la défense du condamné, dont il regardoit l'emprisonnement comme subversif des principes de la constitution. Une lettre qu'il écrivit à ses commettants, et qu'il publia dans les journaux, fut dénoncée à la chambre par M. Lethbridge. La chambre, blessée dans son orgueil, déclara rebelle, scandaleuse la lettre de sir Francis Burdett, et sur la motion de sir Robert Salisbury, envoya l'orateur populaire à la tour. Le peuple de Londres indigné se souleva et forma des rassemblements en criant : « Burdett, pour toujours! » On brisa les voitures de plusieurs lords; on jeta de la boue aux députés qui avoient voté pour l'arrestation, et des pierres aux fenêtres des dénonciateurs Yorke, Perceval, Lethbridge, etc. La garde à cheval fit feu sur le peuple, on chargea les canons de la tour à mitraille, et le désordre fut grand durant quelques jours; mais il s'apaisa peu à peu, et sir Francis garda prison jusqu'à la prorogation du parlement. Les habitants de Westminster et les francs tenanciers de Middlesex adressèrent en sa faveur, aux chambres, des pétitions dont elles refusèrent d'admettre la lecture. Burdett écrivit aux pétitionnaires pour les remercier, et les exhorta vivement à soutenir l'antique cause des Russel et des Sidney.

L'armée françoise continuoit ses succès en Espagne; elle s'empara de Grenade, de Séville, de Valence, de Malaga, de Saragosse, de Gironne, de Méquinenza, et repoussa jusque dans l'île de Léon et la ville de Cadix, les débris des armées espagnoles et angloises, mais elle fut forcée de s'y arrêter. Masséna marcha sur le Portugal, prit Alméida défendue par une garnison angloise qui devint prisonnière de guerre, Ciudad-Rodrigo, et combattit Wellington à Viseu et dans les gorges de la Sierra-de-Rusaco. Wellington résista aux efforts des François, et se retira dans les li-

gnes de Torresvédras, à dix lieues environ de Lisbonne. Les Cortès générales de l'Espagne, se réunirent à Cadix le 24 septembre 1810, déclarèrent nulles toutes les œuvres et abdications de Bayonne, et travaillèrent à la création d'une constitution. D'une autre part, la Hollande qui refusoit, sous l'appui du roi Louis, d'exécuter les décrets de blocus continental, fut réunie à l'empire françois; et le royaume de Westphalie fut créé en faveur de Jérôme Bonaparte qui, bientôt après, épousa la fille du roi de Wurtemberg. Le grand-duc de Sudermanie, remplaça sur le trône de Suède, Gustave son neveu, chassé par ses sujets, mais il n'avoit pas d'héritier. Les États s'assemblèrent; et l'influence de Napoléon fut telle sur les hommes qui les composoient, qu'ils élurent pour lui succéder le maréchal Bernadote, prince de Ponte-Corvo, l'un des plus célèbres généraux de la république françoise. L'Angleterre, à peu près aux mêmes époques, s'emparoit de l'Ile-de-France, à laquelle elle imposa son ancien nom d'île Maurice; mais le capitaine françois Duperré faisoit éprouver un échec à ses armes dans un combat où les frégates le Sirius et la Magicienne furent incendiées, et où la Néréide et l'Iphigénie abaissèrent le pavillon britannique devant le pavillon aux trois couleurs.

La princesse Amélie, fille de Georges III, mourut le 2 novembre; et le roi, désespéré de cette perte, retomba dans l'état de démence dont il étoit momentanément sorti. La direction du gouvernement fut encore accordée au prince de Galles, mais non celle de son père et de sa maison. On donna au roi un conseil composé des archevêques d'York et de Canterbury, du duc de Montrose, des comtes de Winchelsea et d'Alyesford, des lords Eldon et Ellenborough, et de sir William Grant (février 1811).

Les troubles de l'Irlande continuoient. Les catholiques opprimés formèrent des comités dont on poursuivit les membres avec rigueur. Ils s'adressèrent aux chambres qui refusèrent d'examiner leurs plaintes; mais aucune sévérité, aucune injustice ne put les détourner du but vers lequel ils tendoient; et s'ils supportèrent avec résignation d'odieux abus de pouvoir, ils ne perdirent jamais l'espérance d'obtenir un jour une amélioration à leur sort.

Le commerce anglois se trouvoit dans un tel état de souffrance, que M. Perceval crut devoir demander une enquête sur les causes du mal et sur les moyens à employer pour y remédier. Un comité nommé à cet effet attribua les causes du malaise général à des spéculations irréfléchies sur l'Amérique méridionale, et proposa un prêt de 6,000,000 sterling en billets de l'échiquier, aux négociants famés, afin de parer aux désastres dont ils étoient menacés. Le bill fut adopté, mais avec peu d'utilité, parce que la plupart des commerçants ne purent fournir les sûretés qu'on en exigea. Le budget de 1811 fut présenté le 20 mai. Les dépenses s'élevoient à 49,500,000 livres sterling pour l'Angleterre, et à 6,500,000 pour l'Irlande. Le duc d'York fut réintégré dans le commandement général des armées.

Les succès des François étoient rapides en Espagne: Soult réduisoit Olivença et Badajoz; Suchet emportoit d'assaut la place de Tarragone, et Valence ouvroit ses portes au vainqueur. Ce fut cette année 1811, le 20 mars, que la naissance d'un fils vint combler les vœux de Napoléon. Le jeune prince reçut le titre de roi de Rome, et fut comme tel présenté au corps diplomatique et par lui reconnu. Tout sembloit sourire au succès des projets ambitieux de l'empereur, lorsque ses discussions avec le pape vinrent allumer son courroux et lui susciter dans la masse du clergé des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils agissoient dans l'ombre. La Russie, de son côté, ne trouvoit pas que les avantages de son alliance avec la France compensât les sacrifices que lui coûtoit sa rupture avec l'Angleterre. La Suède, bien que gouvernée par l'un des anciens généraux de Napoléon, se rapprochoit secrètement du cabinet de Saint-James; l'Autriche et la Prusse attendoient les événements. Les escadres de la Grande-Bretagne s'emparèrent

de Batavia, et bientôt de toute l'île de Java et de celle de Madurah.

Les armes angloises comptoient aussi des succès en Espagne (1812). Wellington se rendit maître de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz. Après ces grands avantages, il marcha contre Marmont, qui abandonnoit son entreprise sur le Portugal; il l'atteignit à Salamanque, et quoique la victoire restât indécise, elle fut en réalité si défavorable aux François qu'ils abandonnèrent le blocus de Cadix et ne purent défendre Séville. Le lord Wellington ayant reçu de nouveaux renforts marcha sur Madrid, d'où le roi Joseph venoit de sortir avec une armée qui ne pouvoit guère passer que pour une escorte. Les Anglois entrèrent à Valladolid, puis à Burgos; mais ils trouvèrent dans le château de cette ville une garnison indomptable qui se défendit avec succès contre une armée formidable, et se couvrit de gloire. L'arrivée du maréchal Soult força les alliés à se replier sur le Douero.

Le parlement perdoit beaucoup de moments précieux dans des discussions sans résultat. Toutes les tentatives faites en faveur des catholiques irlandois échouoient contre l'obstination d'une majorité imbue d'absurdes préjugés. Le marquis de Wellesley se retira des affaires et fut remplacé par le lord Castlereagh. Le régent appela au ministère ses anciens amis les lords Grey et Grenville; et peu de jours après, le chef de ce cabinet, M. Perceval, fut assassiné en entrant dans la chambre des communes. Les attributions de ce ministre furent divisées: Le comte de Liverpool devint premier commissaire de la trésorerie; le lord Sidmouth eut l'intérieur; M. Vansitart fut chancelier de l'échiquier, et le comte de Harrowby président du conseil. M. Brougham proposa d'utiles mesures commerciales qui tendoient à rapprocher les États-Unis d'Amérique de l'Angleterre; mais les griefs des Américains étoient trop nombreux et par malheur trop bien fondés. Les hostilités commencèrent entre les deux nations, et les Américains attaqués sur mer sans déclaration préalable, envoyèrent des troupes contre le Canada. Leurs premières tentatives n'eurent aucun succès; mais des combats partiels sur l'Océan abaissèrent momentanément l'orgueil du pavillon anglois. La frégate *la Constitution* prit et brûla la frégate de premier rang *la Guerrière*; et la frégate *les États-Unis* s'empara de *la Macédonienne*, vaisseau de cinquante canons.

Mais les discussions de Napoléon avec l'empereur Alexandre prenoient un caractère d'aigreur qui faisoit prévoir une prochaine rupture entre les deux souverains. Napoléon ne tarda pas à déclarer que l'autocrate avoit violé la foi jurée, et une immense armée françoise, appuyée par cent mille hommes de troupes alliées, marcha vers le territoire de la Russie. Le 16 août 1812, Napoléon bombarda la ville de Smolensk défendue par trente mille soldats, et prit possession de ses décombres. Les Russes se retirèrent au-delà du Dnieper, en détruisant tout ce qui existoit sur leur passage, et brûlant même les récoltes sur pied. Après plusieurs combats célèbres et sanglants, Napoléon livra le 7 septembre la fameuse bataille de la Moskowa, où cent trente mille Russes furent écrasés par le feu des batteries françoises et la valeur des soldats de la grande armée. Le 14 du même mois, Napoléon prenoit possession de Moscou, et s'établissoit au Kremlin. Cette vaste capitale sembloit déserte; on s'en étonnoit, et l'on redoutoit quelque piége, lorsqu'un épouvantable incendie éclata sur tous les points. Le gouverneur Rostopchin avoit donné l'ordre de brûler la ville sainte, la seconde et naguère la première de l'empire, et les Russes avoient obéi. Après un mois de mystifications diplomatiques par lesquelles il est évident que Napoléon se laissa induire en erreur, l'armée françoise fut forcée d'abandonner l'inhabitable Moscou. Des froids extraordinaires firent périr ses chevaux, le désordre se mit dans les rangs de ses guerriers, et le reste de la campagne ne fut qu'un long et terrible désastre. Napoléon rentra seul dans Paris, le 18 décembre.

Le parlement, après une discussion approfondie, renouvela la Charte de la Compagnie des Indes (mars 1813). La Compagnie fut maintenue pour vingt années, à partir du 10 avril 1814, en possession de ses anciens territoires et de toutes les acquisitions nouvelles, avec le droit exclusif du commerce de la Chine, et spécialement de celui du thé; elle devoit payer l'entretien des troupes, ses dettes contractées en Angleterre, et les frais d'administration. Le dividende étoit restreint à dix pour cent; et vingt mille hommes des troupes de sa majesté devoient être habillés, équipés et soldés par la Compagnie. Le budget de l'état qui fut présenté peu après porta les besoins du Royaume-Uni à 72,000,000 liv. sterling (1,728,000,000 de francs).

Napoléon, cependant, recomposoit son armée; mais la déroute de Moscou avoit rendu l'espoir à ses adversaires. Les Anglois et les Espagnols continuèrent leurs efforts afin de repousser définitivement le roi Joseph de la péninsule ibérique. Wellington battit, à Vittoria, le maréchal Jourdan; et Joseph, que détrônoit cette journée, rentra en France par la route de Roncevaux. Le duc d'Albuféra remportoit encore devant Tarragone une victoire signalée sur le général Murray, et lui enlevoit toute son artillerie; mais le général Graham venoit de s'emparer de Saint-Sébastien; Pampelune avoit capitulé, et l'armée du général Wellington se montroit déjà sur le territoire françois. De leur côté, les Russes marchoient sur la Pologne, et faisoient leur entrée à Varsovie; le roi de Prusse quittoit Berlin, renonçoit à son alliance avec Napoléon, et joignoit ses troupes à celles de l'empereur de Russie. Berlin fut bientôt après occupé par les cosaques; Hambourg ouvrit son port aux Anglois, et le cabinet de Vienne fit ses préparatifs pour trahir avec le plus d'avantage possible le gendre de l'empereur d'Autriche. L'Angleterre fomentoit les défections par tous les moyens.

Napoléon n'avoit plus de cavalerie; mais la France lui avoit recomposé une brillante et valeureuse infanterie. Le 2 mai, il livra dans la plaine de Lutzen, où périt Gustave-Adolphe en 1632, une bataille sanglante, et remporta une victoire chèrement payée. Il entra à Dresde en vainqueur; et le 20 et le 21 mai deux autres victoires, celles de Bautzen et de Wurtzchen vinrent ajouter de nouveaux lauriers à sa gloire militaire; mais il ne possédoit plus de cavalerie, il lui fut impossible de poursuivre ses ennemis, et d'aussi belles actions ne furent suivies d'aucun avantage réel. Elles amenèrent cependant une suspension d'armes et la convocation d'un congrès à Dresde. Les alliés, auxquels s'étoient joints trente mille Suédois, étoient trop formidables pour céder sur aucun point aux prétentions de Napoléon; les leurs étoient inadmissibles pour un caractère aussi énergique que celui du soldat couronné; les hostilités ne tardèrent pas à recommencer. François II abandonna son gendre, et lia sa cause à celle des ennemis de la France; l'empereur Alexandre appela près de lui le général Moreau qui n'eut pas honte de paroître comme adversaire devant les braves qu'il avoit souvent conduits à la victoire; et Bernadote, le prince royal de Suède, la créature de l'empereur, commandoit lui-même les troupes destinées à compléter la ruine de cet ancien rival de gloire.

Le 27 août, Napoléon remporta une victoire éclatante sous les murs de Dresde; mais le général Vandamme, désobéissant aux ordres qu'il avoit reçus, fut fait prisonnier avec neuf mille hommes, par des masses d'infanterie prussienne, et rendit nuls les avantages que pouvoit procurer la bataille de Dresde. En octobre suivant, Bonaparte rétrograda sur Leipsick; un combat terrible fut livré, il dura trois journées entières (18, 19, 20 octobre), et l'étoile de Napoléon, brillant d'un nouvel éclat, sembloit déjà lui promettre une victoire mémorable, lorsque les Wurtembergeois et les Saxons, qui combattoient pour lui, tournèrent leurs armes contre les François; et, par cet acte de la plus infâme trahison, mirent le désordre dans leurs rangs. Napoléon se battit comme

un soldat; mais le sort de la journée étoit décidé : il fut vaincu. Le carnage fut épouvantable.

A la nouvelle de la bataille de Leipsick, la Hollande se souleva en faveur de l'ancienne famille qui l'avoit si long-temps gouvernée, et le prince d'Orange fit son entrée à Amsterdam le 1[er] décembre 1813.

Tandis que Napoléon redemandoit des sacrifices à son corps législatif qui lui faisoit entendre trop tard un langage sévère, les souverains alliés firent paroître à Francfort une déclaration par laquelle, isolant Bonaparte de la nation françoise, ils annonçoient qu'ils ne traiteroient plus avec lui, mais avec elle, par ses représentants naturels.

Le parlement rentra le 4 novembre, et le cabinet lui donna connoissance des traités de l'Angleterre avec la Prusse et la Russie : L'invasion de la France étoit résolue. Elle se fit au midi par Saint-Jean-de-Luz, et à l'est par le pont de Bâle. Plus de six cent mille hommes passèrent le Rhin et se précipitèrent sur le géant renversé. Napoléon se défendit avec un petit nombre contre cette immense multitude. Jamais ses talents militaires n'éclatèrent d'une manière plus admirable; jamais la bravoure des soldats françois n'accomplit de tels prodiges. Les combats de Montmirail, de Champaubert, de Château-Thierry firent croire quelque temps que les armées coalisées seroient forcées de renoncer à leur entreprise : deux fois elles avoient rétrogradé au-delà des limites de la France; mais des défections douloureuses s'opérèrent parmi les généraux de Napoléon : plusieurs d'entre eux abandonnèrent ou trahirent leur ancienne idole. Les conditions de paix offertes à Napoléon, ou proposées par lui aux alliés, furent repoussées avec dédain et par les rois coalisés et par l'empereur. On prononça le nom de Bourbon. Le lord Castlereagh fit connoître officiellement que l'Angleterre désiroit que cette famille fût replacée sur le trône de France. Les alliés firent leur entrée dans Paris le 31 mars 1814, et Napoléon, alors à Fontainebleau, abdiqua en faveur de son fils. Le vil sénat qui, la veille, se prosternoit à ses pieds, proclama sa déchéance. L'impératrice Marie-Louise alla rejoindre l'empereur François II avec le roi de Rome, et l'empereur des François, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse, reçut pour asile et retraite l'île d'Elbe, et sa souveraineté. Le chef de la branche aînée de la famille des Bourbons remonta sur le trône de France. Il prit le titre de Louis XVIII, et data ses actes de la dix-neuvième année de son règne.

Spectatrice intéressée de ces grands événements qui sembloient amener de notables économies dans des dépenses que la paix devoit éteindre, l'Angleterre vit cependant avec douleur que ses besoins, non compris ceux de l'Irlande, s'élevoient à 67,500,000 livres sterling (environ 1 milliard 700,000 francs), somme effrayante pour tous les esprits qui osoient examiner les ressources de l'avenir.

Le vaisseau anglois, *le Royal-Souverain*, transporta le roi de France, Louis XVIII, sur le rivage de Calais. Il entra dans sa capitale le 4 mai 1814, et donna aux François une charte où furent consignés quelques-uns des principes qui avoient opéré la révolution de 1789. Par un traité de paix signé entre les puissances belligérantes, le 30 mai, la France rentroit dans ses anciennes limites : Malte et ses dépendances appartenoient à l'Angleterre ainsi que l'Ile-de-France, Tabago et Sainte-Lucie; la Hollande fut réunie à la Belgique sous le nom de royaume néerlandois; l'électorat de Hanovre reçut le titre de royaume : Ferdinand VI étoit déjà remonté sur le trône d'Espagne.

La guerre avoit continué assez mollement entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Mais les généraux anglois reçurent des renforts considérables, et la flotte de l'amiral Cochrane menaça bientôt deux points importants : Baltimore et Washington. Cette dernière ville fut défendue avec vigueur par le général Winder, et les rangs anglois furent plusieurs fois rompus par le canon américain; mais la milice d'Annapolis saisie d'une

terreur panique prit la fuite, et il devint de toute nécessité d'évacuer Washington. Les Anglois, commandés par le général Ross, livrèrent aux flammes tous les édifices publics : le palais du sénat et celui des députés ; le palais du président, la bibliothèque du capitole, la trésorerie, le bassin de construction, l'arsenal, l'hôtel de la guerre et jusqu'au pont magnifique jeté sur le Potomack. Des peuples barbares n'eussent pas agi autrement. Toutefois le succès fut de courte durée. Baltimore se défendit avec énergie : le général Ross fut tué, et Cochrane, après avoir inutilement tenté un débarquement où il perdit l'élite de ses troupes, se vit forcé de redescendre la Chesapeack avec toute sa flotte. L'escadre du lord Champlain eut également un engagement très-vif avec l'escadre américaine moins forte qu'elle, mais qui triompha par l'habileté de ses manœuvres. Bientôt des négociations s'ouvrirent entre les deux états, et le 24 décembre 1814 intervint un traité de paix qui mit fin aux hostilités.

De nouveaux germes de mécontentement s'étoient manifestés en France. Les fautes du gouvernement royal, les nombreux partisans du régime renversé par les alliés, les craintes qu'inspirèrent à Napoléon des avis qui lui donnoient à entendre que les plénipotentiaires des puissances réunies en congrès à Vienne, avoient proposé son emprisonnement à l'île de Sainte-Hélène dans les mers africaines, lui suggérèrent le projet de reparoître en France et de reconquérir son trône et son pouvoir. En effet, le 1er mars 1815 il prit terre à Cannes, dans le golfe Juan, avec quelques centaines de vieux guerriers qui arborèrent la cocarde tricolore en touchant le sol de la France. L'aspect de ces braves eut l'effet de l'étincelle électrique. Les régiments que l'on envoya contre Napoléon se déclarèrent en sa faveur. Grenoble, Lyon, toutes les villes situées sur le passage de cet empereur invaincu épousèrent à l'instant sa querelle, et, selon ses propres expressions, son aigle vola de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. Napoléon rentra dans Paris le 20 mars, et Louis XVIII alla chercher une retraite dans la ville de Gand. Aucune tentative importante ne fut faite pour défendre son trône : La révolution étoit consommée dans toute la France.

Mais aussitôt que les puissances alliées, encore réunies à Vienne, apprirent la résurrection miraculeuse de l'ennemi qu'elles avoient cru écrasé, elles se coalisèrent de nouveau contre lui, et le proclamèrent le fléau des peuples et le perturbateur du monde. Les Anglois et les Prussiens se trouvoient en ligne sur les frontières du nord de la France ; ils s'avancèrent avec rapidité : les Autrichiens pénétrèrent par la Suisse et la Savoie ; les Espagnols se préparèrent à franchir les Pyrénées et les Russes marchèrent vers le Rhin. Malgré son génie, les talents de ses généraux et l'enthousiasme de ses partisans, il sembloit impossible que Napoléon, sans cavalerie, presque sans artillerie, et avec les débris mutilés d'une armée éprouvée par de grands revers, pût résister un moment aux masses formidables qui se dirigeoient contre lui. Le grand homme se révéla cependant encore dans cette position critique ; cent vingt mille soldats accoururent en moins de six semaines sous la bannière tricolore, et ne craignirent pas d'affronter cinq cent mille ennemis ; deux victoires en trois jours récompensèrent d'abord leur audace et leur dévouement ; une nouvelle bataille s'engagea, le 18 juin, dans les champs de Waterloo. Après cinq heures de combat acharné, Wellington, qui commandoit les troupes angloises, étoit forcé à la retraite, lorsque l'arrivée de Blucher, avec trente mille Prussiens, fit changer la victoire. Les François furent écrasés après des prodiges de valeur. Napoléon déposa une seconde fois la couronne, et le 8 juillet l'armée coalisée rentra dans la capitale de la France ; Louis XVIII remonta sur le trône, et Paris fut dépouillé de tous les chefs-d'œuvre des arts dont la victoire avoit enrichi ses musées. Aucun malheur ne fut épargné aux départements occupés par les troupes étrangères.

et il faut dire, à la louange des Anglois, que de tous les occupants, ce furent ceux qui s'écartèrent le moins de la discipline.

Napoléon avoit conçu le projet de se retirer aux États-Unis d'Amérique, et deux frégates avoient été disposées pour l'y conduire; mais il changea d'avis, et se confiant dans la magnanimité angloise, il se rendit à bord du *Bellérophon,* qui rentra dans la rade de Torbay le 25 juillet. Napoléon écrivit au prince régent une lettre célèbre par la noblesse des sentiments qu'elle exprimoit : il venoit, comme Thémistocle, s'asseoir aux foyers du peuple britannique et se mettre sous la protection des lois d'un ennemi généreux ; mais cette générosité ne se montra pas en cette circonstance, et le ministère anglois signifia à l'illustre guerrier qu'il étoit prisonnier des nations alliées, et que l'intention de toutes les puissances de l'Europe étoit qu'il fût transféré à l'île de Sainte-Hélène. Le vaisseau *le Northumberland,* commandé par le capitaine Cockburn, le déposa en effet, après soixante-six jours de navigation, dans ce funeste exil, où devoit se trouver sa tombe.

La chute de Bonaparte avoit entraîné celle de toute sa famille. Le royaume de Westphalie, le royaume d'Italie n'existoient plus. Le roi de Naples, Joachim Murat, après s'être allié à l'Autriche contre son beau-frère et son bienfaiteur, avoit vu mettre en doute par l'Angleterre la légitimité de ses titres au trône; et, dans la crainte d'être à son tour mis au ban de l'empire d'Autriche, il déclara la guerre à François II. Cette imprudente levée de boucliers lui valut d'être détrôné après une seule bataille. Il voulut tenter encore la fortune, et imiter Napoléon dans son étonnante expédition des cent-jours; mais il fut trahi, arrêté en débarquant au Pizzo, sur les côtes de la Calabre, et fusillé par ordre de Ferdinand VI.

Le budget de la seule Angleterre s'éleva encore, pour 1815, à la somme énorme de 80,000,000 sterl. Il y fut pourvu au moyen d'emprunts qui s'élevèrent à 45,500,000 liv. Le traité de paix définitif entre l'Angleterre, les puissances et la France fut signé le 20 novembre 1815. On sait jusqu'à quel point fut écrasée la nation vaincue. Quelque temps après intervint entre l'autocrate du nord et les rois germaniques un acte, qu'ils qualifièrent de traité de la Sainte-Alliance. M. Brougham demanda qu'il fût textuellement communiqué au parlement (février 1816); mais le lord Castlereagh répondit que le prince régent avoit refusé d'y souscrire, attendu que la constitution lui défendoit d'apposer sa signature personnelle à de tels actes, ce qu'avoient fait les autres souverains, mais qu'il adhéroit aux principes qui en formoient la base. Le 14 mars, le prince annonça qu'il accordoit la main de sa fille, la princesse Charlotte, héritière du royaume d'Angleterre, au prince de Saxe Cobourg. Le 20 mai, un bill modifia dans ce qu'elle avoit de trop sévère la loi relative aux étrangers. Le budget présenta un déficit d'environ 17,900,000 livres sterling. La fortune publique étoit en péril, et une horrible détresse se déclara sur tous les points de l'Angleterre. La récolte avoit manqué dans presque toute l'Europe, et la disette de blé se fit sentir dans la Grande-Bretagne plus qu'en aucune autre contrée. Les ateliers se fermèrent; les magasins étoient encombrés de produits manufacturés qui ne trouvoient pas d'écoulement. Le gouvernement rendit des décrets; mais ces décrets ne remédièrent ni à la misère ni à la faim.

Ce fut à cette époque que le lord Exmouth, qui commandoit les forces navales dans la Méditerranée, reçut du ministère des instructions pour intimer aux régences barbaresques l'ordre de faire la paix avec les puissances de Naples et de Sardaigne, de traiter les habitants des îles Ioniennes à l'égal des Anglois, de rendre la liberté à tous les chrétiens, et de cesser de les réduire à l'esclavage. Les beys de Tunis et de Tripoli adhérèrent sans difficulté à ces conditions; mais le dey d'Alger ne répondit qu'en faisant massacrer par ses sujets les pêcheurs de corail rassemblés au cap de Bone. Le lord Exmouth, sur son rapport,

fut autorisé à châtier Alger. Son escadre formidable, accrue des vaisseaux de la flotte hollandoise aux ordres de l'amiral van Capellen, bombarda la ville, en incendia la moitié et détruisit la marine algérienne. Le dey, la rage dans le cœur, signa forcément la paix en se promettant de la rompre à la première occasion.

Le parlement de 1817 s'ouvrit le 28 janvier, et reçut du lord Sidmouth la communication d'une tentative d'assassinat sur la personne du régent. Un coup de fusil à vent avoit été tiré sur la voiture du prince, et l'une des balles en avoit brisé les glaces. Les chambres prescrivirent les mesures les plus actives afin qu'on recherchât et qu'on punît l'auteur de cet attentat. Le 3 février, un comité, chargé de prendre des informations sur les réunions séditieuses, annonça que ces sociétés existoient en grand nombre, qu'elles ne se bornoient pas à des utopies, qu'elles tendoient ouvertement à une grande réforme parlementaire; que la révolution françoise leur avoit légué ses doctrines; que chaque ville ou village possédoit son *club de Hampden*, dont les membres étoient munis d'une carte où se trouvoient les mots : *veille et sois prêt;* qu'on devoit s'emparer de la tour, faire sauter les ponts, incendier les casernes, etc. La peur s'empara des membres du parlement; l'*habeas corpus* fut suspendu, et l'on décréta des mesures répressives contre les sociétés délibérantes.

La cause des catholiques d'Irlande fut de nouveau recommandée à l'équité des chambres; mais les circonstances ne lui étoient pas favorables, et l'on repoussa encore la demande de leur émancipation. Le lord Castlereagh déclara que des soulèvements partiels devoient éclater à la fois dans les comtés d'York, de Strafford, de Warwick, de Leicester, de Chester, de Nottingham, et n'attendoient pour signal qu'une émeute préparée à Manchester. La suspension de l'*habeas corpus* fut étendue à l'Écosse, et le bill d'insurrection relatif à l'Irlande fut maintenu. L'article VII portoit que tout individu surpris après le coucher du soleil loin de son domicile ordinaire encourroit la peine de la déportation.

L'Angleterre fit une perte irréparable au mois de novembre de cette année : la princesse Charlotte, l'héritière présomptive de la couronne, mourut après avoir mis au jour un enfant mort-né. On se feroit difficilement l'idée du sentiment de douleur qui se manifesta dans toute la nation à cette triste nouvelle. Le peuple avoit mis son espoir dans les vertus libérales de la princesse; il en attendoit un règne long et heureux, et il attribua la mort de son idole à quelque complot épouvantable.

Le parlement de 1818 entendit un long rapport des ministres sur la prospérité renaissante du commerce et l'activité des manufactures, et reçut communication du traité que le régent venoit de conclure avec la cour de Madrid. Parmi les clauses de ce traité l'on remarqua que l'Angleterre avoit exigé de l'Espagne sa renonciation à la traite des noirs, ce que cette puissance avoit accordé au prix d'une somme de 400,000 liv. sterl. Le prince régent fit ensuite donner connoissance aux chambres du mariage des ducs de Clarence, de Cambridge et de Kent avec des princesses allemandes; et les chambres votèrent avec empressement les sommes nécessaires pour soutenir le rang des époux et pourvoir convenablement aux dépenses de leurs maisons. L'*alien-bill* fut renouvelé pour deux ans. Les subsides demandés au parlement ne s'élevèrent cette année, pour les dépenses ordinaires, qu'à la somme de 21,011,000 livres sterling; mais nonobstant cette immense réduction, la tranquillité publique n'en étoit pas moins menacée, et la réforme dans la représentation nationale réclamée à grands cris. De nombreuses réunions, érigées en corps délibérants, écoutoient des orateurs qui leur présentoient l'énumération des griefs à redresser, et leur parloient de la réorganisation nécessaire de la chambre des communes. Dans les districts manufacturiers, où plus de cent mille ouvriers sans travail ne vivoient, ainsi que leurs familles, que de la taxe des pauvres, les mots

réforme radicale étoient écrits sur les chapeaux et les bannières; enfin les chefs des réformateurs armoient leurs partisans, afin de repousser par la force les attaques dont ils étoient menacés. Le 16 août 1819, une assemblée générale fut convoquée à Manchester, et plus de cent mille radicaux s'y présentèrent, ayant à leur tête Hunt, énergique réformateur, orateur audacieux et habile à diriger les passions populaires. Hunt s'établit à une tribune improvisée, et il commençoit à haranguer ses nombreux auditeurs, lorsqu'un régiment de hussards et la cavalerie des *yomen* fondirent au galop, le sabre à la main, sur ces hommes jusqu'à ce moment inoffensifs, tuèrent beaucoup de personnes, en blessèrent plus de onze cents, et s'emparèrent de Hunt et de tous ceux qui s'étoient rangés près de lui pour le défendre. Un cri général s'éleva dans la nation contre la conduite des magistrats de Manchester; les uns réclamoient justice, les autres demandoient vengeance. Le lord lieutenant du comté d'York, comte Fitz William, désapprouva vivement les magistrats; il fut destitué, et la destitution de ce lord, qui jouissoit d'une haute réputation, fut sévèrement blâmée de presque tous les partis. Hunt, relâché sous caution, rentra comme en triomphe dans la capitale, suivi d'une multitude de gens de tous états qui le proclamoient le libérateur de la nation. Dans ces circonstances critiques, la convocation du parlement fut jugée nécessaire; et, sur la proposition des lords Sidmouth et Castlereagh, cinq bills répressifs furent adoptés après des débats orageux. Le premier restreignoit le droit de se réunir pour traiter des affaires du gouvernement; le second frappoit de peines sévères les auteurs, imprimeurs et colporteurs d'écrits répréhensibles; le troisième imposoit un nouveau droit de timbre aux feuilles politiques; le quatrième interdisoit tout exercice militaire qui ne seroit pas dirigé par des officiers de l'armée; le cinquième autorisoit des recherches d'armes dans les habitations suspectes.

Tandis que l'adoption de ces cinq bills excitoit les plaintes les plus violentes, le cabinet britannique, par l'intermédiaire de sir Thomas Maitland, commissaire-général dans les îles Ioniennes, vendoit au pacha de Janina, Ali de Tebelen, la ville de Parga. On n'ignoroit pas la haine que ce pacha, le plus barbare des satrapes de la Porte-Ottomane, avoit vouée aux Parganiotes : leur mort étoit jurée, et cette considération n'arrêta pas un moment le commissaire anglois, qui livra la ville par la plus ignominieuse convention. Les Grecs de Parga prirent la résolution d'égorger leurs femmes et leurs enfants et de se tuer eux-mêmes, plutôt que de tomber dans les mains de leur cruel ennemi, et ils alloient exécuter cette épouvantable mais généreuse résolution, lorsque le commandant de la flotte, qui eut connoissance de leur héroïque détermination, parvint à reculer par des difficultés l'exécution du traité, et fit embarquer sur ses vaisseaux ou sur des transports toute la population de Parga. Avant de quitter pour jamais leur patrie, et de se rendre sur des terres d'exil et de misère, les Parganiotes réunirent solennellement sur un bûcher les ossements de leurs ancêtres et les réduisirent en cendres. La rage d'Ali-Pacha fut au comble quand il apprit que sa proie lui étoit échappée, et l'Angleterre eût été déshonorée aux yeux de l'Europe si l'on pouvoit imputer aux peuples les crimes des gouvernants.

Le duc de Kent, quatrième fils du roi, mourut subitement le 23 janvier 1820. Il laissoit une fille unique pour héritière. Peu de jours après, le 29 janvier, le roi Georges III paya son tribut à la nature au château de Windsor; il étoit âgé de quatre-vingt-deux ans et en avoit régné soixante. Le prince régent monta sur le trône sous le nom de Georges IV.

Georges III ne montra durant le long cours de son règne que des vertus privées, mais aucun des talents, aucune des vertus politiques qui caractérisent un grand monarque et qui eussent été si nécessaires à une époque où l'Europe étoit agitée par tant de révolutions. Long-temps il se laissa



Palais de Windsor. Vue de la terrasse.

conduire par son ancien gouverneur le lord Bute, puis par le célèbre M. Pitt, qui se montra si ardent ennemi de la France et de ses nouvelles destinées. Ce choix d'un grand homme d'état et la persévérance du roi à le maintenir au pouvoir furent utiles à l'Angleterre, car dès l'âge de vingt-sept ans le malheureux Georges ressentit la première atteinte de la funeste maladie qui finit par l'accabler. Après plusieurs rechutes, la douleur qu'il éprouva, en 1810, de la mort de la princesse Amélie sa fille détruisit le reste de ses facultés mentales et enleva tout espoir de les voir jamais se rétablir. Georges III aimoit les arts, les sciences, la littérature, et dans les intervalles lucides que lui laissoit sa maladie, il donnoit aux hommes qui se distinguoient de nombreuses marques de sa protection. Il s'occupoit beaucoup d'agriculture, et ses sujets l'avoient surnommé Georges le fermier. Son long règne fut fécond en grands hommes. Parmi les poëtes qui honorèrent l'Angleterre, lord Byron, Walter Scott, Thomas Moore, sont en première ligne. Les grands écrivains de cette époque, Johnson, Robertson, Hume, Gibbon, Goldsmith, Lowth, ont été appréciés de toute l'Europe. La sculpture fut cultivée par des hommes du plus rare talent, Westmacott, Chambers, Soane, Rennie, Chantrey et

surtout John Flaxmann à qui l'on doit, entre autres monuments, le beau mausolée élevé au poëte Collins dans la cathédrale de Chichester, celui du lord Mansfield dans l'abbaye de Westminster, et les statues de sir Josuah Reynolds et de Washington. La réputation de Flaxmann a pénétré dans tous les lieux où les hommes sont émus à l'aspect des productions originales et grandioses. Les artistes célèbres des écoles italienne et flamande trouvèrent des rivaux dans Josuah Reynolds, Lawrence, Romney, West et Wilkie. Les savants Bancks, Solander, Davy, Rumford, Cavendish, Pennant, Winslow, Cheselden, Pringle, Cullen, Priestley, le grand navigateur Cook et mille autres accrurent, par leurs utiles et admirables travaux, la renommée toujours croissante de la vieille Angleterre, et contribuèrent avec les exploits de ses guerriers et de ses marins à élever au plus haut degré son influence et sa prospérité.



Tombeau de Willams Collins par Flaxman.

GEORGES IV.



Pendant que la nouvelle de la mort de Georges III se répandoit dans Londres, le conseil des ministres étoit convoqué à Carlton-House. Le prince régent, actuellement Georges IV, lui donna connoissance de la mort de son père, et il ajouta que, fort de l'expérience du passé, il vouloit satisfaire toutes les classes de son peuple; qu'il mettroit toute sa sollicitude à accroître leur bonheur et leur prospérité, et à maintenir intactes la religion, les lois et les libertés du royaume. Des hérauts d'armes proclamèrent le nouveau roi; les membres du parlement prêtèrent le serment accoutumé, les chambres furent ensuite prorogées, et bientôt après le parlement lui-même fut dissous.

Un complot aussi odieux qu'extravagant fut découvert peu de temps avant cette dissolution. Il ne s'agissoit de rien moins que de renverser et de changer le gouvernement en assassinant tous les ministres. Les chefs de ce complot étoient un nommé Thistlewood, jadis officier subalterne dans un régiment des Indes occidentales, Ings, boucher, Davison, créole, Brunt et Tidd, tous deux cordonniers. L'assassinat devoit être commis dans l'hôtel même du lord Harrowby qui avoit invité tous ses collègues à un dîner ministériel, le 23 février. Quarante ou cinquante hommes s'étoient chargés de ce crime, et tandis qu'ils agiroient d'autres corps de rebelles devoient s'emparer des armes dans tous les dépôts publics, et mettre le feu à diverses parties de la ville afin d'accroître la confusion. Un espion du gouvernement qui s'étoit introduit dans leur société communiquoit régulièrement tous leurs projets aux ministres qui prirent les mesures nécessaires pour les faire saisir les armes à la main. Le jour où le complot devoit recevoir son exécution, un corps considérable d'officiers de police et une compagnie de soldats entourèrent la maison où ils se rassembloient. Les officiers de police entrèrent les premiers et trouvèrent les conspirateurs armés et prêts à agir; ils appelèrent du secours, et l'un d'eux qui essaya de s'emparer de Thistlewood fut tué d'un coup d'épée. Les conspirateurs se défendirent et la plupart s'échappèrent dans la mêlée. Sept furent arrêtés la nuit suivante, et Thistlewood fut pris le lendemain. On les mit en jugement. Thistlewood, Ings, Tidd, Brunt et Davison, condamnés à mort, furent exécutés, et cinq autres déportés à vie. Dans le nord, à Glascow, à Bonnymur et à Norwich, il y eut quelques tentatives de révolte; mais les rebelles furent repoussés par les soldats, et trois d'entre eux subirent la peine de mort.

Le 11 avril le roi ouvrit la nouvelle session du parlement. La situation de l'Angleterre, dit-il, dans son discours, ne permettoit pas de diminution dans l'armée; mais il assura la chambre des communes que, loin de vouloir accroître le fardeau qui pesoit sur ses peuples, il ne demanderoit aucune augmentation à la liste civile telle qu'elle avoit été fixée en 1816. Sur la proposition de sir James

Mackintosh, le Code criminel reçut une importante amélioration, en ce que la peine de mort attribuée à plusieurs crimes fut commuée en déportation. Le chancelier de l'échiquier présenta le budget de 1820; les dépenses s'élevoient à 50,500,000 livres, et afin d'y faire face, il proposa, outre les taxes ordinaires, un emprunt de 5,000,000 sterlings et une émission de billets de l'échiquier de 7,000,000. En outre, il demanda l'autorisation de prélever 12,000,000 sur le fonds d'amortissement.

Nous nous sommes abstenus de parler sous le règne de George III, des honteux démêlés survenus entre le prince et la princesse de Galles accusée de mœurs scandaleuses et d'une conduite plus que légère. Elle voyageoit hors du territoire de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle apprit l'avénement du prince, et elle fut avertie que le ministère, ne la considérant pas comme reine d'Angleterre, avoit défendu de placer son nom dans la liturgie. Elle regarda cet ordre comme le plus cruel outrage, et elle écrivit immédiatement au lord Liverpool, afin que son nom fût convenablement inséré dans les prières publiques, et qu'on lui préparât un palais digne de son rang, son intention étant de retourner promptement en Angleterre. Le roi et les ministres lui firent offrir un revenu annuel de cinquante mille livres sterling si elle consentoit à ne point prendre le titre de reine et à continuer de résider sur le continent, en ajoutant que dès qu'elle auroit touché le territoire de la Grande-Bretagne, ils se verroient forcés de la mettre en jugement. Mais ses conseils lui représentèrent de nouveau qu'elle étoit indignement injuriée et la déterminèrent à venir elle-même réclamer la restitution et l'exercice de ses droits. Elle mit pied à terre le 6 de juin, et elle entra le jour suivant à Londres où elle fut accompagnée d'une foule immense qui montra une extrême exaspération en passant devant le palais du roi. La reine alla descendre à l'hôtel de l'alderman Wood, qui le lui avoit offert afin qu'elle y prît momentanément sa résidence.

Le ministère envoya immédiatement aux deux chambres, au nom du roi, un message accompagné de documents qui devoient éclairer la représentation nationale, sur la conduite de la princesse qui prétendoit partager avec lui les prérogatives du trône, en les invitant à adopter les mesures qu'exigeoient de pareilles circonstances et que requéroit la dignité de la couronne. La reine avoit choisi M. Brougham pour son avocat; il présenta, le lendemain, un mémoire à la chambre des communes, par lequel il établissoit que S. M. n'étoit venue en Angleterre que pour venger solennellement son honneur outragé, prouver son innocence et réclamer tous ses droits comme souveraine de la Grande-Bretagne. Le roi fit demander au contraire par le lord Liverpool, qu'un acte authentique privât la princesse Caroline-Amélie-Élisabeth de tous titres, droits, priviléges, prérogatives, et exemptions de reine épouse, et déclara dissous le mariage existant entre sa majesté et ladite Caroline. Le scandale fut porté au comble: il fallut entendre les témoins, et une procédure en forme s'engagea devant la chambre des pairs. Le peuple, ne doutant pas de l'innocence de la reine, se montra disposé à la venger de ses oppresseurs et l'esprit public fut violemment agité. Toutes les paroisses, tous les villages lui envoyèrent des députations à Hammersmith, où elle demeuroit.

Jamais affaire d'état n'absorba plus complétement l'attention générale des extrémités septentrionales de l'Écosse aux limites méridionales du comté de Cornouailles. La procédure dura près de trois mois. On entendit une foule de témoins, et des domestiques mêmes, des gens à gages furent appelés à donner des renseignements sur la conduite de leur royale maîtresse. Enfin, après les plus scandaleux débats, où les défenseurs de la reine déployèrent une haute éloquence, les ministres reconnoissant que la majorité ne leur appartenoit pas, prirent le parti d'abandonner la mesure qu'ils poursuivoient avec tant d'acharnement. La chambre fut alors ajournée au 23 novembre, et le parlement

prorogé ensuite au 23 janvier. L'innocence de la reine passa pour reconnue; tous ses partisans, et ils étoient nombreux, illuminèrent la façade de leurs maisons durant trois nuits consécutives, et la reine elle-même, afin de célébrer son triomphe, alla en procession à la cathédrale de Saint-Paul, accompagnée d'une immense cavalcade, et rendit publiquement grâces à Dieu de la cessation des persécutions dont on l'avoit accablée. A l'ouverture du parlement, le 23 janvier 1821, le roi demanda lui-même le vote d'un subside annuel pour la maison de la reine; il fut fixé et voté à cinquante mille livres sterling. Toutefois les ministres parvinrent adroitement à empêcher que le nom de Caroline-Amélie fût rétabli dans la liturgie.

Le bill relatif à l'émancipation des catholiques et la suppression des serments du test ou d'abjuration, exigés de toute personne qui vouloit embrasser la carrière des emplois publics, et dirigé surtout contre celles qui professoient la foi catholique, fut adopté par la chambre des communes, mais rejeté par les pairs à une assez forte majorité.

La détresse des fermiers et des agriculteurs s'accroissoit d'une manière effrayante, et le parlement dut s'en occuper comme d'une affaire urgente. La chambre des communes nomma un comité afin de rechercher les causes de cette misère, et l'on reconnut qu'elle provenoit de ce que les cultivateurs n'avoient pu diminuer le prix de la main d'œuvre proportionnellement à l'abaissement du prix du blé; de ce que l'or étoit hors de prix et très-rare, ce qui occasionnoit l'avilissement des papiers de crédit; de l'avidité des fermiers qui, à de meilleures époques, s'étoient livrés à d'imprudentes rivalités en offrant aux propriétaires de leurs terres des prix trop élevés afin de renouveler les baux, et, dans beaucoup de lieux, étoient allés jusqu'à quadrupler les redevances; enfin à l'amour du luxe et de la dépense qui avoit remplacé l'esprit d'ordre et d'économie si nécessaire aux tenanciers. Le parlement ne trouva d'autre remède à cet état de choses que de forcer la Banque de payer en numéraire tous les billets qui lui seraient présentés après le 1er mai 1822.

Les chambres votèrent ensuite un budget de 55,011,114 liv. sterl. et furent bientôt prorogées.

Le roi voulut voir par lui-même ce qu'il falloit croire du sombre tableau que chaque année l'opposition traçait de la malheureuse Irlande, il partit pour la capitale de ce royaume, dans les premiers jours d'août 1821.

Ce fut en débarquant à Dublin le 12 que Georges apprit la mort de la reine. On ne put l'accuser de montrer une douleur hypocrite au milieu des joyeuses acclamations dont il étoit salué, car il répondit à une harangue officielle: « Ce jour est un des plus heureux de ma vie. » Le voyage du roi étoit un événement pour l'Irlande: il y a quelque chose de *méridional* et d'exalté dans le caractère irlandois, comparé surtout au caractère anglois. L'enthousiasme qui accueillit le monarque alla si loin, qu'il sembloit que ce peuple opprimé, oubliant tous ses malheurs, n'avoit plus qu'une religion comme il n'avoit qu'un roi. A peine si quelques catholiques et quelques patriotes osèrent protester tout bas contre ces fêtes qui leur paroissoient peu nationales et contre ce royalisme qui transporta les citoyens de Dublin, jusqu'à les faire s'atteler à la voiture de Georges IV. Cette foible opposition trouva depuis une voix poétique dans lord Byron, qui a célébré le voyage d'Irlande sous la forme d'une sanglante satire (1).

Georges visita cette même année ses domaines de Hanovre et y fut également bien reçu. Là aussi c'étoit un spectacle rare que les pompes de la royauté. Il fit son entrée triomphale dans la capitale avec un carrosse attelé de huit chevaux blancs, auxquels du moins les Hanovriens n'envièrent pas comme les Irlandois l'honneur de traîner le monarque.

A peine le roi avoit quitté l'Irlande que cette île redevint le théâtre des mêmes trou-

(1) *The irish Avatar.*

bles et des mêmes discussions entre les orangistes et les whiteboys, entre le clergé anglican qui réclamoit la dîme et les catholiques qui la refusoient. Aussi, le 5 février 1822, à l'ouverture du parlement, Georges IV, après avoir exprimé le plaisir qu'il avoit éprouvé en trouvant en Irlande des sujets si fidèles et si dévoués, ne dissimula pas que des mesures étoient nécessaires pour contenir la violation presque systématique des lois qui ne cessoit d'y mettre l'ordre en question. L'adresse accusa les ministres et leurs mesures de cette situation pénible d'un des trois royaumes qui contrastoit avec la prospérité des autres; mais le marquis de Londonderry n'en fut que plus ardent à demander aux deux chambres l'autorisation légale de traiter en rebelle tout Irlandois qui ne se soumettroit pas au gouvernement. D'accord sur ce point avec l'opposition whig, M. Canning proposa de relever les catholiques de leur incapacité politique; mais le moment n'étoit pas venu encore d'annuler l'acte d'exclusion prononcé contre eux en 1678, et le bill de M. Canning, adopté par les communes, fut repoussé par les pairs.

Quelques mois après, le budget présenté par les ministres témoigna des ressources toujours croissantes de la Grande-Bretagne; mais à côté de cette prospérité, l'Irlande éleva encore le cri de la faim; la récolte de la pomme de terre avoit manqué, et un typhus augmentoit la détresse des classes pauvres de ce malheureux pays. On vota un secours de cent cinquante mille livres sterling, et dans la chambre basse, M. Daly crut le moment favorable pour réclamer l'abolition des dîmes. Sa motion fut écartée : le gouvernement crut qu'il suffisoit d'une aumône.

Le roi avoit les yeux tournés sur une autre division de l'empire britannique : il avoit promis à l'Écosse d'aller recueillir les hommages de ses sujets du nord, et il partit le 10 août pour Édinbourg, quand le parlement fut prorogé.

L'Écosse comme l'Irlande étoit *affamée* de voir un roi, pour nous servir de l'expression d'Henri IV. Depuis les Stuarts, l'Écosse conservoit comme de précieuses reliques dans le château d'Édinbourg, les insignes de la royauté écossoise. Mais la royale cité n'avoit plus qu'un palais désert qui avoit abrité seulement les jeunes proscrits de la France pendant notre révolution. Aucun prince de la maison régnante d'Angleterre n'avoit daigné se montrer aux whigs d'Écosse, excepté le duc de Cumberland qui, en 1746, s'étoit fait surnommer le Boucher par ses cruautés contre les jacobites vaincus à Culloden. Mais aujourd'hui les partis avoient bien changé d'opinion : les jacobites étoient presque tous devenus des torys dévoués à la maison de Brunswick; les whigs seuls avoient pris parti contre le roi dans le scandaleux procès de la reine. Mais les uns et les autres se rallièrent à la promesse d'un spectacle qui devoit rendre momentanément à Édimbourg les vieux honneurs de capitale.

Les montagnards eux-mêmes se rendirent à Édinbourg de tous les points de l'antique Calédonie, et pour mieux prouver à Georges que l'Écosse d'autrefois, l'Écosse jacobite comme l'Écosse moderne le reconnoissoit pour son roi légitime, les bourgeois eux-mêmes s'affilièrent par le costume aux clans des Highlands : le jour où le roi étoit attendu à Édinbourg, on auroit pu croire la ville envahie par les soldats de Charles Édouard, réveillés tout à coup au bruit des cornemuses dans leur tombe de la grande bruyère d'Inverness. Cette poétique résurrection du passé au profit de la maison de Brunswick, avoit pour maître des cérémonies le poëte national de l'Écosse, sir Walter Scott, payant ainsi sa dette de reconnoissance au roi qui lui avoit décerné le titre de baronnet dès la première année de son avénement au trône.

Ce fut le 14 août que sa majesté débarqua à Leith, qui est à Édinbourg ce que le Pirée étoit à Athènes. On l'escorta en grande pompe jusqu'au château d'Holy-Rood.

Les archers de la ville, espèce de garde d'honneur, de jeunes pages choisis parmi les enfants des plus riches familles, les députations des clans avec leurs bannières, for-

moient le cortége: on ne détela pas les chevaux de la voiture du roi, il n'y eut pas de ces éclats de royalisme qui avoient signalé son débarquement à Dublin; mais l'enthousiasme plus calme des Écossois ne laissa pas que de satisfaire le monarque, et s'il ne répéta pas, comme l'année précédente à pareille fête, que c'étoit le plus beau jour de sa vie, c'est qu'en débarquant il apprit un événement qui hâtoit son retour à Londres, la mort de lord Londonderry. Cependant Georges IV se prêta pendant huit à dix jours à toutes les démonstrations loyales de ses sujets d'Édinbourg, et il ne revint au palais de Carlton que le 1er septembre.

La mort de lord Londonderry étoit un suicide. Soit que le ministre cédât à un de ces accès de découragement qui n'épargnent pas l'homme le plus haut placé, soit qu'il fût réellement atteint d'aliénation mentale, il avoit profité d'un moment de solitude dans son cabinet pour s'ouvrir l'artère carotide avec son canif. Le docteur Bankhead, son médecin, entra en ce moment et lord Londonderry n'eut plus que la force de le prier de le soutenir afin qu'il pût expirer appuyé sur son bras.

Le coroner fit son enquête et la démence du défunt ayant été constatée, il fut enseveli à Westminster entre les tombeaux de Pitt et de Fox. Des cris outrageants troublèrent ses funérailles : lord Londonderry n'étoit pas populaire, on l'accusoit de s'être fait l'exécuteur des hautes œuvres de la sainte-alliance ; mais il avoit des amis dans les rangs de ses adversaires politiques. Son nom se rattache à des mesures anti-libérales sans doute, il oublia maintes fois qu'il étoit le ministre d'un peuple libre, l'histoire cependant lui tiendra compte des difficultés qu'il eut à vaincre : on s'irrite dans les luttes de parti, on va plus loin qu'on ne voudroit de part et d'autre; mais il seroit injuste d'accuser lord Londonderry de s'être immolé à ses remords d'homme d'état. M. de Metternich, qui l'avoit apprécié dans les congrès, déclara qu'il regrettoit en lui un frère aussi cher qu'estimé.

Georges IV fut d'autant plus douloureusement affecté du vide que son ministre laissoit dans ses conseils, qu'il se voyoit à peu près forcé de le remplacer par un homme dont il croyoit avoir à se plaindre personnellement : par bonheur les rois constitutionnels n'ont pas précisément le choix de leurs serviteurs, et Georges n'hésita pas longtemps à écouter la voix publique en appelant M. Canning auprès de lui. M. Canning venoit justement d'être nommé gouverneur général de l'Inde ; il faisoit ses adieux aux électeurs de Liverpool, lorsqu'il apprit sa nomination ; il accepta sans dissimuler. Quoiqu'élève de Pitt, il se donnoit la mission de suivre un système opposé à celui de cet homme d'état, et plus rapproché de celui de Fox qui avoit été son ami. Les temps étoient changés depuis 1808.

C'étoit la liberté européenne qui avoit à son tour besoin de la protection de l'Angleterre.

En effet, au congrès de Véronne, la diplomatie du nord, d'accord avec la diplomatie françoise, déclaroit la couronne de Ferdinand VII en danger, et elle décidoit que cent mille hommes iroient, sous le drapeau blanc, *restaurer* le roi d'Espagne dans l'exercice de son autorité absolue.

M. Canning, comme ministre des affaires étrangères, protesta contre cette décision des puissances absolutistes : il fit offrir la médiation de l'Angleterre ; mais il étoit encore trop récemment parvenu au pouvoir et trop peu sûr de ses nouveaux alliés pour oser davantage. Ses discours au parlement annoncèrent qu'avant tout le peuple britannique désiroit la paix du monde.

Jamais la guerre n'auroit été plus contraire aux intérêts de la Grande-Bretagne : c'étoit alors la fièvre des emprunts et des spéculations. L'Amérique méridionale sembloit offrir littéralement aux spéculateurs anglois cet *Eldorado* relégué naguère dans les contes de fées ; ses agents promettoient des monts d'or à qui oseroit s'associer à sa fortune industrielle et politique ; mais ils commençoient par faire un emprunt ou par mettre l'avenir en actions. Le crédit de

l'Amérique méridionale s'établit tout à coup aussi solidement que celui des vieux états d'Europe, et le cacique ou roi des Foyais eut ses répondants dans le monde financier, comme l'autocrate russe et le roi de Naples. Or, la constitutionnalité espagnole avoit emprunté, comme l'absolutisme du nord et du midi. Quand l'invasion françoise menaça les cortès, les agioteurs s'alarmèrent pour la liberté de la Péninsule, et les alarmes des agioteurs ont une grande influence sur la valeur des fonds publics, tous un peu solidaires, des diverses nations. La rente espagnole tomba donc rapidement et les autres valeurs suivirent la même progression descendante. On comprend que, tout en menaçant, M. Canning dut se tenir dans les limites d'une neutralité armée, de peur de donner le signal d'une guerre qui eût compromis les fortunes d'un grand nombre de capitalistes anglois. Jamais le commerce britannique n'avoit été plus riche. Pendant les dix années de guerre de 1803 à 1812, l'Angleterre n'avoit exporté annuellement qu'une valeur de 42,000,000 liv. sterl. et de 1815 à 1822 cette valeur s'étoit élevée à 54,000,000. Il n'étoit pas une branche d'industrie qui ne fût florissante : non-seulement les cotons, mais encore les soieries et les draperies angloises étoient en faveur sur tous les marchés de l'Europe, et Lyon en France commençoit à s'inquiéter d'une dangereuse rivalité.

Cependant les questions politiques excitoient à cette époque un intérêt si général qu'il falloit toute la prudence du gouvernement pour ne pas leur sacrifier les questions industrielles. Lorsque le parlement fut ouvert, par commission le 4 février, on reconnut dans le discours du trône que les ministres partageoient toutes les sympathies de la nation pour la constitution espagnole; mais on auroit voulu qu'ils lui accordassent quelque chose de plus que l'expression stérile de leurs vœux pour la cause libérale. Le cabinet s'étoit cependant fortifié dans le sens des opinions de M. Canning. M. Vansittart, devenu lord Bexley, avoit cédé l'échiquier à M. Robinson, qui avoit été remplacé lui-même par M. Huskisson. Mais plus occupé en apparence de la prospérité intérieure que de la dignité diplomatique du pays, M. Canning se contentoit d'annoncer qu'il n'interviendroit pas entre la France et l'Espagne. L'opposition le blâma donc de ne pas prévoir une collision où l'Angleterre seroit prête à jouer un rôle plus actif. M. Canning eut beau protester de ses intentions, il eut beau déclarer que jamais l'Angleterre ne souffriroit que ses intérêts fussent attaqués en Portugal, ni que le moindre démembrement de la monarchie espagnole rompît l'équilibre européen, la question n'étoit pas là : il s'agissoit d'une guerre de principes, d'une lutte à mort entre les gouvernements constitutionnels et les gouvernements absolus. L'opposition et entre autres lord Grey dans la chambre haute et M. Brougham dans la chambre des communes, démontrèrent que la liberté étoit trahie par le fait même de la neutralité angloise. Jamais M. Brougham, orateur fort à la fois par le sarcasme et la véhémence, n'avoit obtenu un si beau succès oratoire. M. Canning étoit absent au débat parce qu'il n'étoit pas encore réélu membre de la chambre. Ce fut M. Peel qui répondit à l'éloquent avocat des cortès; mais quoiqu'il se crût obligé de défendre la majesté des rois de la sainte-alliance, que M. Brougham n'avoit guère ménagée, l'effet de cette séance fut prodigieux en Europe, et les souverains reconnurent qu'ils avoient perdu dans lord Londonderry le dernier ministre anglois qui leur avoit été franchement dévoué.

Quoique l'Angleterre refusât de secourir ostensiblement l'Espagne libérale, celle-ci espéroit qu'au moins il lui viendroit, d'un pays où elle inspiroit de si éloquentes diatribes, quelques légions de volontaires. Il en fut autrement : à peine si quelques officiers allèrent offrir leur épée aux constitutionnels de Cadix : on remarqua dans le nombre sir Robert Wilson, vrai chevalier du libéralisme moderne, qui avoit contribué à délivrer le malheureux Lavalette des prisons de Paris.

Quelques mois après la même question fut discutée avec plus de violence à la chambre des communes. Lorsqu'on apprit que tout réussissoit à la France dans son expédition, l'opposition demanda à connoître les détails des négociations et accusa le ministère comme si lord Londonderry y régnoit encore. A son tour M. Canning put parler et prononça un de ses beaux discours qui rallia autour de lui une majorité imposante. M. Brougham ne fut pas heureux dans sa réplique, et la conduite du gouvernement fut approuvée par un vote de 372 membres contre 20. On demeura alors bien convaincu que rien ne le détourneroit de la prudence qu'il s'étoit imposée, et cela peut-être parce qu'il se défioit des patriotes espagnols. En effet, le premier coup de canon tiré sur la Bidassoa dissipa bien des illusions. Le drapeau blanc flotta bientôt sur les remparts de Madrid. Les chefs espagnols désertèrent le leur; une poignée de libéraux emmena Ferdinand à Cadix, mais les François forcèrent la liberté espagnole dans ce dernier retranchement. En attendant, la régence *royaliste* établie à Madrid tenta vainement de se faire reconnoître par le gouvernement anglois; M. Canning répondit à ses missives officielles, que le roi son maître ayant un ministre résident auprès de la personne de sa majesté catholique, il ne reconnoîtroit pas plus la régence à Madrid qu'à Urgel. L'Angleterre profita encore du prétexte de l'invasion françoise pour commencer à placer sous un patronage plus ostensible, les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. Des consuls généraux furent envoyés au Mexique, au Pérou, au Chili, etc., et quand le gouvernement des Bourbons fit sonder M. Canning sur ce sujet, il répondit : « Nous n'empêcherons pas l'Espagne de reconquérir ses colonies, mais nous ne souffrirons pas qu'une puissance étrangère les reconquière pour elle. »

L'influence de M. Canning alloit toujours augmentant auprès du roi lui-même, comme dans la nation : elle ne fut pas ébranlée par les nouveaux troubles de l'Irlande, ni par le parti qu'il prit dans la discussion sur l'émancipation catholique; quoique F. Burdett lui reprochât de manquer de sincérité : pour lui, le temps de cette grande mesure n'étoit pas venu; il croyoit qu'une motion intempestive ne pouvoit que lui nuire. Ses adversaires ne craignirent pas de l'irriter, et M. Brougham surtout alla si loin que ces deux honorables orateurs faillirent aller vider leur querelle l'épée à la main. Cette affaire fut heureusement arrêtée.

Les colonies angloises de Terre-Neuve, du cap Breton, de la nouvelle Galles du Sud et de Van Diemen, firent entendre aussi des plaintes qui contrarièrent un moment le ministère, parce que ces plaintes trouvèrent des échos dans le parlement. En dépit de l'opposition, M. Canning jouissoit d'une popularité qui lui eût permis d'oser plus qu'il ne jugea convenable de le faire dans sa sage politique. Sa loi étoit de favoriser la prospérité matérielle des trois royaumes, et de ne pas livrer l'avenir au hasard. Lorsqu'il visita les provinces, lorsqu'il électrisa de ses discours les électeurs de Liverpool, lorsqu'à Plymouth, il fit sa fameuse comparaison de l'inactivité volontaire du gouvernement avec le sommeil d'un vaisseau de guerre, il recueillit des preuves unanimes de l'adhésion générale à son système : « notre calme ne prouve nullement notre impuissance d'agir : voyez ces masses imposantes qui flottent dans les bassins au-dessus de votre ville. Leur inertie prouve-t-elle que la force leur manque, qu'elles sont incapables d'action? Vous savez, messieurs, avec quelle soudaineté un de ces colosses, maintenant immobile, se ranimeroit à la voix du patriotisme et du danger, comme il auroit vite pris la forme d'une créature douée de vie et de mouvement, comme il hérisseroit en quelque sorte ses blanches ailes, et réunissant la force et la beauté, rassemblant tous ses appareils de terreur, comme il réveilleroit ses foudres endormis. Eh bien, messieurs, tel est le repos de l'Angleterre; en apparence passive et immobile, et se concentrant en elle-même pour se déployer au premier signal, avec toute sa magnificence et son pouvoir; mais

que Dieu nous préserve qu'elle ait besoin de se montrer ainsi! Après vingt-cinq ans d'une guerre, pendant laquelle l'Angleterre a vu toute l'Europe contre elle ou à ses côtés, elle a besoin de calme et ne demande qu'à en jouir, sans qu'on puisse mal interpréter son repos. »

La double prospérité de l'agriculture et de l'industrie continua, en 1824, à justifier la politique du gouvernement anglois. Les gentilshommes fermiers, cette classe un peu plaintive, se félicitoient eux-mêmes de leur situation, et l'abondance des capitaux fut si grande qu'elle devint un danger : car alors se multiplièrent ces compagnies d'actionnaires qui se figuroient pouvoir accaparer tous les trésors des deux mondes en risquant chacun une foible somme pour leur part. Le plus grand nombre de ces compagnies ont vu s'évanouir leur rêves; quelques-unes les ont réalisés, d'autres ont survécu espérant encore atteindre avec le temps leur but de philanthropie lucrative.

Une indisposition du roi le priva d'ouvrir en personne le parlement : il nomma pour lire son discours le lord chancelier. Le tableau de la prospérité publique disposa favorablement les deux chambres, et, malgré quelques censures de l'opposition, la majorité se prononça imposante pour appuyer le ministère. La question de l'Espagne servit de texte à plus d'une critique; lord Lansdown demanda en vertu de quel droit la France étoit intervenue dans la politique intérieure de ce royaume, et il auroit voulu que le gouvernement reconnût solennellement l'indépendance de l'Amérique du sud. Lord Holland parla dans le même sens; à la chambre des communes, M. Brougham renouvela ses invectives contre la sainte-alliance, mais il parla avec plus de modération de ce qui avoit été fait relativement aux colonies espagnoles. Lord Liverpool et M. Canning éludèrent habilement quelques réponses délicates et satisfirent complétement la majorité. M. Canning se permit même de raconter, avec une fine ironie, les aventures des deux ou trois don Quichotte anglois qui étoient allés au secours de la liberté espagnole, et les rieurs furent de son côté.

L'Irlande étoit plus calme; quelques mesures furent adoptées pour entretenir cette heureuse situation; si les patriotes irlandois n'obtinrent pas tout ce qu'ils demandoient, ils purent du moins espérer que leurs plaintes étoient comprises; le clergé protestant continua à dominer les catholiques comme un peuple vaincu; mais cette année vit naître l'*association catholique* qui organisoit ce même peuple et le disciplinoit pour le jour de son triomphe. Une cotisation exigée de chaque membre fut facilement perçue. C'étoit là une preuve de force, que cet impôt volontaire qui devoit servir à protester contre la dîme et les autres exactions du gouvernement légal.

Deux bills furent proposés pour abolir l'incapacité politique qui pesoit sur les catholiques anglois; la chambre des lords les rejeta, mais il étoit facile de prévoir que la législation ne tarderoit pas à être enfin modifiée sous ce rapport.

La prospérité financière de la Grande-Bretagne lui permit, cette année, de convertir sa dette cinq pour cent en quatre, et lorsque le parlement fut prorogé, le gouvernement eut raison de se féliciter des résultats de la session.

A l'extérieur, la puissance britannique triompha avec bonheur de tous les obstacles opposés à son développement. Les colonies des Antilles, un moment troublées par des insurrections d'esclaves, retrouvèrent bientôt leur sécurité. Dans l'Inde, le roi d'Ava, empereur des Birmans, osa violer le territoire britannique et attaquer la garnison de l'île de Shapurce, prétendant que cette île lui appartenoit exclusivement : c'étoit une déclaration de guerre. Sir Archibald Campbell et le commodore Grant se concertèrent pour repousser cette invasion. La discipline européenne eut partout l'avantage.

La victoire couronna également les armes angloises dans les colonies de la Côte-d'Or, qui furent cette année le théâtre d'événements importants. Les Ashantees, tribu puissante des côtes septentrionales de l'Afrique, avoient d'abord surpris et battu les

Anglois ; mais le colonel Sutherland vengea cette première défaite et repoussa l'ennemi sur son territoire.

Le dey d'Alger avoit insulté le consul anglois; il n'osa pas refuser la réparation que vinrent lui demander les vaisseaux commandés par sir H. Neale qui menaçoit de bombarder la ville. Le dey s'engagea à abolir l'esclavage des chrétiens et à traiter ses prisonniers de guerre selon les usages européens. Il ne tint qu'à demi sa parole, et c'étoit aux François qu'il étoit réservé de détruire bientôt ce nid de pirates. Cette année vit monter sur le trône le monarque qui devoit venger enfin la chrétienté. Louis XVIII mourut le 16 septembre. Charles X lui succéda, et démentant d'abord toutes les prédictions des partis contre son avénement, il commença son règne avec une popularité qui n'en laissoit guère deviner la fin. Singulière coïncidence! dans ce même mois de septembre, où le second souverain de la restauration françoise alloit hériter du sceptre de la maison de Bourbon, il y eut comme une espèce d'évocation funeste de cette fatale restauration angloise, dont la leçon a si peu profité aux frères de Louis XVI. Des ouvriers creusant les fondations d'une nouvelle église à St-Germain, y découvrirent les restes de Jacques II.

Combien les positions avoient changé en Angleterre depuis que la couronne avait été perdue pour un duc d'York catholique. Le duc d'York de 1826, l'héritier de la dynastie protestante étoit particulièrement odieux à l'opposition parlementaire par suite de son aveugle adhésion à ce serment, qui mettoit publiquement les catholiques hors la loi des trois royaumes. Lorsque le parlement fut ouvert, le 3 février, le discours royal signala le danger de cette association qui enveloppoit l'Irlande de son réseau et se faisoit agressive sur plusieurs points. Bientôt un bill fut proposé à cette fin de dissoudre l'Association à la tête de laquelle se montroit Daniel O'Connel dont l'influence augmentoit tous les jours. L'association se soumit à la loi, mais pour l'éluder en se reconstituant aussitôt. On parut cependant lui tenir compte de sa soumission, et le gouvernement vit, sans trop de répugnance, un bill de sir F. Burdett, qui déclaroit les catholiques éligibles à tous les emplois, sous la seule condition d'un serment d'allégeance et d'une déclaration contre l'autorité temporelle du pape. M. Canning se prononça en faveur de ce bill et réfuta victorieusement ceux qui lui reprochaient d'avoir déserté ses principes relativement à la liberté religieuse, parce qu'en acceptant le pouvoir il n'avoit point fait une question de cabinet de l'émancipation catholique. Le bill n'étoit pas encore voté à la chambre des communes, qu'il fut facile de prévoir son sort à la chambre haute, où à propos d'une pétition des évêques protestants, le duc d'York demanda la parole et dit que, selon lui, l'émancipation catholique étoit une violation flagrante de la constitution; il alla plus loin : le roi étoit lié contre une pareille mesure par le serment de son sacre, et le duc lut le texte de ce serment. « Je conclurai, ajouta S. A. R., en assurant V. S. que j'ai parlé d'après ma conscience, fidèle aux principes qui m'ont été inculqués depuis l'enfance, et que la réflexion de mon âge mûr ne m'a pas rendu moins sacrés. Aussi je me propose de les maintenir jusqu'au dernier moment de ma vie, et *quel que soit mon rang dans l'état.* »

C'étoit engager pour l'avenir la couronne dont il étoit l'héritier. M. Brougham fit une sortie violente contre cette déclaration dans l'autre chambre, et y fut rappelé à l'ordre au nom du respect dû au frère du roi : les lords rejetèrent le bill.

A l'extérieur, la guerre continuoit entre les Grecs et les Turcs. L'Angleterre y étoit représentée par un de ses plus illustres enfants. Lord Byron, après avoir vécu en poète, étoit allé mourir en paladin sous les murs de Missolonghi.

La fortune sembla, au début de l'année 1826, avoir épuisé toutes ses faveurs pour la Grande-Bretagne; la session du parlement fut ouverte le 2 février, et le discours du

trône, en avouant tous les embarras de la nation, déclara que la plupart ne pouvoient être écartés par l'intervention parlementaire. C'étoit une crise que la hardiesse des spéculateurs avoit amenée. Quant à la détresse des classes pauvres, d'abondantes souscriptions étoient heureusement venues à leur secours, et la source de la richesse britannique n'étoit pas certainement tarie. L'adresse fut votée sans aucun incident remarquable dans les deux chambres, et la session fut presque entièrement consacrée à la discussion de bills de finances.

La législation des colonies occupa aussi les chambres, et le parlement fut dissous le 2 juin, après avoir formé sa sixième session.

Les élections générales donnèrent aux divers partis l'occasion de mesurer leurs forces. Les questions à l'ordre du jour furent posées à chaque candidat. La cause des catholiques ne conquit pas un grand nombre d'avocats sur les hustings d'Angleterre, mais en Irlande il en fut autrement.

La menace d'une disette, par suite de la sécheresse, suspendit les hostilités politiques jusqu'au 4 novembre, époque à laquelle le parlement s'assembla. Le premier acte parlementaire fut une amnistie accordée aux ministres, pour avoir ouvert les ports aux grains étrangers, contrairement aux lois existantes. M. Canning, en réclamant cette amnistie de pure forme, ne dissimula pas que les ministres étoient prêts à présenter une mesure générale sur la législation des céréales, mais qu'ils différeroient de la soumettre aux chambres jusqu'à l'année 1827. Le parlement n'étoit convoqué, en novembre, que pour deux ou trois semaines. Les traités de l'Angleterre avec le Portugal furent ensuite discutés. La révolution survenue dans ce dernier royaume pouvoit changer les relations des deux gouvernements. Jean VI étant mort à Lisbonne le 10 mars, une régence fut nommée jusqu'à ce qu'on connût le choix que feroit son successeur naturel, don Pédro, entre l'empire du Brésil et le royaume de son père, les lois lui défendant de porter les deux couronnes. Don Pédro n'hésita pas à préférer le Brésil; mais il n'abdiqua le sceptre de Portugal qu'en faveur de sa fille aînée dona Maria da Gloria, âgée alors de sept ans. Sa tante Isabelle devoit régner en son nom, jusqu'à sa majorité, avec le titre de régente; une fois majeure, dona Maria devoit épouser don Miguel son oncle. Malheureusement don Miguel avoit un parti qui, soutenu par l'Espagne, le proclama roi après avoir gagné quelques régiments. L'Angleterre se crut autorisée à intervenir pour comprimer cette insurrection. Le parlement considéra, comme le ministère, que les secours accordés à don Miguel par Ferdinand, constituoient le *casus fœderis*, et, le 12 décembre, un vaisseau, portant le premier détachement de l'armée angloise, jetoit l'ancre dans le Tage.

Il y avoit toute une révolution dans les opinions connues de l'héritier présomptif de la couronne: qu'eût fait le duc d'York quand l'heure de l'émancipation catholique sonna enfin? qu'auroit-il fait plus tard pour refuser son assentiment à la réforme parlementaire, ce prince qui estimoit que les principes de 1688 devoient éternellement régir la Grande-Bretagne? La Providence l'écarta comme un obstacle à ses desseins: le 5 janvier, Son altesse royale cessa de vivre, et sa perte n'excita de regrets que dans l'armée, où elle s'étoit popularisée par quelques sages ordonnances à défaut de victoires.

Le duc de Wellington succéda au commandement du duc d'York, et le duc de Clarence devint l'héritier présomptif de Georges IV. Le parlement ajouta douze mille livres sterling au revenu de ce prince, quoique l'opposition se récriât contre cette dépense, contraire à une économie qui étoit proclamée si nécessaire à l'état.

La chambre des communes s'occupa sérieusement de la condition des classes ouvrières et surtout de l'émigration des pauvres Irlandois, qu'on encourageoit, au moyen de primes, à se rendre par bandes nombreuses au Canada.

M. Peel introduisit plusieurs bills pour réformer la législation criminelle: il suivit les

indications libérales de Romilly et Mackintosh, et si la chambre haute s'y fût prêtée, il eût réformé aussi, sans doute, les abus de la cour de chancellerie qui avoit jusque-là bravé non seulement la réforme, mais encore toute enquête tendant à la préparer.

Mais ce furent bientôt les deux grandes questions des lois sur les céréales et de l'émancipation catholique qui absorbèrent toute l'attention publique. Au milieu du vif débat qui se poursuivoit entre l'intérêt industriel et l'intérêt agricole, chacun attendoit avec une sorte d'anxiété les mesures que proposeroit un cabinet qui s'étoit déclaré pour les principes de la liberté commerciale : un projet de loi devoit être simultanément présenté à la chambre des lords par le comte de Liverpool, et à la chambre des communes par M. Canning. Tout sembloit devoir en assurer le succès, lorsque le premier ministre fut atteint de la paralysie qui priva les conseils de sa majesté de l'influence qu'il exerçoit sur l'assemblée aristocratique.

Après quelques hésitations M. Canning fut chargé de composer un cabinet nouveau ; mais la démission de presque tous ses collègues prouva à cet homme d'état que ses opinions libérales excitoient les défiances de la classe privilégiée. Son projet fut repoussé par ceux-là même qui l'avoient approuvé lorsqu'ils faisoient partie de l'administration.

M. Canning n'eut bientôt plus d'alliés sincères que sur les bancs des whigs; son ministère fut donc forcément composé de whigs et de torys modérés.

Ce ministère de coalition alloit du moins satisfaire cette opinion publique, que, dans un de ses discours, M. Canning avoit libéralement reconnue comme un quatrième pouvoir dans l'état ; mais au moment de sa plus grande popularité, sa maladie et sa mort vinrent compromettre tous les résultats de sa généreuse polique.

Les regrets universels excités par cet événement, non-seulement en Angleterre, mais en Europe, indiquèrent au roi la nécessité de lui donner pour successeur un ministre qui continueroit son système. Lord Goderich (M. Robinson) fut nommé premier lord de la trésorerie, il s'étoit déjà fait connoître par le talent avec lequel il avoit rempli les fonctions de chancelier de l'échiquier. Sous ce nouveau premier ministre, quelques-uns des hommes éminents qui s'étoient séparés de M. Canning se rallièrent de nouveau à l'administration, entre autres le duc de Wellington, qui se contenta toutefois de reprendre la charge de commandant en chef sans demander un portefeuille.

Rien ne fut changé dans les relations extérieures de la Grande-Bretagne ; sa diplomatie ne vit pas cependant sans inquiétude le prince don Miguel invité par don Pedro à aller exercer l'autorité souveraine en Portugal avec le titre de vice-roi. Don Miguel avoit promis de gouverner conformément à la constitution, il s'étoit rendu de Vienne à Londres pour confirmer de vive voix sa conversion aux opinions constitutionnelles : malheureusement il lui en coûtoit peu de dissimuler. L'événement prouva qu'il eût promis et juré tout ce qu'on auroit exigé de lui, tant il étoit certain d'être dégagé de ses promesses et de ses serments par la violence que seroient sensés lui faire ses partisans.

En même temps les affaires d'orient devenoient encore bien plus importantes pour l'Europe qu'une révolution de plus ou de moins en Portugal. La Russie étoit parvenue adroitement à faire oublier aux puissances ses alliées, que l'indépendance de l'empire ottoman les intéressoit au moins autant que l'indépendance de la Grèce : profitant de l'enthousiasme moitié classique et moitié chevaleresque provoqué en faveur des Hellènes, la diplomatie de l'empereur Nicolas avoit réuni, autour du pavillon russe, les flottes de la France et de la Grande-Bretagne, prêtes à détruire la marine turque si l'occasion s'en présentoit. Le grand seigneur avoit à lutter malheureusement pour lui, contre des mécontentements intérieurs et surtout contre la désaffection de l'antique milice des janissaires; il se vit sommé par la France,

l'Angleterre et la Russie, de se contenter de la suzeraineté nominale de la Grèce, au moment où malgré les exploits de lord Cochrane, Athènes venoit de tomber au pouvoir de Redschid pacha. Ces trois puissances, qui ne purent persuader l'Autriche de se joindre à elles, ajoutèrent à leur traité d'alliance un article secret par lequel reconnoissant l'indépendance grecque, elles s'engageoient à prévenir toute collision entre les parties belligérantes. Le sultan refusa de reconnoître ce droit d'intervention que s'arrogeoient les protecteurs de ses sujets rebelles ; il ordonna à ses pachas de redoubler de vigueur et d'énergie pour les soumettre ou les écraser, fit fortifier le Bosphore et envoya six vaisseaux dans la Méditerranée avec ordre de résister à la guerre de blocus dont on le menaçoit. Six mille hommes partirent d'Andrinople, quatre mille de Larisse pour joindre l'armée d'Ibrahim pacha, et la flotte égyptienne jeta l'ancre dans le port de Navarin, sans que les escadres combinées s'y opposassent. On ne savoit pas encore que l'ultimatum en faveur des Grecs avoit été repoussé ; dès que le refus de la Porte fut connu, l'amiral Codrington soumit les vaisseaux égyptiens à un blocus.

Le 25 septembre, les amiraux anglois et françois se rendirent à la tente d'Ibrahim, et lui déclarèrent leur intention de lui imposer l'armistice. Le pacha répondit froidement qu'il avoit reçu de la Porte la mission de terminer la guerre de la Morée par une attaque décisive sur Hydra ; mais il promit d'envoyer des courriers à Constantinople afin d'y prendre de nouvelles instructions.

Dans l'intervalle Ibrahim, furieux de se voir bloqué du côté de la mer, voulut continuer la guerre sur le rivage et dédaigna les remontrances qui lui furent adressées à ce sujet par les amiraux alliés. Pour le forcer de respecter l'armistice les escadres angloise, françoise et russe entrèrent, le 20 octobre, dans le port de Navarin, sous le commandement de l'amiral Codrington. La baie est d'une forme ovale et défendue par deux batteries : la flotte turque étoit rangée en demi-cercle, les plus gros vaisseaux à droite et six brûlots à chaque extrémité du croissant.

L'escadre russe, sous les ordres de l'amiral Heiden, s'étoit rangée en regard de la ligne gauche ; l'escadre françoise, sous l'amiral de Rigny, en regard de la ligne droite, et l'escadre angloise au centre. Une chaloupe avoit été détachée du Dartmouth pour aller parlementer avec un des brûlots turcs ; le brûlot fit feu et tua le lieutenant Fitzroy. Ce fut le signal d'une bataille générale qui ne dura pas moins de quatre heures, et qui se termina par la destruction de la flotte turque. Les deux escadres angloise et françoise souffrirent beaucoup plus que l'escadre russe, qui, par sa position, étoit bien moins exposée au feu de l'ennemi !

A cette nouvelle, l'étendard du prophète fut arboré sur la mosquée de Sainte-Sophie appelant tous les vrais fidèles à la défense de l'islamisme ; les ambassadeurs des trois puissances quittèrent Constantinople ; mais la Russie seule se trouva en guerre avec le sultan, et quelque glorieux que fût le combat de Navarin pour les armes de France et d'Angleterre, on s'aperçut bientôt que ce n'étoit ni à Paris, ni à Londres, que l'on devoit se réjouir de l'anéantissement de la marine turque. Du moins la Grèce étoit libre ; heureuse si elle avoit su mieux profiter de son indépendance.

Cependant avant la fin de l'année 1827, le ministère de lord Goderich étoit déjà près de se dissoudre. La nomination de M. Heries comme chancelier de l'échiquier rencontra une vive opposition parmi ses collègues. Le marquis de Lansdown donna sa démission et ne reprit son portefeuille que sur la prière du roi. Mais lord Goderich lui-même se plaignoit fréquemment de sa santé, des embarras qui lui étoient suscités de toutes parts, et de tous les ennuis dont un homme d'état ne triomphe que par une ferme décision de caractère. Il se défioit enfin de son influence dans la chambre, et, le 8 janvier 1828, il remit entre les mains de

sa majesté, les insignes de son titre de premier lord de la trésorerie.

En cette circonstance les torys retrouvèrent tout leur crédit : ils avoient prévu l'événement, et, comme ils s'y attendoient, ce fut le duc de Wellington que le roi manda auprès de lui pour le charger de composer un cabinet dont il seroit le chef.

Quand, le 29 janvier, la session du parlement fut ouverte par commission, le ministère se composoit du duc, qui avoit renoncé au commandement en chef de l'armée pour aller au devant des objections qu'eût soulevées le cumul d'un pareil grade et de l'autorité de premier ministre, de M. Peel, de sir Georges Murray et des autres membres du ministère Liverpool, à l'exception de lord Eldon remplacé par lord Lyndhurst; lord Dudley avoit le département des affaires étrangères, et lord Melvile celui de l'amirauté, mis en commission par suite de la démission du duc de Clarence qui s'étoit trouvé blessé de quelques censures du duc de Wellington, sur les voyages coûteux de son altesse royale, et les fêtes qu'elle donnoit en inspectant les ports.

Quelques personnes qui ne considéroient encore l'affaire de Navarin que sous le rapport de l'indépendance des Hellènes, trouvèrent singulier que, dans le discours du trône, cette victoire fût mentionnée comme un *malencontreux* événement (*untoward event*). Le cabinet préparoit ainsi sa réconciliation avec le sultan et protestoit contre l'abaissement de l'empire turc au profit de la Russie. En France où les questions d'honneur passent toujours avant toutes les autres, cette épithète tombée du trône sur un des plus beaux faits d'armes de la marine, parut étrange à toutes les opinions.

Les nouveaux arrangements ministériels provoquèrent des débats assez vifs dans le parlement ; mais le retour des torys ne fit pas perdre courage aux whigs : ils n'en persistèrent pas moins à combattre pour les principes de leur cause, qui étoit celle de l'Irlande. De toutes les restrictions anti-libérales dont s'étoit entourée la révolution de 1688 dans l'intérêt protestant, il n'en étoit pas qui fût plus en contradiction avec les idées nouvelles sur la tolérance, que les actes appelés l'*acte du test* et l'acte de corporation. Par l'effet du premier, tout fonctionnaire avant d'exercer aucun emploi civil, étoit forcé de recevoir le sacrement de la cène selon les rits de l'église anglicane ; par l'effet du second, personne ne pouvoit être admis dans une corporation sans prêter le serment d'allégeance et de suprématie. Lord John Russell proposa un bill pour abolir ces deux lois dirigées contre les catholiques et les sectes dissidentes. Après plusieurs longues discussions le bill fut lu une seconde fois : mais avant la troisième lecture, lord Russell consentit à un amendement suggéré par M. Peel, qui proposoit que toutes les personnes nommées aux fonctions de maire, d'alderman, de juge de paix, ou désignées à un emploi civil par le gouvernement, seroient tenues de faire une déclaration pour s'engager à ne jamais faire servir leur autorité ou leur influence contre l'église protestante légalement établie. Le bill ainsi amendé passa dans les deux chambres. On put le considérer comme le premier gage réel accordé aux partisans de l'émancipation. Bientôt après sir Francis Burdett fit une motion pour demander au gouvernement de faire droit aux réclamations des catholiques. Une majorité de six voix se prononça en faveur de cette motion dans la chambre des communes; mais il en fut autrement dans la chambre des lords, dernier rempart de l'ancien ordre de choses que l'opposition n'emporta jamais d'assaut à la première attaque. La motion de sir Francis Burdett, présentée par le marquis de Lansdown, réunit cependant une minorité de 137 contre 181, et le langage du premier ministre fut si conciliant que les catholiques purent espérer que ce seroit leur dernière défaite.

Cependant l'Irlande ne se payoit pas d'espérances si lointaines. L'association catholique continuoit à se rassembler en dépit de la loi qui l'avoit dissoute. L'avénement de lord Wellington au ministère ne pouvoit que

l'irriter, parce qu'elle ignoroit combien Sa Grâce avoit modifié ses opinions. A la tête de cette espèce d'insurrection disciplinée, Daniel O'Connell exerçoit une véritable dictature; tribun catholique, il soulevoit ou calmoit à son gré la tempête populaire; sa parole étoit devenue la loi du prêtre comme celle du simple catholique; semblable au centurion de l'évangile il pouvoit dire : allez là, et on y alloit; venez ici, et on y venoit. Il résolut enfin de ne pas attendre la mesure qui devoit tôt ou tard lui ouvrir les portes de la chambre des communes, et, un député du comté de Clare ayant donné sa démission il se présenta pour le remplacer, en déclarant qu'il refuseroit le serment exigé de tout nouvel élu. On se récria en Angleterre contre cette audace inouïe; mais l'association ne se laissa pas intimider; les électeurs de Clare se levèrent comme un seul homme : chaque autel devint une tribune, selon l'expression d'un orateur : voter pour O'Connell devint un acte non pas seulement de bon Irlandois, mais encore de bon catholique. O'Connell fut élu : ce triomphe donna à l'association la mesure de ses forces. Il dépendoit d'elle désormais de revenir sur l'union des royaumes, et O'Connell avoit promis de ne rien négliger pour faire réviser cet acte qui avoit effacé l'Irlande de la liste des peuples.

A leur tour, les protestants d Irlande furent en alarme. Ils formèrent eux aussi des associations, des clubs et des réunions sous le titre de loges orangistes, et des clubs Brunswickois où l'on se cotisa pour pouvoir opposer aux éligibles catholiques, les éligibles protestants. Ce fut alors une provocation continuelle d'association à association et de clubs à clubs, d'avocats à avocats. La guerre civile alloit éclater, lorsque les chefs catholiques comprirent que l'imprudente manifestation de leurs forces risquoit de justifier l'occupation militaire de l'Irlande; ils apaisèrent la fermentation, et obtinrent de leurs dociles enthousiastes qu'ils attendroient en paix un succès inévitable.

De tous côtés le gouvernement étoit disposé à céder. Un jour O'Connell en apport la preuve à l'association. C'étoit la copie d'une correspondance entre lord Wellington et le docteur Curtis, primat catholique de l'Irlande. Le docteur Curtis, qui avoit précédemment connu le duc à Salamanque, lui écrivoit pour lui transmettre des notes sur l'état des esprits, et lui faire sentir la nécessité de rallier à l'Angleterre, une population déterminée à ne plus se laisser traiter en peuple conquis et esclave.

Le duc de Wellington répondoit que son désir étoit de satisfaire les catholiques; mais qu'il ne pouvoit y songer tant que la violence des partis présidoit à la discussion. « Vous le voyez, dit O'Connell, nos ennemis en sont réduits à *désirer* comme nous notre délivrance : ils ne marchandent plus que l'heure. »

Le lord lieutenant de l'Irlande, lord Anglesey, qui devoit connoître les intentions du gouvernement, écrivit dans le même sens au docteur Curtis, et interpréta la lettre du duc de manière à faire pousser des cris de victoire à l'association. Mais à Londres, on trouva que le lord lieutenant avoit oublié que son caractère l'obligeoit à plus de discrétion et de réserve. Les protestants d'Irlande se plaignirent qu'ils étoient trahis, et, avant de donner satisfaction aux catholiques, on la donna aux protestants. Lord Anglesey fut rappelé : on le remplaça par le duc de Northumberland. A cette nouvelle O'Connell fit retentir l'Irlande d'une de ses foudroyantes philippiques, criant à l'intolérance et à la tyrannie! Le gouvernement ne pouvoit différer plus longtemps de se prononcer : les torys se concertèrent, et, malgré quelques dissidences, il fut reconnu qu'il valoit mieux accorder l'émancipation catholique législativement que se la faire imposer par une révolte, ou en laisser le mérite à un cabinet whig. Les cabinets de France et d'Angleterre réagissent toujours un peu l'un sur l'autre : à cette époque le gouvernement des Tuileries étoit disposé aux transactions, et, si à côté de l'administration Martignac, il y avoit un parti moins libéral qui convoitoit le pouvoir, c'étoit cependant

encore au nom d'une politique modérée ; les *torys* de France, eux aussi, aimoient mieux faire les honneurs de la générosité du monarque que d'être confondus dans la conciliation universelle.

Sous un autre point de vue, il importoit à l'Angleterre de ne pas être déchirée plus longtemps par ses discordes intestines : son influence étoit menacée en Portugal, et les immenses préparatifs, que faisoit la France pour la conquête d'Alger, devoient l'occuper sérieusement, sans parler de l'expédition de Morée qui prouvoit que même sous un prince aussi pacifique que Charles X, l'esprit belliqueux des François pouvoit jeter encore des soldats sur tous les coins du globe. Les affaires d'Orient n'étoient pas d'un foible intérêt pour le gouvernement britannique. Il étoit temps de surveiller la Russie dans ses progrès contre l'empire turc.

A l'ouverture de la session du parlement de 1829, le 5 février, l'assemblée recueillit avec des émotions diverses, les paroles suivantes, prononcées au nom du roi par le lord chancelier :

« Sa majesté regrette que dans une partie du royaume uni, il existe une association dangereuse pour la paix publique, et qui, si on la laisse exister, annulera tout effet tendant à améliorer la situation de l'Irlande. Sa majesté compte sur la sagesse de son parlement, bien assurée que vous lui donnerez les moyens de maintenir sa juste autorité. »

C'étoit dénoncer l'association catholique, mais la dénoncer comme un obstacle aux bonnes intentions du gouvernement : aussi le discours du trône ajoutoit :

« Sa majesté vous recommande, quand cet objet essentiel sera accompli, de prendre en considération l'état général de l'Irlande et de réviser les lois qui frappent d'incapacité civique les sujets catholiques de sa majesté. Vous aurez à considérer si on peut écarter cette incapacité sans compromettre la pleine et permanente garantie de nos institutions religieuses et politiques, en conservant la religion établie, les droits et les privilèges des évêques, du clergé de ce royaume et des églises commises à leur charge. »

L'adresse en réponse à ce discours fit prévoir que les intentions du gouvernement avoient été bien comprises. Mais naturellement il falloit commencer par supprimer l'association catholique. Un bill fut immédiatement proposé à ce sujet. Il passa dans les deux chambres sans opposition ; mais l'association alla au devant du bill : O'Connell n'eut pas de peine à convaincre les Irlandois qu'il y alloit du succès de leur cause. L'association se déclara elle-même dissoute.

Enfin, le 5 mars, M. Peel porta à la chambre des communes le bill d'émancipation. Ce bill abolissoit les empêchements auxquels étoient soumis tous les sujets de sa majesté professant la religion catholique, et les rendoit éligibles à tous les emplois civils et politiques, sous la condition de jurer obéissance et fidélité au roi, et de se prononcer contre toute autorité, soit celle du pape, soit celle de tout autre potentat, qui prétendroit, directement ou indirectement, avoir des droits au gouvernement du royaume uni de la Grande-Bretagne. M. Peel proposoit, dans son bill, que les catholiques fussent exclus seulement des fonctions de lord lieutenant d'Irlande, de lord chancelier, et de toutes les fonctions universitaires et ecclésiastiques. « Si ce bill passe, » dit M. Peel, « le cabinet jugera prudent d'exclure du vote les électeurs à quarante-cinq shellings, en Irlande, afin que le droit d'élire des représentants au parlement soit confié à des électeurs responsables. »

L'émancipation catholique étoit un beau thème pour la lutte des orateurs. La question fut traitée avec tous les développements dont elle étoit susceptible : le débat devint quelquefois orageux ; mais, après divers ajournements, le bill triompha de tous ses adversaires à la chambre des communes, le 30 mars 1829. La majorité compta 320 voix, la minorité 142.

Il restoit encore l'épreuve décisive de l'accueil qui lui seroit fait à la chambre des lords. Le bill avoit là contre lui tous les

vieux préjugés du torysme, tous les privilèges de l'aristocratie et de l'église; le banc des évêques, naturellement, se montra unanime contre l'émancipation catholique, à l'exception de l'évêque d'Oxford. L'intolérance anglicane eut pour dernier champion l'archevêque de Cantorbéry, celui d'Armagh et les évêques de Londres et de Durham; mais enfin, le 10 avril, une majorité de 104 voix se déclara pour le bill, et le 13, il reçut la sanction royale.

On ne peut nier que la constitution de 1688 ne fût violée par le bill; mais quelle constitution peut survivre au changement des mœurs publiques? Les catholiques n'étoient plus d'ailleurs en cette circonstance que l'avant-garde des réformistes, qui alloient avoir leur tour, et faire subir aux institutions de leur pays une atteinte bien plus grave. Toutes les lois restrictives d'une liberté quelconque ne sauroient invoquer en leur faveur la prescription : il vaut mieux obéir à l'esprit qu'à la lettre d'une charte.

Le bill venoit d'être voté dans les deux chambres, lorsque M. O'Connell se présenta à la chapelle St-Étienne pour prendre son siége comme représentant du comté de Clare; on lui opposa l'ancienne loi sous laquelle il avoit été élu, et qui l'obligeoit à prêter les serments de suprématie et d'abjuration. Sur son refus, l'élection fut annulée; mais il retourna en Irlande bien sûr d'y être accueilli avec le même enthousiasme.

Malheureusement on avoit eu le tort de faire de l'émancipation catholique une espèce de panacée universelle qui devoit régénérer l'Irlande, et effacer en un seul jour les traces de sa longue oppression. Étonnés d'être tout aussi pauvres, avec le droit de choisir leurs représentants parmi les fidèles de leur religion, les catholiques irlandois se plaignoient qu'on n'avoit pas assez fait pour eux; les protestants trouvoient qu'on avoit fait trop. Les deux partis se détestoient plus cordialement que jamais; leurs provocations mutuelles alloient jusqu'au défi de frapper le premier coup d'une nouvelle guerre civile. Les protestants, organisés en loges orangistes sous l'invocation de Guillaume III, célébrèrent l'anniversaire de la naissance de ce prince avec une solennité qui parut une insulte à leurs ennemis. En Irlande, ce nom de Guillaume n'est pas comme en Angleterre un nom de monarque constitutionnel, mais un nom de tyran. Il rappelle aux Irlandois non-seulement la victoire de la Boyne et la capitulation de Limerick, mais encore un siècle et demi d'exactions, de persécutions et de tyrannie. De là les outrages faits récemment encore à sa statue, de là un dernier culte rendu à Jacques II, considéré comme la victime innocente de son gendre. Guillaume, en un mot, est pour l'Irlande le roi conquérant et le roi usurpateur. Les orangistes se virent attaqués les armes à la main, et cette première collision n'étoit que le prélude d'une insurrection générale, car les paysans faisoient secrètement provision de fusils, de fourches, de faux. Une armée entière auroit marché, si O'Connell ou tout autre chef catholique avoit levé l'étendard de la révolte. Le grand *agitateur* calma cette fermentation; mais ce fut surtout en disant que le jour n'étoit pas venu, qu'il contint toutes ces haines imprudentes.

Par une singulière position, le premier ministre faillit périr pour cette cause, à laquelle il n'avoit cédé que vaincu par la force des choses et l'irrésistible persévérance de ses adversaires politiques. Plus d'un zélé protestant accusoit lord Wellington d'avoir cherché dans l'émancipation catholique une coupable popularité. Parmi les nouveaux ennemis que le duc s'étoit faits, on remarquoit surtout le comte de Winchelsea qui l'accusa publiquement d'avoir trompé et compromis l'église protestante, d'avoir violé la constitution de 1688, et de vouloir introduire le papisme dans toutes les branches de l'administration. On auroit pu se croire revenu à ces honteuses réactions du règne de Charles II où les plus fidèles torys étoient en butte à de pareilles incriminations. Le duc de Wellington ne put souffrir d'être

ainsi attaqué dans son honneur; il somma le comte de Winchelsea de lui demander des excuses; le comte s'y refusa, et une rencontre eut lieu. Ce fut le duc qui tira le premier; il manqua son antagoniste; alors celui-ci déchargea son pistolet en l'air, et après avoir ainsi prouvé qu'il ne cédoit pas à la peur d'une explication en champs clos, il consentit à publier dans les journaux le regret d'avoir offensé lord Wellington.

Cette querelle ne fut pas le seul événement qui montra au duc qu'il avoit mécontenté les torys, et qu'en se plaçant sur le terrain, choisi naguère par M. Canning, il devoit chercher comme lui à modérer l'opposition des whigs par quelques alliances; mais les whigs qui avoient pu avoir confiance en l'un, ne pouvoient se livrer à l'autre sans garanties. La question de la réforme parlementaire avoit trop marché pour qu'ils renonçassent à l'espoir de l'accomplir par eux-mêmes. Ils firent donc leurs conditions, et elles furent trouvées dures.

L'année 1830 devoit être signalée par de grands événements dans toute l'Europe. En France le parti ultra royaliste avoit enfin ressaisi le pouvoir, et sentant le besoin de détourner l'attention de ses actes intérieurs, il poussoit vivement les préparatifs de la campagne d'Alger. Le sultan s'étoit vu forcé de subir la loi de l'autocrate russe; et en Portugal don Miguel reconnu par l'Espagne, bravoit les représentations timides de l'Angleterre en faveur de la charte de don Pédro ainsi que de sa fille dona Maria (février 1830).

A l'ouverture du parlement, l'opposition se montra menaçante dans la discussion de l'adresse : plusieurs amendements furent proposés pour réclamer une enquête sur l'état de la nation, sur le système de l'impôt et sur la représentation imparfaite du pays dans la chambre des communes. Le ministère ne put s'empêcher de présenter divers projets pour réduire les dépenses publiques, abolir les sinécures et diminuer les salaires des employés du gouvernement. Ces économies étoient d'autant plus urgentes que le budget de l'année précédente offroit un déficit de 560,000 liv. sterl.

Mais l'opposition ne se contenta pas de quelques promesses qui dénonçoient les embarras financiers du gouvernement, encore plus que sa bonne volonté de réduire les taxes. Le marquis de Blandford proposa un bill tendant à une réforme partielle de la chambre des communes : ce bill fut rejeté. L'opposition ne se découragea pas immédiatement. Lord John Russell en présenta un autre sur une plus grande échelle et qui répondant à de fréquentes pétitions des villes de Leeds, de Birmingham et de Manchester, leur transféroit le droit de nommer des députés au parlement et en privoit des villes devenues trop peu importantes pour avoir aucun intérêt à y être représentées. Ce bill eut le sort de l'autre. A son tour, O'Connell parut à la barre avec un bill tendant à établir le renouvellement triennal du parlement, le suffrage universel et des élections par scrutin : il ne réunit que 13 voix dans une assemblée de 332 membres. O'Connell étoit sûr que sa proposition seroit repoussée : il ne vouloit que prendre date, et ne se doutoit pas que ce seroit de France que viendroit cette année la même impulsion qui entraîneroit décidément l'Angleterre dans le mouvement. Un bill en faveur des Juifs ne fut pas mieux reçu que les bills du marquis de Blandford, de lord Russell et d'O'Connell, et la chambre s'occupoit de quelques modifications du code criminel, lorsque la session fut interrompue par la mort du roi.

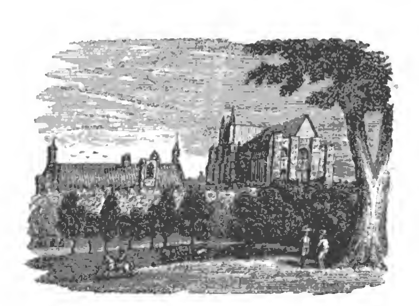
Georges IV étoit depuis quelques années d'une santé presque toujours souffrante : dans tout le cours de son règne, il avoit pu rarement ouvrir en personne la session annuelle du parlement : il mourut d'une ossification des vaisseaux du cœur, le 26 juin, âgé de soixante-huit ans. Il avoit régné onze ans avec le titre de roi, mais son règne datoit réellement du jour où la maladie de son père lui avoit fait décerner la régence.

La postérité ne placera pas Georges IV au nombre des grands rois, quoiqu'il lui ait été donné de voir s'accomplir tant d'événements

importants, non seulement en Europe, mais encore dans son propre royaume. Son influence directe fut à peu près nulle au milieu des révolutions dont il a été le témoin. Sa jeunesse n'avoit pas fait concevoir, il est vrai, d'autres espérances. Par un calcul de jeune homme indépendant et de fils dissipé, peut-être beaucoup plus que par politique, le prince de Galles avoit préféré la société des whigs à celle des torys; mais il s'étoit plutôt associé aux orgies de Fox et de Sheridan qu'à leurs principes, et, quand il fut revêtu de l'autorité souveraine, il imita sans scrupule ce Henri V auquel ses complaisants cessèrent alors de le comparer. Comme homme il eut encore moins de vertus que comme prince régent ou comme roi. L'élégance de ses manières, sa courtoisie même étoient des grâces tout-à-fait extérieures : il ne fut ni bon fils, ni bon époux, ni bon père, et ses nombreuses amours causèrent plus d'un scandale.

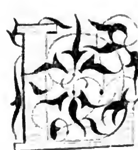
Georges IV aimoit les arts comme une décoration utile aux pompes de la royauté. La nation avoit assez souvent payé ses dettes de prince pour qu'il se reconnût son débiteur : il fit don de la bibliothèque de son père, composée de soixante-cinq mille volumes, au muséum britannique : les artistes et les hommes de lettres eurent part aussi à sa générosité.

Les restes mortels de Georges IV sont déposés à Windsor dans le mausolée royal des princes de sa famille.



Westminster-Abbey.

GUILLAUME IV.

e prince Henri-Guillaume, duc de Clarence, qui succéda à son frère, prit le nom de Guillaume IV. Ses fonctions de grand amiral lui avoient acquis une certaine popularité dans la marine; mais on ne connoissoit de lui aucun trait remarquable qui pût faire présager son caractère de roi. La reine passoit pour être favorable aux torys et en maintenant le cabinet de lord Wellington, Guillaume autorisoit les whigs à croire qu'ils auroient à conquérir pied à pied, sous ce règne comme sous le précédent, leurs moindres avantages. Ils résolurent donc de ne rien accorder qu'en échange de concessions.

Le 29 juin, le roi envoya aux deux chambres un message pour les prier de vouloir bien pourvoir aux besoins provisoires des services publics, afin que l'administration de l'état ne fût pas entravée pendant le temps qui s'écouleroit entre la dissolution du parlement actuel et l'élection du parlement nouveau. C'étoit pour les whigs une excellente occasion d'essayer leurs forces contre les ministres: lord Grey proposa de continuer la session du parlement, jusqu'à ce qu'un bill fût passé pour nommer une régence qui gouverneroit en cas de la mort du roi, ce monarque étant âgé de soixante-cinq ans et la couronne n'ayant d'autre héritier que la jeune fille du duc de Kent qui étoit mineure: cette proposition souleva un débat animé pendant lequel les lords Harrowby, Winchelsea, Eldon, Mansfield, Londonderry, Wharncliff, Goderich, et le duc de Richmond, déclarèrent qu'ils voteroient avec les whigs; les ministres obtinrent cependant une majorité de quarante-quatre voix. Ils l'emportèrent également dans la chambre des communes où la discussion devint plus amère encore: M. Brougham toujours riche en invectives, traita les ministres de flatteurs et de parasites. La dissolution du parlement suspendit à propos les hostilités, ou plutôt les transporta sur un autre terrain, car, en dissolvant le parlement, Sa Majesté en convoquoit un nouveau pour le 14 de septembre : c'étoit le 25 juillet, et, quelques jours après les événements de France vinrent exalter les partisans les plus timides de la réforme, en leur montrant qu'ils avoient de leur côté cette puissance populaire qui se contente rarement de demi-concessions.

Le 14 juin, trente-sept mille François partis de Toulon, avoient opéré leur débarquement sur la plage d'Afrique. Vainement une armée formidable de Turcs et d'Arabes étoit accourue au secours du dey. La discipline et le courage des soldats de la France triomphèrent du nombre d'abord et puis du désespoir. En quelques jours le général Bourmont s'étoit emparé des hauteurs qui environnent Alger. L'assaut alloit être donné : le dey fit demander la paix en offrant de payer tous les frais de l'expédition : on lui répondit qu'on ne consentiroit à entendre parler de suspension d'armes que lorsqu'il auroit livré tous ses forts et toutes ses batteries. Il ne restoit plus au dey qu'à s'ensevelir sous les ruines de la ville. Il pré-

féra la rendre, et le lendemain le drapeau blanc flottoit sur les tours de son palais.

La nouvelle de cette conquête glorieuse fut reçue en France avec l'enthousiasme qu'y excitera toujours la victoire, sous quelque drapeau qu'elle vienne couronner la valeur françoise. Malheureusement pour Charles X, il crut avoir vaincu en même temps les factions intérieures et les pirates d'Alger : persuadé qu'il pouvoit tout, comme roi, le lendemain d'un triomphe national, il signa les fameuses ordonnances qui ne furent que le signal d'une seconde révolution semblable à celle dont l'Angleterre avoit été le théâtre cent soixante ans auparavant. La monarchie fut sauvée dans cette catastrophe au profit d'une dynastie nouvelle ; quelque nombreux que soient les rapprochements à faire entre les deux révolutions, les dissemblances ne le sont pas moins ; et au lieu de consolider les institutions de 1688 en Angleterre, les événements de juillet en précipitèrent la ruine par le secours qu'ils portèrent à la réforme parlementaire. Des *meetings* eurent lieu dans presque toutes les villes ; l'on y vota des félicitations aux héros de Paris : les souscriptions s'ouvrirent en faveur des blessés de la grande semaine, et le drapeau tricolore fut salué comme l'emblème d'une régénération européenne ; l'insurrection belge vint encore ajouter à l'exaltation. Faites sous cette influence, les élections angloises trompèrent l'espoir des ministres, et, dans une région plus élevée encore, on n'avoit pu voir sans une secrète terreur les débris de la famille des Bourbons venir chercher sur le rivage britannique l'asile que Louis XIV avoit autrefois accordé aux débris des Stuarts. Quelles que fussent les sympathies de Guillaume et de sa cour, Charles X ne reçut que l'hospitalité due au malheur, et, en Écosse comme en Angleterre, il put se convaincre que si une seconde restauration lui étoit réservée, le roi de France ne pourroit plus dire, comme Louis XVIII en 1815, qu'après Dieu c'étoit à la Grande-Bretagne qu'il devoit sa couronne.

Les flammes de l'incendie avoient précédé en Normandie la révolution de juillet. Les esprits superstitieux s'alarmèrent en voyant tout à coup des incendiaires ravager les comtés de Kent, de Hampshire, de Buckingham, de Sussex, de Surrey, etc. Mais c'étoit surtout l'exaltation des esprits qui paraissoit un fâcheux symptôme aux hommes d'état. Plus d'un pamphlet circuloit déjà, proposant aux citoyens de Londres l'exemple de ceux de Paris, et lorsque la session du parlement fut ouverte par le roi en personne, le 2 novembre, il ne put s'empêcher de reconnoître que le pays étoit agité d'un sentiment presque général de désaffection, qu'il étoit temps de combattre par des mesures populaires. Les torys auroient voulu éluder la question de la réforme; mais les whigs déclarèrent qu'ils en feroient une question de vie et de mort. Le peuple exprima son opinion à sa manière : des huées poursuivirent maintefois lord Wellington jusqu'à son hôtel ; on lui jeta des pierres, et il en tomba même une contre la voiture du roi. Bientôt l'animadversion de la populace menaça de s'exprimer plus violemment encore ; mais les ministres eurent le malheur de se rendre aussi ridicules qu'odieux.

Le roi et la reine devoient dîner en grande cérémonie à Guildhall, le 9 novembre, jour de l'installation du lord maire. De grands préparatifs avoient été faits : les journaux avoient vivement excité la curiosité en décrivant d'avance le cortége et la pompe de cette fête civique et royale : jamais Gog et Magog, les deux géants de la cité, n'avoient vu un pareil festin, lorsque le 7, on apprit que Leurs Majestés, craignant que leur présence ne fût une occasion de trouble et de désordre, renonçoient à se rendre à l'invitation du corps municipal : ce contre-ordre causa naturellement de vives inquiétudes : à quel danger échappoit donc l'état ? en vouloit-on aux jours du roi ? la crise fatale de la Grande-Bretagne alloit-elle éclater ? On sut que plusieurs régiments avoient reçu l'ordre de se rendre à Londres et de se tenir prêts à tout événement : on fit emplir d'eau les fossés de la Tour, et défense fût faite aux

gardiens d'y laisser pénétrer des étrangers; le bruit courut que des conspirateurs étoient parvenus à en soustraire six mille fusils et autant de sabres. Après beaucoup de conjectures et d'alarmes, on vérifia que c'étoit le duc de Wellington qui avoit dissuadé leurs majestés d'assister au repas de Guildhall, parce que le lord maire lui avoit écrit qu'il devoit être attaqué, lui duc de Wellington, par la populace. Au parlement l'opposition interpella les ministres qui, pour justifier leur prudence, citèrent à l'appui de la lettre effrayante du lord maire, des placards imprimés qui appeloient le peuple à la révolte. Une de ces proclamations révolutionnaires étoit ainsi conçue :

« Aux armes! aux armes! la liberté ou la mort!

» Londres s'assemble mardi prochain, Ne perdons pas cette occasion de nous venger des maux que nous avons si longtemps soufferts. Venez armés, soyez fermes et la victoire est à nous. » « Un Anglois. »

Il en étoit un autre qui contenoit ces mots :

« La liberté ou la mort!

» Anglois, Bretons, et honnêtes gens, le temps est arrivé enfin. Tout Londres se réunit mardi. Venez en armes... nous pouvons vous assurer qu'on a pris six mille coutelas dans la Tour pour les livrer à la bande sanguinaire de Peel... souvenez-vous du discours de la couronne : ces maudits agents de police vont être armés. Anglois, souffrirez-vous cela? »

Ces documents ne suffirent pas pour convaincre l'opposition de la réalité du danger dont les ministres avoient eu peur. Ceux-ci furent déclarés des poltrons qui avoient compromis le monarque dans l'intérêt de leur sûreté personnelle. Qui sait même, ajouta un membre, si nos gouvernants n'ont pas imaginé toute cette comédie pour placer désormais Guillaume IV derrière un rempart de baïonnettes. L'impopularité de Guillaume IV ne lui laissoit-elle plus d'autre ressource que la tyrannie?

Les fonds publics avoient baissé de trois pour cent : le moment n'étoit guère favorable pour voter la liste civile du nouveau monarque; le chancelier de l'échiquier proposa cependant de la fixer à un chiffre qui sembloit devoir désarmer l'opposition : sir Henri Parnell ne craignit pas de demander que ses divers chapitres de dépense fussent soumis à l'examen d'une commission; les ministres se récrièrent contre ce manque de confiance; mais la majorité se prononça contre eux; et les whigs, ayant fait ainsi l'essai de leur force, se préparèrent à mettre la réforme à l'ordre du jour. M. Brougham, le premier, sous prétexte qu'on lui avoit prêté des projets qui n'étoient pas les siens, annonça qu'il feroit connoitre à la chambre sur quelles bases il prétendoit asseoir le nouveau système électif; mais le cabinet fit retraite avant la bataille : lord Wellington porta sa démission au roi qui manda lord Grey auprès de lui, et le chargea de trouver une combinaison ministérielle qui pût conjurer la révolution dont la Grande-Bretagne étoit menacée. Lord Grey s'associa quelques uns des hommes d'état qui défendoient avec lui depuis trente ans la même cause, mais en réservant quelques portefeuilles pour cette fraction plus modérée de son parti, où M. Canning avoit cherché ses collègues : il falloit ménager encore la chambre des lords et lui prouver du moins que les whigs ne vouloient point abuser de leur victoire. Lord Grey devint premier ministre, M. Brougham lord chancelier, lord Althorp chancelier de l'échiquier, les lords Melbourne, Palmerston, et Goderich secrétaires d'état, le marquis de Lansdown président du conseil.

Le nouveau ministère eut à s'occuper d'abord du bill de régence que le roi avoit annoncé lui-même dans le discours du trône : par ce bill la duchesse de Kent étoit nommée régente et tutrice de sa fille la princesse Victoria, héritière présomptive du royaume uni. Quand ce bill fut passé, les chambres s'ajournèrent jusqu'au 3 février, afin de don-

ner aux ministres le temps de préparer leurs diverses mesures de gouvernement, et surtout celle de la réforme parlementaire dont ils avoient fait le drapeau de la nouvelle administration.

Dans l'intervalle la fièvre révolutionnaire continuoit d'agiter l'Europe : le roi des Pays-Bas avoit vu le drapeau tricolore s'interposer entre lui et ses sujets révoltés : la Belgique s'étoit proclamée nation indépendante, se réservant de choisir elle-même la forme de son gouvernement et paroissant plutôt disposée à se faire républicaine que monarchique. Cet exemple étoit tous les jours proposé à l'Irlande par ses orateurs et ses tribuns catholiques, qui faisoient dater de l'Union tous les maux de leur pays. Une fermentation sourde régnoit en Allemagne ; tout à coup la Pologne, évoquant ses anciens souvenirs de liberté, rompit violemment tous les liens politiques qui l'enchaînoient à la Russie ; l'Espagne, le Portugal et l'Italie n'attendoient que le signal de la France pour faire aussi leur révolution. Les torys pouvoient donc se féliciter, si le peuple d'Angleterre se contentoit de cette réforme du parlement dont ils repoussoient depuis trente ans les dispositions les plus raisonnables.

Lorsque la chambre se réunit après l'ajournement, lord Grey annonça donc que le cabinet avoit préparé tous les détails de cette vaste mesure ; mais qu'il étoit urgent de prendre d'abord en considération l'etat des finances.

Le 11 février, lord Althorp présenta le budget des recettes et celui des dépenses ; celui-ci s'élevoit à 46,855,000 liv. st., l'autre à 47,150,000, ce qui ne laissoit qu'un excédant de 350,000 liv. sterl. pour faire face aux économies proclamées si nécessaires et réclamées de toutes parts : comment diminuer les taxes ? il ne falloit pas y songer : pour alléger le fardeau du peuple, il ne restoit d'autre ressource que d'adopter un nouveau système d'impôt dans lequel l'on réduisoit les droits qui pesoient sur les pauvres, pour augmenter ceux qui frappoient sur les classes plus aisées. Lord Althorp proposoit en conséquence de réduire les droits sur le suif, le charbon, les journaux, le verre, le coton imprimé, le tabac et les ventes aux enchères, pour retrouver la compensation de ces droits, c'est-à-dire d'une somme de quatre millions sterling, dans une taxe d'un demi pour cent sur tous les transferts de propriété ou de rentes, dans une augmentation des droits sur les cotons non manufacturés et sur les bois étrangers, dans un impôt sur les passagers des bâtiments à vapeur, dans l'égalisation des droits d'entrée sur tous les vins (nouveau système favorable à la France), et enfin sur l'exportation de toute espèce de charbon. Cette modification du système financier n'obtint pas l'approbation de la chambre : les ministres furent forcés d'y renoncer. Ils furent plus heureux pour la liste civile, quoique quelques membres ne craignissent pas de remarquer qu'un ministère whig auroit pu ne pas se contenter de modifier dans quelques chapitres le projet de l'administration précédente sans presque rien changer au total. Le roi eut le mérite d'accepter moins qu'on ne vouloit lui donner. Après avoir voté une rente de 100,000 liv. sterl. en faveur de la reine, dans le cas où elle survivroit au roi, on lui offrit aussi une somme de 54,000 liv. sterl. comme on l'avoit offerte à la reine Charlotte lors de son mariage avec George III ; mais Guillaume dit qu'il ne profiteroit pas de ce cadeau, afin de contribuer lui aussi à l'allégement des charges publiques.

Enfin, le 1er mars, la grande mesure de la réforme fut soumise à la chambre des communes par lord John Russell.

On trouve en Angleterre plus qu'en aucun autre pays de ces vieux édifices où chaque siècle a apporté sa pierre. Tous les styles d'architecture s'y confondent, et leur irrégularité même ajoute à leur aspect imposant. Les divers possesseurs qui s'y sont succédé ont respecté, en les réparant, tous les souvenirs des mœurs et des coutumes des époques antérieures ; telle étoit l'antique constitution angloise avec ses traditions saxones, danoises et normandes, se

priviléges aristocratiques et ses franchises populaires, ses lois de liberté et ses lois restrictives. Aux yeux des torys, toucher à cet édifice c'étoit ébranler le sol lui-même; aux yeux des réformistes, un seul principe méritoit d'être conservé dans les institutions de la Grande-Bretagne, celui de la représentation nationale. La réforme parlementaire avoit pour but de régénérer cette représentation par des élections libres et pures de toute corruption, pour régénérer ensuite la nation elle-même par ses représentants. Le mot de bourg pourri (*rotten borough*), admis dans la langue politique, dénonçoit en vain depuis un siècle le vice radical du système électoral anglois, et le bill de lord John Russell répondoit enfin à toutes ces pétitions jusqu'ici repoussées comme inopportunes, sinon comme séditieuses, non seulement par la chambre des lords, mais encore par celle des communes.

Par ce bill, tout bourg ne contenant pas deux mille habitants devoit perdre le privilége d'être représenté au parlement. Cet article du projet privoit cent soixante-huit membres de leurs siéges; mais en compensation le bill donnoit la franchise électorale à vingt-sept villes qui ne la possédoient pas et ajoutoit deux députés aux vingt-sept nommés par les principaux comtés. En outre, plusieurs quartiers de Londres, non compris dans l'enceinte de la Cité, obtenoient le droit d'être représentés, tandis que jusqu'à ce jour le droit n'appartenoit qu'aux cités de Londres et de Westminster, ainsi qu'au faubourg de Southwark.

Le mode d'élection devoit aussi subir des modifications importantes, qui, sans prévenir tous les abus, feroient au moins disparoître les plus choquants. Le bienfait du bill étoit surtout dans l'augmentation du chiffre des électeurs, cinq cent mille individus de plus étant ajoutés à la liste, quoique le nombre des députés fût réduit de six cent soixante-huit à cinq cent quatre-vingt-seize.

Revenus de leurs premières alarmes les torys naguère résignés à la réforme, ne voulurent pas subir leur défaite sans combat, et retardèrent autant qu'ils purent l'adoption inévitable du bill, les uns sous prétexte de l'améliorer, les autres ne cachant pas qu'ils croiroient voter la ruine de la monarchie en l'acceptant. De remarquables et quelquefois d'heureux efforts d'éloquence furent faits par ce parti, qui s'appeloit le parti conservateur. Pitt et Fox, Burke et Sheridan, tous les grands hommes de l'histoire britannique furent tour à tour évoqués dans ce débat; mais les whigs non moins éloquents, non moins forts en logique, avoient pour eux cette puissance qui dans les états libres doublera toujours le talent, la volonté du peuple.

Malheureusement dans toutes les discussions parlementaires les votes viennent à bout des meilleures raisons. Le bill de la réforme fut rejeté par une majorité de deux cent quatre vingt-dix-neuf contre deux cent quatre-vingt-onze.

Les ministres devoient se retirer ou dissoudre la chambre: le roi comprit qu'il étoit perdu s'il ne prenoit pas parti pour ses ministres; sans s'effrayer des prédictions sinistres dont le menaçoient les torys s'il les abandonnoit, il vint lui-même en personne proroger le parlement et annoncer que dans une question si grave, il croyoit devoir consulter la nation. Le lendemain la chambre fut dissoute et une autre convoquée pour le 14 juin. Cette mesure remplit de joie Londres et les principales villes du royaume où elle fut célébrée par de brillantes illuminations. La populace ne se contenta pas de ces démonstrations pacifiques; elle attaqua les maisons des anti-réformistes les plus prononcés, sans oublier l'hôtel du duc de Wellington dont on ne se contenta pas de briser les vitres. C'étoit préluder aux élections de manière à faire prévoir qu'elles seroient tumultueuses. Le parti populaire ne négligea rien en effet pour décourager les adversaires de la réforme, et le résultat donna aux ministres une chambre qui deux mois après avoit voté le bill de lord Russell; mais les lords ne lui accordèrent pas si facilement leur sanction, et il fut rejeté par une ma-

jorité de quarante et une voix, parmi lesquelles on remarqua celles des ducs de Cumberland et de Glocester. Fidèle à ses antécédents, l'autre prince du sang, le duc de Sussex étoit pour la réforme.

Le rejet du bill irrita la chambre des communes qui, de peur que les ministres ne donnassent leur démission, s'engagea par une délibération spéciale à les soutenir, en déclarant qu'ils avoient mérité la confiance du peuple. Quant au peuple, il témoigna le même sentiment à sa manière, en attaquant encore les hôtels des lords qui avoient voté contre le bill, et entre autres, ceux du duc de Cumberland, de lord Wellington et de lord Londonderry. Les provinces ne se montrèrent pas moins irritées que Londres. A Derby, la multitude se souleva et ravagea la ville pendant trois jours. A Nottingham, elle mit le feu au château du duc de Newcastle ainsi qu'aux résidences de quelques autres seigneurs; mais ce fut surtout la révolte de Bristol qui prit un caractère effrayant. Les autorités civiles et militaires se virent chassées : on ouvrit les prisons, on incendia tout un quartier. Il fallut assiéger en règle cette ville pour la faire rentrer sous l'autorité de la couronne; il fallut tuer ou blesser plus de cent révoltés et faire deux cents prisonniers.

Le ressentiment du peuple de Londres s'adressa aussi au roi, sous la forme apparente de la plus respectueuse pétition. Tous les membres des corporations et environ quatre-vingt mille personnes se rendirent au palais du roi en grand cortége, le lord maire à leur tête, pour supplier sa majesté de garder ses ministres, de renvoyer de sa maison les individus opposés à la réforme, et d'user de tous les moyens constitutionnels de faire réussir la mesure. On ne résiste guère, même quand on est roi, à des prières aussi énergiques : le roi promit d'y céder, et peu de jours après il prorogea le parlement jusqu'au 22 novembre.

Il étoit temps de mettre un terme à ces mouvements révolutionnaires; la réforme de lord John Russell sembloit ne plus suffire aux vœux de l'Angleterre. Chaque jour le peuple devenoit plus exigeant. Il s'étoit formé dans la capitale des sociétés appelées *Unions politiques*, qui se propageoient rapidement dans les comtés. Dans les assemblées tenues par les réformistes, on déclaroit que le suffrage universel, le vote par scrutin et l'abolition des principes héréditaires étoient choses essentielles *aux droits de l'homme*. Un meeting général fut indiqué à jour fixe; on préparoit des drapeaux tricolores et les basses classes s'armèrent. Le gouvernement ne crut plus pouvoir se dispenser d'intervenir. Le 12 novembre parut une proclamation, déclarant illégales les associations politiques, et défendant à tout sujet anglois de s'y rendre : cette mesure arrêta un peu la multiplication des *Unions*, mais celles qui étoient déjà formées n'y firent aucune attention.

L'Irlande ne s'étoit nullement apaisée au milieu de cette fermentation générale du royaume uni. Là il s'agissoit de bien plus que de la réforme parlementaire pour les patriotes irlandois. Le rappel de l'Union étoit devenu le mot d'ordre, c'est-à-dire que l'Irlande réclamoit son ancien parlement, et le droit de s'administrer elle-même sous le patronage de la couronne d'Angleterre. O'Connell justifioit son titre de grand agitateur par ses harangues : il étoit secondé par M. Shiel : ces deux chefs n'étoient pas fâchés de faire voir au gouvernement que leur influence étoit toute-puissante et que les officiers publics avoient besoin de leur protection bien plus que de la force militaire. En effet, le refus de payer la dîme étant devenu presque général, on eut recours aux baïonnettes pour soutenir les percepteurs : mais là où la troupe se montroit, elle rencontroit une multitude qui la désarmoit souvent et l'obligeoit presque toujours à battre en retraite. Le sang coula plus d'une fois. Dans les cantons où l'autorité faisoit saisir les meubles du paysan réfractaire et les mettoit aux enchères, il ne se présentoit aucun acheteur, ou ceux qui osoient les acquérir les payoient bien cher; le feu dévoroit leurs maisons et des bandes de pillards ravageoient impunément leurs propriétés.

A ces désordres le terrible fléau du choléra vint bientôt ajouter la menace de son approche. Il avoit marché avec les Russes sur Varsovie, et tous les jours il pouvoit arriver en Angleterre de quelque port de la Baltique. Un cas qui se déclara à Sunderland répandit bientôt l'alarme : au bout de l'année l'invasion de l'épidémie eut décimé les principales cités des comtés du nord.

Sur le continent, les révolutions populaires sembloient avoir suspendu leurs progrès. La Russie, campée en Pologne, tenoit l'Allemagne en respect. Dans les Pays-Bas, la séparation de la Hollande et de la Belgique avoit eté décidée par les puissances, à condition que les Belges se constitueroient en monarchie : le trône avoit d'abord été offert au duc de Leuchtenberg, le fils d'Eugène Beauharnais : la France n'avoit pas agréé ce choix, et comme elle refusa elle-même la couronne pour le duc de Nemours, il ne resta plus pour le nouveau royaume d'autre prince disponible en Europe que le prince Léopold, l'ancien époux de la princesse Charlotte : il accepta en renonçant à la pension qu'il continuoit de recevoir du gouvernement anglois depuis son veuvage, et en devenant le gendre du roi Louis Philippe. Le roi des Pays-Bas ne crut pas que ses anciens alliés de 1815 eussent le droit de disposer ainsi d'une partie de ses états, et il envoya son armée pour s'emparer de Bruxelles. C'en étoit fait de l'indépendance belge, si, avec cette promptitude qui caractérise leur courage, les François n'avoient gagné les Hollandois de vitesse. Le roi des Pays-Bas s'arrêta en protestant, et l'affaire de la Belgique livrée à la diplomatie, est encore en discussion après plus de cent protocoles de la conférence de Londres.

De l'alliance de la France et de l'Angleterre dépendoit le *statu quo* de l'Europe. Don Miguel osa cependant braver tour à tour le pavillon anglois et le pavillon françois. Ce prince s'étoit permis de faire jeter dans les prisons de Lisbonne plusieurs sujets du gouvernement britannique. Une escadre fut bientôt dans l'embouchure du Tage, pour demander une réparation qui ne tarda pas à être accordée. Les gazettes portugaises publièrent les regrets de don Miguel. Un marchand françois ayant eu à se plaindre également de *l'usurpateur,* l'amiral Roussin vint jeter l'ancre à une portée de canon du palais de Lisbonne et envoya de là son ultimatum en exigeant une réponse avant deux heures; il repartit satisfait pour le port de Brest, mais en emmenant plusieurs navires portugais.

Bientôt un danger plus sérieux menaça don Miguel, lorsque don Pedro, ayant abdiqué au Brésil, revint en Europe avec sa fille dona Maria. La France et l'Angleterre lui permirent de préparer dans leurs ports l'expédition qui devoit aller mettre un term à la tyrannie de son frère.

Le parlement qui avoit été prorogé le 20 octobre 1831, s'assembla le 6 décembre, et le roi ouvrit la session en personne. « Je regarde comme mon premier devoir, dit sa majesté, dans son discours, de recommander à votre considération la plus attentive, les mesures qui vous seront proposées pour la réforme de la chambre des communes : une solution prompte et satisfaisante de cette question devient chaque jour plus importante et plus urgente pour la sécurité de l'état, le contentement et le bien-être de mon peuple. »

Six jours après, le 12 décembre, lord John Russell demanda la permission de présenter un nouveau bill. Le principe fondamental de la réforme étoit resté le même : quelques améliorations de détail, relatives au nombre des députés et au cens électoral, ne pouvoient que confirmer le vote précédent de la chambre. Elle le jugea ainsi malgré les objections de quelques membres et entr'autres des membres irlandois qui auroient voulu que les ministres eussent amélioré aussi la partie du bill concernant l'Irlande.

Le 16, la seconde lecture fut proposée : l'opposition tory vouloit au moins gagner du temps, et lord Porchester fit une motion tendant à différer de six mois cette seconde lecture. Le délai fut chaudement combattu

par M. Macauley, le chancelier de l'échiquier, lord Russell et M. Stanley, et la seconde lecture eut lieu, après quoi la chambre s'ajourna jusqu'après les fêtes de Noël.

Quand la chambre se réunit le 17 janvier, les torys ne manquèrent pas d'arguments pour susciter de nouveaux délais; mais ils furent battus encore, et l'on procéda à la discussion des articles, discussion qui dura jusqu'au 22 mars. Trois cent cinquante-cinq membres contre deux cent trente-neuf se prononcèrent pour l'adoption.

La chambre des lords se trouva donc une seconde fois saisie de la nouvelle constitution parlementaire. La noble assemblée étoit bien convaincue que le gouvernement ne céderoit pas, et elle avoit à craindre, par une résistance trop prolongée, que le roi ne finît par faire une fournée de pairs. Quelques membres, qu'on surnommoit les inconstants (*waverers*), s'étoient laissé décider à adopter le bill par cette considération, et il y en eut qui, tels que lord Haddington, ne se contentèrent pas de promettre leur vote, mais parlèrent en sa faveur, faisant valoir que la persistance de la chambre des communes devoit être une loi pour la pairie. Cependant dans la discussion des détails du bill, il devint évident pour les ministres qu'ils obtiendroient difficilement la troisième lecture sans une création de pairs, et, le roi ayant refusé de les armer des pouvoirs nécessaires au succès de la mesure, le comte Grey et ses collègues annoncèrent à la chambre des lords qu'ils avoient remis leurs démissions à sa majesté. Plusieurs pairs blâmèrent lord Grey de ce qu'ils appelèrent la désertion de son poste; mais ce fut dans l'autre chambre surtout que cette nouvelle produisit une sensation fâcheuse. Un des membres, lord Ebrington, proposa aussitôt une adresse au roi; elle fut votée le 18 mai. La chambre des communes, en appelant aux propres expressions du discours de la couronne, supplioit sa majesté de n'admettre dans ses conseils que des hommes résolus à faire passer dans l'autre assemblée le bill déjà adopté par les communes. C'étoit solliciter du roi, sous une forme constitutionnelle, ce qu'il avoit refusé à lord Grey; mais les *meetings* des provinces, qui n'étoient pas tenus aux précautions parlementaires de la chambre, s'exprimèrent plus clairement dans leurs pétitions. Jamais le radicalisme n'avoit parlé si haut. Il ne s'agissoit de rien moins que d'abolir la pairie tout entière, si le roi s'opposoit à augmenter le nombre des pairs. Quant au roi lui-même, on le menaçoit du refus des subsides s'il ne se rendoit pas aux représentations de son peuple. On lui rappeloit tour à tour l'exemple de Jacques II et celui de Charles Ier. « Jusqu'à ce que le bill soit passé, dit un membre d'une association politique de Londres, je déclare qu'il n'y a plus de Guillaume IV, mais seulement un duc de Clarence; » et cette déclaration fut applaudie.

Le roi fort embarrassé manda lord Lyndhurst auprès de sa personne, non pour former un ministère, mais pour sonder les hommes d'état qui voudroient se charger de faire passer le bill sans l'expédient d'une création de pairs; il n'y avoit qu'une administration tory qui semblât pouvoir obtenir de la chambre haute la résignation qui devoit tout terminer. Ni lord Wellington, ni sir Robert Peel n'osèrent accepter le pouvoir à ces conditions, et le roi se vit forcé de rappeler le comte Grey. En lui rendant son portefeuille il s'engageoit à surmonter ses répugnances pour une création de pairs, si leurs seigneuries ne se soumettoient pas enfin à la nécessité. Il fut convenu qu'un certain nombre de lords opposants s'absenteroient de la chambre, et laisseroient ainsi au ministère la majorité dont il avoit besoin pour faire passer le bill. La chambre aristocratique ne pouvoit plus long-temps lutter contre l'accord du roi et des communes. Chaque lord anti-réformiste reçut la circulaire suivante :

« Saint-James palace, 17 mai 1832.

» Mon cher lord,

» Sa majesté me fait l'honneur de me transmettre l'ordre d'informer votre seigneurie que, pour écarter tous les obstacles qui s'op-

posent à la transaction qui a lieu en ce moment, il suffit que ce soir à la chambre un nombre suffisant de pairs déclarent que, en conséquence de l'état présent des affaires, ils ont résolu d'abandonner toute opposition au bill de réforme, de manière qu'il puisse passer sans retard et aussi promptement que possible, sous sa forme actuelle.

» J'ai l'honneur d'être sincèrement

» Votre dévoué, HUBERT TAYLOR. »

Par suite de cette lettre, le bill, dont la discussion avoit absorbé la chambre des communes pendant deux mois, fut expédié en six jours par la chambre des lords. Le 4 juin eut lieu la troisième lecture, après quelques modifications purement verbales, qui furent acceptées le lendemain par l'autre chambre, et le 7 le roi donna sa sanction royale.

Les deux bills relatifs au système électif d'Écosse et d'Irlande, qui étoient comme le complément du premier, passèrent successivement, ainsi qu'un bill pour le rachat des dîmes d'Irlande. Malheureusement ce dernier, pas plus que les autres, ne pouvoit apaiser tout à coup la fermentation des esprits. Il y eut encore du sang répandu, le sang des protestants d'abord, et par représailles celui des catholiques. Ce fut à celui-ci qu'O'Connell fit allusion lorsque, dans sa lettre aux réformateurs d'Angleterre, il disoit : « Frères, il y a du sang sur la face de la terre; ce sang qui fume encore, c'est du sang irlandois, et il demande vengeance contre ceux qui ont violé les lois : cette vengeance, le Ciel seul nous la donnera-t-il? ou les victimes de l'oppression angloise trouveront-elles enfin des vengeurs chez leurs oppresseurs jaloux de se faire pardonner cinq siècles de malaise et de tyrannie? »

L'adoption du bill de réforme ne fut pas sans influence sur les divers états de l'Europe. Dans le gouvernement constitutionnel on y vit avec joie la fin du long règne des torys toujours plus disposés à favoriser les alliances des rois que celles des peuples : dans les gouvernements contre-révolutionnaires on ne pouvoit voir du même œil un système qui étoit dénoncé comme le triomphe de ces démagogues de la Grande-Bretagne, qui jetoit au loin par la liberté de la presse des semences de révolte et d'insurrection. C'est ainsi que don Miguel, en Portugal, voyoit dans le libéralisme anglois l'auxiliaire naturel de don Pédro son frère, qui, après avoir rassemblé une armée d'expédition à Saint-Michel, une des Açores, étoit venu s'emparer d'Oporto et le menaçoit déjà de le chasser bientôt de Lisbonne.

En Belgique, qui peut dire si le rejet du bill de réforme n'auroit pas empêché le roi des François de conquérir pour Léopold la ville d'Anvers? D'accord avec la France et oubliant un peu les intérêts commerciaux de plusieurs villes angloises, telles que Bristol, Leeds, Glascow, Édimbourg, etc., qui réclamèrent en pétitionnant, le ministère whig mit l'embargo sur les navires du roi des Pays-Bas, et lui imposa la loi des protocoles de la conférence de Londres.

En France enfin, si les républicains puisèrent dans l'adoption du bill quelques-uns des arguments qui les conduisirent à l'insurrection de juin, les carlistes de la Vendée n'auroient-ils pas trouvé un appui secret ou même déclaré dans les torys ramenés au pouvoir par le triomphe des idées aristocratiques?

Il restoit à connoître le résultat des élections qui auroient lieu sous la loi nouvelle. Le parlement, prorogé par commission le 6 octobre, fut dissous le 3 décembre, et immédiatement commencèrent les luttes électorales. Les torys avoient prédit des désordres et des tumultes extraordinaires; leurs prédictions furent généralement démenties. Les candidats ministériels eurent presque partout le dessus: ils avoient contre eux, ici les torys, là ces réformistes exagérés qui trouvoient que le bill étoit trop aristocratique. Le fameux M. Hunt ne fut même pas réélu à Preston; il est vrai qu'il fut plus heureux dans une autre ville, et que M. Cobbett, *plus fameux encore*, après avoir échoué à Manchester, eut aussi plus de succès à Oloham. En Irlande les élections fu-

rent purement *irlandoises*, et les collègues d'O'Connell arrivèrent comme lui à la chambre, pour former une de ces phalanges d'opposition flottante avec lesquelles le pouvoir doit composer sur quelques intérêts s'il veut être sûr de la majorité pour certaines questions. En Écosse, les choix furent plus complétement ministériels que dans les deux autres royaumes de la Grande-Bretagne : à peine si trois membres appartenoient au parti radical et dix au parti conservateur; les quarante autres étoient dévoués au bill et au cabinet qui l'avoit fait passer.

L'année 1832 fut une année de deuil pour les lettres : le 21 de septembre, mourut sir Walter Scott dans son château d'Abbotsford. Poëte, prosateur, romancier et critique, aucun auteur n'a exercé une plus grande influence, non pas seulement sur la littérature nationale, mais sur toutes les littératures de l'Europe moderne. L'histoire aussi lui doit une couronne. Un jour, dans le parlement, le grand Marlborough ayant cité un fait des annales d'Angleterre dont on lui contesta l'exactitude, nomma Shakespeare comme son autorité. Combien de personnes aujourd'hui ne connoissent l'histoire d'Angleterre et surtout celle d'Écosse que par les admirables romans du seul auteur que les Anglois consentent à placer à côté de Shakespeare !



Porte dans le roc du château de Dunbar.

TABLE DES MATIÈRES.

CLASSEMENT DES CARTES ET GRAVURES DÉTACHÉES CONTENUES DANS L'OUVRAGE ENTIER.

TOME PREMIER.

Le portrait de Guillaume IV. — Entre le titre et le faux titre.

La carte physique de l'Angleterre ; la carte de la Bretagne avant la conquête romaine ; la carte de la Bretagne romaine ; la carte de la Bretagne saxonne. — Derrière le titre et avant la préface.

Le portrait de Guillaume-le-Conquerant. — Entre les pages 168 et 169

La cathédrale de Lincoln (fondée sous Guillaume, en 1092). — Entre les pages 224 et 225.

La cathédrale de Lichfield (rebâtie en partie sous Henri Ier, 1128). — Entre les pages 240 et 241.

Notice sur la tapisserie de Bayeux. — Après la table des matières.

Les huit planches de la tapisserie de Bayeux. — Après la notice.

TOME SECOND.

TOME TROISIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS L'OUVRAGE.

A.

B.

C.

D.

F.

G.

H.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

W.

Y.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.



